U d'/of OTTAWA
39003001382067

RE & GRAVEL.
Libraires

30

112w.

UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS

J. W. & L. No. 32

J. D. E. Lionais

J. D. E. Lionais

22 Janvier 1867

14 Avril 1929

V VI
4

SAINT LOUIS

ET

SON SIÈCLE

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS

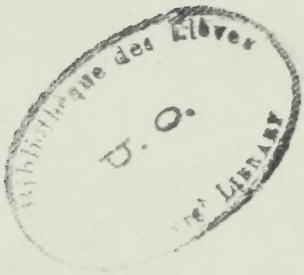

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/saintlouisetsons00wals

Blanche de Castille.

Rouargue freres. del. et sculp.t

V VI/4

SAINT LOUIS
et
SON SIÈCLE

PAR

le Cte Walsh

[illegible]

TOURS
Ad. Mame et Cie Éditeurs

UU
4

SAINT LOUIS

ET SON SIÈCLE

PAR LE VICOMTE WALSH

NOUVELLE ÉDITION

TOURS

Ad MAME ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

M DCCC LIX

DC
91
.W3
1857

CHAPITRE I

> Chaque époque historique a un homme qui la représente : Louis IX est l'homme-modèle du moyen âge : c'est un législateur, un héros et un saint...
>
> Marc-Aurèle a montré la puissance unie à la philosophie; Louis IX, la puissance unie à la sainteté : l'avantage reste au chrétien.
>
> CHATEAUBRIAND, *Études historiques*.

L'ILLUSTRE écrivain à qui j'ai emprunté l'épigraphe de mon livre a dit, en parlant de la race de saint Louis :

« Quand il n'y aurait dans la France que cette maison de France, dont la majesté étonne, encore pourrions-nous, en fait de gloire, en remontrer à toutes les nations, et porter un défi à l'histoire. Les Capets régnaient lorsque tous les autres souverains de l'Europe étaient sujets.

« Les vassaux de nos rois sont devenus rois; les uns ont conquis l'Angleterre; les autres ont régné en Écosse; ceux-ci ont chassé les Sarrasins de l'Espagne et de l'Italie; ceux-là ont formé les États du Portugal, de Naples et de Sicile. La Navarre et la Cas-

tille, les trônes de Léon et d'Aragon, les royaumes d'Arménie, de Constantinople et de Jérusalem, ont été occupés par des princes du sang capétien.

« En 1380, plus de quinze branches composaient la maison de France; et cinq monarques de cette maison régnaient ensemble dans six monarchies diverses; sans compter un duc de Bretagne et un duc de Bourgogne. En tout, une seule famille a produit cent quatorze souverains : trente-six rois de France, depuis Eudes jusqu'à Louis XVIII; vingt-deux rois de Portugal; onze rois de Naples et de Sicile; quatre rois de toutes les Espagnes et des Indes; trois rois de Hongrie; trois empereurs de Constantinople; trois rois de Navarre de la branche d'Evreux et Antoine de la maison de Bourbon; dix-sept ducs de Bourgogne de la première et de la seconde maison; douze ducs de Bretagne; deux ducs de Lorraine et de Bar.

« Il faut se représenter, dans cette nation plutôt que dans cette famille de rois, une foule de grands hommes. Ces souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques : les uns sont appelés *Auguste*, *Saint*, *Pieux*, *Grand*, *Courtois*, *Hardi*, *Sage*, *Victorieux*, *Bien-Aimé*; les autres, *Père du Peuple*, *Père des Lettres*. « Comme il est écrit par blâme, dit un « vieil historien [1], que tous les bons roys seroient aisément « pourtraits en un anneau, les mauvais roys de France y « pourroient mieux, tant le nombre en est petit! »

« Avec cette famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent leurs chefs-d'œuvre, nos villes s'embellissent, nos monuments s'élèvent, nos chemins s'ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l'Asie, et nos

[1] Du Tillet, *Recueil des Rois de France*.

flottes couvrent les deux mers : ajoutez plus de mille ans d'antiquité à cette race. »

Dans cette magnifique énumération d'illustrations et de gloires, faite par M. de Chateaubriand, pas un seul roi ne brille d'un éclat aussi pur que Louis IX ; dans cette galerie de grands monarques que nous montre l'auteur des *Études historiques*, pas une figure plus noble, pas un caractère autant selon le cœur de Dieu et des hommes que celui du fils de Blanche de Castille ; aussi, c'est avec crainte et respect que j'entreprends d'écrire une vie si remplie d'épreuves et de résignation, si pleine de fortitude chrétienne et de vaillance chevaleresque, si sanctifiée d'abnégation de soi-même et de charité envers les nécessiteux, si française, si royale par tout ce qui s'y révèle d'amour et de dévouement pour la France !

La vie d'un prince dont saint François de Sales a dit : *Il était l'aimé de Dieu et des hommes, et l'un des plus grands rois que le soleil ait vus*, a dû avoir une puissante influence sur son pays et sur son siècle ; cette influence, j'essaierai de la redire à la jeunesse de notre époque ; il est bon de faire voir que si Louis IX a été rangé parmi les saints, c'est qu'il a été l'ami, le défenseur et le père nourricier de son peuple.

Quand la vertu et l'amour de la justice sont assis sur le trône, il en découle un grand bien sur le royaume. Au XIIIe siècle, pour rencontrer le modèle de tout ce qui est bon, noble et vertueux, la France n'avait qu'à élever ses regards vers son roi.

Quand une source d'eau vive jaillit du sommet ou du flanc de la montagne, heureuses les prairies qui s'étendent à l'entour ; car la fraîcheur descendra sur elles, et elles resteront verdoyantes et fertiles, alors que les ardeurs de l'été jauniront et dessècheront la contrée que les eaux courantes ne traverseront pas : ce bienfait du bon exemple, cette

excitation à l'honneur et à la vertu, la France les reçut pendant tout le règne de Louis IX. Les agitations, les troubles, les guerres, les calamités, les revers ne la firent ni déchoir ni désespérer; elle resta forte parce que son roi était fort, et que, comme son monarque, elle avait toujours confiance et recours dans le Dieu des armées.

Quand notre belle et généreuse France, cette fille aînée des nations, marche dans les sentiers de la raison et de la justice, les autres peuples qui nous regardent se modèlent sur nous. « Ainsi donc, dit un écrivain qui loue peu les rois et les saints, Voltaire, Louis IX était destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être. Ce roi a rendu la France triomphante et policée; il a été en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta pas ses vertus royales; sa libéralité ne déroba rien à une sage économie. Il sut accorder une politique profonde à une justice exacte, et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange. Prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'eût jamais été que malheureux, il n'est guère donné à l'homme de pousser plus loin la vertu. »

Un autre écrivain, le comte de Ségur, ajoute à cet éloge. « Saint Louis, écrit-il, destiné par le sort à réformer les mœurs de son époque, à triompher du système féodal, à ressusciter le règne des lois, à trouver la gloire même dans l'infortune, à faire chérir la sévérité et respecter la bonté, fut le père de ses sujets, l'ami de ses voisins, la terreur des infidèles. Son nom reste à jamais gravé dans nos annales militaires, par la gloire; dans nos fastes civiles, par la justice; dans la légende romaine, par la piété, et dans le cœur des Français, par la reconnaissance. »

« Saint Louis[1] était les délices des bons et la terreur des

[1] Fénelon.

méchants; il était intrépide à la guerre, décisif dans les conseils, supérieur aux autres hommes par la noblesse de ses sentiments, sans hauteur, sans présomption, sans dureté. Il suivait en tout les intérêts de la France, dont il était autant le père que le roi. Il voyait tout de ses propres yeux. Dans les affaires principales, il était appliqué, prévoyant, modéré, droit et ferme dans les négociations, en sorte que les étrangers ne se fiaient pas moins à lui que ses propres sujets. Longtemps après sa mort, on se souvenait encore avec attendrissement de son règne, comme de celui qui devait servir de modèle pour tous les siècles à venir. »

« Le règne de saint Louis [1] est une des époques les plus importantes dans l'histoire de France. Ce saint roi reconstruisit la monarchie; il la transporta de ses anciennes bases sur d'autres absolument nouvelles; ce fut en raison des changements qu'il introduisit dans la législation, que tous les pouvoirs, auparavant épars dans la nation, vinrent successivement se fondre et s'anéantir dans le pouvoir royal. Après lui, elle passa sous le régime absolu; la féodalité ne fut pas abolie par saint Louis; mais elle cessa d'être souveraine: après lui, pendant les siècles qui suivirent, il n'y eut en France d'autres souverains que le roi.

« Plus on a étudié saint Louis, plus on s'est attaché à lui : on a trouvé réunies en lui ces qualités aimables, ces vertus douces qui brillent d'un éclat d'autant plus pur, qu'on pénètre plus avant dans l'âme du héros...

« Il avait beaucoup de bonté, beaucoup de piété pour toutes les souffrances, et un sentiment exquis de son devoir. C'était par ce sentiment que toutes ses actions étaient réglées; mais ces qualités le rendaient réservé, modeste, peu impatient de se produire, peu empressé de tenter ces entreprises qui illustrent les jeunes gens; il était trop con-

[1] Guizot.

sciencieux pour faire la guerre avec le seul désir de la gloire et de la puissance. Sa conscience le rendait brave; car il était en même temps trop religieux, trop confiant en Dieu et trop résigné pour sentir la peur...

« Saint Louis était par-dessus tout un homme consciencieux, un homme qui, avant d'agir, se posait à lui-même la question du bien et du mal moral, indépendamment de toute utilité, de toute conséquence. De tels hommes sont rarement montés sur le trône, et plus rarement demeurés tels. Marc-Aurèle et saint Louis sont peut-être les deux seuls princes qui, en toute occasion, aient fait de leurs croyances morales la première règle de leur conduite : Marc-Aurèle, en stoïcien; saint Louis, en chrétien.

« Quiconque perdrait de vue ce fait fondamental, se ferait des événements accomplis sous le règne de saint Louis, et du tour qu'il a voulu donner au pouvoir royal, une idée fausse : l'homme explique seul la marche de la civilisation. »

Je pourrais encore réunir, pour glorifier mon héros, d'autres jugements d'hommes marquants par leur savoir ou par leur génie; mais je coupe court à toute autre citation, et désormais dans mon livre ce seront les actions du fils de Louis VIII et de Blanche de Castille qui le feront connaître, juger, aimer et admirer.

En relisant tous les noms des écrivains qui se sont occupés de la vie et de l'époque de saint Louis, je me sens une respectueuse crainte, et je me demande s'il n'y a pas témérité à prendre la plume, quand tant de mains habiles et renommées l'ont prise avant moi, pour redire les mérites, les vertus et la gloire du plus saint de nos monarques. Malgré cette défiance de demeurer au-dessous de mes devanciers, je persisterai dans mon entreprise toute française et toute patriotique; car il y a des époques, et la nôtre est de ce nombre, où je ne sais quel mauvais esprit a passé sur le

monde, comme un de ces vents qui dessèchent, flétrissent et font mourir les moissons. En ces temps de mollesse, d'inertie et d'égoïsme, où les hommes s'énervent à ne rien faire, où les nations s'endorment dans l'oubli, il faut ressusciter, faire sortir de leurs tombes poudreuses et amener dans les camps, sur la place publique, aux foyers de famille et dans les écoles, de ces grandes figures historiques qui, rappelant des idées de gloire, nous font rougir du présent en nous montrant le passé.

Aux jours où nous vivons, tant de choses, tant d'inventions nouvelles ont surgi pour étonner le monde, et le pousser hors de ses vieilles voies; l'industrie, qui s'en va toujours créant ses prodiges, fait tant de bruit chez tous les peuples; la face de la terre change et se renouvelle si vite, que, pour garder à notre génération et à celles qui la suivront la mémoire des siècles écoulés, il faut que quelques mains tiennent haut et ferme, au milieu du mouvement, du progrès et de la transformation générale qui s'opère, les glorieuses bannières du moyen âge : il faut répandre dans les populations qui se font industrielles de vieux souvenirs de notre histoire... Souvenirs d'honneur et de loyauté obligent; et ce sont de bons et beaux noms à faire répéter aux échos de la patrie, que ceux de Philippe-Auguste, vainqueur de Bouvines; de Louis VIII, dit *Cœur-de-Lion*, qui s'est assis sur le trône d'Angleterre, et de Louis IX, qui a vaincu les Anglais à Taillebourg.

Acceptons l'aisance que le progrès de l'industrie nous offre, mais que toutes ces améliorations matérielles ne nous fassent point prendre en dédain nos devanciers; ils n'avaient point, je le sais, toutes les élégantes recherches de nos demeures actuelles, mais ils avaient la gloire des camps; et plus de grandes renommées sont sorties de dessous la tente que des molles délices d'un salon.

Honorons le génie qui invente et qui crée; mais mettons au-dessus de lui la vertu, soit qu'elle se montre à nous rayonnant sur le trône, soit que nous la voyions luttant contre le malheur et l'adversité.

Sous son armure de fer, Philippe-Auguste portait dans son cœur deux constants désirs, celui d'assurer la gloire de la France et celui de trouver un bonheur de famille que ses amours inconstants n'avaient pu lui donner. Aussi, dès l'année 1194, avant que son fils Louis, seul fruit de son union avec Isabelle de Hainaut, eût atteint sa majorité, il avait pensé à lui chercher une noble et belle compagne.

Ses premières vues s'étaient portées sur Éléonore d'Angleterre, que Richard Cœur-de-Lion avait d'abord promise au fils de Léopold d'Autriche, et qui, après avoir été près du trône impérial, avait à son retour de Londres été jetée dans une prison, d'où la mort ne la délivra qu'après quarante ans de captivité.

Une autre princesse, du nom d'Éléonore ou d'Aliénor, héritière d'Aquitaine, après avoir ceint la couronne de reine d'Angleterre, était venue se retirer, méditer et pleurer à l'abbaye de Fontevrault, où déjà bien des grandeurs tourmentées du monde avaient cherché, sous le voile de religieuse, une paix et un repos qu'elles n'avaient point trouvés sous le diadème royal. De cette reine, qui avait été si fatale à la France et qui avait fait couler tant de sang, Philippe-Auguste et son royaume ne pouvaient guère espérer aucun bien; et cependant ce fut elle qui la première eut la pensée de faire asseoir sur le trône des lis l'infante Blanche de Castille, en l'unissant à Louis de France, fils d'un de nos plus grands rois. Quand on pouvait croire Éléonore de Guienne toute détachée des intérêts de la terre, où elle avait tant de fois fait maudire son nom; quand on devait penser qu'elle ne faisait que prier, méditer et se

repentir dans la royale abbaye, cette reine répudiée, dont quatre-vingts ans n'avaient pu user l'énergie, un jour sort de la solitude du cloître, quitte l'Anjou, traverse le riche et immense duché qu'elle a apporté en mariage à Henri Plantagenet, franchit les Pyrénées, et arrive inopinément chez sa fille, qui partage avec Alphonse IX le trône de Castille.

Ce roi, un des meilleurs que comptent les Espagnes, avait eu de la fille de Henri II d'Angleterre trois filles. L'aînée, dona Bérengère, avait épousé Alphonse, roi de Léon; les deux plus jeunes vivaient encore au palais paternel, et toutes les deux, comme leur sœur aînée, douées d'esprit, de vertus, de beauté et de grâces, faisaient l'ornement de Tolède et de Burgos.

Plus la reine Éléonore vit et connut ses petites-filles, Urraca et Blanche, plus elle se convainquit que l'une ou l'autre viendrait un jour à s'asseoir sur le beau trône de France. Comme elle l'avait pressenti, dès les premières ouvertures qui furent faites de ce projet à Philippe-Auguste, ce prince sourit à l'idée de cette union, qui ne pouvait qu'assurer la durée de la paix et rendre plusieurs fiefs à la couronne. En effet, le roi d'Angleterre s'obligeait, outre une pension de trois mille marcs d'argent (environ 130,000 fr.), à investir sa nièce des baronnies d'Issoudun, de Grassai, de Châteauroux, etc. etc.

Voulant tout faire pour hâter cette alliance entre l'Espagne et la France, Philippe-Auguste eut une entrevue, entre les Andelys et Gaillon, avec Jean Sans-Terre; et, quelques semaines après leur conférence, le monarque français choisit le connétable Matthieu de Montmorency, et le chargea d'aller, à la tête d'une brillante ambassade, demander au roi et à la reine de Castille la main d'une de leurs filles pour l'héritier présomptif de la couronne.

L'illustre ambassadeur était déjà depuis quelque temps à la cour de Castille, qu'il ne savait pas encore laquelle des deux infantes, Urraca et Blanche, était la meilleure, la plus belle, la plus accomplie; et, si l'on en croit quelques chroniques, le choix qui fut fait de Blanche tint à ce que son nom parut plus doux aux oreilles françaises que celui d'Urraca. Ainsi, une des grandes gloires, un des grands bonheurs de la France, aurait dépendu de l'euphonie d'un nom !

Le connétable de Montmorency, connaissant l'impatience de son auguste maître, et concevant celle du jeune prince Louis, hâta le départ de la belle fiancée : son père, le roi Alphonse, surnommé *le Bon et le Noble*, conduisit sa fille jusqu'à Roncevaux; là, il l'embrassa en pleurant, et la bénit. Cette bénédiction n'a point été vaine, elle a porté bonheur à Blanche et au pays qu'elle venait d'adopter.

Éléonore de Guienne[1], heureuse de la réalisation de sa pensée, était rentrée en France avec sa petite-fille; à Bordeaux, elle la confia à l'évêque Élie, pour qu'il la remît entre les mains du roi Jean Sans-Terre, et sans vouloir attendre ni voir les solennités et les fêtes des épousailles, elle retourna à son cloître. *Elle regarde*, dit le marquis de Villeneuve-Trans, *sa mission comme finie, et disparaît : elle a compris que le cimetière des rois à Fontevrault la réclame, plutôt que les splendeurs nuptiales.*

« L'interdit dont le souverain pontife Innocent III avait frappé Philippe-Auguste, et qui avait rejailli sur son royaume, n'ayant point encore été levé au mois d'avril 1200, aucune église de Paris ne put s'ouvrir pour la célébration du mariage de Louis de France et de Blanche de Castille. La bénédiction leur fut donc donnée dans ce qui

[1] Villeneuve-Trans.

faisait alors partie des domaines de Jean Sans-Terre, à Portmort (Purmor ou Parmoy), près de Château-Gaillard, dans la riche et verte Normandie. »

Paris, n'ayant pu assister aux pompes religieuses de cette belle union, eut ses fêtes et ses réjouissances dans la nouvelle enceinte que son glorieux monarque venait de lui élever. Le Louvre, fondé par sa puissante main, vit ses murailles neuves tendues de riches tapisseries, et parées de guirlandes de lis et de roses, de myrte et de laurier.

Après les fêtes, où avaient brillé les cours d'Espagne, d'Angleterre et de France, les monarques passèrent quelques jours à Vernon; puis, remettant tout à fait sa nièce à Philippe-Auguste, *Jean Lackland* ou *Sans-Terre* retourna à Londres. En ramenant sa belle-fille à Paris, l'illustre fils de Louis VII était radieux de bonheur; on eût dit qu'il devinait déjà quel roi Blanche donnerait un jour au royaume des lis.

Quand Louis de France eut atteint sa vingtième année, son vaillant et royal père lui conféra à Compiègne, le jour de la Pentecôte, l'ordre de la chevalerie, ainsi qu'à cent autres jeunes Français.

Parmi les apanages qui furent cédés à Louis et à Blanche, on remarque les fiefs de Lorris, de Château-Landon, de Fay, de Vitry-aux-Loges, de Bois-Commun et le château de Poissy. Une tradition populaire comme il y en avait tant alors plaçait cette dernière résidence sous le *pouvoir des Fées*. Au lieu de cette illustration fabuleuse, Poissy devait un jour avoir une bien autre gloire : là naîtrait Louis IX; et un autel élevé au Dieu de vérité marquerait aux siècles à venir que là une grande reine avait donné le jour à un grand guerrier, à un grand roi, à un grand saint.

Comme presque tous les châteaux royaux de France, celui de Poissy n'avait été à son origine qu'une maison de

chasse ; puis, à mesure que les années et les différents règnes avaient passé sur ses constructions, l'édifice s'était étendu et avait pris divers caractères. Ce qui prouve que dès l'année 1189 le manoir de Poissy ne manquait ni d'importance ni d'étendue, c'est qu'il y fut tenu à cette époque une cour plénière pour régler les affaires du royaume pendant l'expédition d'Angleterre.

Une gracieuse reine qui, malgré sa beauté, sa douceur et l'amour qui l'avait fait monter sur le trône, avait été répudiée, une noble descendante de Charlemagne, Agnès de Méranie, habitait le château de Poissy, lorsqu'il fut donné par Philippe-Auguste à Louis de France et à Blanche de Castille : là, celle qui avait été douce et bonne dans ses jours de puissance, laissait couler sa triste vie sans murmures et sans aigreur. Après le don qui avait été fait du manoir de Poissy aux nouveaux époux, elle continua d'y vivre, et souvent le même autel vit agenouillées sur ses degrés de marbre, et la princesse qui avait été forcée de déposer sa couronne, et celle qui devait un jour tenir le sceptre de régente avec tant d'autorité.

Le 9 septembre 1209, Blanche accoucha à Poissy d'un fils auquel fut donné le nom de Philippe, illustré par son aïeul. Elle n'était pas encore relevée de ses couches, quand son royal beau-père fut contraint de quitter sa ville de Paris, qu'il se plaisait tant à embellir, pour aller châtier la Flandre révoltée. Quand le héros-roi tirait l'épée, ce n'était pas vainement : il s'empara de plusieurs villes flamandes, et revint avec bonheur à son Louvre, où tant de grands travaux l'occupaient encore. Pendant l'absence de son père, Louis de France, avec Gauthier de Chastillon, le comte de Saint-Pol et beaucoup d'autres chevaliers renommés avaient demeuré dans le nouveau palais. Mais, disent les chroniques, « quand le dict roy fut retourné, son fils Loys fist

sonner la trompe et issist dehors et alla ardeoir la ville de Courtray. » Philippe-Auguste sourit à cette ardeur de son fils; il l'avait vu avec bonheur partager ses travaux pour l'embellissement de la demeure royale; mais le vainqueur de Bouvines n'était jamais aussi heureux que lorsqu'un des siens fils tirait sa bonne épée pour la gloire de la France.

Ainsi l'époux de Blanche se montrait digne fils de son père, et gagnait son surnom de Cœur-de-Lion : cette fois, la fille d'Alphonse de Castille n'accompagnait pas Louis dans son expédition; mais, dans celles qui suivirent, elle ne restait ni en son manoir de Poissy, ni au Louvre, ni dans d'autres demeures royales; elle faisait emporter une tente pour elle, et suivait le prince dans les camps. Ainsi, elle était en Anjou, quand elle apprit qu'une ligue formidable de plusieurs grandes puissances, ayant mis en mouvement d'immenses armées, menaçait la France. Ces souverains coalisés voulaient notre abaissement; ils ajoutèrent à notre gloire, en nous donnant par leur défaite le droit d'inscrire dans nos annales la grande et mémorable victoire de Bouvines. Si je laissais aller ma plume, je décrirais cette belle journée... mais ce n'est pas l'histoire de Philippe-Auguste que j'entreprends de raconter, c'est celle de son petit-fils... il faut donc que je me sèvre du bonheur de redire comment le monarque français se montra *le plus digne de la couronne*, comment il mit en fuite l'empereur Othon, et comment l'aigle impériale s'envola honteuse et humiliée devant la bannière fleurdelisée de France.

C'était le 27 juillet 1214[1], sur les bords de la Marck, entre Lille et Tournai, qu'on vit ainsi fuir devant nos drapeaux, un empereur, deux rois, cent cinquante mille

[1] Villeneuve-Trans.

hommes d'armes, les comtes de Bar, de Boulogne, de Namur, de Flandre, de Brabant et autres vassaux rebelles qui s'étaient promis de se partager le beau royaume de France.

Pendant que Philippe-Auguste montrait à l'Europe ce qu'était une armée française commandée par un roi tel que lui, son fils, Louis de France, battait Jean Sans-Terre, en Anjou, à la Roche-aux-Moines [1], et lui faisait lever honteusement le siége de cette place. Il se serait même emparé de ce félon couronné, si, réclamant une suspension d'armes, moyennant dix mille marcs d'argent (environ 500,000 fr.), qu'il ne paya pas, ce prince déloyal ne s'était évadé en toute hâte en traversant nuitamment la Loire.

Ainsi, le même soleil éclaire la victoire du père et la victoire du fils : c'était là, il faut le dire, faire ample moisson de lauriers pour orner le berceau du prince dont j'écris l'histoire.

Il y avait à peine un an que de si glorieux succès avaient fait éclater par toute la France une grande joie populaire, quand la mort soudaine d'Alphonse IX, roi de Castille, plongea Blanche dans la douleur, et revêtit de deuil les deux cours de France et d'Espagne. Pendant que la pieuse princesse payait à la mémoire de son père un juste tribut de larmes et de regrets, Dieu, qui lui avait envoyé cette poignante douleur, lui préparait une grande joie.

Le 25 avril 1215, Blanche accoucha, à Poissy, de ce fils qui devait porter avec tant de justice, de sainteté et d'éclat la plus belle couronne qui soit sous le soleil, celle de France. Le 25 avril, elle donnait au beau royaume des lis un grand monarque, aux camps un preux chevalier, aux pauvres un père, au peuple un justicier, et au ciel un saint.

[1] Cette forteresse, aujourd'hui tout en ruines, appartient à la famille Walsh de Serrant.

Comme on le voit, les deux sœurs, Bérengère et Blanche de Castille, n'eurent point à se plaindre de leurs destinées; l'Espagne dut saint Ferdinand à Bérengère, et à Blanche la France dut saint Louis.

Le 25 avril, jour de la Saint-Marc, était alors appelé *le Jour des Croix noires,* parce que, dans les processions qui ont lieu en cette journée, on portait alors des croix de deuil en souvenir d'une peste qui avait ravagé la capitale de la chrétienté. Pour cette solennité, il était de coutume de sonner à grandes volées, en l'honneur de saint Marc évangéliste. Dès que la nouvelle de l'accouchement de la princesse Blanche fut répandue dans Poissy et dans les environs, les sonneries cessèrent.

« D'où vient si grand silence? demanda la royale accouchée; c'est jour de liesse!

— Moines ni clercs n'osent troubler votre repos par tant de bruit, dont moult leur couste, lui répondirent les nobles personnages qui entouraient son lit.

— Qu'on reprenne le joyeux carillon et qu'on remette toutes les cloches en branle, dit la princesse; il faut se réjouir et remercier Dieu qui nous donne un fils. »

Et pour laisser plus de liberté et d'élan aux réjouissances populaires, elle se fit transporter, malgré son état, à une ferme peu éloignée, qui prit plus tard, et conserve encore le nom de *Grange Saint-Loys* ou *Grange aux Dames.*

Plus tard, le roi Philippe III y fit bâtir une église, et, par volonté expresse, désigna, pour l'emplacement du maître-autel, l'endroit même où se trouvait le lit de son aïeule lorsqu'elle donna le jour à ce fils de promission.

On conserve encore religieusement à la troisième chapelle de gauche, dans l'église collégiale de Notre-Dame-de-Poissy, les fonts baptismaux qui servirent au royal

enfant destiné à être un jour l'honneur et le modèle des rois très-chrétiens.

Des vitraux de cette église étaient ornés de peintures rappelant divers traits de la vie de saint Louis. Sur un vitrail, Blanche de Castille était représentée dans son lit; et au-dessous de cette fenêtre se trouvaient les fonts dont je viens de parler, portant cette inscription rimée et terminée par le millésime 1500 :

Sainct Loys fust enfant de Poissy,
Et baptisé en la présente église ;
Les fonts en sont gardez encore ici
Et honorés comme relique exquise.

Cette qualité d'enfant de Poissy, Louis IX, dans toute sa puissance et dans toute sa gloire, ne l'oubliait jamais, et une des signatures qu'il aimait le mieux apposer au bas des actes les plus solennels, étaient ces simples mots :

LOYS DE POISSY.

A un roi de France, les titres les plus magnifiques ne manquent pas; le fils de Blanche de Castille n'en reconnaissait pas un aussi beau que celui qui lui rappelait son baptême.

Aujourd'hui la France recherche les gloires du passé pour les montrer aux peuples sur la place publique et les lui faire honorer; nous voyons dans les plus humbles hameaux, comme dans les plus grandes villes du royaume, élever et dédier des statues aux grands hommes que ces cités et ces villages ont vus naître. A cet hommage rendu à ceux qui ont servi ou illustré leur pays, j'applaudis de grand cœur, et je voudrais voir sur une des places ou promenades de Poissy l'image sculptée de ce bon et grand roi qui, au milieu de sa puissance et de sa prospérité, gardait avec amour le souvenir de son berceau.

CHAPITRE II

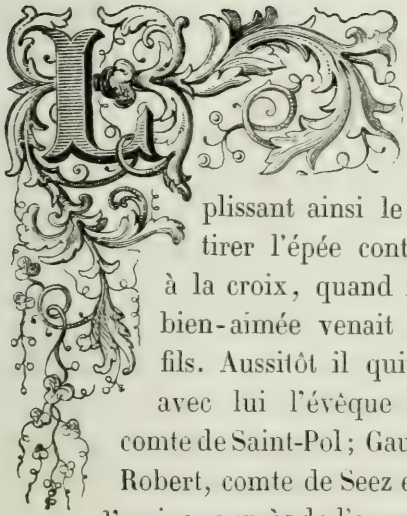

Louis de France, père du nouveau-né, était en armes devant Toulouse, guerroyant contre les Albigeois et accomplissant ainsi le vœu qu'il avait fait de tirer l'épée contre l'hérésie qui insultait à la croix, quand il apprit que son épouse bien-aimée venait de lui donner un second fils. Aussitôt il quitta le camp, où il avait avec lui l'évêque de Beauvais ; Philippe, comte de Saint-Pol ; Gauthier, comte de Ponthieu ; Robert, comte de Seez et d'Alençon. Il avait hâte d'arriver auprès de l'auguste accouchée ; cependant il s'arrêta trois jours à Lyon pour y célébrer les trois fêtes de Pâques. En ce temps de foi et de piété, les voyageurs faisaient des haltes religieuses dans les grands jours solennels ; il y avait repos sur les routes, comme dans les ateliers.

Philippe-Auguste, qui avait pour la belle, spirituelle et vertueuse épouse de son fils une véritable affection paternelle, accourut vite à Poissy, auprès de l'accouchée, et voulut que son petit-fils reçût au baptême le nom de

Louis. Ce nom, cependant, ne se trouvait point au calendrier, n'étant pas encore celui d'un saint; et un article du concile de Nicée défendait de donner aux enfants tenus sur les fonts baptismaux d'autres noms que ceux que la religion avait inscrits sur la liste des bienheureux habitants du ciel. Pour la neuvième fois la famille de France éluda cette injonction de l'Église : Blanche, si soumise et si pieuse, eut peut-être le pressentiment que le fils qu'elle venait de donner à la France aurait un jour son nom placé dans les annales célestes, comme dans celles de l'histoire; et ses scrupules furent vaincus.

Le berceau du nouveau-né fut placé à côté de celui de son frère, auquel le roi Philippe-Auguste avait donné son nom de Philippe.

L'heureuse mère passait dans *la chambre des enfants* ses plus douces et ses meilleures heures; et Louis VIII, faible et maladif, y venait souvent aussi se reposer, auprès de ses deux fils et de leur mère, de la vie agitée de la cour et des fatigues des camps.

Ces glorieuses fatigues, il lui fallut promptement les affronter de nouveau. Le prince qui a lassé la main des historiens contraints à écrire sa vie, tant il y a amassé de bassesses et de cruautés, de hontes et de parjures, l'odieux Jean Sans-Terre, meurtrier de son neveu Arthur de Bretagne et usurpateur de sa couronne, ayant été déclaré traître et félon par les douze pairs devant lesquels Philippe-Auguste l'avait sommé de comparaître, ne se sentait plus solidement établi sur le trône d'Angleterre; la voix du mépris et de la haine ne se taisait plus ni à Londres, ni dans les provinces anglaises. Maintenant des malédictions montaient de partout vers le ciel contre le monarque qui, après avoir ceint son front d'une couronne volée et ensanglantée, portait sa main avide et souillée sur les richesses de l'Église.

A tous ses crimes passés bientôt il ajouta le sacrilége : des évêques furent dépouillés et proscrits par lui, et l'un d'eux, que le pape avait fait cardinal, revint de Rome à Londres pour fulminer contre Jean Lackland une sentence d'excommunication; les hauts-barons d'Angleterre, qui avaient été les premiers à mépriser un pareil souverain et à l'abandonner, firent alors un appel au peuple, et lui demandèrent *s'il voulait garder un roi maudit des hommes et frappé de la colère de Dieu?*

Les barons et les évêques anglais ne se bornèrent pas à cet appel; ils en firent un autre à Philippe-Auguste, pour qu'il vînt prendre possession, en faveur de son fils, du trône d'Angleterre. D'autres démarches avaient déjà été faites auprès du monarque français; des négociations secrètes avaient eu lieu pour réveiller les prétentions au trône d'Angleterre que Blanche de Castille tenait du chef de sa mère, fille aînée de Henri II. En janvier 1216, une ambassade solennelle vint déclarer à Philippe, alors à Poissy, que ce droit était juste et fondé, et offrir la couronne à son fils, s'il consentait à la réclamer à la tête d'une armée [1]. « Le roi de France hésitoit. Quand messire Loys vit que le roi ne voloit : — Sire, dit-il, s'il vous plaisoit, entreprendroie cette besoigne.

« — Par la lance Saint-Jacques, reprit Philippe, fays ce qu'il te plaist; mais crains que n'en vienras à ton escient, car Angloys sont traystres et félons, ne te tiendront parole.

« — Sire, dict messire Loys, en l'adventure de Dieu soit! ne suis votre vassal que par les fiefs que tiens de vous en ce royaume; or devez être estranger à ce qui concerne l'Angleterre.

« Le jeune prince sort à ces mots, demande aux barons

[1] *Histoire de saint Louis*, par le marquis de Villeneuve-Trans.

anglais vingt-quatre *pleiges*, et incontinent s'occupe de ses préparatifs de guerre.

« Les otages des familles les plus notables des deux royaumes n'ayant pas tardé à signer le traité, Louis entra en campagne avec six cents bâtiments et quatre-vingts barques montées par trois cents chevaliers et un grand nombre de soldats. »

Louis, d'une complexion faible, était revenu du midi de la France attristé de cette guerre contre les Albigeois; car, bien que leur hérésie lui fût odieuse, il ne pouvait oublier qu'ils étaient nés sur la même terre que lui. Mais l'expédition qu'il allait entreprendre, les champs de bataille qui s'ouvraient devant lui, le trône qui serait le prix de sa victoire, enflammaient son courage, et la force de son âme chassait de son corps toute faiblesse. Blanche de Castille était loin de chercher à modérer son ardeur; elle portait en elle un vrai cœur d'homme, et c'était son droit que Louis allait revendiquer. Le début de cette expédition fut heureux. Le 30 mai 1216, Louis débarqua à Sandwick, et, digne fils du vainqueur de Bouvines, s'empara en peu de jours du comté de Kent. Douvres seul ne lui ouvrit point ses portes; mais Londres reçut le jeune prince français avec des acclamations de joie et d'enthousiasme. Les bourgeois, les barons, Guillaume de Salisbury lui-même, surnommé *Longue-Epée*, s'empressèrent de lui prêter hommage et serment de fidélité. Après cet accueil, il fut couronné solennellement dans la basilique de Westminster; Louis, qui s'était fait aimer en France par son affabilité et sa douceur, et dont le courage lui avait valu le nom de *Cœur-de-Lion* ou de *Lion pacifique*, sut aussi plaire aux Anglais.

Le roi d'Écosse, Alexandre, le reconnut, et lui offrit son amitié; bientôt on vit se serrer autour du nouveau trône d'Angleterre les comtes d'Oxford, d'Albermale, de

Warenne, d'Arundel, de Pembroke, Howard et beaucoup d'autres des plus grands seigneurs des Iles-Britanniques.

On a dit souvent que les rois étaient de grands ingrats : Louis de France faillit par trop de gratitude. Voulant récompenser ses nobles compagnons d'armes, il leur distribua imprudemment, aux yeux jaloux des Anglais, une partie de ses conquêtes. Dès lors, beaucoup de chevaliers qui avaient abandonné Jean Sans-Terre pour s'attacher à lui, se refroidirent, et bientôt désertèrent sa cause. Ce qui contribua encore davantage à éclaircir les rangs des partisans du jeune monarque, fut la mort inopportune de ce Jean Lackland, si souvent maudit. Lui mort, une partie du peuple pensa qu'il lui serait plus facile de maintenir ses libertés nouvelles avec un prince anglais, fils du souverain qu'ils avaient dépossédé, qu'avec un prince étranger.

Le refroidissement, l'inconstance populaire, la désertion auraient pu décourager une âme vulgaire; mais lui, Cœur-de-Lion, lutta avec énergie contre les commencements de sa mauvaise fortune : même après la perte de la bataille de Lincoln, alors que tant de lances sur lesquelles il avait dû compter s'étaient tournées contre lui, alors que l'enthousiasme manquait à ses soldats et l'argent à ses coffres, il tenait ferme encore, et écrivait à son père de lui envoyer de l'or et du fer.

Philippe-Auguste, devenu vieux, avait perdu de son amour des batailles, et ne sentait plus au dedans de lui cette vive espérance qui animait le cœur de son jeune fils; encore meurtri des foudres de Rome, il craignait d'exciter de nouveau la colère du souverain pontife, protecteur des Plantagenets, et ne répondait que froidement aux demandes de Louis. Blanche de Castille s'indignait de voir ainsi abandonner sur une terre hostile le père de ses enfants;

elle vint un jour trouver son royal beau-père, et lui dit en se jetant à genoux[1] :

« Comment, sire, laisserez-vous mourir vostre fils en estranges terres? Sire, par Dieu! il doibt être vostre héritier; envoyez-lui dont il a besoin, du moins les revenus de son apanage.

— Certes, Blanche, dit li roi, rien n'en feroy-je.

— Non, sire? dit la dame.

— Non, vrai.

— Alors, sais-je bien que feroy.

— Quoy donc?

— Par la benoite Mère de Dieu! ay beaux enfants de monseigneur; les mettroy en gaige et trouveroy qui me prêtera sur eulx. »

« Et quitta li roy comme insensée et hors d'elle-mesme.

« Quand li roy la vist aller ainsi esmue, pensa qu'elle alloit exécuter ce que disoit; il la fit rappeler et li dist :

— Blanche, vous donneroi de mon trésor autant que voudrez, et en ferez que bon vous semblera.

— Sire, dist Blanche, vous dictes bien! »

« On luy deslivra les grands trésors, et elle les envoya à son seigneur et maître. »

Ces trésors ne suffirent pas : ils arrivèrent trop tard.

Louis de France fut bloqué dans la célèbre tour blanche bâtie par Guillaume le Conquérant; et il n'en sortit que par un traité où le fils de Philippe-Auguste maintint toute la dignité du nom français.

Vieillir, c'est voir mourir : le monarque français, chargé d'années, fut atteint d'une grande douleur. Dans l'année 1218, il vit passer de jeunesse à trépas l'aîné de ses petits-fils, auquel il avait donné son nom, et *dont le savoir et*

[1] Matthieu Pâris.

l'intelligence estonnoient desjà clercs et preud-hommes. Ce jeune prince n'avait que neuf ans; et quand son aïeul, homme de fer et de batailles, vit son petit cercueil emporté au caveau de Notre-Dame, il se prit à pleurer comme une femme, et mêla ses larmes à celles de Louis de France et de Blanche de Castille.

Une mort d'enfant dérange souvent toute une destinée, et change bien des caractères; celui du vainqueur de Bouvines fut profondément altéré par la perte du jeune prince, qui devait être appelé Philippe III. Dieu ne révéla pas alors à l'aïeul ce que devait être un jour son autre petit-fils.

Le lis qui a fleuri au pied du chêne séculaire, peut mourir, et il ne sera rien changé au roi de la forêt; ses branches et sa cime resteront verdoyantes. Il n'en est pas de même de l'homme; ce n'est point impunément qu'il voit périr le fils qui a grandi et fleuri à ses côtés.

Chaque année ajoutait à l'affection, à l'admiration que Philippe-Auguste avait pour Blanche de Castille. Comme fille, comme épouse, comme mère, comme princesse rapprochée du trône, elle était de plus en plus appréciée par la France et par son monarque. Il est vrai que, pour s'emparer du cœur des Français, Dieu l'avait douée de tout ce qui plaît à un peuple galant et chevaleresque : elle unissait en elle beauté, esprit, vertu et force de caractère. Brillante d'attraits dans une fête de la cour, elle était pleine d'autorité dans un conseil; elle charmait la jeunesse par sa grâce, et étonnait la vieillesse par sa sagesse et la profondeur de ses vues. A pareille femme, on le voit, se pouvait confier l'enfance d'un prince. La mère qui avait tant de foi et de piété, devait en imprégner son enfant; celle qui portait le cœur si haut, devait élever le cœur de son fils jusqu'à ces régions voisines du ciel, qui sont, pour ainsi dire, spécialement sous les regards de Dieu.

Blanche de Castille et Louis VIII avaient eu soin d'entourer les berceaux de leurs enfants de tout ce que la France avait de plus pur et de plus vertueux. Ainsi, les premières leçons que reçut le jeune Louis furent toutes de gloire et de vertu. Matthieu II de Montmorency, premier baron chrétien; Guillaume des Barres, comte de Rochefort, surnommé *l'Achille français;* Clément du Metz, maréchal de France, étaient les hommes qu'il voyait tous les jours, et qui étaient tous pour lui des leçons vivantes de loyauté et de prud'homie. Dans les livres, il y a de bons et grands enseignements; mais les meilleurs, les plus puissants de tous, ce sont les bons exemples.

Pendant l'enfance du jeune Louis, le roi, son grand-père, reçut au Louvre, qu'il ne cessait d'embellir et d'orner, un hôte illustre et qui frappa vivement l'imagination du fils de Blanche et de Louis Cœur-de-Lion : cet auguste voyageur était Jean II de Brienne, roi de Jérusalem. Dans ses instructions à son fils, Blanche avait souvent répété le nom de la ville sainte, et déjà l'esprit du jeune prince s'était fortement attaché aux lieux témoins de la vie et de la mort du divin Rédempteur. Jean de Brienne était venu en Europe pour rallumer le feu sacré au cœur de ses frères en royauté; quêteur couronné, il leur demandait, pour la conservation du saint tombeau, des hommes et de l'argent. Philippe-Auguste aurait voulu faire mieux et plus que d'accorder seulement des secours au roi de Jérusalem : il s'irritait contre les infirmités de sa vieillesse, qui l'empêchaient de reprendre le bourdon, la croix, et sa vieille épée qui avait déjà brillé, auprès de celle de Richard Cœur-de-Lion, au soleil de la Palestine. Le petit-fils du monarque français entendait ces regrets, et toutes les fois que le nom de Jérusalem était prononcé devant lui, son attention s'éveillait, son imagination s'exaltait, et son cœur se mettait à battre

plus fort dans sa poitrine. Blanche s'apercevait de cette émotion de son fils, et l'en aimait davantage.

Pendant que Jean II de Brienne était à Paris, une immense comète fut aperçue dans le ciel par les astronomes du temps, et signalée par eux au peuple. Aussitôt une vive et profonde terreur se répandit dans toute la nation. Dans les villes, dans les campagnes, on remarquait avec effroi que la comète avait sur son disque lumineux une grande tache de sang : ceci ne pouvait pronostiquer que malheur et calamité. De sinistres prophéties ajoutaient à la frayeur publique; et dans toute la France on ne douta plus qu'un grand de la terre ne dût mourir, et que ce ne fût le roi Philippe-Auguste.

Ce monarque, qui régnait avec gloire et autorité depuis quarante ans, et qui, pour se consoler de ne pouvoir plus guider ses fidèles et vaillants soldats à la victoire, consacrait le reste de sa vie à l'agrandissement et à l'embellissement de la capitale de son royaume, venait de convoquer au Louvre, pour la fin de juin 1223, un parlement féodal où devaient s'agiter les grandes questions de la religion, de la politique et de la monarchie.

Paris et la France étaient dans l'attente de l'ouverture de cette noble et solennelle assemblée, quand deux messagers arrivèrent, à peu de distance l'un de l'autre, de la petite ville de Mantes, où le roi était allé *s'éventer* et prendre l'air; tous les deux apportaient de tristes nouvelles : les jours du monarque étaient en danger. A l'instant même, toutes les églises de Paris se remplirent de foule : grands et petits, riches et pauvres, hommes de justice, hommes d'armes, gens de toutes classes, femmes, enfants, vieillards, n'avaient plus qu'un cri, qu'une prière. « *Seigneur! Seigneur! sauvez le roi! écoutez-nous quand nous vous invoquons pour lui!* »

A la porte des églises, dans les rues, sur les places publiques, on s'enquérait de détails sur la maladie, cause de tant d'alarmes; on racontait comment la douce et pieuse Isemburge, si longtemps délaissée, était accourue de sa retraite de Corbeil pour donner ses soins au royal moribond, et comment ses soins étaient partagés par Blanche de Castille et par Louis de France.

Malgré les prières du peuple, malgré les soins de sa famille, malgré les secours de l'art, le fils de Louis VII, qui avait tant ajouté de provinces, de puissance et de gloire au royaume qu'il avait reçu de son père, et qu'il allait laisser à son fils, trépassa chrétiennement, le 14 juillet 1223.

Celui dont l'âme venait de comparaître devant le roi des rois, devant le juge suprême qui pèse dans la balance de son équité toutes les gloires humaines, Philippe-Auguste, avait toute sa vie été magnifique; il le fut encore après sa mort : sans compter les joyaux[1], les pierreries, ornements de toute espèce laissés à la royale basilique de Saint-Denis, les legs pieux aux églises, aux abbayes, aux léproseries et maladreries, et à divers personnages de l'État, s'élevèrent à huit cent quatre-vingt-treize mille marcs d'argent monnayé (environ 50,000,000 de fr.). Parmi ces legs, il y en avait un de cinquante mille marcs d'argent aux Hospitaliers et aux Templiers, pour entretenir, pendant trois ans, cent chevaliers de plus au service du Saint-Sépulcre.

Les obsèques de ce grand roi furent dignes de la mémoire qu'il laissait. Sa renommée guerrière n'avait été ni vaine, ni stérile; par lui la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois et l'Artois devinrent à jamais partie intégrante de la France. Il était parvenu à comprimer l'esprit turbulent et envahis-

[1] Guillaume le Breton; Le Blanc, *Traité des Monnaies*.

seur des grands vassaux de la couronne; et, en agissant ainsi, il leur avait appris à craindre et à respecter la royauté; en accordant sa protection aux communes, il donna plus de force et de solidité au trône. Depuis Charlemagne, pas un seul souverain n'a doté la France de plus de puissance et de grandeur. Philippe-Auguste n'avait pas voulu que sa valeur ne fût employée qu'à agrandir son royaume, et il s'était croisé pour aller avec Richard Cœur-de-Lion délivrer le saint tombeau. Malgré ses prodiges de courage et ses nombreux faits d'armes en Palestine, il y fut éclipsé par son royal frère en chevalerie, Richard Plantagenet, dont l'ombre faisait tressaillir les chevaux sarrasins. et *qui revenait du combat la cuirasse hérissée de flèches. comme une pelote couverte d'aiguilles.*

Le jour des funérailles du vainqueur de Bouvines, dans le trajet du palais du Louvre, bâti et embelli par lui, jusqu'à la nouvelle basilique de Saint-Denis, merveille créée per Suger[1], ami et ministre de Louis le Gros et de Louis VII, les Français virent pour la première fois, dans une solennité publique, le jeune prince qui était devenu, par la mort de son frère Philippe, l'héritier présomptif de la couronne de Louis VIII.

Ce roi marchait le premier après le cercueil du monarque trépassé, et l'altération de ses traits révélait encore plus sa douleur filiale que ses longs habits de deuil. Près de lui, l'on voyait aussi, vêtus de violet, tous ses enfants en âge de marcher; Louis à leur tête, âgé alors de huit ans. Jean de Brienne, roi de Jérusalem, était venu se joindre au cortége funèbre; on le remarquait près du comte de Boulogne, frère du nouveau roi, et au milieu des princes du sang.

Sur la route, comme dans l'église, parée de deuil comme

[1] Celle qui existe aujourd'hui.

une veuve, je ne sais quel attrait tenait attachés les yeux du peuple sur le fils de Louis et de Blanche de Castille : Dieu laissait-il déjà tomber un rayon de gloire sur la blonde tête de l'enfant? ou sa beauté naturelle fascinait-elle d'elle-même les regards de la foule? Je ne puis le dire; mais toujours est-il que, lorsque grands seigneurs, hauts et puissants barons, bourgeois, artisans et petites gens furent de retour chez eux, tous le vantaient à l'envi. La vue de cet enfant avait jeté des semences d'espérance dans toutes les âmes.

La pierre qui scelle le caveau royal de Saint Denis était à peine retombée sur le cercueil de Philippe, que déjà on attribuait au défunt monarque ces paroles, comme ayant été dites par lui sur son lit de mort :

« Les gens d'Église pousseront mon successeur à guerroyer contre les Albigeois; il perdra sa santé en cette fatale entreprise; il y périra même de mort, et le royaume tombera ès mains de femme et d'enfant. »

Ces paroles, si elles ont été prononcées par le roi mourant, lui étaient inspirées d'en haut, car elles se sont réalisées : heureusement que *la femme* aux mains de laquelle est tombée la régence du royaume, a été la reine Blanche, et que *l'enfant* a été Louis IX, notre plus grand roi.

CHAPITRE III

Le vieux cri français : LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI! qui venait de retentir sous les voûtes de la basilique funèbre, était répété par tout le royaume, et le nouveau roi pour lequel la France demandait maintenant de longs jours, était Louis, huitième du nom.

LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI. « Un double principe politique est renfermé dans cette acclamation de la douleur et de la joie[1] : l'hérédité de la famille souveraine, l'immortalité de l'État. C'est à la loi salique que nous devons, comme nation, une existence dont la durée n'a pas d'exemple dans les annales du monde. Nos pères étaient si convaincus de l'excellence de cette loi, que, dans la crainte de la violer, ils ne reconnurent point immédiatement Philippe de Valois pour successeur de Charles le Bel. A la mort de celui-ci, la monarchie demeura sans monarque. La reine était grosse, elle pouvait porter le roi dans son sein; en attendant on resta soumis à la légitimité inconnue, et le principe gouverna en l'absence de l'homme. »

« Louis VIII, dit l'historien du Haillant, fut bon et ver-

1 Chateaubriand, *Mélanges politiques*.

tueux prince, et si peu de temps roi, qu'il n'a autre surnom, sinon de père du roi saint Louis. »

Du Haillant commet dans ce peu de mots plusieurs erreurs et injustices : Louis VIII fut le fils d'un grand roi, et le père d'un roi plus grand encore; Louis fut surnommé *Cœur-de-Lion*, ou *Lion pacifique*, tout à la fois à cause de son courage et de sa douceur. Son courage, l'Angleterre l'a vu, comme la France a connu sa valeur, sa piété et son amour de la justice.

« Il *choisit* son fils aîné pour lui succéder, laissant à ses autres enfants des apanages; l'accession du premier-né à la couronne n'était pas encore un droit indépendant de la *volonté* paternelle [1]. »

Pour plaire à la France, le fils de Philippe-Auguste avait plus d'un titre à l'amour et au respect de la France : il était brave, pieux et justicier, et de plus époux de Blanche de Castille. Non-seulement le royaume, mais l'Europe entière savaient maintenant ce que valait cette princesse; Philippe-Auguste, bon juge en fait de mérite, la consultait souvent, et plus d'une fois l'appela dans son conseil, où de vieux hommes d'État façonnés aux affaires s'étonnaient de sa sagesse, de son savoir et de la longue portée de ses vues en matières politiques.

Le règne de Louis VIII ne fut en quelque sorte que la continuation de celui de son prédécesseur, dont la gloire se reflétait sur lui. Ce prince n'avait ceint la couronne que depuis quelques mois, lorsque le fils de Jean Sans-Terre, qui avait refusé d'assister à son sacre, le somma d'exécuter un traité passé entre la France et l'Angleterre, le 11 septembre 1216. Cette exigence était de fait une déclaration de guerre; car jamais le baronnage de France n'eût souscrit

[1] *Études historiques*, Chateaubriand.

à la restitution du duché de Normandie, ni à celle des autres domaines arrachés des mains du meurtrier d'Arthur de Bretagne.

La réponse de Louis VIII fut ce qu'elle devait être, la publication pure et simple de l'arrêt de confiscation rendu contre le prince *traictre et félon*, par la cour des pairs qu'avait convoquée Philippe-Auguste [1].

« Légitime possesseur de ses biens, avait ajouté « Louis VIII, je ne refuse point à justifier de mon droit « devant mes barons de France; mais Henri a le pre- « mier lacéré le traité, en tirant, au mépris des conven- « tions, une forte rançon des Français pris à Lincoln : de « plus les libertés d'Angleterre, jurées par ce traité, ne « s'observent nullement. Ainsi je ne cèderai pas un pouce « de terrain *ni la valeur d'un fromage*, de tout ce que « mon père, d'illustre et regrettée mémoire, a confisqué. »

Aux princes il ne faut pas seulement de nobles paroles; il faut qu'ils appuient leurs bien-dires par les armes : c'est ce que fit l'époux de Blanche de Castille. A la tête d'un grand nombre de chevaliers, il partit pour le Poitou et la Saintonge; il établit des garnisons à Niort et à Saint-Jean-d'Angély, et s'avança jusque sous les murs de La Rochelle, où Savary de Mauléon, avec trois cents chevaliers et une multitude de sergents et de soldats, avait juré de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. On devait donc s'attendre à une forte résistance, à des assauts meurtriers, et à un long et périlleux siége.

Louis avait écrit à la reine toutes ces circonstances, et lui avait indiqué le jour où il commencerait l'attaque de cette ville devenue anglaise. Ce jour venu, Blanche de Castille, ainsi que Bérengère, sa nièce, reine de Jérusalem,

[1] Guillaume de Puylaurens, *Vie de Louis VIII*. — *Anonyme*. — *Faits et gestes de Louis VIII*, par de Bray, etc.

et la reine Isemburge, se rendirent pieds nus et processionnellement à Notre-Dame, suivies des enfants de France, pour implorer l'assistance du Seigneur Dieu des armées. Ces prières, secondées par la valeur et les exploits de l'armée française, furent écoutées de Dieu. La Rochelle, bloquée de toutes parts, après trois semaines de siége, se rendit à discrétion.

Louis revint victorieux au Louvre. Grande fut la joie de sa vaillante épouse, de ses jeunes enfants, des bannerets, des gens d'Église, des bourgeois et du peuple, quand le digne fils du vainqueur de Bouvines fit sa rentrée solennelle dans sa bonne ville de Paris, si agrandie, si embellie et ceinte de si belles murailles par son illustre père.

Lui, dont la faible santé avait besoin de repos, ne put cependant demeurer que peu de temps au milieu de sa famille. La guerre venait de se rallumer dans le midi du royaume.

Le jeune Richard Plantagenet, duc de Cornouaille, accompagné de Guillaume Salisbury, son oncle, débarqua inopinément à Bordeaux; Saint-Macaire, place alors importante, fut enlevée de vive force par les Anglais. La ville de La Réole sut leur opposer une invincible barrière. Richard, qui ne comptait pas sur cette résistance, et qui venait d'être averti que Louis Cœur-de-Lion était proche et brûlait du désir de se mesurer avec lui, repartit en toute hâte pour retourner vers Londres, laissant au comte de Salisbury le soin de rallier son armée débandée. Salisbury lui-même fut bientôt forcé de quitter le sol de France, et de suivre le même chemin que venait de prendre son neveu.

Ces batailles et ces guerres contre les Anglais étaient toujours approuvées par l'opinion populaire. Il n'y avait homme de labour à sa charrue, femme de village filant sa quenouille qui ne désirassent, comme les habitants des

bourgs et des villes, que l'Anglais fût chassé une bonne fois du duché d'Aquitaine et de tous les points de France qu'insolemment il regardait comme siens.

Mais il y avait une guerre qui, malgré la vivacité et l'ardeur de la foi du XIIIe siècle, n'obtenait pas le même assentiment : c'était celle contre les Albigeois.

Deux parlements tenus à Paris, l'un le 28 janvier 1226, l'autre le 20 mars de la même année, déclarèrent qu'il serait bon et utile que le roi en personne marchât contre l'hérésie. Louis partit donc, et, en entrant en campagne, il avait, outre les motifs politiques et religieux, un ressentiment qui lui était personnel. Il lui tardait de venger le meurtre d'un ami, d'un parent, de Guillaume de Baux, prince d'Orange, écorché vif et coupé en pièces par des Avignonais, dévoués ouvertement aux intérêts albigeois. A Montpensier, une des haltes du voyage, Louis, pressentant que de longs jours ne lui étaient probablement pas réservés, fit son testament, puis se hâta d'arriver en face d'Avignon, où tout était préparé pour une longue et vigoureuse résistance.

A peine le monarque français avait-il planté sa tente royale sous les murailles de la ville, que plusieurs poëtes d'alors avaient surnommée *l'Orientale* à cause de ses monuments, que des propositions de reddition de la place lui furent faites; mais Louis, ayant acquis la preuve que sous ses propositions pacifiques était caché un piége, s'écria devant ses barons et ses soldats : « Je jure, par la mémoire de mon père, que, dussé-je demeurer trois ans autour de ces remparts, je ne départirai du champ où flotte mon pavillon. »

Les assauts furent nombreux; de part et d'autre l'acharnement et les exploits furent grands. Après une longue et désastreuse résistance, après de cruelles maladies qui déci-

mèrent indistinctement les assiégeants et les assiégés, la ville se rendit et ouvrit ses portes au vainqueur.

Ce boulevard du Languedoc emporté, la province sans défense s'empressa de reconnaître l'autorité du roi de France. Louis voulait poursuivre ses succès et aller mettre le siége devant Toulouse ; mais l'abandon d'un des plus grands vassaux de la couronne, de Thibaud, comte de Champagne, lui fit à grand regret reprendre le chemin de Paris. Il aurait voulu en finir avec les Albigeois comme il avait fait avec les Anglais.

Sur sa route, il s'arrêta au château de Montpensier, où il était déjà descendu en allant assiéger et prendre Avignon. Là il avait eu comme un pressentiment de sa fin prochaine ; là il devait mourir.

Le château de Montpensier appartenait, à cette époque, à Guichard IV et à son épouse Catherine, dauphine d'Auvergne : l'un et l'autre prodiguèrent à leur royal hôte les soins les plus empressés et les plus assidus. Le mal qui l'avait atteint (la dyssenterie) ne faisant qu'augmenter, le fils de Philippe-Auguste vit et envisagea avec sang-froid le danger dans lequel il se trouvait, et fit approcher le chancelier Guérin et plusieurs évêques et bannerets qui l'avaient suivi dans son expédition. Quand ils furent tous autour de son lit, se soulevant avec peine, tant il était déjà affaibli par les progrès du mal, il leur dit :

« Féaux amis, j'attends de vous une nouvelle preuve de votre fidélité. Jurez, entre mes mains défaillantes, d'obéir au prince du royaume, de vous rendre près de lui, et de le faire couronner aussitôt que j'aurai passé de vie à trépas. Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, Louis venait à mourir, jurez-moi d'agir de même à l'égard de Jean, son frère. »

Au nom des princes, des prélats et des barons, tous vivement émus du spectacle qu'ils avaient devant les yeux,

des paroles qu'ils venaient d'entendre et du serment qu'ils venaient de prêter devant Dieu et devant leur maître et seigneur agonisant, Matthieu de Montmorency (désigné pour avoir la garde de l'héritier de la couronne) jura de soutenir, envers et contre tous, les droits de Louis, et de répandre pour lui jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Après avoir reçu ce serment, Louis VIII dicta un second testament, par lequel il désignait son fils aîné comme unique possesseur des domaines royaux[1] laissés par Philippe-Auguste, ainsi que du trésor déposé dans la maîtresse tour du château du Louvre.

« De ses onze enfants[2], six seulement vivaient encore : Jean, son second fils, portait déjà le titre de comte du Maine et d'Anjou; le comté d'Artois formait l'apanage du troisième; Alphonse, le quatrième, se trouvait désigné comme futur suzerain du Poitou et de l'Auvergne. Louis destinait Charles, le cinquième, à l'Église; et Isabelle de France était comprise dans l'héritage paternel pour une somme de vingt mille livres (environ 340,000 francs).

« Le monarque consacrait ses pierreries à la fondation d'une église *en l'honneur et révérence de* MADAME LA VIERGE MARIE.

« Il donnait pour douaire « à sa très chière espouse et compaigne, son illustre royne Blanche, » les fiefs et villes de Corbeil, Meulan, Melun, Dourdan, la baronnie d'Estampes et trente mille livres en argent monnayé (510,000 fr.). Ses exécuteurs testamentaires étaient le chancelier Guérin, les évêques de Paris et de Chartres, et l'abbé de Saint-Victor. »

Dans toutes ces dispositions, le roi mourant ne déclarait

1 *Faits et gestes de Louis VIII*, par de Bray.

2 *Histoire de saint Louis*, par le marquis de Villeneuve-Trans.

pas expressément Blanche de Castille régente du royaume pendant la minorité de son fils; peut-être croyait-il avoir encore le temps de dicter un acte formel qui réglât tout à cet égard. Comme tant d'autres moribonds, le roi s'était abusé; la mort, *dont la barrière du Louvre ne défend pas les rois*, ne lui accorda pas le répit sur lequel il avait peut-être compté: elle l'enleva à son royaume le 8 novembre 1226, après un règne de trois ans, et avant qu'il eût atteint sa quarantième année.

Les télégraphes, la vapeur, les chemins de fer, ont, pour ainsi dire, donné de nos jours des ailes à toutes choses. A l'aide de ces inventions, le bien et le mal, la joie et la douleur, ont pris la rapidité des flèches et du vol des oiseaux. Au XIIIe siècle, en France, comme partout, il n'en était pas de même; les communications étaient rares et lentes. Cette absence de voies directes allongeait bien plus toutes les distances, et, dans ce temps-là, les *nouvelles* n'allaient guère plus vite que les voyageurs.

Ainsi, au Louvre, on savait que le roi de France s'était arrêté à Montpensier; mais le messager chargé d'apporter à Paris la notification de la mort du monarque, n'y était pas encore arrivé huit jours après ce grand événement.

Louis avait écrit de Montpensier à la reine, et dans cette lettre avait fixé le jour de son retour dans la capitale. Ce jour-là venu, Blanche de Castille était sortie du Louvre, montée sur une haquenée magnifiquement caparaçonnée; auprès de la reine chevauchait avec grâce le jeune prince Louis; dans une litière, ses frères et sa sœur suivaient à quelque distance, escortés par les officiers de la maison royale: tous allaient ainsi allégrement à la rencontre du roi.

Quand ce cortége fut en dehors des murs de Paris, Louis de France, voulant être le premier à embrasser son père, hâta l'allure de son cheval, et, avec la permission de la

reine, la laissa bientôt loin derrière lui ; son gouverneur et quelques chevaliers le suivirent. Sa mère souriait à cette impatience filiale, quand tout à coup on vit le jeune prince et son oncle revenir. Hélas! ils n'avaient fait que courir au-devant du malheur! A quelque distance, ils avaient rencontré le chancelier chargé de la fatale nouvelle, et qui, ayant reconnu le fils aîné de Louis VIII, dont il venait de recevoir le dernier soupir, avait mis pied à terre, et, fléchissant le genou, avait salué le noble adolescent du titre de roi. A ce mot, d'abondantes larmes s'étaient échappées des yeux du jeune prince.

A la pâleur, aux yeux rougis de son fils, à la consternation répandue sur tous les visages des chevaliers qui revenaient vers elle, Blanche de Castille connut tout de suite le malheur qui la frappait. Femme aimante, épouse tendre et n'ayant jamais eu que des jours de paix, d'union et de bon accord avec le prince dont elle avait partagé le trône, elle pleura sincèrement, amèrement son royal époux. La piété du prince que Dieu venait d'appeler au céleste royaume, la foi vive qu'elle gardait elle-même en son âme comme un baume pour toutes les douleurs, adoucirent seules les regrets de la veuve chrétienne.

Dans sa première entrevue avec la reine, le chancelier lui remit un écrit que le roi avait dicté sur son lit de mort, et dont voici la teneur :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, aux amés et féaux qui verront ces présentes, salut et dilection.

« Vous saurez qu'accablé de grave maladie, et craignant qu'il n'arrive des malheurs et des troubles en notre royaume, nous avons adjuré les barons et les prélats qui étaient autour de nous, par la fidélité qu'ils nous devaient ; et ils nous ont promis que le plus tôt qu'ils pourraient, si Dieu disposait de nous, ils rendraient hommage à notre

fils comme à leur seigneur et roi, et qu'ils s'efforceraient, autant que cela leur serait possible, de le faire couronner. Comme ils ont prêté serment avec une volonté spontanée, nous désirons que tous nos hommes en fassent de même, et qu'ils se rendent au jour indiqué pour le couronnement. »

Le 15 novembre 1226, les funérailles furent célébrées avec grande solennité et magnificence. Le comte de Boulogne, ayant conduit son royal neveu auprès du cercueil du roi mort, se prosterna et pleura longtemps avec le jeune roi sur les restes de son frère.

Peu de jours après les pompes de la tombe, la femme forte, mère de Louis IX, rassembla le conseil; elle venait d'y adjoindre le duc de Bretagne, le connétable et le cardinal-légat de Rome, témoins de la mort du dernier roi, et qui l'avaient entendu dicter ses dernières volontés. Dans ce conseil, il fut arrêté que des copies de l'acte qui spécifiait formellement ces volontés, seraient envoyées à tous les grands vassaux et bannerets, et que l'on y joindrait la lettre suivante, revêtue du sceau de l'archevêque de Sens et des évêques de Soissons et de Chartres.

« Sachez, chiers sires, que nous étions présents en l'ab-
« baye de Montpensier, lorsque l'illustre et très chier sei-
« gneur, notre roy Loys, s'est trouvé malade; à son lit de
« mort, il a déclaré, avec liberté d'esprit, que son fils aîné
« et successeur, comme les autres rejetons encore enfants,
« seroient placés sous la tutelle de notre dame Blanche,
« leur mère, jusqu'à ce qu'ils parviennent à l'âge légi-
« time; et, comme le roy seigneur a dit ces mots devant
« nous, nous l'attestons de notre scel. »

Voilà donc une femme et un enfant à la tête d'un royaume que l'Europe regarde toujours comme un de ces

points de la terre d'où sortent les grands événements qui remuent le monde. Et dans quel moment la puissance tombe-t-elle aux mains de la veuve de Louis VIII!

En 1226, l'Allemagne, ordinairement pays de sagesse et de repos, était sourdement agitée; et ce qui avait éveillé ce trouble, c'étaient les divisions de l'empereur et de Rome. D'un autre côté, par delà les Pyrénées, les rois d'Aragon, de Castille et de Navarre, sans cesse occupés à repousser les attaques des Maures, étaient dans l'impossibilité d'appuyer de leurs forces la nouvelle régente de France. Henri III, d'Angleterre, était bien lié pour trois ans encore par un traité solennel; mais l'expérience du passé n'apprenait-elle pas à la France que la foi anglaise observe peu les traités, quand il y a intérêt et avantage à les rompre? De ce côté-ci des monts, le comte de Toulouse n'avait-il pas, pour le tenir constamment en haleine, le terrible Simon de Montfort?

On le voit, Blanche devait peu compter sur l'appui du dehors; aussi, en pesant tout, en étudiant les différentes cours qui pouvaient lui être favorables ou hostiles, elle se convainquit de plus en plus qu'il n'y avait qu'une seule puissance dans laquelle elle devait mettre une confiance illimitée, et c'était celle de Dieu : en lui et en son bon droit elle puisait sa force et son espérance. C'est de là que venait la fermeté toute virile de cette princesse, *laquelle prinst couraige d'homme en cueur de femme.*

Pendant que, sur divers points de l'Europe, des intérêts divers s'agitaient et se croisaient, Blanche, préoccupée de l'avenir de son fils, auquel se rattachaient le bonheur, la prospérité et la gloire de la France, ne perdait pas un instant pour réunir à Reims les grands vassaux de la couronne; avec la double sollicitude de reine et de mère, elle hâtait de tous ses vœux la journée du couronnement de Louis IX.

Déjà le jeune roi, avant d'aller s'agenouiller dans le sanctuaire de Saint-Remi, avait reçu de son oncle, le comte de Boulogne, l'éperon d'or et la ceinture de chevalier.

C'était là un bon et salutaire usage; il était bien d'enseigner au prince qui devait porter la couronne les nobles maximes et devoirs de la chevalerie. Dans cette religion créée par les hommes, comme dans le christianisme créé par Dieu, il y avait de grands et sublimes enseignements. La vie d'un vrai chevalier était toute d'abnégation et de courage : la chevalerie, c'était la charité armée ; il était donc bon d'y agréger les rois. Car celui qui ceint le diadème, comme celui qui porte le heaume, n'est-il pas obligé de vivre bien plus pour les autres que pour lui-même? Si le trône est si haut placé, n'est-ce pas pour que celui qui a droit de s'y asseoir voie mieux toute la grande famille que Dieu lui a donnée à gouverner, et puisse connaître ceux qui sont mal à l'aise, que l'on froisse et qui se plaignent?

Le chevalier est marié à son épée; le jour, il la porte avec orgueil à son côté; la nuit il l'append au chevet de son lit; et, après sa mort, on la couche avec lui dans sa tombe. Le roi qui comprend bien la royauté, ne doit guère plus se séparer de l'épée qu'il a reçue à son sacre, que du sceptre et de la main de justice qui lui ont été remis en même temps. Le monarque n'a pas seulement le long manteau de pourpre, il revêt aussi l'armure de fer, et alors il faut que le glaive royal brille au soleil : signe d'espérance pour les bons, signe de terreur pour les ennemis du peuple!

C'était donc une bonne préparation à la grande solennité du couronnement, que d'avoir conféré au jeune Louis IX l'ordre chevaleresque de l'Étoile.

Le collier de cet ordre [1] était formé de trois chaînes en-

[1] *Histoire de saint Louis*. Villeneuve-Trans.

trelacées de roses d'or émaillées de blanc et de rouge; l'astre aux cinq rayons y était suspendu, avec la devise:

MONSTRANT REGIBUS ASTRA VIAM.

Pendant que l'antique cité de Reims faisait les préparatifs du couronnement, les ennemis de Blanche de Castille intriguaient contre elle et contre son fils. A l'égard du jeune roi, la jalousie restait silencieuse; mais envers la régente, il n'en était pas de même; elle parlait haut et irrévérencieusement. A la reine irréprochable, à la pieuse veuve de Louis VIII, on prêtait de graves torts de conduite. Forte de sa belle et pure conscience, la mère du jeune roi ne se décourageait pas; elle savait bien d'où provenaient les injures qu'on lui jetait, et dans quel but on lui suscitait tant d'obstacles; beaucoup de grands vassaux et de hauts barons avaient gardé rancune à Philippe-Auguste, aïeul du roi mineur, et s'étaient dit entre eux: « Pendant que le pouvoir royal est aux mains d'un enfant et d'une femme, liguons-nous pour reprendre les fiefs et les droits dont nous avons été dépossédés par le père de Louis VIII; rentrons dans nos domaines si despotiquement usurpés. »

Malgré leurs conciliabules, leurs efforts et leur ligue, ce n'était pas pendant qu'une femme forte, qu'une reine comme Blanche de Castille tiendrait les rênes de l'État, que l'œuvre de Philippe-Auguste courait la chance d'être défaite. L'habile régente savait trop bien toute la force, toute la solidité que ce grand roi avait ajoutées au trône de France, pour ne pas marcher dans les mêmes voies que lui, et pour ne pas chercher à maintenir tout ce qu'il avait établi. A l'invitation qu'elle avait faite à Pierre Mauclerc et au comte de la Marche de se rendre à Reims pour le couronnement de son fils, elle n'ignorait pas qu'ils avaient répondu: *Reims ne nous verra dans son église que lorsque nous*

serons satisfaits sur tous nos griefs, et elle faisait surveiller les mécontents sans se détourner un seul instant du but qu'elle avait résolu d'atteindre, le couronnement prompt et solennel du roi mineur. Aussi, ni les calomnies, ni les intrigues ne l'arrêtèrent; elle partit du Louvre pour Soissons.

Là elle vit arriver à elle plusieurs des hommes puissants qui s'étaient d'abord vivement prononcés contre la régence dont elle s'était saisie. Son habile sagesse les avait vaincus, et maintenant ils lui payaient cette redevance de confiance et de respect que la droiture et la loyauté finissent toujours par obtenir.

Philippe, comte de Boulogne, surnommé Hurepel (*poil de hure*), fut un des premiers à se rendre auprès du jeune roi et de sa mère, bien que de hauts barons eussent voulu lui faire considérer comme une insulte personnelle *la régence confiée à Espagnole, à femme d'estrange nation.*

Un des plus puissants vassaux de la couronne, qui s'était fait un renom de galanterie et de gloire, de légèreté et de talent, Thibaud V, comte de Champagne, portant tour à tour le heaume couronné de prince et de chevalier, et le chaperon de fleurs de troubadour et de poëte, s'apprêtait aussi à partir pour Reims, où il devait déployer une magnificence sans pareille; mais sur la renommée que s'était faite le comte de Champagne il y avait plusieurs taches; il avait discourtoisement et nuitamment abandonné le camp devant Avignon, alors que son suzerain, le roi Louis VIII, faisait le siége de cette ville. A la mort soudaine de ce prince, beaucoup de voix avaient même accusé Thibaud de l'avoir empoisonné.

Cette accusation ne fut pas assez victorieusement repoussée par le prince dont elle stigmatisait le nom; car, lorsque l'on vit arriver en la vieille cité de Reims les hommes du

comte de Champagne pour lui chercher un palais convenable à ses habitudes de luxe et de splendeur, le prévôt de la ville vint dire aux chevaliers et sergents du comte Thibaud : « Messires, vous déclare de la part de madame la régente et du roi, que si déployez ici vos bannières et harnois, ils seront lacérés et jetés vilainement hors des remparts. » Pour que la régente en fût venue à faire signifier une telle menace à un vassal aussi puissant que le comte de Champagne, il fallait qu'à ses yeux la renommée de Thibaud fût ternie par quelque grande faute.

Le comte était en route et chevauchait vers Reims, quand ses chevaliers lui redirent de quel affront ils avaient été menacés, et comment, *pour sauver sa bannière de honte et de déshonneur,* ils avaient été réduits à ne pas la déployer. A ces mots, le prince entra dans un violent accès de colère et jura qu'il se vengerait avec éclat; mais, avec un caractère comme le sien, si l'on ne devait pas compter sur une longue amitié, il ne fallait pas non plus redouter une profonde et durable rancune : nous le verrons plus tard un des plus ardents à soutenir la cause du roi.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis que le caveau de Saint-Denis avait refermé sa porte de fer sur le cercueil de Louis VIII, que déjà la royale basilique de Reims ouvrait les siennes aux princes, aux barons, aux prélats, aux hommes d'armes, aux bourgeois et au peuple qui affluaient de toutes parts pour assister au sacre du petit-fils de Philippe-Auguste.

Blanche, toujours convaincue que pour bien gouverner il fallait d'abord se placer sous la protection du Ciel, et mettre Dieu pour soi, n'avait pas perdu un seul instant; sa foi, sa piété, son amour maternel lui avaient fait surmonter tous les obstacles pour amener si promptement le jour où la couronne de Clovis serait mise sur le jeune front de son fils.

Le 30 novembre 1226, Louis IX et sa mère firent leur entrée solennelle à Reims; la mort si rapprochée du feu roi, le deuil de la veuve et du fils répandirent un reflet de tristesse sur cette journée; la joie populaire se contraignit et fit silence devant leurs justes regrets.

Le lendemain, premier dimanche de l'Avent, suivant le cérémonial, l'archevêque et les chanoines allèrent processionnellement au palais où le prince demeurait; ils frappèrent à la porte de la chambre où il avait passé la nuit. La porte restant close, des officiers de la couronne qui avaient veillé autour de la couche royale demandèrent :

« Qui venez-vous chercher?

— Celui que Dieu a choisi pour régner sur nous, » répondit l'archevêque.

Cette demande et cette réponse furent faites trois fois; à la troisième, la porte s'ouvrit, et le prélat, suivi de douze dignitaires de l'Église, entra dans la chambre royale. Ils trouvèrent le prince couché sur son lit de parade, revêtu de la camisole, ou de la tunique du sacre, ouverte aux neuf endroits où devaient se faire les onctions; quand il fut debout, et pendant que le clergé à genoux récitait les prières d'usage, on mit au successeur de Clovis et de Charlemagne une longue robe d'étoffe d'argent, et l'on plaça sur sa tête, en attendant la couronne, qu'il ne devait recevoir qu'en face de l'autel, une toque de velours noir, ceinte d'un bandeau de diamants et surmontée d'une haute plume blanche.

Ainsi paré, et soutenu sous les bras par deux évêques, le fils de Louis VIII et de Blanche de Castille se rendit à la cathédrale, où un magnifique trône lui avait été élevé dans le sanctuaire; de droite et de gauche de ce trône, étaient les bancs des pairs, des princes, bannerets et grands officiers de la couronne. La place de chacun de ces illustres Français était marquée par son gonfanon à écu blasonné.

Le siége royal, recouvert d'un drap écarlate, était surmonté d'un dais de velours semé de fleurs de lis et garni de franges d'or.

Dans le sanctuaire, et dans la nef, toute parée de tapisseries de haute lisse représentant des sujets sacrés, on remarquait bien des places vides : c'étaient celles des barons qui avaient fait défaut. De tous les grands vassaux, Hugues IV, duc de Bourgogne, qui n'avait que deux ans de plus que le roi que l'on allait sacrer, se trouvait seul à Reims. La Normandie, l'Aquitaine, le comté de Toulouse, le Poitou n'y étaient pas représentés, et les grands fiefs de Champagne, de Flandre et de Bretagne ne l'étaient que par les trois épouses de ces suzerains[1]. Alix de Thouars ne s'était rendue au sacre qu'en désobéissant à Pierre Mauclerc, et la présence des deux autres comtesses occasionna un incident imprévu. Jeanne de Hainaut, entourée de chevaliers flamands, éleva la prétention de porter à la cérémonie la vieille *joyeuse*, ou épée de saint Pierre, donnée par Léon III à Charlemagne ; elle se fondait sur le droit immémorial des comtes de Flandre, en l'absence du grand sénéchal ; mais, à son tour, Agnès de Beaujeu réclama cet honneur en vertu du titre héréditaire de son époux, dont elle occupait la place. Blanche de Castille, de l'avis des barons, trancha la difficulté, et l'épée du sacre fut confiée au comte de Boulogne.

De toutes manières, l'épée du grand empereur était lourde et difficile à porter, et cependant le jeune roi la tint ferme et haute, dès qu'elle eut été remise en ses mains ; en sa personne s'unissaient alors la grâce de l'adolescence à la majesté d'un roi, la fierté chevaleresque à l'humilité chrétienne ; et tous les cœurs battirent d'amour et d'enthousiasme lorsque, revêtu du manteau royal, il descendit du

1 *Histoire de saint Louis*, par Villeneuve-Trans.

trône pour aller au pied de l'autel recevoir la couronne de l'évêque officiant, Jacques de Bazoches. Les pairs mirent la main à cette belle couronne de France et la soutinrent, pendant quelques instants, au-dessus de la tête du petit-fils de Philippe-Auguste. Ainsi la chevalerie et l'honneur, les hommes des champs de bataille, ceux dont l'épée avait brillé au soleil de l'Idumée, dans les plaines de Tibériade, d'Ascalon et de Jérusalem, les compagnons d'armes de Philippe-Auguste à Bouvines, et de Louis Cœur-de-Lion en Angleterre, se joignaient aux prêtres du Seigneur pour placer le diadème sur le front du successeur de Clovis.

A ce moment grandement solennel, mille et mille cris s'échappèrent du fond de toutes les âmes, et, montant ensemble vers la voûte, comme une seule et puissante voix, semblaient vouloir la fendre pour arriver plus vite au ciel. *Noël! Noël!* répétaient toutes les bouches, *que Dieu doinet bonne et longue vie au roi!*

Dans les serments que les rois de notre vieille monarchie prêtaient à la cérémonie de leur sacre, ils juraient toujours, en face du tabernacle du Dieu vivant, du Seigneur des seigneurs, qui juge les puissances de la terre, de gouverner le peuple avec paternité et justice, de protéger le faible, de secourir le pauvre, de délivrer l'opprimé, et de prendre en main contre l'hérésie la défense de notre sainte religion.

Quoique bien jeune encore, le fils de la pieuse reine Blanche, quand il prêta le serment du sacre devant Dieu, devant les pairs de son royaume, les évêques, les magistrats et les représentants de la nation, connaissait toute l'étendue des grands engagements qu'il prenait dans cette solennelle journée; et quand l'âge de gouverner lui fut venu, il prouva par sa conduite qu'il n'avait rien oublié de ce qu'il avait juré.

Tenir ses serments, ce n'est que faire strictement son

devoir, et cela ne devrait pas mériter d'être cité comme éloge dans la vie d'un homme de bien; car, en conscience, on ne peut faire autrement. Se parjurer, c'est manquer à une parole d'honneur donnée à Dieu devant les hommes.

Le christianisme, qui connaît le cœur humain, qui en sait toute l'inconstance et toute la versatilité, avait donné à l'acte du serment tout ce qu'il y a de plus imposant; c'était sur l'Évangile, sur la croix, sur les plus saintes reliques, quelquefois même sur l'hostie consacrée, que l'on jurait sa foi! Aux moyens les plus puissants pour lier notre fragilité et fixer nos inconstances la religion avait cru devoir recourir, afin de graver dans notre âme, d'une manière ineffaçable, le souvenir de l'engagement pris envers Dieu et les hommes.

CHAPITRE IV

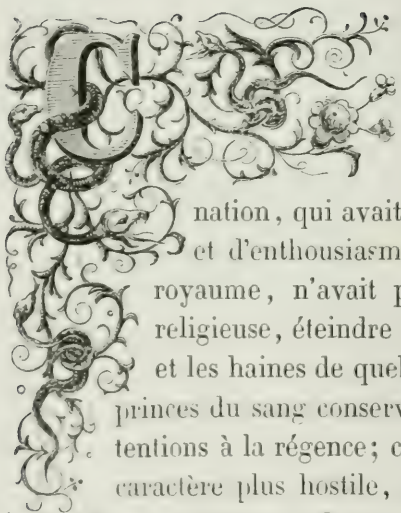

ETTE cérémonie si belle et si imposante du sacre, cette sorte de mariage et d'union indissoluble entre le monarque et la nation, qui avait été vue avec tant de joie et d'enthousiasme par la partie fidèle du royaume, n'avait pu, malgré son autorité religieuse, éteindre les jalousies, les rancunes et les haines de quelques grands vassaux. Les princes du sang conservaient toujours leurs prétentions à la régence; ces prétentions prirent un caractère plus hostile, quand ils virent Blanche de Castille accorder sa confiance au légat du pape, au cardinal de Saint-Ange, Italien d'un caractère insinuant et souple, d'une ambition tout enveloppée de formes douces et agréables, et d'un esprit plus mondain que religieux.

Pierre Mauclerc de Bretagne et Thibaud de Champagne, dont les gonfanons ne s'étaient point montrés à la cérémonie du sacre, étaient les plus ardents parmi les ennemis de la régente, et faisaient crier à leurs partisans : *A bas la reine castillane et le ministre italien!*

Le premier de ces deux redoutables adversaires, Pierre Mauclerc, était renommé par la turbulence et l'inconstance de son caractère; jaloux, emporté, quelquefois intrépide, toujours intrigant, il était habile à nuire et à brouiller; et, en voyant toute la peine qu'il se donnait pour faire régner le désordre, on aurait pu croire qu'il avait dit, comme le satan de Milton : « Mal, sois mon unique bien » (*Evil, be my only good*).

Le second des antagonistes armés de Blanche de Castille n'était qu'à moitié ennemi; sans l'affront fait à sa bannière, il ne serait point entré dans la ligue formée par le prince breton; mais ce qui s'était passé à Reims l'avait blessé si profondément, que, malgré sa légèreté habituelle, il en souffrait encore.

Par la situation de ses domaines, le comte de Champagne était le plus gênant des ennemis de la régente; ses États touchaient presque à Paris, et, maître de Meaux et de la Brie, il disposait en quelque sorte des approvisionnements de la capitale du royaume.

Hugues IV, duc de Bourgogne, que son extrême jeunesse rendait facile à circonvenir, fut entraîné dans la ligue des grands vassaux; et ce prince, que l'âge n'avait pu encore rendre ambitieux, se déclara contre le roi mineur.

Le caractère ferme de la régente ne faillit point devant cette puissante coalition; ne voulant la combattre avec les armes qu'à la dernière extrémité, elle appliqua son esprit à bien étudier, à bien connaître les princes qui s'étaient fait ses ennemis. Pour être vaincus, les hommes n'ont pas besoin que l'on tire l'épée contre eux; ils ont au dedans d'eux-mêmes leurs passions; et en flattant ces passions, on devient maître de celui qui les porte dans son sein. Avec cette finesse de femme qui ne nuit point au génie, Blanche avait découvert le chemin du cœur de ses plus redoutables adversaires.

Ainsi, à Pierre Mauclerc qui aimait l'argent, elle offrit dix mille livres (170,000 fr.) sur le trésor du Temple. Au comte de Flandre, depuis si longtemps détenu dans la tour du Louvre, elle rendit la liberté en n'exigeant de lui que la moitié du prix de sa rançon. Dès le jour de sa délivrance, Ferrand devint un de ses plus chaleureux champions. Au duc de Bourgogne, dont la jeune âme s'ouvrait encore à tous les nobles sentiments, elle témoigna tant de confiance, qu'il devint honteux de sa courte défection, et revint franchement à elle et à la cause de son royal fils. A Hubert de Burg, elle donna trois mille marcs d'argent (150,000 fr.), pour qu'il détournât Henri III de la disposition qu'il avait à se joindre à ses ennemis. Des victoires sanglantes remportées sur des champs de bataille n'auraient pas aussi promptement amené au roi mineur de puissants appuis.

Quand ces chefs rentraient dans le devoir, ils reconnaissaient le fils de Louis VIII comme leur légitime souverain, et la reine Blanche de Castille comme régente du royaume.

Un haut et puissant baron, parent de Philippe-Auguste, Enguerrand III, sire de Coucy, malgré la soumission des grands vassaux de la couronne, ne voulut pas reconnaître ce qu'ils reconnaissaient; et, dans son château, imprenable forteresse, dans sa tour de Coucy, que l'on comparait à la *maîtresse tour du Louvre* pour sa hauteur et sa force, il s'obstina à ne pas courber le front devant le royal enfant qui avait été sacré et couronné à Reims.

L'acharnement de plusieurs hauts barons contre *l'étrangère qui s'était emparée de la régence*, avait pris un tel degré de haine, que les plus hostiles proposèrent aux princes du sang d'appuyer celui d'entre eux qui mettrait la main sur la couronne du fils de Blanche et de Louis VIII; mais les proches parents du jeune roi ayant tous reculé devant l'idée d'une usurpation, un certain nombre *de ces*

puissants mécontents de haute baronnie[1] résolurent d'appeler au trône un grand seigneur comme eux ; et leur choix tomba sur Enguerrand de Coucy.

On a prétendu que, derrière les épaisses et hautes murailles de son château, après de mystérieux conciliabules, le couronnement d'Enguerrand eut lieu, et qu'un orfévre de Paris fournit le diadème que les hauts barons mirent alors sur la tête de leur égal, qu'ils venaient d'élire roi.

« Hâtons-nous de le dire[2], il n'existe aucun acte émané de ce règne éphémère. Nulle garantie historique ne vient non plus donner du poids à ces faits, démentis en quelque sorte par la célèbre devise du haut baron :

NE SUIS ROI, NI COMTE AUSSI,
SUIS LE SIRE DE COUCY.

« Si Enguerrand fut un moment coupable de sacrifier sa glorieuse renommée à un mouvement de fol orgueil, une mort funeste ne tarda pas à lui faire expier sa passagère félonie. Traversant à gué une petite rivière, son destrier s'effraie, le renverse sur son épée sortie du fourreau, et le sire de Coucy expire, enferré jusqu'à la garde. »

Pierre Mauclerc, ne pouvant se dépouiller de son inconstance et de son habitude de troubles et de désordres, oublia bientôt les promesses, les serments qu'il avait faits à Blanche lorsqu'elle l'avait aidé à réparer le mauvais état de ses finances, et, de concert avec Hugues de Lusignan, forma le complot d'enlever le jeune roi, *non pour lui mal faire, mais pour le séparer de sa mère.*

C'était à un rendez-vous de chasse, à quelques lieues de Paris, entre Étampes et Corbeil, que le coup devait avoir lieu, et tout était préparé à cet effet, quand Thibaud,

[1] Mézeray, *Abrégé chronologique*, ou *Extrait de l'Histoire de France.*
[2] *Histoire de saint Louis*, par le marquis de Villeneuve-Trans.

comte de Champagne, ayant eu connaissance de la nouvelle félonie de Pierre Mauclerc, arriva à la tête de trois cents chevaliers, mit en fuite les conspirateurs, mena le petit-fils de Philippe-Auguste à Montlhéry, et se jeta avec lui dans une forteresse dont une haute tour se voit encore aujourd'hui; elle date de l'an 1005, et s'élève sur une colline imposante, dominant une forêt toute semée de roches de granit. Thibaut File-Étoupe, forestier du roi Robert, la bâtit; on l'aperçoit de sept lieues de distance. Philippe Ier devint possesseur de cette forteresse au mariage de Louis le Gros; et de là il écrivit à son fils en 1104 :

« Biau fils, garde bien ceste tour, qui m'a tant travaillé qu'en suis du tout envieilli, à combattre et assaillir. »

La reine régente, ayant appris le danger qu'avait couru le roi, était partie en grande hâte de Paris, et peu d'heures après arrivait à Montlhéry : ni la force de ce château, ni la valeur des chevaliers qui avaient empêché son fils de tomber entre les mains de Pierre Mauclerc et de Hugues de Lusignan, ne purent rassurer son amour maternel; elle descendit avec lui dans les profondeurs d'un immense souterrain, à l'extrémité duquel une porte s'ouvrait sur la campagne, bien loin des murailles crénelées.

Si parmi les grands vassaux et les hauts barons Blanche de Castille et le jeune Louis IX comptaient des ennemis que l'ambition de ces hommes puissants leur avait suscités, dans la bourgeoisie et dans le peuple de Paris il n'en était pas de même; là, la pieuse et vaillante régente et le royal adolescent étaient aimés et adorés. Aussi, à la première nouvelle de l'odieuse tentative des comtes de Bretagne et de Poitou, la population entière de la grande ville se leva : grands et petits, riches et pauvres, nobles et artisans sortirent ensemble de l'enceinte fortifiée, bâtie par Philippe-Auguste, pour aller à Montlhéry chercher son petit-fils, et

le ramener dans la capitale. Jamais plus touchant enthousiasme pour la monarchie n'avait encore éclaté en France. L'élan des Parisiens fut ressenti spontanément dans les campagnes; entre Paris et Montlhéry, pas une petite ville, pas un bourg, pas un village, pas un hameau, pas une ferme où il restât un habitant; tout demeurait vide : jeunes hommes, vieillards, femmes et enfants avaient voulu courir au-devant du jeune roi. Dans cette armée populaire et improvisée, la faux et la fourche se voyaient à côté des piques, des hallebardes et des lances, et les bannières des églises auprès des guidons et des étendards des hommes d'armes.

De cette belle journée Louis IX, en prenant de l'âge, ne perdit jamais le souvenir; et quand, pour se délasser et pour respirer un air pur, il sortait de Paris, chevauchant avec des chevaliers de sa cour, il aimait à prendre le chemin de Montlhéry; il se rappelait d'avoir vu cette route bordée de deux haies de Français fidèles, qui avaient crié à son passage : *Dieu doinct bonne vie et longue au roi et le garde de ses ennemis;* et il n'avait pu oublier ce qu'en ce jour de bonheur, sa mère lui avait dit en pleurant de joie : *Enfant, ne faut mie perdre souvenance de Dieu qui vous a délivré de la main des méchants, et de l'amour de ce bon peuple qui s'est armé pour vous.*

Si jusqu'à cette époque la conduite du comte de Champagne avait été digne de blâme, la loyauté qu'il montra en déjouant le complot de Hugues de Lusignan et du comte de Bretagne, en empêchant courageusement le roi de France de tomber entre leurs mains, rehausse sa place dans l'histoire. Quand un grand service survient, il faut perdre rancune des fautes antérieures; on peut se souvenir, mais on doit pardonner.

Des écrivains ont avancé que c'est à l'amour que Thibaud ressentait pour Blanche de Castille qu'il faut attribuer la

conduite loyale qu'il tint en cette circonstance : je le crois; un amour pur (et celui qu'inspirait la pieuse veuve de Louis VIII ne pouvait être que tel) doit inspirer de généreuses pensées et faire accomplir de grandes résolutions.

En agissant comme il venait de le faire, Thibaud méritait l'estime de la reine régente et la gratitude du roi; car il se faisait des ennemis irréconciliables dans les complices de ses déloyautés passées. Mauclerc et le comte du Poitou ont juré de se venger du prince qui a été si souvent avec eux et pour eux, et dont une des circonstances naturelles à son caractère a déjoué leur hardi complot. Si le comte de Champagne est *ondoyant* et versatile dans ses sentiments, eux feront preuve de persistance dans leur guerre à la régente; le jeune roi a échappé à l'embûche qu'ils lui avaient tendue, mais l'*étrangère* ne pourra vaincre la nouvelle ligue qu'ils ont formée contre elle, et Thibaud, qui vient de s'attacher à sa fortune, sera dépossédé de ses États, comme elle de son pouvoir. Telles étaient les espérances de Hugues de Lusignan et de Pierre Mauclerc; et, pour appuyer cet espoir, Henri III d'Angleterre venait d'arriver à Nantes, où il tenait cour plénière, *et festoyait à l'envi les barons du duc de Bretaigne*. Pendant que ces fêtes avaient lieu dans la ville de Mauclerc, Philippe Hurepel (ou Hurepoil) doublait les défenses de ses places fortes et exhaussait les remparts de Boulogne et de Calais.

Ceci se passait en 1228 : Louis IX avait treize ans accomplis, et déjà il allait quitter le Louvre pour entrer en campagne; car sa vaillante mère avait résolu de recourir à la force des armes pour en finir avec Pierre de Bretagne et ses alliés; avec une franchise tout à fait digne d'une reine de France, elle avait fait écrire par son fils à Mauclerc : *Venez avec moi ou contre moi.*

A cette royale sommation le prince breton ne répondit

point; il s'occupa d'organiser ses troupes en corps réguliers. Blanche ne lui en laissa pas le temps : sans délai, elle rassembla une armée considérable, commandée par les grands capitaines de son époque, en tête desquels marchait le connétable de Montmorency. Ces forces imposantes n'étaient encore qu'à deux journées de Paris, quand Louis IX et sa mère les rejoignirent; alors parmi ses troupes fidèles, il y eut grande joie et bruyant enthousiasme. Le petit-fils de Philippe-Auguste, le fils de Louis Cœur-de-Lion, avait bonne et martiale grâce avec sa petite armure, et se plaisait parmi les soldats; et eux poussaient des cris d'amour en le voyant avec son heaume couronné et son épée à la main, chevauchant à ses premières batailles. Un roi dans la magnificence de sa cour a déjà une puissante magie pour attirer à lui et se faire des partisans; mais quand, sortant de ses palais et de la vie molle qu'on y mène, il se rend au camp, il en a bien davantage; aux yeux de ses peuples, la cuirasse lui va mieux que le long manteau de pourpre; la nation se dit : Si je m'arme, il s'arme; si je me bats pour lui, il combat avec moi; notre sueur, notre sang arroseront la même terre, et l'alliance du sang est la plus forte, la plus étroite de toutes.

Les comtes de Champagne, de Flandre et de Boulogne étaient déjà venus grossir son armée; et, pour bien commencer la campagne, les places de Beuvron et de la Haie-Pesnel furent prises au nom du roi Louis IX, par le très-valeureux baron Jean des Vignes.

C'était devant la place de Bellesme que le fils de Blanche devait noblement gagner ses éperons. Ce château, perché sur un roc taillé à pic, défendu par de larges fossés, entouré d'épais remparts, passait pour imprenable. Comme pour ajouter à sa force, quand l'armée royale arriva devant ses hautes murailles, une épaisse neige tombait sans relâche,

couvrait la terre, et par son poids affaissait les tentes des soldats. Bientôt le froid devint si rigoureux, que les chefs s'alarmaient pour la cavalerie, et qu'un instant il fut question de lever le camp. Dans le conseil qui fut tenu à ce sujet, la régente s'indigna de cette proposition. C'est le début guerrier de son fils; elle ne veut pas que ce début soit un échec; il faut que la victoire ouvre la carrière au jeune roi. Animée de cette résolution, elle rassure ceux que le découragement avait commencé à atteindre; elle a fait venir au camp les hommes les plus influents de la contrée et leur a commandé de lui faire arriver tout le bois de la campagne; elle-même veille aux arrivages, et cette femme forte, qui a déjà chassé le découragement de beaucoup d'esprits, parvient à chasser l'extrême froidure de la saison; jour et nuit elle fait allumer d'immenses bûchers, qui changent la température. Son fils partage tous ses soins, et sous les murs de Bellesme, le prince qui vaincra plus tard à Taillebourg, et qui sera si grand dans la terrible mêlée de la Massoure, apprend à s'apitoyer sur les souffrances des soldats en souffrant avec eux.

Autour des bûchers flamboyants, les Français ont retrouvé leur gaieté native et la certitude de vaincre; aussi ce ne sont plus des plaintes que le jeune roi entend quand il parcourt le camp avec le connétable de Montmorency et les autres grands capitaines, mais bien de joyeux propos et de gaies chansons, où les noms de Lusignan, de Pierre de Bretagne et de Henri d'Angleterre sont dérisoirement répétés.

Si les Français attaquaient la place de Bellesme, des Bretons la défendaient: entre assiégés et assiégeants pareils, il devait y avoir de part et d'autre de beaux et grands faits d'armes, et ils ne manquèrent pas; mais Dieu donna la victoire aux soldats de Louis IX. Le châtelain de Bellesme

demanda à capituler, et la bannière aux fleurs de lis remplaça sur les tours ébréchées de la forteresse le gonfanon aux hermines.

Ce premier succès, en exaltant l'esprit du jeune roi, aurait pu lui donner pour l'avenir l'amour de la guerre; mais Dieu avait mis tant de *compatissance*, tant de pitié dans l'âme de Louis, que, comme il le fera pendant tout le cours de sa vie, au milieu des cris de victoire, il pleura alors sur le sang répandu, et déjà en lui-même il prit l'engagement de ne jamais tirer l'épée que pour défendre la religion, la France et les droits de sa couronne.

CHAPITRE V

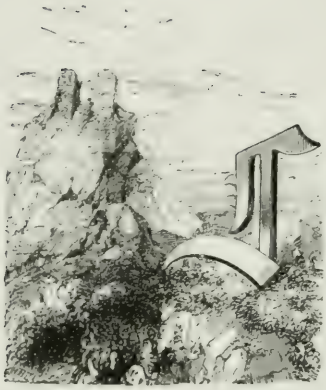

Le comte de Bretagne, en apprenant la prise de Bellesme, fit de sanglants reproches au roi d'Angleterre, qui continuait de donner à Nantes des fêtes et des tournois, mais dont les secours armés qu'il avait promis à Pierre de Dreux n'arrivaient pas. Sans ces forces anglaises, il ne pouvait prétendre résister aux soldats victorieux du jeune roi; aussi, avec sa mobilité habituelle, il tomba vite des hauteurs de ses espérances dans un profond découragement, et tout de suite supplia les alliés les plus puissants de sa maison d'agir auprès de la régente et d'implorer son pardon.

Blanche de Castille, qui avait contre ce prince tant de motifs de mécontentement, et qui pouvait à bon droit lui reprocher tant de méfaits contre elle et contre son royal fils, sans se dépouiller de sa haute sagesse, jeta sa rancune à l'écart, et traita de nouveau avec lui; cette fois elle exigea de Mauclerc la main d'Yolande de Bretagne pour le dernier de ses fils, Charles, auquel les comtés d'Anjou et du Maine

venaient d'échoir en apanage, par la mort récente de Jean, son frère aîné; car la reine régente n'avait pas seulement, pour éprouver la force de son âme, les embarras et les difficultés du trône; mais la mort mêlait encore ses coups à ceux de ses ennemis, et elle avait à pleurer sur des malheurs de famille. Déjà plus d'un cercueil emportant un de ses enfants était sorti du Louvre pour se rendre aux caveaux de Saint-Denis.

Pierre de Bretagne, heureux de rentrer en grâce, donna, avec des apparences de joie, son consentement à ce qu'exigeait la régente, et envoya avec empressement sa fille à Paris, escortée par le comte de Boulogne, par ses oncles, Robert et Henri de Dreux (ce dernier était archevêque de Reims), par Enguerrand III de Coucy et par le connétable de Montmorency.

On a dit : *Vivre, c'est souffrir;* ne peut-on pas avec raison ajouter : *Régner, c'est lutter sans relâche?* Blanche, après avoir vu les grands vassaux revenir soumis auprès du trône de son fils, après avoir vaincu le plus turbulent de ses ennemis, ne pouvait-elle pas croire avoir atteint les jours de calme et de repos? Eh bien! si telle était sa pensée en voyant Yolande de Bretagne confiée à sa surveillance, elle s'abusait.

De nouveaux, de graves embarras allaient surgir, non dans quelque lointaine province, mais à Paris même, à quelques pas de son palais; et cette fois, ce ne seraient ni princes, ni hauts barons, ni grands vassaux, ni rois étrangers qui les lui susciteraient, mais les étudiants de l'Université, gent indocile, indisciplinée, amoureuse du bruit et du mouvement, et pour laquelle les sensations et les périls de l'émeute ont souvent un trop puissant attrait. Déjà, dans toute l'Europe, l'enseignement qui se donnait en France était renommé comme le meilleur, comme le

plus empreint de foi catholique et de savoir. Aussi le nombre des jeunes hommes qui venaient de tous les pays s'asseoir sur les bancs des écoles fondées par Louis le Jeune et Philippe-Auguste, étaient nombreux; à l'époque de la sédition qui éclata sous la régence de Blanche de Castille, on n'en comptait pas moins de trente mille; leur multitude était telle, que les professeurs, ne trouvant plus d'édifices assez vastes pour contenir tous ceux qui avaient faim du pain de la science, s'étaient vus obligés de donner leurs leçons sur les places publiques. L'agglomération de tant d'esprits jeunes et ardents était un immense foyer d'effervescence et de troubles; ni les prévôts, ni les officiers royaux n'avaient droit de répression sur leurs écarts et leurs délits; ces enfants de l'Université ne relevaient que de leur mère, et ne reconnaissaient d'autre juridiction que la sienne.

A tous ces écoliers, grands et petits, riches et pauvres, studieux ou tapageurs, il fallait des distractions et des jeux: aussi parmi eux était-il d'usage, à la fin de chaque carnaval, de se réunir au préau Saint-Marcel, hors Paris, pour y donner aux habitants de la capitale le simulacre d'un tournoi. Ils y vinrent donc en grand nombre le 15 février 1229, et l'ordre le plus parfait régna dans ce jeu chevaleresque; cependant la journée qui s'était si bien passée devait avoir une mauvaise fin. Une rixe entre quelques acteurs du tournoi et un cabaretier, et des bourgeois qui avaient pris parti pour le marchand de vin, fut suivie de coups et de blessures; et les vaincus, c'étaient les écoliers, rentrèrent dans Paris meurtris de coups et le cœur plein du désir de se venger. Comme ils l'avaient comploté, le lendemain de bonne heure (la rancune dort mal), ils reviennent au cabaret, en enfoncent les portes, brisent les meubles, défoncent les tonneaux, font couler le vin dans la rue, puis

se mettent à parcourir le bourg Saint-Marcel, insultant et maltraitant tout ce qu'ils rencontrent sur leur chemin. Le prévôt de Saint-Marcel s'empresse d'aller porter plainte des méfaits, des insultes graves et des voies de fait de ces turbulents, à l'archevêque de Paris et au cardinal-légat, membres du conseil de régence; ces deux sages prélats, pensant que de semblables écarts, commis non par des enfants, mais par de jeunes hommes, devaient être sévèrement réprimés, allèrent supplier la reine d'ordonner prompte justice envers les coupables.

Ce n'était pas la première fois que les écoles se mutinaient et donnaient lieu aux plaintes des habitants de Paris; la régente avait eu à réprimer déjà leur turbulence, et y était parvenue en s'adressant à leurs chefs, qu'elle avait cependant trouvés souvent trop disposés à excuser les écoles, et à faire retomber tous les torts des rixes sur le peuple. Cette fois, elle crut que l'affaire était d'une nature plus grave que par le passé, et elle ordonna au prévôt de Paris de marcher avec bon nombre d'archers contre les mutins, et de donner une salutaire correction à ceux d'entre eux qui seraient attroupés sur le lieu de l'insurrection; cet ordre fut mal exécuté, et les rigueurs, au lieu d'atteindre les coupables, tombèrent sur des jeunes gens qui se livraient à des jeux paisibles sur le préau Saint-Marcel. Alors une lutte s'engage, les jeunes gens se font armes de tout ce qu'ils trouvent sous leurs mains, de rudes coups sont portés de part et d'autre, le sang coule, des blessures animent encore le combat; plusieurs écoliers sont tués, d'autres ont pris la fuite, se sont dispersés dans les vignes, se cachent dans des carrières, pour échapper aux soldats, dont quelques-uns aussi ont mordu la poussière.

Ainsi une mauvaise querelle de cabaret est devenue une grande affaire; parmi les étudiants des écoles, il n'y avait

pas seulement des enfants. Le plus grand nombre se composait de jeunes hommes de dix-huit et de vingt-cinq ans. Cet âge plein d'ardeur s'enflamme de colère et de vengeance; les professeurs eux-mêmes, s'indignant de la brutalité des soldats envers leurs élèves, se rendirent auprès de Blanche de Castille, protestèrent hautement contre la violation de leurs immunités, et, en attendant justice, suspendirent tous leurs cours.

Blanche avait beau être douée d'un caractère transcendant, d'un jugement supérieur; elle avait beau tenir le sceptre comme un grand roi; elle était femme, et elle se souvenait peut-être trop, avec la rancune de son sexe, de vers satiriques qui avaient calomnié ses relations avec le comte de Champagne, et dont plusieurs étaient généralement attribués aux élèves de l'Université. Aussi mit-elle peu d'empressement à faire faire une enquête sévère sur la conduite du prévôt et de ses archers. Cette lenteur, cette indifférence parurent insultantes aux chefs des écoles; l'Université licencia ses élèves, et plus de vingt mille écoliers quittèrent Paris; cette soudaine émigration de la jeunesse laissa un grand et triste vide dans la capitale; les artisans, les marchands, les hôteliers s'en ressentirent, et leur mécontentement vint se joindre à celui des écoliers dont les études étaient si lamentablement suspendues.

Comme vers le commencement du siècle, alors que le pape Honorius III avait, à la prière de Philippe-Auguste, défendu l'enseignement des lois civiles, les villes d'Angers et d'Orléans reçurent encore la jeunesse étudiante et les dignitaires du haut enseignement.

La capitale du royaume demeura trop longtemps veuve d'un établissement aussi important que celui de l'Université; ce fut là un tort grave et qui peut être reproché à la reine régente. Le souverain pontife lui en fit le reproche,

et lui écrivit, ainsi qu'au jeune roi, une missive dans laquelle se trouvaient les lignes suivantes :

« Le royaume de France s'est toujours distingué par trois vertus attribuées, par appropriation, aux trois personnes de la très-sainte Trinité : la puissance, la sagesse, la bonté. Il est puissant par la valeur de sa noblesse, sage par la sagesse de son clergé, bon par la clémence de ses princes. Mais si les extrêmes de ces qualités sont dénués de celle du milieu (la sagesse ou science), la puissance devient insolente, et la bonté imbécile. »

Dans une autre lettre[1], le pape Grégoire IX (13 avril 1231) écrivait au roi : « Il importe à votre honneur, à votre salut même, que les choses soient rétablies à Paris comme auparavant. »

A de tels conseils, à de semblables exhortations, le roi très-chrétien, le fils aîné de l'Église et sa pieuse mère ne pouvaient demeurer ni sourds, ni insensibles; aussi l'Université revint faire entendre ses enseignements dans Paris, et après deux ans y rouvrit ses écoles, où affluèrent de nouveau non-seulement les jeunes Français, mais de nombreux étrangers.

La fille aînée des rois étant remontée dans sa chaire doctorale, et ayant repris le sceptre de la science, on pouvait espérer que le royaume allait jouir en paix du retour de l'ordre. Mais les plus grands, les plus puissants États du monde, sont comme la mer, où les flots se meuvent et s'agitent toujours, et sur laquelle les calmes sont si rares!

La guerre allumée sous Philippe-Auguste, entre la France et le comte de Toulouse, ou plutôt entre l'hérésie et le catholicisme, n'avait jamais été complétement éteinte. Les mauvaises passions sont comme ce feu grégeois que décrit

1 *Histoire de saint Louis*, par le marquis de Villeneuve-Trans.

si bien le sire de Joinville, et qui brûlait sous l'eau sans qu'on en pût voir ni étincelle ni fumée.

Raymond VII, comte de Toulouse, fils de ce Raymond que la cour de Rome avait fait punir si sévèrement à cause du meurtre de Pierre de Castelnau, prédicateur célèbre et de sainte vie, oubliait trop facilement le châtiment que son père avait subi, lorsque, conduit par un prêtre qui lui avait attaché son étole autour du cou, il avait été obligé de faire neuf fois le tour de la tombe du saint, qu'un de ses serviteurs avait assassiné. Se laissant aller à de mauvais conseils, malgré la rude et humiliante leçon infligée à Raymond VI, Raymond VII marchait dans la même voie, et amassait sur sa tête les malédictions des hommes qui avaient juré haine et guerre à l'hérésie. Cependant la régente de France hésitait à faire marcher contre le Languedoc l'armée commandée par Humbert IV, sire de Beaujeu. Avant que ces forces quittassent leurs cantonnements, le jeune roi écrivait à Guillaume de Cardaillac, évêque de Cahors, qui passait pour être écouté du comte de Toulouse : « Tâchez de l'attirer par des bienfaits, plutôt que de l'irriter par des chagrins. » Cette politique de douceur et de mansuétude de Louis IX s'est transmise à plusieurs de ses descendants.

Ni la lettre du jeune monarque, ni les efforts de Blanche de Castille ne purent détourner Raymond VII de ses desseins hostiles; la croisade contre lui et ses adhérents s'accomplit, et l'entêtement de l'orgueilleux prince attira de nouveau sur son pays tous les fléaux de la guerre.

Raymond comptait en France de puissants amis et de vieux alliés de son illustre maison; mais en ces temps de foi l'hérésie était comme la lèpre, et vous rendait en horreur à tous; quand il vint à Paris pour ratifier le traité avec la France, il fut contraint d'entendre ces terribles paroles prononcées contre lui, le jeudi saint 1229 :

« Comte Raymond, nu-pieds et en chemise, irez réclamer l'absolution de votre hérésie, devant le parvis de « Notre-Dame de Paris : solderez à beaux deniers comptants « 24,000 marcs d'argent (100,000 fr.) à la riche abbaye de « Cîteaux, et moitié de cette somme à l'abbaye de Grand-« Selve; puis une autre à Clairvaux. Deux docteurs en « théologie, deux en droit et six en arts seront entretenus « à vos frais à Toulouse. A partir du jour de ce traité, « vous vous engagerez à guerroyer les Sarrasins-outre-mer « cinq ans durant, avec bon nombre d'hommes de guerre. « Ferez raser les murs et combler les fossés des villes de « Toulouse, de Montauban, d'Agen, de Moissac et de trente « autres de vos places et forteresses. Le roi de France « tiendra garnison pendant six ans dans le donjon de « Toulouse.

« Enfin, comte, Jeanne, la fille unique de votre mariage « avec madame Sancie d'Aragon, sera fiancée sur-le-champ « à Alphonse de France, et déclarée héritière de votre « comté de Toulouse, bien que vous puissiez dans la suite « avoir des enfants mâles d'une autre union. Dans ce cas, « l'aîné de ceux-ci possèderait les domaines d'Agenais, « de Rouergue, et l'Albigeois au delà du Tarn; et ladite « Jeanne sera mise aux mains de la régente, qui surveillera « son éducation comme celle de sa propre fille. »

« De son côté, la cour de France garantissait au comte de Toulouse [1] les domaines possédés par ses ancêtres, hors ceux que l'Église tenait au delà du Rhône (le comtat Venaissin et le marquisat de Provence, la terre de Vofeiul, appartenant à l'évêque de Toulouse, et la châtellenie de Mirepoix, donnée en 1209 à Guy Ier, sire de Levis, avec le titre héréditaire de maréchal de la Foi).

[1] *Histoire de saint Louis*, par Villeneuve-Trans.

« Raymond VII, après avoir apposé son scel au bas de l'acte qui renfermait ces diverses stipulations, fut reconduit à la grosse tour du Louvre, où il devait rester, en attendant l'arrivée en France de sa fille, la princesse Jeanne. Le lendemain, jour du vendredi saint, on le vit sortir pieds et tête nus, une tunique de toile pour tout vêtement, se dirigeant vers Notre-Dame, escorté des prévôts, d'archers et de sergents.

« Amené au pied du maître-autel, il se jeta à genoux, et dans l'attitude d'un suppliant il reçut du légat de France l'absolution générale, applicable aussi à ses alliés.

« De Notre-Dame Raymond fut reconduit à la tour, où Ferrand, comte de Flandre, avait été si longtemps captif. A la prière du comte de Champagne et du cardinal de Saint-Ange, il obtint sa liberté, sous la caution de vingt notables de la ville de Toulouse, à laquelle on se contenta de faire abattre seulement cinquante toises de ses murs fortifiés.

« En juillet suivant, la paix se ratifia entre la ville du comte et la régente, par le concours du concile convoqué à cet effet; et les capitouls y proférèrent le serment, *sur l'âme de la ville*, d'observer, en ce qui les concernait, les clauses du traité du 12 avril. »

En lisant diverses stipulations de cet acte passé entre la régente de France et le comte de Toulouse, nous avons le regret d'y trouver plus d'une clause cruelle : cette fille de neuf ans, que l'on exige de son père pour la fiancer à un autre enfant; puis cette *grosse tour du Louvre*, où le père attendra l'arrivée de la petite fiancée, puis l'amende honorable *pieds et tête nus*, devant l'autel de Notre-Dame, en présence de toute la cour et des évêques assemblés; toutes ces choses nous semblent barbares, et nous nous attristons de les rencontrer dans la vie d'une grande reine. Pour nous les expliquer, pour ne plus les reprocher à Blanche

de Castille, il faut sortir du présent, et remonter dans le passé. Aujourd'hui, sans doute, nous sommes encore assez bons catholiques pour désirer qu'une seule et même religion réunisse tous les hommes en une seule famille; mais un hérétique, un excommunié, un relaps, un apostat ne nous inspire plus la profonde horreur que ses actes, que son nom, que sa présence répandaient parmi les sujets de Louis IX, parmi les fidèles qui croyaient avec la foi ardente du XIIIe siècle.

Ce qu'il faut reconnaître, ce qu'il faut admirer dans la politique gouvernementale de la mère de Louis IX, c'est la persistance, l'énergique ténacité avec laquelle elle poursuit dans tous les traités son système national d'agrandissement : sans cesse elle est occupée à combattre les effets de l'absence de la loi salique dans la plupart des grands fiefs; sa pensée fixe, c'est d'arrêter leur transmission à l'étranger. N'est-ce pas à elle que la France est redevable des beaux fleurons que les comtés d'Alençon, d'Auvergne et d'Évreux ont ajoutés à sa couronne? En imposant à Pierre Mauclerc, comme conditions du traité, les fiançailles immédiates d'Yolande de Bretagne avec Charles de France, et à Raymond VII l'union de Jeanne de Toulouse avec son fils Alphonse de Poitiers, la veuve de Louis VIII a doté le royaume des lis de deux de ses plus belles provinces, la Bretagne et le Languedoc.

Aujourd'hui, dans les traités diplomatiques, on n'inscrit plus que les noms des pays, des provinces, des villes, qui doivent être cédés ou échangés; autrefois, sur ces parchemins, pages officielles de l'histoire, on voyait figurer les noms de toutes jeunes filles, et ceux de princes enfants; l'usage d'alors les faisait entrer, avec tout leur avenir, dans la balance politique du temps; le bonheur leur advenait ensuite, s'il plaisait à Dieu.

CHAPITRE VI

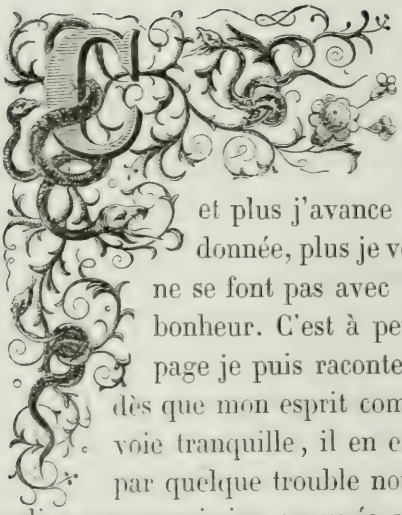

C'est une des époques les plus mémorables de notre histoire que j'essaie de remettre sous les yeux de la jeunesse; et plus j'avance dans la tâche qui m'a été donnée, plus je vois que les temps glorieux ne se font pas avec des jours de calme et de bonheur. C'est à peine si pendant toute une page je puis raconter de la paix et du repos; dès que mon esprit commence à entrer dans une voie tranquille, il en est brusquement détourné par quelque trouble nouveau; je n'ai pas fini de redire une soumission appuyée sur les plus solennels serments, que surgit soudain une révolte nouvelle. Pierre Mauclerc me fait m'égarer dans le dédale de ses parjures et de ses félonies; tout à l'heure je le montrais aux pieds de la régente et de son fils, leur jurant foi et fidélité, et le voilà, dans les premiers jours de l'an 1230, offrant à Henri III d'Angleterre de renouer une autre ligue contre Blanche de Castille, promettant bien cette fois de la renverser de son pouvoir. Pour parvenir à ce but, il livre au

monarque anglais ses principales places de guerre, et, sous un frivole prétexte, rappelle près de lui Yolande de Bretagne.

Pareille déloyauté devait enfin recevoir son châtiment; l'armée royale avançait toujours, et des murs de Bellesme était arrivée devant ceux d'Angers, dont le château avait été fortifié par Philippe-Auguste. Louis IX était campé en face de cette antique cité, que quelques écrivains ont surnommée la *Ville Noire*, lorsqu'un chevalier du Temple vint lui apporter de la part de Pierre Mauclerc le message suivant :

« Moi, Pierre de Dreux, comte-duc de Bretagne, me reconnaissant vassal du roi d'Angleterre, je cesse dès ce moment de me regarder comme homme lige du roi de France, auquel je déclare la guerre. »

En se montrant si arrogant, Pierre de Dreux comptait sur le secours du monarque anglais; cet appui lui manqua. Malheur advient toujours au souverain qui met sa confiance dans l'étranger; car celui-ci n'assure sa prospérité et sa puissance qu'aux dépens et dommages du prince qui a été assez simple pour l'appeler à son aide. Les secours promis par Henri III n'arrivèrent que plus tard.

La déclaration de Pierre Mauclerc, remise au jeune roi sous les murs d'Angers, méritait une prompte répression; elle ne se fit point attendre. Dès que la capitale des États des comtes d'Anjou, après quarante jours de siége, se fut rendue au roi de France, Blanche de Castille convoqua un parlement féodal où l'on examina les griefs des chevaliers de Bretagne et ceux de la couronne; dans ce parlement, Pierre de Dreux fut déclaré *déchu de sa tutelle et bail*, et ses vassaux déliés de tout serment antérieur.

Cette sentence, solennellement proclamée, consterna le prince qu'elle frappait; et pour le relever de la stupeur dans laquelle il était tombé, il ne fallut rien moins que la

nouvelle du débarquement du roi d'Angleterre à Saint-Malo. C'est sur cet appui que Pierre de Dreux a toujours compté pour se venger de la régente qu'il déteste; il se hâte donc de se rendre à Nantes, où il fait à Henri Plantagenet une réception royale, et derechef se reconnaît son vassal.

Le jeune roi et sa mère s'étaient éloignés d'Angers; ils y reviennent aussitôt, et là donnent le commandement de l'armée royale aux comtes de Flandre et de Champagne: c'était placer leur confiance dans des hommes qui leur avaient été longtemps contraires. Les nobles cœurs pèchent souvent ainsi, et ne savent pas assez se défier. Le versatile Thibaud n'était pas encore assez guéri de ses inconstances politiques pour qu'on pût avec prudence lui donner une si haute charge.

De Nantes, Henri III, pour éviter une rencontre avec l'armée française, passa en Poitou; son nouveau vassal, obséquieux auprès de lui, était parti de la cité nantaise, chevauchant auprès du suzerain qu'il venait de reconnaître; et au camp de Louis IX on le croyait dans les marches poitevines, quand à la tête de troupes bretonnes il sort de son vieux château de Pornic, tombe à l'improviste sur les soldats de France, les met en déroute, et, après avoir payé de sa personne, rentre victorieux dans Nantes, pourvu de tout ce qu'il fallait pour défendre la ville contre l'attaque de l'armée royale.

En ce moment le connétable de Montmorency était mourant, des chaleurs excessives avaient répandu des maladies parmi les soldats des comtes de Flandre et de Champagne; une trêve signée provisoirement, le 4 juillet 1230, à Saint-Aubin-du-Cormier, entre la régente et Pierre Mauclerc, fut ratifiée à Angers par le jeune roi et sa mère.

Sur ces entrefaites, Agnès de Beaujeu, seconde femme de Thibaud, vint à mourir. Cette mort fut pour Pierre

Mauclerc comme une bonne fortune; car elle lui donnait chance de pouvoir détacher le comte de Champagne de la cause du monarque français. Effectivement, avec l'habileté qu'il avait pour intriguer, pour raviver les rancunes et les jalousies, pour répandre le trouble et la discorde, il parvint à attiédir le zèle que Thibaud montrait depuis quelque temps pour le fils de Blanche de Castille. Se cachant à tous les regards, il est arrivé auprès de son ancien allié, et lui a adroitement fait entendre que, s'il a exigé le retour de sa fille Yolande, s'il l'a arrachée à la tutelle de la régente, s'il la retient encore à Nantes, malgré ses fiançailles avec Charles de France, c'est que son but a toujours été, le cas échéant, de la lui réserver pour épouse. Le volage Thibaud, veuf depuis quelques mois, avait déjà pensé à se remarier avec Marguerite de Bourbon, fille d'Archambaud, dit le Grand. Mais la proposition du comte-duc de Bretagne lui sourit davantage, et avec son inguérissable légèreté il l'accepte.

C'est à l'abbaye de *Valserre* ou de *Valsecret*, près de Château-Thierry, que Mauclerc conduit sa fille; c'est là que doit être célébré le mariage. De son côté, le comte de Champagne, sous prétexte de visiter ses États, quitte l'armée royale, et bientôt, paré pour la solennité nuptiale, sort de son palais et prend le chemin de *Valserre*. Il n'avait encore fait que quelques pas sur cette route qu'il rencontre un messager lui annonçant que le grand panetier de la couronne le suit de près, et apporte au très-haut et très-puissant comte de Champagne une lettre du roi. Pour recevoir le noble émissaire de Louis IX, Thibaud revient à son palais, et cache au dedans de lui tout ce qui bouleverse son âme.

Voici quelle était la lettre revêtue du seing royal.

« Sire comte Thibaud de Champaigne, ai entendu que « vous avez convenancé et promis au comte Pierre de

« Bretaigne de prendre à femme sa fille ; pourtant vous « mande que si chier avez tout quant amez au royaulme « de France, ne le fassiez point. La raison pourquoi, vous « la sçavez : je jamais n'ai trouvé pis, qui mal m'ait voulu « faire, que nul homme qui vive. »

Grâce à la mobilité de son caractère, Thibaud, après avoir lu la missive royale, n'hésita point, et, dissimulant le regret qu'il avait de ne pas épouser la princesse de Bretagne, envoya auprès du comte de Dreux un de ses chevaliers, porteur de ses excuses.

Ces excuses, comme on le pense bien, ne furent point agréées. Pierre Mauclerc et tous les siens regardèrent la conduite de Thibaud comme un sanglant outrage qu'il fallait au plus tôt venger. Alors ils réveillèrent, de concert avec d'autres grands vassaux, une question depuis longtemps assoupie : celle des droits du fief de Champagne, élevée à plusieurs reprises par Alix, femme d'Amaury, roi de Chypre et de Jérusalem. Tout inadmissibles qu'étaient les prétentions de cette princesse, d'après l'invitation de Pierre de Bretagne et du comte de Boulogne elle arriva en France, où elle trouva, grâce à eux, de nombreux partisans : reprenant alors espoir et confiance, elle somma Thibaud de lui restituer le fief usurpé. Bientôt les troupes des comtes de Bretagne et de Boulogne pénètrent dans les États champenois, brûlent les moissons, dévastent les villes et incendient les châteaux : témoin de tous ces désastres, Thibaud vient les arrêter. Mais les forces qu'il peut opposer à ses agresseurs sont insuffisantes. Alors Blanche, qui a eu tant de sujets de plaintes contre lui, qui l'a vu plusieurs fois déserter la cause de son fils, lui porte généreusement secours, et marche, avec le jeune roi, sur Troyes, déjà armée par les Bourguignons.

La présence du roi arrivant ainsi, à la tête d'une armée,

pour sauver Thibaud, fit faire de sérieuses réflexions aux grands vassaux qui avaient bien voulu tirer l'épée contre lui, mais qui ne voulaient pas faire la guerre au roi de France, leur maître et légitime seigneur. Le jeune monarque s'était hautement prononcé; en répondant à une députation qui lui avait été envoyée du camp ennemi, il avait dit d'une voix ferme et pleine d'autorité : « Je suis venu pour délivrer mes alliés d'une injuste oppression. Je suis également ici pour faire rentrer les révoltés dans le devoir, et prêt à sacrifier ma vie pour la défense des uns et pour le châtiment des autres. Au surplus, qu'on le sache bien, jamais je n'accèderai à une proposition faite par des vassaux armés malgré ma défense formelle. »

Quand un roi parle haut et ferme, appuyé sur son droit et sur son épée, il a beau être jeune et novice aux batailles, ses paroles ont une grande autorité. En cette circonstance, celles de Louis IX furent puissantes, et la ligue formée par Pierre de Dreux et le comte de Boulogne se rompit et se dissipa devant elles.

Ainsi fut secouru et délivré le comte de Champagne; mais la sage et habile régente ne voulut pas que les prétentions de la reine de Jérusalem, qui venaient de causer tous ces troubles, pussent plus tard en susciter de nouveaux; aussi elle convoqua un parlement féodal à Compiègne, où furent mandés le comte de Champagne et la reine Alix.

Après un mûr et consciencieux examen, Alix se désista définitivement, elle et les siens, de toute future revendication sur les comtés de Champagne et de Brie, moyennant une rente de deux milles livres (34,000 fr.) en fonds de terre, et quarante mille livres (680,000 fr.) en argent comptant. Le roi en fit l'avance[1] à Thibaud, dont le trésor

[1] Villeneuve-Trans.

était épuisé ; de son côté, ce prince consentit à céder à la couronne les divers fiefs qu'il possédait dans les comtés de Blois, de Sancerre, de Chartres, et en outre la vicomté de Châteaudun ; il s'engagea de plus à ne point marier Blanche, sa fille unique, sans le consentement de Louis.

On reconnaît dans ce traité toute la politique de la régente, d'affaiblir les grands vassaux en enrichissant la couronne.

« Après ces brouilleries, dit Mézeray, il y eut quatre ans de paix, pendant lesquels Blanche de Castille apportoit tous les soins possibles pour bien élever son fils, le faisant instruire dans les affaires par les seigneurs d'âge et d'expérience, et dans la crainte de Dieu par des religieux de l'ordre de Saint-Dominique et de Saint-François. La saige royne savoit bien que cette bonne éducation ne seroit pas seulement avantageuse à ce prince pour son propre salut et pour le bien du royaulme, mais encore à elle-même, tant pour sa réputation que pour donner à son fils des impressions contraires à celles que les mauvais bruits lui eussent pu faire prendre, et de plus, pour s'assurer entièrement son esprit ; car il n'y a point de plus seur moyen pour faire naître la reconnoissance, ni de lien plus puissant pour entretenir les enfants dans l'obédience et le respect, que les vrayes maximes de piété et les commandements de Dieu. »

Blanche de Castille, tout en mettant dans l'éducation de son fils la pensée catholique avant toutes les autres, tout en inspirant au jeune Louis un respect filial envers le père commun des rois et des sujets, avait su lui tracer nettement les limites du spirituel et du temporel ; et, dans ces temps reculés, cette science n'était pas à la portée de tous. Avec la rectitude de son jugement, le fils de Louis VIII et de Blanche entra bien et pour toujours dans la pensée royale et maternelle.

Où la sagesse du jeune prince et la fermeté de son auguste mère se montrèrent dans tout leur éclat, ce fut en 1230, lorsque Milon, évêque de Beauvais, revint, après un voyage à Rome, à son siége épiscopal. Ce prélat avait toujours été d'une humeur guerroyante et avait choisi pour modèle son prédécesseur, Pierre de Dreux, dont de vieilles chroniques racontent qu'il endossait plus volontiers la cuirasse que la chasuble, et frappait d'estoc et de taille plus qu'il ne bénissait.

Milon n'était pas seulement turbulent, il était adroit et astucieux, et pendant son séjour en Italie il s'était insinué dans la faveur et les bonnes grâces du pape Grégoire IX. Fort de cet appui, il répétait « qu'ami du lieutenant du roi du ciel, il ne redoutait aucun roi de la terre. » C'était avec ces dispositions qu'il revenait en France; et le jour même où il faisait sa rentrée dans son diocèse, une émeute éclatait dans la ville de Beauvais.

Robert Moret, prud'homme de bon renom, venait d'être nommé par la régente maire de la ville; mais n'étant ni natif, ni habitant du pays, sa nomination se trouvait contraire aux priviléges de la commune. Les notables bourgeois protestèrent, et le menu peuple joignant son mécontentement à leurs réclamations, s'insurgea, se porta en tumulte contre l'élu de la cour de France. Les plus exaspérés se jetant sur cet homme de bien l'accablèrent d'injures et de coups, et lui déchirèrent sa longue robe fourrée et herminée. Cette sédition, que l'évêque Milon était loin de calmer, ayant pris un caractère plus grave, Blanche et son fils arrivèrent en personne à Beauvais. On le voit, ni l'un ni l'autre ne s'endormaient dans les délices de leurs demeures royales, et pour eux, régner, c'était veiller et agir.

Milon, apprenant que le roi arrivait à la tête d'un corps

de troupes dans sa ville épiscopale, se hâta d'aller au-devant de lui. Dans les paroles qu'il adressa au monarque, il répéta plusieurs fois que la haute, moyenne et basse justice de la cité de Beauvais appartenait à son évêque.

Le jeune prince, qui avait déjà sa résolution bien prise, eut l'air de ne pas s'apercevoir de l'insistance du prélat, et le lendemain matin, quant il sut que les échevins notables et le peuple étaient réunis en conseil à la halle, il y arriva à l'improviste, et, avec douceur et majesté, leur dit : « Je viens connaître de l'affaire. »

Ce peu de mots apaisa toute irritation, fit taire toute rumeur; je ne sais quoi d'en haut était alors sur le jeune roi, et faisait deviner qu'un jour il mériterait le surnom de *Roi justicier*. Les échevins ne parlèrent plus de leurs droits municipaux; les parents de ceux qui avaient péri en défendant Robert Moret se jetèrent aux genoux du monarque, en s'écriant tous ensemble : « Sire, oh! sire! justice, faites-nous justice!

— Elle vous sera faite, » dit Louis en faisant un signe aux sergents d'armes qui l'avaient suivi : ils allèrent chercher dans les prisons de l'évêché plusieurs accusés qui y étaient détenus, et les amenèrent avec d'autres mutins arrêtés dès la veille, et, sous bonne garde, les enfermèrent dans la halle, d'où le roi venait de sortir pour aller s'établir sur la place publique, où l'affaire fut régulièrement instruite, sans désemparer.

Par suite du jugement qui suivit l'instruction, quinze cents mutins furent condamnés à être bannis de la ville et terre de Beauvais. Le même arrêt ordonnait la démolition de leurs maisons; le maire devait frapper le premier coup sur les murs, et des ouvriers achèveraient l'exécution de la sentence.

La prudence et la politique avaient dicté cette condam-

Bibliothèque des Élèves
U. C.
Students' Library

nation; mais, dans le cœur des bons rois, la miséricorde est à côté de la justice; l'arrêt fut modifié, et quinze maisons seulement tombèrent sous la pioche. La régente exigea, malgré l'opposition de l'évêque, que le ban fût publié dans la cathédrale même, et pour punir le prélat turbulent d'avoir fomenté la sédition, elle le frappa d'une forte amende, *pour droit de gîte;* des huissiers royaux s'installèrent dans son palais et vendirent ses vins en paiement de la somme fixée.

Milon, exaspéré, se hâta d'accourir aux conciles de Noyon et de Laon, convoqués par Henri de Dreux. Ses plaintes furent favorablement écoutées par plusieurs des prélats, qui envoyèrent une députation à Blanche de Castille pour demander l'élargissement des prisonniers, vassaux de l'évêque de Beauvais. La régente s'y étant refusée, Milon lança l'interdit sur son diocèse; et tous les autres évêques, membres des conciles rassemblés à Laon et Noyon, à l'exception d'Anselme, évêque de Laon, étendirent à toute la province cette mesure terrible, et redoutée surtout dans un siècle de ferveur et de foi.

L'interdit était prononcé au son des cloches, tintant comme pour des funérailles [1]; un prêtre revêtu d'une chasuble noire lisait du haut de la chaire, ou de la galerie du jubé, les paroles suivantes : « Que les coupables soient maudits dans les villes, maudits dans les campagnes, que leurs biens soient maudits; maudits leurs corps, maudits encore les fruits de leurs entrailles... Que sur eux retombent toutes les malédictions que le Seigneur a lancées, par la bouche de Moïse, contre les violateurs de sa loi! Qu'ils soient anathèmes (*maranatha*)! qu'ils périssent à la seconde venue

[1] Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France;* Michelet, *Histoire de France*: Guizot, *Cours d'Histoire moderne;* Villeneuve, *Histoire de saint Louis.*

de Jésus-Christ! qu'ils soient jetés dans la sépulture de l'âne, et comme un fumier sur la surface de la terre; et, à moins qu'ils ne fassent pénitence, que leur lumière s'éteigne comme vont s'éteindre ces flambeaux! »

A ces mots, tous les prêtres, jetant à la fois leurs torches sur les dalles de l'église, les foulaient aux pieds et les éteignaient.

Par suite de l'interdit ainsi proclamé, les vases sacrés, les saintes hosties, étaient retirés des tabernacles; les autels dépouillés de leurs ornements; les statues des anges, des saints et des saintes descendues de leurs niches, couchées dans les sanctuaires et les nefs, et recouvertes de cendres et d'épines; enfin, le baptême pour l'enfant qui naissait, et la confession pour le chrétien mourant, étaient les deux seuls sacrements qui fussent alors administrés.

Les prélats qui venaient d'avoir le fâcheux courage de frapper de telles rigueurs les diocèses qui leur étaient confiés, trouvèrent de l'opposition dans les chapitres de leurs cathédrales, qui, n'ayant point été consultés, rejetèrent la décision des prélats, et portèrent plainte à la régente et au roi.

Blanche de Castille, pieusement et catholiquement soumise au vicaire de Jésus-Christ, reconnaissant le pouvoir qu'il avait reçu de Dieu, et qu'il avait droit d'exercer en matière de dogme et de religion, sentait depuis longtemps la nécessité de bien établir la séparation du *spirituel* et du *temporel;* elle recourut donc à un parlement spécial, convoqué à l'abbaye royale de Saint-Denis. La plus grande partie du haut baronnage de France y était rassemblée; et cette réunion d'hommes notables proclama « que, loin de pouvoir se soustraire à la suzeraineté royale, les prélats, abbés, et ecclésiastiques possédant fiefs, se trouvaient, en matière civile, assimilés aux laïques et soumis, comme eux, au jugement du roi et de ses pairs.

« Forte de la décision que venait de proclamer ce parlement spécial de Saint-Denis[1]; forte de sa conscience, la régente de France, soumise à l'obéissance spirituelle, pleine de respect envers la tiare, comprit le danger qu'il y aurait à ne pas tracer nettement la ligne de démarcation où devait s'arrêter l'autorité apostolique; en vain chercha-t-on à invoquer l'exemple de l'Angleterre, alors entièrement dans la dépendance de la cour de Rome. Louis et sa mère ne se départirent jamais du plan de conduite adopté par le parlement féodal; et non-seulement l'ordonnance de Saint-Denis ne fut pas révoquée, mais elle forma la digue puissante contre laquelle vinrent, par la suite, se briser tous les conflits de juridictions. »

J'ajoute que ce sont là de beaux et grands titres de gloire pour la reine Blanche et pour le roi son fils. Avec la foi et la piété qu'ils avaient tous les deux dans l'âme, avec les idées de leur siècle, en rapport journalier avec le légat romain, homme influent à la cour; l'un et l'autre, en restant parfaits catholiques, ont su demeurer parfaitement Français, et ont rendu à Dieu ce qui était à Dieu, en gardant ce qui leur appartenait, ce qui était à César.

[1] Villeneuve-Trans.

CHAPITRE VII

ouis IX venait d'atteindre sa dix-neuvième année; encore un an, et il saisirait, de sa jeune et vaillante main, les rênes de l'État. Ce moment solennel, il l'attendait sans impatience; car, dans tout le royaume de France, il n'existait pas un Français qui plus que lui rendît justice au grand caractère de Blanche de Castille. A l'amour qu'il ressentait pour sa mère se joignait une profonde admiration. Dès ses premiers ans, il l'avait toujours vue, dans les circonstances les plus difficiles et les plus périlleuses, tranquille et sereine; sa confiance en Dieu et en son droit lui avait assuré un repos d'esprit et de conscience qu'aucun événement politique ne pouvait troubler. La peur ne lui donnant jamais aucun de ses vertiges, elle restait constamment assez calme pour pouvoir peser les meilleures mesures à prendre, pour pouvoir choisir la meilleure route à suivre; aussi, quand, dans ses entretiens avec son fils, elle lui parlait des difficultés dont la vie des rois est semée, il lui répondait : « Ma mère, vous demanderai toujours avis; serez en tout temps, en tous lieux, mon meilleur conseiller [1]. »

[1] *Vie de saint Louis*, par le confesseur de la reine Marguerite.

Ce que disait alors le jeune prince, il l'a fait, tant que Dieu lui a laissé sa mère.

Cette mère vraiment chrétienne avait toujours pensé que *la source de toute sagesse, de toute science, est la crainte du Seigneur*[1].

Cette maxime, que les livres saints donnent pour régler la conduite de tous les hommes, est encore plus indispensable à ceux que leur naissance doit placer sur le trône; le roi qui aura au cœur et dans l'esprit la pensée de Dieu, ne fera point peser son sceptre sur le peuple confié à sa garde. S'il a la crainte du Seigneur, il aura l'amour de ses sujets: car il sera bon, compatissant et juste envers eux tous.

Avant et depuis le temps où Blanche de Castille et Louis IX ont vécu, bien des livres destinés à l'éducation des princes et des rois ont été écrits; et, dans ces ouvrages, beaucoup de bonnes maximes et de sages enseignements ont été consignés; mais en vérité je le dis, parce que j'en ai la conviction intime et entière : pour faire un bon et grand roi, je ne connais pas un aussi bon livre, je ne sais pas un aussi beau traité de morale, une meilleure règle de sage et forte politique, que le *catéchisme!*

Ce petit livre, que nous voyons à la main des enfants, et qu'enseigne dans sa pauvre église le pasteur du hameau. Blanche de Castille, sous les lambris dorés des châteaux de Poissy, de Compiègne et du Louvre, l'avait enseigné à tous ses enfants; et si Louis IX a toujours été humble de cœur, justicier et charitable, c'est qu'il n'a jamais oublié les préceptes et les commandements du catéchisme. Le catéchisme a été fait avec l'Évangile; et n'est-ce pas dans ce livre divin que l'on trouve, mieux que partout ailleurs, des leçons d'humilité, de douceur, de charité et de tolérance?

[1] Initium sapientiæ timor Domini.

N'est-ce pas dans ce livre divin que l'on apprend, mieux qu'en aucun autre livre, des leçons d'humilité et de douceur, de justice et de charité, de soumission et d'indépendance?

N'est-ce pas l'Évangile qui a émancipé le monde? n'est-ce pas lui qui, en nous proclamant tous frères, tous enfants d'un père commun, a établi une sainte et vraie égalité?

N'est-ce pas dans ces pages que nous apprenons à être charitables et tolérants les uns envers les autres, à secourir le pauvre, et à redouter le sort réservé au mauvais riche? N'est-ce pas là qu'il est écrit que le royaume des cieux ne s'ouvrira jamais ni à l'orgueilleux, ni à l'oppresseur de la veuve et de l'orphelin, ni à celui qui possède le bien d'autrui, ni à l'homme qui aura été sans pitié pour ceux qui ont faim et soif, sans pitié pour les affligés et pour les prisonniers?

Quand un pareil livre existe, c'est le manuel qu'il faut donner aux rois; la mère de Louis IX l'avait pensé; aussi, pour que son fils fût un grand monarque, elle avait voulu, avant tout, en faire un parfait chrétien.

Dès sa toute petite enfance, elle l'avait confié à Dieu et à la sainte Vierge, et pour ainsi dire l'avait abrité sous l'aile des anges; et, dès qu'il eut atteint sa septième année, cet âge où l'Église a reconnu que la raison commence à poindre dans beaucoup de jeunes intelligences, elle lui avait souvent répété : « Biau et doulx fils, rien au monde ne m'est plus chier que vous... mais préfère vous perdre de mort, que soyiez entaschié d'ung seul péchié mortel. »

Le fils de la pieuse régente avait si bien écouté, si bien suivi les conseils maternels, qu'à la veille d'atteindre sa majorité, il était le plus sage, le plus pieux, le plus renommé pour prud'homie et loyauté, de tous les jeunes

hommes de France, pays d'honneur, de franchise et de chevalerie.

Pour le faire marcher en si bonne voie, Louis VIII et sa digne et noble compagne avaient appelé auprès de leur fils de ces hommes qui sont pour l'enfance et pour la jeunesse des leçons et des modèles vivants : les livres font quelque chose, les exemples font cent fois plus. Au temps où Louis Cœur-de-Lion tenait le sceptre, où Blanche de Castille élevait ses nombreux enfants, la cour de France pouvait être montrée à ses amis et à ses ennemis; et, du haut du ciel, les anges n'avaient point à détourner leurs regards de ses plaisirs; car ils étaient tous innocents et purs.

Un des hommes qui ont le plus étudié le XIIIe siècle, et le plus consciencieusement écrit l'histoire de saint Louis[1], nous fait connaître les hommes que Louis IX a vus près de lui dès ses premières années. C'étaient Matthieu II de Montmorency, surnommé le Grand; Jean de Rouvré, Guillaume des Barres, que l'armée appelait l'Achille français; Clément du Mez, dit, à cause de sa taille, le petit maréchal; Humbert IV, sire de Beaujeu; Gaucher de Chastillon, devenu comte de Saint-Pol : douze coups de lance l'avaient transpercé à Bouvines, sans le désarmer; un illustre prélat, Guérin de Montaigu, d'abord simple hospitalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, puis évêque de Senlis, et plus tard chancelier de France : homme de piété et de talent, de conseil et de bataille, qui s'était, la lance à la main, vaillamment montré sur le champ de Bouvines, et qui, malgré toute la gloire et les titres qu'il s'était acquis, ne voulait jamais être appelé autrement que frère Guérin.

Parmi toutes ces brillantes illustrations, les hommes que l'on croit avoir été plus spécialement attachés à l'éducation

[1] Villeneuve-Trans.

du jeune prince et de ses frères, sont Henri Clément du Mez, Jean de Nesle, le connétable de Montmorency et le chancelier Guérin. Ces hommes purent voir comment leurs leçons avaient porté leurs fruits; car nous retrouvons ces mêmes personnages auprès du fils de Louis Cœur-de-Lion, aux siéges de Bellesme, d'Angers, d'Oudon et de Champtoceaux. Après avoir été instituteurs, ils étaient devenus compagnons d'armes, et s'étaient convaincus que le descendant de Philippe-Auguste n'avait pas dérogé.

Le connétable de Montmorency ayant fourni sa glorieuse carrière, et le chancelier Guérin s'étant retiré de la cour pour aller méditer dans le cloître, Blanche de Castille avait placé près de la personne du jeune roi un noble étranger, Italien de naissance, qui, après avoir guerroyé avec les chevaliers toscans, était venu en France, attaché à la légation du cardinal de Saint-Ange, et qui, au sortir d'un sermon de saint François d'Assise, avait quitté la cuirasse pour le froc, et s'était fixé dans un des couvents de Paris, sous le nom du père Pacifique.

La solitude du cloître n'ayant pu dérober au monde, ni la profondeur de son savoir, ni l'éclat de ses vertus, la régente avait obtenu qu'il abandonnât sa retraite pour venir terminer l'éducation de son fils. L'importance de cette haute charge ne changea rien à l'humilité du religieux, et, dans le palais comme dans sa cellule, il demeura doux et humble.

Les hommes qui ont vécu dans le monde, qui se sont mêlés à ses affaires, à ses agitations, qui ont vu de près ses misères, ses vanités et ses troubles; les hommes qui sont passés des camps dans le sanctuaire, ont une grande influence sur la jeunesse. Elle les écoute mieux, elle croit plus à leurs paroles, que s'ils n'avaient jamais fait que méditer et prier Dieu. Louis IX devenu jeune homme,

ayant déjà couché sous la tente et commencé à courir les hasards de la guerre, aimait à retrouver un cœur de soldat sous la robe de bure du disciple de saint François, devenu son gouverneur.

Né sous le ciel inspirant de l'Italie, le père Pacifique était poëte et musicien; pour le fils de Blanche de Castille, c'était un mérite de plus dans son instituteur; car lui aussi aimait la poésie et la musique, quand ces deux filles du ciel, se souvenant de leur sainte origine, composaient et chantaient des hymnes pour élever l'âme à Dieu.

Une des distractions favorites du jeune roi était de rassembler dans une des salles du palais ceux de ses varlets, de ses écuyers et de ses pages dont la voix et le talent l'avaient frappé, et de les entendre chanter harmonieusement tous ensemble les airs qu'il aimait le plus : bien souvent il mêlait sa voix à leurs cantiques, trouvant délice et délassement dans ces belles mélodies.

Un autre de ses plaisirs était la chasse, et il y trouvait tant d'attrait, qu'il s'était mis en garde contre le goût qu'il ressentait pour cet exercice militaire et chevaleresque : « Je crains, répétait-il souvent, d'y donner trop de temps; les heures de la journée ne sont pas toutes à moi, elles sont aussi à mon peuple; la chasse m'en prend trop. »

Les forêts de Compiègne et de Fontainebleau l'ont vu bien des fois se livrer à ce noble et royal plaisir, une des passions de son siècle; mais, malgré la distraction qu'il trouvait à poursuivre dans les bois le cerf et autres bêtes fauves, il était assez maître de lui pour que ce délassement ne prît rien aux heures de ses devoirs de roi.

Toutes les personnes haut placées dans le royaume ne mettaient pas alors autant de retenue dans ce plaisir; les évêques, les abbés s'abandonnaient à cette passion dominante de la noblesse. A cette époque, la chasse était pour un

grand nombre une véritable frénésie : les voix des meutes, les cris des chasseurs, les fanfares des trompes et des cors se faisaient souvent entendre trop près des sanctuaires. Et, malgré les défenses de plus d'un concile, plusieurs prélats paraissaient au chœur le gantelet surmonté d'un épervier et d'un faucon, qu'ils déposaient sur l'angle de l'autel quand ils officiaient : comme les grandes dames habitant les châteaux, les abbesses, suivies de brillants équipages de chasse, sortaient aussi des clôtures de leur abbaye le héron au poing, et le lançaient le long des rivières et des étangs.

On raconte que la régente et son fils prenaient aussi ce plaisir au bord des étangs de Commelle, avoisinant la forêt de Chantilly; là existent des ruines qui viennent d'être restaurées, et qui portent encore le nom de château de la reine Blanche.

Louis IX, avec son esprit grave et méditatif, aimait également le jeu profond et difficile des échecs, et y était devenu très-fort. « C'était pour lui, dit un de ses historiens, une image paisible et réfléchie de la science tumultueuse de la guerre. »

Les pas d'armes, les carrousels, les tournois, avaient pour le jeune prince leur attrait guerrier: mais sa mère, se souvenant que le roi Louis VIII y avait été grièvement blessé en présence de Philippe-Auguste, chercha toujours à l'en détourner, et l'on ne cite aucun tournoi remarquable auquel Louis IX ait pris part.

La mère et les instituteurs du roi dont j'écris l'histoire, ayant sagement pensé qu'un prince ne devait pas puiser tout son savoir dans les livres, mais qu'il lui fallait surtout connaître l'esprit, les usages, les besoins des hommes et du pays sur lesquels il était appelé à régner, l'avaient fait voyager dans l'intérieur du royaume, autant que les troubles

et les affaires du temps l'avaient permis ; le fils de Louis VIII avait souvent quitté Poissy, son séjour de prédilection, pour parcourir les provinces où sa présence pouvait faire du bien. Un de ses premiers voyages fut en Normandie, belle, riche et verdoyante terre, ornée d'églises et de châteaux, et qui rappelle tant de grands souvenirs historiques. Après l'avoir traversée dans toute sa longueur, le jeune prince, à l'exemple de son père, de son grand-père, et de la plupart des rois ses prédécesseurs, alla s'agenouiller devant l'autel vénéré du mont Saint-Michel. L'archange chef des milices célestes avait été choisi pour patron par nos premiers monarques, qui avaient mis leur royaume sous sa protection.

Le rocher de granit sur lequel était assise cette abbaye guerrière avait été anciennement habité par des druidesses ; là où le sang humain avait coulé dans d'affreux sacrifices, le christianisme était venu enseigner la pureté et la mansuétude de sa doctrine.

L'église qui avait remplacé, sur le mont battu des flots, la croix de bois qu'y avaient plantée les premiers apôtres de la Neustrie et de l'Armorique, était et est encore aujourd'hui une des merveilles de France. Sa haute tour, alors surmontée d'une statue colossale et dorée de l'archange Michel, les ailes déployées et la lance à la main, s'apercevait à grande distance et servait de phare aux nautoniers. Une prophétie était depuis longtemps répandue en France ; elle avait été faite par un saint cénobite, Richard Toustain : elle prédisait *de grands malheurs au roi des fleurs de lis qui n'irait pas prier et honorer, devant son autel, le glorieux vainqueur des fées gauloises.* Quand le monarque voyageait ainsi, c'étaient presque toujours les couvents et les abbayes qui lui servaient d'hôtelleries. Alors l'Église avait coutume d'accueillir et d'héberger la royauté, et lui

offrait souvent une hospitalité somptueuse. Pour donner aux jeunes gens qui liront les pages que je leur dédie une juste idée du siècle que je veux leur peindre, je vais dire ce qu'étaient les monastères et les maisons religieuses dont le catholicisme avait doté la France, en essayant de montrer quel était l'esprit qui les avait fait élever: esprit de méditation et de prière, sans doute, mais aussi d'indépendance et de liberté. Écoutons l'auteur du *Génie du Christianisme;* voici ce qu'il écrit dans ses *Études historiques :*

« On ne peut rien imaginer de plus favorable aux travaux de l'esprit et à l'indépendance individuelle que la vie cénobitique. Une communauté religieuse représentait une famille artificielle, toujours dans la virilité, et qui n'avait pas, comme la famille naturelle, à traverser l'imbécillité de l'enfance et de la vieillesse : elle ignorait les temps de tutelle et de minorité, et tous les inconvénients attachés à l'infirmité de la femme. Cette famille qui ne mourait point, accroissait ses biens sans les pouvoir perdre, et, dégagée des soins du monde, exerçait sur lui un puissant empire. »

Ce qui est curieux à observer, c'est que, si l'on retrouve dans l'habit du moine un ressouvenir de l'antique Orient, et une réminiscence de la robe des prophètes d'Israël, on découvre dans l'architecture et la disposition des monastères et des abbayes bâtis il y a douze cents ans la demeure d'un riche patricien romain. Le père abbé était le maître; les moines étaient comme les affranchis de ce maître, et cultivaient les sciences, les lettres et les arts. Les yeux mêmes n'étaient frappés d'aucune différence notable dans l'extérieur de l'abbaye et de ses habitants. Un monastère était une maison romaine par ses dispositions intérieures : le portique où le voyageur déposait son bâton et secouait la poussière de ses sandales, avant de demander l'hospitalité;

le cloître avec ses arcades encadrant la cour; les fleurs que l'on y cultivait; la fontaine qui jaillissait du milieu des ifs et des buis, rappelaient tout à fait une demeure de la cité aux sept collines.

Mais cette demeure, qui fut dès son origine appelée *la Maison de Dieu et des pauvres,* devint une propriété de mainmorte par la loi ecclésiastique, et acquit par la loi féodale une sorte de souveraineté. A cause des guerres incessantes, on avait fortifié ses hautes murailles : auprès du réfectoire et des dortoirs, il avait fallu avoir une salle d'armes, une sorte d'arsenal pour défendre l'église et la communauté; derrière son mur crénelé et à mâchicoulis, l'abbaye avait sa justice, ses chevaliers, ses prêtres, ses soldats : petit État complet dans toutes ses parties, et dont les membres, quand des agressions extérieures ne venaient pas les détourner de leur sainte institution, priaient Dieu, chantaient ses louanges, méditaient les choses éternelles, et cultivaient en même temps leurs champs, les sciences, l'industrie et les arts. Alors un monastère était presque toujours une ferme-modèle, une manufacture, une école pour les enfants, un hospice pour les malades et une hôtellerie pour les voyageurs.

« Parmi ces abbayes[1], dont quelques belles ruines attestent encore parmi nous l'existence, et dont les débris se montrent tantôt dans de profondes vallées, sur le bord des grands fleuves, tantôt dans des solitudes arides, et tantôt sur de hautes montagnes, il y en avait de riches et de pauvres, d'humbles et d'altières. Parmi ces dernières, nous citerons celle de Saint-Martin d'Autun, qui, sous les rois mérovingiens, possédait cent mille manses : la manse était un fonds de terre dont un colon pouvait se nourrir avec sa

[1] *Études historiques*, Chateaubriand.

famille et payer le cens au propriétaire. L'abbaye de Saint-Riquier était plus riche encore, la ville même qui porte ce nom était une de ses dépendances; dans cette propriété des moines, il y avait deux mille cinq cents manses de séculiers; chaque manse payait douze deniers, trois setiers de froment, d'avoine et de fèves, quatre poulets et trente œufs; quatre moulins devaient six cents muids de grain mêlé, huit porcs et douze vaches.

« Le marché, chaque semaine, fournissait quarante sous d'or, et le péage vingt sous d'or; treize fours produisaient chacun, par an, dix sous d'or, trois cents pains et trente gâteaux dans le temps des litanies. La cure de Saint-Michel donnait un revenu de cinq cents sous d'or, distribués en aumônes par les frères de l'abbaye. Le casuel des enterrements des pauvres et des étrangers était évalué, année courante, à cent sous d'or, également distribués en aumônes; l'abbé partageait chaque jour aux mendiants cinq sous d'or; il nourrissait trois cents pauvres, cent cinquante veuves et soixante clercs.

« La rue des marchands, dans la ville de Saint-Riquier, devait chaque année à l'abbaye une pièce de tapisserie de la valeur de cent sous d'or.

« La rue des fabricants de boucliers était chargée de fournir les couvertures des livres; elle reliait ces livres et les cousait; ce qui était estimé trente sous d'or.

« La rue des selliers procurait des selles au père abbé et aux frères.

« La rue des boulangers délivrait cent pains hebdomadaires. La rue des écuyers était exempte de toute charge (*vicus servientium per omnia liber est*). La rue des cordonniers munissait de souliers les valets et les cuisiniers de l'abbaye. La rue des foulons confectionnait les sommiers de laine pour les moines, et la rue des pelletiers, les peaux

qui leur étaient nécessaires. La rue des vignerons donnait seize setiers de vin et un d'huile; la rue des cabaretiers, trente setiers de *cervise* (bière) par jour; la rue des cent dix *milites* (chevaliers) devait entretenir pour chacun d'eux un cheval, un bouclier, une épée, une lance et les autres armes.

« La chapelle des nobles octroyait chaque année douze livres d'encens et de parfums; les quatre chapelles du commun peuple (*populi vulgaris*) payaient trois cents livres de cire et trois d'encens.

« Le dénombrement des églises, des villes, des villages et terres dépendant de Saint-Riquier, présente les noms de cent chevaliers attachés au monastère, lesquels chevaliers composent à l'abbé, aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, une cour presque royale. En résumé, le monastère possédait la ville de Saint-Riquier, treize autres villes, trente villages, un nombre infini de métairies, ce qui produisait un revenu immense. Les offrandes en argent faites au tombeau de saint Riquier s'élevaient seules à quinze mille six cents livres de poids, près de deux millions numériques de la monnaie d'aujourd'hui. »

L'état des revenus du monastère, que relate M. de Chateaubriand, et dont j'ai donné des extraits, parce qu'ils peignent les usages du temps, fut fourni en 831 par le moine Héric à Louis le Débonnaire.

Les richesses du clergé continuèrent à s'accroître jusqu'au XIIe siècle; alors il y eut diminution dans les revenus ecclésiastiques; mais encore sous Louis IX l'abbaye de Saint-Riquier était une des plus riches et des plus importantes de la chrétienté.

Dans ces abbayes, que l'esprit belliqueux des siècles passés avait rendues semblables à des forteresses, la civilisation s'était mise à l'abri des barbares sous la bannière de

quelque saint ; une simple fille des champs dont la pureté virginale lui avait valu la couronne céleste, devenait, après sa mort, la protectrice de l'abbaye, où de savants cénobites, mêlant à leurs prières les travaux les plus graves et les plus utiles, conservaient à la société moderne les plus précieux trésors de l'ancienne.

Sous les arcades des cloîtres, la culture de la haute intelligence se conserva avec la vérité philosophique, que la vérité religieuse venait de faire renaître ; tout ce qui a enrichi le moyen âge, tout ce dont l'Europe se vante aujourd'hui aurait péri, aurait été perdu sans retour, dans la société barbare, sans l'inviolabilité et le loisir des maisons de Dieu : les muses païennes furent sauvées par des moines chrétiens.

« La musique[1], la peinture, la gravure et surtout l'architecture ont des obligations infinies aux gens d'Église. Charlemagne montrait pour la musique le goût naturel que conserve encore aujourd'hui la race germanique : il avait fait venir des chantres de Rome ; il indiquait lui-même dans sa chapelle avec le doigt ou avec une baguette le tour du clerc qui devait chanter ; il marquait la fin du motet par un son guttural, qui devenait le diapason de la phrase recommençante.

« Dans la plupart des monastères, il y avait des écoles de musique, les moines connaissaient l'orgue et les instruments à cordes et à vent. »

On m'excusera de m'être laissé aller à cette digression au sujet des ordres religieux ; ils ont été si longtemps le point de mire et le but des incessantes attaques du parti voltairien, qu'on pardonnera, je l'espère, à un écrivain catholique qui dédie ses livres à la jeunesse, d'avoir consacré

[1] *Études historiques.*

quelques pages à démontrer que les ordres monastiques n'ont point été créés seulement par les rois. De nombreux monarques sans doute ont fondé et doté des monastères et des abbayes; mais la pensée mère, la pensée féconde qui a fait surgir sur toute la surface de la terre les pieuses et reposantes solitudes des cloîtres, est une pensée d'indépendance et de liberté chrétiennes.

Le monde est un rude tyran; des âmes généreuses, aimantes et élevées, auxquelles il prétendait imposer ses gênes, ses devoirs et ses contraintes, ne voulant pas se courber sous son joug doré, se sont sauvées de ses turpitudes et de ses plaisirs, et sont allées vivre en commun au pied d'une croix plantée loin des villes et de leur agitation.

Voilà l'origine de la première communauté chrétienne.

Aux déclamations des *philosophes* du XVIIIe siècle contre les couvents, asiles d'ignorance et de fainéantise, j'opposerai encore cette citation des *Études historiques :* qui n'aimerait mieux croire Chateaubriand que Voltaire?

« Le corps du clergé était constitué de manière à favoriser le mouvement progressif : la loi romaine, qu'il opposait aux coutumes absurdes et arbitraires, les affranchissements qu'il ne cessait de commander, les immunités dont ses vassaux jouissaient, les excommunications locales dont il frappait certains usages et certains tyrans, étaient en harmonie avec les besoins de la foule. Il est vrai qu'en ce faisant, les prêtres augmentaient bien leur puissance, mais cette puissance était en elle-même plébéienne; ces libertés, réclamées au nom des peuples, ne leur étaient pas incessamment données, mais elles répandaient dans la société des idées qui s'y devaient développer au profit de l'espèce humaine.

« Le clerge régulier était encore plus démocratique que le clergé séculier. Les ordres mendiants avaient des relations

de sympathie et de famille avec les classes inférieures; vous les trouvez partout à la tête des insurrections populaires : la croix à la main ils menaient les bandes des Pastoureaux dans les champs, comme les processions de la Ligue dans les murs de Paris. En chaire, ils exaltaient les petits devant les grands, et rabaissaient les grands devant les petits; plus les siècles étaient superstitieux, plus le moine avait d'occasions d'expliquer ces vérités de la nature déposées dans l'Évangile; il était impossible qu'à la longue elles ne descendissent pas de l'ordre religieux dans l'ordre politique. La milice de Saint-François se multiplia, parce que le peuple s'y enrôla en foule; il troqua sa chaîne contre une corde, et reçut de celle-ci l'indépendance que celle-là lui ôtait; il put braver les puissants de la terre, aller avec un bâton, une barbe sale, des pieds crottés et nus, faire à ces terribles châtelains de rudes et dures leçons. Le maître, intérieurement indigné, était obligé de subir la réprimande du cénobite qui parlait au nom de Dieu. Sa robe lui avait donné cette autorité; le capuchon affranchissait plus vite encore que le heaume, et la liberté rentrait dans la société par des voies inattendues. »

CHAPITRE VIII

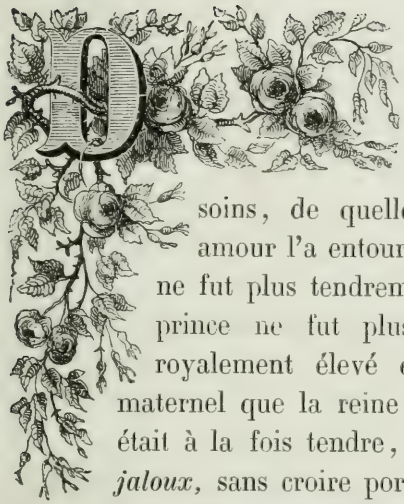

Depuis le jour où naquit au château de Poissy le second fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, on a vu de quels soins, de quelle surveillance, de quel amour l'a entouré sa mère. Jamais enfant ne fut plus tendrement aimé, jamais jeune prince ne fut plus chrétiennement, plus royalement élevé que Louis IX. L'amour maternel que la reine régente portait au cœur était à la fois tendre, sage et fort, j'ajouterai *jaloux,* sans croire porter la moindre atteinte à la haute et juste renommée de Blanche; car dans tous les amours se glisse un sentiment de jalousie dont les meilleures mères ne sont point exemptes.

Depuis dix-neuf ans, ce que le petit-fils de Philippe-Auguste avait le plus aimé après Dieu, c'avait été sa mère; il n'avait eu dans l'âme que cet amour-là; Blanche de Castille le savait et en était heureuse : aussi ne s'était-elle pas hâtée de marier son fils. Cependant le jeune roi venait d'atteindre sa dix-neuvième année; tarder davantage à lui don-

ner une compagne digne de lui et du trône de France, eût été une faute, une coupable faiblesse, et la régente n'en voulait pas dans sa vie, qu'elle mettait tout entière sous les regards de Dieu. Ce ne fut ni par delà les Alpes, ni de l'autre côté des Pyrénées, ni outre-mer, ni outre-Rhin, que la veuve de Louis VIII choisit une épouse pour son fils; ce fut en Provence, terre qui tient à notre terre et qu'un même rayon de soleil réchauffe et fertilise.

Le pays enclavé entre le Rhône et les Alpes piémontaises, après des troubles, des traverses et des guerres de tout genre, jouissait d'une paix profonde sous le sceptre paternel de Raymond Bérenger IV. La cour du prince régnant sur ce pays fertile était citée comme un rendez-vous « de courtoisie, de loyauté, de prud'homie, de gaie science et d'honneur; » elle se tenait dans le palais d'Aix, monument encore debout de la puissance romaine.

Raymond Bérenger avait pour épouse Béatrix de Savoie, et de leur mariage étaient nées quatre filles, toutes quatre princesses accomplies, disent les ménestrels et trouvères provençaux, toujours accueillis avec égards et distinction par Raymond Bérenger, à la fois homme de guerre et de joutes [1], vaillant aux armes, et non moins propre à briller comme troubadour que comme chevalier.

Ce fut l'aînée de ces quatre princesses que Blanche de Castille fit demander à ses illustres parents pour épouse du roi son fils. Elle avait nom Marguerite, et voici ce que les poëtes-chevaliers, ses contemporains, écrivaient d'elle :

« Onques n'exista plus noble, plus gentille, mieux élevée, plus courtoise damoiselle que Marguerite de Provence, pleine de plus grant simplesse, mieulx endoctrinée en sens, urbanité et toute sorte de bonnes mœurs,

[1] Villeneuve-Trans.

« plus excellemment douée de rares perfections, de plus « aimables vertus, de raison plus précoce, d'esprit plus « droit, de jugement plus sûr, de réserve plus prudente, « de générosité plus loyale, de bonté plus avenante. »

Un ménestrel lui avait donné pour devise : *Loyale et fine.*

L'ambassade chargée de demander la main de la fille de Raymond Bérenger et de Béatrix, avait à sa tête le sire de Nesle et Gautier Cornut, archevêque de Sens, qui avait été secrétaire du roi Louis VIII. Il fallait une dispense de parenté; elle fut accordée le 5 janvier 1234.

Le 27 mai 1235, l'union de Louis, neuvième du nom, roi de France, et de Marguerite de Provence, fut bénie dans l'église Notre-Dame, cathédrale de Sens, par Anselme de Saint-Médard, évêque et comte de Noyon.

Jamais ne vinrent s'agenouiller devant le Dieu d'Abraham et de Sara, d'Isaac et de Rachel, deux fiancés plus beaux, plus chastes, plus purs que le fils de Blanche de Castille et que la fille de Raymond Bérenger. Le peuple, en les voyant doués de tant de grâce et de vertu, mêlait ses vœux et ses bénédictions aux bénédictions et aux vœux des nombreux prélats qui remplissaient le sanctuaire; et des cris de *Noël! noël!* retentissaient sous les voûtes sacrées, à mesure que le couple royal avançait vers les prie-Dieu placés en face de l'autel. Le lendemain de la célébration de ce mariage, Louis IX voulut que sa bien-aimée et nouvelle épouse fût couronnée reine de France, dans la même église où leur union avait eu lieu.

Conduite par son époux, Marguerite, splendidement vêtue de drap d'or et d'argent, suivie des plus nobles dames du royaume, escortée des chevaliers les plus rayonnants de gloire, alla s'asseoir sur un trône armorié des pals rouge et or d'Aragon-Provence, de la croix d'argent

de Savoie, et des lis d'or de France. Le fils de la reine Blanche avait voulu qu'à la cérémonie du couronnement fût jointe celle de l'onction. Aussi la jeune reine la reçut avec pompe et éclat, au milieu de ce que la religion avait de plus sacré et la France de plus auguste. L'archevêque prit ensuite sur l'autel un diadème étincelant de pierreries, et le posa sur ce beau et candide front d'une reine de dix-sept ans. Les pairs du royaume vinrent après mettre la main sur l'antique et massive couronne de France, et la tinrent pendant quelques instants suspendue au-dessus de la tête de Marguerite.

Louis, dans un pieux recueillement, assistait auprès de sa mère à cette consécration. Il accompagna la reine, son épouse, à l'offrande, baisa l'Évangile avec elle; puis, un peu plus tard, tous les deux ensemble reçurent la sainte hostie.

En mémoire de son mariage, le jeune roi institua un nouvel ordre chevaleresque, auquel il donna le nom de *Cosse de genêt*, par allusion à la modestie de Marguerite. La devise en était : *Exaltat humiles.*

L'anneau que le prince avait offert à la royale épousée, le jour de son mariage, portait ces paroles tracées sur l'or : *Hors cet anel où treuver amor?* Cet anneau était émaillé de lis et de marguerites séparés par un saphir surmonté d'une croix.

On prétend que la fille de Bérenger avait aussi pris pour devise une reine-marguerite avec ces mots, mélange de roman et de latin : *Roigna de parterræ et ancilha de ciely* (reine des parterres et servante du ciel)[1].

Après les fêtes nuptiales, la cour, avant de revenir à Paris, séjourna quelque temps à Fontainebleau. Quand les

[1] Villeneuve-Trans.

nouveaux époux entrèrent dans la capitale, l'enthousiasme du peuple fut porté au comble. La multitude aime à voir ses destinées aux mains de l'honneur et de la grâce. Louis et Marguerite, quoique bien jeunes l'un et l'autre, avaient leur renom de justice et de loyauté établi dans l'esprit de tous leurs sujets.

Les réjouissances publiques avaient à peine cessé, que cet incorrigible Pierre de Dreux recommença ses félonies et ses trahisons. Ce grand vassal de la couronne n'était point venu assister aux pompeuses et nuptiales cérémonies de Sens; et la régente, ainsi que le jeune roi, y avaient eu connaissance des machinations et des intrigues que ce prince renouait depuis quelque temps avec Henri III d'Angleterre. De toutes parts, le comte-duc de Bretagne fortifiait ses villes et annonçait ses intentions hostiles. Louis IX, impatient d'en finir avec ce traître, convoqua un parlement féodal; sa mère et lui y assistèrent, et virent avec plaisir l'indignation qui éclata parmi les chevaliers et les hauts barons composant l'assemblée, quand ils apprirent la nouvelle félonie de Mauclerc.

Le parlement, avant de se séparer, rendit la sentence suivante :

« En présence de notre très-cher seigneur, l'illustre roi
« de France, nous avons unanimement jugé que Pierre,
« ci-devant comte de Bretagne, a perdu par justice le bail
« de sa terre, à cause des forfaitures commises envers ledit
« seigneur roi, et que les barons qui lui ont fait hommage
« sont délivrés de leur féauté. »

En peu de jours Louis se vit à la tête d'une puissante armée, et trouva en Bretagne de nombreux partisans que les déloyautés incessantes de Pierre Mauclerc avaient donnés à la cause royale.

BIBLIOTHECA

Henri III, malgré ses promesses, n'avait point quitté Londres, et aucune des forces qu'il avait annoncées au duc de Bretagne ne venait à son secours. Pierre Mauclerc tomba de la forfanterie dans le découragement, et du découragement dans une humilité extrême. Pâle, défait, la mort dans le cœur, les cheveux et la barbe en désordre, il arrive au camp du roi de France ; et ce prince, naguère si arrogant et si fier, et qui a le droit de porter au front une couronne ducale, rougit et tremble en passant devant cette noblesse française fidèle à ses serments. Arrivé au pavillon royal, il en franchit le seuil, et là il ne cherche aucune excuse, il ne demande aucun pardon, aucun adoucissement à l'arrêt prononcé contre lui, et il se jette aux genoux du souverain qu'il a si souvent trahi.

« Maulvais traistre, s'écrie Louis en l'apercevant, en-
« core que aies mérité mort infame, te pardonne ores, en
« considération de la noblesse de ta race. Ains la Bretagne
« ne sera rendue à ton fils qu'à vie seulement, et après luy
« les roys de France seront maistres de ceste terre, qui
« n'est plus tienne. »

Un nouveau traité suivit ces rudes et justes paroles ; mais Louis exigea cette fois la cession à perpétuité de Saint-Jacques-de-Beuvron avec toutes ses dépendances. Il fit également renoncer Mauclerc à tous les fiefs qu'il possédait dans les provinces du Maine et de l'Anjou, que lui avait accordés Blanche de Castille lorsqu'elle s'était vainement flattée de l'attacher par ses bienfaits à la cause de son fils. Mais, comme il y a des terres tellement arides qu'aucune semence n'y peut venir, il y a des âmes tellement basses que la reconnaissance n'y peut germer. Le comte de Bretagne, qui promettait tout dans ses mauvais jours, et qui oubliait tout ce qu'il avait promis quand la fortune lui redevenait prospère, s'engagea en outre à aller guerroyer pendant cinq

ans en Palestine, dès que son fils aîné aurait atteint sa majorité. Vers la fin de novembre 1234, le prince breton arriva à Paris avec tous les dehors d'une sincère repentance, et y signa le traité définitif par lequel « il se soubmestait, « hault et bas, en homme lige : faisant savoir à tous que « fidèlement il servira monseigneur Loys, illustre roy des « François, et madame la royne de France, son illustre « mère, envers et contre touste créature qui peut naistre « et mourir. »

Plusieurs fois déjà la régente, connaissant la turbulente inconstance de Mauclerc, avait voulu le décider à aller guerroyer en Palestine; et, dans ce dernier traité, elle avait eu soin de faire insérer de nouveau la clause par laquelle Mauclerc s'engageait à prendre la croix.

A peu près vers le même temps où le comte-duc de Bretagne se montrait si humble et si soumis, Thibaud, comte de Champagne, cet autre grand vassal qui avait aussi marqué par ses inconstances politiques, hérita, par la mort de son oncle maternel, du royaume de Navarre et de la somme énorme de 1,700,000 livres (environ vingt-neuf millions), non compris les joyaux, pierreries et autres objets précieux enfermés dans les coffres de don Sanche le Fort.

« Thibaud, dit une vieille chronique, ne pouvait endurer « d'aise; il obtenait enfin ce qu'il avait ambitionné toute « sa vie : le titre de roi et d'immenses trésors. » Dans ce vertige de joie, oubliant les devoirs de la reconnaissance, il chercha à recouvrer ses trois fiefs de Blois, de Sancerre et de Chartres. Comme si cette déloyauté n'était pas déjà suffisante pour attirer sur lui le mécontentement de Louis IX, le comte-roi fiança Blanche, sa fille unique, à l'héritier de Bretagne, et viola ainsi la promesse qu'il avait faite à Blanche de Castille de ne jamais disposer de la main de

l'héritière du comté de Champagne sans l'aveu du roi de France.

Avant de réprimer ces nouveaux torts de Thibaud, un parlement féodal fut convoqué à Vincennes. Les délibérations y furent courtes. Une résolution unanime y fut prise, et, au sortir de la salle du conseil, Louis IX passa en revue les chevaliers bannerets et leurs hommes d'armes, et prit la route de Champagne.

Cette humilité soudaine, qui était venue succéder à l'arrogance de Pierre Mauclerc, lorsqu'il s'était vu abandonné par le roi d'Angleterre, arriva de même au cœur de Thibaud, quand il apprit que le fils de Blanche de Castille était en marche contre ses États. Vacillant et faible comme Pierre de Dreux, compagnon de ses déloyautés passées, il s'est tout à coup fait aussi humble, aussi soumis que lui. Et le roi de Navarre fait supplier le monarque français de lui accorder une entrevue, pour qu'il puisse, à ses genoux, demander le pardon de ses nouveaux torts. Louis se refusa d'abord à toute entrevue; sa franchise s'indignait à la fin de tant de promesses oubliées et de tant de foi-jurées menties.

Sans une lettre du pape Grégoire IX, qui le priait de *cesser toutes poursuites envers le comte-roi, attendu le préjudice qui pourrait en résulter pour la terre sainte,* le fils de Blanche de Castille n'aurait point consenti à écouter Thibaud.

Par le nouveau traité, le comte de Champagne ratifia et scella de dures conditions, faisant concession de plusieurs de ses fiefs, et s'engageant en outre, par serment sur les plus saintes reliques, à passer six années entières hors de la Champagne, soit en Navarre, soit outre-mer. Quand il parut au château de Vincennes, devant la régente assise auprès de son fils dans la salle du trône, la mère de Louis IX lui dit d'une voix sévère :

« Par Dieu, il vous dust bien ramenteveoir de la bonté « que le roy vous filst, qui vinst à vostre aide pour secourre « vostre contrée et vostre terre contre les barons de « France, qui toutes ardre la vouloient et mestre en « charbon. »

A ces paroles Thibaud cherchait une réponse; mais le roi fit un geste et se leva, comme s'il ne voulait plus entendre de nouveaux serments.

Dans toutes les cours, les mauvaises passions des princes trouvent d'empressés serviteurs; le lendemain Thibaud, roi de Navarre, arraché, aux environs de Vincennes, de dessus son palefroi, fut garrotté sur une ignoble monture et salué de huées et de moqueries; « les insultes allèrent encore plus loin. » La nouvelle de ces outrages envers la majesté royale arriva aux oreilles de Louis IX; et aussitôt une sainte colère entrant dans son âme, il ordonna que les coupables fussent arrêtés, et que prompte justice fût faite. Thibaud demandait le combat à outrance, en champ clos; mais le jeune roi ne voulut point exposer le prince offensé à devenir victime des hasards de la lice. Alors le monarque qui devait un jour porter le beau nom de *roi-justicier*, fit venir devant lui les auteurs et les complices présumés de ce lâche guet-apens, s'assura qu'ils étaient véritablement coupables, et ordonna au prévôt de les faire exécuter à l'heure même, comme ayant porté la main sur la personne d'un souverain. L'arrêt eût été exécuté, si Robert d'Artois ne se fût hâté d'accourir auprès du roi son frère, et de lui déclarer qu'il était le premier et le plus grand coupable.

A cet aveu, le roi de Navarre, ne voulant pas être vaincu en générosité, demanda la grâce du criminel, en tendant la main au comte d'Artois. « Des applaudissements mérités « proclamèrent alors la justice de Louis, la magnanimité du

« comte de Champagne et le noble repentir de Robert [1]. » Peu de jours après, le roi de Navarre, accompagné de quelques amis, parmi lesquels Pierre Mauclerc se montrait un des plus dévoués, partit pour Pampelune, laissant son influence en France à jamais évanouie.

[1] Villeneuve-Trans.

CHAPITRE IX

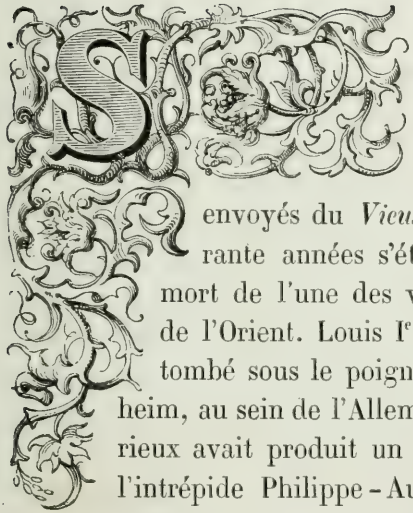

UIVANT quelques chroniqueurs, peu de temps après son mariage, Louis IX aurait failli devenir victime de deux envoyés du *Vieux de la Montagne*. Quarante années s'étaient écoulées depuis la mort de l'une des victimes de ces assassins de l'Orient. Louis Ier, duc de Bavière, était tombé sous le poignard de l'un d'eux à Kelheim, au sein de l'Allemagne. Ce meurtre mystérieux avait produit un tel effet de terreur, que l'intrépide Philippe-Auguste lui-même, dans son manoir de Pontoise, avait doublé ses gardes.

Hassan-Ben-Salah-Omar, vers l'an 1090, s'étant emparé de Karemon, nid d'aigle bâti sur la crête d'une montagne voisine du Thabor, y conçut un de ces projets dont l'imagination s'épouvante, et qu'une audace peu commune pouvait seule réaliser. Ce brigand couronné avait vu la plupart des dynasties royales se fonder par la lance et l'épée, et s'appuyer plus tard sur l'amour des populations qu'elles cherchaient à rendre heureuses. Hassan voulut assurer sa

dynastie en ne régnant que par la terreur. C'était l'islamisme déclarant une sourde et sanglante guerre au christianisme. Le mahométan, n'ayant point à ses ordres d'armées pour aller troubler dans leurs États les monarques chrétiens, et cependant leur ayant voué une haine qui s'indignait de la paix, avait réuni autour de lui toute une population aveuglément soumise à ses moindres volontés. Mais pour conquérir cet empire, pour qu'aucun de ses séides ne pût hésiter un seul instant à exécuter un ordre émané de lui, il les avait faits siens, il les avait inféodés aux moindres de ses désirs par la volupté.

Il avait commencé par embellir ses domaines sauvages, et par faire creuser un vaste canal, alimenté par les eaux du Scudroad (fleuve de la vie) et du Scharoud (fleuve royal)[1], qui arrosaient la contrée. Ce canal traversait des prairies verdoyantes, ombragées de palmiers et de cèdres. Là de délicieuses demeures, des kiosques dorés et revêtus de porcelaine s'élevaient au-dessus d'aloès, de nopals et de lauriers-roses. Ces enchantements, c'était l'art qui les avait créés; car la nature dans ces montagnes avait été jusque-là sèche, brûlante et aride. Là le mahométan avait pour ainsi dire fait descendre du ciel les houris dont le Coran vante la beauté.

C'était là que, par ordre du *Vieux de la Montagne*, on transportait, plongés dans un sommeil causé par le hachich et autres somnifères, les adolescents initiés. Réveillés en ce lieu enchanteur, ils se croyaient déjà transportés par delà les nuages, là où le prophète plonge ses adorateurs dans une mer de délices.

Chaque jour on leur présentait dans des coupes d'or des philtres enivrants; si bien qu'énervés par le plaisir, ils ne

[1] Michaud, *Histoire des Croisades*, pièces justificatives; *Histoire de l'Ordre des Assassins*, par de Hammer.

conservaient plus d'autre volonté que la volonté d'obéir à celui qui leur procurait une si extatique existence.

C'était avec de pareils moyens que le cheik de la montagne avait établi son omnipotence sur les fedais ou fedari (les dévoués qui se sacrifient). Malheur au prince dont Hassan ou ses successeurs auraient prononcé l'arrêt fatal, ou qui d'avance n'aurait pas recherché son amitié ou satisfait sa cupidité!

Allah-Edden, septième successeur de Hassan Ier, venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, sans avoir obtenu de la France un de ces tributs honteux et dégradants pour les royautés légitimes, auxquels beaucoup de souverains se soumettaient pour acheter leur sécurité personnelle. On répétait même autour du chef des assassins que Louis IX, loin de consentir à payer ce tribut, se préparait à se croiser avec le comte de Champagne pour affranchir l'Europe de cette humiliante oppression.

Dans ses montagnes le vieux tyran aurait alors juré, d'après des chroniqueurs contemporains, contredits à la vérité par des commentateurs modernes, que l'audace du monarque français serait punie. Pour se venger, Allah-Edden aurait dépêché vers la France deux fedais ou fedari, terribles voyageurs, messagers de mort, et qui ne marchaient qu'avec des poignards dont la lame effilée avait été trempée sept fois dans les poisons les plus actifs.

Un de ces vieux écrivains raconte « que les deux émis-
« saires du *Vieux de la Montagne*, débarqués à Marseille,
« ayant appris que Louis IX n'avait pas pris la croix, et
« qu'aucun préparatif d'expédition guerrière ne se faisait
« alors sur les côtes de France, avaient suspendu leur ven-
« geance et attendaient un nouvel ordre de leur maître. Ce
« qu'apprenant, le roi les fit soudain arrêter par les soins
« de Bérenger et de son premier ministre, Romée de Ville-

« neuve. Le fils de Blanche de Castille, ayant en son « pouvoir les deux fedari, crut qu'il était de sa dignité et « de sa royale clémence d'ordonner qu'on les traitât avec « douceur, et qu'on les renvoyât même avec des présents « au *Vieux de la Montagne*.

« C'est aussi vers cette époque qu'il faut faire remonter « l'origine d'un monument qui est aujourd'hui une des « gloires de Paris, la Sainte-Chapelle. »

En ce temps (1238), les reliques des saints étaient en grande vénération dans toute la chrétienté; mais parmi ces choses vénérées il y en avait de bien plus sacrées que toutes les autres: c'étaient les reliques du Sauveur des hommes, les objets qui lui avaient appartenu, et ceux surtout qui avaient figuré dans la passion. Pour pareilles reliques, plus d'un roi eût vendu son sceptre d'or et sa couronne de pierreries. Louis IX, avec sa foi ardente, écouta donc avec un vif et profond intérêt ce que Jean de Béthune, Baudouin II, de Courtenay, successeur de Jean de Brienne, empereur de Constantinople, lui raconta d'un traité qui venait d'être passé entre ses barons et les Vénitiens pour engager entre les mains de ces derniers, moyennant treize mille cent trentre-quatre hiperpers ou perperi, monnaie de l'empire d'Orient (environ 58,000 fr.), le plus précieux des trésors de Constantinople, la sainte couronne d'épines. « Sire, avait ajouté Baudouin en exprimant sa douleur à la pensée du traité près de se conclure, combien je désirerais ardemment qu'une si précieuse, qu'une si sainte, qu'une si sacrée relique vous appartînt, à vous mon cousin, mon seigneur et bienfaiteur, et au royaume de France, berceau de mes aïeux! »

De cet instant, la piété de Louis IX n'eut plus qu'un désir, celui d'acquérir ce diadème de douleur, qui avait ceint le front du Rédempteur du monde. Il se hâta donc

d'envoyer en Orient, pour traiter de son rachat, le frère Jacques et le père André de Lonjumeau, de l'ordre des Prêcheurs.

Mais quand les messagers arrivèrent à Constantinople, ils apprirent la conclusion du traité passé entre les barons d'Orient et Nicolas Guérini, moyennant quatre cents marcs d'argent (20,000 fr.).

Guérini, avec un pieux empressement, avait désiré que la couronne sainte fût transférée immédiatement dans sa ville natale; mais des obstacles survinrent, et la relique resta en dépôt dans l'église de Pantocrator de Constantinople, église possédée par la république vénitienne.

Manquant de pouvoirs[1] pour conclure un autre traité, le frère prêcheur, le père Lonjumeau, ne put obtenir que l'autorisation de se joindre aux ambassadeurs de l'Orient et aux nobles vénitiens chargés de transporter provisoirement la sainte relique, scellée des sceaux des plus grands seigneurs de l'empire, dans le trésor de la chapelle de Saint-Marc à Venise; frère Jacques se dirigea en même temps vers la cour de France, afin d'en recevoir ses dernières instructions.

Prévenu de ces circonstances, Jean Ducas-Vatase, dit Batacritis, empereur de Nicée, compétiteur au trône d'Orient de Baudouin II, arma plusieurs galères dans l'espérance de s'emparer de la sainte couronne. Mais une protection qui parut toute spéciale et toute divine veilla sur le bâtiment chargé du précieux dépôt. Les pieux voyageurs arrivèrent à Venise après une heureuse traversée, et comme si un nuage du ciel les eût dérobés aux yeux de leurs ennemis. Le frère Jacques y parvint en même temps qu'eux, nanti de la donation, faite par Baudouin II, de la couronne

[1] *Histoire de l'Église gallicane.* — *Histoire de Venise,* par le comte Daru. — *Histoire de l'empire de Constantinople.* — Villeneuve-Trans.

d'épines et de quelques autres reliques. Il portait aussi avec lui la somme nécessaire pour les dégager, car les vendre eût été simonie.

A cette époque l'esprit catholique était si fervent en France, que dans tout le royaume il y eut une grande et nationale joie quand on y apprit que la couronne d'épines du Sauveur était devenue une propriété française.

Ayant reçu des avis officiels, Louis IX, dans les premiers jours d'août 1239, partit de Vincennes avec les reines Blanche et Marguerite; les comtes d'Artois, de Poitiers et d'Anjou, ses frères; l'archevêque de Sens; Bernard, évêque du Puy, plusieurs autres prélats et une foule de princes et de hauts barons.

A Villeneuve-l'Archevêque, à cinq lieues de Sens, ce noble et brillant cortége rencontra les religieux et leur nombreuse suite; car les populations, sachant ce qu'avec eux ils apportaient en France, s'étaient empressées de les suivre, avec la résolution de ne retourner au pays que lorsqu'elles auraient vu et adoré les sacrés vestiges de la passion de l'Homme-Dieu.

C'était le 10 août, fête de saint Laurent. Le père André et le frère Jacques présentèrent au monarque, à la reine son épouse, à la reine sa mère et au fils de France, qui les accompagnait, la triple caisse couverte des sceaux des seigneurs français et du doge de Venise, Jacques Tiepolo.

Tout fut fait avec ordre et dans un grand recueillement. D'abord on examina et on reconnut les sceaux; puis on les rompit. L'ouverture de la caisse de cèdre terminée, on en sortit la châsse d'argent avec le même cérémonial; le couvercle de cette châsse fut levé, puis enfin un prélat agenouillé en tira le vase d'or renfermant la sainte couronne. A cet instant, roi, reines, princes, chevaliers, archevêques, évêques, prêtres, moines, soldats, bourgeois, peuple se

prosternèrent fondant en larmes, et osant à peine lever la tête pour regarder cette branche d'épines que les bourreaux de Jérusalem avaient tordue pour en faire une couronne dérisoire à leur divine victime.

Oh! comme ce diadème de moquerie est devenu un diadème de gloire, et comme tout ce qui est grand, comme tout ce qui est fort, comme tout ce qui est humble, comme tout ce qui est petit, comme tout ce qui est heureux, comme tout ce qui est dans les larmes, le vénère aujourd'hui!

La journée et la nuit se passèrent en prières et en cantiques de joie; et ce ne fut que le lendemain que le pieux fils de Blanche de Castille, ainsi que ses trois frères, Robert, Alphonse et Charles, tête nue, les pieds déchaussés, et vêtus d'une simple tunique de laine blanche, portèrent la couronne de Jésus de Nazareth, roi des Juifs, jusque dans le sanctuaire de la métropole de Sens, où Louis IX avait pris pour épouse Marguerite de Provence. Toutes ces cérémonies étaient belles et produisaient un grand effet. Elles furent closes par la journée du 20 août. Ce jour-là, la sainte couronne fut offerte à la vénération des Parisiens, dans l'église Notre-Dame. Tous les moines, tous les religieux du royal monastère de Saint-Denis, des deux abbayes de Saint-Germain, allèrent au-devant de la couronne d'épines jusqu'à l'entrée du bois de Vincennes[1]; et c'était un saisissant et magnifique spectacle que toute cette foule chrétienne suivant les croix et les bannières flottantes des communautés, des couvents et des paroisses de la grande ville; s'enfonçant sous les ombrages des chênes séculaires, pour s'aller prosterner devant une relique si sainte et qui rappelait la grande immolation du Golgotha.

Dans cette multitude empressée brillaient toutes les illus-

[1] *Histoire littéraire de la France.* — Félibien, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis.*

trations des camps, toutes les grandeurs des palais, toutes les gloires du sanctuaire.

A l'entrée du faubourg Saint-Antoine, par les soins des officiers du roi, on avait dressé une vaste estrade couverte de tentures soie et or, à laquelle on arrivait en foulant les plus riches tapis de la couronne étendus sur le sol. La châsse d'argent fut montée sur l'estrade par plusieurs évêques en chape et la mitre au front. Un des prélats découvrit alors le diadème de la passion et le montra à l'immense multitude. Soudain l'immense multitude, comme un seul homme, tomba prosternée en poussant des cris d'allégresse qui durent monter jusqu'au ciel et être entendus de celui qui y règne; car ils partaient de cœurs sincères et croyants.

Louis IX et ses trois frères, toujours pieds nus et le front découvert, renfermèrent le vase d'or dans le reliquaire d'argent et le portèrent sur le maître-autel de Notre-Dame. Après la cérémonie d'actions de grâces, la précieuse relique fut déposée dans la chapelle de Saint-Nicolas, bâtie par Louis le Gros.

Dans les siècles de foi et de piété, les grands personnages avaient toujours dans leur demeure, ou dans les environs de leur résidence, une chapelle qualifiée de *sainte*. Dans le voisinage de l'enclos du palais de la Cité, les ducs de France, les comtes de Paris eurent la chapelle de Saint-Barthélemy, qui, pendant quelque temps, porta le nom de Saint-Magloire; et en outre, les chapelles de Saint-Georges, de Saint-Michel et de Saint-Nicolas, que Louis VII fit bâtir et qu'il mit sous l'invocation de Notre-Dame de l'Étoile.

Louis IX ne trouva rien, parmi les chapelles alors existantes, qui fût digne de recevoir dans son enceinte la couronne rougie du sang du Rédempteur; et il chargea Pierre de Montereau d'édifier pour elle ce magnifique reliquaire de pierre, que nous admirons encore aujourd'hui, monu-

ment aussi délicatement sculpté que ces châsses d'or et d'argent que l'on voyait jadis dans les trésors de nos vieilles églises.

Saint Louis avait élevé la Sainte-Chapelle pour que les choses les plus sacrées y fussent à jamais religieusement conservées. Là il avait fait déposer sur le velours et garder dans des coffrets de vermeil la couronne qui avait déchiré le front de l'Homme-Dieu, le roseau qui lui avait servi de sceptre et le fer de lance qui lui avait percé le côté.

Lors des saturnales de 1793, comme on le sait, on jetait au vent les reliques, pour avoir l'or des reliquaires; sous les voûtes bâties par Pierre de Montereau, on avait porté tous les papiers du greffe; et nous avons vu tous les jugements de la justice humaine, des dossiers poudreux, entassés là où avaient jadis brillé les ornements sacrés de l'Église.

Aujourd'hui, nous devons le dire, on a, par amour de l'art, en attendant que ce soit par amour de Dieu, restauré le monument de la piété de Louis IX; et nous allons revoir cette chapelle aussi belle, aussi brillante que du temps du saint roi; puissent les murs repeints et redorés du royal oratoire revoir un jour une foi pareille à celle qui s'y manifestait au XIIIe siècle!

En général les difficultés, les épreuves ne manquent point aux rois; et comme pour mettre en évidence la sagesse et l'énergie de Louis IX et de sa mère, les circonstances politiques de l'époque furent souvent hérissées de grands embarras pour la cour de France.

En 1240, l'inimitié profonde que Frédéric, empereur d'Allemagne, avait vouée au pape Grégoire IX, prit un nouveau caractère de gravité. Un fils de cet empereur et de Bianca Lauza, marquise de Montferrat, venait d'être déclaré par son père roi de l'île de Sardaigne. Mais la suzeraineté de cette île dépendait de Rome, et Grégoire en

regarda l'investiture comme une usurpation et un attentat formel à ses droits. Faisant retomber son indignation sur l'empereur, le pontife centenaire rassembla le conclave et y déclara Frédéric déchu et excommunié, et offrit la couronne de Sicile au roi de France, en faveur du comte d'Artois. Louis se hâta de réunir ses grands vassaux en parlement féodal, pour délibérer sur une matière aussi grave. Après avoir agité la question de savoir si l'on accepterait ou refuserait l'offre du souverain pontife, le haut baronnage de France hésitait, lorsque Louis IX répondit en ces termes :

« Le comte Robert se tient assez honoré d'être frère d'un « roi qui surpasse en dignité, en force et en biens tous les « autres potentats du monde. »

Il y a, dans cette réponse du jeune monarque au pontife qui se regardait comme le légitime distributeur des couronnes, autant de sagesse que de noblesse ; il y a là une digne conscience de roi de France, qui regarde sa couronne comme la plus belle qui soit sous le soleil.

Dans le refus de Louis, il y a de plus cet esprit de justice et de modération qui l'a toujours distingué. Il ne veut épouser aucune des haines qui ont éclaté entre le saint-empire et la cour de Rome.

CHAPITRE X

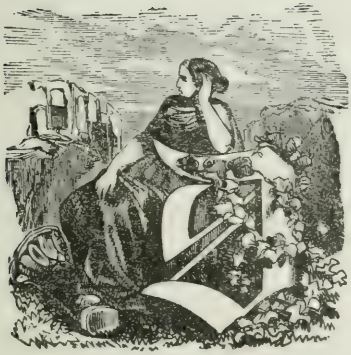

Dans la vie du prince dont j'écris l'histoire, se rencontrent peu de moments consacrés par lui aux plaisirs et au faste des cours. Aussi, comme une rareté de ce règne rempli d'événements religieux et guerriers, je citerai la cour plénière tenue par lui dans la jolie ville de Saumur, alors surnommée *la bien aérée et bien assise*. Louis se trouvait à une de ces rares et trop courtes époques de la vie où le bonheur et la prospérité rayonnent autour du trône. Après tant d'agitations le calme était venu, et avec le calme l'espérance d'un avenir tranquille. Des satisfactions de famille se joignaient aux satisfactions royales; le mariage d'Alphonse de France avec l'héritière du comte de Toulouse était une sécurité de plus; et Marguerite de Provence venait de donner le jour à une fille qu'elle avait nommée Blanche, comme son aïeule. Pour déployer les magnificences d'une cour plénière, le roi choisit le moment où le comte de Poitiers, son frère, allait ceindre l'écharpe et chausser l'éperon de chevalier. Il y avait mieux que du plaisir dans ces fêtes;

il s'y établissait une généreuse confraternité entre les Français des différentes provinces, et dans ces luttes de renommée et de gloire, le monarque apprenait à connaître l'élite de ses sujets.

La veille du jour où le comte de Poitiers devait être reçu chevalier, le prince, se conformant aux bonnes et vieilles coutumes, fit la veillée des armes avec la robe unie d'écuyer. Ce ne fut que le lendemain qu'on lui passa la jaque de maille ou haubert, le pourpoint de buffle et la cotte hardie. Ainsi vêtu et le court mantel sur les épaules, il s'agenouilla devant son royal frère, qui lui ceignit l'épée, et le proclama chevalier de par Dieu, Notre-Dame et monseigneur saint Denis. Beaucoup de jeunes gentilshommes de l'âge des fils de France reçurent ce jour-là leurs éperons d'or.

Aucune salle du palais de Saumur n'étant assez vaste pour tant de convives, le grand banquet eut lieu sous les Halles.

« A la table du roi mangeaient le comte de Poitiers, Jean « de Dreux et Pierre de Bretagne; car il les avait faits tous « chevaliers et il les traitait comme leur parrain. A une « autre table s'assit Thibaud de Navarre (le comte de Cham- « pagne), qui *moult était paré et orné de drap d'or;* les « comtes d'Artois et d'Anjou servaient le manger devant « leur frère; le fier et noble comte de Soissons tranchait du « coustel; Archambault de Bourbon, Enguerrand de Coucy, « Imbert de Beaujeu faisaient garde derrière le roi, accom- « pagnés d'une grande suite de sergents d'armes et d'huis- « siers à masses, qui savaient choses longues et merveil- « leuses à raconter . »

La noble fête féodale à laquelle fut donné le nom de *la*

[1] *Saint Louis*, par Armand Bichi.

non-pareille de Saumur, ne devant pas être une vaine réjouissance, fut suivie de l'hommage des vassaux. Tous vinrent entre les mains du jeune roi lui jurer fidélité, foi et hommage. Le comte de la Marche, de la race des Lusignan, dévoué aux rois anglais, ses anciens suzerains, refusa seul cette marque de soumission, de dévouement et de vasselage. Ce prince avait épousé Isabelle, veuve de Jean Sans-Terre, femme altière, dont quelques chroniqueurs ont changé le nom d'Isabelle en celui de Jézabel, *en signifiance de sa cruauté.* Elle excita son mari à refuser l'hommage, et voici comment éclata sa rébellion.

Alphonse de France, apprenant l'arrivée de Lusignan et d'Isabelle, se hâta de les faire convier, eux et leurs chevaliers, au banquet féodal. « Dictes au comte, répondit Hugues, que vais lui porter réponse. »

En effet, le soir il vint au palais, mais seul avec la comtesse-reine. Introduit devant Alphonse, il se montre cette fois la tête haute, la main sur la garde de son épée, et abordant le suzerain assis sur son siége à bras : « Pardieu! comte, s'écria-t-il d'un ton de menace, ne te doits rien, ne te doits nul hommage à toi, ni à aucun fils de Blanche. L'avois promis! ains esté trompé, n'es qu'ung usurpateur et te desclaire que onques ne serai homme lige de sil qui déloyaument a robé le comté de Richard, mon biau fils, or qu'estoit oultre-mer à guerroyer ennemis du Christ : ne suis subject que de Henri III, mon seigneur[1]. »

Aussitôt il s'élança sur son cheval et partit avec Isabelle.

Louis IX fut bientôt informé de l'outrage fait à son frère. Sans perdre un instant, il convoqua toute la chevalerie de France, et se mit en marche dès le mois d'avril, avec quatre mille armures de fer et deux mille autres combattants.

1 *Saint Louis,* par Armand Bichi.

Alors une lutte terrible ne pouvait manquer d'éclater. Dès son origine, on put pressentir que force resterait au bon droit. Henri III ne fut point écouté dans l'appel qu'il fit aux barons anglais. Ceux-ci, réunis en parlement à Londres, à la tour Blanche, refusèrent de suivre un prince qu'ils méprisaient et haïssaient. La rage dans le cœur, le roi d'Angleterre mit donc à la voile, n'ayant pu rassembler, pour soutenir sa cause, que trois cents armures de fer. Si les lances et les épées lui firent défaut, ce prince emporta sur son navire trente tonneaux remplis d'or pour entretenir le coupable zèle des mauvais Français qui s'étaient faits ses partisans. Henri, avant de quitter Londres, adressa aux marins des cinq ports, qui tenaient encore pour lui, l'ordre de courir sus aux marchands de France, et de mettre à mort tous les Français capturés sur mer.

Le roi d'Angleterre débarqua à l'embouchure de la Gironde, et appela aux armes la noblesse d'Aquitaine. Dès qu'il eut touché terre, il envoya des ambassadeurs pour se plaindre de ce qu'on avait rompu la trêve renouvelée récemment entre les deux couronnes. Louis répondit avec raison qu'il n'enfreignait point la trêve en châtiant un seigneur rebelle et qui avait outragé son suzerain. Le prince consciencieux ajoutait dans sa réponse qu'il était tout disposé à conserver des relations pacifiques avec le roi d'Angleterre, et lui offrait même de lui restituer une partie de l'héritage des Plantagenets que Philippe-Auguste lui avait ravie, s'il voulait consentir à un traité définitif de bonne et loyale paix. Le pieux fils de Blanche de Castille avait toujours des scrupules sur la légitimité de ces conquêtes de son aïeul, et n'ignorait pas d'ailleurs que Louis VIII, son père, avait promis aux Anglais de leur en faire restitution.

Mais le monarque anglais ne voulut tenir aucun compte des offres de Louis IX, et lui envoya des chevaliers le défier

en son nom, pour avoir attaqué le comte de la Marche, qu'il nommait son père.

« Quand le roi des Français eut vu cela, il se repentit d'avoir présenté à Henri III de si *humbles* conditions de paix. « Je ne le crains pas, dit-il à ses chevaliers, je ne crains ni lui, ni les siens; seulement, le serment de mon père me préoccupe et m'inquiète. — N'ayez point d'appréhensions à cet égard, sire roi, répliqua l'un de ses barons; car l'Anglais a violé le premier sa promesse, et vous êtes quitte de celle de votre auguste père. »

« En paix avec sa conscience, Louis IX poussa vivement la guerre contre Lusignan; et, peu de jours après qu'il eut tiré l'épée, Frontenay ou Fontenay [1] tomba en son pouvoir. La ville fut régulièrement assiégée. Pour hâter la fin du siége, qui traînait en longueur, les ingénieurs de l'armée royale firent construire des tours en charpente d'une hauteur colossale, afin de lancer des quartiers de roche dans l'enceinte de la place. Louis IX et son frère, en attendant l'achèvement de ces machines de guerre, s'exposaient comme de simples soldats. Tous deux, au lever du soleil, examinaient les engins, les travaux commencés depuis quinze jours, quand la guette du donjon de Frontenay reconnaît le comte de Poitiers, tend l'arbalète, ajuste le prince et le blesse au pied d'un carrel de fer. Les soldats voient tomber Alphonse entre les bras du roi; ils poussent des cris de fureur; cavaliers et fantassins courent aux armes; et, dans ce moment, la brèche s'ouvre; on s'y bat avec acharnement, et la ville, après une défense vive et meurtrière, est réduite à implorer la merci des vainqueurs.

1 *Frontenay* ou *Fontenay-l'Abattu* ou *le Rasé*, pour le distinguer de Fontenay-le-Comte : place très-forte en 1241, située à l'extrémité d'une pointe de la Saintonge qui s'avance entre le Poitou et l'Aunis, à trois lieues de Niort et à six de Saint-Jean-d'Angély.

« Un des fils de Lusignan, quarante-un chevaliers, quatre-vingts sergents et autre menuaille qui avec eux étaient en grande foison, tombèrent entre les mains des Français. L'armée entière demanda alors à grands cris qu'on fît mourir le fils de Hugues et ses chevaliers; quelques hauts barons du conseil étaient d'avis de sévir rigoureusement à leur égard.

« Non, s'écria le monarque; le fils n'a peu commestre « faulte, obéissant à son père, ni aultres aussi obéissant à « leur sire. N'est onques acte de clémence, mais de jus- « tice; si n'est-ce pour les occire, mais pour les réduire « que sommes venus, ajouta-t-il; nous faut marcher « encore [1]. »

Après Frontenay, Moncontour, Matha ou Mathar, Rochefort, les châteaux de Saint-Assaire, d'Anterne et de Tonnay-sur-Boutonne, ouvraient leurs portes au roi de France. Ayant soumis tout le nord des États du comte rebelle, le roi vint planter ses tentes et ses lances dans les fertiles plaines de Taillebourg, avec le projet de passer sur le pont de cette ville la profonde et inguéable Charente. Mais Henri III et le comte de la Marche, qui étaient à quelque distance de cette rivière à la tête de seize cents chevaliers et d'environ deux mille autres combattants, accoururent pendant la nuit, et campèrent dans les prés de la rive méridionale.

Quand le soleil se leva, ils virent l'oriflamme du roi de France, les étendards de ses bannerets et toute une quantité de bannières et de gonfanons briller et flotter à la première brise du jour. Les tentes plantées sur le sol étaient si nombreuses, que le camp ressemblait à une grande cité. A cette vue, le roi d'Angleterre, le comte de la Marche, Richard de

[1] *Histoire de saint Louis*, par le marquis de Villeneuve-Trans.

Cornouailles demeurent convaincus que l'attaque va commencer immédiatement.

« Eh bien! comte beau-père, s'écrie Henri en se tournant tout troublé vers Lusignan, où sont donc ces soldats que m'annonciez aveoir, dans vos missives? Lors ne demandiez que pécune. Quant aux troupes, en répondiez sur vostre ame; disiez mesme que trouverions grande ayde en France.

— Ne onques escrit de la sorte, reprit le comte.

— Vos escriptures sont ici, ajoute Henri.

— En ay reçu de pareilles, reprend vivement Richard, qui sont aussi en ma tente.

— Ces lettres, ne les ay escriptes ni signées.

— Qu'est-ce à dire, sire comte? continua le roi d'Angleterre. Ne me pressiez par message à passer les mers? M'accusiez moi, mon retard.

— Si ce que dictes est vérité, s'écrie à son tour Lusignan en proférant un horrible jurement, la comtesse-reine, vostre mère, la mienne espouse, a tout machiné, abusant notoirement du mien nom, du mien scel... Par la gorge de Dieu! toute la coulpe retombe sur elle. »

Ce débat s'animait de plus en plus, quand le son éclatant des trompettes annonça que l'armée royale était proche; et quand les clairons se taisaient, on pouvait distinguer le cri de France : *Montjoie et Saint-Denis!* Leicester, à la tête de ce qu'il avait de plus brave et de plus vaillant parmi les arbalétriers, prend les devants et court renforcer la tête du pont jeté sur la Charente. Là, tout à coup il s'arrête: d'anciens souvenirs, un dernier respect de vassal à souverain le retiennent; et ni lui, ni Henri, ni le comte de la Marche n'osent de là donner le signal de la bataille contre leur suzerain lige, leur droicturier seigneur.

Mais les chevaliers de l'avant-garde de l'armée royale,

n'étant retenus dans leur ardeur guerrière par aucun scrupule semblable, et ayant à leur tête le comte de Poitiers, se précipitent vers le pont, s'y pressent, s'y serrent, y avancent sous une grêle de traits, et arrivent à la chaussée de Sainte-James. Là ils viennent se heurter contre une masse immobile, contre une muraille de fer : c'étaient les Anglais, l'arc tendu et la lance en arrêt.

A plusieurs reprises, la vaillance française tenta de vains efforts pour faire brèche dans ce rempart d'airain et d'acier. Forcés de reculer, les hommes de Louis IX encombrent le pont où d'autres Français les ont suivis. Là le désordre est au comble; mais, du rivage où il se tient, le roi a vu ce qui se passe, et prompt comme l'éclair, l'épée nue à la main, s'est élancé; suivi seulement de huit de ses chevaliers; il se fait jour sur le pont, se fraie un passage, et sa vue et sa voix ont soudain rallié l'avant-garde; avec elle, il parvient sur la chaussée de Sainte-James, au moment où les deux camps s'ébranlaient à la fois.

Pendant quelques instants, le petit-fils de Philippe-Auguste, le fils de Louis VIII, surnommé *le Lion*, avancé presque seul au milieu d'un groupe d'ennemis, fait des prodiges de valeur. Le sang anglais a rougi l'épée royale; Leicester est en face de lui, et a tressailli de joie à la pensée que Louis va tomber vivant entre ses mains; car, à cet instant, il le voit seul au milieu des combattants anglais. Mais Dieu ne voulait pas que pareil malheur vînt affliger la France. Archambault de Bourbon et plusieurs autres vaillants chevaliers sont arrivés auprès de leur royal compagnon d'armes; et, pour sauver le roi, ils portent de si grands coups, que la joie qu'avait conçue Leicester fut de bien courte durée.

Maintenant sur tous les points le signal du combat est donné : tout marche, tout se presse vers la Charente; on

se bat sur le pont, on se bat dans les bateaux, on se bat dans le fleuve. Les eaux du fleuve, les planches des bateaux, les pierres du pont sont teintes de sang. Malgré les efforts de Henri III, de Richard, de Lusignan et de Leicester, malgré le courage de leurs troupes, l'issue de la bataille ne put être longtemps douteuse; et, avant midi, quatre mille Anglais avaient mis bas les armes; et le reste, dans une grande épouvante, fuyait à travers champs. Le roi d'Angleterre en toute hâte chercha à gagner la ville de Saintes, suivi de Lusignan et du comte de Cornouailles. Pendant cette fuite précipitée, Henri et Richard ne cessaient d'accabler Hugues des reproches les plus amers. Mais tous ces reproches, auxquels Lusignan répondait en rejetant avec raison toutes les fautes et tous les faux messages sur la comtesse-reine, ne changeaient rien à la fâcheuse position dans laquelle se trouvaient alors les ennemis de Louis IX. Le roi, en homme habile et sachant le prix du temps, avait ordonné de poursuivre sans relâche les colonnes chassées du champ de bataille.

Richard, voyant l'extrémité dans laquelle il se trouvait, dit à Henri III : « Frère, le jour fait défaut, la nuit arrive, arrêtez-vous dans ce village et attendez-y mon retour. » Puis donnant son cheval à son écuyer, il se dépouilla de ses armes, et, un bâton à la main, alla au-devant de Louis IX, qu'il espérait trouver à Taillebourg. En effet, le monarque y était encore, et faisait alors dresser ses tentes dans la plaine témoin de sa victoire.

En arrivant au camp, le comte Richard se fit conduire près du comte d'Artois pour traiter de paix ou de trêve. Les deux princes s'étaient rencontrés en divers voyages, et une sorte de confraternité d'armes les unissait. Robert de France le présenta au comte de Poitiers, et une foule de chevaliers que le comte de Cornouailles avait délivrés en Pales-

tine l'entourèrent aussi, et tous ensemble se rendirent auprès du roi. Se souvenant des services que Richard Plantagenet avait jadis rendus aux barons français, et touché de la marque de confiance qu'il lui donnait, en venant ainsi seul et sans armes au milieu de ses soldats, Louis IX l'écouta avec faveur. « Sire, dit le comte, viens droict à vous, vous demander une suspension d'armes de vingt-quatre heures.

— De grand cœur accorde votre demande; ainsi le sang des hommes ne coulera pas le saint jour de Dieu, » répondit le pieux fils de Blanche de Castille. Le lendemain de cette entrevue était un dimanche; et tant qu'il le pouvait, Louis évitait les combats les jours consacrés au Seigneur.

Quand Richard fut de retour auprès de Henri III et de Lusignan, il ne leur cacha pas que, malgré les paroles du roi de France, il espérait peu la paix; car il avait trouvé dans le camp français une grande irritation contre le roi d'Angleterre. D'après le conseil de Richard, Henri, Lusignan et Leicester remontèrent à cheval, et se hâtèrent d'arriver à Saintes; ce fut à grand'peine qu'ils y parvinrent; car un détachement d'hommes d'armes de France acharnés à la poursuite des fuyards avaient reconnu les princes anglais, et *s'étant mis à leurs trousses* les suivaient de si près qu'ils étaient au moment de mettre la main sur eux, quand Henri III et ses compagnons virent s'ouvrir devant eux la porte de la ville, qui, dès qu'ils en eurent franchi le seuil, laissa retomber sa lourde herse derrière eux.

La mauvaise fortune est une rude épreuve pour les alliances politiques. Les succès font venir à nous, les revers en détachent : maintenant entre Henri d'Angleterre et le comte de la Marche, l'amitié qu'ils s'étaient jurée tournait à la haine. Mécontent, déterminé à tenter un coup hardi, Hugues s'abstint le lendemain, dimanche, d'assister au con-

seil tenu chez Henri. Il était allé, dès la petite pointe du jour, avec ses chevaliers et avec tous ses gens se cantonner dans le faubourg de Saint-Eutrope; là un pauvre paysan vint lui donner avis que le roi de France marchait sur Saintes.

D'un autre côté, Lusignan apprit qu'un corps de fourrageurs français venait d'être aperçu auprès de la porte Daiguière. A cet instant, il n'a plus d'autre pensée que celle de la gloire; sa rancune s'efface, et avec ses trois fils et les soudoyés du parti anglais, il franchit l'enceinte des remparts, et se dirige hardiment vers les soldats qui la veille l'ont forcé de fuir devant eux.

A la vue de la bannière du comte de la Marche, les Français engagent le combat; une sanglante mêlée ne tarde pas à s'ensuivre. Au bruit de la bataille, Henri III a quitté Saintes, et accourt à la tête des troupes qui lui restent. Louis de France, de son côté, a précipité sa marche, pour mettre le complément à sa victoire de la veille. Cette journée du lundi fut presque aussi sanglante que celle du samedi; et l'on parlera de la journée de Saintes comme de celle de Taillebourg.

« Après de beaux faits d'armes de part et d'autre, les escadrons anglais rompus par la valeur française, poursuivis l'épée dans les reins, vont se réfugier derrière les remparts de la ville. Sur le champ du combat, furent trouvés parmi les Anglais tués, quatre riches prélats, trente-deux chevaliers, trois bannerets de noble lignage, vingt-six sergents et un nombre immense de fantassins; enfin quatre mille hommes d'armes se rendent à discrétion [1]. »

Hugues de Lusignan rentra consterné dans Saintes. Son fils, le défenseur de Frontenay, se trouvait captif avec quarante chevaliers; cent quarante autres et soixante hommes

[1] *Histoire des sires de Bourbon.*

d'armes avaient subi le même sort à Vouvent. Voilà donc ce que lui avait rapporté son alliance avec l'étranger. Maintenant cet étranger s'enfuyait en déroute complète, et il restait, lui, entouré des ruines de ses places fortes et de ses châteaux rasés.

Hugues le Brun, plus heureux que son frère, n'avait point été fait prisonnier. Voyant la profonde douleur et la honte de son père, il prit une bonne et généreuse résolution, celle d'aller se jeter aux genoux de Louis IX, et de lui demander la grâce du comte de la Marche. L'évêque de Saintes s'était joint à lui ; et, de concert avec Pierre Mauclerc, ils finirent par désarmer la sévérité du roi de France. Les bases suivantes furent imposées par le monarque justicier.

« Les troupes de Lusignan se sépareront sur-le-champ « de l'armée anglaise.

« Le comte de la Marche cèdera à Alphonse de France « tous les châteaux pris en Poitou.

« Trois autres châteaux seront livrés pour recevoir gar- « nison, et comme gages d'une future fidélité.

« Enfin, pour tout le reste, le comte de la Marche s'en « remettra à la justice et à la générosité du vainqueur. »

Pendant ces négociations, Henri, qui les ignorait complétement, n'avait plus autant de peur de l'arrivée de Louis. Aussi commençait-il à dire qu'il prendrait ses ébats, se referait de ses pertes, et que, pour se délasser, il resterait tout le mois d'août dans sa bonne ville de Saintes. Le 28 juillet au soir, au moment où il allait s'asseoir à un splendide banquet, un de ces barons français que le comte de Cornouailles avait sauvés en Palestine vint apprendre aux Anglais la défection de Hugues de Lusignan, que beaucoup de ses barons venaient d'imiter. Il ajouta même que les habitants de Saintes avaient déjà posé les premières bases

d'un accommodement avec le monarque français, et qu'il était question d'ouvrir, cette nuit même, les portes de la ville à l'armée royale.

A peine le chevalier reconnaissant avait-il fini de donner cet avis au prince son bienfaiteur, qu'un messager du fils du comte de la Marche accourt et s'écrie, en s'adressant à Henri III et à son frère : « Vous n'avez plus un moment à perdre; la ville sera cernée et investie avant quelques heures. L'assaut doit être livré au point du jour. »

Alors une terreur panique saisit le roi d'Angleterre, naguère si orgueilleux. Sautant à cheval, il s'enfuit précipitamment et courut l'espace de seize lieues, sans s'arrêter avant d'avoir atteint Blaye. « Après son passage, le chemin était tellement jonché d'hommes et de chevaux épuisés de fatigue et mourants, de chariots dételés et de bagages abandonnés, que c'était moult lamentable à voir et arrachant pleurs de pitié. »

Blaye n'offrit point encore assez de sécurité à Henri : apprenant que Louis IX vole sur ses traces et le suit de près, le roi fugitif passe la Gironde, remonte sur un cheval frais, et ne se croit sauvé qu'en entrant dans Bordeaux, après être demeuré deux jours sans manger et deux nuits sans dormir.

La ville de Saintes remit ses clefs à Louis IX, qui les reçut dans sa tente.

Quelques jours après, le comte de la Marche vint en suppliant vers le roi, avec sa femme et ses trois fils, se mettre à la discrétion du vainqueur. Le prince qui avait été la cause de la rébellion venant à se soumettre, son exemple dut être suivi. Le 1er août, Louis était encore campé dans une vaste plaine sous les murs de Pons : le sire des Montagnes[1] vint l'y trouver pour le reconnaître souverain de

[1] Villeneuve-Trans.

tous ses domaines jusqu'à la Gironde. On introduisit également sous la tente royale Bertholde, châtelain de Mirabelle (ou Mirabeau), chez lequel aussi « Henri III, la royne, sa gente et sa veuve avaient séjourné. — Sire, dit-il, ay naguère esté trouver la nuist en ce même chastel le roy Henri, mon maistre. Me jetant à ses pieds, lui ay demandé, les larmes aux yeux : Puis-je exporter secours et délivrance de mon sire, en cas de siége? M'ordonnez-vous desfendre iceil manoir au péril de vie, sans espérance d'ayde?

« — Loin de desfendre aultres, a répondu le magnanime roy, ne suis en estat de me desfendre moi-même. Or vous délie de vostre serment,

« — Voilà pure vérité, noble sire, continua Bertholde d'un ton ému; maintenant suis tout vostre, moins sans douste par mon choix comme veez que par contraincte. Si Henri l'eust dict, ne m'auriez en féauté que armes à la main. Ains, libre de me donner, jure ne cesser estre à vous que quand plus ne vouldrez de moi.

« — Vous reçois moult avec joie, reprit Louis, lui tendant la main. Abandonnez-vous mesmement. Pres vous rends le commandement de vostre place : gardez-la pour vostre nouveau maistre. En serois moins asseuré, la confiant à aultre. »

Cependant le roi d'Angleterre, honteux et désespéré à la fois, arrivé à Bordeaux, adressa une longue lettre à l'empereur d'Allemagne, pour expliquer la triste issue de son expédition contre le roi de France. Dans l'irritation de sa défaite, il accusait tout le monde de ses revers. Avant tout il maudissait le comte de la Marche, puis la comtesse-reine et les barons de la Saintonge. Parlant du sire de Pons, il écrivait : « Celui-ci m'a donné le baiser de Judas, et j'ai hâte de quitter une terre où l'on ne rencontre que perfidie

et trahison. » Dans d'autres moments, le monarque anglais poussait l'orgueil si loin, que, chassé de ses États, acculé à la mer, il voulait encore se regarder comme le vainqueur de Louis. Dans ce délire il passa près de deux mois à Bordeaux, dépensant son argent et son or en splendides fêtes, comme si réellement il avait eu à célébrer des victoires.

Enfin, son trésor épuisé, mettant tout à coup de côté sa superbe fierté, il envoya supplier Louis IX, son beau-frère, de lui délivrer un sauf-conduit et l'autorisation de traverser le royaume. Des bannerets, des amis du roi ayant entendu les envoyés de Henri accomplir ce message, dirent entre eux : « Pareille demande ne peut s'accorder. — A Dieu ne plaise! s'écria Louis IX d'un ton sévère. Non, le droict de despartir est grâce que ne refuserai onques à ennemi. »

Et à d'autres officiers de la couronne, qui riaient et plaisantaient entre eux sur le départ précipité du prince qui se disait le vainqueur des Français : « Ne leur donnons mie, ajouta le fils de Blanche de Castille, subject de ire et de maltalent. N'oubliez, en oultre, le hault rang où nostre Seigneur l'a élevé. Ne doubtons que par hault et saige conduicte fasse oublier faultes esmues par séduction ou meschants conseils. »

Ainsi, toujours et partout, Louis IX montre sa clémence appuyée sur la sagesse; et toute circonstance révèle que sa politique se fait avec droiture et loyauté.

Le roi de France se trouvait encore au château de Pons, quand le fils aîné de Lusignan reparut devant lui, accompagné de Pierre Mauclerc. Le fils aîné du comte de la Marche n'avait fait que précéder son père et le reste de sa famille; le lendemain, Lusignan, Isabelle d'Angoulême et leurs deux plus jeunes fils arrivèrent en présence du roi; et, quand ils le virent auprès d'Alphonse de France, suffoqués de sanglots et la honte au front, ils se précipitèrent à

ses pieds. Vivement ému, Louis les relève et leur dit d'essuyer leurs larmes et de reprendre courage.

A quelques pas du jeune monarque se tenaient plusieurs notables barons français, tous fort émus de la scène d'humiliation et de miséricorde qu'ils avaient sous les yeux : humiliation de la part des vaincus, miséricorde de la part du vainqueur. Tous, remplis d'admiration, gardaient un respectueux silence, quand tout à coup un vieux chevalier s'avance, et s'approchant du roi :

« Sire, dit-il, avois receu telle outraige de ce comte, qu'avois juré par tous les saincts du paradis et de la cour célestiale, de ne faire couper ma grève (chevelure) qu'après vengeance. Ay tenu parole, » continua-t-il en ôtant son casque, d'où s'échappèrent de longs cheveux blancs partagés sur le front, et pendants jusqu'à moitié du dos. Sa barbe blanche aussi descendait bas sur sa poitrine. « Toutefois, ajouta le chevalier, à la vue de la noble famille de Lusignan prosternée, criant merci et plorant d'amères larmes, le cœur me fend et m'estime moult suffisamment relevé de tel vœu. Qu'on m'apporte donc un trestel ! » Saisissant alors des ciseaux, Geoffroy de Raucon, sire de Taillebourg, s'assit gravement sur l'escabelle « et filst couper sa grève, loé grandement de Loys et des preudhommes. »

Ce fut dans le même temps que les comtes de Poitiers et de Lusignan, depuis longtemps aigris l'un contre l'autre, voulurent en venir à un combat à outrance. Louis IX arrêta ce duel, en disant aux deux chevaliers ennemis : « Je tiens l'accusé pour lavé de tous ses torts envers moi et aultrui. » Ainsi agissant, le roi de France était, à vingt-sept ans, reconnu dans tout son royaume « le plus généreux et le plus sage, grand homme de guerre, pacificateur et prince miséricordieux. »

Une maladie épidémique, une affreuse dyssenterie fit

mourir beaucoup de bannerets qui l'avaient suivi à la guerre de Saintonge. Vingt mille soldats y périrent, et Louis IX lui-même tomba malade. » Alors grand fut l'effroi dans tous les rangs de l'armée; et la reine fut suppliée de faire revenir à Paris le prince, orgueil et amour de toute la France. Pour le recevoir dans sa capitale, il fut question d'une entrée triomphale et splendide. Il refusa tous ces honneurs, toutes ces réjouissances, en disant que les batailles avaient fait des malheureux, des orphelins et des veuves, et qu'il fallait soulager toutes les douleurs avant de songer à donner des fêtes.

Cette même année 1243, qui avait glorieusement mis fin à la campagne de Saintonge, vit aussi se terminer la longue et sanglante guerre des Albigeois, dont les calamités avaient fait pleurer et saigner le pays pendant trente-cinq ans. Les hérétiques essayèrent de soulever le joug qu'une main victorieuse leur avait imposé; ils se révoltèrent et se rendirent coupables du meurtre du grand inquisiteur de Toulouse. Ce crime inutile fit abandonner leur cause par un grand nombre de seigneurs qui, amoureux de changements, avaient embrassé leurs doctrines; et le comte de Toulouse, qui les avait soutenus, fut réduit à venir implorer sa grâce à genoux.

Le jeune roi était d'un trop noble caractère, comme nous l'avons déjà vu, pour ne pas être clément; et au comte repentant il laissa tous les domaines qui lui avaient été assurés par le traité de 1229, ne lui imposant d'autre condition que de faire prêter serment de fidélité au roi par tous ses vassaux et ses sujets libres, depuis l'âge de quinze ans, et dans toute l'étendue de ses terres.

« Les succès de la campagne de 1242 [1] assurèrent le

[1] *Histoire de saint Louis*, par Armand Biechi.

triomphe de la royauté dans la lutte qu'elle soutenait depuis Louis le Gros contre les grands vassaux. Pour compléter cet imposant succès, le roi de France convoqua, en 1244, tous les gens de deçà la mer, surtout les Normands, qui avaient des terres chez les Anglais, et leur parla ainsi : « Comme nul ne peut bien servir à la fois deux maîtres, il faut que tous ceux de mon royaume qui ont des terres en Angleterre choisissent entre moi et le roi des Anglais, et soient tout entiers à l'un de nous deux. »

En conséquence de cette sommation fort juste, mais contraire à la féodalité, ceux qui tenaient des fiefs des deux rois à la fois, durent renoncer aux uns ou aux autres. Henri III, à cette nouvelle, priva de leurs fiefs d'Angleterre tous les hommes de France, ce qui parut un grand abus de pouvoir, parce qu'il ne leur avait pas laissé le choix entre les deux suzerains, comme avait fait le roi de France; néanmoins celui-ci, encore affaibli par suite de la maladie qui l'avait atteint en Guienne, résolut de dissimuler plutôt que de recommencer la guerre à cause de cela.

Dix ans s'étaient écoulés depuis l'union de Louis de France avec Marguerite de Provence, et d'elle il n'avait encore eu que deux filles, dont l'aînée était morte au berceau. Toute la France attendait impatiemment le jour où Marguerite donnerait un héritier au trône. Enfin l'épouse bien-aimée de Louis IX accoucha d'un fils, le 15 février 1244. Eudes Clément, abbé de Saint-Denis, baptisa le royal enfant, auquel son parrain, Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, donna le nom de Louis.

Par suite de la cruelle guerre toujours soutenue par la haine de l'empereur Frédéric d'Allemagne contre le chef de la chrétienté, Innocent IV, cédant à l'orage et ne voulant pas exposer l'Église à un schisme, abandonna le sol de l'Italie, avec la résolution de fixer sa résidence à Lyon, ville

qui, n'étant pas encore réunie à la couronne de France, reconnaissait la suzeraineté temporelle de l'archevêque Émery Guerri.

L'antique cité de Lyon avait déjà donné une noble hospitalité à d'illustres proscrits. Saint Anselme, primat d'Angleterre, archevêque de Cantorbéry, avait reçu un généreux accueil de la part du primat des Gaules.

Le pontife de Rome fut installé dans l'ancien cloître de Saint-Just, où les princes et les rois voyageurs venaient prendre leurs logements quand ils traversaient la ville de saint Irénée. Des remparts épais et crénelés, flanqués de distance en distance de hautes tours, ceignaient d'une ceinture de force le monastère bâti sur une colline du bourg de Saint-Just, sur le Rhône-le-Lyon.

Une fois établi dans cette résidence mi-religieuse et mi-guerrière, sorte de petite ville à part, il reçut des messagers de l'empereur Frédéric, qui, se souvenant de l'amitié qui l'avait lié au cardinal Sinibald, pensait que la tiare n'aurait rien changé aux dispositions favorables de son ancien partisan. Il se trompait : les propositions d'accommodement dont il avait chargé le marquis de Fribourg et son chancelier, Pierre des Vignes, ne furent point agréées. Par ce refus, la situation de l'empereur devenait de jour en jour plus fâcheuse. Ses États d'Italie étaient à la veille de lui échapper, et le parti anarchique s'agitait sourdement en Allemagne. Une seule voie de salut s'offrait donc à ce prince : c'était une alliance intime avec le jeune roi qui venait d'acquérir en Europe, à l'âge de vingt-huit ans, une prépondérance incontestable.

Frédéric avait demandé pour Conrad, déjà élu roi des Romains et héritier futur de l'empire germanique, la main de la nièce du pape, et ne l'avait point obtenue; pour se consoler de ce dédain du pontife, il avait résolu de solliciter

une main plus illustre que celle de la nièce d'Innocent IV, celle d'Isabelle de France.

Blanche de Castille, Louis IX, ses frères et le royaume tout entier auraient vu avec joie cette alliance se nouer entre la France et l'Allemagne ; mais on chercha vainement à déterminer la pieuse princesse à ce grand hyménée ; elle se contenta de répondre : « Je ne me marierai jamais : *une vierge consacrée à Dieu n'est-elle pas plus qu'une impératrice?* »

CHAPITRE XI

Ici nous arrivons à une époque où se manifeste d'une manière éclatante l'inévitable retour des choses d'ici-bas. Jusqu'alors on avait vu l'Occident pousser ses torrents armés sur l'Asie; maintenant c'est du fond de cette partie du monde que se précipitent sur l'Occident des hordes nombreuses et sauvages dont le nom seul met l'Europe en émoi. Le génie de la destruction a fait soulever ces millions d'hommes que l'épouvante précède et que suivent la désolation et la ruine. Leur approche a répandu la terreur dans toutes les contrées qui avaient jadis fait partie de l'empire romain, et dans d'autres régions encore que le peuple conquérant n'avait pas soumises à son joug.

Dans son terrible cours, ce torrent a traversé la Moscovie; après avoir désolé la Russie, il a porté ses ravages vers la Pologne et jusque sur les frontières de l'Allemagne. Les villes de Lublin et de Varsovie ont disparu sous ses flots rougis de sang [1]. En vain le duc de Silésie, les palatins

[1] Michaud, *Histoire des Croisades.*

polonais et le grand maître de l'ordre Teutonique, réunirent leurs forces pour arrêter ce nouveau fléau de Dieu; les généreux défenseurs de l'Europe succombèrent dans les plaines de Liegnitz, et neuf sacs remplis d'oreilles servirent de trophée à la victoire des barbares. Les monts Krapacks n'offrirent qu'une faible barrière à ces hordes invincibles; bientôt on vit les Tartares fondre, comme un épouvantable orage, sur le territoire des Hongrois, qui, deux siècles auparavant, avaient quitté comme eux les déserts de la Scythie et conquis les rives fertiles du Danube.

Les pâtres de la Tartarie ont laissé aux peuples vaincus le soin de décrire leurs conquêtes, et nous avons peine à croire les vieilles chroniques hongroises lorsqu'elles nous racontent les cruautés inouïes qui marquèrent le passage des barbares. Écoutons encore un autre historien [1] préludant aux récits de la croisade de Louis IX :

« En ces jours, de tristes nouvelles arrivaient de l'Asie. Jamais une croisade n'avait été plus nécessaire et plus légitime : agressive jusque-là, elle allait devenir défensive. On attendait dans tout l'Orient un grand et terrible événement : c'était comme le bruit des grandes eaux avant le déluge, comme le craquement des digues, comme le premier murmure des cataractes du ciel. Les Mongols s'étaient ébranlés du Nord, et peu à peu descendaient par toute l'Asie. Ces pasteurs entraînant les nations, chassant devant eux l'humanité avec leurs troupeaux, semblaient décidés à effacer de la terre toute ville, toute construction, toute trace de culture, à refaire du globe un désert, une libre prairie où l'on pût désormais errer sans obstacles. Ils délibéraient s'ils ne traiteraient pas ainsi toute la Chine septentrionale; s'ils ne rendraient pas cet empire, par l'incendie de cent

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. II.

villes et l'égorgement de plusieurs millions d'hommes, à cette beauté primitive des solitudes du monde naissant. Où ils ne pouvaient détruire les villes sans grand travail, ils se dédommageaient, du moins, par le massacre des habitants : témoin ces pyramides de têtes de morts qu'ils firent élever dans la plaine de Bagdad.

« Toutes les sectes, toutes les religions qui se partageaient l'Asie avaient à craindre ces barbares, et n'avaient nulle chance de les arrêter. Les sunnites et les schytes, le calife de Bagdad et le calife du Caire, les assassins, les chrétiens de terre sainte attendaient le jugement. Toute dispute allait être finie, toute haine réconciliée; les Mongols s'en chargeaient. De là, sans doute, ils passeraient en Europe pour accorder le pape et l'Empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France; alors ils n'auraient plus qu'à faire manger l'avoine à leurs chevaux sur l'autel de Saint-Pierre de Rome [1], et le règne de l'Antechrist allait commencer. »

Ils avançaient lents et irrésistibles comme la vengeance de Dieu; déjà ils étaient partout présents par l'effroi qu'ils inspiraient; et, en l'an 1238, les gens de la Frise et du Danemark n'osèrent pas quitter leurs femmes épouvantées, pour aller pêcher le hareng, selon leur usage, sur les côtes d'Angleterre.

En Syrie, on s'attendait d'un moment à l'autre à voir apparaître les grosses têtes jaunes et les petits chevaux échevelés. Tout l'Orient était réconcilié. Les princes mahométans, entre autres le *Vieux de la Montagne,* avaient envoyé une ambassade suppliante au roi de France, et l'un des ambassadeurs passa en Angleterre. Dans les villes, dans les campagnes, dans les châteaux, dans les chaumières,

[1] Mot de Bazazet, sultan des Turcs.

chez les lettrés, chez les moines, on parlait de Mongols; et voici la peinture qu'on en faisait alors :

« Les têtes de ces barbares, dit un contemporain, sont grosses et disproportionnées avec leurs corps; ils se nourrissent de chair crue et même de chair humaine. Ce sont des archers incomparables; ils portent avec eux des barques de cuir avec lesquelles ils franchissent tous les fleuves. Ils sont robustes, impies, inexorables; ils sont riches en troupeaux de moutons, de bœufs et de chevaux, de chevaux si rapides qu'ils font trois jours de marche en un jour. »

Les antipathies religieuses, nous l'avons dit, se turent devant cette effroyable invasion : la croix et le croissant se réunirent, mais en vain. Les chrétiens et les Sarrasins furent écrasés par les Korasmiens, près Gaza, et les hordes victorieuses entrèrent dans Jérusalem. Les habitants s'enfuyaient par une porte, tandis que les Tartares entraient par l'autre. Ceux-ci, pour les rappeler, plantèrent des croix sur les murs de la ville. Les chrétiens, rassurés par ce signe, rentrèrent en foule dans Jérusalem; mais à peine y furent-ils que l'ennemi en ferma les portes et égorgea ces malheureux jusqu'au dernier.

Vers cette époque, Louis IX, tant pour rétablir sa santé que pour satisfaire à un désir pieux, voulut visiter la fameuse abbaye de Cîteaux, où allait se tenir un chapitre général de l'ordre. La reine sa mère, qui, par une bulle spéciale de Grégoire IX, pouvait entrer avec douze femmes de sa suite dans tous les monastères de l'ordre blanc; Isabelle de France, le comte d'Artois, le comte de Poitiers, six princes ou comtes suzerains, plusieurs ambassadeurs, un grand nombre de prélats ou d'abbés, une foule de gentilshommes accompagnaient le roi. Hugues IV et Yolande de Dreux, qui les attendaient à la frontière du duché, les

reçurent magnifiquement en leur palais de Dijon, et les conduisirent eux-mêmes au monastère fondé, vers 1098, par leurs ancêtres Eudes Ier et Robert.

Quand tous ces grands du monde eurent mis pied à terre à une portée d'arbalète de la grande porte de l'abbaye, cinq cents moines, vêtus de leurs robes de laine blanche à scapulaire noir, la tête rasée, les yeux baissés, les bras en croix sur la poitrine, allèrent au-devant du roi de France, s'inclinèrent devant lui et le conduisirent au milieu de la nef de l'église, sur un trône recouvert de velours fleurdelisé et tout resplendissant d'or.

Louis ne consentit à s'y asseoir qu'à la condition que sa mère serait placée plus haut que lui. Aussitôt que le roi et la reine furent assis[1], les cloches de l'abbaye, qui sonnaient à grandes volées depuis l'arrivée de la famille royale, cessèrent de se faire entendre.

L'orgue demeura muet, le chant des saintes hymnes fut suspendu ; et, à un signal du père abbé, tous les religieux, se frappant la poitrine, se jetèrent à genoux, la face contre terre, et élevant les mains vers le trône. L'abbé des abbés, ainsi s'appelait celui de Cîteaux, qui avait été enfermé dans un cachot par ordre de Frédéric, fit alors entendre ces paroles d'une voix entrecoupée de sanglots :

« Sire roi, nous vous en conjurons, que votre protection soit accordée au vicaire de Jésus-Christ ! Oui, sire, protégez notre père contre son persécuteur, le fils de Satan. »

Pareil spectacle, dans un lieu si saint, dut faire une profonde impression sur l'esprit religieux du fils de Blanche de Castille. Boniface, abbé de Cîteaux, accrut encore cette émotion du prince en lui lisant une lettre d'Innocent IV, datée de Gênes.

[1] Villeneuve-Trans.

Innocent IV annonçait au chapitre de l'abbaye que, toujours en butte à la haine et aux persécutions de Frédéric, il s'était vu au moment d'être enlevé par trois cents chevaliers toscans embusqués sur son passage. Pour échapper aux embuscades et aux guets-apens de son éternel ennemi, le pontife des pontifes avait été réduit à se déguiser en soldat armé à la légère, et à monter sur un excellent cheval, pour s'enfuir de Sestrie, où sa liberté et probablement sa vie étaient menacées.

Innocent IV annonçait enfin son entrée à Gênes sur un magnifique vaisseau de bois précieux et dont les voiles étaient dorées, secours qui lui avait été envoyé de Cività-Vecchia par la république. « Mais, ajoutait le pape, ce généreux asile ne peut être que de courte durée; » et il suppliait le roi de France de lui en accorder un dans ses États.

« Que ce prince se souvienne, ajoutait le pape, de la noble hospitalité accordée par son bisaïeul, Louis le Jeune, à Alexandre III, persécuté par Frédéric Barberousse. Ce monarque n'hésita point à accueillir le vicaire de Jésus-Christ, et usa d'une semblable magnanimité à l'égard de saint Thomas de Cantorbéry, proscrit par Henri II, roi d'Angleterre. »

On ne peut guère en douter, la démarche du pape avait été concertée avec l'abbé de Cîteaux; et comme dans le monde politique il y a beaucoup d'échos échelonnés sur tous les chemins qui mènent aux différentes cours, celle d'Allemagne, celle de Frédéric avait su ce qui devait se passer dans la grande abbaye de France. Aussi ses ambassadeurs avoués ou secrets assistaient-ils à l'ouverture du chapitre.

En cette circonstance, la conduite du jeune roi était difficile, et chacune des paroles qu'il répondrait à l'abbé allait bien certainement être étudiée, pesée et commentée. Le

monarque ne l'ignorait pas ; et, bien que pénétré de la douleur des bons religieux avec lesquels il s'était mis en prière, les paroles qu'il prononça furent pleines de circonspection, de prudence et de dignité.

« Autant que mon honneur et la justice le permettent, dit-il en s'adressant à l'abbé, je défendrai l'Église contre les insultes qui lui viendront de l'Empereur ; mais, quoique personnellement disposé à recevoir le souverain pontife en mes États, je dois auparavant mander et consulter mes barons : un roi de France ne peut se dispenser de prendre et de suivre leurs avis. »

De retour à Paris, Louis IX, comme il l'avait promis, convoqua un parlement féodal, pour lui faire part qu'Innocent IV demandait à établir sa résidence dans la royale ville de Reims.

« Sire, répondirent les barons de France, il ne nous paraît nullement opportun de souffrir que le pape établisse sa demeure dans le royaume ; il existe une trop notable différence entre un roi, jeune, loyal, franc, porté à la vraie piété, et un homme aussi consommé dans les affaires temporelles que l'est Innocent IV. D'ailleurs, on ne peut se le dissimuler, s'il met le pied en France, ce sera en quelque sorte déclarer la guerre à l'Empereur. »

L'avis des hauts barons fut partagé par la grande majorité des Français ; il ne rencontra de l'opposition que dans le roi et une partie du clergé ; mais dès ce temps-là, les rois sages reconnaissaient qu'il y avait danger pour eux à n'écouter que leur propre volonté. Aussi Innocent IV ne vint point demeurer à Reims, au cœur de la France ; Sa Sainteté resta à l'abbaye de Saint-Just, qui, comme nous l'avons dit, ne relevait pas encore de la couronne de France, et ne reconnaissait de suzeraineté que celle de l'archevêque Émery Guerri.

Cependant le bon roi, comme l'appelle le sire de Joinville, de retour de la Guienne, avait rapporté plus de gloire que de santé. Pendant toute la durée de cette glorieuse expédition, sans cesse à cheval, couchant en plein air, dormant sur la dure, le premier levé dans le camp et le dernier couché pour dormir sous sa tente, il avait usé ses forces, et, pour les retrouver dans une vie calme, il était venu s'établir en un de ses séjours favoris, au manoir royal de Pontoise. Pendant que son âme languissait dans cette mélancolie qu'amènent souvent les souffrances du corps, sa pensée, incessamment tournée vers l'Orient, s'attristait de plus en plus des humiliations dont les Sarrasins abreuvaient les adorateurs du Christ.

Des nouvelles d'outre-mer vinrent redoubler cette tristesse. On venait d'apprendre par des lettres adressées à la reine Blanche que Gauthier de Brienne avait été attaché à une croix devant la porte de son château, et que les Sarrasins avaient juré de l'y laisser périr, si la garnison ne se rendait pas.

« Laissez-moi mourir et défendez-vous, s'était écrié le héros, en s'adressant à ses hommes d'armes; faites votre devoir, je ferai le mien. »

Les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital, réunis aux chevaliers de l'ordre Teutonique ou de Sainte-Marie-des-Allemands, jurèrent sur une relique de la vraie croix de soustraire leurs frères d'outre-mer à tant d'outrages et de cruautés. Dieu éprouve souvent les siens, et le courage des chrétiens fut vaincu dans les plaines de Gazer par les hordes nombreuses et sans cesse renouvelées des infidèles. Pierre de Villebride, Herman de Périgord, trois cent douze chevaliers du Temple, trois cent vingt-quatre servants du même ordre, trois cent vingt-trois hospitaliers et deux cent vingt-quatre de leurs servants, l'archevêque de Tyr,

tous les chevaliers de Saint-Lazare périrent en combattant. Trente-deux templiers, seize chevaliers de Saint-Jean et trois teutons échappèrent seuls à l'effroyable boucherie[1].

Pour concevoir ce que pareille catastrophe dut faire éprouver de douleur au jeune roi, à sa mère, à la reine Marguerite et au royaume tout entier, il faut que notre pensée s'éloigne de l'époque actuelle, et se reporte à des temps où la foi donnait aux nations une énergie qu'elles n'ont plus. Dans toute la France, les nouvelles venues de Palestine répandaient la consternation. Le pape Innocent IV, qui avait fait parvenir ces affreux détails à la reine Blanche, disait : L'Église est oppressée et réduite en de telles extrémités, que, depuis la création du monde, elle n'a pas tant souffert.

« Cher fils, s'écria la reine mère en recevant ces lamentables nouvelles, qu'allons-nous devenir ? Tout est à craindre de ces Tartares ; une destruction universelle nous attend peut-être, et l'Église elle-même ne peut-elle pas être entraînée par le courant orageux de cette calamité?

— Ma mère, reprenez courage, répondit le roi déjà gravement atteint de maladie; ma mère, vous m'avez enseigné la fortitude; ne vous laissez pas vaincre par l'effroi. Dieu, j'en ai la conviction, nous consolera dans ces épreuves; si sa puissante main nous assiste, les barbares reculeront et rentreront dans les montagnes d'où ils sont descendus; si, au contraire, le Seigneur se détourne de nous, eh bien, les farouches Tartares nous enverront plus tôt dans le saint paradis. »

Malgré ces paroles, il y avait au fond de l'âme du roi de

[1] Joinville, *Histoire des Templiers*, par le père J. de Vernon.

France tant de tristesse, que son mal empira; et le 18 décembre, fête de sainte Luce, il fut pris d'une si violente dyssenterie qu'il se crut aux portes du tombeau. En présence de toute sa cour, il reçut les derniers sacrements; il fit ensuite approcher les officiers de sa maison, les remercia de leurs fidèles services, et les recommanda à la reine Marguerite. Trop faible pour parler davantage, le royal moribond fit signe à l'un de ses chapelains de l'aider, par de confortantes paroles, à passer de vie à trépas.

Si Louis était résigné à mourir, la France ne l'était pas à voir descendre du trône au cercueil un roi si juste, si charitable et si vaillant. Aussi, pour conjurer le malheur qui la menaçait, des courriers furent expédiés sur tous les points du royaume, pour demander des prières publiques; et, dans le château et dans la ville de Pontoise, on réclama unanimement la translation des reliques de saint Denis. Pierre Charlot, oncle du roi, évêque-comte de Noyon, et Pierre de Cuissy, évêque de Meaux, présidèrent à la cérémonie; une foule de princes et de bannerets, l'évêque de Paris, les chanoines de Notre-Dame, les divers ordres des religieux de la capitale, tous tenant à la main une torche ardente, allèrent chercher à l'antique basilique fondée par Suger, et à la chapelle Saint-Nicolas, où étaient déposées les reliques miraculeuses, les restes des saints martyrs apôtres des Gaules, et le douloureux diadème de la passion : ce fut l'évêque de Paris qui les déposa lui-même sur le lit du roi expirant. Pendant quelques heures la pieuse assistance put croire que les restes sacrés, entourés de tant de vénération, seraient impuissants à sauver le fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. En proie au délire de la fièvre, Louis IX croyait entendre une voix tonnante, une voix venant de l'Orient qui lui répétait :

« Roi de France, roi de France, c'est toi qui vois les

outrages dont on abreuve la sainte cité... c'est toi, oui, toi-même que Dieu a choisi pour venger son divin Fils. »

Après cette agitation, épuisé de fatigue, Louis tomba dans une si profonde léthargie, que les myres et physiciens, le croyant mort, s'écrièrent à la fois : « C'en est fait! plus d'espoir! » Subitement ces paroles retentirent dans tout le château; de la demeure royale elles se répandirent dans la ville de Pontoise; et de là, dans toute la France, fut répété ce cri : « Plus d'espoir! »

A grand'peine on était parvenu à arracher de la demeure funèbre la mère et l'épouse de celui que l'on croyait trépassé. Ses frères s'étaient aussi retirés. Deux dames du palais, agenouillées auprès du lit, étaient en oraison. Dans le château déjà peut-être on parlait d'apprêts de funérailles. Une des deux dames, tout éplorée, se leva et s'approcha tremblante pour voiler le visage de Louis de ce drap qui précède le linceul, quand un mouvement subit vint la glacer d'effroi ainsi que sa compagne. Tout à coup Louis s'était relevé à demi sur son séant; ses yeux étaient grand ouverts, et ses lèvres, qui tout à l'heure semblaient closes pour jamais, firent entendre ces paroles : « Du haut du ciel la lumière de l'Orient s'est répandue sur moi; la grâce du Seigneur me rappelle d'entre les morts. Biau sire Dieu, soyez béni, et recevez le serment que faiz de me croiser. »

De la chambre voisine, Blanche et Marguerite ont entendu la voix de Louis, forte comme celle d'un ressuscité; elles se précipitent vers l'être chéri qui leur semble arraché de la tombe; mais lui, toujours le regard fixe et la main élevée vers le ciel, ne les voit ni ne les entend, et répète : « Seigneur, Seigneur, recevez le serment que faiz de me croiser. » Sa mère frissonna à ces paroles, et, dit le sire de Joinville, fust *aussi transie et comme si elle l'eust veu mort...*

Au bout de quelques instants le roi, tout à fait revenu à lui, fit appeler Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, qui en arrivant trouva dans la chambre du malade les deux reines, les comtes d'Artois, de Poitiers et d'Anjou, et Isabelle de France.

« Sire évesque, dit le monarque en l'apercevant, vous requiers m'octroyer la croix d'oultre-mer. »

Quand la mère, la femme et les frères ouïrent ceci, ils tombèrent à genoux, s'écriant tous ensemble :

« O chier sire, pour l'amour de notre Rédempteur, attendez que soyez entièrement guéri; alors, seigneur roi, agirez selon votre volonté. »

Le prélat mêla ses instances à celles de la famille royale; mais Louis, les regardant tous avec douceur et majesté, leur dit d'une voix ferme : « Sachiez-le bien, ne porterai boisson ne aliment à mes lèvres que n'aye à l'épaule la croix d'oultre-mer; or, sire évesque, la requiers derechef. »

Alors Guillaume demanda un lacet de soie rouge, le coupa en croix, s'agenouilla en tremblant devant le lit du monarque, et le lui présenta.

Transporté d'un saint enthousiasme, le royal chrétien qui tout à l'heure avait l'aspect d'un mort, presse la croix d'étoffe sur son cœur, sur ses yeux, sur sa bouche, et ordonne qu'on la lui attache sur l'épaule; puis il s'écrie d'une voix forte : « Sachiez de vray que je suis guéri. »

A cet instant, en effet, sa physionomie était belle, souriante et rayonnante de bonheur.

Dès le lendemain le roi fit faire une lettre et l'envoya en Syrie pour faire connaître son vœu et sa résolution de l'accomplir. Il invitait dans cette lettre les chrétiens à prendre patience, et les assurait que bientôt il viendrait les secourir ou mourir avec eux.

CHAPITRE XII

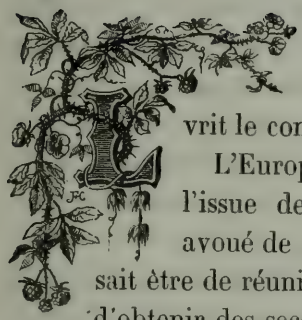

Le 28 juin 1245, veille de la fête de saint Pierre et saint Paul, s'ouvrit le concile œcuménique de Lyon.

L'Europe entière attendait avec anxiété l'issue de ce concile; le but ostensible et avoué de cette imposante assemblée paraissait être de réunir les églises des rites grec et latin, d'obtenir des secours pour l'empereur d'Orient, de fortifier la discipline monacale, de délibérer enfin sur une prochaine croisade. Mais en dessous de toutes ces choses bonnes et désirables, on devinait l'arrière-pensée du pape Innocent IV, celle de faire renouveler en France l'excommunication et la déposition de Frédéric II.

Bientôt l'antique cité de Lyon dans tous ses vieux logis, couvents et palais, n'avait plus de place pour la foule illustre affluant au concile. Des princes du plus haut rang venaient y grossir la cour d'Innocent IV, entre autres l'empereur Baudouin II, de Brienne, et ses trois fils; Alphonse, comte d'Eu; Jean dit d'Acre, et Louis. Ils étaient accompagnés d'un certain nombre de chevaliers offerts au pape par les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital,

pour garder sa personne et pour faire honneur à l'illustre assemblée.

Je ne redirai point tout ce qui agita cette imposante réunion, où éclata parfois un esprit autre que celui de l'Évangile. Des passions humaines se glissèrent dans une foule si sainte; la haine et la persistance de la rancune se montrèrent trop parmi les adorateurs d'un Dieu de paix et de miséricorde.

Après avoir célébré la messe au maître-autel de Saint-Jean, Innocent IV monta sur une haute estrade décorée avec magnificence, y fit asseoir à sa droite l'empereur d'Orient, et à sa gauche Raymond Bérenger IV. Le saint sacrifice terminé et le silence établi, le souverain pontife entonna le *Veni Creator;* puis, debout sur son trône, il adressa à toutes les notabilités, à toutes les grandeurs, à toutes les illustrations du siècle un long discours commençant par ces mots empruntés aux lamentations de Jérémie :

O vos, qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.

Après ce texte prononcé d'une voix lamentable, il entra en matière, exposa tous les griefs qu'il avait contre l'empereur d'Allemagne et finit par ces terribles paroles :

« Nous déclarons Frédéric II, empereur des Allemagnes, privé de tous honneurs et dignités dont il s'est rendu indigne par ses crimes; et l'en privons par cette sentence, absolvant pour toujours de leur serment tous ceux qui lui ont juré fidélité; défendant fermement que personne désormais lui obéisse comme empereur et comme roi, et le regarde comme tel; et voulant que quiconque à l'avenir lui donnera aide et conseil, en cette qualité et par ce seul fait soit et demeure excommunié. »

Pendant la lecture de cette terrible sentence, tous les

membres du concile gardèrent un saisissant silence, qui dura encore alors que le pontife avait cessé de parler.

Les ambassadeurs impériaux surtout demeurèrent pendant quelque temps frappés de consternation; et Hadée de Suesse sortit en criant ces mots : *Dies iræ, dies calamitatis et miseriæ!*

L'empereur, voulant toujours se réconcilier avec le saint-siége et ne pouvant jamais fléchir l'impitoyable pontife, apprit, en se rendant de Vérone à Turin, le nouvel anathème qui venait d'être lancé contre lui; c'est de là qu'il envoya à Louis IX une lettre détaillée sur tous les événements de Lyon. Le 22 septembre, il lui adressa son chancelier-médecin, Pierre des Vignes, et un habile clerc nommé Gauthier d'Ocre, en les chargeant tous les deux d'appuyer son message auprès du roi de France, et de lui offrir son concours d'hommes d'armes et d'argent pour la guerre d'outre-mer.

Le sage fils de Blanche n'avait point attendu cette ambassade pour se prononcer contre la déposition de l'empereur, qui avait été, selon lui, un acte impolitique et d'une excessive sévérité.

Sincère et éclairé catholique qu'il était, il ne pouvait approuver ce rigoureux exercice de l'autorité suprême. Tout ce qui entourait Louis IX pensait comme lui, et blâmait hautement la violente rancune du pape. Pierre des Vignes se persuada donc tout de suite que la cour du Louvre prendrait à cœur les intérêts d'un prince mis au ban de la chrétienté. Louis n'avait pas hésité à manifester devant l'ambassadeur impérial sa résolution de s'en expliquer au plus tôt, de vive voix, avec Innocent IV.

Avant d'accomplir cette résolution, Louis avait assisté, le 15 octobre, avec le parlement féodal[1], à la prédication

[1] Villeneuve-Trans.

du légat du pape dans l'église Notre-Dame. Un religieux intérêt avait suivi l'éloquent orateur dans la peinture qu'il avait faite des malheurs de l'Idumée qui nécessitaient l'expédition prochaine d'outre-mer; et les cœurs en étaient déjà profondément remués, quand Louis IX, le visage rayonnant d'enthousiasme et la poitrine haletante d'émotion, se leva et dit :

« Ah ! qui pourrait voir, sans verser des larmes de compassion, sans rougir de honte, sans frémir de colère, toutes les humiliations, toutes les tortures qu'on fait subir à nos frères ?

« Voyez, voyez la cité sainte ! Les rues sont inondées du sang des vieillards, des jeunes hommes, des femmes et des enfants; les vierges sont livrées aux outrages; les fidèles égorgés, foulés aux pieds, sans sépulture et dévorés par les oiseaux carnassiers !

« Et pourtant ces choses se passent sur cette terre où nos pères ont empreint si profondément la trace de leurs pas. L'Orient tressaille encore à notre souvenir; il retentit des exploits de Louis VII, de Philippe-Auguste et de leurs compagnons d'armes ! N'est-ce pas leur glaive que j'ai ceint ?.. Ah ! conservons à l'Orient son antique éclat ! chevaliers, amis, que chacun fasse son devoir, que chacun accomplisse sa promesse, que chacun tienne son serment ! A l'exemple de votre roi, armez-vous tous de la croix d'outre-mer ! — Dieu le veult, Dieu le veult ! continua-t-il en tirant son épée et la faisant briller à tous les yeux; oui, Dieu nous appelle ; courons combattre pour sa cause, et, s'il le faut, mourons pour le rachat du saint tombeau ! »

Un prince jeune, pieux, probe et courageux, parlant au nom de la religion et de l'honneur, a en lui une puissance qui remuerait les montagnes. Aussi faut-il renoncer à bien peindre l'élan généreux qui répondit alors aux généreuses

paroles du chevalier couronné. Louis IX allait continuer, mais déjà ses trois frères l'entouraient et réclamaient la croix rouge des pèlerins armés.

Alors, dans l'immense assemblée, plus d'arrière-pensée, plus de rancune, plus de haine; tout se rapproche, tout s'unit, tout se confond dans un même désir, dans un même devoir, celui d'aller guerroyer en Palestine et de faire encore flamboyer au soleil de l'Idumée les armures, les lances et les épées françaises. La reine Marguerite, la comtesse d'Artois, la duchesse de Poitiers et toute une foule de grandes dames châtelaines de haute lignée, firent le serment d'accompagner leurs époux au delà des mers. Dans un pareil élan, les prélats, les évêques ne pouvaient demeurer froids; aussi, à l'exemple du roi, le cardinal-légat, les illustrations des principaux sanctuaires de France, s'enrôlèrent pour la guerre sainte.

Ceux qui avaient gémi des troubles et des discordes suscités et entretenus par Pierre de Dreux et Hugues de Lusignan et plusieurs autres grands vassaux ambitieux et turbulents, durent alors se réjouir de voir Pierre Mauclerc et le comte de la Marche s'éloigner du pays troublé et agité par leurs discordes, pour aller chercher *pardon de Dieu et approbation des preud'hommes*, dans les combats d'outre-mer.

Le duc de Bourgogne, le duc de Châtillon, le comte de Saint-Paul, les comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Rethel, de Montfort et de Vendôme; le seigneur de Beaujeu, connétable de France, et Jean de Beaumont, grand amiral et grand chambellan; Philippe de Courtenay, Guyon de Flandre, Archambault de Bourbon, le jeune Raoul de Coucy, Jean de Barres, Gilles de Mailly, Robert de Béthune, Olivier de Thermes, prirent aussi la croix; et pour suivre ce glorieux exemple, bientôt il n'y eut plus dans

le royaume une seule illustre famille qui ne fournît un soldat à la guerre sainte. Dans la foule de ces nobles croisés [1], l'histoire se plaît à remarquer le célèbre Boilève ou Boyleaux, qui fut dans la suite prévôt des marchands de Paris, et le sire de Joinville, dont le nom sera toujours placé, dans les annales des croisades, à côté de celui de Louis IX.

Pour une si sainte guerre l'ardeur du roi était grande sans doute; mais cependant elle n'absorbait pas tellement son esprit qu'il ne s'occupât d'assurer une sage et bonne administration du royaume pendant qu'il en serait absent. Dans une assemblée de prélats et de barons, d'après sa volonté expresse, on arrêta plusieurs mesures ayant pour objet le maintien de la paix publique et les préparatifs de la grande expédition d'outre-mer. Un nombre infini de procès, en troublant la tranquillité des familles, attisaient et entretenaient des haines qui devenaient héréditaires. A cette époque les procès commencés par des plaids d'avocat se terminaient trop souvent par le glaive. Le parlement féodal enjoignit donc aux tribunaux de terminer, d'expédier promptement toutes les affaires portées devant eux, et dans le cas où ils ne pourraient obliger les parties d'acquiescer à un jugement définitif, il fut enjoint aux juges de leur faire jurer une trêve de cinq ans.

D'après un des décrets du concile de Lyon, il fut décidé que les ecclésiastiques paieraient au roi le dixième de leur revenu pour aider à subvenir aux frais de la guerre sainte. De plus, une ordonnance rendue par le roi, de concert avec le pape, portait que les croisés seraient pendant trois ans à l'abri de leurs créanciers, à compter du jour de leur départ pour la Palestine. Cette ordonnance, qui excita beaucoup de réclamations, a dû sans doute déterminer plusieurs barons

[1] Michaud, *Histoire des Croisades*.

et chevaliers à quitter l'Occident ; car parmi eux il s'en trouvait beaucoup que les tournois et entreprises chevaleresques avaient en partie ruinés. En ce temps, comme aujourd'hui, la gloire des armes n'enrichissait pas celui qui l'acquérait.

Si un roi pouvait se livrer à une seule pensée, si de toutes parts son attention n'était pas attirée sur tous les points de ses États par des besoins divers et d'incessantes réclamations, le fils de Blanche de Castille, depuis le jour où il avait juré son vœu, n'aurait pas eu une autre préoccupation que celle de la prochaine croisade. Mais ce n'est pas sous la couronne qu'il faut chercher la liberté. Aussi entre le jour oú Louis IX avait prononcé son vœu d'outre-mer et le jour où il quitta la plage d'Aigues-Mortes, il s'écoula plus de trois ans. Dans ce laps de temps plus d'un de nos chevaliers sans doute, au milieu des affaires publiques et de ses intérêts de famille, au milieu des distractions et des plaisirs du monde, put perdre le souvenir de son saint engagement ; mais quant au fils de Blanche de Castille, il y pensait sans cesse, et le confesseur de la reine Marguerite raconte que la croisade était le sujet constant des entretiens de Louis et de sa douce et pieuse compagne.

Une des œuvres de la journée de la reine était de broder des croix de soie rouge mélangées d'or, pour donner aux plus nobles pèlerins de la cour. Le roi la voyait avec plaisir se livrer à ce travail ; et c'est ici le moment de redire une innocente ruse dont Louis IX se servit pour augmenter le nombre des croisés.

D'après une ancienne coutume, les rois de France, dans les grandes solennités, donnaient à ceux de leurs sujets qui se trouvaient dans les résidences royales des capes ou manteaux fourrés dont ceux-ci se revêtaient sur-le-champ et avant de sortir du palais. Dans les anciens comptes ces capes s'appelaient *livrée*, parce que le souverain les donnait

et les *livrait* lui-même. Louis ordonna qu'on en préparât pour la veille de Noël un grand nombre sur lesquels il fit appliquer des croix en broderie soie et or, dont plusieurs sans doute avaient été faites par la reine[1]. Le moment venu, chacun se couvrit du manteau que le prince lui avait donné, et, sans s'être aperçu de la pieuse fraude, suivit le monarque à la chapelle où s'allait dire la messe de minuit. Quel fut leur étonnement quand à la lueur des cierges ils aperçurent, d'abord sur ceux qui étaient devant eux, ensuite sur eux-mêmes, le signe d'un engagement qu'ils n'avaient point contracté[2] !

Tel était cependant le caractère des chevaliers français, qu'ils se crurent tous obligés de répondre à cet appel fait à leur bravoure.

Tous les courtisans, après l'office divin, se mirent à rire avec l'adroit pêcheur d'hommes, et firent le serment de l'accompagner en Asie.

Cependant bien des volontés, bien des obstacles surgissaient tous les jours pour retarder le départ du petit-fils de Philippe-Auguste; et à la tête des opposants se trouvait la mère du roi. Toute la vie de Louis IX avait été un acte de soumission aux décisions maternelles; et pour la première fois il se faisait inflexible au désir de celle qu'il aimait et respectait plus que toute créature après Dieu. L'évêque de Paris partageait l'opinion de la reine Blanche; et ce vertueux prélat vint représenter au jeune monarque qu'un vœu fait dans les accès de la maladie ne pouvait le lier d'une manière irrévocable, si surtout l'intérêt de son royaume lui imposait l'obligation de s'en affranchir. Et quand on cherchait ainsi à retenir le roi, ce n'était pas sans de graves

[1] Michaud, *Histoire des Croisades*.

[2] Matthieu Paris. — Tillemont, dans son *Histoire manuscrite de saint Louis*, appelle cette supercherie *une invention agréable*.

raisons. Les Poitevins menaçaient de reprendre les armes, et l'Aquitaine s'agitait de nouveau; les Albigeois donnaient aussi des craintes; la guerre occasionnée par les divisions qui existaient de plus en plus entre le pape et l'empereur, s'étendait et embrassait tous les États voisins de la France; cet incendie ne pouvait-il pas gagner le royaume? Plusieurs des hauts barons exerçant les fonctions les plus importantes de l'État, de vieux et expérimentés conseillers de la couronne parlèrent après l'évêque de Paris, et représentèrent respectueusement à l'ardent croisé que les meilleures institutions fondées par sa sagesse allaient périr en son absence; que la France perdrait par son départ le fruit des victoires de Saintes, de Taillebourg, et toutes les espérances que lui donnaient les vertus d'un grand prince.

Ce jour-là, dans le conseil, la reine Blanche parla la dernière, et, d'une voix émue, dit à son fils :

« Mon fils, si la Providence s'est servie de moi pour veil-
« ler sur votre enfance et vous conserver la couronne, j'ai
« par là et par ma tendresse acquis le droit de vous rap-
« peler les devoirs d'un monarque et les obligations que
« vous impose le salut du royaume à la tête duquel Dieu
« vous a placé; mais j'aime mieux faire parler devant vous
« mon amour de mère. Vous le savez, Louis, cet amour
« ne vous a jamais fait défaut. Pensez-y, il ne me reste que
« peu de jours à vivre, et votre départ ne me laisse que la
« pensée d'une séparation éternelle. Heureuse, bienheu-
« reuse encore si je meurs avant que la renommée ait rap-
« porté en Occident la nouvelle de quelque grand désastre!
« Depuis le jour où vous avez juré votre vœu, vous avez
« dédaigné mes conseils et mes prières. Mais si vous ne
« prenez pitié de mes chagrins, songez du moins à vos en-
« fants que vous abandonnez au berceau; ils ont besoin de
« vos leçons et de vos secours. Que deviendront-ils quand

« vous ne serez plus près d'eux? Ne vous sont-ils donc pas « aussi chers que les chrétiens d'Orient?

« Mon fils, si vous étiez maintenant en Asie, et qu'on « vînt vous apprendre que votre famille délaissée est en- « tourée de périls, et menacée de près par l'ennemi, vous « ne manqueriez pas d'accourir au milieu de nous. Eh bien, « tous ces maux que ma tendresse redoute, votre départ « peut les faire naître. Restez donc en Europe, où vous « aurez tant d'occasions de montrer les vertus d'un bon « roi, d'un roi père de ses sujets, le modèle et l'appui des « princes de sa maison.

« Si Jésus-Christ exige que son héritage soit délivré, « envoyez en Orient vos trésors et vos armées : Dieu bénira « une guerre entreprise pour la gloire de son nom. Mais « ce Dieu, croyez-moi, n'ordonne point qu'on accomplisse « un vœu contraire aux grands desseins de sa providence. « Non, ce Dieu de miséricorde, qui ne permit point qu'A- « braham achevât son sacrifice, ne vous permet point « d'achever le vôtre et d'exposer une vie à laquelle sont « attachés le sort de votre famille et le salut de votre « royaume. »

En achevant ces paroles, Blanche ne put retenir ses larmes. Louis fut vivement ému, et se jeta dans les bras de sa mère; puis, surmontant son émotion et reprenant un visage calme et sérieux :

« Mes amis, dit-il, vous savez que ma résolution est déjà « connue de toute la chrétienté. Depuis plusieurs mois les « préparatifs de la croisade se font par mes ordres; j'ai « écrit à tous les rois de l'Europe que j'allais quitter mes « États pour me rendre en Asie. J'ai annoncé aux chré- « tiens de la Palestine que j'allais les secourir en personne. « J'ai moi-même prêché la croisade dans mon royaume. « Une foule de barons et de chevaliers ont obéi à ma voix,

« ont suivi mon exemple et juré de m'accompagner en « Orient.

« Que me proposez-vous maintenant? de changer des « projets hautement proclamés; de ne rien faire de tout ce « que j'ai promis et de ce que l'Europe attend de moi; de « tromper tout à la fois les espérances de l'Église, des « chrétiens de la Palestine et de ma fidèle noblesse.

« Cependant, comme vous pensez, comme ma mère « pense que je n'avais point ma raison quand j'ai pris la « croix d'outre-mer, eh bien, je vous la rends, cette croix; « la voilà cette croix qui vous cause tant d'alarmes, et que « je n'ai prise, dites-vous, que dans un moment de délire: « la voilà, prenez-la. »

Disant ces mots, Louis avait détaché lui-même la croix de son manteau, et il l'avait remise aux mains de l'archevêque de Paris.

La reine Blanche, la reine Marguerite, le prélat, les frères du roi, les chevaliers étaient là tous debout, silencieux. Ce silence, ce fut encore Louis qui le rompit le premier :

« Aujourd'hui, continua-t-il, vous ne direz pas que je « suis dans le délire de la maladie, et que je ne jouis pas « de toute ma raison. Eh bien, dans toute la plénitude de « cette raison et de ma volonté royale, je vous redemande « de nouveau cette croix, et je vous déclare que je ne rece- « vrai aucune nourriture avant qu'elle me soit rendue.

« Vos reproches, vos plaintes, vos larmes me pénètrent « d'une vive douleur; mais connaissez mieux mes devoirs et « les vôtres. Aidez-moi à chercher la véritable gloire, se- « condez-moi dans la carrière pénible où je dois marcher, « et ne vous alarmez plus ni sur mon sort, ni sur celui de « ma famille et de mon peuple. Ah! j'ai confiance dans le « Dieu qui m'a fait vaincre à Taillebourg; il confondra les

« desseins et les complots de nos ennemis. Oui, oui, ma « mère, le Dieu qui m'envoie en Asie pour défendre son « héritage, défendra, soyez-en sûre, celui de mes enfants, « et répandra ses bénédictions sur la France. »

Puis, se retournant du côté des hauts barons et des chevaliers, il ajouta : « Pour nous rassurer, pour nous con- « vaincre que, pendant mon absence, tout ira bien dans le « royaume, n'avons-nous pas celle qui fut l'appui de mon « enfance et le guide de ma jeunesse ; celle dont la sagesse « sauva l'État de tant de périls, et qui ne manquera ni de « courage ni d'habileté pour combattre les factions? Lais- « sez-moi donc tenir toutes les promesses que j'ai faites « devant Dieu et devant les hommes, et n'oubliez pas qu'il « y a des obligations qui, sacrées pour moi, doivent être « sacrées pour vous : c'est le serment d'un chrétien et la « parole d'un roi. »

Après ces mots, tous ceux qui venaient de les entendre s'écrièrent : « C'est la voix de Dieu ! ne nous opposons plus à sa volonté ; » et de ce jour personne ne contredit son projet.

Le seul obstacle qui restât à vaincre, chose triste et contre nature, c'était l'opposition du pape Innocent IV. Sa haine contre l'empereur Frédéric lui était si enracinée au cœur, que le pontife contrariait de tout son pouvoir la croisade d'outre-mer. Il voulait bien que Louis IX fît des armements et mît sur pied des milliers de soldats ; mais ces soldats et ces armements, il désirait qu'ils fussent dirigés, non contre les Sarrasins, mais contre l'empereur d'Allemagne ou contre le roi d'Angleterre.

Déjà, on le sait, il avait proposé en 1239 la couronne impériale à Robert d'Artois ; en 1245 il lui offrait la couronne d'Angleterre : étrange et triste anomalie ! le vicaire de Jésus-Christ mettant tout en œuvre pour empêcher la délivrance de Jérusalem !

La croisade se prêchait à cette époque dans toutes les contrées de l'Europe; mais les révoltes, les factions faisaient tant de bruit, que la voix de la religion était couverte par celle des mauvaises passions humaines.

Quand l'évêque de Beyrouth passa de France en Angleterre pour engager Henri III à se croiser, le monarque était aux prises avec le roi d'Écosse, et s'efforçait d'apaiser les troubles du pays de Galles. Sur le continent, l'Allemagne était en feu; le sacerdoce et l'empire y donnaient, par leurs luttes interminables et acharnées, d'inénarrables douleurs au monde chrétien; l'Italie se ressentait des tourmentes de l'Allemagne; et, sous un ciel si gros d'orages, les Guelfes et les Gibelins redoublaient de fureur; enfin il y avait tant de terreurs par le monde, tant de misères dans le présent, tant de menaces dans l'avenir, que Frédéric, qui avait d'abord bravé les foudres de Rome, maintenant effrayé des complots tramés contre sa vie, se faisait pénitent et contrit, et demandait à aller mourir en Palestine.

Mais avant de partir il voulait obtenir une absolution de Dieu, une réconciliation avec le pontife; et le pontife, égaré par la haine, lui refusait l'une et l'autre. Une âme aussi chrétienne, aussi éclairée que celle de Louis IX, gémissait de l'obstination d'Innocent IV; et avec toute la soumission due au chef suprême de l'Église il lui représenta de nouveau combien son inflexible rancune allait nuire au succès de la croisade, en privant l'expédition d'outre-mer du secours d'un souverain aussi puissant que Frédéric : mais tout fut inutile.

Le bruit de ces fâcheuses et scandaleuses discordes avait traversé les mers et répandait une grande joie parmi les infidèles d'Orient; pendant que les sectaires de Mahomet répétaient : « Dieu n'est pas avec les chrétiens, puisqu'ils ne s'entendent pas, » les malheureux habitants de la Palestine

désespéraient de voir arriver le secours promis depuis si longtemps. Ils envoyèrent plusieurs messages en France : le patriarche d'Arménie, entre autres, écrivit à la cour de Rome pour la supplier humblement d'accorder la grâce à Frédéric repentant. Cette grâce, le vénérable patriarche la demandait au nom des colonies chrétiennes alarmées, au nom de la cité de Dieu tombée en ruine, au nom du sépulcre de Jésus-Christ, menacé et profané par la présence et le fer des barbares. Sourd à toute prière, immuable dans sa funeste résolution, Innocent IV ne fit aucune réponse au patriarche des Arméniens. Il ne borna point sa haine au silence; il écrivit au roi de Chypre en lui ordonnant de s'emparer du royaume de Jérusalem, qui appartenait à l'empereur d'Allemagne. Il alla plus loin : il adressa une lettre au sultan du Caire pour l'engager à rompre son alliance avec le déloyal et impie Frédéric. La réponse du musulman au pape, pleine d'une amère ironie, dut faire réfléchir le chef de la chrétienté; car plus le souverain pontife le pressait d'être infidèle au traité conclu avec l'empereur, plus il affectait de dire que c'était devoir de tenir toute promesse et tout serment; mais que cette obligation redoublait quand les serments et les promesses avaient été faits à qui était abandonné de tous. Alors Frédéric, poussé au désespoir, quittant le ton de la soumission dont il avait fait profession jusqu'à ce moment, résolut de ne plus employer que la force et la violence. Au fond de son âme, Frédéric accusait le roi de France de n'avoir pas assez chaleureusement plaidé sa cause auprès d'Innocent IV; et si l'on en croit l'historien arabe Yafey, il envoya secrètement un ambassadeur en Asie pour donner aux puissances musulmanes les plans de l'expédition qui allait prochainement mettre à la voile.

Louis venait de faire l'acquisition du territoire d'Aigues-

Mortes, car il tenait surtout à ce que l'expédition chrétienne pour la terre sainte partît d'un port français. A peine la plage d'Aigues-Mortes fit-elle partie du royaume, que l'on commença à y bâtir une ville, ville inachevée, où l'on voit encore des fondations d'édifices. Il fallait cependant, pour recevoir l'immense foule des pèlerins armés, des maisons et des casernes; elles furent construites en bois avec une grande rapidité. Avec une entente égale à son zèle, le fils de Blanche de Castille s'occupa sans relâche du soin d'approvisionner son armée, et de lui faire préparer des magasins dans l'île de Chypre, où il devait débarquer. Thibaut comte de Bar et le sire de Beaujeu l'aidèrent activement à se procurer les provisions nécessaires, soit dans les États de la république de Venise, soit dans les riches provinces de la Pouille et de la Sicile.

Si les bruits des malheureuses discordes existant entre Rome et l'Allemagne avaient contristé profondément les chrétiens de la Palestine, les grandes rumeurs de l'expédition qui allait partir d'Aigues-Mortes répandirent la joie et l'espérance dans les cœurs de ces malheureux chrétiens qui avaient tout à souffrir du joug musulman.

En même temps, disent quelques historiens, la terreur saisit les adorateurs du prophète; leurs chefs ne s'occupèrent plus que de fortifier leurs villes et leurs frontières contre la prochaine invasion des Francs.

Cependant trois ans s'étaient écoulés depuis que Louis IX avait pris la croix. Il convoqua à Paris un nouveau parlement, dans lequel il fixa enfin le départ de la sainte expédition pour le mois de juin de l'année suivante. Les barons et les prélats jurèrent de nouveau avec lui d'aller combattre les infidèles et s'engagèrent à le suivre, sous peine, s'ils manquaient à leur promesse, d'encourir les censures ecclésiastiques. Le sage et prudent prince profita du moment où

il était entouré de tous les grands de son royaume pour exiger d'eux qu'ils prêtassent serment de foi et hommage à ses enfants, et pour leur faire jurer « que loyauté ils porte-« roient à sa famille, si aucune male chose advenoit de sa « personne en sainct veage d'oultre-mer [1]. »

Ce n'était point une croisade comme les autres croisades qu'avait conçue Louis IX. Sans doute sa première pensée était une pensée pieuse, le grand but était de secourir les chrétiens de l'Idumée; mais à ces idées religieuses il s'en joignait de politiques; il projetait les fondations d'une grande colonie en Égypte : car dès ce temps-là on avait senti que pour conquérir et posséder la terre arrosée du sang du Christ, il fallait se rendre maître du pays des Pharaons. Aussi, dans les envois qui se faisaient du cœur de la France aux extrémités du royaume, il n'y avait pas seulement que des armes, mais aussi des instruments de labourage et outils de toute espèce. Dans cette expédition d'outre-mer, c'était là un grand progrès.

Pendant que ces préparatifs redoublaient d'activité, Innocent IV adressa à la noblesse française une lettre qui mit le comble à l'enthousiasme chrétien et guerrier. Plusieurs seigneurs d'Angleterre, parmi lesquels on remarquait les comtes de Salisbury et de Leicester, résolurent d'accompagner le roi de France, et de partager avec nos chevaliers les périls et la gloire de la croisade.

Alors le pieux monarque recueillit le fruit de sa justice. Les villes dont il avait protégé les libertés s'empressèrent de lui envoyer des sommes considérables. Il avait été bon et

[1] Et Joinville ajoute : « Et moi aussi, me manda-t-il. Mais moi qui n'estois « subject à luy, ne voulu point faire de serment, quoique certes ce ne fust mon « vouloir de demourer. »

« Nous devons faire observer, dit Michaud, que le sire de Joinville n'était qu'arrière-vassal de la couronne, et que par conséquent il n'avait de devoir à remplir et de foi à jurer qu'à son supérieur immédiat, le comte de Champagne. »

libéral envers les fermiers des domaines royaux, et ces fermiers, dans leur gratitude et leur piété, lui avancèrent les revenus d'une année.

Enfin, en ces jours de sainte exaltation, les riches que les infirmités de l'âge retenaient chez eux s'imposaient eux-mêmes et versaient avec empressement le fruit de leurs épargnes dans les coffres du roi. La pauvreté donnait aussi son obole et la versait dans le tronc des églises : grands et petits, nobles et paysans, artisans et bourgeois apportaient leur offrande pour aider aux frais de l'expédition chrétienne. Le clergé ne se contenta pas d'adresser au Ciel des prières pour le succès de la croisade, il paya le dixième de ses revenus pour l'entretien des soldats de la croix.

En ce temps-là, la noblesse servait la France et ses rois en faisant la guerre à ses frais; c'était un beau et noble privilége que celui de donner, avant tous les autres, sa fortune et son sang pour le service et la gloire du pays. Plusieurs hauts barons engageaient alors leurs terres, vendaient leurs meubles pour l'entretien des soldats et des chevaliers qu'ils devaient amener sous leurs bannières, sur le champ de bataille.

Parmi les chevaliers qui de toutes parts quittaient leurs domaines pour se réunir auprès de leur jeune et pieux monarque, il y en avait beaucoup qui semblaient n'aller chercher en Orient qu'un tombeau, tant ils se disposaient avec ferveur à paraître en état de grâce devant Dieu.

Dans la chapelle de leur manoir, ils se confessaient et communiaient; et avant de ceindre l'épée et de prendre la lance dans la salle des aïeux, ils réparaient les torts qu'ils pouvaient avoir commis envers leur prochain, se pardonnaient mutuellement leurs offenses, abandonnaient leurs biens à leurs héritiers ou les donnaient aux pauvres.

« Nous estions vingt chevaliers, dit le sire de Joinville,

« dont sa part il faisoit le dixisme, et moy, de ma part,
« l'autre dixisme. Et fut après Pasques, l'an de grâce mil
« CC XL VIII. Et avant mon partement, je manday mais
« hommes et subgetz de Ionville, qui vinrent par devers
« moy la vigille de Pasques mesmes, qui fut le jour que
« naquit Jehan, mon fils, seigneur d'Ancarville, qui fut
« de première femme, sœur du comte de Grant-Pré. Je fuz
« toute la sepmaine à faire festes et banquetz avec mon frère
« de Vauquelour et tous les riches homs du païs qui là
« estoient et disoient, après que avions beu et mangé,
« chanzons les ungs après les autres; et demenoit grant
« joie chacun de sa part. Et quant ce vint le vendredy, je
« leur dis : Seigneurs, saichez que je m'en vois oultre-mer.
« Je ne seay si reviendray jamés ou non. Pourtant, s'il y a
« nul à qui j'aye jamés fait aucun tort et qui se veuille
« plaindre de moy, se tire avant. Car je le veulx amender,
« ainsi que j'ay coutume de le faire, à ceux qui se plai-
« gnent de moy, ne de mes gens.

« Et ainsi le feys par commun dict des gens et de ma
« terre. Et affin que je n'eusse point de support, leur con-
« seil tenant, je me tiré à cartier, et en voulu croire tout ce
« qu'ils en rapporteroient sans contredict; parce que je ne
« vouloie emporter ung seul denier à tort. Et pour faire
« mon cas, je engaigé à mes amys grant quantité de ma
« terre, tant qu'il ne me demeura point plus hault de
« douze cents livres de rente. Car madame ma mère vivoit
« encores, qui tenoit la plus part de mes choses en douaire.
« Je party, moi dixisme de chevaliers, comme j'ay devant
« dit, avecques trois banières. Et ces choses vous raconté-
« je pour ce que si n'eust été l'aide et le secour de Dieu,
« qui jamés ne me oublia, je n'eusse sceu porter tel fays par
« le temps de six ans, que je fuz en la terre saincte en
« pélerinage.

« Quant je fu prest de partir et tout ainsi que je vouloie « mouvoir, Jehan, sire d'Apremont, et le comte de Sale- « bruche, envoierent par devers moy savoir si je vouloie « que nous nous allissions ensemble, et qu'ilz estoient tous « prestz eulz dixismes de chevaliers. Ce que tres voulen- « tiers je consenty, et feismes lever une nef à Marseille, « qui nous porta et conduisit tous ensemble, harnois et « chevaulx.

« Et saichez que avant le partir, le roi manda à Paris « tous les barons de France, et leur fist faire foy et hom- « mage, et jurer que loyauté ils porteroient à ses enfants, « s'aucune male chose advenoit de sa personne en sainct « veage d'oultre-mer. Et aussi me manda-t-il; mais moy, « qui n'estoit point subject à lui, ne voulu point faire de « serment. Et aussi n'étoit point mon intention de demou- « rer. Et quant je voulu partir et me mettre à la voie, je « envoié querir l'abbé de Cheminon, qui pour lors estoit « tenu le plus prud'homme qui fust en toute l'ordre « blanche, pour me réconcilier à lui. Et me bailla et cei- « gnit mon escharpe, et me mist mon bourdon en la main. « Et tantost je m'en pars de Ionville, sans ce que rentrasse « onques puis au chastel jusques au retour du veage d'oul- « tre-mer. Et m'en allay premier à de saincts veages, qui « estoient illeques près. C'est essavoir à Bleicourt en péle- « rinage, à Saint-Urban et ès autres lieux qui estoient près « de Ionville, tout à pié deschaux et en lange. Et ainsi que « je allois de Bleicourt à Saint-Urban, qu'il me failloit passer « auprès du chastel de Ionville, de paeur d'avoir trop « de regret et que le cueur me attendrist de ce que je lais- « sois mes deux enfants et mon bel chastel de Ionville que « j'avois fort au cueur. Mais subit tiré oultre avecques le « comte de Salebruche, mon compaignon, nos gens et che- « valiers. »

J'ai transcrit tout ce passage, non, comme ont fait quelques-uns, pour démontrer la naïveté du style d'alors, mais pour prouver bien mieux que cela : pour mettre en lumière et sous les regards de la jeunesse actuelle, que dans les siècles les plus glorieux, au temps de la chevalerie, la foi et le dévouement, la piété et le courage s'unissaient dans les âmes françaises. Aujourd'hui le courage est resté, la gloire des armes tente encore ; mais la piété et la foi, où sont-elles?

Certes il est beau de voir, au moment d'une expédition guerrière, cette conscience des soldats qui vont affronter la mort. Ils veulent être probes avant d'être vaillants; ils veulent n'emporter sous leurs armures aucun remords, et pensent qu'il n'y a pas d'honneur là où il n'y a pas délicatesse et probité.

De cette disposition des esprits il ne pouvait découler que du bien; elle donnait aux cœurs nobles un redoublement de sentiments généreux, et aux mauvaises consciences des remords qui ressemblaient à de la vertu. Des bureaux de restitutions furent établis par ordre du roi dans tous les domaines royaux : ils étaient expressément chargés de réparer tous les torts commis par les agents de la couronne.

« Un roi, disait saint Louis, doit acquérir de la gloire, mais pas aux dépens de la justice ; » aussi, encore d'après son institution, dans la plupart des grandes villes, deux commissaires, l'un ecclésiastique, l'autre laïque, étaient établis pour entendre et juger les plaintes contre tous ceux qui seraient tentés, pendant l'absence du souverain, d'opprimer le pauvre peuple.

Pour la conscience de Louis IX, ce n'était point assez d'avoir fondé ces antiques justices de paix. Des prédicateurs annonçaient du haut de la chaire chrétienne, qu'avant d'aller guerroyer en terre sainte, le monarque avait voulu,

pour y avoir le calme de l'âme, indispensable au chef d'une expédition guerrière, être assuré que bonne et royale justice ne faillirait pas à ses sujets : comme le père qui abandonne temporairement la maison de famille veut que tout soit réglé parmi ses enfants, pour que l'ordre et le bonheur règnent sous le toit héréditaire; de même Louis, avant de quitter la France, prenait tous les moyens les plus propres à assurer le bonheur des Français.

« Un spectacle attendrissant, dit Michaud, c'était de voir les familles des artisans et des pauvres villageois conduisant elles-mêmes leurs enfants aux barons et aux chevaliers, et disant à ceux-ci : *Vous serez leurs pères; vous veillerez sur eux au milieu des périls de la guerre et de la mer*. Les barons et les chevaliers promettaient de ramener leurs soldats en Occident ou de périr avec eux dans les combats. L'opinion du peuple, de la noblesse et du clergé vouait d'avance à la colère de Dieu, au mépris des hommes, tous ceux qui manqueraient à une promesse aussi sacrée. »

Jusqu'à cette époque il n'y avait point eu de croisades sans une recrudescence de persécution envers les Juifs. Il semble que les princes qui jusqu'alors s'étaient éloignés de leurs États pour aller faire la guerre aux infidèles, avaient cru que c'était une œuvre agréable à Dieu, que de rendre plus pesant encore le joug imposé aux usuriers israélites, accusés de ne s'enrichir qu'avec les sueurs et les misères des pauvres. Louis IX ne fit rien de semblable, et des hommes de cette nation, dépositaires d'immenses trésors, furent respectés au milieu du peuple qu'ils avaient dépouillé.

Par un autre sentiment d'honneur et de dignité, le royal croisé ne voulut point admettre dans les rangs des défenseurs de la croix les hommes souillés de crimes, et qui n'avaient point mérité la réhabilitation par le repentir.

Ces hordes d'hommes tarés et de bandits sans honneur

et sans foi, qui avaient jeté le désordre et répandu l'immoralité dans les croisades antérieures, ne furent point admises à faire partie de celle de 1248; mais si Louis IX prenait tant de soins pour éloigner des phalanges chrétiennes tout ce qui était impur, il avait à cœur d'emmener avec lui d'habiles artisans en tout genre, et d'honnêtes laboureurs : circonstance remarquable, dit Mézeray, et qui prouve clairement que les vues d'une sage politique se mêlaient aux sentiments de piété, et qu'en s'occupant de délivrer Jérusalem, Louis IX avait l'espoir de fonder d'utiles colonies au delà des mers.

CHAPITRE XIII

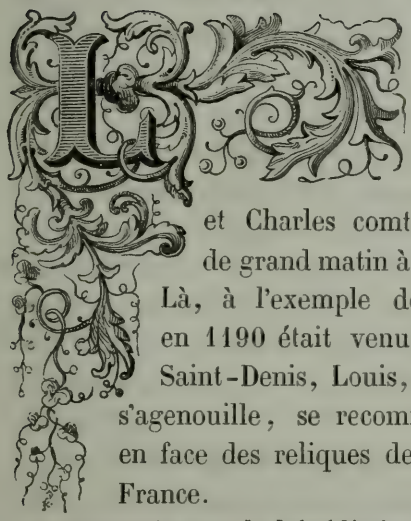

Le vendredi après la Pentecôte, 12 juin 1248, avait été fixé pour le jour du départ. Le roi, Robert comte d'Artois, et Charles comte d'Anjou, se rendirent de grand matin à l'abbaye de Saint-Denis. Là, à l'exemple de son aïeul, qui aussi en 1190 était venu chercher l'oriflamme à Saint-Denis, Louis, revêtu de son armure, s'agenouille, se recommande à Dieu, et prie en face des reliques des premiers apôtres de la France.

Après avoir reçu la bénédiction du vénérable abbé Guillaume de Marcoussis, et du légat de Rome, le prince se releva et reçut la gibecière ou mallette, l'écharpe croisée et le bourdon. Le légat, prenant alors l'oriflamme déposée sur le tombeau des saints martyrs, la remit également au roi.

De Saint-Denis, le monarque pieds nus, l'écharpe au cou, le bourdon à la main, se rendit à la basilique de Notre-Dame, où il entendit la messe, dite par l'archevêque de Paris, et communia. Au sortir de la cathédrale, une foule

nombreuse accompagna encore le pieux roi, qui, marchant entre les deux reines, Blanche et Marguerite, ses frères et les princesses, nu-pieds comme lui, s'arrêta auprès de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, où il monta à cheval et partit pour Corbeil, après avoir, de la voix et du geste, fait ses adieux à l'immense multitude qui l'avait suivi et qui l'entourait encore. Le lendemain, Marguerite de Provence et Blanche de Castille vinrent l'y rejoindre. La reine Blanche était frappée du pressentiment qu'elle ne reverrait plus son fils; et la tristesse de ses traits contrastait avec l'enthousiasme de la reine Marguerite et des comtesses de Poitiers et d'Anjou, qui s'estimaient heureuses de suivre leurs maris en Palestine.

Avant de quitter Corbeil, le roi, par lettres patentes, conféra de nouveau la régence à sa mère. Cette princesse si sage, d'après les nouveaux pouvoirs qui lui étaient conférés, avait le droit de choisir à son gré les ministres pour la gestion des affaires de l'État, d'instituer des châtelains forestiers et autres officiers, ou de les destituer de leurs charges. De plus, Louis IX confiait à Blanche de Castille la tutelle des deux fils qui lui restaient, et de sa fille Isabelle, âgée de six ans.

La femme forte, au moment de se séparer de son fils, ressentit toutes les faiblesses d'un cœur maternel, et demanda au roi de l'accompagner jusqu'à l'abbaye de Cluny. A Cluny elle sollicita d'aller encore plus loin, et elle arriva à Lyon, où les attendait une réception solennelle; car Innocent IV n'avait point changé de résidence, et ce fut lui qui fit les honneurs du palais de Saint-Just aux augustes voyageurs.

Avant de se séparer du souverain pontife, Louis lui renouvela ses instantes prières, et essaya encore de le faire revenir de son animosité contre l'empereur. Le pape ne ré-

pondant à ses sollicitations que par le silence, Louis ajouta : « Plaise à Dieu, très-saint père, que votre dureté n'attire « pas sur nous une foule de malheurs! »

« Ne pouvant encore se résolver à la départie, la royne « mère s'embarqua avec lui sur le Rhône, » dit un vieux chroniqueur.

Ce fut en face de la Roche de Gruy que Louis décida enfin la régente à repartir... Hélas! ce ne fut pas sans un cruel déchirement! Blanche, qui dans tant de circonstances s'était montrée au-dessus de son sexe, en eut alors toute la faiblesse; elle pleura, sanglota et s'évanouit sous le poids de sa douleur. Quand enfin elle reprit ses sens et la parole, ce ne fut que pour pleurer et dire encore : « Biau « tendre fils, onques ici-bas ne vous reverrai; le cœur me « le dit bien. » La comtesse d'Artois et Mahaut de Brabant retournèrent à Paris avec la régente.

Le 8 juillet 1248, d'une des hauteurs de la route que suivait l'armée, le roi et ses frères, qui chevauchaient en tête de leurs nombreux bataillons, aperçurent les basses terres où s'élevait la ville inachevée d'Aigues-Mortes. Tranchant par leur couleur jaunâtre et stérile, ces plages contrastaient tristement avec l'azur de la mer. Ces contrées étaient alors entrecoupées de mauvais pâturages et de marais formés par l'eau de mer. Des collines de sable attestaient que de grands travaux avaient été faits depuis quelques années pour creuser un canal et déblayer ce port. Tout l'ensemble de ce pays rappelait aux anciens croisés les terres de Syrie; en apercevant le port où l'on allait s'embarquer, un sentiment pénible et triste s'empara de l'armée.

Bientôt l'avant-garde, dans laquelle se trouvait le roi, fut descendue des hauteurs de la route et pénétra au milieu des chantiers. A la vue du royal chef de l'expédition, les ouvriers et les différents corps armés que les chevaliers du

pays avaient déjà rassemblés au lieu de l'embarquement, firent éclater leur joie par des cris d'enthousiasme. Déjà les idées sombres s'étaient éloignées de l'esprit de tous, et l'on se livrait à des rêves de grandeur, d'ambition et de gloire. Ainsi, avec notre mobilité française, tant de millions d'hommes avaient subitement passé des murmures du mécontentement aux acclamations d'allégresse et de bienvenue. La seule vue du jeune roi avait produit ce changement, et quand, au bout de quelques jours, on l'eut vu davantage, on l'eut entendu de près; quand on eut reconnu sa majesté dans le commandement et dans la vie habituelle, sa douceur envers tous, ce ne fut plus du contentement et de l'estime qu'il inspira, ce fut du délire et de l'adoration.

La flotte qui attendait le roi à Aigues-Mortes était composée de cent vingt-huit navires, sans compter les bateaux qui devaient transporter les chevaux et les vivres. La France alors n'avait point de marine, et c'était de la Catalogne, de l'Italie et du pays de Gênes qu'étaient tirés la plupart des matelots et des pilotes. Deux Génois remplissaient les fonctions de commandants ou d'amiraux. La plupart des barons et des chevaliers qui allaient traverser la mer ne l'avaient jamais vue. Alors on vivait beaucoup chez soi dans les manoirs héréditaires, et ce que l'on connaissait le moins c'étaient les clochers étrangers. Une grande quantité de nobles ne s'étaient jamais dérangés de la paroisse natale. Ce besoin de mouvement que notre époque éprouve était inconnu au XIIIe siècle; aussi tout ce qui s'offrait aux yeux de ceux qui arrivaient sur les plages de l'Océan, excitait en eux un mouvement de surprise et de crainte. Devant l'aspect de l'immensité des mers, leur âme fortement remuée éprouvait le besoin d'invoquer Dieu et les saints. Le bon Joinville, avec la naïveté du temps, ne dissimule point son

effroi et ne peut s'empêcher de dire que « bien fol celui qui ayant quelque péché sur son cœur, se met en un tel danger; car si on s'endort un soir, on ne sait si on ne se retrouvera pas le matin au fond de la mer. »

Le sire de Joinville ne s'embarqua pas à Aigues-Mortes, mais bien à Marseille; et voici comment il raconte son départ :

« Et fut ouverte la porte de la nef pour faire entrer « nos chevaulx; et quand nous fûmes entrés, la porte fut « reclouse et estoupée ainsi qu'on l'auroit fait pour un « tonneau de vin, et tantôt le maître de la nef s'écria à « ses gents qui estoient au bec de la nef : Est votre « besogne prête? Sommes-nous à point? Et ils répon- « dirent : Oui ! et ils se prirent à chanter le *Veni, creator* « *Spiritus.* »

Parti d'Aigues-Mortes le 25 août, Louis IX arriva le 20 septembre à l'île de Chypre. Henri, petit-fils de Guy de Lusignan, qui avait obtenu la royauté de cette île pendant sa troisième croisade, reçut le roi de France à Limissol et le conduisit dans sa capitale de Nicosie. Là encore l'enthousiasme fut grand. Tous ces croisés, tous ces défenseurs de la foi avaient entre eux tous une communauté de croyances, un besoin de gloire qui en faisait en quelque sorte une grande famille chevaleresque. Aussi l'arrivée des Français fut-elle noblement, splendidement et *trop longuement* fêtée par les habitants de Chypre.

Le souverain du pays, auquel le pape venait de donner l'investiture de Jérusalem, avait grand intérêt à bien recevoir le prince qui avait juré la délivrance de la terre sainte. Il aurait dû mieux comprendre l'importance qu'il y avait à ne pas perdre de temps, et ne pas chercher à retenir si longtemps dans ses États l'expédition qui déjà avait rencontré trop d'obstacles. « Les seigneurs et les prélats de

Chypre, dit Guillaume de Nangis, ayant tous pris la croix, lui dirent qu'ils iraient avec lui partout où il voudrait les conduire, mais quand l'hiver serait passé. »

Ici le roi de France commit une faute, ce fut d'obtempérer à ces prières et de ne point passer outre. Certes il n'était pas retenu dans l'île par l'attrait des fêtes; mais tous les Français qui le suivaient n'avaient pas la même force contre les séductions de toute espèce dont on les entourait, dans une île où les fables païennes avaient placé les autels de la volupté. C'étaient chaque jour des réjouissances où la noblesse et les grands du royaume étalaient la magnificence des cours. Joignez à ces enchantements un pays fertile en toutes sortes de productions, et comptez parmi les causes de mollesse et d'énervement le vin de Chypre, que le plus sage des rois, Salomon lui-même, n'avait pas dédaigné de célébrer. Il n'en fallait pas tant pour arrêter des Français, quand l'ennemi n'était pas en face d'eux. Il fut décidé en conseil que l'armée chrétienne hivernerait à Chypre, et ne partirait pour l'Égypte qu'au retour du printemps.

Les fléaux du Ciel sont souvent tout à côté des plaisirs de ce monde. Bientôt une maladie pestilentielle éclata à Nicosie, et ses ravages furent grands parmi les défenseurs de la croix. Les phalanges françaises eurent à pleurer la mort des comtes de Dreux et de Vendôme, de Robert évêque de Beauvais, et du brave Guillaume des Barres.

Comme si ce fléau n'était pas déjà une assez grande calamité, les chevaliers manquèrent bientôt d'argent pour entretenir leurs hommes d'armes. Le sire de Joinville était du nombre de ces nobles appauvris. Il ne lui restait que douze vingts livres tournois d'or. Le roi vint en aide à ses chevaliers, et le sénéchal de Champagne eut alors pour sa part huit cents livres, somme alors très-considérable.

Mais toutes ces libéralités du monarque apaisaient mal

les mécontentements et les murmures. La plupart des gentilshommes qui avaient bannière, ne pouvant plus supporter le repos, demandaient à grands cris la bataille et n'obéissaient plus qu'à demi. C'était là une des grandes peines de Louis; car en homme de guerre il savait combien la force des armes s'affaiblit quand la discipline se relâche. Contraint d'endurer le mal qu'il voyait s'étendre autour de lui, il eut recours à la patience et à la douceur évangélique, et ainsi ce fut plus par l'ascendant de sa vertu que par celui du pouvoir qu'il parvint enfin à imposer silence aux mécontents. Cet ascendant de la vertu se montrait partout et toujours. A Nicosie et dans les autres villes de l'île, des différends s'étaient élevés entre le clergé grec et le clergé latin. De ce schisme il pouvait naître de graves inconvénients : Louis IX parvint à les éviter.

Entre les templiers et les hospitaliers, religieux porteurs de lances et d'épées, il surgissait incessamment de bruyantes querelles. Le fils de Blanche de Castille manda leurs chefs devant lui, et leur fit jurer de n'avoir plus d'autres ennemis que ceux du Christ.

A Ptolémaïs il existait de longs débats entre les Génois et les Pisans, et cette iritation mutuelle avait plus d'une fois fait couler le sang.

Une guerre civile était sans cesse au moment d'éclater au milieu d'une ville chrétienne : la sage médiation de Louis rétablit la concorde et la paix.

Entre Bohémond, prince d'Antioche et de Tripoli, et le roi d'Arménie Aithon, il existait aussi des différends et des rancunes; ils allaient en venir aux mains : le roi de France écouta leurs griefs, et fut encore assez heureux pour réconcilier ces deux princes.

Ainsi, à Chypre comme en France, sous la tente comme sous le chêne de Vincennes, le petit-fils de Philippe-Au-

guste se montrait comme un ange de paix et de conciliation. Tant de sagesse et de vertus unies à tant d'habileté et de courage, tant de gloire en un mot devait porter ses reflets au loin.

Il y avait dans l'Orient, depuis plusieurs siècles, une prédiction qui s'était accréditée parmi les populations des régions les plus lointaines, et que les missionnaires chrétiens trouvèrent répandue jusque dans la Perse. Cette prophétie montrait dans l'avenir un jeune roi des Francs abolissant le culte sacrilége de Mahomet, et de son sceptre ou de son épée faisant surgir, du milieu des sables du désert, des villes et des royaumes, où l'abondance et la prospérité règneraient avec la religion du Christ.

Beaucoup de musulmans, en voyant l'influence que saint Louis exerçait sur tous ceux qui approchaient de sa personne et sur les étrangers qui venaient lui exposer leurs plaintes et leurs griefs, ne doutaient plus qu'il ne fût le monarque annoncé par l'antique prédiction.

Une foule de chrétiens de la Syrie, de l'Égyte et de tous les pays de l'Orient accoururent apporter leur hommage au prince que Dieu semblait avoir chargé d'accomplir ses divines promesses. Ce fut à cette époque que le roi de France reçut, sur le trône qui lui avait été élevé dans le palais de Nicosie, une solennelle ambassade envoyée vers lui par un prince tartare, nommé Ecalthaï, ambassade qui excita au plus haut degré l'attention et la curiosité des croisés, et dont les vieilles chroniques ont fait de merveilleux récits. Le chef de cette députation, appelé David, remit au roi une lettre où les sentiments d'estime, d'amitié et d'admiration éclataient à chaque ligne. Le style de cette épître était tellement oriental, les figures et les comparaisons tellement exagérées, qu'ils auraient dû la rendre suspecte [1].

[1] Michaud, *Histoire des Croisades.*

Le porteur de cette lettre annonça au pieux roi de France que le grand kan de Tartarie avait reçu le baptême depuis trois ans, et qu'il était prêt à favoriser de tout son pouvoir l'expédition des croisés français. La nouvelle de cette ambassade se répandit bientôt dans l'armée. Dès lors on ne parla plus que des secours promis par le grand kan ou empereur des Tartares. Les chefs et les soldats accouraient pour voir les ambassadeurs du prince Ecalthaï, qu'ils regardaient comme un des *premiers barons de la Tartarie.*

Les hommes droits et vrais comme Louis IX répugnent à croire à la fausseté et à la duplicité. Aussi le jeune roi ne douta pas de la vérité de ce que lui avaient répété les envoyés d'Ecalthaï. Tout ce qui était sorti de leur bouche avait flatté ses plus chères pensées, et en général on doute peu de ce que l'on espère.

Avec franchise, avec cordialité, Louis IX reçut donc à sa cour et admit à sa table les ambassadeurs tartares. Il alla encore plus loin : il les conduisit lui-même à la célébration d'une messe solennelle, dans la métropole de Nicosie, où ces barbares, prosternés le front contre terre, édifièrent toute la cour et le peuple par leur dévotion.

A leur départ, ils furent chargés de plusieurs lettres pour le prince Ecalthaï et le grand kan des Tartares; le légat du pape s'était joint au roi de France pour leur envoyer des présents, parmi lesquels on remarquait une tente écarlate où *était entaillée et enlevée par image l'annonciation de la benoîte Vierge Marie, Mère de Dieu, avec tous les autres points de la foi.* Plus tard, des missionnaires envoyés en Tartarie par Louis IX s'assurèrent que David, l'ambassadeur du grand kan, avait fait beaucoup de faux récits, parmi lesquels il fallait compter la conversion du chef des Tartares.

Dans ce même temps, l'armée des croisés eut un autre spectacle bien fait pour l'émouvoir et lui donner à réfléchir sur la vanité des grandeurs de ce monde et sur l'instabilité des conquêtes lointaines : ce fut l'arrivée de Marie, femme de Baudouin, venant implorer les secours du chef couronné de l'armée chrétienne. Des revers de fortune avaient rendu cette impératrice si pauvre, que le sire de Joinville fut obligé d'acheter une robe à la souveraine de Byzance pour qu'elle pût convenablement paraître devant le monarque auquel elle venait demander aide et assistance.

Le sire de Joinville était allé à Paphos pour y recevoir cette grandeur déchue; et, comme il le dit lui-même, son âme fut navrée et transpercée de douleur en voyant que cette impératrice n'avait plus qu'une *chape* dont elle était vêtue et un surcot à changer. La vue de cette misère impériale n'émut pas seulement le sénéchal de Champagne, mais encore deux cents chevaliers, qui lui jurèrent d'aller, au retour de la croisade, défendre les ruines d'un empire fondé par les croisés leurs devanciers.

Cependant les préparatifs du départ pour l'Égypte se poursuivaient avec la plus grande activité. Louis y présidait; quand il n'était point au conseil avec ses hauts barons, il allait sur la plage et se mêlait aux ouvriers, aux soldats qui portaient aux vaisseaux les armes, les ustensiles de labourage et les vivres nécessaires à l'expédition.

De toutes les îles de l'Archipel et des côtes de la Grèce, il arrivait chaque jour de nouveaux défenseurs de la croix. L'île de Chypre avait fourni un nombreux contingent à la cause sainte; et, dans toute son étendue, on n'eût pas trouvé un seul gentilhomme qui ne portât la croix rouge sur l'épaule.

Au moment où le roi de France était débarqué dans l'île

de Chypre, le sultan du Caire se trouvait en Syrie, fort occupé alors à soutenir une guerre contre le prince d'Alep. Il eut bien vite connaissance du plan d'attaque des chrétiens, et fit en conséquence les préparatifs nécessaires pour leur résister. Lorsqu'il apprit que l'armée allait s'embarquer, il abandonna le siége d'Émèse, qu'il faisait depuis quelque temps, conclut une trêve avec cet ennemi peu redoutable, pour aller au-devant de celui qu'il redoutait beaucoup : car les Orientaux regardaient les Français comme les plus braves soldats de l'Occident, et le roi de France comme le plus puissant des monarques. Le sultan ne négligea donc rien pour fortifier les côtes et pour approvisionner Damiette, qui, d'après ce qu'il avait appris, devait être le premier point attaqué.

Le fils de Blanche avait été accoutumé dès son enfance à respecter les usages du passé; et, d'après son éducation chevaleresque, Louis IX aurait cru *faillir au debvoir* de chevalerie, si avant de tirer l'épée du fourreau, si avant de la faire briller au soleil de l'Égypte, il n'avait envoyé un héraut d'armes au sultan Negmeddin, pour lui porter une franche et loyale déclaration de guerre. La lettre dont ce héraut était porteur était si noble, si chrétienne, si loyale, que le mahométan ne put retenir ses larmes en lisant les lignes écrites par saint Louis.

Cette formalité remplie, le vendredi 13 mai 1249 avant la Pentecôte, Louis IX donna le signal du départ. Le lendemain de la grande solennité, une flotte nombreuse sur laquelle s'étaient embarqués aux cris de « Dieu le veut! Dieu le veut! » les guerriers français et les guerriers de Chypre et des îles voisines, sortit du port de Limissol. Louis, comme à son départ d'Aigues-Mortes, remonta sur le vaisseau qui avait nom *la Monnoie*, avec la reine Marguerite, le comte et la comtesse d'Anjou, le comte d'Artois,

le légat, les ecclésiastiques de la chapelle, les officiers et les serviteurs du palais. L'ordre de se diriger sur Damiette fut donné à son de trompe sur tous les vaisseaux.

Dieu éprouve ses saints : aussi, presque dès le départ de Chypre, le vent, qui était favorable, changea tout à coup, et une horrible tempête éclata. Pendant la nuit et dans le déchaînement de la tourmente, les vaisseaux de la flotte se dispersent, s'entre-choquent et errent à l'aventure. Plusieurs d'entre eux sont lancés vers la plage d'Acre, d'autres sur un point opposé. Dans ce trouble et ce désordre, plusieurs croisés périrent, et plusieurs nefs entr'ouvertes sombrèrent. Deux mille cinq cents chevaliers s'étaient embarqués en même temps que le roi; et le lendemain, au point du jour, l'orage s'étant calmé, on put rentrer dans la rade de Limissol, où le vaisseau qui portait Louis, par une sorte de protection miraculeuse, était parvenu à se mettre en sûreté. Là se fit un appel sur tous les navires, et sept cents chevaliers seuls y répondirent.

Enfin, le vent redevenant favorable, la flotte remit à la voile : elle n'était pas encore très-loin de l'île de Chypre, quand elle rencontra celle du duc de Bourgogne qui arrivait de Rhodes, après avoir passé l'hiver en Morée. Guillaume de Salisbury était avec lui à la tête de deux cents chevaliers anglais; et Guillaume de Villehardoin, prince d'Achaïe, oubliant les dangers de l'empire latin de Constantinople, s'était joint au prince français pour aller combattre les infidèles sur les bords du Nil et du Jourdain.

L'arrivée inopinée de ce renfort fut un allégement à la douleur du chef de l'armée chrétienne. Peu à peu l'espérance revint au cœur de tous, et à bord des vaisseaux on se disait : Nous retrouverons sur les champs de bataille ceux de nos frères qui ont manqué à l'appel de Limissol. Le 3 et le 4 juin, quatre jours après le départ de Chypre, les mate-

lots de guette, dans la nuit du jeudi au vendredi, crurent reconnaître, à la clarté de la lune, les plages jaunes et sablonneuses de l'Égypte; mais, n'osant manifester l'émotion qui les agitait, ils gardèrent le silence jusqu'au lever de l'aurore. « Terre! terre! » s'écriaient-ils en faisant le signe de la croix : « Terre! terre! » répondaient les marins et la foule d'hommes d'armes et de chevaliers que ce cri avait attirés subitement sur le pont.

Le roi, la reine, les princesses, les princes à demi vêtus, se sont aussi empressés d'accourir; et tous, du moment où leurs yeux ont aperçu la terre, tombent à genoux, et les plus vieux guerriers comme les plus jeunes croisés prient et adorent en silence, éprouvant au dedans d'eux-mêmes une grande et saisissante émotion.

Au bout de quelques instants le roi de France s'est levé, et a fait entendre ces paroles : « Amis, que le Ciel nous « trouve inséparables dans notre charité, et nous serons in- « vincibles. Le Seigneur nous a éprouvés; mais voici qu'il « nous redevient favorable. Nous voilà près de toucher au « but de notre sainte expédition. Le bruit, la renommée « de la valeur des chrétiens a fait fortifier cette côte : tant « mieux, il y aura plus de gloire; mais rappelez-vous que « je ne suis point ici le roi de France; laissez-moi aller « de l'avant, laissez-moi braver les périls, et dans la cha- « leur du combat gardez-vous de croire que le salut de « l'Église, que le salut de l'État résident en ma personne. « Vous êtes vous-mêmes l'État et l'Église, et vous ne devez « voir en moi qu'un croisé comme vous tous, qu'un homme « dont la vie doit se dissiper comme l'ombre, quand il « plaira au Dieu pour qui nous combattons. »

Vous qui lisez ces lignes, dites si les temps modernes, si les temps actuels offrent rien de plus beau que le spectacle de ce roi de France, qui, à la veille de la bataille, ne

veut plus être aux yeux de tous les siens qu'un simple soldat de Jésus-Christ. Ce discours enflamma le courage des barons et des chevaliers; certes, il était bien fait pour exciter l'enthousiasme; et ces paroles parties du cœur royal allèrent sous les armures d'acier remuer tous les nobles cœurs.

Alors, sur chaque navire, les guerriers s'embrassaient de joie à l'approche du péril. Ceux des chevaliers qui avaient des ennemis les recherchaient en ce moment pour leur serrer la main et leur dire : « Unissons-nous pour le triomphe de la religion et la gloire de la France. » Joinville raconte qu'avant de débarquer, il força deux chevaliers ennemis irréconciliables à s'embrasser, à faire la paix, en leur disant que leur inimitié, leur rancune pouvait attirer les malédictions du Ciel, et que l'union des soldats chrétiens pouvait seule leur ouvrir le chemin de la victoire et de la conquête de l'Égypte.

Toute guerre est à déplorer; mais celle où commandent des hommes religieux comme Louis IX perd de son inhumanité et de son horreur, parce que les commandements de Dieu, se mêlant aux commandements des hommes, sanctifient en quelque sorte ces grandes entreprises armées.

Pendant que la religion et la chevalerie donnaient aux croisés de si nobles et si salutaires émotions, pendant que de toutes les bouches partaient des cris d'enthousiasme et d'invocation au Dieu des chrétiens, sur le sol de l'Égypte s'agitait aussi toute une population armée; et toutes ces masses de soldats qui se mouvaient sur les sables s'étaient armées pour la défense de la terre natale, de la terre où dormaient leurs aïeux. Les sentinelles des Sarrasins, du haut des remparts de Damiette, avaient signalé la flotte ennemie. Une cloche qui était restée dans la grande mosquée depuis la conquête de Jean de Brienne, donna le signal du péril, et se fit entendre sur les deux rives du Nil.

Quatre galères musulmanes sortirent de l'embouchure du fleuve pour aller reconnaître les forces ennemies. Trois de ces embarcations furent coulées à fond, et celle qui rentra dans le port annonça aux habitants de Damiette que les vaisseaux des chrétiens étaient innombrables, que les flots disparaissaient sous ces milliers de galères, et que chacun de ces navires portait des milliers d'hommes, de chevaux et de machines de guerre.

Cependant à bord du vaisseau du roi se tenait un conseil de guerre. Les princes, les hauts barons, les grands officiers de la couronne, le légat, les prélats y ont été convoqués par ordre du roi. Les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital y avaient aussi été particulièrement invités; car ils étaient plus que tous autres accoutumés aux guerres qu'il fallait faire aux Sarrasins.

La question principale était naturellement alors celle du débarquement. Le petit-fils de Philippe-Auguste n'hésita pas à déclarer que son avis était de ne plus attendre, mais de s'élancer à terre sur-le-champ.

Quoique cet avis fût celui d'un roi, et quoiqu'il fût donné à des hommes de bataille, il rencontra une forte opposition. Plusieurs guerriers expérimentés firent entrevoir le danger de descendre à terre sur un point où étaient concentrées toutes les forces musulmanes. D'autres firent observer qu'il serait plus prudent d'attendre le reste de la flotte partie de Chypre, et que la tempête avait si malheureusement dispersée. En effet, sur environ soixante mille combattants, y compris dix mille cavaliers embarqués à Aigues-Mortes et dans les ports voisins, à peine en comptait-on deux mille six cents devant Damiette.

« Il y a sagesse et prudence, dit Louis, dans toutes les paroles que j'entends; mais je crois que tout délai accroîtra la confiance de nos ennemis. Déjà peut-être s'aperçoivent-

ils, du haut des murs de Damiette, que nous hésitons, et notre hésitation doublera les rangs de nos ennemis. Regardez, voyez Damiette; cette ville ne nous offre aucun port; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, un autre coup de vent survenait, nous serions encore dispersés : nous voici réunis; engageons le combat, Dieu aidant : notre salut dépend d'un prompt débarquement. »

Le plus grand nombre des seigneurs et des barons se rendirent à l'avis de Louis IX, et la descente fut fixée à la petite pointe du jour du lendemain.

A bord du vaisseau royal et sur tous les navires de la flotte, des prières furent dites à la tombée de la nuit; et la lune s'élevait déjà dans le ciel, que le chant des cantiques et des hymnes retentissait encore. Louis savait allier ses devoirs de chrétien et ses devoirs de roi. Dans son esprit juste et éclairé, agir pour le bien de ses sujets et pour la gloire de Dieu, c'était encore prier; aussi, le samedi 5 juin, bien avant l'aube, il avait déjà rallié sur un même point les galères, les bateaux plats et les chaloupes.

Rangée sur deux lignes, la flotte française offrait ainsi un aspect imposant, et déployait un immense front à quatre milles du lac Torbos, et à un mille et demi de l'embouchure du Nil. Louis, le visage radieux d'enthousiasme guerrier, prit par lui-même toutes les dispositions nécessaires au débarquement; « il plaça aux deux ailes[1] les barques où se pressaient les arbalétriers, et fit transmettre ses ordres à chaque chef. »

Prenant alors congé de la reine, qui devait demeurer sur le vaisseau royal, le monarque s'élance tout armé sur un des bâtiments d'abordage, ayant auprès de lui quelques-uns de ses serviteurs, entre autres Jean-Pierre le Sarrasin,

[1] Villeneuve-Trans. — Michaud. — Michelet. — Joinville.

son chambellan : monté sur un autre canot, le légat romain, revêtu de ses ornements pontificaux, tenait à la main la croix, la montrait aux soldats et répétait aux chevaliers : *Hoc signo vinces.*

L'oriflamme flottait et claquait au vent dans la barque du sire Gauthier, où se trouvaient aussi Matthieu de Marly et Geoffroy de Sargines. Les autres bâtiments, même celui du roi, venaient derrière l'étendard de France. Le comte d'Anjou, le roi de Chypre, les princes, les grands officiers, les simples chevaliers et les hommes d'armes se jetèrent sur d'autres embarcations, et chacun en silence se prépara de son mieux, en bon croisé, quoi qu'il pût advenir. Ainsi s'avançait en bon ordre l'armée chrétienne, pleine de confiance en Dieu. Le soleil de midi laissait tomber du ciel son éclat radieux sur toute cette multitude d'armures, de casques, de lances et d'épées. Alors le rivage et la mer présentèrent le plus imposant spectacle : les lances, les épées, les casques, les armures ne brillaient pas seulement sur les nefs et dans les légers canots avançant sur les vagues, ils reluisaient aussi sur la plage égyptienne. L'armée musulmane était rangée sur la côte; et Joinville s'écrie qu'il y avait là belle et grande compagnie à attendre le roi de France.

« Sur la rive de la mer, dit-il, nous trouvasmes toute « la puissance du souldan, qui estoient très-belles gens à « regarder. Le souldan portait les armes de fin or, si très- « reluisant, que quand le souleil y frappoit, il sembloit que « ce fust proprement le souleil. Le tumulte qu'ilz menoient « avecques leurs cors et naccaires [1] estoit une espouvan- « table chose à ouïr et moult estrange aux François. »

Louis IX et ses frères étaient à la droite avec l'élite de leurs chevaliers, et accompagnés du cardinal légat.

[1] Grosses cymbales.

Le comte de Joppé, de l'illustre famille de Brienne, était à la pointe gauche vers l'embouchure du Nil, revêtu d'une armure d'argent rehaussée d'or. Il commandait les chevaliers de l'île de Chypre et les barons de la Palestine. Son luxe contrastait avec la simplicité des harnais de bataille de Louis IX et des chevaliers français.

Il montait le navire le plus léger de la flotte, qui portait ses armes peintes sur la poupe et sur la proue. Autour de son pavillon flottaient des banderoles de mille couleurs, et trois cents rameurs lui faisaient hardiment et rapidement fendre les flots. Erard de Brienne, au milieu d'une troupe choisie, tenait le centre de la ligne avec Baudouin de Reims, qui commandait mille hommes d'armes; les chevaliers et les barons étaient debout sur les bateaux, regardant le rivage, la lance à la main et leurs chevaux à côté d'eux.

Bientôt les deux armées furent à la portée de l'arc; alors les flèches partent, sifflent, volent et retombent en pluie qui blesse et qui tue. Des nuées de pierres, de traits et de javelots se mêlent aux flèches des archers; un moment, un seul instant, les chrétiens parurent hésiter. Le roi crut s'apercevoir de ce mouvement de crainte, et ordonna aussitôt de redoubler d'efforts pour arriver à terre. On obéit à cet ordre. Alors c'est en vain que le légat de Rome cherche à retenir le jeune et vaillant roi de France; il vient de faire le signe de la croix, et brandissant sa bonne épée de Taillebourg, du navire qu'il monte il se jette à la mer, couvert de ses armes, le casque couronné en tête, le bouclier sur sa poitrine; il a de l'eau jusqu'aux épaules et il avance toujours. Toute l'armée chrétienne a suivi l'exemple de son royal chef. Tous se sont jetés dans les flots en criant : *Montjoie et Saint-Denis! Dieu le veult! Dieu le veult!* De toute cette foule qui s'est élancée dans les vagues le

perpétuel mouvement de la mer s'est accru, et les flots vont se briser plus loin sur la plage; on eût dit alors une haute marée.

En ce moment il s'élevait de grands et solennels bruits. Les cris des Francs et des Sarrasins, de ceux qui arrivaient et de ceux qui attendaient, montaient ensemble vers le ciel. A ces grandes rumeurs se mêlaient le bruit des vagues et des rames, le choc tumultueux des barques et des navires qui, dans la précipitation et l'empressement des chevaliers, ne s'avançaient plus qu'en désordre, désordre d'impatience et de courage.

Les bataillons musulmans, nombreux et pressés sur la rive, ne purent résister au choc des chevaliers français. Joinville et Baudouin abordèrent des premiers; après eux le comte de Joppé. Avec un sang-froid admirable, à mesure qu'ils touchaient terre, ces chevaliers se rangeaient en bataille, et lorsque les cavaliers sarrasins vinrent fondre sur eux, ils crurent se heurter contre une muraille de fer. Pendant que les premiers arrivés, couverts de leurs boucliers, serrent leurs rangs, présentent la pointe de leurs lances, et forcent les infidèles à reculer, derrière leurs bataillons viennent se ranger tous ceux de leurs compagnons d'armes qui ont atteint le rivage.

Déjà l'oriflamme n'est plus sur les vaisseaux, elle est maintenant arborée sur la côte; et Louis, qui a aussi gagné la rive, tombe à genoux auprès du royal gonfanon, et après un instant de prière il se relève plein d'une nouvelle ardeur, appelant autour de lui ses plus vaillants chevaliers, Un historien arabe rapporte que le roi des Francs fit alors déployer sa tente, et que cette tente d'un rouge éclatant attirait tous les regards.

Enfin l'armée tout entière est descendue de ses vaisseaux, et une longue ligne de bataille s'engage sur tous les

points de la côte. Vers l'embouchure du Nil la flotte chrétienne lutte avec la flotte musulmane. Ainsi partout le fer frappe, partout le sang coule, hors sur un navire qui se tient un peu au large, celui où la reine Marguerite et la comtesse d'Anjou avaient eu ordre de demeurer, et d'où elles faisaient monter vers le ciel d'ardentes prières pour la conservation des êtres qui leur sont chers et pour la réussite de la sainte entreprise. Pendant qu'elles prient ainsi, des prêtres réunis autour d'elles chantent des psaumes et invoquent la protection du Dieu des armées.

Bientôt la flotte des musulmans fut dispersée; et pendant que les défenseurs du croissant fuyaient sur mer, les troupes de Fakreddin, de toutes parts ébranlées, se retiraient en désordre.

L'ardeur française n'a fait que s'accroître, on sait comme elle grandit dans le succès. C'est en vain que les infidèles ont voulu se retrancher derrière des collines de sable, ils y sont attaqués et vaincus de nouveau; ils fuient une seconde fois, laissant sur le sol rougi de sang plusieurs de leurs émirs. Rien ne pouvait résister aux Français; Dieu et leur roi les regardaient; ils étaient invincibles.

CHAPITRE XIV

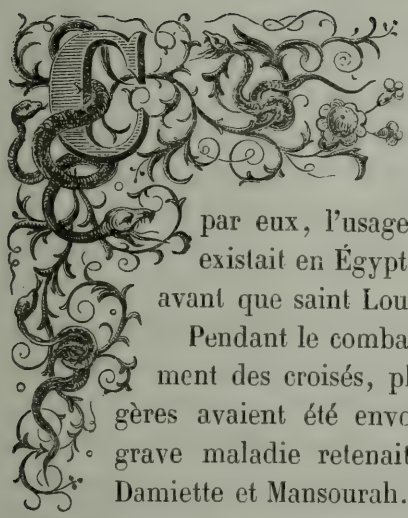

Ce qui est aujourd'hui un jeu, ou du moins ce que les gouvernements regardent comme indigne d'être employé par eux, l'usage des pigeons messagers, existait en Égypte depuis bien des siècles avant que saint Louis y arrivât.

Pendant le combat qui suivit le débarquement des croisés, plusieurs colombes messagères avaient été envoyées au sultan, qu'une grave maladie retenait dans un bourg, entre Damiette et Mansourah.

Comme aucune réponse n'arrivait au chef musulman, on ne douta bientôt plus dans l'armée égyptienne que le sultan n'eût succombé à son mal. Cette crainte répandit parmi les émirs une grande incertitude. Quel serait le sort de chacun d'eux sous le règne qui allait commencer? Afin de le savoir plus vite, plusieurs désertèrent leurs drapeaux pour courir au-devant de la fortune. Comme on le pense, le désordre dans les rangs des Sarrasins s'augmenta dès le départ de beaucoup de leurs chefs.

Quelques heures après son débarquement, l'armée chrétienne ne rencontrait plus un ennemi, et l'étendard du Croissant ne s'apercevait plus que sur les tours de Damiette. Un si grand et si éclatant avantage fut acheté si peu cher, dans le combat il y eut si peu de sang chrétien répandu, que Louis IX et ses soldats ne doutèrent plus du succès d'une entreprise guerrière qui semblait commencer par un miracle. Deux ou trois chevaliers seulement avaient péri dans la mêlée; et parmi les seigneurs français on n'eut à regretter de morts marquants que le comte de la Marche, qui, fatigué de ses vicissitudes et de ses revers passés, chercha la mort comme le malheureux cherche le repos.

Ce fut au côté du roi, envers lequel il avait souvent été rebelle et félon, qu'il tomba transpercé de deux flèches; et à sa dernière heure il eut un moment de joie: car ses yeux, avant de se clore pour toujours, avaient rencontré dans les regards de Louis IX tant de mansuétude et de miséricorde, qu'il emporta là-haut la conscience d'avoir été pardonné ici-bas.

Le débarquement de l'armée chrétienne s'était effectué de six à dix heures du matin; à midi l'oriflamme flottait sur une butte de la grève, et avant quatre heures du soir, les croisés étaient maîtres de la vaste nappe de sable qui s'étend entre le Nil et Damiette. Alors ce ne fut plus le tumulte des armes et le cliquetis du fer contre le fer, ce ne furent plus les cris de *Montjoie et Saint-Denis*, les cris de commandement, les cris d'allégresse des soldats francs et les cris de désespoir des soldats infidèles, qui retentirent sur la côte. Ce furent, après ces grandes et terribles rumeurs de la bataille, d'autres accents graves, majestueux et consolateurs, les hymnes sacrées que chantaient les prêtres autour des croix, des bannières et des reliquaires de la chapelle du roi. A l'endroit même où le monarque chrétien était tombé

à genoux, le légat de Rome venait de faire dresser un autel; et de là monta vers le ciel le chant du *Te Deum*, chant de victoire et de reconnaissance qu'accompagnaient, au lieu de l'orgue, les grands et sublimes bruits de la mer.

Pendant que l'armée chrétienne accomplissait ce devoir, on apercevait entre les découpures des créneaux de Damiette comme une ligne de feu : c'étaient les cuirasses de fer des Sarrasins sur lesquelles tombaient les rayons d'un beau soleil couchant. Des hauteurs de la ville la garnison avait pu compter les bataillons et s'assurer de la force de l'armée chrétienne. Pendant la nuit, tous ces soldats avaient quitté la ville confiée à leur garde, et, eux aussi, avaient fui vers le Caire.

Quand, devant la valeur française, l'armée de Fakreddin s'était débandée, beaucoup de ces fuyards, en traversant Damiette, y avaient répandu l'alarme et l'épouvante. Les frayeurs des habitants de la ville augmentèrent et furent portées au comble pendant la nuit. La crainte les rendit barbares; ils massacrèrent impitoyablement tous les Francs qui se trouvaient dans leurs murs; les troupes en se retirant pillaient les maisons, et mettaient le feu aux édifices. Les flammes de l'incendie jetèrent leurs lueurs jusque dans le camp des chrétiens, et une heure après minuit tout l'horizon semblait embrasé. Le lendemain, à peine le jour était-il levé, que beaucoup de soldats francs s'avancèrent vers la ville, et à leur grand étonnement en virent les portes large ouvertes. Bien vite plusieurs d'entre eux revinrent apporter cette nouvelle à leurs chefs; d'autres plus impatients et plus curieux, avec cette imprudence de bravoure qui caractérise encore notre nation, avaient pénétré dans Damiette; ils en trouvèrent les rues jonchées de cadavres; ils rencontrèrent aussi quelques chrétiens vivants qui s'étaient échappés de leurs caches pour venir implorer la protection du roi vainqueur.

Quand les premiers soldats, de retour au camp, avaient annoncé que les portes de Damiette n'étaient plus ni closes ni défendues, on avait eu de la peine à les croire; mais leurs récits furent bientôt confirmés par l'arrivée des chrétiens échappés au massacre. Toute incertitude alors étant levée, l'armée s'avança en ordre de bataille. Lorsqu'on se fut bien assuré que la ville était déserte, et qu'il n'y avait pas d'embûches tendues, on en prit possession. Le premier soin des vainqueurs fut d'arrêter les progrès de l'incendie, qui continuait toujours ses ravages; et quand les flammes furent éteintes, le pillage commença. L'espoir des pillards fut trompé. Depuis longtemps parmi les croisés on avait fait de fabuleux récits de la richesse, de la magnificence des villes musulmanes: quand les soldats virent qu'on les avait trompés et qu'il y avait peu d'argent, peu d'or, de diamants et de pierreries à récolter à Damiette, ils firent éclater leur mécontentement. Du mécontentement à la révolte il n'y a qu'un pas; le carnage allait donc suivre le pillage, quand tout à coup les clairons et les trompettes annoncèrent l'arrivée du roi : c'était assez pour arrêter tout ce qui était mal. Le son des fanfares guerrières n'avait point été vain; c'était bien Louis IX, non sur son cheval de bataille, mais à pied et faisant son entrée pacifique dans la ville conquise. La croix le précédait; la reine marchait à côté de lui ainsi que ses deux frères. Le légat du pape et le patriarche de Jérusalem les suivaient de près; puis venait toute une longue file de prélats et de religieux. Tous entraient lentement et processionnellement dans les rues noircies par l'incendie et rougies par le sang. Ils arrivèrent ainsi à la grande mosquée, qui fut de nouveau convertie en église et dédiée à la Vierge, mère de Jésus-Christ.

Les chevaliers et les barons, après être allés avec le roi remercier Dieu de leur victoire, parcoururent, pleins de

Rouargue frères

del. et sculp.

U. O.
LIBRARY

cette joie et de cet orgueil qui suivent une conquête, les différentes parties de la ville. En voyant la profondeur des fossés, la hauteur des tours, l'épaisseur des murailles et les fortifications de toute espèce qui mettaient Damiette à même de leur résister longtemps, ils s'étonnaient d'y être entrés sans coup férir. Et c'était là surtout ce qui les faisait croire au miracle ; car, dans leur pensée, il était inconcevable et inouï d'abandonner si vite ce qu'il était si facile de défendre : ce qui leur semblait surnaturel, c'était la lâcheté.

Cependant le sultan, toujours malade, était condamné à ne plus monter à cheval et à rester cloué sur son lit. La défaite de son armée, la victoire de son ennemi, lui furent annoncées par les fuyards qui, des rives de la mer, et de Damiette, clef de l'Égypte, lui étaient arrivés en si grand nombre. Alors le moribond entra dans une violente colère, et, dans ses transports de furie, il condamna cinquante-quatre notables de la ville lâchement abandonnée à avoir la tête tranchée ; mais les cruautés, mais le sang froidement versé, réparent rarement les défaites et les échecs.

Pendant que Negmeddin se laissait aller à sa soif de vengeance, les croisés s'établissaient sans obstacles dans Damiette. La garde des tours et des remparts fut confiée à cinq cents chevaliers. Le roi ne permit point à l'armée chrétienne de rester dans la ville ; il l'établit dans un camp vaste et bien gardé, dont les tentes furent dressées sur les deux rives du Nil et dans l'île de Maalé (le Delta). La superbe tente écarlate du roi, qui avait tant frappé d'admiration les Sarrasins, se montrait surmontée du drapeau de France aux fleurs de lis d'or. Là, Louis IX, qui eût mieux fait de profiter de l'effroi de ses ennemis, demeura trop longtemps. Il est vrai qu'il y avait du bien à faire, et nécessité de rappeler les chefs et les soldats de son armée à des habitudes

d'obéissance et de discipline perdues pendant leur trop long séjour dans l'île voluptueuse de Chypre. Sans doute c'était là un devoir de roi à remplir ; mais le premier devoir du chef d'une armée victorieuse eût été de poursuivre, sans répit ni relâche, un ennemi consterné de sa première défaite et épouvanté de l'éclatante, de l'irrésistible bravoure des défenseurs de la croix.

Ce fut à cette époque, et du camp appelé Jomas, que le jeune comte d'Artois écrivit à la reine Blanche une lettre qui nous a été conservée, et dont je donnerai quelques passages, pour montrer à la jeunesse actuelle comment un fils de France écrivait à sa mère.

A SA TRÈS-EXCELLENTE ET TRÈS-CHÈRE MÈRE BLANCHE, REINE DE FRANCE, PAR LA GRACE DE DIEU, ROBERT, COMTE D'ARTOIS, SON FILS DÉVOUÉ, SALUT, PIÉTÉ FILIALE ET VOLONTÉ TOUJOURS SOUMISE.

« Comme vous prenez beaucoup de part à notre prospé-
« rité, à celle des nôtres et aux bons succès du peuple chré-
« tien, lorsque vous les apprenez avec certitude, Votre
« Excellence se réjouira sans doute de savoir que le sei-
« gneur notre frère et roi, la reine et sa sœur, et nous
« aussi, jouissons, grâce à Dieu, d'une parfaite santé ; nous
« désirons vivement que vous en ayez une semblable.
« Notre cher frère le comte d'Anjou a encore sa fièvre
« quarte ; mais elle est moins forte qu'auparavant. Le
« seigneur roi, notre frère, les barons et les pèlerins qui
« ont passé l'hiver à Chypre, se réunirent sur leurs vais-
« seaux après vêpres, au port de Limissol, afin de se di-
« riger de là sur les ennemis de la foi chrétienne. »

Ici le prince raconte toute la traversée, et termine ainsi, après avoir dépeint la terreur des Sarrasins leur abandondant le rivage et Damiette.

« Cela s'est fait par la seule faveur de Dieu ; apprenez « que ces mêmes Sarrasins ont laissé Damiette rempli de « provisions de toute espèce et de machines de guerre. « L'armée chrétienne, après s'en être abondamment pour- « vue, en a laissé encore la moitié pour l'approvisionne- « ment de la ville.

« Le roi notre seigneur y a séjourné avec son armée, et « a fait retirer des vaisseaux tout ce qui leur était néces- « saire. La comtesse d'Anjou a accouché dans l'île de « Chypre d'un beau garçon bien constitué, qu'elle y a « laissé en nourrice.

« *Donné au camp de Jomas, l'an du Sei-* « *gneur* 1249, *au mois de juin, la veille de* « *la Saint-Jean-Baptiste.* »

Il y a d'un bout à l'autre de cette lettre un ton de tranquille sécurité qui prouve combien les croisés français redoutaient peu les ennemis qu'ils avaient chassés devant eux ; dans cette lettre, pas un mot qui révèle une inquiétude, pas un mot qui présage les tristesses de l'avenir. Pareille lettre lue par la reine Blanche à ses ministres et à sa cour, devait y porter une grande joie et beaucoup d'espérance.

Enfin le sultan du Caire, moins accablé par sa maladie, avait pu se faire transporter à Mansourah, où, à grand'peine, il avait rallié quelques débris de son armée. Parmi ces bandes frappées de terreur il avait beaucoup à faire pour ramener des idées de discipline. Pendant ses loisirs, le prince égyptien adressa plusieurs messages à Louis IX. Dans

une de ses lettres. Negmeddin, pour se venger de la terreur qu'il avait ressentie et dont il commençait un peu à se remettre, avait osé joindre la menace à l'ironie. Le prince musulman, après avoir félicité le grand sultan de France de son arrivée en Égypte, le priait de lui faire savoir le jour de *son départ, pour que tous les honneurs lui fussent rendus*. Negmeddin ajoutait, entre autres insolences, que cette quantité de vivres et d'instruments d'agriculture dont les croisés avaient chargé leurs vaisseaux, lui semblait une précaution tout à fait inutile ; et pour remplir envers les Francs les devoirs de l'hospitalité d'une manière digne d'eux et de lui, il s'engageait à leur fournir assez de blé pour le séjour qu'ils feraient dans ses États [1].

Negmeddin, dans un autre message, proposait au roi de France une bataille générale pour le vingt-cinquième jour de juin, dans le lieu qui serait déterminé. Louis IX répondit à la première lettre du sultan qu'il était descendu en Égypte au jour qu'il avait marqué, et que pour son départ il s'en occuperait à loisir.

Quant à la bataille proposée, le roi se contenta de répondre qu'il ne voulait ni accepter le jour ni choisir le lieu, parce que tous les lieux et tous les jours étaient également bons pour combattre les infidèles. Le monarque français disait en terminant qu'il attaquerait le sultan partout où il le rencontrerait ; qu'il le poursuivrait en tout temps, en tout lieu et sans relâche ; qu'en un mot il le traiterait en ennemi jusqu'à ce que Dieu l'eût touché, et que les chrétiens pussent le regarder comme leur frère.

Les chevaliers croisés que la tempête avait séparés de la flotte pendant la nuit qui avait suivi l'embarquement à Limissol, arrivaient chaque jour à Damiette. Les chevaliers

[1] Michaud, *Histoire des Croisades*.

du Temple et de Saint-Jean, contre lesquels il avait eu pendant quelque temps des préventions défavorables, parce qu'avant qu'il se fût agi de l'expédition ils avaient écrit en France pour conseiller un traité de paix avec le sultan, étaient maintenant aussi venus rejoindre l'armée, ne respirant que la guerre et ambitieux de marcher les premiers. Ils connaissaient mieux le pays que les nouveaux arrivants, et avec cet utile renfort on pouvait tenter une expédition contre Alexandrie, s'emparer de Mansourah, et même se rendre maître du Caire. Mais on touchait à l'époque où les eaux du Nil commencent à s'élever ; et comme le souvenir de la déroute de Pélage et de Jean de Brienne n'était point effacé de la mémoire du roi et des chefs de l'armée, Louis IX voulut attendre. « Quand le grand fleuve se sera levé et quand il sera rentré dans son lit, nous nous lèverons à notre tour, avait dit le roi ; et comme l'inondation du Nil déborde sur les campagnes, nous déborderons sur les ennemis de la foi. Et puis, ajoutait-il, ne faut-il pas que mon frère le comte de Poitiers et ceux qu'il amène, aient aussi leur part de gloire? Attendons donc encore quelque temps. »

« La plupart des historiens, dit Michaud, ont vu dans cette résolution la cause de tous les désastres qui arrivèrent dans la suite. Nous n'avons point assez de documents positifs pour apprécier ce qu'il y a de vrai dans leurs opinions ; mais on peut dire avec certitude que l'inaction de l'armée chrétienne devint dès lors la source des plus funestes désordres. » L'inaction est mauvaise pour toutes les armées ; mais surtout pour une armée française. Quand on ne la mène pas en avant, quand pour distraction on ne lui donne pas chaque jour des périls ou de la gloire, elle s'ennuie. Chez nous l'ennui fait naître les murmures, et les murmures l'insubordination.

Dans un conseil de guerre, il avait été décidé que lorsque l'on prendrait une ville, on ne ferait point le partage des vivres, mais qu'on les conserverait dans les magasins du roi pour l'entretien de l'armée. Cette résolution sage et juste était contraire aux anciens usages, et donna lieu à beaucoup de réclamations. Joinville nous apprend que le prud'homme Jean de Valery, dont l'armée admirait l'austère probité autant que la bravoure, adressa à ce sujet des représentations au roi.

Louis IX fit venir le vieux guerrier devant lui, et lui dit ce qui avait été résolu et ce qui avait été fait, ajoutant que « le légat lui bailleroit les six mille livres que valoient les « meubles qu'on auroit portez et laissez en la maison, affin « qu'il despartit les ditz six mille livres là où il verroit « estre affaire par raison et où ilz seroient le mieulx em- « ployés.

« — Sire, fist le preud'homs, je vous remercie très « humblement de l'honneur que me faites ; mais ne vous « en desplaise, car l'offre ne prendray point, sà, si Dieu « plaist, ne déferay les bonnes coustumes anciennes et telles « que les ont tenus noz prédécesseurs en la terre sainte. « Car, quant on a prins sur ses ennemis aucune cité ou « gaigné aucun gros butin, de telz biens qu'on trouve en « telle cité le roy n'en doit avoir que le tiers et les deux « pars en doivent avoir les pèlerins. Et ceste coustume tint « moult bien le roy Jehan, quant autrefois et print Da- « miette. Et ainsi que j'ai ouy dire à mes aisnez, le roy de « Jérusalem, qui fut devant le roy Jehan, tint ceste cous- « tume sans faillir d'un point. Mais avisez si vous me « voulez bailler les deux pars des fromens, orge, riz, et « des autres choses qu'avez retenuz, et très voulentiers les « desperseray aux pèlerins, pour l'honneur de Dieu.

« Le roy n'eut pas aggréable ce conseil, ajoute Joinville,

« et demoura ainsi la chose. Dont maintes gens se tindrent « très mal contens du roy, de quoy il avoit desrompu cous- « tumes anciennes. »

J'ai transcrit les paroles respectueuses, mais indépendantes de Jehan de Valery à Louis IX, pour prouver à la génération actuelle que sous les règnes de ces rois que l'on appelait despotes et absolus, les hommes probes et honnêtes avaient toujours, pour défendre leurs droits, leur noble et franc parler.

A l'esprit de mécontentement qui suivit cette mesure vinrent malheureusement se joindre d'autres désordres ; avec cette mobilité inhérente à notre nature, ces chevaliers et leurs hommes d'armes, que nous avons vus priant et récitant des psaumes à bord de leurs navires et tomber à genoux sur la plage égyptienne, « chantant hymnes et *Te Deum,* pour rendre grâces à Dieu de leur victoire, » oublièrent encore trop vite, comme ils avaient fait en Chypre, les devoirs religieux. Les mauvaises passions leur revinrent ; l'amour du jeu, la volupté, les plaisirs de la table, de folles dépenses reparurent avec tous leurs excès sous la tente, et jusqu'à côté du pavillon royal.

On conçoit facilement combien cette inconduite flagrante sous les étendards du Christ dut affliger le saint roi. Comme si ces scandales n'étaient pas déjà trop, l'habitude de l'obéissance se perdait de plus en plus. Parmi les hommes qui ne craignaient plus d'aller à l'encontre de la volonté royale se distinguait le jeune comte d'Artois ; étourdi, ardent, impétueux, il ne pouvait supporter un contradicteur, si haut qu'il fût placé.

Un jour, dans un de ses accès d'orgueil, dans l'impétuosité de ses paroles, ce prince blessa grièvement le comte de Salisbury, qui porta ses plaintes à Louis IX ; n'ayant pu obtenir la satisfaction qu'il demandait, il dit au jeune mo-

narque : *Vous n'êtes donc pas roi, puisque vous ne pouvez faire justice !*

Ce trait prouve jusqu'où était montée la licence : chaque jour il y en avait des preuves ; chaque jour accroissait le relâchement de la discipline. C'était à peine si l'on veillait à la garde du camp. Les avant-postes de l'armée chrétienne, à peine défendus, étaient exposés aux escarmouches et aux attaques de l'ennemi.

Ces démonstrations hostiles devenaient de plus en plus fréquentes. Dès les derniers jours de juin, un corps de cavaliers arabes armés jusqu'aux dents avait paru près de Damiette. Un détachement français, indigné de cette hardiesse, s'élança aussitôt à leur rencontre ; les musulmans, revenus de leur première terreur, attendirent les croisés de pied ferme, et ne prirent la fuite que lorsque d'autres escadrons vinrent pour les charger.

Le 29 août, un engagement dont le résultat fut funeste à beaucoup de chrétiens, répandit dans les rangs des croisés une grande soif de vengeance ; cependant le repos et l'inactivité continuaient à leur être recommandés.

Décidé à ne pas engager encore d'action générale, Louis IX avait donné l'ordre positif de ne pas dépasser les limites du camp. Un jour, le roi, revêtu de sa cotte d'armes[1], et assis en sa tente, devisait familièrement avec Geoffroy de Sargines, Matthieu de Montmorency et Philippe de Nanteuil, qui le quittaient rarement.

« Sire, s'écria le sénéchal de Champagne, accourant hors d'haleine et armé de toutes pièces, donnez-moi congé, ainsi qu'aux miens, de sortir du camp et de courir sus à ces Sarrasins maudits, qui, si nous n'y mettons ordre, viendront nous assaillir en nos propres pavillons. »

[1] Joinville.

Jean de Beaumont, le grand chambrier de France, prenant aussitôt la parole :

« Ne savez-vous pas, lui dit-il, que le roi l'a défendu pour tous? »

Il achevait à peine, que des cris affreux, parvenant jusqu'à la tente royale, annoncent l'arrivée d'un escadron sarrasin. Louis et ses chevaliers les reconnurent à l'entrée du camp dont ils menaçaient de forcer les palissades.

La lance en arrêt, le glaive hors du fourreau, le connétable, le grand maître des arbalétriers et bon nombre de sergents d'armes se sont précipités à leur rencontre; là, écumant de colère et d'indignation, ils n'osent enfreindre l'ordre du roi et se bornent à garder la défensive.

Les Sarrasins, enhardis par l'inactivité commandée à l'armée, s'introduisaient la nuit comme des bêtes fauves dans le camp, pour gagner le besant d'or promis à tout musulman qui apporterait une tête chrétienne. En silence, ils commettaient leurs meurtres, et c'était le lendemain seulement que l'on trouvait dans les tentes des cadavres sans tête.

Le temps marchait, les mois s'écoulaient, l'inquiétude venait et grandissait; car aucune nouvelle n'arrivait de France, ni du comte de Poitiers, qui était parti de Paris le 23 juin, et d'Aigues-Mortes le 25 août, juste un an après son royal frère. Les mois d'octobre et de novembre allaient ramener la saison des tempêtes, et la mer allait devenir si difficile, qu'il y aurait mille dangers à redouter pour la flotte. Enfin, le 29 octobre, on signala du haut des murs de Damiette l'escadre française. Alors éclatèrent des cris de joie et de bienvenue. Cette arrivée répandit l'allégresse dans l'armée, ranima l'espérance et dut mettre fin au trop long repos qu'on lui avait fait garder.

Le royal chef, après avoir donné quelques moments à

des embrassements de famille, assembla le conseil des princes et des barons pour délibérer avec eux sur la marche qu'on suivrait, et la mesure qu'il convenait de prendre pour la conquête de l'Égypte.

« Les princes et les chefs de l'armée étant réunis, le roy « leur demanda quelle voie ils devoient prendre, ou en « Alixandrie ou en Babilonne. Le comte Pierre de Bre- « taigne, avecques plusieurs des autres barons, furent « d'opinion que le roy allast en Alixandrie, pour ce que « devant la ville avoit bon port à arriver les nefs et bateaux, « pour avitailler l'ost. Mais à ceste opinion fut contraire le « comte d'Artois; il n'yroit en Alixandrie premier que « quand on eust esté en Babilonne, qui estoit le chief de « tout le royaume d'Egipte. Et disoit por ses raisons que « qui vouloit occir le serpent, il lui devoit premier esca- « cher la teste.

« A ce conseil se tint le roi et laissa la première opi- « nion. »

Louis IX, malgré sa sagesse, avait une grande tendance aux résolutions chevaleresques; dans ses veines bouillonnait le sang de Philippe-Auguste. L'armée des croisés était alors composée de plus de soixante mille combattants, parmi lesquels on comptait plus de vingt mille cavaliers. Le 20 novembre, ces nombreuses phalanges se mirent en marche, avec la défense positive de tuer les femmes, les vieillards, les enfants et les prisonniers. La reine, les princesses et plusieurs prélats, quelques chevaliers vétérans condamnés à l'inaction par l'âge ou les infirmités, demeurèrent à Damiette, dont Olivier de Terves venait d'être nommé gouverneur, en même temps qu'il était chargé de la garde du trésor royal.

« Quand vint le jour de la Sainte-Cécile, dit une relation « manuscrite, li roy fit apareiller les nefs tant il y avoit de

« barges et de galies, de grants nefs et de petites chargiés « de viande, d'armes, d'engins, de harnas et de toutes « manières de choses que mestier avoit à homes à che- « vaulx, que ce estoit une grant merveille à voir, tant y « avoit de vaissiaux que tout li fleuve en estoit couvert. »

Le 7 décembre, l'armée campa à cinq à six lieues de Damiette, dans un endroit nommé Pharescour, où il existe encore un village.

Après sa longue inactivité, l'armée française marchait avec confiance à de nouveaux succès : alors le vent de la bonne fortune soufflait sur ses drapeaux, les déployait, et le soleil d'Égypte y faisait briller les fleurs de lis d'or. Dans les lieux que traversaient nos soldats ils reconnaissaient la trace de leurs devanciers qui, trente ans auparavant, avaient foulé les mêmes sables : Jean de Brienne et ses nobles compagnons d'armes y avaient montré leur vaillance; et cette vaillance avait été vaincue, non par les infidèles, mais par les grandes eaux du Nil.

La prudence du roi, qui avait retenu si longtemps dans le camp de Damiette l'ardeur des croisés, avait, par un délai trop long pour leur impatience, attendu que l'inondation du grand fleuve fût passée; l'armée n'avait donc plus comme obstacle à vaincre que les rangs sarrasins; cet obstacle, elle le renverserait comme elle avait fait sur la plage du débarquement.

L'armée marchait donc allégrement et pleine d'espoir sur le chemin conduisant à la ville de Mansourah, devant laquelle la flotte égyptienne avait jeté l'ancre. Depuis quelque temps le sultan, qui se sentait mourir, redoublait d'activité et employait ses derniers jours à réparer les tours et les fortifications de cette place.

Pendant que les croisés traversaient les sables en rêvant de nouveaux triomphes, la mort leur venait en aide, et

Negmeddin tombait frappé par elle au milieu de ses préparatifs de défense. La nouvelle de cette mort ne leur était point parvenue, comme étant de nature à répandre le trouble parmi le peuple et dans l'armée égyptienne. Une femme que le *chef des croyants* avait aimée, la sultane Chegger-Eddure, qu'aucune femme ne surpassait en beauté et aucun homme en génie, avait tout arrangé dans sa sagesse et sa prévoyance pour que l'on crût pendant quelque temps que Negmeddin vivait encore. Lorsque le sultan eut rendu le dernier soupir, par son ordre les mameluks continuèrent de garder les portes du palais, comme si le souverain y eût encore été vivant. La prière se faisait, les ordres étaient donnés au nom de Negmeddin; à la faveur de ce mystère rien n'interrompit parmi les musulmans les apprêts de défense et les soins de la guerre contre les chrétiens.

Dès le jour de la mort du sultan, la femme qui d'esclave était devenue la favorite toute-puissante, avait assemblé les principaux émirs, et, près du lit funèbre de Negmeddin, leur avait fait reconnaître pour son successeur Almoadan-Touran-Schah. On croit que, dans cette même assemblée, Chegger-Eddure résolut d'envoyer des ambassadeurs au roi de France pour lui proposer la paix; mais toujours au nom de Negmeddin. Les ambassadeurs, pour obtenir une trêve, devaient offrir au monarque Damiette et son territoire, Jérusalem et plusieurs autres villes de Palestine.

Il y avait en ce moment dans l'armée des chrétiens tant de confiance, tant d'espérance et tant d'intelligence, que toute proposition d'accommodement et de paix aurait été repoussée. Les nombreux bataillons des défenseurs de la croix approchaient de Mansourah; l'inquiétude et l'effroi des musulmans étaient à leur comble. Ce fut alors que l'émir Fakreddin écrivit une lettre qui fut lue dans toutes

les mosquées et qui commençait par ces mots du Coran :

« Accourez, grands et petits; la cause de Dieu a besoin « de vos armes et de vos richesses. Les Francs (que le Ciel « maudisse) sont arrivés dans notre pays avec leurs éten- « dards et leurs épées; ils veulent s'emparer de nos cités et « ravager nos provinces..... Quel musulman peut refuser « de marcher contre eux et de venger la gloire de l'isla- « misme? »

Déjà la plus grande agitation régnait dans la ville du Caire, où l'on commençait à se douter de la mort du sultan. La lecture de cette lettre, en ajoutant à la consternation générale, exalta l'esprit du peuple, et de toutes parts dans les villes et dans les campagnes il n'y eut plus qu'un cri : « Mort, mort aux chrétiens! »

Ces chrétiens, dont tant de voix demandaient la mort, arrivaient en chantant des refrains de victoire, le 19 décembre, devant le canal d'Aschmoun; de là ils voyaient de l'autre côté du fleuve les infidèles, et la ville de Mansourah avec ses tours nouvellement réparées et toutes hérissées de lances et d'épées. Les chrétiens en voulaient au canal de les séparer de leurs ennemis; c'était retarder leurs triomphes.

« Le canal de l'Aschmoun offre à peu près la largeur de la Marne [1]; son lit est profond et sa rive élevée. On était alors dans la saison où les eaux sont basses; mais le passage n'en présentait pas moins de grandes difficultés.

« Nous avons visité, ajoute l'historien des croisades, le canal dans la saison même où les croisés furent arrêtés sur ses rives, et personne ne pouvait le franchir. »

Pour arriver sur l'autre bord, il fallut donc que les soldats de saint Louis se missent à construire ou un pont ou une digue. Le pont pouvait être brûlé par les feux de l'en-

[1] Michaud, *Histoire des Croisades.*

nemi; il fut donc arrêté dans le conseil que ce serait une digue qui relierait ensemble les deux rives. A la construction de cette digue bien des obstacles vinrent apporter de longs retards. Tantôt c'étaient les eaux dont le courant emportait tout ce qu'on voulait lui opposer; tantôt c'était le terrible feu grégeois, que les musulmans lançaient sur les ouvriers chrétiens employés à élever cette chaussée.

Fakreddin, voulant effacer du souvenir de la population et de l'armée égyptienne la rapidité avec laquelle il avait fui devant l'armée des chrétiens lors du débarquement, avait résolu de montrer, sous les murs de Mansourah, plus de résolution et de courage qu'il ne l'avait fait sur la plage de Damiette. A peine le roi de France avait-il assis son camp, que l'émir envoya une partie de ses troupes, par un long circuit, pour attaquer les derrières de l'armée chrétienne. Dans cette escarmouche imprévue le succès resta au Croissant; et ce faible avantage redoubla l'audace des cavaliers arabes. Le surlendemain le camp des chrétiens fut attaqué sur toute la ligne qui s'étendait depuis le canal jusqu'au Nil. Joinville raconte comment les musulmans furent repoussés. Le duc d'Anjou et Guy, comte de Forez, contribuèrent, ainsi que le sénéchal, à leur faire repasser les palissades du camp qu'ils avaient osé un instant franchir. Depuis cet essai, il n'y avait guère de jour qu'on ne se battît, ou dans la plaine ou sur le fleuve.

Cependant les soldats de Louis IX poursuivaient avec courage le travail qu'ils avaient commencé sur l'Aschmoun. Pour protéger les ouvriers, on avait construit sur la digue de hautes et fortes tours en bois et dressé des machines. Malgré toutes ces précautions, la chaussée avançait lentement, les forteresses de bois et les machines défendaient mal les travailleurs: sur ces échafaudages de planches, de madriers et de poutres, les musulmans lançaient leur feu

grégeois, feu terrible, dévorant, inextinguible, et qui était devenu la grande terreur des plus vaillants croisés.

Voici comment Joinville parle de ce feu grégeois, dont les Turcs s'étaient déjà servis contre les premiers croisés, mais qui avait été grandement perfectionné depuis lors par un homme de Damas :

« Ung soir advint que les Turcs amenèrent ung engin « qu'ilz appeloient la perrière, un terrible engin à mal « faire : et le misdrent vis à vis des chaz-châteilz [1], que « messire Gaultier de Curel et moi guettions de nuyt. Par « lequel engin ilz nous gettoient le feu gregeois à planté. « qui estoit la plus orrible chose que onques jamais je « veisse. Quant le bon chevalier messire Gaultier, mon « compaignon, vit ce feu, il s'escrie et nous dist : Sei- « gneurs, nous sommes perdus sans nul remède; car s'ilz « bruslent nos chaz-chateilz, nous sommes ars et brulez : « et si nous laissons nos gardes, nous sommes ahontez. « Pourquoy je conclu que nul n'est qui de ce péril nous « peust défendre, si ce n'est Dieu, notre benoist créateur. « Si voux conseille à tous que toutes et quantes fois qu'ilz « nous getteront le feu gregeois, que chacun de nous se « gette sur les coudes et à genoux, et crions merci à notre « Seigneur, en qui est toute puissance.

« Et tantoust que les Turcs gettèrent le premier coup du « feu, nous nous mismes accoudez et à genoux, ainsi que « le preud'oms nous avait enseigné. Et cheut le feu de cette « première fois entre nos deux chaz-chateilz, en une place « qui estoit devant laquelle avoient faist nos gens pour es- « toupper le fleuve. Et incontinant fus estaint le feu par « ung homme que avions propre à ce faire. La manière du

[1] Chaz ou chaz-chateilz, machines que l'on employait au siége des places, et que les croisés avaient disposées au bord du canal, comme l'on ferait en face des remparts d'une ville.

« feu gregeois estoit telle qu'il venoit bien devant aussi gros « que ung tonneau et de longueur la quëue en duroit bien « comme d'une demi canne de quatre pans. Il faisoit tel « bruit à venir qu'il sembloit que ce fust foudre qui cheust « du ciel, et me sembloit d'un grant dragon vollant par « l'air, et gettoit si grande clarté qu'il faisoit aussi cler de- « dans notre ost comme le jour, tant y avoit grant flamme « de feu. Trois fois cette nuytée nous gettèrent le dit feu « gregeois o la dite perrière, et quatre fois avec l'arbeleste « à tour. Et toutes les fois que nostre bon roy, saint Loys, « oyoit qu'ils nous gettoient ainsi ce feu, il se gettoit à « terre, et tendoit ses mains, la face levée au ciel. Et crioit « à haulte voix à nostre Seigneur et disoit en pleurant à « grans larmes :

« Beau sire, Dieu Jésus-Christ, garde moy et toute ma « gent. Et croy-moy que ses bonnes prières et oraisons « nous eurent bon mestier. Et davantage, à chacune fois « que le feu nous estoit cheu devant, il nous envoioit ung « de ses chambellans pour savoir en quel point nous estions, « et si le feu nous avoit grevez. »

Les ouvrages faits par les croisés furent détruits en grande partie par ce nouveau fléau de la main des hommes.

Malheureusement l'armée chrétienne s'obstina pendant trop longtemps à continuer les travaux de la digue, incessamment arrêtés par le *feu maudit* et par la grêle de traits, de javelots, de pierres et autres projectiles, que les machines des Sarrasins lançaient plus loin que les machines françaises.

Un temps précieux fut perdu dans cette lutte, et le désespoir commençait à naître de la lassitude, lorsqu'un hasard malheureusement bien tardif indiqua aux chrétiens un moyen de sortir d'embarras.

Un Arabe Bédouin, après beaucoup de précautions prises

pour échapper à la vue de ses compatriotes et des soldats musulmans, était parvenu nuitamment jusqu'à Imbert de Beaujeu, connétable de France. Arrivé sous la tente de l'illustre chevalier français, il lui déclara que, s'il lui était remis cinq cents besants d'or, il indiquerait, à quatre milles du camp, un gué par lequel l'armée du roi des Francs pourrait passer sans risques ni périls sur l'autre rive de l'Aschmoun. Le sire de Beaujeu, après s'être assuré que l'Arabe avait dit la vérité, lui fit payer la somme convenue; et dès le lendemain les chrétiens firent leurs dispositions pour traverser le canal, et rejoindre enfin, sur la rive opposée, l'ennemi qui leur avait fait tant de mal.

« Nous avons perdu du temps, disaient les croisés, il nous faut de la gloire; et il nous faut avoir combattu autre chose que le feu maudit. »

CHAPITRE XV

Le lendemain du jour où quelques soldats avaient passé le canal à l'endroit indiqué par l'Arabe, l'armée se mit en marche. Le duc de Bourgogne ne partit pas en même temps que le roi ; il demeura au camp pour observer l'ennemi, garder les bagages et ce qui restait des machines de guerre.

L'impétueux comte d'Artois arriva le premier sur la rive de l'Aschmoun. Louis IX, qui, tout en l'admirant, blâmait parfois la trop grande ardeur de son jeune frère, se hâta de parvenir auprès de lui pour modérer sa bouillante audace. Robert promit beaucoup de modération et de sagesse, et jura sur les saints Évangiles, qu'une fois de l'autre côté de l'eau, il ne tenterait rien contre l'ennemi avant que l'armée chrétienne eût passé. Il faut que les rois se gardent d'aimer trop ceux qui leur tiennent par le lien du sang ; si Louis IX avait eu moins de prédilection pour son frère Robert, beaucoup de grands malheurs n'auraient pas eu lieu.

Le comte d'Artois courut se mettre à la tête de l'avant-garde où se trouvaient les hospitaliers, les templiers, les croisés anglais et plusieurs chevaliers de haut renom, compagnons de jeunesse et de combat du beau et vaillant fils

de France. En abordant de l'autre côté du canal, cette avant-garde d'élite porte de si rudes coups aux musulmans, que ceux-ci se débandent bien vite et fuient de toute la rapidité de leurs légers coursiers. A cette vue Robert s'écrie : « Ils vont vite, mais nous les rattraperons. »

A ces mots, il va s'élancer à leur poursuite ; les deux grands maîtres, aussi vaillants que lui, mais plus sages, lui représentent que cette fuite n'est probablement qu'une ruse de guerre, qu'il faut attendre l'armée et n'agir que d'après les ordres du roi. Robert n'écoute point la voix des deux vieillards, et, l'épée à la main, entraîne tout avec lui à la poursuite des infidèles. Son impétueuse ardeur ne s'arrête point devant les palissades de leur camp, et il y pénètre avec eux.

Les musulmans apportent dans leurs camps les usages de leur vie molle et voluptueuse ; et, selon la coutume des Orientaux, Fakreddin, lorsque les chevaliers chrétiens arrivèrent près de sa tente, venait de se mettre dans un bain parfumé et se faisait teindre la barbe. Aux cris, au cliquetis de fer qu'il entend, il sort de sa baignoire de marbre, et à moitié vêtu monte à cheval et rallie ses soldats autour de l'étendard qu'il a saisi en s'élançant hors de son pavillon. Mais c'est en vain qu'il appelle, en vain qu'il agite son drapeau, la frayeur s'est glissée dans tous les rangs des infidèles; ils fuient, ils courent, ils se précipitent sur le chemin de Mansourah.

Robert d'Artois n'était pas fait pour résister à de pareilles tentations; aussi il céda et se laissa emporter par sa fougue sur les pas de l'ennemi fugitif. Vainement le grand maître du Temple renouvelle ses représentations, ses conseils et ses prières ; l'impétueux frère du sage Louis IX, impatienté du retardement qu'on lui oppose, emporté par un mouvement de colère, accuse les chevaliers de l'Hôpital et du

Temple d'être d'intelligence avec les musulmans, et de vouloir perpétuer une guerre dont leur ambition tirait profit.

« Ah ! messire, messire, quelle parole dites-vous là ! « répliquèrent les deux grands maîtres avec des pleurs « d'indignation dans les yeux : quoi ! nous et nos chevaliers, nous aurions abandonné nos familles et notre patrie, nous passerions tous nos jours sur une terre étrangère, au milieu des fatigues et des périls de la guerre, « pour trahir la cause de notre Seigneur Jésus-Christ ! »

Ayant dit ces mots, le grand maître du Temple commanda à ses chevaliers de préparer leurs armes, de déployer leur bannière appelée *le beauséant*, et ajouta : « Prince, maintenant chevauchez n'importe où vous voudrez, et nous vous suivrons ; car jamais il ne sera, s'il « plaît à Dieu, reproché trahison et félonie à un templier ; « mais mon esprit le prévoit, jamais la chrétienté n'éprouvera tel dommage comme en ce jour. »

Guillaume de Salisbury voulut aussi faire quelques représentations pour décider le fils de France à attendre l'arrivée du roi ; mais à lui aussi Robert d'Artois répondit par de si rudes paroles que le chevalier anglais s'en trouva blessé.

« Comte, s'écria-t-il, irai aujourd'hui si avant dans le « danger, que n'approcherez mie de la queue de mon « cheval. »

Tandis que de part et d'autre on s'échauffait ainsi, l'ancien gouverneur du comte d'Artois, le vieil et loyal sire Foucault de Nesle, qui était sourd et qui croyait qu'on s'apprêtait au combat, ne cessait de crier : « *Ores à eux ! Ores à eux* [1] ! »

[1] Ce mot *ores* qu'on employait pour animer le courage des combattants, et qui est encore en usage parmi le peuple dans plusieurs provinces de France, ne viendrait-il pas du mot *hourra* qu'emploient les Russes ? n'aurait-il pas été apporté par les Francs et autres barbares qui ont conquis les Gaules ?

(Michaud, *Histoire des croisades.*)

Ces mots devinrent un funeste signal ; et de ces paroles que le vent eut l'air d'emporter, combien de malheurs découlèrent ! On peut croire que si toute l'armée chrétienne s'était trouvée au delà du canal au moment où le comte d'Artois se précipitait vers Mansourah et entrait dans ses retranchements, on peut dire que, loin d'être une faute, cette audacieuse poursuite eût pu décider une importante victoire ; car alors l'avant-garde aurait été soutenue par le reste des troupes venant avec le roi ; mais pendant cette brillante charge de Robert, le passage de l'Aschmoun se faisait avec beaucoup de difficulté, de confusion et de lenteur.

Quand l'armée du sultan s'était débandée et avait fui devant les Français, ses chefs et ses soldats avaient cru que toutes les forces chrétiennes étaient maintenant réunies au roi de France sur la même rive qu'eux ; mais bientôt ils reconnurent leur erreur.

Un mameluck, Bibars-Bendocdar, que ses compagnons d'armes avaient choisi pour chef, s'étant aperçu de l'imprudence commise par le prince français, qui, par sa poursuite, avait mis une distance de plus de deux lieues entre lui et l'armée du roi des Francs, rallia les musulmans et dirigea une partie de ses cavaliers entre le canal de l'Aschmoun et Mansourah. Bientôt il s'empare des portes de la ville, et, rapide comme l'éclair, court sus aux soldats français qui pillaient alors le palais du sultan.

Les chrétiens, qui croyaient tous les Sarrasins fuyant sur la route du Caire, pris ainsi à l'improviste, eurent grand'peine à se rallier. Dans les rues si étroites, dans les espaces si resserrés de la ville égyptienne, ils ne pouvaient ni combattre à cheval ni se servir de leurs épées. Maintenant les habitants, qui avaient eu peur, mais qui venaient de reconnaître le cri de guerre des mameluks, sortaient de leurs

caches, et du haut de leurs maisons faisaient pleuvoir sur nos soldats des pierres et des piquets enduits de ce terrible feu grégeois. Toutes les portes de la ville qui s'étaient ouvertes si larges pour laisser passer les fuyards, venaient de se refermer et retenaient ainsi le comte d'Artois et ses valeureux compagnons d'armes pris comme dans un immense piége.

Cependant l'armée chrétienne, ayant passé l'Aschmoun, se trouvait dans une grande anxiété; les renseignements qui parvenaient au roi ne faisaient que redoubler les incertitudes; et d'après les rapports qu'ils lui faisaient tous entre eux, Louis IX ne pouvait savoir où il devait tout d'abord se porter. Les uns lui avaient dit que le comte d'Artois poursuivait toujours les infidèles sur le chemin de Babylone (le Caire), d'autres assuraient que le jeune prince était en grand péril dans la ville de Mansourah.

Malgré sa légèreté et sa violence, le jeune frère du roi était fort aimé de l'armée. Sa franchise souvent rude, sa vaillance souvent folle plaisaient au soldat.

« Allons à lui, allons à Mansourah ! » s'écria le premier le comte de Bretagne. Guy de Malvoisin, le sire de Joinville, et beaucoup des plus braves chevaliers de l'armée, s'élancèrent à travers les campagnes dans les directions de la ville où le fils de France s'était si étourdiment engagé. Bientôt ces différents petits corps de chevaliers et d'hommes d'armes se séparent et s'égarent dans ces terres inconnues.

Sur ces sables brûlants, les chrétiens ne sont plus seuls : les cavaliers arabes sont aussi accourus, et mille combats se livrent à la fois dans la plaine : ici ce sont les hommes de la croix qui ont l'avantage, là ceux du croissant. Subitement du côté de l'Aschmoun un nuage de poussière s'élève, les trompettes et les clairons de France se font entendre :

c'était l'armée chrétienne formant une imposante masse et marchant avec son roi en tête.

« Et tantoust ie vy venir le roy, dit Joinville, et toute sa « gent qui venoit à ung terrible tempeste de trompettes, « clerons et cors. Et se arresta sur ung hault chemin « avecques tous ses gens d'armes, pour quelque chose qu'il « avoit à dire. Et vous promets que onques si bel homme « armé ne veis. Car il paressoit par-dessus tous depuis les « épaules en amont. Son heaume qui estoit doré et moult « bel, avoit-il sur la teste, et une espée d'Almaigne en sa « main. »

Pendant une courte halte que fit le monarque, il aperçut, dans l'immense espace qui s'étendait au-dessous de lui, cent batailles partielles engagées entre les chrétiens et les infidèles. De la hauteur où il était il pouvait entendre et distinguer les cris d'*Islam! Islam!* et de *Montjoie et Saint-Denis!* De part et d'autre on se porte de grands coups de lance et d'épée; de part et d'autre le sang coule sans fixer la victoire.

A cette vue plusieurs des chevaliers qui accompagnaient Louis s'élancent et courent vers les bannières et les gonfanons qu'ils reconnaissent dans la plaine, et vont porter secours à leurs frères d'armes.

Bibars, le terrible chef des mameluks, après avoir laissé dans Mansourah assez de forces pour empêcher le comte d'Artois et les siens d'en ressortir vivants, s'était mis en marche et dirigé du côté du canal, soit pour soutenir les musulmans qui commençaient à fuir, soit pour livrer au roi de France une grande et décisive bataille.

Louis, les barons et les chevaliers, après avoir étudié du regard le pays qu'ils avaient devant eux, décidèrent que l'armée chrétienne se rapprocherait du canal pour n'être pas enveloppée par la nombreuse cavalerie qu'amenait l'actif,

l'intrépide Bibars. En revenant ainsi vers l'Aschmoun, ils se mettaient en mesure de conserver quelques communications avec le camp, où était demeuré le corps de réserve sous les ordres du duc de Bourgogne.

Déjà ce mouvement s'opérait, déjà l'oriflamme marquait la direction dans laquelle marchait le monarque, lorsque les comtes de Poitiers et de Flandre, qui, avec leur valeur accoutumée, s'étaient jetés dans la mêlée, au milieu de la plaine, dirent au roi qu'eux et leurs hommes allaient succomber, si on ne leur portait secours. D'un autre côté et pour déchirer davantage le cœur du bon roi, Imbert de Beaujeu venait d'annoncer que Robert allait périr dans Mansourah.

Comme accablé sous tant d'anxiété, Louis suspendit un instant la marche : une foule de chevaliers, de leur propre mouvement et sans attendre aucun ordre, courent, les uns vers le comte de Poitiers et les Flamands, les autres vers le comtes d'Artois et ses vaillants hommes. Mais, dans ce généreux mouvement, les nobles français sont arrêtés par les musulmans, et avant de parvenir jusqu'au comte d'Artois ou au comte de Poitiers, il fallait passer à travers ou par-dessus *ces infidèles maudits, nombreux comme les grains de sable de l'infertile Égypte.*

Louis avait dit à Imbert de Beaujeu, quand celui-ci était venu lui apprendre le danger dans lequel se trouvait son frère : « Connétable, piquez devant, et je vous suivrai de près. »

Joinville, qui se trouvait alors revenu auprès du monarque, assura aussi le connétable qu'il l'accompagnerait à Mansourah et plus loin s'il le fallait ; et comme il l'avait dit, le sénéchal de Champagne, avec d'autres gentilshommes, s'était élancé sur la route de la ville sarrasine. Un peu après, dans le groupe où Joinville combattait et cherchait à renverser une centaine de Turcs qui lui bar-

raient le chemin, un sergent à masse du connétable vint leur dire que le roi était sur le point d'être fait prisonnier par les Turcs, et se trouvait en grand danger de sa personne.

Alors Imbert de Beaujeu et ceux qu'il emmenait avec lui, retournèrent sur leurs pas pour aller arracher le roi des mains des infidèles où ils le croyaient tombé. Au nombre de six ils revinrent sur leurs pas, et bientôt s'assurèrent que le roi, loin d'être prisonnier, cherchait à rallier les siens qui s'étaient débandés et couraient en désordre vers le canal. De l'endroit où Joinville s'était arrêté, il vit les eaux de l'Aschmoun couvertes de chevaux et de cavaliers qui se noyaient. Dans le désordre et le bruit de cette déroute, la voix de Louis IX était à peine entendue; les ordres qu'il donnait ne s'exécutaient pas; la panique ne faisait qu'accroître, les cœurs des plus vaillants étaient découragés, mais l'âme du roi de France ne se laissait pas abattre.

Si l'on n'obéit point à ses ordres, si des chefs et des soldats ne font plus leur devoir, il fera le sien. Il voit un grand nombre de ses sujets entourés, cernés, pressés, menacés par un plus grand nombre encore de musulmans, et il se jette au milieu des dangers pour délivrer ses compagnons d'armes. Son ardeur l'entraîne si loin et si vite, que ses écuyers ont peine à le suivre. A la fin, Louis se trouve seul dans la mêlée; il regarde et ne voit près de lui aucun des siens.

« Et alors, dit Joinville, le bon roy fist des plus grans « faitz d'armes que onques œil d'home ait veu. Il se bou- « toit au meileu où il véoit ses gens en destresse, et don- « noit de masse et d'espée des grans coups à merveilles. « Et quant six Turcs vindrent à lui et le prindrent par le « frain de son cheval et vouloient emmener à force, le roy « s'esvertuoit de tout son pouvoir et de si gran courage « frappoit sur ces six Turcs, que lui seul se délivra. »

Cette bravoure éclatante a ranimé les croisés, qui, saisis un instant de ces vertiges qui arrivent parfois au milieu des batailles, s'étaient débandés et mis à fuir. Rougissant de cette faiblesse, ils reviennent combattre auprès de leur vaillant roi, et tout à coup la bataille a changé de face. Dès lors ce furent les musulmans qui lâchèrent pied, et reculèrent devant l'oriflamme, que le banneret porteur de cet étendard sacré agitait au-dessus de la tête du royal croisé.

Pendant que la bataille rugissait ainsi dans la plaine, le jeune comte d'Artois se défendait dans Mansourah avec une héroïque valeur. Du lieu où il s'était retranché avec ses chevaliers, il n'avait guère l'espoir de sortir; mais il avait une résolution bien prise, bien arrêtée, celle de laisser là, s'il devait succomber, un long et ineffaçable souvenir de la valeur française.

Depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir, Robert de France se battit comme un lion. Les hommes forts, ses dignes compagnons dans cette mémorable journée, avaient porté pendant six heures tant de grands coups aux infidèles et reçu tant de blessures pour la cause du Christ, que plusieurs n'en pouvaient plus de fatigue et d'épuisement. Aussi beaucoup passent-ils de cette fatigue au repos de la mort. Salisbury fut tué à la tête des guerriers qu'il commandait; et Robert de Vair, avant de choir, s'enveloppa de la bannière anglaise qu'il portait; Raoul de Coucy expira au milieu des siens; et le comte d'Artois, après avoir fait des prodiges de courage, tomba sous les ruines de la maison où il s'était défendu, de manière à ce que la faute que son impétueuse audace lui avait fait commettre, fût à jamais pardonnée.

Le matin, quinze cents croisés étaient entrés dans la ville des Sarrasins, et le soir presque tous y avaient glorieusement péri. Le grand maître des hospitaliers, blessé, et

n'ayant plus aucun des siens pour le défendre, fut fait prisonnier. Par une espèce de miracle, le grand maître des templiers, à la nuit tombante, revint à l'armée chrétienne, le visage ensanglanté, et son armure toute bossuée de coups : deux cents de ses chevaliers étaient morts sous ses yeux.

Parmi ceux qui avaient couru à Mansourah pour secourir le comte d'Artois, beaucoup périrent, beaucoup furent massacrés par les infidèles, beaucoup d'autres ne purent pénétrer dans la ville. Le brave Guy de Malvoisin fut du nombre de ces derniers ainsi que le duc de Bretagne. Tous les deux firent d'incroyables mais inutiles efforts pour parvenir jusque auprès du prince. A l'approche de la nuit, Pierre Mauclerc revint au camp comme un lion à son antre. Il vomissait le sang à gros bouillons, et son cheval était tout hérissé de flèches. Dans cet état, Mauclerc se montrait encore terrible aux Sarrasins, écartant ou tuant à grands coups de lance ceux qui le poursuivaient de trop près, et leur disant paroles en signe de moquerie.

Avant que les croisés, à la suite d'une si terrible journée, pussent prendre du repos, lorsque dans toutes les campagnes on n'entendait plus aucun bruit de bataille, le prieur de l'Hôpital du Rosnay entra dans la tente royale et vint baiser la main armée du monarque, en lui demandant s'il avait des nouvelles du comte d'Artois.

Hochant tristement la tête, Louis IX répondit : « Tout ce que je sais, c'est qu'il est maintenant au paradis! »

Pour éloigner ce triste pressentiment de l'esprit du roi, le bon vieux chevalier s'étendit sur tous les brillants faits d'armes de la journée, et sur la gloire d'être resté maître du champ de bataille.

Alors Louis, levant vers le ciel ses yeux mouillés de larmes, l'interrompit en disant : « Que Dieu soit honoré de ce qu'il nous donne! » Mais comme il disait ces mots,

ajoute Joinville, « on voyait moult larmes en sa face. »

Le prieur du Rosnay se tut, et un saisissant silence régna parmi tous les seigneurs et chevaliers rassemblés.

« Tous estoient moult oppressés d'angoise, de compassion et de pitié de voir ainsi plorer leur roy. »

Ajoutez à cette douleur, à ces regrets du roi tout ce que l'étourderie du jeune comte Robert avait eu d'héroïque; reportez-vous au siècle où la foi était vive et ardente, et où les croyances religieuses vous montraient un martyr dans tout soldat croisé mourant pour le Christ; et vous serez persuadé que l'armée française ne tint longue rancune à la glorieuse faute du comte d'Artois.

Je voudrais pouvoir donner, dans ces pages que je consacre à la jeunesse, les noms de tous les soldats croisés qui signalèrent leur valeur dans la grande, malheureuse et mémorable journée de Mansourah. Parmi eux le sénéchal de Champagne ne doit pas être oublié; car à tout ce qu'il fait de hardi et de courageux, il mêle toujours une pensée catholique. Ainsi quand, lui sixième, il défend un pont contre une multitude d'ennemis; quand il a été deux fois renversé de cheval, dans une si grande détresse, il vient tout à coup à se ressouvenir des miracles de saint Jacques dans lequel, dit-il, « ai touiours eu fiance entière et bonne dévotion. »

« Biau sire sainct Jacques, s'écrie-t-il, je te supplie « ayde moy et me secour à besoin. »

Voilà ce qu'il y a de plus beau dans ces vieilles batailles des temps passés: c'est que les chrétiens qui s'y couvrent de gloire, comme ceux qui y succombent, ont toujours devant eux une pensée de religion et d'honneur. Ainsi voyez le chevalier Érard de Séverey : en combattant vaillamment avec un petit nombre de ses nobles amis, il reçut un coup de sabre sur le visage: il perdait tout son sang en telle

abondance que mort devait s'ensuivre, car rien jusqu'alors n'avait pu l'arrêter; mais voyant que ses compagnons d'armes allaient succomber sous le nombre des musulmans qui les assaillaient de toutes parts, il leur dit : « Il faut garder au roi des hommes tels que vous; et si vous m'assurez que moi et mes enfants nous serons à couvert de tout blâme, j'irai demander pour vous des secours au duc d'Anjou, que je vois là-bas dans la plaine.

— Au lieu de blâme, louanges vous seront dues, » répondirent les chevaliers.

Alors, remontant à cheval, Séverey s'élance, traverse comme une flèche les rangs ennemis, arrive près du prince, lui demande secours pour ceux qui l'ont envoyé, se penche sur son cheval, tombe et expire.

Les musulmans dispersés, l'armée chrétienne regagna son camp.

Dans la nuit qui suivit la bataille, les infidèles revinrent plusieurs fois à la charge pour reprendre le terrain qu'ils avaient perdu. Louis IX et ses soldats ne purent donc ni se reposer de leurs fatigues, ni panser leurs blessures. Beaucoup d'entre eux avaient reçu tant de coups de lances et d'épées, qu'ils ne pouvaient plus revêtir leur armure de fer.

Le lendemain, c'était le mercredi des Cendres, l'armée chrétienne, n'étant point alors harcelée par les soldats de Bibars, passa une partie de la journée en prière. L'office du jour terminé, les soldats de Louis IX se mirent à faire des préparatifs de défense, et s'occupèrent à jeter un pont sur l'Aschmoun, afin de communiquer avec le camp du duc de Bourgogne. Livrés à ces travaux, les soldats français n'avaient guère qu'un sujet d'entretien : la mort du jeune et vaillant comte d'Artois.

Lorsqu'ils avaient vu le matin le roi de France agenouillé

devant la croix, et recevant de la main du cardinal-légat de la poussière du désert à défaut de cendre, ils avaient tous été frappés de l'altération des traits du monarque; ses yeux étaient rougis et gonflés par les pleurs qu'il avait donnés à la mémoire de son frère.

Cependant l'infatigable Bibars, voulant exalter l'enthousiasme de ses mameluks, leur montra une cuirasse de fin acier toute parsemée de fleurs de lis d'or. Elle avait été enlevée du corps de Robert de France; mais l'habile chef fit passer, aux yeux des siens, cette cuirasse comme étant celle du roi de France, qui, selon ses paroles, avait été tué à Mansourah. Les mensonges répandus à propos ont parfois un immense pouvoir dans les camps comme dans les villes. A la vue de la riche et brillante armure, les chefs et les soldats sarrasins demandèrent à grands cris qu'on les ramenât au combat.

Louis sut leur résolution et leurs préparatifs; et le vendredi, au lever du jour, l'armée des Francs déployait sa ligne encore belle et imposante.

Dans la plaine, les musulmans s'apprêtaient aussi au combat; leurs bataillons, plus nombreux que les nôtres, couvraient tout l'espace s'étendant depuis le canal jusqu'au fleuve. A midi, la charge sonna des deux côtés et les masses s'ébranlèrent.

Le duc d'Anjou avait été aposté par son frère du côté du Nil; le comte de Poitiers occupait l'aile gauche. Le roi s'était réservé le centre.

Le duc d'Anjou fut attaqué le premier avec ce terrible feu grégeois que lançaient les fantassins musulmans. Les hommes, les chevaux atteints par les flammes qu'ils ne pouvaient éteindre, devenaient comme furieux et couraient çà et là en répandant le désordre. Par les trouées que faisaient dans les rangs le trouble et la frayeur, la cavalerie ennemie

passait comme par des portes ouvertes et faisait un grand carnage dans le camp. Le duc d'Anjou, dont le cheval avait été tué, combattait à pied comme le dernier des hommes d'armes. Dans ce désarroi il envoya un de ses écuyers à son royal frère pour requérir du secours. Au moment où l'écuyer arriva au monarque, lui-même avait fort à faire; car Bibars, qui savait mieux que personne que le roi de France n'était pas mort, dirigeait ses principaux efforts vers le centre de l'armée.

Ayant repoussé ces premiers assaillants, Louis s'était hâté avec bon nombre de ses chevaliers vers le quartier du duc d'Anjou; ni les épées, ni les lances, ni le feu grégeois qui tombait sur ses armes et brûlait ses harnais, ne purent l'arrêter. Dès qu'il fut arrivé auprès de son frère, la bataille sur ce point reprit un bon aspect. A la gauche du duc d'Anjou se tenait ferme et inébranlable le corps des croisés de l'île de Chypre et de la Palestine. Guy dit Belin et Baudouin, son frère, étaient à leur tête. Ces soldats de la croix étaient frais et sans fatigue, car ils n'avaient point assisté à la dernière bataille. Non loin d'eux, le brave d'entre les braves, Gauscher de Châtillon, faisait des prouesses avec sa troupe d'élite.

Quant aux templiers, ils avaient à regretter la plus grande partie de leurs frères d'armes. Si leurs rangs avaient été moins éclaircis à Mansourah, ils n'auraient point eu recours à un retranchement de bois composé de machines enlevées aux musulmans; mais leur petit nombre les avait contraints à élever entre eux et la cavalerie ennemie cette sorte de muraille. Ces palissades leur devinrent funestes: le feu grégeois s'y attacha, et les flammes y firent de larges vides par lesquels l'ennemi se précipita.

Le grand maître des templiers perdit la vie au milieu des siens, qui, pour le défendre, avaient fait des prodiges de

bravoure. Ceux des chevaliers du Temple qui ne tombaient pas sous le fer sarrasin, et ceux qui, blessés, gisaient sur le sol ensanglanté, eurent la consolation de voir fuir les musulmans. Parmi les chevaliers qui se distinguèrent, j'ai déjà cité Guy de Malvoisin, mais je n'ai pas dit que tous les chevaliers et écuyers qui se pressaient autour de lui étaient de ses parents : noble et vaillante famille combattant ensemble pour la croix et ennoblissant ensemble le glorieux écusson de leur bannière.

Joinville, au milieu de la mêlée, distingua le comte Guillaume à la tête de croisés flamands; réunis aux Champenois, ils contribuèrent grandement, dit le sénéchal, à assurer le gain de la bataille, en mettant en pleine déroute la cavalerie arabe.

Le comte de Poitiers, aussi vaillant que bon, occupait l'aile gauche de l'armée; mais n'ayant que de l'infanterie, le corps qu'il commandait avait été enfoncé par la cavalerie musulmane. Devant le nombre de ces cavaliers du désert, les intrépides Poitevins furent contraints à reculer; leur quartier était complétement envahi par les troupes du sultan. Alors le pillage et le massacre furent horribles. Le torrent ennemi poussa le frère du roi hors de l'enceinte de son quartier; et là les mameluks s'emparèrent de lui, et l'emmenèrent prisonnier. Ce prince, aimé dans les camps comme partout, reçut en cette occasion le prix de sa bonté et de sa vertu. Les ouvriers, les vivandières, les femmes qui suivaient l'armée se rassemblèrent en criant : « Sauvons-le! sauvons le frère du roi! » S'armant alors de haches et de tout ce qu'ils trouvent sous leurs mains, ils se précipitent au milieu de ceux qui entraînent Alphonse de France, le délivrent et le ramènent en triomphe.

Le sénéchal de Champagne, qui avait *moult besoigné* pendant toute la bataille, nomme avec honneur Josserand

de Brançon ; les chevaliers suivant la bannière de ce noble vieillard avaient tous quitté la France bien armés, bien équipés et bien montés ; mais dans la journée de Mansourah, ils combattaient à pied, et n'avaient conservé, pour continuer à défendre la croix, que leur lance et leur épée. A toute cette vaillante bande un seul cheval restait, et c'était celui de leur chef.

Joinville, en le voyant aller et venir parmi les combattants, les morts et les blessés, se souvint qu'il avait vu autrefois Josserand de Brançon au sortir d'un combat contre les Allemands qui pillaient l'église de Mâcon. Il l'avait vu aussi prosterné au pied des autels et demandant à Dieu l'honneur de mourir un jour pour sa cause. Dieu avait entendu alors la prière du chevalier ; car peu de jours après la glorieuse et terrible bataille de Mansourah, il trépassa et rendit son âme au Créateur.

De cette mémorable bataille où tant de grands coups furent portés, où la chevalerie de France acquit tant de gloire, et où les soldats du croissant montrèrent tant d'acharnement et de valeur, voici le compte que Louis IX rendit en écrivant en France :

« Le premier vendredi du carême, le camp ayant été attaqué par toutes les forces des Sarrasins, Dieu se déclara pour les Français, et les infidèles furent repoussés avec beaucoup de pertes. »

Il y a, dans cette manière d'apprendre à son royaume une grande victoire, toute la modestie d'un saint et toute la dignité d'un roi de France.

CHAPITRE XVI

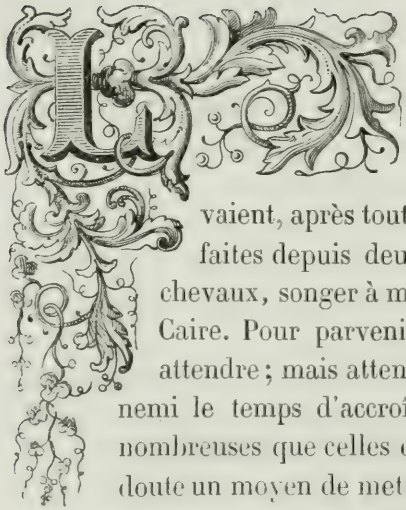

Les chrétiens venaient d'acquérir beaucoup de gloire, sans avoir amélioré beaucoup leur position; car ils ne pouvaient, après toutes les pertes qu'ils avaient faites depuis deux jours en hommes et en chevaux, songer à marcher tout de suite sur le Caire. Pour parvenir à ce but il fallait donc attendre; mais attendre, c'était donner à l'ennemi le temps d'accroître ses forces, déjà plus nombreuses que celles des croisés. Il y avait sans doute un moyen de mettre l'armée à couvert et de lui donner, pour se refaire, un bon lieu de repos; c'était de reprendre le chemin de Damiette; mais ce grand parti ne pouvait être conseillé que par une extrême prudence, et la prudence n'est pas une vertu française. Rien ne semblait plus honteux à nos chevaliers que de reculer devant un ennemi vaincu : on résolut donc de rester sur le champ de bataille illustré de gloire, couvert de morts et imbibé de sang.

Cette résolution eut de terribles suites; car voici venir un ennemi contre lequel les armures de fer, les boucliers, les lances et les épées ne peuvent rien. Quand il n'y a que des hommes à combattre, c'est un obstacle à vaincre; mais ce n'est pas assez pour arrêter longtemps des gens de vaillance et de cœur. Parfois il tombe du ciel ou il s'exhale de la terre de ces fléaux contre lesquels le courage et le nombre sont faibles et impuissants; après la victoire de Mansourah, ce ne furent ni Bibars, ni ses rapides mamelukes, ni ses cinquante mille Égyptiens qui empêchèrent Louis IX et son armée d'arriver au Caire (que les croisés appelaient toujours BABYLONE); ce fut une horrible, une épouvantable maladie, sortant des eaux corrompues de l'Aschmoun.

Après les deux sanglants combats qui avaient duré deux jours, on n'avait pu qu'avec beaucoup de précipitation enterrer les morts. Le carnage avait été si grand, les cadavres étaient si nombreux, qu'on en avait jeté beaucoup pêle-mêle dans le fleuve. La digue que les chrétiens avaient élevée pour le traverser ayant arrêté tous ces corps morts, ils flottaient à fleur d'eau et couvraient la surface du canal, d'une rive à l'autre. De ce foyer de corruption s'échappèrent bientôt des exhalaisons pestilentielles : Louis IX ordonna de retirer ces corps du canal et de les porter dans des fosses profondes qui venaient d'être creusées.

Alors dans le camp ce fut un épouvantable spectacle. L'amitié, les affections de famille luttaient avec le dégoût et l'horreur. Parmi tous ces cadavres enflés et violâtres, les frères allaient chercher leurs frères; les amis, leurs amis; les pères, leurs enfants; et les serviteurs, leurs maîtres. Plusieurs de ceux qui se livraient à ces pieuses recherches tombèrent malades, et moururent presque subitement. « Alors on remarqua le sire d'Egville, chambellan du comte d'Artois. Ce chevalier inconsolable passait les jours

et les nuits sur les bords du canal, les yeux sans cesse attachés sur les cadavres qu'on tirait de l'eau [1] et bravant la contagion et la mort, dans l'espoir de retrouver et d'ensevelir le corps du jeune prince dont l'armée française déplorait la perte. »

Dans cette immense calamité l'armée chrétienne se distingua par une grande soumission aux commandements de l'Église. Alors que tous dans le camp étaient faibles, souffrants ou moribonds, ces lions des batailles se faisaient obéissants comme des agneaux ; et ces fiers barons, ces puissants chevaliers, au milieu de leurs souffrances et de leurs privations, observaient religieusement les abstinences du carême : Louis IX leur en donnait l'exemple, et tous auraient rougi de ne pas l'imiter.

Joinville, atteint de la maladie qui décimait le camp, en fait une hideuse description. Cette maladie était le scorbut.

« Elle estoit telle que la char des jambes nous desséchoit « jusqu'à l'os, et le cuir nous devenoit tanné de noir et de « terre ; et oultre, à nous autres qui avions cette maladie, « nous venoit une autre persécution de maladie de la « bouche, ce que avions mangié de ces poissons nous pour- « rissoit la char d'entre les gencives, dont chacun estoit « horriblement puant de la bouche. »

Le sénéchal ajoute dans un autre passage :

« La maladie s'étant renforcée en l'ost, il falloit que les « barbiers arrachassent et coupassent aux malades de cette « maladie de grosse char qui surmontoit sur les gencives, « en manière qu'on ne povoit mangier. Grand pitié estoit « là de oyr crier et bréaire par tous les lieux en l'ost ceulx « à qui on coupoit cette char morte. Il me ressembloit « pauvres femmes qui travaillent de leurs enfants quand

[1] Michaud et Joinville.

« ils viennent sur terre, et ne sçauroy-je dire la pitié que « c'estoit. »

A cette maladie se joignaient la dyssenterie et les fièvres les plus dangereuses. De toutes parts on n'entendait que plaintes des malades, que râle des mourants, qu'exhortations des prêtres penchés sur les agonisants, et que chants de *Libera* et de *De profundis*. Les enterreurs manquaient aux morts, et les soldats à la garde des avenues du camp. Dans cette cruelle extrémité, on voyait les valets des chevaliers expirants se revêtir des armes de leurs maîtres et aller les remplacer en face de l'ennemi.

Joinville raconte qu'étant malade, il avait fait venir son aumônier en sa chambre pour lui dire la messe; et le prêtre, subitement pris de la maladie à l'autel, allait défaillir. Le sénéchal se leva alors, et alla à lui pour l'empêcher de tomber; ainsi soutenu, ajoute le naïf historien, il *acheva son sacrement, parchanta la messe tout entièrement, et onques plus ne le revist.*

Dans cette affliction générale, dans cette grande et terrible épreuve, Louis IX fut tout ce qu'il avait été par le passé, et tout ce qu'il devait être. Le cœur navré des maux qui torturaient ses soldats, dédaignant les souffrances qu'il commençait à ressentir lui-même, il s'oubliait pour ne penser qu'aux bons et loyaux Français qui l'avaient suivi outre mer; quand on lui disait de se ménager, il répondait à ceux qui voulaient arrêter l'ardeur de sa charité : *Laissez-moi faire mon devoir; je suis roi et père de tous ceux-là qui souffrent; et je dois aujourd'hui exposer mes jours pour ceux qui se sont toujours exposés pour moi.*

Je ne mourrai point que je n'aie vu le roi, disait un de ses serviteurs nommé Gaugelme. Le prêtre auquel le mourant avait dit ces paroles alla les reporter au roi; et Louis vint incontinent auprès de Gaugelme, qui s'écria en voyant

approcher son royal maître : *A présent, Seigneur, vous pouvez me rappeler à vous, car mes yeux ont vu la gloire et le salut de la France.*

Dans des circonstances pareilles on pouvait croire la désolation à son comble. Non, elle n'y était point encore ; car ceux qui étaient en proie au fléau, ceux qui allaient être tout à l'heure portés à la grande fosse commune avaient eu jusque-là un consolateur ; mais bientôt advint le jour où le roi, atteint lui-même de la maladie, ne sortit plus de sa tente.

Je chercherais vainement des paroles pour bien redire le désespoir qui éclata alors parmi tous les croisés. Cette armée résignée et qui n'avait pas eu un seul déserteur dans ses rangs, qui avait fortement et chrétiennement supporté la redoutable calamité décimant le camp, manqua presque de soumission envers Dieu quand elle apprit que son chef ne pouvait plus se lever de son lit, ni sortir du pavillon royal.

Pendant que la maladie sévissait si rudement parmi les chrétiens, les émirs vinrent dire au nouveau sultan Almoadam que c'était le moment de fondre sur l'armée française et d'en exterminer depuis le chef jusqu'au dernier soldat. « Non, répondit le musulman, reposons-nous, croisons les bras, et laissons faire notre puissant allié, le fléau qui sert si bien la cause du prophète. Des ordres sont donnés, et la famine va venir se joindre à la maladie dans le camp des chrétiens. »

Effectivement, par le conseil de Bibars, toute communication entre Damiette et les croisés venait d'être interrompue.

Une flottille française fut tout à coup attaquée sur le Nil par la flotte musulmane, et le camp fut ainsi privé des provisions que lui envoyaient les chrétiens de Damiette.

Depuis que le sultan, après avoir donné l'ordre de rassembler de toutes parts des navires, les avait fait porter à dos de chameaux, ou conduire par les canaux du Delta jusqu'au Nil, il n'arrivait plus personne à l'armée chrétienne; on ne recevait plus de nouvelles de la reine, et les soldats de la croix avaient peine à se défendre des plus sombres pressentiments. Alors un navire du comte de Flandre échappé comme par miracle aux croiseurs égyptiens annonça que tous les vaisseaux des chrétiens avaient été pris, et que le pavillon du croissant flottait sur tout le cours du fleuve.

Nous avons dit ce qu'était la maladie; figurez-vous ce qu'elle devint quand la famine s'y fut jointe. Alors ceux que l'horrible fièvre ne tuait pas, mouraient de faim.

Cependant l'exemple du roi avait répandu une telle fortitude religieuse parmi tous les croisés, que de ce vaste camp il ne s'élevait pas un murmure; mais Louis n'avait besoin d'entendre ni murmure ni plainte pour mesurer la profondeur du mal. Son œil avait tout vu; son cœur avait tout ressenti; et dans l'extrémité où était réduit son peuple, il se résolut à faire une trêve avec les musulmans. Alors Philippe de Montfort fut envoyé au sultan d'Égypte; et de part et d'autre des commissaires furent chargés de conclure un traité au nom de Louis IX. Montfort proposa d'abord de rendre au sultan la ville de Damiette, à condition qu'on rendrait aux chrétiens Jérusalem et toutes les villes de la Palestine tombées au pouvoir des musulmans dans les dernières guerres.

L'armée des croisés que la maladie avait réduite, pour ainsi dire, à ne plus être que l'ombre d'elle-même, cette armée, cette ombre était encore redoutée du sultan, qui pouvait aussi craindre l'arrivée de nouveaux renforts pour les chrétiens, et une longue résistance de la part des croisés

formant la garnison de Damiette ; Almoadam accepta donc les conditions proposées.

Lorsqu'il fut question de livrer des otages, les deux frères du roi de France s'offrirent ; mais le musulman, soit qu'il ne crût point à la bonne foi de ses ennemis, soit que lui-même manquât de loyauté, exigea que Louis IX se remît dans ses mains pour garant du traité. A cette clause, Sargines ne put retenir son indignation et sa colère. « Vous « devez assez connaître les Français, s'écria-t-il, pour savoir « qu'ils ne souffriront jamais que leur roi soit prisonnier « des musulmans. »

Quand cette condition, si noblement rejetée par Sargines, fut connue au camp des croisés, le roi dit : « Je suis prêt à « tout pour sauver mes braves compagnons d'armes qui « m'ont suivi jusqu'ici : UN ROI DOIT SE DÉVOUER POUR SON « PEUPLE, ET JE PARTIRAI DÈS DEMAIN, S'IL LE FAUT. »

Mais cette fois, les seigneurs, les barons, les chevaliers mirent leur gloire à désobéir au souverain. « Non, non, « s'écrièrent-ils tous, nous nous ferons plutôt tous tuer, « que de bailler notre souverain en gage. Advienne tout « avant tel déshonneur ! »

Reconnaissant de tant d'attachement et d'amour, conservant son courage et sa force d'âme au milieu des ravages que faisaient toujours la disette et le fléau, Louis s'occupait sans relâche de sauver les débris de sa glorieuse et fidèle armée. Pour y parvenir il avait résolu de repasser sur la rive opposée de l'Aschmoun. Il fit jeter un pont de bois sur le fleuve, et tandis que les croisés le traversaient, ils furent vivement attaqués par les musulmans. Gauscher de Châtillon, commandant l'arrière-garde, repoussa d'abord l'ennemi ; mais devenant plus nombreux et plus hardis, les Sarrasins commençaient à répandre le désordre parmi nos soldats, quand le comte d'Anjou, Erard et Jean de Valery,

revenant sur leurs pas, tombèrent sur les Sarrasins, en frappant de si grands coups, que ceux-ci furent bientôt repoussés. Entre tous ces braves, celui qui dans cette journée fut reconnu le plus brave, se nommait Geoffroy de Hussembourg. Ainsi la gloire s'attachait toujours au drapeau de la croix; mais la bonne fortune continuait à rester fidèle à l'étendard du croissant.

Dès qu'Almoadam eut appris les dispositions de l'armée française, il pensa que c'était le moment de redoubler de vigueur contre l'ennemi. Il harangua lui-même ses troupes, leur donna beaucoup d'argent et un grand espoir de pillage; il commanda en même temps que des bateaux chargés de soldats descendissent le Nil, et réunis à la flotte, interceptassent les convois des croisés. En outre, il inonda les campagnes de cavaliers arabes pour harceler les Français dans leur route vers Damiette.

Dans la journée du 5 avril, le mardi après l'octave de Pâques, Louis IX fit tout préparer pour le départ de son armée; connaissant bien le caractère français, il ne voulut point faire ce mouvement rétrograde à la face du soleil; et pour l'effectuer, il attendit les ombres de la nuit. Malgré les ténèbres, les infidèles s'aperçurent de cette retraite, et leur courage en redoubla. Les femmes, les enfants, les blessés furent embarqués sur les navires qu'on avait pu se procurer. Le légat du pape, avec d'autres prélats et plusieurs seigneurs français, montèrent à bord d'un gros vaisseau.

Louis IX fut vivement pressé par les barons, par la cour et par les soldats eux-mêmes, de suivre cet exemple et de songer aussi à sa sûreté; mais toutes les prières et toutes les sollicitations furent vaines, et à tous il répondait avec un admirable sang-froid : « C'EST MOI QUI VOUS AI AMENÉS « ICI, POUR LA CAUSE DE DIEU; C'EST MOI QUI DOIS EN RE- « PARTIR LE DERNIER. »

Cette noble détermination, dont on pouvait facilement pressentir les conséquences, répandait parmi les Français de tous rangs de vives alarmes; et quand on vit les navires descendre le fleuve, il n'y eut plus qu'un cri dans toute l'armée : « Attendez le roi! attendez le roi ! » Plusieurs de ces navires s'arrêtèrent en effet pour prendre le monarque à leur bord; mais Louis, immobile, impassible sur le rivage, leur ordonna de passer outre.

Enfin, quand l'arrière-garde se mit en mouvement, Louis se leva pour partir; il n'avait retenu auprès de lui, de ses gens d'armes, que le vaillant Sargines, et quelques-uns des chevaliers et des barons assez heureux pour conserver encore quelques chevaux. Miné par la maladie, accablé de souffrances morales, Louis, se soutenant à peine, paraissait au milieu de sa fidèle escorte, monté sur un cheval arabe, naguère superbe, mais alors faible, amaigri, et qui avait appartenu à son frère bien-aimé Robert, comte d'Artois.

Alors le glorieux roi de France ne portait ni casque ni couronne, et n'avait pour arme que sa bonne épée. Ainsi cheminait le vainqueur de Taillebourg, au milieu du morne silence de ceux qui l'accompagnaient. Sur les traits de ceux-là on pouvait voir comme un pâle reflet de bonheur; et ce bonheur leur venait de ce qu'ils avaient été choisis pour escorter leur roi dans un si grand péril.

Avant de quitter le camp, Louis IX avait donné l'ordre de rompre le pont de l'Aschmoun; mais dans le moment de trouble dont j'ai parlé, on avait négligé d'enlever à l'ennemi ce passage; aussi les musulmans, dont la voix du sultan avait réveillé l'ardeur, s'y jetèrent en foule et traversèrent le canal peu d'instants après les croisés.

Alors, dans la plaine, recommença un combat nocturne. Dans l'obscurité les croisés ne savaient où diriger leurs coups, et lorsqu'ils venaient à repousser l'ennemi, ne con-

naissant aucunement le terrain sur lequel ils se trouvaient, ils n'osaient le poursuivre; ceux qui combattaient ainsi au milieu des sables, enviaient le sort de leurs compagnons d'armes qui, pour se rendre à Damiette, avaient pris la voie du Nil. Ils avaient tort; car sur les eaux la fortune n'était pas meilleure que sur terre. Peu de temps après leur départ, un grand vent s'était élevé et les avait repoussés vers Mansourah. Quelques-uns de leurs navires, dans cette tourmente, avaient échoué sur la rive; plusieurs, heurtés violemment les uns contre les autres, étaient près de sombrer.

Vers l'aube du jour, leur flottille arriva près de Méhalleh, lieu funeste aux chrétiens. La flotte musulmane les y attendait. Une multitude de cavaliers égyptiens se montrèrent alors sur le rivage, et firent pleuvoir sur les vaisseaux des Francs une si épaisse grêle de flèches embrasées du feu grégeois qu'on aurait pu croire, dit Joinville, « que toutes les estoiles du ciel tomboient. » Ainsi de tous côtés péril et gloire, et partant persévérance et héroïsme.

Les cavaliers arabes auxquels Almoadam avait dit : « Levez-vous nombreux comme les grains de sable du désert, » se montraient sur chaque point du pays par où passaient Louis IX et les siens. Par moment, ils arrivaient si près du monarque qu'il y avait tout à craindre pour sa personne.

Dans un de ces moments de presse, Guy du Châtel, évêque de Soissons, n'espérant plus atteindre Damiette ni revoir son diocèse, résolut de chercher la mort et se jeta tête baissée au milieu des mameluks, qui, selon l'expression du sénéchal champenois, « l'occirent et l'envoyèrent en la compagnie de Dieu. »

A droite et à gauche du roi, il y avait comme deux anges protecteurs, anges à épée flamboyante; c'étaient Gauscher de Châtillon et Sargines. Tous les deux, frappant d'estoc et

de taille, éloignaient ou pourfendaient les Sarrasins. Le danger de leur maître et seigneur avait centuplé leurs forces; et un historien contemporain compare Sargines combattant auprès de Louis, et dissipant la foule innombrable des musulmans, au *vigilant serviteur qui écarte avec soin les mouches de la coupe du maître.*

Ainsi harcelée, l'arrière-garde des chrétiens arriva dans le bourg de Minieh[1]. Le roi, toujours escorté par ses nobles et fidèles compagnons d'armes et d'infortune, y fut *descendu,* dit Joinville, au giron d'une bourgeoise de Paris. La fatigue, la maladie et plus que tout cela la douleur qu'il ressentait pour les siens, avaient vaincu le héros chrétien; *il avait défailli,* et tous cuidèrent qu'il allait *passer le pas de la mort.*

En écrivant le récit de ces journées de gloire et de malheur, on éprouve au milieu de ces tristesses un sentiment d'orgueil et d'admiration. Quels hommes que ces compagnons de Louis! et qu'il est beau d'avoir hérité de leurs noms! Parmi les plus brillants de ces noms en connaissez-vous de plus illustres que ceux de *Châtillon* et de *Sargines?*

A Minieh, Châtillon défend seul une rue étroite qui conduisait à la maison où le roi de France semblait près d'expirer.

« Tantôt, dit l'auteur des Croisades, on le voyait fondre comme l'éclair sur les infidèles, les disperser, les abattre; tantôt se retirer pour arracher de son armure et même de son corps les flèches et les dards dont il était hérissé. Il retournait ensuite au combat; et, se dressant de temps en temps sur ses étriers, il criait de toute sa force : « A Châ-« tillon, à Châtillon! où sont mes preud'hommes? »

« Le reste de l'arrière-garde était encore à quelque dis-

[1] Michaud, dans son *Histoire des croisades*, croit que c'est à *Baramoun*, à quatre lieues de Mansourah, qu'arrivèrent le roi et son arrière-garde.

tance; personne ne paraissait : les musulmans au contraire accouraient en foule. Enfin, accablé par le nombre, tout couvert de traits, percé de coups, il tomba; aucun des croisés ne put le secourir, ni être témoin de sa fin héroïque. Son cheval resta tout sanglant aux infidèles, et les derniers exploits de Châtillon furent racontés par un guerrier musulman qui montrait son épée et se vantait d'avoir tué le plus brave des chrétiens. »

Beaucoup de chevaliers décidés à mourir comme le preux dont nous venons de raconter le glorieux trépas, faisaient encore des prodiges de valeur pour repousser les Sarrasins et les empêcher de s'emparer d'une colline occupée par cinq à six cents croisés. Pendant que cette lutte se prolongeait, Philippe de Montfort, qui commandait l'arrière-garde, vint apprendre au roi qu'il avait rencontré, à peu de distance du bourg de Minieh, l'émir avec lequel on avait traité d'une suspension d'armes au camp de Mansourah, et que, si c'était son bon plaisir, derechef il lui *en iroit parler*.

Le monarque, après avoir jeté un regard sur les chevaliers qui l'entouraient et avoir, pour ainsi dire, par ce regard, compté ce qui lui restait de fidèles, répondit : « Allez, il le faut, j'y consens. »

Louis, pour sauver les débris de son armée, promettait de se soumettre aux conditions que le sultan avait d'abord dictées et que nous avons relatées plus haut.

En faisant cette trêve, les Égyptiens ne traitaient plus qu'avec de bien faibles débris de notre armée. Cinq cents chevaliers au plus restaient avec le roi sous les armes; et beaucoup de ceux qui avaient dépassé Minieh pour se rendre à Damiette revenaient sur leurs pas, afin de faire de leurs corps un rempart au royal chef de la croisade. Ces Français avaient donné de leur valeur une si grande et si haute idée, que le sultan pensait qu'ils étaient encore à

ménager; et il accepta la proposition de la trêve. Montfort, pour gage de sa parole, lui donna un anneau qu'il portait au doigt. De son côté, le musulman avait ôté son turban en signe de promesse et de serment. Déjà tous les deux se touchaient la main, lorsqu'un *traître mauvais huissier, nommé Marcel*, commença à crier : « Seigneurs chevaliers français, « rendez-vous tous, le roi vous le mande de par moi : « ne le faites pas tuer. » A ces mots, tous sont saisis de consternation; il faut donc que le monarque soit dans le plus grand danger pour qu'il leur vienne ainsi commandement de se rendre à l'instant où la suspension d'armes allait être conclue.

Dans ce premier moment de consternation, chefs, officiers, soldats, croyant obéir à un ordre royal, le désespoir au cœur et des pleurs de fierté dans les yeux, mirent bas les armes. L'émir, qui ne s'attendait pas à cette soumission, se hâta d'en profiter, et rompit aussitôt la trêve, en disant : « On ne fait point de trêve avec les vaincus. A la suspension d'armes que vous me proposez que gagnerait le sultan mon maître, puisque voilà tous les chefs de votre armée en notre pouvoir? Quant à vous, messire de Montfort, comme ambassadeur, vous êtes libre. Allez, et annoncez au roi des Francs tout ce que vous venez de voir et d'entendre. »

Navré de douleur, Montfort retourna à Minieh, où était le roi. Louis, naguère si bien entouré, si bien gardé par la chevalerie des Francs, était alors presque seul, couché dans une salle basse, quand le preux négociateur arriva auprès de lui. Lorsque le monarque, déjà accablé par tant de maux, par tant de désastres, apprit l'humiliation que Dieu lui imposait encore, il se souleva sur sa pauvre couche, et, rassemblant le peu de force qui lui restait, il ajouta : « A « Dieu ne playse que me rende à païen ni à Sarrasin. »

Puis, ce premier moment d'orgueil royal passé, il ajouta : « Seigneur, que vostre volonté soit faicte. »

A peine avait-il dit ces mots qu'un des principaux émirs, Gemal-Edden, entra dans la chambre où était Louis IX. Alors, foulant aux pieds le respect dû à la grandeur et à l'adversité, ce musulman fait dépouiller par ses eunuques le roi de France, et lui fait mettre des chaînes aux pieds et aux mains. Dès que cette indignité fut connue, les frères du roi et quelques chevaliers qui occupaient la maison voulurent pénétrer dans la salle pour y mourir en vengeant l'auguste croisé de si odieux outrages; mais ils furent repoussés, et le roi resta seul avec Isambart, un de ses chambellans, qui, « à grant peine povoit le porter et soutenir, tant estoit foible le malade. »

Bientôt aussi le frère Nicolas, de l'ordre de la Rédemption des captifs, arriva auprès du captif couronné. Celui-là ne pouvait pas briser les fers de son auguste maître; mais comme il venait au nom de Dieu auprès du prisonnier, il pouvait mieux que tout autre alléger le poids de ses chaînes. Quand il parvint auprès de Louis, aucun murmure, aucune plainte, aucune parole de récrimination ne sortait des lèvres du prince, sur lequel la main du Seigneur pesait si lourdement. Se souvenant de la passion de Jésus-Christ, saint Louis endurait la sienne avec une sublime patience. Cependant il perdit cette patience quand il vit ceux qui l'avaient chargé de fers s'emparer d'un crucifix suspendu auprès de lui et le fouler aux pieds. Alors, frémissant de tous ses membres, il chercha à briser ses liens pour les punir de leur sacrilége et pour soustraire la croix à leur horrible impiété.

Un pauvre Arabe de Minieh eut la charge de veiller sur le captif; et quand il fut seul avec lui, le voyant ainsi durement garrotté, demi-nu et sans robe, le musulman,

touché de compassion, se dépouilla d'un surcot fourré de vair, qu'on lui avait jeté dans le pillage, et le posa avec respect sur les épaules amaigries de ce roi auquel Dieu avait donné la plus belle couronne après celle du ciel.

CHAPITRE XVII

Souvent quand l'adversité nous arrive, quand la mauvaise fortune se déclare contre nous, il reste, auprès du malheur qui nous frappe, quelque chose qui ressemble à des compensations. Mais cette fois, en fait de désolation, rien ne manque, tout est complet dans le grand désastre de Mansourah.

Trente mille chrétiens avaient perdu la vie, tués sur le champ de bataille, noyés dans le Nil, massacrés après le combat ou victimes de la maladie.

Les deux frères du roi étaient tombés aux mains des infidèles en même temps que le monarque. Les drapeaux, les bagages étaient devenus la proie des ennemis.

Cependant un assez grand nombre de chevaliers étaient parvenus jusqu'à Pharescour. Plusieurs d'entre eux auraient pu sans doute arriver à Damiette; mais en apprenant la captivité du roi, ils s'arrêtèrent sur le chemin; ils ne voulaient plus ni de la liberté ni de la vie, depuis qu'ils avaient appris que leur roi était chargé de fers et menacé de mort.

Tout à l'heure nous disions qu'aucune pensée consolante ne se rattachait à la terrible journée de Mansourah. Nous

nous trompions; car dans ces lamentables circonstances il semble que Dieu ait voulu que la résignation royale et chrétienne fût aussi grande et aussi forte que l'adversité. Oui, le malheur de Louis et de ses compagnons d'armes est devenu une des gloires de l'histoire de France; et quand de si éclatantes vertus se montrent et brillent dans la mauvaise fortune, on lui pardonne presque les rudes épreuves auxquelles elle a soumis nos devanciers.

Les croisés qui s'étaient embarqués sur le Nil n'eurent pas un meilleur sort que ceux qui n'avaient pas quitté le roi. Un seul vaisseau échappa à la tempête et au feu grégeois; ce fut celui du légat du pape, celui sur lequel ce prélat avait voulu faire monter en même temps que lui l'auguste chef de la croisade. Les Sarrasins, dont la multitude suivait les bords du Nil, massacraient, à mesure qu'ils mettaient pied à terre, les soldats de la croix qui protestaient, sous le poignard de leurs ennemis, de leur fidélité à la religion du Christ. Le petit nombre de ceux auxquels la crainte de la mort fit abjurer leur foi, prouve les convictions et la moralité qui distinguaient les hommes que Louis avait amenés à sa suite sous l'étendard sacré.

Le sire de Joinville, toujours souffrant de ses blessures et de la maladie qu'il avait gagnée au camp de Mansourah, n'était plus accompagné que de deux de ses chevaliers. Avec eux il s'était embarqué sur un navire génois. Quatre galères musulmanes s'approchèrent de son vaisseau, à l'ancre au milieu du fleuve. Bientôt les infidèles vinrent le sommer de se rendre. Le sénéchal délibéra alors avec les personnes de sa suite sur ce qu'il y avait à faire dans un si pressant danger: tous furent d'avis qu'il fallait mettre bas les armes, excepté un sien clerc *qui vouloit qu'on se fist tuer pour aller droict en paradis; ce qu'ils ne voulurent croire.*

Joinville prit alors un petit coffre qu'il portait toujours avec lui, en tira ses joyaux et reliques; et pour les soustraire aux mains des Sarrasins et à toute profanation, il les jeta dans l'eau; puis il se rendit à discrétion. Il est vraisemblable qu'il aurait été tué comme les autres pris en même temps que lui, si un renégat qui le connaissait ne l'eût couvert de son corps en criant : C'est le *cousin du roi!*

Alors le sénéchal, pouvant à peine se soutenir, fut traîné dans une galère musulmane, et de là, toujours défaillant, porté dans une maison voisine du rivage. Comme on lui avait ôté son haubert et qu'il restait presque sans vêtement, les hommes qui l'avaient enlevé de son vaisseau lui donnèrent par compassion un chaperonnet qu'il *mit sur sa teste*, et lui jetèrent sur les épaules une sienne *couverture d'escarlatte fourrée de menu-vair que lui avoit donnée madame sa mère;* il était tout tremblant de sa maladie et de la *grand paour* qu'il avait; par pitié on lui apporta un verre d'eau qu'il ne put boire. Alors il se crut mort, et ayant fait venir auprès de lui les hommes qui lui restaient, il recommanda devant eux son âme à Dieu, et leur parla du paradis, où il espérait que *miséricorde divine daigneroit bien l'accueillir.*

Ceux qui l'entendaient parler ainsi pleuraient. Parmi les gens qui gémissaient autour du bon et loyal chevalier, on distinguait un jeune enfant; c'était un fils du seigneur de Montfaucon : ce jeune garçon avait vu périr les personnes chargées de le conduire, et dans son désespoir s'était jeté entre les bras du sénéchal. Le spectacle de l'enfance abandonnée excita la compassion des émirs, et l'un d'entre eux, que Joinville appelle tantôt le *bon Sarrasin*, tantôt le *pauvre Sarrasin*, avait soin du noble enfant; et lorsqu'il se sépara du sénéchal, il lui dit : *Tenez toujours ce petit*

enfant par la main, ou aultrement je suis seur que les Sarrasins le tueront.

Mais revenons à Mansourah, où le roi avait été amené dans un navire de guerre, le lendemain du jour où il avait été fait prisonnier. Un nombre infini de barques égyptiennes, ornées des étendards conquis, de banderoles, de verdure et de fleurs, suivaient la grande nef, emportant dans ses flancs le roi de France et ses frères. Les tambours, les cymbales, les naccaires, les chants et les refrains de victoire, s'élevaient non-seulement de toutes ces embarcations, mais de toutes les populations accourues sur le bord du fleuve pour voir passer le sultan des Français captif.

Louis IX, arrivé à Mansourah, eut pour prison la maison de Fakreddin-Ben-Lockman, secrétaire du sultan; il fut confié à la garde de Sabyh[1].

Tout ce qui souffrait, tout ce qui était torturé d'inquiétude, tout ce qu'on plaignait n'était pas au pouvoir des Sarrasins. La reine, toujours à Damiette, était sur le point d'accoucher quand lui parvint la nouvelle de la captivité de son royal époux. Alors ses agitations devinrent si violentes, qu'on la crut sur le point d'expirer. Dans l'anxiété de son amour, elle ne doutait pas que les musulmans n'immolassent l'auguste et pieux captif tombé en leur pouvoir.

Un chevalier âgé de plus de quatre-vingts ans lui servait d'écuyer, et ne la perdait de vue ni jour ni nuit. Cette malheureuse princesse, comme tous ceux qui sont condam-

[1] Nous avons, dit Michaud, visité la maison qui servit de prison à saint Louis. Cette maison donne sur le Nil; elle est à l'extrémité de la ville, vers le canal; l'édifice, en terre cuite, est d'une solide construction, et rien n'empêche de croire qu'il remonte au temps des guerres saintes. On dit que le monarque habitait une salle basse qui existe encore, et qui, dans les derniers temps, a servi d'entrepôt ou de magasin.

On nous a montré dans l'intérieur de la ville une autre maison où furent détenus les barons de France. Les historiens arabes parlent d'une vaste cour, entourée d'une muraille de terre, dans laquelle étaient entassés plus de dix mille prisonniers. (*Correspondance d'Orient*, t. VI, p. 380 et 381.)

nés aux inquiétudes et aux larmes, s'assoupissait par moments; mais bientôt sortant de son sommeil, si troublé par d'affreux songes, elle s'écriait que sa chambre était pleine de Sarrasins qui l'allaient occire. Le vieux et loyal serviteur, qui lui tenait toujours la main pendant qu'elle dormait, lui disait alors : « Madame, je suis avec vous, n'ayez pas peur! »

Une nuit, pour se délivrer de ses alarmes, la reine se jeta aux genoux de son noble gardien, et lui dit : « Sire chevalier, promettez-moi que vous m'accorderez la grâce que je vais vous demander. » Le chevalier le lui promit par serment, et la chaste épouse de Louis IX continua ainsi : « Je vous requiers, sur la foi que vous m'avez donnée, que si les Sarrasins prennent cette ville, vous me couperez la tête avant qu'ils puissent porter la main sur moi. — Très-volontiers le ferai-je, répliqua le chevalier, et déjà j'ai eu la pensée d'ainsi faire, si le cas échéait. »

Le lendemain, Marguerite mit au jour un fils, qu'on nomma Tristan pour rappeler les circonstances douloureuses au milieu desquelles il était né. Comme si la malheureuse reine n'eût pas été assez éprouvée, il fallut qu'une révolte éclatât et rugît autour du berceau de l'enfant qui venait de naître : c'étaient les Génois, les Pisans et plusieurs croisés des villes maritimes de l'Europe qui se rassemblaient pour fuir et abandonner Damiette.

A peine accouchée, Marguerite les fit venir devant son lit, et de sa douce voix, *avec moult larmes*, elle leur dit : « Seigneurs, pour Dieu, merci! ne nous quittez mie. Se « Damiette tombe ez mains sarrasines, c'en est faict de « monseigneur le roy et de tous les prisonniers! Se tel « motif ne vous esmeut, ajouta-t-elle en montrant son « enfant, prenez pitié de cette chestive créature; attendez « du moins que je sois relevée. »

Les marchands faisaient passer l'amour du lucre avant la sensibilité. Aussi Joinville reproche aux Génois et aux Pisans leur indifférence pour l'infortune du roi et de la reine, et pour la cause du Christ. Comme ils avaient répondu à Marguerite que s'ils songeaient à partir, c'était parce qu'ils n'avaient plus de vivres, Marguerite donna ordre qu'on achetât sur-le-champ toutes les provisions qui se trouvaient dans la ville; et dès ce jour entretint aux frais du roi toute cette tourbe de marchands cupides. Par ce moyen, Damiette conserva une garnison et des défenseurs.

Un jour les musulmans arrivèrent jusque sous les murs de la ville, comme s'ils voulaient en faire l'assaut; mais les chrétiens s'étant montrés nombreux sur les remparts, les infidèles s'éloignèrent et regagnèrent leurs sables.

Dans la prison de Louis, il y avait plus de calme que dans le palais de Damiette. Là le chrétien étonnait par sa fortitude et son immuable patience tout ce qui pénétrait dans son cachot. Les Francs pleuraient en voyant les fers aux mains qui avaient si bien tenu le sceptre et l'épée, et les entraves aux pieds qui n'avaient cessé de marcher dans les sentiers de la justice, de l'honneur et de la religion.

Les musulmans, frappés de la magnanimité de Louis, se répétaient entre eux que si jamais leur prophète les laissait en proie à d'aussi grandes adversités, ils abandonneraient son culte et sa foi.

Il est vrai que tout dans ce prince était fait pour exciter l'étonnement et l'admiration. Jamais un mot d'irritation, jamais un geste d'impatience, jamais une parole rude ne lui échappaient; jamais les menaces et la fierté musulmanes ne lui faisaient courber la tête; jamais il n'inclinait le front que devant la majesté divine.

Il était devenu pauvre, dénué de tout, n'ayant pour le

servir que son fidèle Isambert; et en vérité, dans cette salle basse d'une étroite rue de Mansourah le petit-fils de Philippe-Auguste était imposant et majestueux, comme s'il eût encore été sous les voûtes dorées du Louvre ou dans sa résidence favorite de Vincennes.

C'est à tort que je viens de dire qu'Isambert était seul à approcher de sa personne; son aumônier Guillaume de Chartres et un prêtre jacobin *venoient dire avec lui l'office divin, selon le rite de l'église de Paris,* et réciter les prières de la messe, sans toutefois consacrer [1].

« De toutes ses richesses, dit l'auteur de l'*Histoire des croisades,* Louis n'avait sauvé que le livre des psaumes, inutile dépouille pour les musulmans. Dans sa prison, ce livre seul consolait son infortune. Chaque jour il récitait ces psaumes où Dieu lui-même parle de sa justice et de sa miséricorde, rassure la vertu qui souffre en son nom, menace de sa colère ceux qu'enivre la prospérité et qui abusent de leur triomphe. »

Dans son cachot, le monarque chrétien pouvait dire : « Seigneur, vous êtes mon bouclier et ma gloire; j'ai mis mon espoir en vous; qui donc pourrait me faire trembler? »

Cette patience de l'illustre captif avait, comme nous l'avons dit, profondément étonné les infidèles qui en étaient témoins; et bientôt au dehors de Mansourah s'étendit la renommée du royal chef de la croisade. Des poëtes musulmans avaient dit, en célébrant les victoires du croissant : « Le malheur a lutté corps à corps avec le roi des Francs, et le malheur n'a pu le terrasser. »

Le sultan du Caire, en entendant exalter l'ennemi qu'il avait vaincu, voulut adoucir les rigueurs de la prison de Louis. Il lui envoya cinquante habits magnifiques pour lui

1 *Vie de saint Louis*, par Duchesne.

et les seigneurs de sa suite ; mais le roi de France refusa de s'en vêtir, en disant au messager qui lui apportait ces présents : « Reportez-les à votre maître ; je suis souverain d'un royaume plus grand que l'Égypte, et je ne porterai jamais l'habit d'un prince étranger. »

Cette réponse si fière n'arrêta point Almoadam dans les avances courtoises qu'il faisait à son captif ; et il commanda un grand festin, auquel Louis IX fut invité. Le roi ne se rendit point à cette invitation, bien convaincu qu'on voulait le donner en spectacle à l'armée égyptienne. Almoadam ne se borna pas là : par son ordre, ses médecins vinrent visiter le prince qui avait tant souffert, qui avait été si près de la mort, et qui pour sa convalescence n'avait que l'air fétide d'un cachot.

Bientôt on alla plus loin encore, et le sultan fit proposer au monarque français de briser ses fers, à la condition qu'il rendrait Damiette et les villes de la Palestine tombées aux mains des Francs. A cette offre Louis répondit que les villes chrétiennes de la Palestine ne lui appartenaient point, et que Dieu ayant remis tout récemment la ville de Damiette entre les mains des croisés, aucune puissance humaine ne pouvait en disposer. Quand ces paroles eurent été reportées au sultan, il entra dans une violente colère et menaça Louis IX de l'envoyer au calife de Bagdad, qui le ferait mourir en prison, après l'avoir forcé de travailler à la terre comme un vil esclave.

Un autre jour, le prince égyptien disait, pour qu'on le répétât à Louis, qu'il allait être offert en spectacle à toute l'Asie, et promené de ville en ville pour montrer au peuple un roi des chrétiens réduit en servitude. Une autre fois il déclara, au milieu d'épouvantables jurements, qu'il allait le livrer aux *bernicles*, supplice affreux et réservé aux plus vils criminels. A toutes ces menaces, Louis n'avait qu'une

seule réponse : « Je suis prisonnier du sultan; il peut faire de moi tout ce qu'il voudra. »

Si Louis était si stoïque et si fort pour porter ses propres infortunes, si pour lui-même il n'avait jamais une larme, souvent on le surprenait donnant des pleurs aux maux qu'enduraient ses vaillants compagnons d'armes. « Sans moi, se disait-il, toute cette fleur de chevalerie serait encore au beau pays de France; c'est ma voix qui a fait passer les mers à tant de hauts barons et de nobles chevaliers. Ah! ils me maudissent peut-être. »

Quand il se laissait aller à cette pensée si désolante pour son âme, le pieux Guillaume de Chartres le rassurait en lui répétant que du milieu des dix mille captifs renfermés dans la grande cour de Mansourah, que du milieu de tant de souffrances et de misères, il ne s'élevait pour lui que des bénédictions; et ce que disait le prêtre était vrai. Dans cette immense réunion de riches devenus pauvres, de puissants devenus esclaves, pas une parole de récrimination contre le monarque qui les avait enrôlés sous la bannière de la croix. Là les croisés les plus illustres se trouvaient entassés pêle-mêle dans une vaste enceinte, fermée de toutes parts par de hautes murailles; les uns malades, les autres blessés, la plupart presque nus, tous exposés à la faim et aux injures de l'air. Pour eux il y avait quelque chose qu'ils supportaient moins patiemment que les injures de l'air, la faim et la misère : c'étaient les blasphèmes que proféraient les infidèles contre le Dieu des chrétiens. Enfin aucune torture ne manquait à leur corps, aucune à leur âme. Chaque jour un émir venait, au nom du sultan, faire un horrible choix parmi tous ces captifs; il en faisait sortir de la cour deux à trois cents, et quand ils étaient arrivés en dehors des murailles, s'ils refusaient d'abjurer la foi chrétienne, ils étaient *incontinent impitoyablement occis*.

A ceux qui étaient assez faibles pour se faire apostats, la liberté était à l'instant accordée. Ces massacres se faisaient d'ordinaire pendant la nuit, et les ténèbres ajoutaient à l'horreur des exécutions.

Pendant plusieurs semaines, cette justice égyptienne eut son cours; les prisonniers qu'on voyait sortir de l'enceinte n'y rentraient jamais. Aussi quand l'émir en faisait emmener quelques-uns, leurs compagnons d'armes et de captivité se levaient de la terre où ils étaient couchés, venaient les embrasser, et en pleurant leur dire un éternel adieu. Une grande partie de ces nobles croisés furent conduits de la prison de Mansourah à la citadelle du Caire. Plusieurs moururent en chemin des suites de leurs blessures et de la maladie qui avait décimé une si grande partie de l'armée française.

Les hauts barons, qui avaient été renfermés dans le pavillon de Mansourah, s'attendaient journellement à ce que la colère et la cruauté du sultan s'étendissent sur eux comme sur leurs frères. Mais un jour ils virent entrer dans leur prison un envoyé d'Almoadam: il venait au nom de son maître pour leur annoncer qu'on les mettrait en liberté si Damiette et les villes chrétiennes de la Palestine étaient rendues aux musulmans. Le sultan espérait ainsi qu'il obtiendrait d'eux ce que la conscience de Louis IX n'avait pas voulu lui accorder.

Au nom de tous ses compagnons de captivité, le comte de Bretagne répondit que les guerriers français n'avaient pas d'autre volonté que celle de leur roi. « On voit assez, leur dit alors l'envoyé d'Almoadam, que vous ne tenez ni à la liberté, ni à la vie. Eh bien! vous allez voir des hommes accoutumés à jouer du glaive. » A ces mots l'émir se retira.

Dans sa prison solitaire, le roi apprit que plusieurs seigneurs français avaient offert de payer leur rançon. A cette

nouvelle une crainte vint saisir le cœur du monarque : celle que plusieurs de ses sujets, n'ayant pas de quoi se racheter, ne restassent perpétuellement dans les fers. Il défendit donc tout traité particulier, se réservant de payer pour tout le monde, et bien résolu de ne s'occuper de sa liberté que quand il aurait assuré celle de tous les autres.

Cependant les favoris du prince arabe l'excitaient à conclure la paix avec les chrétiens. De sourdes rumeurs s'étaient élevées depuis quelque temps dans son armée, et bientôt il en vint à craindre les émirs qu'il avait éloignés du pouvoir, et qui, dans leur mécontentement, conspiraient contre lui. Dans cette crainte, il écouta la voix populaire, et entra en relations avec le monarque français. Il se borna à demander au chef de la croisade un million de besants d'or (neuf millions et demi de francs) et la reddition de Damiette. Louis IX, averti que Damiette ne pouvait résister, répondit qu'il acceptait ces conditions, en faisant toutefois cette réserve : *Si la reine approuvoit.*

Les musulmans ayant témoigné une grande surprise à ces paroles de saint Louis, il ajouta : *La reine est ma dame; je ne puis rien faire sans son aveu.* Le lendemain les mêmes émissaires revinrent, et assurèrent le roi de France que, si la reine Marguerite voulait payer la somme demandée, il serait à l'instant libre. « Un roi de France, leur répondit-il, ne se rachète point pour de l'argent : on donnera la ville de Damiette pour ma délivrance, et le million de besants d'or pour celle de mon armée. »

Le sultan accepta tout; et soit qu'il s'estimât heureux d'avoir enfin mis un terme à une si cruelle guerre, soit que la grandeur et la magnanimité du caractère de Louis l'eussent touché et ébloui, de son propre mouvement il réduisit d'un cinquième la somme stipulée pour la rançon des soldats chrétiens.

Pendant que ces choses se passaient entre le monarque français et le prince égyptien, les chevaliers et les barons, toujours détenus dans leur même prison, n'avaient plus guère d'espoir de recouvrer leur liberté, depuis que Louis IX avait défendu tout traité particulier. Ils se laissaient donc aller à leur sombre tristesse, quand un matin ils virent entrer un vénérable vieillard dans leur pavillon.

Cet homme aux nobles traits, à la longue barbe blanche, était précédé et suivi de soldats musulmans. Son air était digne et sa démarche majestueuse. Quand il fut au milieu des croisés, il s'arrêta et leur fit demander par un interprète s'il était vrai qu'ils crussent tous en un seul Dieu né d'une femme, crucifié pour le salut du genre humain et ressuscité le troisième jour. « Oui! » répondirent tous les barons et chevaliers. « En ce cas félicitez-vous, ajouta-t-il, « de souffrir pour votre Dieu; vous êtes bien loin encore « de souffrir pour lui autant qu'il a souffert pour vous. « Placez votre espérance en lui; et s'il a pu lui-même se « rappeler à la vie, il ne manquera pas de puissance pour « mettre un terme à vos maux. »

Après avoir solennellement prononcé ces paroles mystérieuses, le vieillard quitta les barons et les chevaliers, partagés entre la surprise, la crainte et l'espérance. Derrière les verrous et sous les voûtes abaissées des prisons, l'espoir et la crainte viennent souvent agiter les âmes des captifs: ceux des prisonniers auxquels les paroles de l'inconnu avaient donné de l'espoir ne s'étaient pas abusés. Le lendemain on vint leur annoncer que le roi avait arrêté une trêve et qu'il voulait prendre conseil de ses barons. Jean de Valery, Philippe de Montfort, Guy et Baudouin dit Belin furent nommés pour se rendre auprès de lui. Ils surent bientôt la résolution que Louis avait prise de payer la

rançon de tous; alors dans leur gratitude ils louèrent et bénirent Dieu et le roi.

Après la grande victoire de Mansourah, après son éclatant triomphe, le sultan n'était guère moins en péril que les prisonniers. Jamais les prospérités humaines ne sont aussi proches de leur chute que lorsqu'elles rayonnent davantage. Ainsi Almoadam voyait tous ses émirs lui devenir hostiles. Par eux il était accusé de préférer ses jeunes favoris aux vieux défenseurs de la foi musulmane. De ce mécontentement à la révolte il n'y eut pas loin. Une femme attisait les haines et animait les esprits : c'était la sultane Chegger-Eddour; cette femme, d'un hardi caractère, dit aux mécontents qu'on avait vu le sultan dans une orgie nocturne couper de son yatagan les torches de cire qui éclairaient la salle, et s'écrier qu'il ferait ainsi voler les têtes des émirs. Elle ajoutait que le sultan était coupable d'avoir conclu la paix avec les chrétiens, sans consulter ceux qui avaient supporté le poids de la guerre. Quelques-uns des conjurés voulant retarder l'exécution du complot, Chegger-Eddour leur fit aisément entendre qu'Almoadam, une fois l'ami des croisés et arrivé à Damiette, échapperait à leur vengeance. Il fallait donc agir sans le moindre délai. Sa parole fut entendue, et le lendemain du jour où il avait reçu Louis IX et ses frères dans un merveilleux palais de bois de cèdre élevé à Pharescour, Almoadam périt dans le Nil, après avoir vainement invoqué la pitié de ses anciens émirs. Le bruit de cette révolte ou plutôt de cette révolution parvint aux oreilles du roi de France et de ses frères, alors tenant conseil dans leurs tentes; quand tout à coup ils y virent entrer le chef des mameluks, Octaï : cet émir fit retirer les gardes du roi, et montrant un glaive ensanglanté:

« Almoadam n'est plus! dit-il. Que me donneras-tu pour t'avoir délivré d'un ennemi qui méditait ta perte et la

nôtre ! » Louis, étonné, ne répondit rien. Alors, présentant la pointe de son épée à la poitrine du roi, le mameluk ajouta :

« Tu ne sais donc pas que je suis maître de ta personne, et que je puis agir avec toi comme je viens de le faire avec Almoadam ? Fais-moi chevalier, ou tu es mort ! — Fais-toi chrétien, répliqua le monarque, et je te ferai chevalier. »

Sans insister davantage, Octaï se retira.

Mais bientôt après, la tente du roi fut envahie par une multitude de musulmans armés de sabres et d'épées. A leurs gestes de fureur ils joignaient des menaces effrayantes ; tout en eux annonçait la volonté du crime, et l'on dut croire que les mains qui venaient de répandre le sang d'Almoadam allaient verser celui du roi chrétien.

Mais, comme il est écrit dans les divines Écritures, « le Seigneur tient dans ses mains les cœurs de tous les hommes. » Soudain il se fit un miraculeux changement dans la horde qui entourait Louis IX ; maintenant elle ne hurle plus, et le respect l'a saisie ; puis ceux qui se vantaient tout à l'heure d'avoir mis fin aux jours du sultan, devant le roi chrétien sentent le besoin de se justifier, et lui disent qu'ils s'étaient vus forcés d'immoler un tyran qui avait juré haine à la religion de Mahomet comme à celle du Christ.

Après ces excuses et ces explications, tous ces musulmans victorieux portent la main à leurs turbans, inclinent le front jusqu'à terre, et honorent ainsi le croisé vaincu. Cet étonnant hommage rendu au malheur a fait dire à quelques historiens que les Sarrasins avaient offert la couronne de l'Égypte au roi de France.

« Cette opinion s'est accréditée de nos jours : tant il nous est facile, dit l'auteur de l'*Histoire des croisades*, de croire à tout ce qui semble favorable à la gloire du nom français.

« Le sire de Joinville, qu'on a cité pour appuyer cette

assertion, se contente de rapporter une conversation qu'il eut avec saint Louis.

« Le roi l'interrogeait sur ce qu'il aurait dû faire dans le cas où les émirs seraient venus lui offrir l'autorité suprême. Comme le bon sénéchal ne concevait point qu'on pût accepter une couronne de la main de ces émirs séditieux qui avaient leur *seigneur occis*, Louis ne partagea pas cet avis, et dit que *vrayment*, si on lui eût proposé de succéder au sultan, *il ne l'eust mie refusé*.

« Ces seules paroles prouvent assez qu'on n'avait rien proposé au monarque captif.

« Joinville, il est vrai, ajoute à son récit, d'après les bruits qui circulèrent dans l'armée chrétienne, que les émirs avaient fait battre les tambours et sonner les trompettes devant la tente du roi de France, et qu'en même temps ils délibérèrent entre eux pour savoir s'ils ne briseraient pas les fers de leur prisonnier pour en faire leur souverain. Le sire de Joinville rapporte ce fait sans l'affirmer; et comme l'histoire orientale garde sur ce même fait le silence le plus profond, un historien ne peut l'adopter aujourd'hui sans compromettre sa véracité. Il est possible, sans doute, que les émirs eussent exprimé le désir de trouver parmi eux un prince qui eût la fermeté, la bravoure et les vertus de Louis IX; mais comment croire que les musulmans, animés du double fanatisme de la religion et de la guerre, aient pu s'arrêter un moment à la pensée de choisir un maître absolu parmi les chrétiens qu'ils venaient de traiter avec une barbarie sans exemple, et de remettre ainsi leurs biens, leur liberté et leur vie entre les mains des plus implacables ennemis de leur pays, de leurs lois et de leur croyance? »

Quoi qu'il m'en coûte de renoncer à croire à ce qui m'avait été enseigné dès mon enfance, je me range à l'opinion de l'auteur de l'*Histoire des croisades*.

La vie de mon héros est si remplie de faits glorieux, que je me console d'en avoir un de moins à compter; Louis IX, par l'ascendant de ses vertus, a produit de si grandes et si étonnantes choses, que je renonce à consigner comme authentique l'offre du pouvoir suprême faite par des soldats victorieux et tout-puissants à leur ennemi vaincu et dans les fers.

Dans la couronne qui brille au front des rois, il ne doit entrer que les pierres les plus précieuses et les diamants les plus purs.

CHAPITRE XVIII

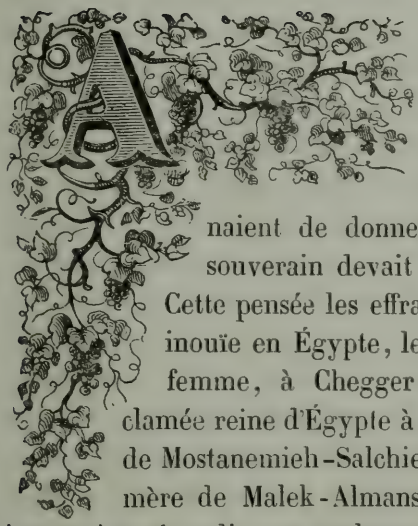

LMOADAM mort, parmi les émirs qui l'avaient renversé du trône pas un n'osa y monter. L'exemple qu'ils venaient de donner en s'armant contre le souverain devait trouver des imitateurs. Cette pensée les effrayant, ils offrirent, chose inouïe en Égypte, le pouvoir suprême à une femme, à Chegger-Eddour. Elle fut proclamée reine d'Égypte à Pharescour, sous le nom de Mostanemieh-Salchieh, reine des musulmans, mère de Malek-Almansor-Khalil. Cette grande innovation répandit non-seulement de l'étonnement, mais encore du mécontentement et de l'irritation. Le calife de Bagdad écrivit aux émirs pour leur dire qu'il les plaignait de n'avoir pu trouver sur toutes les terres des Pharaons un seul homme pour les gouverner. Il résultait de ce mésaccord parmi les musulmans un avantage pour les chrétiens : la division affaiblissait leurs ennemis.

Car l'union ne régnait pas parmi les émirs. Les uns voulaient qu'on exécutât la trêve conclue entre le sultan et

les chrétiens; les autres prétendaient qu'il fallait faire un nouveau traité. Enfin, après de longs débats, les émirs en revinrent à ce qui avait été décidé, en ajoutant que le roi rendrait Damiette avant d'être mis en liberté, et qu'avant de quitter les bords du Nil, il paierait la moitié de la somme fixée pour sa rançon et celle de son armée. Cette dernière clause, en montrant la défiance des Sarrasins, fit craindre aux croisés que le jour de leur délivrance ne fût encore loin.

Lorsque arriva le moment où les chrétiens et les infidèles se réunirent pour jurer l'observation du traité, les émirs prirent à témoin Mahomet que, s'ils manquaient à leur serment, ils déclaraient vouloir être bafoués comme le pèlerin qui fait un voyage à la Mecque la tête découverte; et ils proposaient à Louis la formule suivante : « Si je manque à « mon serment, je serai semblable à celui qui renie son « Dieu, qui crache sur la croix et la foule aux pieds. »

« Jamais, jamais, s'écria le roi, homme n'obtiendra pareil serment de moi ! » En vain les émirs firent éclater leur colère; devant elle il demeura impassible, comme il l'avait déjà fait. Outrés de cette résistance, le sabre à la main, les musulmans firent irruption dans la tente royale en criant : « Tu es notre captif, et tu nous traites comme si nous étions dans tes fers. *Il n'y a point de milieu : ou la mort, ou le serment tel que nous l'exigeons. — Dieu vous a rendus maîtres de mon corps*, répondit froidement le roi, *mais mon âme est entre les mains du Seigneur : vous ne pouvez rien sur elle* [1]. »

Les infidèles, ne pouvant concevoir tout ce qu'il y a de force et de persévérance dans une conscience chrétienne, crurent que tant de ténacité ne venait pas de Louis IX, mais bien du patriarche de Jérusalem, vieillard de quatre-

[1] Guillaume Guiart

vingts ans, dont les paroles avaient une grande autorité sur tous les chrétiens. Convaincus que c'était ce vieux prélat qui encourageait le roi de France dans sa résolution de ne rien céder, ils prirent le patriarche, l'attachèrent à un poteau, et lui garrottèrent les mains si étroitement que le sang en jaillit. Pressé par la douleur, le saint vieillard criait : « Sire, sire, jurez, je prends le péché sur moi. »

Louis avait résisté aux instances de ses frères et de ses barons; il ne céda point aux cris du patriarche. Vaincus par tant de fermeté, les émirs déclarèrent qu'ils se contentaient de la simple parole du roi, et se retirèrent en disant que *ce prince franc était le plus fier chrétien qu'on eût jamais vu en Orient.*

Enfin on était venu à l'exécution du traité; des galères furent données par les musulmans pour le transport des captifs, et toutes ensemble levèrent l'ancre et descendirent vers l'embouchure du Nil. En même temps l'armée musulmane s'avançait par terre. Le lendemain, la ville de Damiette devait être au point du jour remise aux Sarrasins : c'était là la première condition du traité; elle était difficile à remplir, et elle s'exécuta dans un grand désordre. On avait répandu dans la ville que toute l'armée chrétienne venait d'être massacrée, et que pareil sort attendait tous ceux qui mettraient bas les armes devant les soldats du croissant.

D'un autre côté, on disait dans les rangs sarrasins que le roi de France, refusant d'exécuter le traité, avait ordonné à la garnison de Damiette de se défendre et de ne pas rendre la ville. Toutes ces rumeurs jetaient des deux côtés le trouble et la confusion, et ce fut à grand'peine que les commissaires de Louis IX persuadèrent aux chrétiens de Damiette d'évacuer la ville. A peine relevée de ses couches, la reine Marguerite, accompagnée de la duchesse d'Anjou,

de la comtesse de Poitiers et de la veuve de Robert d'Artois, se fit transporter à bord d'un navire de Gênes.

Oh ! quelle douleur n'éprouvèrent pas les chrétiens quand, au lever du jour, ils virent sur les hautes murailles et les fortes tours de Damiette l'odieux étendard musulman remplacer l'étendard des fleurs de lis ! La douleur des vaincus augmentait le délire des vainqueurs, et la joie des Égyptiens devint horriblement barbare. Comme s'ils avaient pris la ville d'assaut, ils pillèrent et tuèrent partout ; et après s'être gorgés de vin et de sang, ils livrèrent aux flammes les machines de guerre et toutes les munitions qui appartenaient aux chrétiens.

Un instant les infidèles délibérèrent pour savoir s'ils ne tueraient pas tous les prisonniers, et ce ne fut qu'après une longue discussion et sur la représentation de leurs émirs leur répétant plusieurs fois que les morts ne payaient pas de rançon, que la vie fut laissée aux soldats français. Dès ce moment, dit Joinville, les chevaliers furent bien traités, et on leur distribua des beignets et des œufs durcis que, pour l'honneur de leurs personnes, on avait peints de diverses couleurs.

A peine était-on parti que l'on vint avertir le roi de France que dans le paiement de la rançon on avait trompé les émirs en leur donnant dix mille livres de moins que la somme stipulée. Le monarque en témoigna hautement son mécontentement, et sur-le-champ envoya le comte de Montfort restituer cette somme.

Les chevaliers et les barons qui, depuis le départ de Mansourah, étaient détenus prisonniers dans les vaisseaux, obtinrent d'en sortir ; et, dès que cette permission leur eut été donnée, ils s'empressèrent, malgré leur faiblesse et leurs blessures, d'aller au-devant de leur roi, qu'ils n'avaient pas vu depuis le désastre de Minieh. Ce fut là une

touchante rencontre : de part et d'autre on avait tant souffert, et l'on avait tant de choses à se dire! sur les uns et les autres la rude main du malheur avait laissé de si profondes traces !

Louis IX s'avançait vers le Nil, respectueusement escorté par des guerriers musulmans. Une grande multitude accourue sur son passage contemplait avec des sentiments divers les armes, la figure pâle et amaigrie et la noble démarche du monarque chrétien. A cette vue aucun cri ne se faisait entendre, et il y avait dans le silence régnant parmi cette immense foule comme un hommage à une profonde infortune. Quand Louis IX fut monté à bord de la galère génoise qui l'attendait, quatre-vingts archers, l'arbalète tendue, parurent sur le tillac, et le vaisseau s'éloigna de cette terre où tant de sang avait coulé.

Bientôt le roi de France avec les glorieux et tristes débris de son armée fut hors de l'embouchure du Nil, et peu de jours après son départ arriva à Ptolémaïs [1], où le peuple et le clergé faisaient encore des prières pour sa délivrance. Dès que du haut des remparts les habitants de la ville eurent reconnu le pavillon de la croix et les fleurs de lis flottant au-dessus des navires de la petite flotte qui approchait du port, il y eut une grande et profonde émotion dans Ptolémaïs.

En mettant pied à terre sur le port, le roi y trouva la reine Marguerite encore pâle et souffreteuse, et amenant avec elle le petit prince Tristan dans son berceau. Avec Marguerite étaient venues au-devant du prince Béatrix, Jeanne de Toulouse et Mahaut de Brabant, en sombres habits de deuil. Avant d'arriver à Ptolémaïs, Louis IX avait rencontré en mer la galère montée par ses deux frères, le duc d'Anjou et Alphonse de France. Le roi était donc

[1] Ptolémaïs-Acre, depuis Saint-Jean-d'Acre.

enfin réuni à sa famille, et ce fut avec elle et avec tout le peuple qu'il alla rendre grâces à Dieu dans l'église de Saint-Jean.

Au milieu des grands revers, Dieu laisse encore luire quelques pâles rayons de joie : un de ces rayons tomba alors sur la cité chrétienne. Le peuple et les prêtres, avec la croix et les bannières en tête, sortirent de l'enceinte, et en chantant le *Te Deum,* se portèrent au-devant du roi et des chevaliers qui avaient tant et si glorieusement souffert.

Louis IX, arrivant à Ptolémaïs, ne conservait avec lui que quelques chevaliers ; et quand il se souvenait du nombre des fidèles dont il s'était vu entouré, ce devait lui être une grande amertume de cœur de compter tant d'absents.

Parmi ceux qui avaient quitté les drapeaux de la croisade, il faut citer le duc de Bourgogne et le comte de Bretagne. Ce dernier n'eût point abandonné le roi sans la maladie qui le minait et sans de profondes blessures qui, comme le dit Joinville, ne faisaient de son corps qu'une seule et grande plaie. Ces blessures et cette maladie étaient de si mauvaise nature, que ce brave et illustre Breton, cité parmi les plus vaillants des croisés, ne revit point la terre de son pays. « Il mourut dans le trajet, et ses restes furent « transportés dans l'abbaye de Villeneuve, près de Nantes, « où j'ai plus d'une fois été visiter son tombeau. »

La misère pesait tellement sur les compagnons, sur les amis du roi de France, que le sénéchal de Champagne, pour paraître à la table du roi, fut réduit à se faire un vêtement avec les lambeaux d'une couverture. Écoutons-le raconter lui-même sa noble pauvreté.

« Lorsque le roy, dit-il, m'envoya querir pour manger « avec luy, j'y allois avec le corset qu'on m'avoit faict « dans la prison avec des rongnures de la couverture que « m'avoit donnée madame ma mère. Le roi au contraire

« estoit assez bien vestu. Il portoit les robbes que le soudan « lui avoit faict bailler et qui estoient de samis noir fourré « de vair et de petit gris, et où il y avoit grand foison de « noyaux tout d'or. »

Quand l'adversité se met à éprouver les forts et les vaillants, elle ne s'arrête pas tout de suite. Ainsi après la défaite la misère, et puis voilà qu'après la misère revient encore la maladie. A peine arrivés à Ptolémaïs, les croisés furent de nouveau décimés par elle, et l'historien de saint Louis, qui était logé dans la maison d'un des curés de la ville, nous rapporte qu'il voyait chaque jour vingt enterrements passer sous ses fenêtres; et chaque fois qu'il entendait ces funèbres paroles : *Libera me, Domine,* il se mettait à fondre en larmes, et à crier au Seigneur compassion et merci.

Dans ce grand désastre, Louis IX était soutenu par un incessant désir de retirer des fers et de la servitude tous les chrétiens de la Palestine, dont le nombre n'était pas au-dessous de douze mille. Beaucoup d'entre eux, une fois rachetés, pourraient reprendre les armes. Le roi de France fit donc partir les ambassadeurs pour payer les quatre cent mille besants d'or qu'il restait devoir aux musulmans, et pour presser l'exécution des derniers traités.

L'Égypte était alors remplie de troubles; les émirs avaient été réunis dans une pensée commune tant qu'ils avaient eu peur des croisés, mais maintenant qu'ils étaient vainqueurs, il s'étaient divisés; et dans leurs querelles entre eux, ils s'accusaient réciproquement d'avoir favorisé ou épargné les chrétiens. Ces dissensions intestines avaient amené un tel désordre, que les émissaires de Louis IX furent à peine écoutés, et ne ramenèrent en Palestine que quatre cents prisonniers délivrés. Comme cette faible cohorte arrivait, Louis IX venait de recevoir une lettre de sa mère

qui l'exhortait vivement à quitter l'Orient et à revenir en France. Dans tous les temps, dans toutes les circonstances, le pieux fils de Blanche de Castille s'était fait un devoir d'obéir aux volontés maternelles; mais alors il y eut une voix plus puissante que celle de la reine Blanche : cette voix, c'était celle de tous les chrétiens, qui lui criaient de ne pas les abandonner. Parmi ceux qui cherchaient le plus à le retenir se trouvaient, en première ligne, les trois ordres militaires, les barons et les seigneurs de la Palestine; ils conjuraient le monarque, répétant avec l'accent du désespoir, que s'ils étaient privés de son appui, eux, les chrétiens de la Syrie, n'auraient plus d'autre ressource que de le suivre en Occident. Un monarque tel que Louis ne pouvait rester sourd à de telles prières; mais avant de prendre une résolution, il voulut consulter ses deux frères et les barons français qui se trouvaient encore auprès de lui. Avec une voix émue et des pleurs dans les yeux, avec une franchise toute royale, il exposa les raisons que lui donnait sa mère pour hâter son retour en France, et celles qui pouvaient le faire rester en Palestine.

D'une part, son royaume menacé par le roi d'Angleterre; de l'autre, l'impossibilité où il était alors de rien entreprendre contre les infidèles, devaient le déterminer à quitter l'Orient. Mais, d'un autre côté, les émirs manquant aux premières conditions des traités; leurs divisions entre eux, qui offraient peut-être quelques chances de succès, puisqu'elles affaiblissaient l'ennemi; les dangers qui menaçaient les chrétiens le jour où le reste de l'armée des croisés s'éloignerait des rives de la Palestine, ne lui imposaient-ils pas l'obligation de différer son départ?

Après avoir ainsi exposé l'état des choses, sans rien révéler de la résolution qu'il pouvait avoir au fond de l'âme, il invita les nobles personnages réunis à réfléchir sur le

parti qu'il y avait à prendre. Huit jours après, un dimanche, au sortir de la messe célébrée dans la première église de Ptolémaïs, il les rassembla, et leur demanda quel était, après mûres réflexions, leur avis sur cette importante question. Le premier chevalier qui prit la parole pour répondre au monarque, fut Guy de Malvoisin. Avec respect et loyauté, ce brave entre les braves opina pour le retour en France.

« En restant plus longtemps ici, vous vous exposez, Sire, à perdre à la fois le royaume de France, où votre absence enhardit des voisins ambitieux, et le royaume de Jésus-Christ, où votre présence attirera les coups des musulmans. Ainsi donc, nous vous conseillons de retourner en Occident, où vous veillerez à la sûreté de vos États, et où vous obtiendrez avant peu, nous en avons l'espoir, les secours nécessaires pour venger un jour nos défaites et réparer le revers que nous venons d'éprouver [1]. »

Le duc d'Anjou, le duc de Poitiers et d'autres illustres croisés appuyèrent de leurs opinions celle de Guy de Malvoisin.

Quand le roi vint à consulter le comte de Joppé, celui-ci refusa de parler, en disant que, possédant plusieurs châteaux dans la Palestine, si son avis était contraire au départ du roi, on pourrait l'accuser de défendre ses intérêts personnels; mais Louis, l'ayant assuré qu'il était au-dessus de semblables soupçons, insista pour avoir son avis comme celui des autres. Alors le noble comte se contenta de répondre, qu'à son sens, la gloire des armes chrétiennes et le salut du royaume de Jésus-Christ exigeaient que les croisés ne retournassent point en Europe.

Le tour du sire de Joinville était arrivé; Louis IX le questionna, et le sénéchal se souvenant de ce que son cousin le

[1] Joinville

seigneur de Bollincourt lui avait dit lorsqu'il était allé lui faire ses adieux, répéta les propres paroles du vieux gentilhomme comme la meilleure réponse à faire au roi qui l'interrogeait :

« Vous allez oultre mer, c'est bien ; mais prenez garde au « revenir ; nul chevalier ne pauvre ne riche ne peult re- « tourner sans être honni, s'il laisse ès mains des Sarra- « sins le menu peuple en quelle compaignie il est allé. »

Joinville, en citant les conseils du sire de Bollincourt, donnait respectueusement son avis au monarque. Il ajouta en parlant des croisés tombés aux mains des infidèles : « Les « malheureux captifs sont au service du roi comme au « service de Dieu, et jamais ils ne s'en iront, si le-roi s'en « va. » Ces mots du sénéchal de Champagne produisirent une vive émotion dans l'illustre assemblée ; car, parmi ceux qui y assistaient, il y en avait beaucoup ayant de leurs parents ou de leurs amis au pouvoir des Sarrasins. Cette pensée leur faisait sans doute désirer de rester en Palestine, pour les délivrer de leur dure captivité ; mais une voix criait plus haut que ce noble désir : c'était celle de la patrie, les invitant à revenir au lieu natal et au sein de leur famille.

Le sire de Chastenay et Guillaume de Beaumont, maréchal de France, déclarèrent partager l'opinion de Joinville.

« Ah ! dirent-ils, pensez donc à la rougeur qui nous montera au front, quand, de retour au pays, on nous demandera ce que nous avons fait du royaume de Jésus-Christ et des chrétiens qui y vivent, les uns au milieu de mille périls, et les autres dans une affreuse servitude ; et ici sur cette terre, n'entendez-vous pas les malheureux habitants de la Syrie qui nous accusent de leur avoir apporté la guerre, et qui nous reprochent déjà de préparer leur ruine par notre départ? Si nous ne recevons point de secours, eh bien ! plus tard nous mettrons à la voile pour retourner en France ; mais au

nom du divin Sauveur, ne hâtons pas les jours de désespoir pour ceux qu'il nous faudra abandonner. Ne savons-nous pas que la discorde vient de se mettre dans les rangs de nos ennemis, et que le sultan de Damas a déclaré la guerre aux mameluks d'Égypte? »

Les paroles qui irritent davantage sont souvent celles qui portent en elles le plus de raison. Aussi ce que venaient de dire Guillaume de Beaumont et le sire de Chastenay fit éclater dans l'assemblée de bruyants murmures. Tous les chevaliers qui étaient d'avis de retourner en France leur en voulurent d'avoir si bien démontré qu'il fallait rester en Palestine. Le roi *justicier*, mécontent des murmures qu'il entendait autour de lui, les fit cesser en disant d'une voix sévère, qu'il prétendait que toute personne appelée dans ses conseils eût la patience de tout entendre et le devoir de tout dire.

Au sortir de l'assemblée, Joinville essuya plus d'un reproche d'avoir ouvert un avis contraire à l'opinion générale; les reproches de ses compagnons d'armes prirent un tel degré d'amertume, que le franc et vaillant sénéchal formait déjà le projet de se retirer auprès de son parent, le prince d'Antioche, et de rester là jusqu'à ce que sa conscience de croisé lui permît de retourner au château de Joinville, d'où il était départi avec *moult* pleurs dans les yeux.

Le gentilhomme champenois était demeuré tout soucieux et tout plein de tristesse, de ce qui lui avait été dit par les princes et les bannerets décidés à quitter la Palestine. Le jour même de la revue du conseil, « quand arriva l'heure d'aller dîner à la table du roi, comme il le faisait chaque jour, le sénéchal se trouvait en grand malaise d'esprit. Cependant, sortant de son abattement, il se rendit à la salle de la mense royale; dès qu'on eut servi les mets, Louis fit signe à Joinville de s'asseoir; mais durant tout le repas,

il ne lui adressa pas la parole, quoique ses yeux fussent constamment fixés sur lui[1]. »

De plus en plus inquiet et préoccupé de s'être attiré la froideur de son maître, le sénéchal s'éloigne pendant que Louis achève de dire ses grâces, et se tient debout devant une fenêtre grillée, pratiquée dans l'épaisseur du mur, vers le chevet du lit du roi. Là, passant ses mains entre les barreaux de fer, il laisse errer tristement sa vue sur la brillante plage d'Acre, semée de voiles blanches, et animée des navires qui vont cingler vers la France. Tandis qu'il est absorbé dans ses réflexions, il sent derrière lui une main qui s'appuie sur son épaule et une autre qui vient lui cacher les yeux. Le sénéchal, qui n'a point entendu marcher, pense que Philippe de Nemours, un des plus zélés partisans du départ, cherche de nouveau à se railler de lui.

« Laissez-moi en paix, messire Philippe! » dit-il brusquement en essayant de se retourner. La main du roi glisse alors sur le visage du sire de Joinville, et le banneret reconnaît l'émeraude que Louis portait toujours à l'un de ses doigts. Confus de sa méprise, il cherche à s'excuser.

« Ne bougez, lui dit le prince à l'oreille, veulx vous demander comment vous, encore si jeune chevalier, avez été assez hardy de donner un conseil opposé à celui de nos plus grands et prud'hommes barons.

— Sire, aurais agi *déloyaument, parlant d'une autre sorte.*

— Avez donc pensé que c'est mal de retourner en France?

— Si Dieu m'aide, oui, Sire!

— Et si demeure, sénéchal, resterez-vous avec moi?

— Oh! oui, Sire, sans rien espargner, tant de ma personne que des aultres.

[1] Villeneuve-Trans.

— Soyez donc ayse, sénéchal; car vous sais moult bon gré de tel conseil. Cependant n'en sonnez mot à personne de toute la journée. »

Il y a dans cette scène, entre le roi et son ami le sénéchal, un indicible charme. On y voit comme Louis IX aime la vérité, et combien il sait descendre des hauteurs de la dignité royale, pour être mieux aimé de ceux qui l'entourent. Cette noble familiarité, nous l'avons vue dans les descendants du saint roi; et cette race des Bourbons, la plus illustre qui soit au monde, sait par sa bonté tellement gagner les cœurs des Français qui l'approchent, que leur adversité et leur exil sont moins abandonnés et moins solitaires que bien des prospérités.

Huit jours après, le roi de France, ayant invoqué les lumières du Saint-Esprit, réunit de nouveau son conseil; et voici les paroles par lesquelles il ouvrit l'assemblée :

« Seigneurs, je remercie également ceux qui m'ont con-
« seillé de rester en Asie, et ceux qui m'ont conseillé de
« retourner en Occident. Les uns et les autres, je le sais,
« n'ont en vue que l'intérêt de mon royaume et la gloire
« de Jésus-Christ. Après avoir réfléchi longtemps, j'ai
« pensé que je peux, sans dommage et sans péril pour mes
« États, prolonger encore mon séjour dans ce pays. La
« reine, ma mère, a défendu l'honneur de ma couronne
« dans les jours malheureux; elle montrera aujourd'hui la
« même fermeté et trouvera moins d'obstacles.

« Non, non, avec l'aide de Dieu et de ma mère, mon
« royaume ne souffrira pas de mon absence; mais si je
« quitte cette terre, arrosée du sang des martyrs, et pour
« laquelle l'Europe a fait tant de sacrifices, qui, je vous le
« demande, qui la défendra contre ses ennemis? qui osera
« y rester quand je n'y serai plus? Voudrait-on qu'étant
« venu ici pour protéger le royaume de Jérusalem, je m'en-

« tendisse un jour reprocher sa ruine? Je demeure donc « pour sauver ce qui nous reste, pour délivrer nos prison- « niers, et profiter, s'il se peut, de la discorde des Sarra- « sins. Je ne veux, je le répète, contraindre la volonté de « personne : ceux qui veulent quitter l'Orient sont libres, « entièrement libres de partir; quant à ceux qui resteront « sous la bannière de la croix, je le déclare, rien ne leur « manquera, et je partagerai toujours avec eux la bonne et « la mauvaise fortune [1]. »

Ces nobles paroles du roi de France émurent vivement ceux qui les entendaient, mais ne purent changer des résolutions déjà prises. Parmi ceux qui faisaient le plus activement leurs préparatifs de départ, Louis voyait avec un sentiment pénible, qu'il renfermait dans son cœur, les ducs d'Anjou et de Poitiers.

Le roi leur remit une lettre adressée au clergé, à la noblesse et au peuple de son royaume. Dans cette lettre, Louis racontait les victoires des chevaliers chrétiens, leurs défaites, leur captivité, et conjurait ses sujets de venir en aide à leurs frères de la Palestine, qui avaient mis leur confiance en Dieu et en la France.

Peu de temps après le départ des deux frères du roi et d'un grand nombre de chevaliers, des ambassadeurs que le sultan d'Alep et de Damas envoyait à Louis IX, arrivèrent à Ptolémaïs, et au nom de leur maître invitèrent le monarque chrétien à se joindre à lui pour châtier l'orgueil et la révolte de la milice du Caire. Le sultan promettait aux croisés de partager avec eux les dépouilles des vaincus et de leur rendre le royaume de Jérusalem.

Pareille proposition devait plaire au saint roi. Cependant il n'oubliait point qu'il avait signé un traité avec les émirs,

[1] Joinville.

et que rien ne pouvait le dégager de son serment. Une conscience comme la sienne s'effrayait de tout ce qui ressemblait à de la déloyauté; et pour lui une foi mentie était un insurmontable obstacle. Louis ne pouvait oublier que les mameluks tenaient encore dans leurs mains le sort de douze mille prisonniers chrétiens, et que s'il épousait la cause de leur ennemi, le sultan d'Alep et de Damas, il mettait en danger la vie de ses compagnons de captivité. Le consciencieux monarque répondit donc aux ambassadeurs, qu'il ne pourrait joindre ses armes à celles de leur sultan que dans le cas où les mameluks ne rempliraient pas toutes les conditions du traité passé avec lui.

En même temps, le roi de France envoya au Caire Jean de Valenciennes, chargé d'offrir aux émirs la paix ou la guerre. Les chefs musulmans, ainsi sommés de tenir leurs promesses, résolurent enfin de les accomplir, si Louis consentait à devenir leur allié et leur auxiliaire; et comme gages ou comme arrhes du traité, ils envoyèrent au roi de France deux cents chevaliers dont ils venaient de briser les fers. Quand ces nobles et malheureuses victimes des croisades arrivèrent à Ptolémaïs, vers le mois d'octobre 1251, leur vue produisit sur le peuple une grande et vive sensation. La marque de leurs carcans et de leurs chaînes se voyait encore sur leurs membres amaigris: au milieu de ces débris vivants des batailles un cercueil était porté en triomphe; il contenait les ossements de Gautier de Brienne, tombé aux mains des infidèles à la bataille de Gaza, et massacré dans la révolte du Caire. La charité des fidèles accueillit les captifs délivrés, et Louis prit à son service et attacha à sa personne tous ceux que l'âge, la servitude et les combats avaient laissés valides.

Par le récit que firent les arrivants à Ptolémaïs, le roi apprit que le nombre des prisonniers chrétiens détenus en

Égypte était bien plus grand qu'il ne l'avait cru jusqu'alors. Aussi il déclara aux ambassadeurs des émirs que si tous les captifs, tous les enfants des chrétiens élevés dans la foi musulmane, et les têtes des chevaliers croisés exposées sur les murailles du Caire, ne lui étaient pas rendus, les Égyptiens ne devaient point compter sur l'alliance qu'ils sollicitaient avec lui.

Ainsi ce roi, qui avait encore à ses bras et à ses pieds la marque des cordes qui l'avaient garrotté: ce roi qui n'était plus entouré que de quelques débris de sa nombreuse et vaillante armée, parlait toujours à ses vainqueurs avec l'autorité, la dignité, la majesté d'un roi de France.

Ce que le monarque français demandait fut accordé par les émirs. Jérusalem et toutes les villes de la Palestine, hors Gaza et Daroum et deux autres forteresses, devaient être remises entre les mains des Francs. Le traité portait de plus que pendant quinze années le royaume de Jérusalem serait en paix avec l'Égypte, et que les conquêtes réciproques de la croix et du croissant seraient partagées entre les chrétiens et les mameluks. Les chefs de ces derniers annonçaient leur arrivée à Gaza, et de là à Joppé, pour sceller solennellement l'alliance qu'ils venaient de contracter avec le roi chrétien.

Mais dès que le sultan de Damas apprit l'alliance entre les émirs et les Français, il envoya vingt mille hommes pour empêcher la jonction des deux armées chrétienne et musulmane. Cette démonstration imposante, ou peut-être leurs divisions intestines empêchèrent les mameluks de se rendre à Joppé à l'époque convenue. Cependant ils avaient été exacts à remplir les autres conditions du traité, et ils avaient joint à l'envoi des captifs et des ossements des martyrs le don d'un éléphant, duquel Louis IX fit plus tard présent au roi d'Angleterre. Les émirs, promettant toujours

de venir au lieu du rendez-vous donné, Louis, esclave de tous ses engagements, eut le tort d'ajouter trop de foi aux promesses des infidèles, et il attendit pendant une année entière la réalisation de celles des mamelucks.

Quand les chefs des infidèles avaient autant promis au roi de France, c'est qu'ils croyaient que l'Occident allait encore tenter une croisade contre l'Orient, et envoyer de puissants renforts; mais voyant que ces secours n'arrivaient pas et que Louis restait avec si peu de forces, ils craignirent de se joindre à un monarque que les chances de la guerre avaient rendu si faible. Alors comme aujourd'hui, l'alliance qu'on recherchait le plus était avec les forts et les heureux. Aussi les émirs se détournèrent d'un roi qu'ils admiraient toujours, mais qu'ils ne redoutaient plus.

Quelques mois après son arrivée à Acre ou Ptolémaïs, Louis IX reçut une ambassade du *Vieux de la Montagne*, qui, ainsi que je l'ai dit ailleurs, régnait dans la partie la plus sauvage du Liban. Admis en la présence du roi de France, les envoyés d'Alamont lui demandèrent s'il connaissait leur souverain.

« J'ai entendu parler de lui, répondit le monarque.

— Pourquoi donc, ajouta l'un des ambassadeurs, n'avez-vous pas recherché son amitié en lui envoyant des présents, comme l'ont fait l'empereur d'Allemagne, le roi de Hongrie et tant d'autres grands et puissants princes? Et si vous ne lui avez point encore rendu hommage, ne pouviez-vous, roi des Francs, le faire acquitter et relever du tribut injuste que lui ont imposé vos chevaliers du Temple et de l'Hôpital? »

Après ces mots, l'ambassadeur s'éloignait sans attendre de réponse, quand le roi lui dit : « J'aviserai, revenez ce soir. »

Comme Louis IX sortait de table, l'envoyé d'Alamont

revint et trouva le monarque français ayant auprès de lui le grand maître des hospitaliers, Guillaume de Châteauneuf, et Renaud de Vichiers, récemment reconnu comme chef des templiers. S'adressant aux ambassadeurs, le roi leur dit : « Répétez devant les chevaliers ici présents ce que vous avez déclaré ce matin. »

Et comme ces étrangers hésitaient à obéir à Louis, les deux grands maîtres se levèrent et crièrent aux musulmans: « De par Dieu, nous vous ordonnons de parler.

— J'obéis donc, » reprit le chef de l'ambassade.

Et il recommença devant Renaud de Vichiers et Guillaume de Châteauneuf la harangue qu'il avait prononcée le matin. A peine avait-il fini de parler, que les deux grands maîtres s'approchèrent vivement de lui, et dirent : « Nous avons à causer ensemble, et nous vous attendrons demain. »

Le lendemain, l'émir se rendit à l'heure convenue et au lieu indiqué.

« Votre *Vieux de la Montagne*, s'écria Guillaume de Châteauneuf, est bien hardi d'oser vous envoyer devers notre roi, porteur de paroles si peu respectueuses! Si nous en avions cru notre dévouement pour notre royal maître, déjà vous eussiez été jeté à la mer; et tout le pouvoir de votre *Vieux* n'aurait pu vous retirer des flots qui battent le rivage d'Acre. Allez, et si vous voulez rentrer en paix et accord avec les Francs, revenez avec d'autres lettres et d'autres paroles que celles d'aujourd'hui. »

L'émir partit sans mot répliquer. Avant l'expiration du délai fixé, les envoyés du sauvage souverain de la Montagne revinrent à Acre, et, à la grande satisfaction de tous les chevaliers et prélats qui entouraient encore le roi de France, ces hommes sans foi et sans Dieu s'inclinèrent devant l'illustre chrétien, lui apportant en tribut et hommage de somptueux présents.

D'abord on les vit offrir au roi, dans un linge précieux et parfumé, la chemise du *Vieil*, ostée de dessus sa personne. « Ce présent, dit le chef de l'ambassade, signifie que la chemise estant le vestement le plus rapproché du corps, de mesme le *Vieil de la Montagne* veult tenir plus près en amour le roi de France que nul autre souverain au monde. »

Sortant ensuite d'un magnifique écrin un anneau d'or pur sur lequel était écrit *Ala-Eddin :* « Sire, ajoute l'émir, en l'offrant à Louis, par cet annel, le *Vieil* vous espouse, voulant que dorénavant vous et lui ne fassiez qu'ung. »

Ouvrant en même temps des coffrets de bois très-rare, les ambassadeurs en tirèrent un éléphant de cristal parfaitement exécuté; une girafe peinte de riches et vives couleurs, des fruits, des figures d'hommes, de femmes, d'animaux, également en cristal, ainsi que des jeux de table et d'échecs[1] : chacun de ces objets, d'un travail exquis « estoit fleureté d'ambre, incrusté dans le métal à bonnes vignettes d'or fin. Et aussitôt qu'on les enleva des coffres on crut que la salle entière estoit embasmée de la grant et souefve odeur que sentoient icelles chouses. »

Le roi accepta ces cadeaux en y répondant par des présents aussi splendides que sa détresse d'alors le lui permettait d'en offrir; entre autres, des coupes et des aiguières d'or, des freins d'argent massif et des couvertures en fine écarlate.

Un religieux, le frère Yves le Breton, accompagna les ambassadeurs du *Vieux de la Montagne* jusqu'à sa résidence fixée au milieu des rochers les plus sauvages. Frère Yves rapporta de son voyage de merveilleuses histoires qui démontraient toute l'immense influence qu'avait su prendre

1 Cet échiquier avec toutes ses pièces, moins une, existe encore, et se voit dans la précieuse collection du musée Dusommerard.

sur tous les esprits de ses sectaires le *Vieux de la Montagne*.

Le prince des assassins était de la secte d'Ali, et avait entendu parler de l'Évangile, dont il gardait dans son palais quelques fragments qu'il vénérait beaucoup; il professait surtout une grande vénération pour monseigneur saint Pierre, qui existait encore selon lui, et dont l'âme avait animé successivement les corps d'Abel, de Noé et d'Abraham. Sa présence inspirait aux siens une telle terreur, que nul n'osait parler devant lui, et il se faisait toujours précéder d'un héraut criant à tous : « Inclinez vos têtes, car je précède celui qui tient en ses mains la vie et la mort des rois. »

Dans les mauvais jours comme dans la prospérité, en exil comme au pays, on aime toujours à interroger et à écouter les récits des voyageurs : aussi les croisés, dans leur oisiveté forcée, prenaient plaisir à entendre les histoires du missionnaire que le pieux Louis IX n'avait pas envoyé sans une arrière-pensée religieuse au *Vieux de la Montagne*.

Il n'y avait alors auprès du roi que sept cents chevaliers ; on était donc condamné à demeurer, en attendant des secours de l'Occident, dans un triste repos. Pendant cette inactivité, le monarque s'occupait sans cesse d'adoucir le sort et de briser les fers des captifs encore si nombreux aux mains des musulmans.

Une autre chose préoccupait encore le saint roi : c'était de faire revenir à leur ancienne croyance ceux des croisés qui avaient été assez faibles pour se faire renégats. La délivrance des corps torturés dans les cachots, et le salut des âmes tombées dans l'erreur, étaient la pensée fixe, le désir constant, l'incessant besoin du fils de la reine Blanche.

Un jour, un de ces renégats, que son apostasie avait rendu riche et puissant, vint saluer Louis IX au moment où il s'embarquait sur le Nil pour se rendre en Pales-

tine. Il déposa au pied du roi de beaux et riches présents; mais Louis ne voulut point les accepter, quand il apprit que l'homme qui venait les lui offrir, après avoir combattu sous les drapeaux de Jean de Brienne, s'était fait sectateur de Mahomet.

Pour employer encore ces jours d'inaction obligée, Louis faisait remettre en état de défense plusieurs villes chrétiennes et châteaux forts. Césarée, comme Ptolémaïs, vit ses murailles et ses hautes tours réparées. Les fortifications de Joppé et de Caïphas, qui tombaient en ruine, furent remises en état. Dans cette terre de Syrie, labourée par les miracles, le pieux roi de France se montrait beaucoup plus sévère qu'il ne l'avait été en Chypre et dans le camp de Damiette. Convaincu que la licence et le relâchement des mœurs attiraient sur ceux qui transgressaient les divins commandements la colère céleste, il fit de rigoureuses ordonnances contre tous ceux qui, dans son armée, se signalaient par des excès et des débauches.

« En ces lieux, disait Louis IX, l'homme qui oublie la loi de Jésus-Christ est plus coupable qu'ailleurs; car ici chaque bourgade, chaque hameau, chaque ville, chaque fleuve, chaque montagne lui rappellent les souvenirs du céleste Rédempteur, et lui montrent, pour ainsi dire, les traces de l'Homme-Dieu encore visibles sur le sol des chemins. »

Ces paroles du monarque, celles des prêtres et des prélats qui se trouvaient parmi les croisés, produisaient un salutaire effet dans la petite armée chrétienne; on voyait des chevaliers déposer momentanément leurs armes, et, prenant la panetière et le bourdon, aller vénérer les lieux consacrés par la présence et les miracles de Jésus-Christ. Louis IX lui-même alla plusieurs fois prier sur la montagne du Thabor, là où avait éclaté la glorieuse transfiguration. Il

vit aussi le village de Cana, et pleura de douces et saintes larmes dans la maison de la Vierge, transformée en chapelle, où l'on voit encore, marqué par une colonne, l'endroit où l'ange Gabriel apparut à la fille de David en lui disant : « Je vous salue, Marie, pleine de grâces : le Seigneur est avec vous! »

« Le sultan de Damas, dit l'auteur de l'*Histoire des croisades*, qui recherchait toujours l'alliance du chef des croisés, l'invita à venir jusqu'à Jérusalem. Ce pèlerinage aurait comblé les vœux du pieux monarque; mais les barons et surtout les évêques lui représentèrent qu'il ne lui convenait point d'entrer à Jérusalem comme pèlerin, et qu'il était venu en Orient non pas seulement pour visiter, mais pour délivrer le saint tombeau. »

Louis IX se rendit à ces représentations, et sentant un grand regret au fond de son âme, il consentit à ne point voir alors Jérusalem; mais ce qui put en ce moment rendre moins pénible son sacrifice, ce fut l'espoir qu'il conservait d'y entrer un jour les armes à la main.

Comme nous l'avons dit, les émirs égyptiens, ne voyant point arriver d'Europe les secours que le roi des Francs avait demandés, abandonnaient toute idée d'alliance et recommençaient à se montrer hostiles. Pendant que Louis IX rétablissait les fortifications de Sidon, démolies par les musulmans de Damas dans le temps où les croisés abordaient en Égypte, cette place fut surprise, et tout ce qu'elle renfermait de chrétiens fut passé au fil de l'épée.

Le roi apprit ce désastre dans la ville de Tyr, alors qu'il se hâtait d'arriver à Sidon. Quelques habitants de cette ville échappés au massacre lui peignirent d'une manière si énergique les cruautés commises par les Sarrasins, qu'il forma le projet de venger sur-le-champ le meurtre des chrétiens. L'attaque de Panéas fut à l'instant résolue, et

avec enthousiasme les barons reprenant leurs armes se mirent à marcher. Le roi voulut se placer à leur tête; mais les chevaliers lui représentèrent qu'il ne devait pas exposer dans une pareille expédition sa vie, si nécessaire au salut de la terre sainte.

Panéas, ou Césarée de Philippe, se dressait sur le penchant du Liban et non loin des sources du Jourdain. Ses abords escarpés étaient si difficiles et si périlleux, que Joinville fut obligé de conduire son cheval par la main, parce qu'il avait vu tomber devant lui un sergent d'armes accablé sous le poids de son cheval, tant la route était à pic. Cependant la ville fut prise, et l'ennemi qui l'occupait s'enfuit de toutes parts par d'étroits sentiers connus seulement des gens du pays.

Ce qui rendait souvent nulles les victoires des croisés, c'était l'indiscipline de beaucoup d'entre eux. Ainsi le succès de la prise de Panéas fut à peu près annulé par l'insubordination des chevaliers teutoniques, qui, sans ordre du roi, allèrent attaquer un château bâti sur les hauteurs voisines. Les Sarrasins, qui s'étaient ralliés dans ce lieu et qui derrière ces murailles avaient repris courage, repoussèrent les chrétiens. La retraite de ces intrépides chevaliers répandit à son tour la terreur dans les rangs français, qui se trouvèrent alors foulés et pressés dans un espace étroit et montueux où ils ne pouvaient ni se ranger en bataille, ni combattre à cheval. Enfin la valeur française répara la faute commise par les Allemands; Olivier de Thermes et les guerriers sous ses ordres repoussèrent les musulmans, qui criaient déjà victoire. Panéas fut abandonnée quelques jours après par l'armée de Louis IX, qui reprit la route de Sidon.

Sur le chemin, parmi les broussailles, dans les fossés, sur les sables, ils virent une grande quantité de cadavres

dépouillés et sanglants : c'étaient ceux des chrétiens que les Turcomans avaient tués quelques jours auparavant, et ces corps commençaient à tomber en putréfaction.

A cette vue l'armée s'attristait, mais continuait sa marche. Louis fit faire halte, invita le légat à bénir un cimetière; puis, avec cette piété qu'il avait toujours pour les morts, il ordonna que l'on creusât des fosses et que l'on rendît religieusement à la terre les restes de ceux qui avaient été occis pour la croix. L'obéissance à ce commandement ne fut pas prompte; des murmures s'élevèrent, et chacun détournait les yeux avec effroi. Alors le roi descend de cheval, et soulevant de ses mains, portant dans ses bras un cadavre infect, s'écrie : « Allons, mes amis, donnez un peu de terre aux martyrs de Jésus-Christ ! » Quel Français, quel chrétien eût résisté à un pareil exemple? Il ne s'en trouva pas un, et tous ceux de nos soldats que les barbares avaient égorgés eurent ainsi de nobles et saintes funérailles.

Parmi les princes qui tiennent le sceptre et qui portent la couronne, en connaissez-vous un qui soit descendu si bas? je me trompe : en connaissez-vous un qui se soit élevé si haut par la charité?

CHAPITRE XIX

Le roi resta plusieurs mois à Sidon et y fit faire de grands travaux. Comme on l'avait vu au milieu des soldats dans les batailles, on le voyait alors, au milieu des ouvriers, animant leur zèle, et, pour le stimuler encore davantage, prenant souvent de ses royales mains la pioche du terrassier et la truelle du maçon. Ainsi, parmi les pierres isolées qui gisent aujourd'hui, recouvertes de mousse, sur l'emplacement où fut la ville de Sidon, il s'en trouve sans doute qui ont été remuées par la main du grand roi. Oh! pour le Français, pour le chrétien, que cette terre sacrée de l'Orient est inspirante à visiter! et que je plains le voyageur parcourant cette terre, *qui a gardé le silence depuis qu'elle a entendu la voix de l'Éternel*, que je le plains de ne pas porter avec lui les souvenirs de la Bible, de l'Évangile et de notre propre histoire!

Cette ville de Sidon, que le prophète Isaïe mettait sur le même rang que la ville de Tyr, la *ville de la mer et la forteresse des eaux*, était chère à Louis IX, et vénérée par lui à cause des miracles que le Sauveur y avait opérés. C'était sous ses murs qu'eut lieu la multiplication des sept pains

d'orge et de quelques poissons, pour nourrir la foule immense attachée aux pas du Messie.

C'est là que le fils de Marie dit à la Cananéenne l'implorant pour sa fille mourante : « Allez, femme, votre foi est grande, et il sera fait comme vous le désirez; votre fille est guérie ! »

Louis était encore à Sidon lorsqu'un message arriva en Palestine annonçant que la régente n'était plus. Au prince qui avait déjà tant souffert et qui avait été abreuvé de tant de douleurs, il restait donc à annoncer la plus cruelle, la plus poignante des nouvelles : celle de la mort de sa mère.

Alors, pour porter de si terribles coups on se servait des hommes de Dieu, pensant que le Seigneur mettait sur leurs lèvres des paroles que le monde ne sait pas, et qui tempèrent, mieux que tous les beaux discours, l'amertume que ces saints messagers sont obligés de venir répandre dans le cœur de ceux qui vont avoir à pleurer.

Le légat du pape, qui avait reçu le premier cette triste nouvelle, vint chez le roi, accompagné de l'archevêque de Tyr et de Geoffroy de Beaulieu, confesseur de Louis. Dès que le fils de Blanche de Castille les vit entrer dans la salle où il était, il devina à l'altération de leurs traits qu'ils lui apportaient l'annonce d'un grand malheur. Agité de ce pressentiment, le monarque les fit passer dans sa chapelle, *son arsenal habituel contre toutes les traverses du monde.*

Parvenu à son oratoire, le roi en ferma les portes, alla s'agenouiller devant l'autel pour demander au Dieu qui a souffert pour les hommes la force de souffrir; puis, après une courte et fervente prière. Louis s'assit à la droite de l'autel, et fit asseoir à ses côtés le légat et l'archevêque de Tyr; puis, le visage pâle et la poitrine oppressée, il leur dit : « Maintenant parlez. »

Le légat commença par rappeler au pieux monarque que tout ce que l'homme aime le plus sur la terre est transitoire et périssable. « Remerciez Dieu, ajouta-t-il, de vous avoir donné une mère qui a veillé avec tant de soins et d'habileté sur vous, sur votre famille et sur votre royaume. » Ici le prélat s'arrêta un moment, comme s'il eût eu peur de frapper le coup terrible; surmontant son émotion et poussant un profond soupir, il ajouta : « Cette tendre mère, cette vertueuse princesse est maintenant dans le cïel! »

A ces mots l'homme fort fut vaincu, et Louis, jetant un grand cri, se mit à fondre en larmes; puis, à genoux sur la marche du sanctuaire, il s'écria : « Mon Dieu, soyez béni pour m'avoir longtemps conservé une mère si digne d'être aimée. Aujourd'hui vous me l'enlevez : oh! Seigneur, soyez béni encore! »

Après cet élan de courage et de résignation, le fils pleura amèrement sa mère, et enfermé avec son confesseur pour gémir librement et saintement, il récita avec lui les prières des morts. Pendant deux jours nul ne put lui parler; mais sa douleur l'étouffant, il envoya querir Joinville.

« Et quant je fu devant lui, dit le naïf historien, s'escria « en me estandant les braz, disant : — Hà! sénéchal, j'ai « perdu ma mère! Et je lui dis : — Sire, je ne m'en esbahis « point; car vous savez qu'elle avoit une fois à mourir. « Mais je m'esmerveille du grant et oultrageux deul que « vous en menez, vous qui estes tant sage prince tenu. Et « vous savez bien, fis-je, que le Sage dit que le mesaise « que le vaillant homme a en son cueur ne lui doit appa- « roir au visage, ne le donner à congnoistre. Car celui « qui le fait, il donne grant joie au cueur de ses ennemys « et en donne courroux et malaise à ses amys. Et lors je « l'apaisay ung peu. »

Le roi fit faire de beaux services pour l'âme de la feue

bonne dame sa mère; il envoya en Occident une grande quantité de joyaux, de pierres précieuses et de riches étoffes pour être distribués en largesses mortuaires aux principales églises de France, exhortant en même temps le clergé à faire des prières pour lui, pauvre affligé, et pour le repos de sa pieuse et digne mère.

Ces prières adressées au Dieu des vivants et des morts soulevaient de dessus la poitrine du fils désolé la douleur qui l'oppressait : les rois, comme les derniers d'entre nous, ont besoin de ces célestes consolations; et personne mieux que Louis n'en connaissait les divines sources.

« Après cette mort[1], Louis IX n'avait plus qu'à songer au retour en son royaume de France. Il s'y prépara, mais lentement, continuant d'assurer dans la Palestine la possession et la défense des villes qui restaient aux chrétiens et qu'il avait relevées de leur ruine. Enfin il quitta Sidon, qu'il s'était plu *à refaire de neuf*, et s'achemina vers Sur, où déjà Joinville et ses chevaliers avaient conduit la reine et ses enfants; et de là tous arrivèrent à Acre, autre cité qu'il avait ceinte de fortes murailles et de grosses tours pour assurer désormais cette entrée des lieux saints. »

Avant de quitter cette terre consacrée par le sang de Dieu, par le sang des apôtres et des martyrs, des rois et des chevaliers, Louis IX éprouva un grand déchirement. Avant de prendre sa résolution de départ il avait fait consulter la volonté de Dieu. Par son ordre on avait fait des processions et des prières dans les villes chrétiennes de la Palestine, pour que le Ciel daignât éclairer ceux qu'il avait chargés de diriger une guerre entreprise en son nom : cette fois les prélats et les hauts barons, persuadés que la présence de Louis était nécessaire au royaume de France, dont la tranquillité

[1] Laurentie, *Histoire de France*.

menaçait d'être troublée depuis la mort de la reine mère, ne s'opposèrent pas davantage à ce qu'il allât reprendre les rênes de l'État, privé des mains habiles et fermes qui les avaient tenues depuis plus de quatre ans.

Une autre pensée rendait les barons et les prélats favorables au départ de Louis. Ils savaient tout ce que valait la parole d'un tel roi, et il avait juré qu'il reviendrait avec de puissants renforts rendre aux chrétiens les saints lieux. Pour veiller sur cette terre qui lui était si chère à tant de titres, le monarque français laissa cent chevaliers sous le commandement de Geoffroy de Sargines, que nous avons vu si vaillant dans les batailles et qui, après avoir combattu pendant trente années les infidèles, devint dans sa vieillesse vice-roi du royaume de Jérusalem.

Le 25 avril, jour de la Saint-Marc en 1254, eut lieu l'embarquement du roi, de la reine, des trois enfants qu'ils avaient eus en Orient. Une flotte de quatorze vaisseaux était prête à recevoir la famille royale et ce qui restait des guerriers de la croisade. Louis marchait à pied, pâle et silencieux. Le légat, le patriarche de Jérusalem, tous les seigneurs et chevaliers de la Palestine le suivaient, et tous portaient l'empreinte d'une grande tristesse. La foule immense accourue sur le passage du roi de France paraissait aussi vivement émue; et tous, dans leur admiration et leur reconnaissance, le saluaient du nom de père des chrétiens.

Ce 25 avril était l'anniversaire du jour de la naissance de Louis IX; « aussi, écrit Joinville, me dit le roy qu'il avoit « esté né le propre jour de saint Marc. »

« Et je lui dist qu'il povoit bien dire que encores il avoit « esté né et que assez estoit rené qui eschappoit de cette « périlleuse terre où nous avions esté tant longuement. »

Le navire monté par le monarque avait à son bord huit cents personnes; entre autres, plusieurs Sarrasins baptisés.

Le frère Hamon, chevalier du Temple, commandait l'équipage. La reine et ses enfants occupaient tout le château d'arrière, dans lequel se trouvait la chapelle, où le légat avait permis que la sainte Eucharistie fût exposée. Des religieuses ou béguines avaient leur chambre au-dessous de celle de la reine Marguerite; et de là, plusieurs fois par jour et plusieurs fois pendant la nuit, s'élevaient de pieux et saints cantiques, ferventes prières faites pour la France que l'on allait revoir, et pour la Palestine dont on s'éloignait.

Comme la flotte approchait de l'île de Chypre, le vaisseau royal alla heurter violemment contre un banc de sable. Tout l'équipage fut saisi d'effroi. La reine et les petits princes jetaient des cris lamentables; Louis les grondait doucement de leur frayeur.

Des écrivains moralistes ont dit que la royauté était une grande paternité. En cette circonstance comme en mille autres, Louis IX prouva bien qu'il la comprenait ainsi et qu'il se regardait comme le père de ses sujets. Pour assurer la vie des huit cents Français qui sont à bord de son vaisseau, il veut les faire passer avant lui et ce qu'il aime le plus après Dieu, sa femme et ses enfants.

Dans son trajet, qui dura deux mois, la flotte royale passa devant Lampedouse, puis devant Pantalerie. Cette île était habitée par des Sarrasins. Du vaisseau où était la reine, elle pouvait apercevoir la fertilité de cette île dont les pilotes vantaient les belles cultures et les fruits succulents. Elle eut alors un vif désir d'en avoir pour ses enfants, et vint engager Louis à envoyer quelques embarcations pour lui en chercher.

La demande de Marguerite, appuyée des instances des jeunes princes, fut, comme on le pense, accordée par le roi. Des hommes furent envoyés à terre, et comme au bout de deux jours on ne les vit pas revenir à bord de la flotte, on

ne douta pas qu'ils n'eussent été massacrés par les musulmans. Louis alors n'hésita point, retourna en arrière pour les retirer de la captivité ou les venger. Enfin il les rencontra sortant du port. La plupart d'entre eux étaient des Parisiens, qui n'avaient pu pendant tout ce temps s'arracher des jardins délicieux de cette île : elle leur avait paru un séjour enchanteur. On le voit, les Parisiens d'alors ressemblaient aux Parisiens d'aujourd'hui.

Enfin, le mardi 19 juillet, à la petite pointe du jour, la plage d'Hyères se déploya majestueusement devant la flotte française. La reine Marguerite et les principaux chevaliers disiraient vivement y débarquer; mais le roi préférait ne mettre pied à terre que dans son propre royaume; or la seigneurie d'Hyères ne lui appartenait pas. « Trois jours entiers se passèrent sans que la répugnance du monarque pût être vaincue à cet égard[1]. »

Le vendredi, de grand matin, ce prince, rêveur et pensif, se trouvait selon son habitude assis auprès du gouvernail de la nef, et ayant fait appeler le sénéchal de Champagne, il lui dit :

« Joinville, que pensez-vous de ma résolution?

— Sire, mériteriez certes qu'il vous en advînt comme à la bonne Madame veuve de Messire Archambaud, arrêtée ainsi devant le même port et préférant comme vous ne débarquer qu'en terre de France, à Aigues-Mortes, où comme vous elle vouloit aller; et par suite demeura sept semaines durant en mer et péril de mort. »

Réfléchissant à ces paroles, le roi se rendit à l'avis du franc et naïf sénéchal, ce dont *la royne fut moult liez.* Après s'être reposé à Hyères, le pieux monarque fit un pèlerinage *à la Sainte-Baume pour l'honneur de la benoîte*

1 Villeneuve-Trans.

Madeleine, passa le Rhône à Beaucaire, traversa le Languedoc et enfin arriva à son bien-aimé château de Vincennes, le 5 septembre. Fidèle à ses religieuses habitudes, Louis avait voulu aller remercier Dieu, qui lui faisait revoir la France; *mais ce pèlerinage n'était tout de liesse et de bonheur*, car le royal croisé pensait à la Palestine, qu'il n'avait pu délivrer, malgré tout le sang chrétien qui l'avait arrosée. Sur son passage les peuples l'accueillaient avec de grands transports de joie. Ces cris d'amour et d'enthousiasme faisaient bien venir sur les lèvres de Louis IX quelques sourires de gratitude; mais au fond de l'âme il gardait grande amertume.

Cette amertume était cependant tempérée par l'espoir qu'il conservait, par la résolution qu'il avait prise de retourner en terre sainte avec de nouvelles et imposantes forces que sa mère n'avait pu lui envoyer, mais que lui saurait lever pour une autre croisade.

Le lendemain de son arrivée à Vincennes, Louis IX fit son entrée solennelle dans Paris; pour s'y montrer au peuple, l'illustre pèlerin d'outre-mer avait conservé la croix sur son manteau : ce n'était point sans dessein qu'il avait laissé subsister ce signe sur ses vêtements, mais bien pour faire comprendre aux chrétiens qu'il persisterait dans son vœu de délivrer le saint tombeau. Les acclamations de la foule, l'empressement et l'amour que les Parisiens manifestèrent en voyant ce monarque encore jeune, avec le visage pâle et amaigri par les souffrances du corps et par les peines de l'âme, le touchèrent vivement, mais ne purent le retenir; car il avait à reporter à l'abbaye de Saint-Denis, à replacer au-dessus de la tombe des apôtres de la France, l'oriflamme qui avait glorieusement flotté sur sa tête au plus fort des batailles.

Ce pieux devoir rempli, il ne prit que peu de jours de

repos ; et dans ses moments de calme, dans l'endroit le plus retiré du vieux palais, dont nous apercevons encore les tours sur les bords de la Seine (la Conciergerie), il passait en revue tout ce que sa mère avait fait pour le bien du royaume pendant son absence de cinq ans.

Quand, aux champs de la Palestine, il avait entendu répéter à plus d'un chevalier mécontent de ne point voir arriver de secours, que tout le royaume de France les abandonnait, il répondait toujours: « Moi, je vous le dis, ma mère ne nous abandonnera pas, car notre cause est celle de Jésus-Christ; » et maintenant il pouvait reconnaître, et reconnaissait avec des larmes de gratitude et de regret dans les yeux, la preuve de tous les efforts que Blanche de Castille avait faits pour lui envoyer de l'or et des soldats.

Les preuves de la douloureuse sollicitude avec laquelle la régente n'avait cessé de suivre l'expédition de son fils, étaient nombreuses. Depuis le jour où Louis IX eut dépassé la frontière de son royaume, Blanche n'avait pas cessé un moment d'exercer son génie à la défense des États confiés à sa sagesse. On l'avait vue sans cesse occupée à réprimer les restes des factions, à surveiller la politique du dehors, et à protéger le peuple par sa justice. Le moment n'était pas sans de grandes difficultés. Le roi d'Angleterre, renouvelant ses menaces, cherchait des prétextes d'attaquer la France.

La mère de Louis IX, tout en se tenant prête à la guerre, mit tous ses soins à la prévenir. En cette circonstance, elle avait pour auxiliaire la cour de Rome, dont les foudres étaient prêtes à être lancées contre ceux qui troubleraient la paix de l'Europe, indispensable au succès de la croisade. L'habileté de la reine mère à se ménager cette protection du pape empêcha Richard d'Angleterre de mettre le pied en France.

Pour augmenter les causes de trouble, la mort du comte

de Toulouse survint. Jeanne, sa fille, qui avait épousé le comte de Poitiers, frère du roi, héritait des fiefs et provinces d'hoirie et d'apanage. Blanche assura ce retour par sa prévoyance, et la monarchie vit disparaître encore cette grande vassalité. Malgré tout ce qu'elle put faire, quelques vieilles résistances demeurèrent avec leurs prétentions : Arles et Avignon s'étaient donné une sorte de liberté républicaine ; Marseille aussi se vantait de son indépendance. Avec plus de patience que n'en aurait peut-être eu un roi, Blanche de Castille n'attaqua point ces résistances par la force ; elle sut temporiser, et ce ne fut qu'au retour de la croisade que l'on compléta, soit par les armes, soit par les traités, ce qu'avait commencé la sagesse d'une femme. Ce n'était pas seulement du côté de la Provence que le trouble s'était élevé, et la mère de Louis IX eut un instant à craindre l'enthousiasme que le petit peuple des villes et des campagnes prit tout à coup pour la guerre sainte.

Au moment où les nouvelles sinistres de l'Égypte parvinrent en Europe, la douleur publique se transforma pour beaucoup en un esprit de sédition. Alors on vit des hordes armées de longs bâtons, de houlettes, de faux et de faucilles, parcourir les champs, les hameaux, et pénétrer jusque dans les grandes cités. Les hommes composant ces bandes avaient pris le nom de *pastoureaux*. C'étaient, dit un historien de nos jours [1], les plus misérables habitants des campagnes, surtout des gardeurs de troupeaux, qui, entendant dire que le roi était prisonnier, s'armèrent, s'attroupèrent, formèrent une grande armée, et déclarèrent qu'ils voulaient aller le délivrer. Peut-être fut-ce un simple prétexte ; peut-être l'opinion que le pauvre peuple s'était déjà formée de la bonté du roi lui avait-elle donné un im-

[1] Michelet.

mense et vague espoir de soulagement et de délivrance. Ce qui est certain, c'est que ces bergers se montraient partout les ennemis des prêtres et les massacraient, les accusant, ainsi que le pape, de ne pas être assez franchement partisans de la guerre sainte d'outre-mer. Ils conféraient eux-mêmes les sacrements, et reconnaissaient pour chef un homme inconnu, qu'ils appelaient *le Grand Maître de Hongrie*. Ils traversèrent impunément Paris, Orléans et une grande partie de la France. Sur leur passage ils exaltaient les esprits, et leur exaltation devenait sanglante.

Quand ils quittèrent Paris, ces terribles pèlerins étaient au nombre de plus de cent mille. Entre la capitale et la ville d'Orléans, ils se divisèrent en plusieurs troupes pour se rendre sur les côtes de la mer, où ils voulaient s'embarquer pour l'Orient.

Le plus nombreux rassemblement des pastoureaux marcha sur Bourges, où, d'après une prophétie, le Maître de Hongrie devait opérer des miracles et faire entendre à ses nombreux soldats la volonté suprême de Sabaoth, Dieu des armées. Leur arrivée dans le Berri fut signalée par le meurtre, le pillage et l'incendie. La patience populaire s'irrita de tant de crimes et de brigandages; et, poursuivis par les troupes que la régente envoya contre les bandes *de l'Agneau* (ils portaient cet emblème de paix et d'innocence sur leurs bannières), ils furent vaincus et dispersés.

Il est grandement regrettable qu'un homme de cœur et de talent, qu'un guerrier expérimenté ne se soit pas trouvé alors en France pour prendre le commandement de cette immense armée dont l'origine avait été pure et religieuse. Les musulmans, qui avaient déjà peine à tenir tête aux barons, aux chevaliers et à leurs hommes d'armes, eussent été contraints de se soumettre devant cette puissante armée chrétienne, à laquelle la force du peuple n'eût pas manqué,

grand et puissant auxiliaire qui fait pencher la balance du côté où il se porte.

Les pastoureaux n'étaient point passés à travers Paris sans laisser après eux des germes de troubles. Quand un grand fleuve déborde, il laisse sur les lieux qu'il a inondés le sable et le limon. La reine, s'apercevant de l'effervescence que les pèlerins de l'Agneau avaient laissée parmi les bourgeois et surtout parmi les étudiants, fit renouveler, dans une grande et solennelle cérémonie, aux habitants de la capitale du royaume leur serment de fidélité au roi.

« En même temps, Blanche imposa[1] à l'université un statut par lequel il était dit que tout écolier qui serait pris dans la nuit serait jugé par le juge ordinaire, nonobstant les priviléges du corps; et peu auparavant, elle avait fait déclarer par le pape que les écoliers qui seraient trouvés porteurs d'armes, seraient exclus des priviléges. Les écoliers alors c'étaient des hommes, et l'université formait dans Paris une république constituée sous la tutelle de l'Église. C'est ce qui explique cette prévoyance de police avec l'intervention nécessaire du pape. On arrivait à des temps où le bienfait de la science serait tourné contre la monarchie et contre l'Église, de qui il était descendu sur le peuple. »

L'instinct de la monarchie qu'avait en elle Blanche de Castille se révéla, pendant tout le temps que dura l'absence de son fils, par un grand mélange de force et de sagesse qui contint tous les essais d'arbitraire. Ainsi, pas plus que Louis elle ne prit part aux interminables différends entre Innocent IV et l'empereur d'Allemagne.

Ce Frédéric II, si exécré et si souvent anathématisé par son fougueux antagoniste, qui aurait dû avoir plus de man-

[1] Laurentie, *Histoire de France*.

suétude et de miséricorde, comme vicaire de Jésus-Christ, portait en lui des qualités brillantes. Son esprit avait été cultivé par l'étude; et, grâce à lui, les sciences s'étaient répandues dans ses vastes États. Tout semblait devoir lui assurer une haute et grande renommée; mais auprès des dons de l'intelligence, il eut des penchants mauvais; et nos passions, quand nous ne les maîtrisons pas, deviennent comme des nuées sombres qui voilent le soleil et interceptent son éclat.

Frédéric, poursuivi par le génie haineux d'Innocent et toujours acharné contre cette Église romaine qui l'avait pour ainsi dire élevé sur son giron, voyant tant et de si puissants ennemis former alliance contre lui, devint de plus en plus irascible, et bientôt ses soupçons furent des sentences de torture et de mort. Ainsi, à la suite d'une maladie que l'horrible idée du poison aggrava, il accusa Pierre des Vignes, son chancelier, dont l'habileté avait grandement contribué à sa fortune, d'avoir voulu attenter à ses jours. L'ombrageux monarque fit pendre son médecin, et brûler les yeux à son ancien chancelier, qui, après avoir été traîné de ville en ville et montré au peuple comme empoisonneur, fut jeté dans les cachots, où il se donna la mort.

Comme pour punir l'empereur des crimes que la peur lui faisait commettre, Dieu le frappa dans ce qui allait le plus à son cœur. Hents, l'un de ses fils, celui à qui il avait donné le royaume de Sardaigne, mourut après avoir été fait prisonnier par les Bolonais; un autre de ses enfants fut tué dans le royaume de Naples. Mainfroi, son fils naturel, l'objet de sa prédilection, abandonna sa cause et trahit le père qui, pour le combler de bienfaits, avait été injuste envers ses enfants légitimes.

Accablé sous la main du Seigneur, Frédéric implora de nouveau la pitié du pape; mais celui-ci demeurant toujours

inflexible, immuable dans sa politique rancunière, rejeta ses prières.

Alors dans son désespoir l'empereur devint furieux. Retiré dans la Pouille, il se mit à frapper les peuples d'impôts et à multiplier les violences et les supplices; exécrant tout le monde, il fut exécré de tous; enfin il tomba de nouveau malade, et son fils Mainfroi l'étouffa sous un oreiller.

La mort de Frédéric II ne désarma pas l'implacable ressentiment d'Innocent IV. Le pontife continua de poursuivre Conrad et d'appeler à la croisade contre lui, comme il l'avait fait contre son père. La mère de Louis IX, dans sa sagesse et dans l'élévation de son esprit, ne permit pas aux chevaliers du royaume d'aller à cette guerre; elle saisit même les biens de ceux qui s'étaient déjà enrôlés, ne voulant pas que la chevalerie française s'épuisât dans des batailles étrangères à la gloire et à la prospérité de la France. Elle était occupée de ces pensées pacifiques, lorsque la mort étendit la main sur elle. Souffrante depuis plusieurs jours, elle apprit que plusieurs vassaux tenanciers du chapitre métropolitain de Notre-Dame étaient retenus en prison, et rudement, cruellement traités par les agents d'affaires du chapitre. Aux représentations que la reine avait faites à cet égard, quelques membres du chapitre métropolitain, orgueilleux et jaloux de leurs droits, s'étaient insolemment écriés : « De quoi se mêle cette femme? Le sire roi lui-même n'aurait pas pouvoir de nous empêcher d'en agir à notre volonté. »

Au récit des barbares traitements des gens du chapitre envers ces malheureux habitants de Chastenay, Blanche manda ses gentilshommes et des bourgeois de Paris, et quoique d'une faiblesse toujours croissante, elle se fit armer comme un chevalier, puis s'en vint droit à Chastenay et aux prisons, tenant un bâton à la main. Là elle commanda que

l'on enfonçât les portes, et elle-même y frappa la première.

Ainsi la dernière sortie de Blanche de Castille devait être signalée par un bienfait. Tandis qu'elle retournait de Chastenay à Melun, où elle se plaisait à cause du voisinage de l'abbaye de Lys, gouvernée par la comtesse de Mœurs, son amie, la nouvelle se répandit que Louis IX avait fait vœu de demeurer en Palestine. A cette annonce, Blanche tomba à plusieurs reprises dans un évanouissement léthargique ; elle revint à Paris, où, plus souffrante de jour en jour, elle s'alita à la fin de novembre pour ne plus se relever.

La grande et noble victime de l'amour maternel conserva son héroïsme jusqu'à la fin. Voyant approcher l'heure suprême, Blanche se fit étendre sur de la paille, où elle continua à édifier par une piété fervente les prélats qui l'assistaient. Enfin la sainte reine expira le jour anniversaire du couronnement de son fils, le 1er décembre, à trois heures après-midi. L'impératrice d'Orient, Isabelle de France, sa fille; son petit-fils Louis, et Renault de Corbeil, archevêque de Paris, qui lui administra les derniers sacrements, ne la quittèrent pas un moment pendant une agonie de cinq jours entiers [1].

Dans ces temps de piété et de foi, comme on était convaincu que rien ne détournait autant des voies du ciel que les splendeurs de la terre, les puissants du monde se faisaient humbles quand ils étaient au moment de courber la tête pour passer par la porte abaissée du tombeau aux régions de l'éternité. Alors on voyait les rois et les reines se dépouiller du manteau de pourpre pour revêtir la robe de bure des habitants du cloître. Suivant cet usage, Blanche, au moment de la mort, s'était fait revêtir de l'habit de religieuse de l'ordre de Cîteaux; et ce fut ainsi parée

[1] Villeneuve-Trans.

qu'on la déposa dans le cercueil, et qu'elle fut portée jusqu'à la porte Saint-Denis par les hauts barons de la cour; et là, remise aux ordres religieux, qui la conduisirent en grande pompe à Pontoise, et enfin à l'église de Maubuisson, où elle avait désigné l'emplacement de son tombeau. « Ainsi trespassa et fut ensépulturée, dit Guillaume de « Nangis, la plus saige de toutes les femmes, et celle avec « qui toutes sortes de bénédictions entrèrent au royaume « de France. »

Peu d'événements nouveaux avaient surgi dans l'intérieur du royaume depuis la mort de Blanche de Castille. Mais si le sceptre de cette grande reine avait su rétablir et maintenir l'ordre en France, dans un pays avoisinant, en Flandre, il n'en était pas de même; là, la guerre venait d'éclater par une singulière circonstance de la succession de ce comté.

La comtesse Jeanne ne laissant pas d'enfants, Marguerite, sa sœur, lui avait paternellement succédé; et Marguerite, toute jeune encore, avait épousé son tuteur Bouchard d'Avesne, engagé dans les ordres. La comtesse Jeanne, mécontente de la légèreté de sa jeune sœur, avait fait rompre ce mariage messéant, fait, comme on le pense bien, contre sa volonté et contre les lois de l'Église. Plus tard Marguerite avait pris pour second mari Guillaume de Dampierre, sire de Bourbon, de qui elle avait eu aussi plusieurs enfants. A la mort de la comtesse Jeanne, cette double prétention d'héritiers venus de deux mariages fit renaître de nombreuses difficultés, que le roi Louis IX avait levées par sa médiation, avant de partir de France pour la terre sainte.

Pendant son absence, les prétentions auxquelles aucun des deux partis n'avait jamais complétement renoncé, reparurent avec aigreur. De nouvelles complications étaient survenues par l'alliance des d'Avesne avec Guillaume, comte

de Hollande, que le pape venait de faire roi des Romains, et par l'appel des Dampierre aux seigneurs de France. De tant de difficultés, de tant de prétentions résultèrent des batailles : ce fut en faveur des d'Avesne que la victoire se décida; mais lorsque le comte d'Anjou fut revenu de la croisade, la comtesse Marguerite, pour l'intéresser à la cause des Dampierre, lui donna le comté de Hainault. Reconnaissant de cette investiture, le frère de Louis IX, à peine arrivé de Palestine, alla par des victoires relever le courage des Dampierre; une trêve suivit, et elle durait encore lorsque Louis IX revint dans ses États.

Cependant l'Italie était toujours en proie à de cruelles divisions, et l'anarchie y était au comble. Conrad, fils de Frédéric, avait eu d'abord pour lui le vent de la fortune; il l'avait poussé jusqu'à Naples. A ce grand revers, le pape Innocent IV, pour enlever au fils de l'empereur d'Allemagne la couronne de Sicile, en fit offre au duc d'Anjou, qui alors ne voulut point l'accepter. Tout à l'heure je disais que la fortune s'était déclarée favorable à Conrad; mais au moment où il rêvait de nouveaux succès, une mort soudaine le frappa; et Mainfroi, bâtard de Frédéric, fut accusé d'avoir empoisonné le fils légitime de son père. Ainsi, pour désoler le monde, ce n'était pas assez des batailles en plein soleil, il fallait encore à cette famille les coups de poignard portés dans l'ombre, et le poison versé dans la coupe des festins.

Conrad laissait un fils âgé de trois ans. Mainfroi s'empara de sa tutelle. Meurtrier du père et de l'aïeul de cet enfant, on put croire qu'un dernier crime n'effraierait point une conscience telle que la sienne; mais non, cette fois il ne répandit ni le poison ni le sang; il eut recours à l'hypocrisie. Il feignit de se réconcilier avec le chef de l'Église, qui, faisant taire en cette occasion sa rancune et

sa haine contre la famille de Frédéric, consentit à la paix ; mais Mainfroi n'avait voulu de cette paix que pour mieux porter le dernier coup à l'ennemi de sa maison. Dans un combat près de Nocera, il défit l'armée d'Innocent IV, qui, dit-on, en mourut de douleur. Après lui, Alexandre IV monta sur le trône pontifical, pendant que l'anarchie désolait encore la malheureuse Italie.

Voilà où en était le monde politique en 1253, lorsque le roi de France revint reprendre les rênes de son royaume. Sa haute sagesse ne se mêla point aux luttes des États voisins. Conservant dans son âme le culte qu'il avait voué à la mémoire de sa mère, gardant en son esprit ses projets pour une nouvelle croisade, il ne laissait point ces deux grandes pensées envahir les heures de ses journées, ni le détourner du soin de réparer les maux qui pouvaient exister dans le royaume ; et dans les loisirs que lui donnait la paix, il s'occupait à extirper les tyrannies partielles et à faire aimer à ses sujets Dieu, la concorde et la justice.

Louis IX.

CHAPITRE XX

Nous avons vu Louis IX, roi mineur, grandir à la royauté sous les regards de l'habile régente, et débuter dans la carrière des armes entouré des premiers capitaines de son temps. Nous l'avons vu devant Bellesme, plus tard à Taillebourg ou à Saintes, et enfin à Damiette et à Mansourah. Arrivé au point où j'en suis, c'est comme une histoire nouvelle que je commence; pendant quelque temps, ce ne sera plus le roi chevalier, mais le roi justicier que je montrerai à la jeunesse.

Dans le conseil, occupé de réforme et de législation, comme sur le champ de bataille chef habile et vaillant soldat, ce sera toujours le roi pieux, le roi juste, formé aux grandes leçons chrétiennes.

Pour les jeunes hommes qui liront les pages que j'écris, dans cette partie de la vie de Louis IX il y aura, je le crains, moins de charme et d'attrait; car en France, de bonne heure, on s'éprend d'amour pour la gloire guerrière: et ce qui plaît le plus dans nos écoles, c'est le récit de la vie des camps et des hauts fait qui illustrent nos drapeaux.

Après s'être reposé quelque temps à Vincennes, le roi

dut faire trêve à sa douleur filiale, et céder au vœu des provinces, désirant à leur tour voir le saint monarque, qui avait tant souffert en Palestine. Il se rendit donc à Soissons, où il tint *cour plénière et parlement.*

Joinville raconte que là il y eut *si grant joie et splendeur, que tous s'en esmerveilloient.*

Thibaud, comte de Champagne et roi de Navarre, était mort, et sa veuve, Marguerite de Bourbon, avait depuis longtemps le désir de marier son jeune fils Thibaud à Isabelle de France. Joinville fut chargé de négocier cette alliance, et le roi accorda de bon cœur à son grand compagnon de croisade ce qu'il venait lui demander. Mais tout en consentant à ce mariage, Louis IX y mit une condition, c'est que le jeune roi de Navarre, fils de Thibaud, et le comte Jean de Bretagne, qui avait épousé une fille de ce même prince, seraient préalablement mis d'accord. Le comte de Bretagne avait des prétentions sur la succession de Champagne : Louis les régla d'abord, puis fit célébrer avec grande pompe le mariage de sa fille.

Peu de temps après cette union royale, Henri III d'Angleterre, prince adroit et rusé, et qui, par un faux semblant d'esprit de famille, avait su gagner l'amitié franche et loyale de son beau-frère le roi de France, demandait à Louis IX passage dans ses États, de Bordeaux, où il était venu séjourner quelque temps, afin de ne pas retourner entièrement par mer, ce qui, disait-il, *lui causoit toujours grief et nuisance.* Une pressante invitation fut la réponse de Louis.

Henri, accompagné de Robert de Stamfort, chevalier du Temple et escorté de plus de mille chevaliers anglais et écossais, traversa nos provinces en grand et somptueux appareil. La reine Éléonore de Provence, sa sœur Sancie, comtesse de Cornouailles, et Béatrix de Savoie, leur mère,

arrivèrent à Paris avec le monarque anglais, et furent logées au Temple.

En recevant amicalement Henri, Louis IX n'avait point d'arrière-pensée. Avec la droiture de son cœur il désirait entretenir des relations d'alliance et de famille; mais Henri Plantagenet avait entrepris son voyage dans des vues bien moins désintéressées; il voulait faire casser un arrêt qui oppressait toujours sa fierté anglaise, l'arrêt de la cour des pairs, qui, sous Philippe-Auguste, avait confisqué la Normandie. C'était surtout avec ce désir qu'il était parti de Londres; car il n'ignorait pas que la pure et délicate conscience du petit-fils du vainqueur de Bouvines avait eu plus d'une fois des scrupules sur ces confiscations de son aïeul. Avec une extrême souplesse et de grands airs de déférence dans ses conversations intimes avec Louis, Henri sut raviver ces scrupules. Un jour, se promenant dans la forêt de Fontainebleau, appuyé sur le bras de Plantagenet, le fils de Blanche de Castille lui dit : « N'avons-nous pas épousé les deux sœurs, et ainsi Dieu ne nous a-t-il pas faits deux bons frères? Oh! si une telle parenté existait entre de pauvres gens, comme ils s'aimeraient [1] ! »

Ainsi le roi Louis se laissait tenter par le chimérique espoir de faire une seule famille des deux familles qui régnaient sur l'Angleterre et sur la France.

L'écho de la forêt répéta ces paroles, et de la solitude des bois elles parvinrent à la cour; les frères du roi, les hauts barons et les chevaliers s'en émurent et laissèrent éclater à cet égard leur patriotique réprobation; avec une respectueuse indépendance ils firent des représentations au pieux et bon monarque, qui comprit bientôt que l'intérêt des États devait être souvent en opposition avec les intérêts

[1] Matthieu Pâris.

des familles qui les gouvernent ; et ce fut après avoir entendu les notabilités et les illustrations de son royaume, que Louis revint dire à son beau-frère :

« Oh ! plût à Dieu que les douze pairs de France et la baronnie me donnassent leur assentiment ! certes nous serions alors amis à toujours ! »

« Ce n'était pas là de la politique, dit un historien ; mais c'était un penchant de vertu et de probité. »

Henri ne profita que trop de cette disposition bienveillante, il la sut nourrir par ses hypocrisies, et il attendit que le roi de France eût assez d'autorité pour se passer de l'assentiment des pairs et barons. Ce jour-là arriva, et Louis IX persistant dans sa politique consciencieuse, un traité fut conclu non sans de longues et vives contestations. Louis cédait à Henri le Limousin, le Périgord, le Quercy, quelques villes d'une possession encore douteuse, avec la réserve de l'hommage que le roi d'Angleterre devait au roi de France pour ces domaines comme pour le duché de Guienne, qui n'était pas contesté. De son côté, Henri Plantagenet renonçait à ses prétentions sur le duché de Normandie, sur les comtés d'Anjou, de Maine, de Touraine, de Poitou et sur tout le reste des terres possédées pendant quelque temps par les rois d'Angleterre.

Ainsi Henri, roi, devenait seigneur de France au même titre que les autres barons du royaume. Louis agissant de la sorte croyait sans doute satisfaire l'orgueil national, en imposant à un souverain étranger l'obligation de fléchir le genou devant un monarque français. L'histoire cependant lui a reproché d'avoir, par ce traité passé avec Henri III, rompu l'unité de la monarchie.

« La faute de Louis, dit un historien moderne, ce fut de n'avoir pas prévu qu'il pourrait arriver des temps où l'ambition et la perfidie se joueraient de la soumission féodale

d'un seigneur qui était roi, et où la France n'aurait point son épée ou son génie pour tenir cette vassalité dans la dépendance[1]. »

Ce qui démontre que le haut baronnage de France, tout en gardant le respect qu'il devait à la couronne, restait indépendant, c'est que le jour même où à Abbeville Henri III venait de faire hommage à Louis IX, les frères du roi et beaucoup de chevaliers regrettaient encore hautement que des provinces françaises eussent été cédées au monarque anglais; et comme les barons se plaignaient, « à leurs « plaintes respondit le roy que il avoit reson par quoy il le « devoit bien donner. Nous avons deux sœurs à femme, « et sont nos enfants cousins germains, par quoi il affiert « bien que pair y soit. Il m'est moult grand honneur en la « paiz que je faiz au roy d'Angleterre, parce qu'il est mon « homme, ce qu'il n'estoit pas que devant[2]. »

Dès les premières années du prince dont je raconte l'histoire, nous avons vu percer son amour de la justice; et nous pouvons dire que cet amour a été la passion dominante de sa vie. Son glorieux aïeul avait joint des idées de justice à son besoin de gloire, et, revenu des camps, on l'avait vu s'occuper à faire disparaître des usages féodaux tout ce qu'ils avaient de violent et d'arbitraire. Cette main victorieuse qui avait si vaillamment tenu l'épée, s'était emparée de la balance pour que le faible comme le fort eussent part à la distribution de bonne et égale justice.

L'établissement des baillis avait été une œuvre de haute prévoyance; sous Louis VIII, elle s'était peut-être altérée; Louis IX résolut de lui rendre sa force et sa sagesse. Sans abandonner les baillis à leur propre zèle, il sut, dès le début de ses réformes, les diriger dans une pensée d'unité,

1 Laurentie.
2 Joinville.

d'équité et de liberté; il les défendit contre les justices partielles qui subsistaient encore, et dont beaucoup de hauts barons ne voulaient pas se départir.

En 1254, Louis le Justicier publia une ordonnance dont voici le début :

DU DEBVOIR DE ROIAL PUISSANCE.

« Voulons, moult, de cueur, la paiz et le repos de nos « sougés, en qui repos nous reposons, et si avons moult « grant indignation encontre ceux qui injures leur font et « qui ont envie de leur paiz et tranquillité[1]. »

Par cette ordonnance, Louis IX exigeait des baillis le serment de rendre justice aux petits comme aux grands, et, tout en gardant les droits de roi, de ne jamais empiéter sur les droits des particuliers. La délicatesse de conscience du pieux monarque s'était effrayée de l'influence que les parties prennent souvent sur leurs juges par les présents qu'elles leur font.

Corrompre avec des offres, avec des séductions, avec de l'or, est de vieille et satanique invention; et Joinville nous montre que dès son temps les cadeaux pouvaient avoir leur danger, même auprès des plus hauts juges. A son retour de la croisade, le roi faisant halte à Hyères, reçut d'un abbé de Cluny deux palefrois, l'un pour lui, l'autre pour la reine, et « disait-on lors qu'ils valoient bien chacun cinq cents « livres; et quant le roy eust prinst ces deux beaux che- « vaulx, l'abbé lui requis qu'il peust parler avec quis luy, « le landemain, touchant ses affaires; et le roy le luy « octroya.

« Et quant vint au landemain, l'abbé si bien parla au

[1] Ordonn. du Louvre, t. I, p. 63.

« roy, qu'il l'escouta longuement et à grant plaisir. Et « quant celuy abbé s'en fust parti, je demanday au roy, « savoir si je lui demandoie quelque chose à recognoistre, « s'il le feroit, et il me dist que ouy voulantiers; à donc « je luy demanday :

« Sire, n'est-il pas vray que vous avez escouté l'abbé « de Cluny ainsi longuement pour le don de ses deux che- « vaulx ?

« Et le roy me répondit que certes ouy.

« Et je lui dis que je lui avois fait telle demande, afin « qu'il deffendist aux gens de son conseil juré, que quant « ils arriveroient en France qu'ils ne pransissent rien de « ceulx qui auroient à besoigner par devant lui. Car soiez « certain, fys-je, que s'ils prennent, ils en escouteront « plus diligeamment et plus longuement, ainsi que vous « avez fait de l'abbé de Cluny.

« Lors le roy appela tout son conseil, et leur conta en « riant la demande que je lui avois faicte et la raison de ma « demande. Toutes fois luy disdrent les gens de son conseil « que je lui avois donné très bon avys. »

Outre le charme de naïveté qui se trouve dans cette anecdote, pour le lecteur il y a un autre attrait. Ce récit du sénéchal démontre combien était douce et libre, sans cesser d'être respectueuse, l'intimité dans laquelle le roi vivait avec ses vieux compagnons d'armes. Le prince législateur ne s'adonna pas seulement aux soins de faire des règlements de justice; il s'appliqua spécialement à faire un choix de juges probes et éclairés; et les hommes qu'il ne trouva pas dignes du sacerdoce de la justice, il les éloigna des tribunaux.

« Les charges[1] de judicature étaient alors vénales, et ce

[1] Laurentie, *Histoire de France*.

« vice fatal, en des âges corrompus, était une sorte de « nécessité dérivant de l'état social.

« Il n'y avait point autour du monarque, en dehors des « existences de la féodalité antique, des hommes éclairés « en assez grand nombre pour constituer un véritable corps « judiciaire; et alors ce fut plus qu'on ne pense un gage « d'indépendance que de faire payer les offices de judica- « ture. La corruption de la justice tient à des causes de « nature diverse. Le juge qui n'a point acheté sa charge « peut manquer de force comme celui qui l'a payée, et « quelquefois il peut avoir moins d'intégrité : de sorte que « l'histoire finira, par l'expérience des temps nouveaux, à « être plus réservée à l'égard des temps anciens. D'ailleurs, « la vénalité n'est pas la transmission des charges; c'est « une distinction que fit Louis IX. L'ordonnance de 1254 « défendait à ceux qui avaient acheté des bailliages de les « revendre; et, deux ans après, une nouvelle ordonnance « vint confirmer ces prescriptions, avec des détails d'une « prévoyance plus sévère encore; car le roi fit défense de « revendre les prévôtés sans sa permission : ce qui était « retenir le droit d'instituer les juges; et de plus il interdit « aux baillis et aux sénéchaux de vendre leurs offices à « leurs parents, frères, neveux, enfants ou même aux amis « de leurs parents, ce qui était singulièrement réduire le « droit de propriété. »

C'était donc en veillant incessamment à la distribution de bonne et loyale justice que Louis recevait quelques adoucissements à la double souffrance qu'il portait au dedans de lui, le non-succès de la croisade et la mort de sa mère. N'ayant plus de dangers, plus de batailles, plus de gloire guerrière, il cherchait à se consoler en faisant le bien. En lui la charité et la justice se mêlaient à la piété.

En sortant de son oratoire de Vincennes, le fils de Blanche

de Castille avait coutume d'aller s'asseoir dans la forêt; et là « tous ceulx qui avoient affaire à lui venoient à lui par-
« ler, sans ce que aucun huissier ni aultre leur donnast
« empeschement. Et demandoit haultement de sa bouche,
« s'il y avoit nul qui eust partie. Et quant il y en avoit
« aucuns, il leur disoit . « Amys, taisez-vous, et on vous
« délivrera l'un après l'autre. » Puis souventes foiz appel-
« loit monseigneur Pierre de Fontaines et monseigneur
« Geoffroy de Villète, et leur disoit : « Délivrez-moi ces
« parties. » Et quant il veoit quelque chose à amender en
« la parolle de ceulx qui parloient par aultrui, lui-mesme
« tout gracieusement de sa bouche le reprenoit.

« Aussi plusieurs fois ay veu que oudit temps d'esté le
« bon roy venoit au jardin de Paris, une cotte de camelot
« vestüe, ung surcot de tiretaine sans manches et un man-
« tel par dessus de sandal noir : et faisoit là estendre des
« tappiz pour nous seoir emprès de lui, et là faisoit despes-
« cher son peuple diligemment, comme vous ay devant dit
« du bois de Vincennes. »

Ainsi un des délassements du bon roi, une des joies de cette âme aimante et juste, était de laisser les grands et les petits de son peuple arriver jusqu'à lui. Alors dans ces assises champêtres et royales, entre la foule et le monarque il n'y avait rien pour dénaturer la plainte de celui qui avait souffert; rien pour frapper et rendre plus sévère la sentence que le juge venait de prononcer. Et quand la royauté se mettait en contact avec le peuple, quand il n'y avait ni gardes ni hallebardes pour éloigner les sujets du souverain, ce devait être mieux pour tous, pour le plaignant comme pour le justicier. Dans toute famille bien réglée ne faut-il pas que les enfants entourent leur père d'amour et de respect, et qu'en échange de leurs soins ils reçoivent de bons et sages conseils?

Louis IX n'avait jamais oublié ce qu'un cordelier missionnaire lui avait dit à Hyères : *Si voulez, sire, longuement vivre en paix et au gré de votre peuple, soyez droicturier.*

De ce conseil le roi s'était fait une devise inscrite dans son oratoire : et quand il l'avait lue, il ne l'oubliait pas. Le peuple non plus n'a pas perdu la mémoire du roi justicier : les arts, la poésie et l'histoire ont pris soin de rappeler dans les livres et dans nos monuments ce qu'il y avait d'antique et de patriarcal dans la vie et les habitudes de Louis IX. Ne trouvant point les journées assez longues pour s'occuper des besoins et du bonheur de son peuple, Louis se levait avant le jour. Dans les palais comme sous la tente, il dormait sur un lit de planches avec un simple matelas. Avant de s'occuper des choses terrestres, il allait s'agenouiller dans son oratoire, et une messe chantée suivait sa prière.

Au XIIIe siècle on dînait généralement à neuf heures du matin, et l'on soupait à cinq heures du soir. Un poëte du temps a dit en parlant du fils de la reine Blanche :

Sobre estoit son dormis et sobre son repas.
. . . . . .
En l'honneur du bon roi céleste
Trente-cinq pouvres en sa cour pèstre :
Et souvent devant eulx tailloist :
Et les viandes leur bailloist.

Le poëte n'exagérait rien. Louis faisait ordinairement venir à son dîner de pauvres vieillards auxquels il donnait les viandes servies devant lui[1]. Un jour, en ayant vu un qui mangeait très-peu, il lui fit donner son propre potage, et par humilité acheva ce qu'avait laissé le pauvre. Un cha-

[1] Louis IX se servait habituellement pour boire d'un verre marqué d'une verge d'or. Il y mettait d'abord son vin et son eau pour les mesurer, ensuite il reversait sa boisson dans une coupe de vermeil ou de marbre avec un couvercle garni d'argent doré. Le dedans de ce hanap, d'un travail exquis, était entièrement émaillé d'azur avec des fleurs de lis d'or et un L couronné.

pelain demeurait présent à ses repas, pour lui dire les grâces, tandis qu'un autre aumônier faisait porter la desserte de la table royale aux pauvres des hospices.

Cette compassion pour le malheur, cette pitié pour toutes les misères s'était accrue depuis son retour d'Orient. Là il avait souffert, et il s'en souvenait ; là il avait été prisonnier, et il ne l'oubliait pas : aussi une de ses incessantes préoccupations, c'était le soulagement des pauvres malades et des pauvres prisonniers. Quelquefois les courtisans trouvèrent que ses œuvres de charité s'étendaient trop loin ; et ayant entendu quelques-unes de leurs paroles à ce sujet, Louis leur dit, sans se départir de sa mansuétude chrétienne, mais avec une vraie dignité royale :

« Aime mieulx que tels excès soient faicts en l'honneur « de Dieu, qu'en luxe ou vaine gloire du monde. »

Les premiers sujets du saint roi étaient ses enfants. Aussi chaque jour ils passaient deux heures dans la chambre paternelle. Ces heures données aux affections de famille lui étaient douces comme celles qu'il consacrait à Dieu. Dans ses entretiens avec les jeunes princes, il leur racontait les actions des bons rois et empereurs, en leur recommandant d'y puiser de salutaires exemples. Bon et compatissant pour tous, Louis IX était paternel envers ses serviteurs.

Seize chambellans ou soldats de chambre se trouvaient tour à tour de service auprès de sa personne. L'ordre intérieur du palais était divisé en six parties : *paneterie, échansonnerie, cuisine, fruiterie, écurie, et grenier*. Le roi s'en faisait rendre un compte exact, et il connaissait chacun des officiers placés à la tête de ces divisions ; mais ses chambellans avaient plus de part encore à sa confiance, et il les traitait avec une bonté dont on rencontre rarement l'exemple.

Un jour aucun de ces officiers ne se trouva à son poste au moment du service ; loin d'en témoigner la plus légère

humeur, Louis se servit lui-même, sans vouloir être aidé par les chevaliers. Le soir venu, les chambellans du quartier, pleins de confusion et n'osant se présenter devant le monarque, s'adressèrent aux barons de son intimité, afin d'obtenir le pardon d'une aussi coupable étourderie.

Louis, qui les entendait de son appartement, les fit entrer, les regarda attentivement tour à tour; puis, le sourire sur les lèvres : « Amis, dit-il, obligez-moi de ne pas me « laisser tout seul une autre fois; car en bien des choses suis « gauche et inexpert. »

Jean de Soissy, un de ses serviteurs, qui demeura trente ans auprès de sa personne, et Pierre de Chambly disaient du bon roi : *Ce fust le meilleur homme qu'oncques se vist jamais!*

Si rempli de douceur et de mansuétude dans les habitudes ordinaires de la vie, Louis savait être sévère quand quelques grands de son royaume venaient à froisser et à opprimer le pauvre et le faible. Enguerrand de Coucy, descendant de ce sire de Coucy qui avait un instant touché au trône, était accusé d'avoir fait mettre à mort trois pauvres chevaliers flamands que ses veneurs avaient trouvés chassant sur ses terres. Le roi le fit citer devant son parlement; mais Coucy, déclinant la compétence de cette cour, refusa d'y paraître. Par ordre du roi, il fut appréhendé au corps et mis en prison jusqu'à son jugement. Plusieurs hauts barons accoururent auprès du souverain, qui venait de convoquer un grand parlement. Ce parlement assemblé, le puissant accusé y est amené; là le sire de Coucy demande de s'éclairer, avant l'ouverture de la cause, du conseil des barons ses parents et alliés. Cette permission lui étant accordée, il sort de la salle, et tous les chevaliers et tous les seigneurs qui composent l'assemblée se lèvent et le suivent, car le baronnage entier lui est de près ou de loin lié par le sang.

Après une courte absence, le sire de Coucy rentre avec le même cortége qui vient de l'accompagner. Pour toute défense, il nie le crime dont il est accusé et en appelle au jugement de Dieu. Louis refuse cette justice. Alors le comte de Bretagne se fait le défenseur du haut baron et réclame aussi pour lui le combat judiciaire.

« Comte de Bretagne, lui répond le monarque, naguère accusé devant moi par vos barons, vous avez demandé la preuve par enquête, et vous avez dit que le combat n'était pas une forme de justice régulière. »

Ces mots du roi prouvent au prince breton qu'il a pris une mauvaise voie de défense, et il se tait. Alors on expose le triple meurtre, on interroge, on s'enquiert, et l'on finit par avoir la conviction que le crime a été commis et que le criminel est celui que la justice du roi a fait arrêter. Cette conviction acquise, le monarque justicier ordonne aux barons d'aller aux voix; gens d'honneur et de prud'homie tels que ceux qui composent ce grand parlement, n'oseraient se parjurer, et tous gardent le silence; puis soudain, cédant à une inspiration d'en haut, ils tombent à genoux et demandent grâce au monarque.

« Eh bien! dit le roi de France, je vous accorde la remise de la peine de mort; et maintenant dans votre justice, prononcez une autre peine, car le coupable doit être puni. »

D'après l'ordre royal, les barons vont aux voix, et Coucy est condamné par ses pairs à fonder trois chapelles expiatoires; à céder aux moines de Saint-Nicolas la forêt où le crime avait été commis; à perdre dans toutes ses terres le droit de justice et de chasse; à servir trois ans en Palestine, et à payer une amende de douze mille livres qui furent employées à bâtir l'église des Cordeliers et l'Hôtel-Dieu de Pontoise.

Peu de temps après ce jugement prononcé, Louis apprit

que les barons murmuraient; un d'eux surtout, le châtelain de Noyon, s'en allait répétant en tout lieu, « que lorsqu'on traitait ainsi un baron, les autres n'avaient plus qu'à se pendre. »

Ce propos vint aux oreilles du roi, et ayant fait venir le sire de Noyon devant lui, il ne lui dit que peu de mots; mais ils furent tels que le châtelain ne les oublia jamais.

« Sire de Noyon, apprenez que je ne fais pas pendre mes barons, mais que je les fais juger, et que je châtie ceux qui violent les lois de l'humanité. »

Un sire de Montréal, châtelain de la Bourgogne, opprimait ses vassaux, et joignant l'impiété à sa dureté native, il avait fait arrêter un prêtre à l'autel, et l'avait exposé tout garrotté et tout nu en pâture aux oiseaux de proie. Dès que ce crime fut connu de Louis, il ordonna au duc de Bourgogne d'aller punir le mauvais châtelain. Le duc hésitant, le justicier couronné ne perdit pas un instant, et fit partir des troupes avec ordre de raser le château de Montréal, sentence qui fut promptement exécutée.

Quand il s'agissait de réprimer les torts, aucun lien d'amitié ou de parenté n'arrêtait le bon roi. Le comte d'Anjou était en procès pour un château avec un simple chevalier. Comme il arrive souvent, le faible plaidant contre le prince fut condamné par la cour, et cette sentence prononcée, le frère du roi fit saisir le pauvre chevalier, qui croyait à une justice supérieure à la sienne, et le fit mettre en prison. Louis, apprenant cet acte d'arbitraire et d'injustice, manda son frère devant lui et lui dit: « que il ne creust pas..... *ce il estoit son frère, que il l'es-* « *pargnast contre droicte justice en nul chose.* »

En même temps il fit délivrer le gentilhomme pour qu'il vînt en sa cour suivre son appel.

« Effrayé d'avoir à lutter contre le frère du roy, le che-

« valier arriva seul et n'osant pas même se défendre contre « tant et si grant et si saige adversaire. Cependant il requist « au benoist roy que il li feist avoir conseil et avocaz.

« Certes vous les aurez et des meilleurs encore, » lui répondit le monarque; et aussitôt le roi choisit dans son conseil les plus habiles, et leur fit jurer qu'ils *mestroient loyal conseil en la besoigne du dit chevalier*. L'affaire fut alors bien plaidée, et la sentence de la cour du comte d'Anjou fut cassée : de quoi, dit le confesseur de la reine Marguerite, « fust moult loë *le benoist roy qui n'acceptoit la « personne de nul ez jugement.* »

Avec une foi aussi vive que celle qu'il avait dans l'esprit et dans le cœur, Louis devait croire que l'œil de la divine providence découvrait le crime quelque part qu'il fût caché, et que le bras de Dieu était toujours assez fort pour saisir le coupable et venger l'innocent. Cependant, malgré cette conviction, le pieux fils de Blanche de Castille résolut d'abolir *le duel judiciaire*, coutume qui avait été tour à tour sanctionnée et condamnée par l'Église, et qui, en dépit de tout, avait survécu aux ordonnances des conciles et à la législation de Charlemagne. Pour parvenir à cette abolition, le roi rencontra une forte opposition dans les mœurs de la chevalerie. Les hommes voués à la lance et à l'épée, les hauts barons élevés dans les habitudes guerrières, soutenaient de leur influence cette justice armée, tout à fait de leur ressort.

Cependant telle était la profondeur des racines que l'institution des duels judiciaires avait jetées dans les mœurs de ce temps, que le pieux justicier, tout en cherchant à la détruire, fut, dans plus d'une circonstance, obligé de pactiser avec elle. Ne pouvant l'abolir entièrement, il la régularisa.

C'est dans ces circonstances que le droit romain com-

mença à avoir une grande influence sur la société française. Dès lors, pour rendre la justice, il fallut autre chose que le bon sens ou une appréciation arbitraire; il fallut posséder des connaissances qui ne s'acquéraient que par des études préalables; et c'est de ce moment qu'une lutte s'engagea entre les légistes et les barons, entre les hommes noirs, les hommes de plume et de parole, et les hommes de fer, de lance et d'épée. Étrangers aux arcanes de la nouvelle jurisprudence, les descendants des chevaliers s'éloignèrent bientôt des cours et parlements, où des hommes spéciaux, des légistes experts venaient de faire irruption. Ces bourgeois, dévoués au roi, avaient en général peu de sympathie pour les institutions féodales. Les codes de Justinien furent la règle de ces nouveaux juges. « Le caractère général du jurisconsulte, c'est l'habitude de suivre un principe presque dans ses dernières conséquences. Aussi, à peine la royauté eut-elle confié aux légistes le droit romain à appliquer, que, par cette pente naturelle de leur profession, ils travaillèrent avec ardeur à développer les principes de ce droit, à en tirer chaque jour de nouvelles conséquences, et à donner au pouvoir royal le caractère et les prérogatives d'un pouvoir absolu, à l'instar de celui des Césars. Ces idées et ces prétentions, les légistes ne les manifestèrent sans doute pas dès le début; Louis ne l'eût pas permis; mais le XIIIe siècle n'était point fini, que déjà ils les avaient appliquées et avaient transformé le caractère de la royauté française [1]. »

Une autre gloire de Louis IX, c'est d'avoir pu joindre au beau titre de *roi justicier* celui de second *père des communes*. Ce dernier titre, il le mérita par la protection toute spéciale qu'il accorda à ce genre d'institution, dont l'origine remonte à la famille. Quelques écrivains ont accusé le fils

[1] *Saint Louis*, par Armand Bicchi.

de la reine Blanche d'avoir été trop partial envers la féodalité : cette accusation est injuste ; car l'établissement des communes diminuait le pouvoir des seigneurs féodaux. Cette pacifique conquête en faveur du peuple était presque toujours faite sur les barons. Avec cette bonté native qui était le fond de son caractère, saint Louis se prêta toujours à ce mouvement d'émancipation des villes, et ce fut lui qui décida que le maire de la commune serait nommé par voie d'élection.

Quand on recherche bien consciencieusement dans l'histoire, on y trouve que la liberté n'est pas un bienfait nouveau ; et notre siècle devrait se vanter moins des droits et prérogatives qu'il prétend avoir conquis, puisque la justice et la paternité de plusieurs de nos rois en avaient fait jouir nos devanciers.

Pour le sincère et vrai chrétien, il y a, certes, en ce monde, une grande cause de tristesse : c'est de voir le Dieu que l'on adore avec foi, respect et amour, méconnu par l'indifférence et outragé par l'impiété ; si le vrai et sincère chrétien a dans ses mains force et puissance, il est naturel qu'il s'en serve contre les blasphémateurs et les sacriléges.

Louis IX, chef suprême d'une nation chrétienne, pensa que c'était un devoir pour lui de réprimer et de punir tout ce qui était attentatoire à la majesté divine.

« Je vourroie être seigné d'un fer chault, disait-il, par « tel convenant, que tout vilein serment fust osté de mon « royaume. »

Le sénéchal de Champagne, qui rapporte ces paroles par lesquelles le saint roi ne faisait que s'offrir lui-même aux tortures, à la condition d'extirper un crime qui blessait profondément sa piété, ajoute : « Ay aussi ouy dire que « durant que j'estois à Ioinville, il avoit fait brusler et

« mercher à fer chault le nez et la lièvre d'un bourgeois « de Paris, pour un blasphème qu'il avoit faist. »

Exemple terrible que l'histoire n'a point à dissimuler, bien que Joinville ne le raconte que par un *ouy dire*, mais dont il a été odieux en nos derniers temps de changer le caractère totalement isolé, pour en induire [1] la coutume légale de percer d'un fer rouge la langue ou les lèvres de tous les blasphémateurs.

Ce qu'il fallait dire, c'est que la clémence de l'Église tempéra l'ardeur du roi ; et lorsqu'il fut question de faire une loi pénale, le supplice se borna à des corrections et à des amendes [2].

A la louange de Louis IX, il faut dire que nul besoin social n'est échappé à son génie. Dans l'incessante préoccupation qu'il avait d'accroître le bien-être de ses sujets, il résolut de soumettre la loi civile à des règles plus fixes qu'elles n'avaient été jusqu'à lui. Alors existait la puissante loi féodale concernant la possession et la transmission des fiefs, loi si importante et si enracinée dans les mœurs du temps, qu'il ne fallait y toucher qu'avec crainte et prudence, car sur elle reposait toute la constitution de la propriété dans le royaume.

« Tout en conservant le droit de possession, il le réduisit à ce titre même, en le distinguant de la souveraineté, qu'il ramenait à la royauté. Agissant ainsi, il fortifiait le principe d'unité où se réalisait par degrés la liberté du peuple [3]. »

En prenant de semblables mesures, Louis IX agrandissait d'une autre façon l'état des roturiers. Avec des soins tout paternels, le justicier donnait des règlements, des statuts aux différents métiers. Ainsi il protégeait, encou-

[1] Comme l'ont fait Dulaure et autres prétendus philosophes.

[2] Laurentie.

[3] *Essai* de M. Beugnot.

rageait et honorait l'industrie de son temps. Si le négoce, si le commerce obtenait du roi de France encouragement et protection, la plus noble, la plus belle des professions, l'agriculture, ne pouvait être oubliée. Cette vie de l'homme des champs, vie d'intelligence et de labeur, dont l'origine remonte au temps des patriarches, ne pouvait être indifférente à un monarque tel que Louis IX; car c'est là que l'homme peut faire le plus de bien; là que l'homme vivant aux domaines héréditaires peut se faire, plus qu'ailleurs, aimer et bénir. Aussi il aida grandement au développement, à l'amélioration de l'agriculture, en suivant avec persistance son système de pacification entre les seigneurs.

Quand les nobles propriétaires n'eurent plus la lance au poing, quand leurs discussions armées cessèrent, ils eurent le temps de faire cultiver leurs domaines, et de penser au bien-être des laboureurs.

« Sachez, disait le grand roi aux seigneurs, dans son ordonnance de 1257, sachez que nous avons, après conseil délibéré, défendu dans le royaume toutes guerres, incendies et troubles de charrues. Et ainsi vous mandons avec volonté et prescriptions formelles de ne point faire de guerre et d'incendie contre nos défenses susdites, et de ne point troubler et dépouiller les laboureurs qui servent aux charrues [1]. »

L'agriculture, après avoir manqué de bras, manquait de chevaux : Louis IX voulut qu'aucun service public n'enlevât à la ferme le cheval de labour, et il ordonna à ses agents de prendre des chevaux à loyer.

« A se les chevaulx à loyer ne suffisoient pas à nostre « servie, les baillifs, prévosts ou aultres personnes de sus- « nommés, ne preignent pas les chevaulx aux marchands « ne aux povres gens: mès les chevaulx aux riches hommes,

1 Ordonn. du Louvre.

« tant seulement se ils peuvent soffire à notre servie faire. »

La paternité de Louis IX présida à la législation rurale; et d'un bout à l'autre on y retrouve la même pensée de liberté et de protection. Ce que cette loi ne pouvait faire, la charité royale l'accomplissait, et une grande partie de ses aumônes allaient *aux povres qui par vieillesse ou par maladies ne povoient labourer ne maintenir leur mestier*.

Par ses *Établissements* [1], que Louis écrivait, pour ainsi dire, sous la dictée de Dieu, des peines sont prononcées contre le calomniateur; les faux témoins sont punis; les malfaiteurs n'ont plus d'asile; l'honneur des femmes est mis au rang des choses sacrées; l'usure est extirpée; l'épée du duel brisée; les juridictions seigneuriales et arbitraires soumises à des règles d'équité; les appels à la cour du roi deviennent la meilleure garantie du citoyen; l'héritage des enfants est protégé contre les séductions et les captations; les testaments sont revêtus d'un caractère sacré; l'ordre de succession s'établit d'après les indications de la nature; les droits des veuves sont distraits des patrimoines que d'avides héritiers pouvaient envahir; les droits de l'orphelin sont puissamment garantis.

Dans toutes ces lois on voit combien Louis IX a devancé son siècle: ce code vraiment chrétien ne fut achevé et publié qu'au retour de la terre sainte. S'il l'eût été au commencement du règne du fils de Blanche, peut-être aurait-il pu donner à ses *Établissements* quelque chose de l'autorité de sa vie. Ce recueil fut comme le dernier présent et comme le dernier adieu que Louis fit à son royaume terrestre, peu de temps avant de monter au royaume d'en haut, où Dieu lui a réservé une impérissable couronne.

[1] Les *Établissements* de saint Louis sont une espèce de code où les diverses coutumes de la monarchie, les ordonnances des rois, les canons des conciles, les décisions décrétales se trouvent mêlés au droit romain.

CHAPITRE XXI

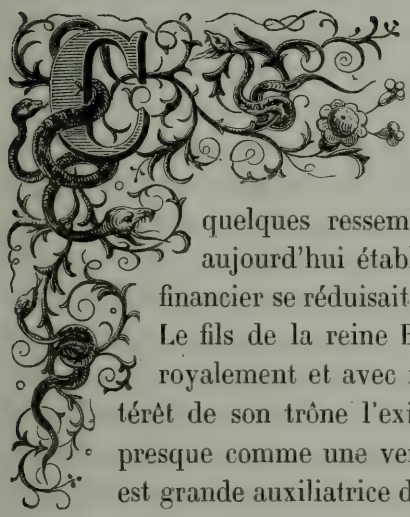

Il serait vainement que l'on chercherait au temps de Louis IX une théorie fixe et régulière de l'impôt, qui eût quelques ressemblances avec ce qui est aujourd'hui établi. En ce temps le génie financier se réduisait à l'ordre et à l'économie. Le fils de la reine Blanche, tout en agissant royalement et avec magnificence quand l'intérêt de son trône l'exigeait, aimait l'économie presque comme une vertu; car, disait-il, « elle est grande auxiliatrice de la charité. »

Avec cette pensée il s'appliqua constamment à supprimer tous les impôts odieux, les droits oppresseurs et les redevances arbitraires pesant sur le pauvre peuple, ne laissant subsister que les droits généraux qui, par leur nature même, ne blessaient point l'équité.

Quand il le fallait, je viens de le dire tout à l'heure, le trône resplendissait de tout l'éclat de la royauté; et cependant jamais le saint roi ne dépassa les ressources de son trésor. Dans la maison du monarque, tout était réglé comme dans celle du bon père de famille; et pour apprendre à vivre

sagement et honorablement chez eux, les sujets de Louis IX n'avaient qu'à regarder ses palais, où régnaient ensemble l'ordre et la charité. « Finalement, dit Joinville, par laps « de temps, le royaume de France se multiplia tellement « pour la bonne justice et droicture, qu'on y voyoit que le « domaine, censifz, rentes et revenus de l'État croissoient « d'an en an de moitié [1]. »

Ce qu'on appelle aujourd'hui l'administration, ce qui prélève tant de deniers sur le peuple, cet État salarié au milieu de la nation qui paie pour que ses affaires soient faites, ses droits défendus et ses propriétés gardées, l'administration, dis-je, était loin d'être au XIIIe siècle ce qu'elle est au XIXe.

Pour que protection et justice fussent assurées à chacun, les moyens qu'employait Louis étaient aussi simples que paternels. Il renouvela sous le nom d'enquesteur l'office des *anciens envoyés du roi* (missi dominici), dont la charge était d'aller s'enquerir par le royaume des injustices et des désordres, pour mettre le roi en mesure de les réparer et de les réprimer. Plus d'une fois les enquesteurs ne suffirent pas à la paternelle sollicitude de Louis; et alors on voyait le royal justicier parcourant lui-même ses provinces et allant questionner et entendre grands et petits, puissants et faibles, prélats et seigneurs, laboureurs et artisans.

Pour un roi tel que saint Louis, ces voyages devaient être une des plus douces compensations à tout ce qu'il avait souffert. Pour un cœur comme le sien, c'était sans doute une grande joie que d'aller ainsi réparant les iniquités, redressant les torts, semant la charité, recueillant les pauvres et établissant des hôpitaux.

Ici qu'il me soit permis de joindre un souvenir des temps

[1] *Essai* de M. Beugnot.

actuels aux souvenirs des temps anciens. De nos jours nous avons vu un descendant du saint roi (je puis louer celui-là, car il repose dans une tombe de l'exil); nous avons vu, en 1814, M. le comte d'Artois, revenant au pays natal après vingt-cinq ans de bannissement, créer comme Louis IX des enquesteurs, *missi dominici;* et à ces commissaires royaux qu'il envoyait dans toutes les provinces, nous l'avons entendu dire et répéter : *Allez porter l'espérance dans toutes les chaumières, et rapportez-en la vérité au roi.* Ainsi il y a des races sur lesquelles le temps ne peut rien, et dont l'amour de justice reste immuable à travers les siècles, comme type et caractère de famille.

Au milieu des maux auxquels Louis IX voulait porter remède, il rencontrait trop souvent, comme une plaie difficile à guérir, le ressouvenir des guerres religieuses; et dans la bonté de son cœur, dans la justesse de son esprit, il vit que ce n'était plus par les armes qu'il fallait chercher à vaincre les hérétiques, mais bien par l'indulgence et la persuasion. Cette équité et cette clémence contribuèrent à rendre le calme et l'ordre aux provinces méridionales.

Les soins qu'il prenait pour effacer de cette terre de France les traces des longues discordes civiles que l'on y voyait de toutes parts n'empêchèrent point le monarque de s'occuper de l'assainissement, de l'embellissement et de la police intérieure de la capitale du royaume. Il perça dans Paris des rues nouvelles; il fonda l'Hôtel-Dieu et l'hospice des Quinze-Vingts; il embellit la résidence royale de Vincennes, fit des travaux au Louvre et au Vieux-Palais (la Conciergerie), et fit surgir près de la demeure royale la Sainte-Chapelle, chef-d'œuvre du XIIIe siècle, imité dans les siècles qui ont suivi[1].

[1] L'architecte Duban restaure aujourd'hui ce monument avec une remarquable entente.

Quand on parcourt aujourd'hui la France avec d'autres idées que celles de l'industrie, quand on interroge ses vieux édifices, on en trouve beaucoup dont l'origine remonte à Louis IX; car dans nos provinces il avait établi un grand nombre d'asiles de charité, auxquels le peuple avait donné le nom touchant de maisons-Dieu. On en retrouve encore à Saumur, à Orléans, à Reims, à Compiègne, à Fontainebleau, à Pontoise, à Villemande et à Saint-Denis.

Ce fut aussi Louis IX qui créa à Paris le *guet des métiers* ou *guet bourgeois*, garde nationale de ces temps-là, veillant à la sûreté de la capitale, et dont chaque membre, en devenant soldat, se considérait comme appelé à partager un privilége, et non à porter une gênante et lourde charge.

Les libertés de la ville furent ainsi accrues; et, pour leur maintien, il fut établi une justice spéciale, active et surveillante. Alors la charge de la prévôté, tombée dans le discrédit, recouvra toute sa dignité. Étienne Boileau, élevé à cet office de prévôt, seconda à merveille la pensée du monarque.

Joinville, en parlant de cet Étienne Boileau, dit : « Le-« quel maintint et garda si bien la prévosté, que nul mal-« faicteur ni meurtrier n'osa demourer à Paris, qui tantost « ne fust pendu ou détruit; ne parents, ne lignage, ne or, « ne argent, ne le pot garantir. »

Cette justice intérieure, ces améliorations apportées dans toutes les branches de l'État, n'étaient pas seules à occuper les pensées de Louis. Il avait à ménager au dehors de son royaume la susceptibilité des papes, qu'il pouvait blesser en restreignant des coutumes devenues comme des droits acquis à la cour de Rome. Dans ces réformes, le pieux monarque mettait tant de sagesse quand il rappelait les évêques à leur vie austère, et quand il interdisait au clergé la faculté de se mêler aux passions du monde, que les

vicaires de Jésus-Christ, loin de lui en vouloir, exalte son incessante prudence et son impartiale équité.

Et comment les chefs de la chrétienté auraient-ils pu ne pas aimer, ne pas admirer, ne pas bénir un prince si constamment occupé à faire connaître Dieu aux infidèles, et à faire naître le repentir et l'amour de la vertu dans le cœur des mauvais chrétiens? N'était-ce pas lui qui avait multiplié dans ses États les ordres prêcheurs, dont la parole était si puissante sur les masses populaires?

Une des saintes passions de Louis était d'entendre la parole divine tomber du haut de la chaire. Si quelquefois il avait pu oublier un instant les charges de la royauté, ç'aurait été dans le temps qu'il passait à écouter les orateurs chrétiens. Mais non, jamais ses pratiques de dévotion n'empiétèrent sur ses devoirs de roi. Il y a cependant quelques écrivains qui ont prétendu que Louis IX, dominé par l'ascendant des frères prêcheurs, avait été au moment de descendre du trône pour aller vivre dans l'humilité du cloître. Le peuple s'émut à la pensée de voir un roi qui le gouvernait si paternellement prêt à déposer le sceptre; et les chroniques du temps racontent qu'un jour, comme le monarque descendait du parlement, une femme nommée Jarrète s'approcha de lui en lui jetant des injures :

« Fi! fi! deusses-tu estre roy de France; mont miex « fust que un autre fust roy que tu; car tu es roy tant seu- « lement des frères mineurs, frères prescheurs et des pres- « tres et des clers. Grant domage est que tu es roy de « France, et c'est grant merveille que tu n'es bouté hors « du royaume. »

Des propos de cette femme il est resté quelque chose dont le philosophisme a fait son profit pour insulter à saint Louis. Quant au roi insulté, il fit donner quelque argent à cette insensée qui venait de l'outrager.

Sous le règne du petit-fils de Philippe-Auguste, les écoles se multiplièrent et l'amour des lettres redoubla. Alors, quand un monastère nouveau se fondait, c'était un asile de plus pour la science; car la religion l'avait pour ainsi dire prise sous sa garde, et la montrait aux hommes comme une alliée du ciel. Chaque couvent, chaque abbaye avait son école; et les hommes du peuple, en venant s'y réfugier, apprenaient tout ensemble à devenir bons chrétiens et savants.

« Où les pauvres étaient-ils sûrs de rencontrer des secours? Dans les seules abbayes. La civilisation n'existait que là; et c'était pour un prince sage une obligation que d'étendre ces premières racines de l'ordre social[1]. »

De ces écoles, de ces pieuses solitudes, sortaient des illustrations dans tous les genres, dont Louis IX aimait à s'entourer, lorsque la règle de ces hommes de méditation et de travail leur permettait de quitter le cloître pour venir au palais.

Parmi ces pieux et savants personnages, je citerai Guillaume de Chartres et Geoffroi de Beaulieu, Jean Allégrin, Jacques de Vitry et Hugues de Célidorie, moine jacobin, qui avait d'abord refusé le cardinalat, mais qui, d'après le commandement du pape et les instances du roi de France, accepta la pourpre romaine. Avant de s'en revêtir il portait la toge de docteur de l'université de Paris.

Trois autres cardinaux étaient admis dans l'intimité du fils de la reine Blanche. L'un surtout offrait l'éclatante preuve que pour parvenir aux suprêmes honneurs on n'avait pas besoin d'une haute naissance sous un roi aussi juste que Louis IX : Jacques Pantaléon ou de Courtpalais était fils d'un chaussetier de Troyes. Son mérite et sa vertu

[1] Beugnot.

le firent évêque, et sous la mitre il montra tant d'humilité et de sainteté, qu'il fut porté à la chaire de saint Pierre sous le nom d'Urbain IV. Les deux autres furent Simon de Brion et Guy Fulcodi. Simon avait été trésorier de Saint-Martin de Tours, et devint Martin IV. Guy Fulcodi fit longtemps partie du nombre des élèves appelés auprès de la personne du roi. Alors qu'il portait la cuirasse et le heaume, il s'était distingué par sa vaillance et sa loyauté, et avait eu la charge de sénéchal de Beaucaire. Louis en fit son secrétaire intime. Si la confiance du monarque l'avait rattaché à la vie des cours, un soudain dégoût du monde lui fit désirer la solitude du cloître, et il voulut se faire chartreux. Son royal maître le détourna de cette pensée. Entré dans les ordres sacrés, il édifia la France par ses vertus et la noblesse de son caractère; cet ami de Louis IX, sous le titre de Clément IX, fut appelé à ceindre la tiare et à régner sur la ville éternelle et sur le monde, *Urbi et Orbi*. Parvenu au Vatican, Guy Fulcodi écrivait au monarque français : « Il me fut doux autrefois de vous appeler mon « maître : rien n'était plus juste; il m'était beau, hono- « rable de vous donner le nom d'ami : rien n'était plus « vrai. Depuis mon élévation je vous nomme mon fils, « nom plus tendre et dont la douceur exprime seule en « effet toute ma tendresse pour vous. »

Jacques Pantaléon, aussi devenu pape, adressait à Louis des lettres pleines de sentiments d'estime et d'amitié.

« C'est dans votre royaume, lui disait-il, c'est en France, « où respire l'intégrité, que l'Église, affligée et fatiguée « de l'esprit de discorde de plusieurs autres royaumes, se « repose et respire. »

Un homme que le XIIIe siècle citait parmi ses notabilités et que l'Église a rangé parmi les saints, un élève d'Albert le Grand, Thomas d'Aquin, surnommé le *Docteur angé-*

lique, pendant tous ses séjours à Paris, était reçu dans la société intime du roi. Le monarque le consultait souvent sur le bien de la religion, sur les intérêts de l'État; et dès qu'il se présentait une affaire de haute importance à examiner dans le conseil, il aimait à la communiquer d'avance à Thomas d'Aquin, homme de haute naissance et de grande sainteté. Louis appelait aussi à ses entretiens et à sa table un autre homme que l'Église a canonisé sous le nom de saint Bonaventure.

Vincent de Beauvais avait quitté l'abbaye de Royaumont pour venir, à la prière du roi, se charger de la direction des études des jeunes princes ses fils. Cet illustre savant, cédant aux désirs de la reine Marguerite, composa un traité sur l'éducation des enfants des rois et le *Mirouer historial,* véritable trésor de science et sorte d'encyclopédie où se trouvait toute l'érudition d'alors.

Auprès de ces hommes graves et pieux, pour complaire à la reine Marguerite, Louis IX admettait quelquefois à sa table les fils de la *gaie science,* parmi lesquels on comptait Richard de Semilly, Raoul de Beauvais, Robert de Marberolles, Richard de Fournival, Adam le Bossu et Prudebœuf. A cette époque les grands personnages étaient loin de dédaigner la poésie.

Parmi les hommes qui prenaient la cithare, le luth, la mandore et la lyre, il y en avait aussi plus d'un qui avait tenu l'épée, le bâton de commandement et le sceptre de prince. Parmi ces derniers nous citerons Raymond Bérenger; Henri III, duc de Brabant; Guillaume IX d'Aquitaine; Pierre Mauclerc, comte de Bretagne. Auprès de ces noms de princes se voient encore ceux de Boniface de Castellane, Blacas, Pierre de Villebon, Guillaume de Mesle et Hugues le Brun.

Pour l'esprit grave et parfois austère de Louis IX, c'était

un délassement que de converser avec ces littérateurs du XIIIe siècle. Ce monarque que nous avons montré si vaillant dans les batailles, si royalement justicier sous le chêne de Vincennes, si éclairé dans son conseil et si bon législateur dans ses *Etablissements*, ne manquait pas d'une douce et aimable gaieté dans l'intimité de la famille. Le chevalier qui ajoutait le plus à l'agrément de cette vie intime, c'était le sire de Joinville. Entre le sénéchal de Champagne et le frère Robert de Sorbon ou de Sorbonne il naissait parfois des discussions qui ne laissaient pas d'amuser le bon roi. L'ancien compagnon d'armes de Louis IX, d'une lignée toute chevaleresque, toujours franc, toujours spirituel, dans sa légèreté d'homme du monde, ne se montrait pas grand théologien; tandis que le frère Robert, parti de son village et jouissant, grâce à son savoir, des faveurs de la cour, faisait preuve assez souvent de pédanterie scolastique. Peu façonné aux habitudes du courtisan, le moine favori frondait par la rudesse de sa parole ce qu'il appelait l'ignorance nobiliaire et l'orgueil féodal. Aussi, dit un historien, le noble croisé et le savant étaient rarement d'accord.

Un jour, entre autres, le roi se trouvait à Corbeil : c'était la fête de la Pentecôte, époque solennelle où plusieurs jeunes poursuivants d'armes avaient été reçus chevaliers.

Après le grand banquet d'usage, Louis IX, descendant sur le préau, au-dessous de la chapelle, se prit à causer, « à l'huis du pavillon, avec le duc de Bretaigne. Pendant ce « temps, maître Robert de Sorbonne, avisant le séneschal « de Champaigne, vinct droict à luy, et le prenant par son « mantel, le mena jusqu'au roy ; » plusieurs barons suivirent par curiosité.

« Comme voulez-vous, maistre Robert? demanda le sire de Joinville, un peu surpris de la familiarité du docteur.

— Voulois vous demander : supposez que le roy vouloit s'asseoir sur le préau, si l'on devroist vous blasmer de vous placer plus haut sur le mesme banc.

— Qui en doute? reprit le sénéchal.

— Or donc, continua le docteur, estes-vous moult à blasmer, puisque estes vestu de vair et de belle estoffe verte, plus noblement que le roy?

— Sauf votre grâce, messire Robert, répliqua vivement Joinville, ne suis mie à blasmer. Ces habits de vair m'ont laissé mes père et mère. En dira-t-on autant de vous, fils de vilain et de vilaine, qui avez laissé l'habit de vos parents pour vestir plus fin camelin que nostre sire roy? »

Saisissant alors un pan de la robe du docteur et l'approchant de celle du monarque, Joinville ajouta :

« Or, voyez si die vray. »

Les chevaliers là présents se regardaient entre eux, ayant grande envie de rire.

Et maître Robert se mordait les lèvres de « grant despit, « ne trouvant aulcune bonne parole à respondre. »

Voyant son embarras, le roi entreprit de le défendre de son mieux, et laissa entrevoir qu'il trouvait le sire de Joinville trop richement vêtu.

La noise en demeura donc là; mais peu après, rentré au palais, le monarque, appelant son fils Philippe et le roi de Navarre son gendre, s'assit à l'huis de son oratoire, la main à terre, et leur dit :

« Asseyez-vous bien près de moi, afin que l'on ne puisse nous entendre.

— Ah! sire, reprirent-ils, demeurant debout : nous placer aussi proches!

— Sénéchal, continua Louis, s'adressant à Joinville, mettez-vous ici. »

Le sénéchal obéit, s'asseyant même tellement près du monarque que leurs deux robes se touchaient.

Louis, obligeant alors Philippe et Thibaud d'imiter ce chevalier :

« Ce n'est bien, leur dit-il, ce n'est bien de n'avoir obéi sur-le-champ : or que ceci n'arrive plus. »

Et ils le promirent l'un et l'autre.

« Vous ai appelés, continua le roi, pour avouer au sénéchal qu'à tort ai-je défendu maistre Robert; mais si esbahi le vis-je, qu'il avoist bon besoin de mon secours. Cependant, sire de Joinville, obliez ce que ay dict en ceste occasion. L'avez bien prouvé : debvez estre vestu plus proprement et plus richement, car vostre femme vous en aymera mieulx et vostre gent vous en prisera davantage. Le Saige dict vérité : On se doit parer et armer de telle manière que les prud'hommes du siècle ne puissent dire si on en faict trop, ne les jeunes gens n'en faict assez. »

A ce propos, le sénéchal de Champagne rappela que lui-même ayant vu son propre frère en atours brodés coûtant bien huit cents livres parisis (13,000 fr.), ne put s'empêcher de le lui reprocher en ces termes :

« Feu Simon de Joinville, nostre noble père, se contentoist d'une fine estoffe de bon cendal battue à ses armes.

— Chacun, ajouta le roi, doit estre vestu selon son rang et son âge [1]. »

Cette scène d'intérieur démontre à merveille, selon moi, quelle douce et sage liberté le monarque laissait à ceux qui avaient le bonheur d'entourer sa personne; et combien sa bonté ne perce-t-elle pas lorsque, prenant en pitié l'embarras de maître Robert, il semble un instant blâmer Joinville! puis quelle grâce, quand il veut que Philippe de France et Thibaud viennent s'asseoir bien près de lui, et

[1] Villeneuve-Trans.

tout à côté du sénéchal, pour dire en leur présence à son ami de cœur d'oublier sa feinte remontrance !

Au temps de Louis IX, c'était comme de nos jours; et ceux qui avaient dormi sous la même tente, qui avaient féri de grands coups de lance et d'épée sur les mêmes champs de bataille, et qui ensemble avaient couru les mêmes dangers, vécu des mêmes privations, se recherchaient et aimaient à parler entre eux de leurs guerres passées. A Vincennes, à Corbeil, à Compiègne, à Fontainebleau, le royal croisé prenait donc plaisir à recevoir ses compagnons d'armes; car, pour aimer à s'entretenir des jours écoulés, il n'est pas nécessaire que tous ces jours aient été heureux : on prend encore plaisir à se souvenir de ceux qui ont été rudes et mauvais. Le cœur de l'homme est ainsi fait : il recherche avec autant d'empressement les réminiscences de l'adversité que celles des temps prospères.

On comptait encore parmi les personnages que le roi aimait à recevoir et à écouter, pour le délasser des soins et des soucis de la royauté, Jean du Plancarpin, Ascelin, Rubruquis et Roger Bacon. Le frère prêcheur Rubruquis avait de merveilleux récits à faire, à la cour de France, de tout ce qu'il avait vu dans ses lointains voyages entrepris par l'ordre de Louis. Ce bon moine avait rapporté à son auguste souverain, de la part de Mangu, un arc que deux hommes pouvaient à peine bander, et deux flèches d'argent qui, percées de trous, sifflaient harmonieusement en traversant les airs. Si le roi n'acceptait pas son amitié, Rubruquis devait le rapporter, après avoir dit : « Mangu sait tirer de loin comme de près. »

Avant que le frère prêcheur eût quitté le camp des croisés, Louis IX lui avait fortement recommandé de faire briller aux yeux des infidèles le flambeau de la foi, et, après Dieu, de faire aimer le nom français. Puis, joignant à ces pensées

royales des pensées de science, il avait insisté auprès du savant missionnaire pour que de véridiques observations lui fussent adressées sur les différents pays qui allaient être traversés par l'ambassade chrétienne et française. Rubruquis, n'oubliant point les instructions du monarque, voyagea avec fruit, et, de retour en France, s'occupa à rassembler et à mettre en ordre ses doctes remarques pour les dédier à son royal maître.

On conçoit tout l'attrait qu'avait la conversation d'un homme qui avait vu tant de pays divers. Parti de Constantinople le 7 mai 1253, Rubruquis avait franchi le Dnieper, traversé la Crimée, la Tartarie; le Tanaïs ou le Don et le Volga n'avaient pu l'arrêter; et il était enfin arrivé dans les États de Mangu ou Mangoucan, alors chef suprême de toutes les tribus voisines des frontières de la Chine. Là il avait trouvé une si grande tolérance religieuse, que la reine, épouse de Mangu, ayant manifesté le désir de devenir chrétienne, le frère prêcheur avait été immédiatement autorisé à lui conférer le sacrement du baptême.

Dans la vie intérieure de Louis et de Marguerite, on comptait encore Robert de Douai, Pierre de la Brosse, le chanoine Dudon, Jean Pitard, et Pierre de Montereau ou Montreuil. Le chanoine Dude ou Dudon, et Robert de Douai, étaient les deux médecins du roi et de la reine. Dudon avait étudié à l'université de Paris. Entré dans les ordres sacrés, il fut nommé chanoine de la cathédrale; quand il n'était pas au chœur, chantant les louanges de Dieu, il était près des pauvres, secourant leur misère. Le renom de ses vertus décida Louis à l'attacher à sa personne en remplacement de Pierre de la Brosse, qu'il donna à son fils Philippe : Dudon, qui n'avait pu vivre près du bon roi sans l'aimer, le suivit à la croisade, assista à sa mort et accompagna son corps en France.

Jean Pitard, chirurgien de Louis IX, n'était pas seulement recommandable par ses grandes connaissances anatomiques, mais il était encore regardé par ses contemporains comme un homme de bon conseil dans les affaires d'État. Aussi le petit-fils de Philippe-Auguste avait une grande considération pour lui. C'est à Jean Pitard que l'on doit les statuts de la compagnie des chirurgiens. Par sa faveur auprès du roi il obtint la fondation du collége de chirurgie. Cet homme de bien avait fait faire à ses frais, dans sa maison, un puits destiné à l'usage du public, pour le préserver de boire de l'eau de la Seine, qui, en certaine saison, devenait bourbeuse et insalubre.

Avec des hommes tels que Pitard et Dudon, le prince charitable et aumônier avait, comme on le devine, de longs entretiens relatifs au bien-être des classes pauvres et souffrantes.

Mais de tous ces hommes marquants et dont l'histoire doit redire les noms, celui avec lequel Louis aimait peut-être le plus à s'entretenir, était Pierre de Montereau ou Montreuil, maître des carriers ou architectes. Le saint roi, avec sa foi et sa piété, avec la rectitude de son jugement, avec son imagination éminemment religieuse, voulait que la maison de Dieu ne ressemblât en rien aux maisons des hommes; et Pierre de Montereau, avec son génie, était entré instinctivement dans les mêmes pensées du roi.

Dès que Louis IX fut possesseur de la sainte couronne d'épines et des autres reliques de la passion du Sauveur, il fit part à son architecte favori de l'intention qu'il avait d'élever, pour recevoir et pour garder le diadème de douleur du Christ, un monument tel que Paris et la France n'en avaient point encore; et certes, lorsqu'on voit aujourd'hui la Sainte-Chapelle, on se convainc que Pierre de Montereau a bien compris ce que voulait le pieux monarque. Eudes

de Montreuil ou de Montereau, frère ou proche parent de Pierre, avait suivi Louis IX en Orient; là il s'était inspiré de la vue des monuments arabes. Bien souvent, pendant que Pierre de Montereau conduisait et dirigeait les travaux de la Sainte-Chapelle, Louis, pour se reposer de ses préoccupations royales, sortait du Vieux-Palais, auquel il faisait aussi travailler, et allait encourager les nombreux ouvriers dont nous admirons encore aujourd'hui les merveilles sculptées.

Après des journées passées dans le conseil, après avoir écouté les plaintes de ses sujets et rendu justice à chacun d'eux, après avoir surveillé les différents travaux commandés par lui pour l'agrandissement et l'embellissement de sa capitale, le royal époux de Marguerite aimait à passer ses soirées en famille; et parfois, dans leurs causeries intimes, il plaisantait sa douce et royale compagne de prendre trop de plaisir à la lecture des histoires amoureuses que l'on recherchait beaucoup alors, telles que *Berthe au long pied, Gérard de Nevers* ou *la Violette, les Quatre fils Aymon, Ogier le Danois, le roi Mark, Izeult la Blonde* et le fameux *Roman de la Rose.*

Quant à Louis, lorsque ses devoirs lui laissaient des loisirs, il les occupait à des lectures plus sérieuses. Il savait tout le bien que peuvent faire les bons livres; aussi par esprit de religion et par amour de la science voulait-il autant que possible en augmenter le nombre. Il se souvenait qu'un sultan ou émir dont il avait entendu vanter la sagesse pendant son séjour en Palestine, employait une partie de son trésor à faire copier, traduire et réunir les écrits des anciens philosophes, historiens et poëtes, afin d'en former une bibliothèque publique et gratuite où les jeunes musulmans pussent venir puiser de l'instruction. Ce qu'un infidèle avait fait pour l'erreur, le roi de France voulait le faire pour la vérité; aussi ce fut là un de ses premiers soins à son

retour de la croisade, il confia à de doctes clercs unissant le savoir à la patience, le soin d'explorer les nombreuses abbayes, les monastères et les archives des provinces, pour y découvrir les manuscrits importants et rares que pouvaient recéler tous ces divers dépôts d'études et de science.

La mission donnée par le monarque eut d'heureux résultats; un grand nombre d'originaux précieux vinrent ainsi en la possession du monarque; mais lui, avec cet esprit de justice qui ne l'abandonnait jamais, ne voulut pas garder ces précieux, originaux et se borna à les faire copier.

Pendant que ces richesses littéraires s'accumulaient sous la direction de Vincent de Beauvais, Louis faisait bâtir une salle attenant à la Sainte-Chapelle pour en faire une bibliothèque ouverte à la jeunesse comme aux hommes vieillis dans les études. En ce temps-là, on aimait à placer les œuvres de l'esprit humain tout à côté des églises, et l'on disait *qu'église sans bibliothèque était citadelle sans munitions.*

Au XIIIe siècle, plus de cinq mille copistes reproduisaient par leurs travaux la Bible, l'Évangile et les livres sacrés, et en même temps les chefs-d'œuvre d'histoire et de poésie des Grecs et des Romains.

La bibliothèque de la Sainte-Chapelle, où Louis en se relevant de ses prières aimait à aller passer de longues heures, était constamment ouverte au public. Là venaient en foule doctes prud'hommes, clercs ou laïques. Les étrangers y abondaient également. Sans doute on arrivait à ce dépôt des *poisons et des remèdes de l'âme* par l'amour de la science; bien souvent aussi dans l'espérance d'y pouvoir contempler le roi de France assis au milieu des érudits de son temps, et fortifiant ainsi par la lecture son esprit et son cœur. Souvent Louis IX prenait plaisir à expliquer et à traduire aux jeunes écoliers les passages les plus difficiles de leurs lectures. Par sa douceur il charmait les jeunes gens, et par son savoir et

la lucidité de ses observations étonnait les plus vieux et les plus doctes sujets.

Louis IX n'a pas fondé seulement la bibliothèque de la Sainte-Chapelle, mais encore celle du Louvre. Alors les ouvrages classiques étaient devenus si rares, que dans ces deux dépôts de manuscrits il n'y en avait que quatre : ceux de Lucain, d'Ovide, de Cicéron et de Boëce. A la Sainte-Chapelle se trouvait tout ce qui avait rapport à l'histoire sainte et aux écrits des Pères de l'Église, principalement de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Jérôme et de saint Grégoire. L'usage était alors d'attacher par de petites chaînettes de fil de laiton les livres que la munificence royale offrait en lecture au public. Aujourd'hui cet usage semblerait une insulte, et cependant les bibliothèques dont les portes s'ouvrent à la foule seraient plus riches, si cette vieille coutume n'était tombée en désuétude. Il est vrai qu'en ces temps-là les livres étaient chers, et dès le XIe siècle ils étaient tellement recherchés, qu'un recueil d'homélies coûta à un comte d'Anjou deux cents brebis, un muid de froment, un muid de seigle et cent peaux de moutons.

J'ai dit plus haut que le pieux époux de la reine Marguerite lui abandonnait la lecture des œuvres des romanciers : il en était de même pour les ballades, lais et romances ; il les laissait chanter chez la poétique fille de Provence ; mais lui voulait une musique plus grave, et la seule qui fût selon son cœur était la musique d'église.

Déjà placée au nombre des arts libéraux, la musique sacrée avait fait de grands progrès sous le prince dont j'écris l'histoire.

Les messes chantées dans ses palais étaient les chefs-d'œuvre du temps, et l'exécution à triple voix, supérieure, ténor et basse, avait acquis une certaine perfection. Dans ses deux croisades, il avait amené avec lui les chantres de

sa chapelle, et, lors de son pèlerinage à Nazareth, il fit exécuter une messe solennelle à *chant* et à *déchant*. Quand son âme était triste, il retrouvait de la consolation et de la force en entendant chanter les poésies sacrées d'un autre roi, qui avait ainsi que lui été rudement éprouvé par la main du Seigneur. Les psaumes de David faisaient ses délices.

C'était dans une vie si remplie de travaux et de bonnes œuvres que Louis passait ses jours, se souvenant de sa guerre d'outre-mer, et en méditant une autre; car le zèle de la maison du Seigneur le dévorait toujours; et, dans un caractère comme le sien, la persistance en ce qu'il croyait un devoir demeurait toujours.

CHAPITRE XXII

IEU, qui a voulu qu'aucun homme ne s'attachât au séjour d'ici-bas, et que le monarque comme le pâtre ne se regardât que comme voyageur dans une vallée de larmes, réservait au héros chrétien, revenu de la terre sainte, de nouvelles douleurs. Dans cette vie si pieuse et si calme, dans ces occupations si royales et si paternelles, au milieu d'une famille si unie et d'amis si dévoués, il lui advint un de ces chagrins qui usent bien plus que les années, les plus humbles comme les plus hautes existences.

A peine les fêtes des fiançailles du jeune comte Robert d'Artois avec Amicie de Courtenay venaient de se terminer, que l'annonce d'une seconde alliance au sein de la famille royale vint encore réjouir la France. Le jeune prince Louis, fils de Louis IX, n'avait que seize ans lorsqu'il fut question de le marier à Bérengère de Castille, sa cousine. Cette nouvelle alliance entre la France et l'Espagne allait resserrer les liens entre les deux pays; le contrat de mariage venait d'être signé par le connétable de France, en présence du

roi de Navarre et des évêques de Bourges, d'Évreux et d'Auxerre : les épousailles devaient être célébrées quelques mois après. Louis IX, à l'exemple de presque tous les rois de sa race, avait le désir de faire couronner son fils à Reims immédiatement après le mariage; mais la Providence ne tint compte de ce désir du monarque, et voulant l'éprouver une fois de plus, lui enleva subitement cet enfant de sa prédilection, qu'il entrevoyait déjà revêtu du manteau royal.

Ce jeune lis destiné à fleurir sur le trône avait à peine compté dix-sept printemps, lorsque la faux de la mort le moissonna impitoyablement au milieu des espérances et de l'amour de toute sa famille. Alors la douleur de Louis fit craindre pour ses propres jours; sans doute il y eût succombé, tant il pleura amèrement avec la reine Marguerite le fils qu'ils venaient de perdre; mais en cette circonstance la religion lui vint encore en aide, en lui montrant vivant de la vie céleste celui qui venait de lui être enlevé. Dès sa plus tendre enfance le fils de Blanche de Castille avait eu une foi ardente et une tendre piété, compagne de toutes ses années; mais cette piété et cette foi redoublèrent dans son cœur paternel, auprès du cercueil du jeune Louis.

Ce cercueil fut emporté en grande pompe à l'abbaye royale de Royaumont, au milieu d'un concours immense de chevalerie et de peuple. Le roi d'Angleterre, Plantagenet, qui se trouvait alors à Paris, porta pendant une demi-heure, sur ses épaules, la châsse contenant les restes de son neveu, le jeune et royal trépassé.

Toutes ces pompes de la mort ne pouvaient consoler le père éploré, et c'est à dater de ce deuil qu'il sembla prendre en dégoût toutes les choses terrestres. Depuis que son fils dormait du sommeil de la tombe, lui ne trouvait plus le repos des nuits, et les gens de son service assuraient que le roi se levait jusqu'à cinquante fois dans une même nuit pour se

jeter à genoux et prier. Alors il demeurait si longtemps la tête inclinée vers la terre, que sa vue en était souvent comme troublée; saisi de vertige et ne pouvant regagner son lit, plus d'une fois il se vit forcé d'appeler son chambellan, Pierre de Laon, qui couchait dans sa chambre, en lui disant: « Je ne sais plus où je suis. » C'est vers la même époque que courut le bruit que Louis IX voulait quitter le manteau de roi pour prendre le froc des frères prêcheurs; il est de fait que sa douleur paternelle fut alors si vive et si profonde, que pendant plusieurs mois ce ne fut qu'avec une grande lassitude que Louis, si consciencieux, remplit ses devoirs de roi.

En 1259, Philippe, frère du jeune prince si cruellement enlevé à la France, fut fiancé à Isabelle, fille du roi d'Aragon. Il y eut à cette occasion des fêtes à la cour de France, où le monarque, toujours en proie à ses regrets, ne fit qu'apparaître avec un front chargé d'ennuis.

Cependant Mainfroi, ce cruel bâtard de l'empereur Frédéric, continuait à guerroyer en Italie, et pour y répandre le trouble se servait de sa perfidie encore plus que de ses armes; il venait de s'emparer de la Sicile, dont la cour de Rome avait tour à tour offert l'investiture au frère de Louis IX et au jeune fils du roi d'Angleterre. Alexandre IV venait de mourir, et Urbain IV lui succédait. Mainfroi, pour se faire de nouveaux appuis contre la puissance romaine, offrit sa fille Constance en mariage à Pierre, fils du roi d'Aragon. Pareil contact effraya la délicatesse de Louis IX. Une telle alliance semblait attacher sa famille à celle de cet homme que les peuples avaient surnommé *le meurtrier et l'empoisonneur*. Alors il hésita à accomplir le mariage de son fils Philippe avec Isabelle; et, pour vaincre ses scrupules, il fallut que le roi d'Aragon s'engageât, par un acte formel, à ne seconder aucunement les entreprises de Main-

froi contre l'Église; à ces conditions-là seulement, les deux mariages furent faits; et mieux aurait valu que celui de Pierre d'Aragon avec la fille de Mainfroi n'eût jamais été célébré, car il portait avec lui des chances calamiteuses pour la France. Urbain IV, n'espérant plus obtenir de secours efficaces de l'Angleterre, alors en proie à des divisions intestines, pensa que la France pouvait lui être plus utile, et dans cette espérance sollicita Louis IX d'accepter pour un de ses enfants l'investiture de la Sicile. Le monarque rejeta encore une fois cette offre pour ses fils; mais, à force de sollicitations, il consentit à ce que son frère, le comte d'Anjou, l'acceptât.

A cette acceptation l'Angleterre pouvait trouver à redire, et puis le pape était-il bien en droit de disposer ainsi de la Sicile? Conradin, petit-fils de Frédéric, n'y avait-il pas de légitimes prétentions? Les soins et l'activité des légats du pape firent passer outre, et partout on accepta le droit du comte d'Anjou.

Le règne du pape Urbain fut si court que cette affaire n'était qu'ébauchée quand Clément IV ceignit la tiare. Lui, d'un caractère plus résolu, hâta les événements. Un traité fut conclu avec le frère de Louis IX; et bientôt on vit ce sombre et vaillant prince partir pour l'Italie escorté de l'élite de la chevalerie française, pour aller disputer la couronne de Sicile au terrible Mainfroi.

Ce frère de saint Louis, ce Charles d'Anjou dont son admirateur Villani a laissé un portrait si terrible, *cet homme noir qui dormait peu*, fut un démon tentateur pour Louis IX.

« Il avait épousé Béatrix, la dernière des quatre filles du comte de Provence. Les trois aînées étaient reines, et faisaient asseoir Béatrix sur un escabeau à leurs pieds; celle-ci irritait encore l'âme violente et avide de son mari, et

il lui fallait aussi un trône à elle, n'importe à quel prix[1]. »

Pendant que les barons et les chevaliers de France accompagnaient le frère du roi, Clément IV avait la prétention de faire de cette guerre une autre guerre sainte; il voulait qu'on s'armât contre Mainfroi, comme on eût fait contre un Sarrasin ou un musulman. D'une autre part les Gibelins, puissants en Italie, s'attachaient au drapeau du bâtard de Frédéric. L'empereur de Constantinople, Michel Paléologue, s'était fait son allié; et le fameux Bibars lui avait envoyé comme auxiliaires des bandes sarrasines.

Tant de dangers ne faisaient qu'accroître l'ambition chevaleresque du comte d'Anjou. A la tête de son armée il arriva bientôt à Rome, et y reçut solennellement l'investiture des mains du pape, ainsi que la couronne de Sicile. Cette solennité du couronnement durait encore lorsque Mainfroi, son compétiteur, parut devant les murs de la ville éternelle. Alors les combats commencent : Charles d'Anjou bien vite reprend son casque, ressaisit son épée, et avant que ses soldats fussent tous rassemblés, s'élance à la rencontre du fils de Frédéric. En ce moment la fortune était pour lui. Les villes s'ouvrent à sa sommation. Arrivé devant une cité, les Sarrasins qui la défendent lui envoient des négociateurs.

« Dites à votre soudan, répond le roi de Sicile, qu'avant peu il m'aura mis en paradis ou je l'aurai mis en enfer. »

La plaine de Bénévent s'ouvrait devant les deux armées : les combattants ne manquèrent pas autour du frère du vainqueur de Taillebourg et de Mansourah. Guy de Montmorency, fils du grand connétable; Pierre et Guillaume de Beaumont, Sully, Philippe de Montfort et bien d'autres encore, déploient dans tout son éclat, dans toute son im-

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. II.

pétuosité, la valeur française. Entre ces fils et ces frères de croisés ou croisés eux-mêmes, combattent dix mille Sarrasins que Mainfroi a su rallier aux débris de la faction gibeline. Ainsi d'un côté des chevaliers chrétiens, et de l'autre des ennemis des papes et de l'étendard du Christ. C'était alors vraiment comme une autre croisade. Aussi de part et d'autre l'acharnement fut grand, et les faits d'armes nombreux. Jamais plus de sang n'avait arrosé un champ de bataille : les chevaliers démontés en avaient jusqu'aux éperons. Mainfroi avait dit à ses soldats : « Il faut que le Français ambitieux périsse aujourd'hui; » et ce fut lui-même qui succomba. Cette victoire assurait à Charles d'Anjou la couronne de Sicile; mais cette royauté portait en elle quelque chose de néfaste, et le prince qui venait de la conquérir l'épée à la main n'était pas à bout de ses épreuves. Un beau et jeune prince, Conradin, auquel s'attachait la popularité, ayant levé une armée en Allemagne, parut en Italie. Pendant quelque temps la fortune sembla lui sourire; et des acclamations d'amour et des vœux de succès s'élevaient autour de lui. Déjà l'on répétait que Conradin allait briser le sceptre dans les mains de Charles. Pauvre adolescent, il le croyait peut-être, et il s'avançait vers les batailles avec une noble confiance; mais le sort, qui semblait lui faire de si belles promesses, lui devint hostile. Après quelques succès, il fut vaincu par le frère de Louis IX, qui, ne sachant pas être miséricordieux comme le roi de France, fit tomber sur l'échafaud la belle tête de Conradin vaincu.

Sans doute Louis IX avait fait des vœux pour son frère; mais il n'avait point voulu prendre une part active aux grandes guerres de l'Italie; car sa politique toute chrétienne et toute française l'empêchait de se mêler aux guerres qui n'avaient pas pour but l'utilité, l'agrandissement de son royaume et le triomphe de la religion. Tout en regrettant

toujours son bien-aimé fils Louis, il jouissait de la satisfaction de voir ses autres enfants mariés comme il convenait à des fils de France. Son fils Pierre avait épousé Jeanne de Châtillon, héritière des comtes de Blois et de Chartres, prince connu dans l'histoire sous le nom de comte d'Alençon. Le dernier fils de Louis et de Marguerite était marié à Yolande, fille du duc de Bourgogne, qui lui apporta le comté de Nevers, comme héritière de Mathilde de Bourbon. A cette princesse appartient l'honneur d'être la tige de cet arbre qui, depuis huit cents ans, a étendu ses rameaux sur tous les trônes du monde. Louis avait aussi assuré le mariage de sa fille Blanche avec Ferdinand, fils d'Alphonse, roi de Castille; et Marguerite, la plus jeune de ses filles, avait épousé un duc de Brabant.

En 1267, le jour de la Pentecôte, Louis arma chevalier son fils aîné Philippe, et son neveu Robert, fils de ce vaillant comte d'Artois tué dans les murs de Mansourah. Quand les deux jeunes princes eurent revêtu l'armure et chaussé l'éperon d'or de chevalier, le monarque les conduisit en pèlerinage à l'abbaye de Saint-Denis.

Peu de temps auparavant, Louis IX, après avoir fait recueillir pieusement les restes des rois et des reines de France reposant en divers lieux du royaume, avait pris soin de les faire inhumer dans la royale et gothique abbaye dédiée aux trois premiers apôtres des Gaules.

Quand le monarque français eut rempli ce pieux devoir envers ses devanciers, l'église où étaient gardées les reliques des trois premiers patrons de la France lui devint plus chère et plus sacrée. Là, et mieux encore qu'à l'abbaye de Royaumont, il aimait à aller méditer des choses éternelles dans les chapelles destinées à recevoir la *surabondance des grandeurs de l'empire français*. Saint-Denis était devenu le but fréquent de ses excursions. Bien souvent, sans doute,

lorsque après avoir courbé le front devant l'autel il relevait ses regards et apercevait au-dessus du tabernacle flotter la glorieuse oriflamme, il se disait au dedans de lui : « Je la reprendrai, je la ferai flotter de nouveau aux yeux des infidèles; car je n'ai encore accompli ni mon vœu ni ma mission. »

Dans son enfance, Louis avait été souvent conduit par sa pieuse mère à une abbaye située près des étangs de Chantilly : mais le temps ayant ruiné et appauvri cette maison de Dieu, quand le fils de Blanche de Castille fut monté sur le trône, il dit aux religieux qu'il avait visités dans son jeune âge : « Vous allez quitter ce cloître endommagé par les siècles, et vous viendrez habiter une nouvelle abbaye que je fonde au hameau de Royaumont; là vous aurez une belle et vaste église, et dans le chœur il y aura quatre-vingt-dix-neuf stalles pour les religieux; la centième sera pour moi, car j'irai souvent me reposer sous le toit que je vous élève, et prier avec vous. » Quand l'abbaye royale de Royaumont fut terminée et enrichie des largesses du roi, Louis IX tint sa parole, et, plus d'une fois dans l'année, quittant la pompe et la magnificence de la cour, il allait retremper son âme dans le silence de la maison du Seigneur. Là il avait sa cellule à lui, que l'on a longtemps montrée aux voyageurs français et étrangers; mais de cette cellule et de ce monastère renommé il ne reste plus que quelques tristes vestiges. L'industrie est venue s'établir où la foi et la piété avaient prié jadis, et a amené le bruit là où longtemps avait régné le silence.

Dans ces beaux lieux l'industrie a aussi fait son temps; et c'est un descendant des anciens chevaliers [1] qui est devenu propriétaire de ce domaine, auquel il a rendu, autant

[1] M. le marquis de Bellisens.

qu'on le peut faire de nos jours, les souvenirs d'autrefois. Mais, hélas! il n'a pu rendre à Royaumont sa noble et magnifique église, sans contredit une des plus belles de France. Sa voûte, de 14 toises de hauteur, étonnait par sa hardiesse; sa nef, de plus de 140 pieds de long sur 40 de large, conduisait à un sanctuaire resplendissant de marbre et d'or. Dans une de ses vingt-neuf chapelles se voyait une statue de saint Louis en habit de croisé, foulant aux pieds le turban et le croissant. Les mains royales ont travaillé à l'embellissement de Royaumont, et saint Louis n'a pas dédaigné d'y prendre le pic de fer.

Une fois, ses deux frères, les comtes d'Anjou et de Poitiers, étaient venus passer une journée avec lui; ils le trouvèrent travaillant au jardin : « Puisque vous êtes ici, leur dit-il, il faut vous soumettre à la règle : vous le voyez, je travaille comme les moines, travaillez comme moi; » et les deux princes se mirent allègrement à l'ouvrage.

Bien des choses s'effacent de la mémoire des hommes; mais le souvenir du bon roi, malgré l'ingratitude des temps, est encore vivant à Royaumont.

Une autre maison de Dieu qui attirait souvent le fils de Blanche de Castille hors de Paris, était la nouvelle abbaye de Longchamps, fondée par sa sœur, Isabelle de France. Jamais frère et sœur ne s'aimèrent d'amour plus tendre.

Isabelle comme Louis avait reçu de Dieu une piété expansive et une foi ardente. Cette foi et cette piété les élevaient au-dessus de toutes les dignités de ce monde, et l'on peut se souvenir qu'à seize ans Isabelle avait dédaigné d'aller s'asseoir sur le trône du saint-empire, en disant qu'*elle tenait plus à honneur le titre de servante de Jésus-Christ que celui d'impératrice.*

On sait quelle était la piété de la reine Blanche : plus

d'une fois cette tendre mère chrétienne fut obligée de modérer les mortifications que s'imposait la jeune Isabelle. Sous les voûtes dorées des palais elle soupirait après l'humilité et l'austérité du cloître; aussi un des plus beaux jours de sa vie fut celui où Louis IX lui permit, et la mit en position par ses largesses, de fonder l'abbaye de Longchamps. Quand elle obtint la permission d'y aller prendre le voile, elle s'écria : « Enfin, Seigneur, vous me donnez des ailes pour m'envoler vers vous! » Une fois arrivée au but de ses désirs, elle établit dans la nouvelle abbaye un ordre admirable, et la plus humble des servantes de Dieu sous le cloître de Longchamps fut bientôt la sœur Isabelle.

En étudiant la vie de Louis, en relisant toutes les épreuves auxquelles ce saint roi fut soumis, en le voyant tant de fois condamné à vider jusqu'à la lie le calice amer des douleurs, en pensant à l'étroite amitié qui le liait à sa sœur Isabelle, je me suis souvent pris à comparer le second saint Louis [1] et sa sœur, l'angélique Élisabeth, à Louis IX et à sa sœur Isabelle.

On dit que les régions du trône sont si ardentes, si desséchées, que les tendres sentiments y meurent comme les fleurs dans une terre sur laquelle la rosée ne tombe pas. Aussi, quand nous rencontrons dans les existences royales de douces et saintes amitiés, nous les montrons aux peuples, pour qu'ils ne calomnient plus autant les grands et les puissants de ce monde. De cette royale abbaye de Longchamps il ne reste plus rien que quelques débris de murailles. Comme à Royaumont, l'industrie est venue s'établir dans le saint enclos. Une partie de l'église subsistant encore est transformée en grange. Souvent, en sortant du bois de Boulogne, je suis allé m'asseoir en face de ces

[1] Louis XVI.

ruines attristantes, malheureusement trop communes dans la France nouvelle; et là je pensais que les âmes pieuses, amantes de la solitude, ont toutes en elles un bon goût qui leur fait choisir de beaux sites pour y aller chanter les louanges du Créateur. Cette abbaye de Longchamps était tranquillement assise entre les hauts ombrages d'une belle et antique forêt[1] et les saules aux feuillages argentés qui bordent la Seine. La noble fille de France avait été bien inspirée en choisissant ce lieu; car, droit en face d'elle, de l'autre côté du gracieux fleuve serpentant au milieu des prairies, elle pouvait apercevoir la fontaine où la bergère Geneviève filait sa quenouille en gardant ses troupeaux; puis, au-dessus du coteau dominant Surène, le mont des Ermites[2].

Ainsi à la royale recluse arrivaient sous son cloître les doubles souvenirs de la religion et de la patrie.

Vers l'année 1267, Louis IX publia ses *Établissements*, dont nous avons vanté la sagesse; et en même temps quelques lois partielles furent faites pour modifier des coutumes qui pouvaient donner lieu à l'arbitraire des jugements. « Ce fut à cette époque que parut l'ordonnance sur les blasphémateurs, qu'il est juste de noter pour arracher à l'histoire les traditions de la calomnie. Ce fut le pape Clément IV qui demanda de régler la punition de ce scandale des blasphèmes, sans toutefois le frapper par des supplices comme l'avait fait la législation des capitulaires. L'ordonnance de Louis se borna à des amendes et à des punitions correctionnelles, selon la gravité du délit[3]. »

Il existait entre les rois de France et les souverains pontifes une source perpétuelle de discussions politiques et religieuses que Louis IX, prince aussi bon catholique qu'esprit

[1] Aujourd'hui le bois de Boulogne.

[2] Ce mont, appelé *Valérien*, est aujourd'hui un des forts avoisinant Paris.

[3] *Histoire ecclésiastique* de Fleury.

éclairé, avait à cœur de faire cesser. Sous les deux premières races des monarques français la collation des bénéfices appartenait aux évêques et aux patrons des églises, et les papes intervenaient peu dans l'exercice de ce droit, qui semblait aussi naturel que juste. A l'avénement de la troisième race le droit se modifia. Sans prétendre au droit de choisir, le pape prit l'usage de recommander les candidats au bénéfice ecclésiastique, comme chef suprême de l'Église. Lui, le père de tous, croyait mieux connaître qu'aucun autre ceux de ses enfants les plus dignes d'être revêtus des dignités du sanctuaire et de la charge des âmes.

Cette prétention de la cour de Rome se transforma en un droit réel, plus ou moins consenti par le roi et par les évêques. De cette nouvelle exigence suivirent bientôt des conflits et des abus peut-être. Avec un caractère aussi franc, aussi loyal que celui du monarque français, tout ce qui n'était pas nettement établi, tout ce qui n'assurait pas l'ordre dans son royaume devait lui déplaire. Louis IX mit donc un terme à cet état incertain en tranchant la question, et décidant que les évêques et les patrons jouiraient de leurs droits anciens. Cette décision, consciencieusement prise, établissait le droit du roi, premier patron des églises vacantes. Ce fut là, dit un historien moderne, l'ouverture des controverses de la régale, transmise de siècle en siècle et souvent transformée en lutte fatale. En même temps Louis restituait aux cathédrales l'élection de leurs évêques, et par là encore il heurtait l'intervention directe du pape, acceptée depuis longtemps comme un droit. Il renouvelait ensuite les anciennes prescriptions contre la simonie, ce scandale souvent ravivé, toujours condamné par l'Église et par ses conciles. Enfin il défendait les levées d'argent imposées par la cour de Rome dans son royaume, à moins, disait-il, « que ce ne fût pour une cause raisonnable, pieuse

et très-urgente, et d'après notre exprès et spontané consentement ainsi que de celui de notre Église. »

« Telle était la pragmatique sanction de Louis IX, loi contestée par quelques-uns comme une sorte de déclaration de guerre, impossible de la part du saint roi, contre le pape; mais aussi loi exagérée par quelques autres appliqués à en faire sortir tout ce qu'en d'autres temps on devait voir de révoltes véritables contre l'autorité des pontifes[1]. »

Comme la rouille vient aux lames du plus pur acier, comme les ronces et les épines poussent leurs jets entre les pierres bien assises des vieux monuments, comme le fleuve en roulant ses ondes ronge ses bords et en change l'aspect, de même l'esprit humain s'attache aux meilleures institutions pour les fausser, les dénaturer et les détruire. Il en fut ainsi de la pragmatique sanction; et le philosophisme moderne n'a pas manqué de s'en servir pour sanctionner en quelque sorte, avec une loi faite par un saint, leur orgueilleuse rébellion contre la papauté.

Les vaines déclamations de l'école sceptique passeront; mais ce qui restera immuable et digne de l'admiration des catholiques, ce sera la sagesse de saint Louis, qui, il y a près de cinq siècles, a su si bien fixer religieusement les limites entre le temporel et le spirituel, entre les droits des papes et ceux des rois.

Chose digne de remarque : à mesure que Louis IX rétablissait l'ordre dans toutes les parties de l'administration de son royaume; à mesure que ses préceptes de justice s'enracinaient dans les mœurs; à mesure que les meilleurs législateurs reconnaissaient de plus en plus la sagesse de ses *Établissements*, il y avait au dedans de lui un désir incessant qui grandissait et qui prenait chaque jour une

1 Laurentie, *Histoire de France*.

nouvelle ardeur. Les plaies qu'il voyait se cicatriser, les ruines qui se réparaient sous ses yeux, le bien qui s'étendait autour de lui, ne pouvaient lui faire oublier cette terre sainte qu'il n'avait point délivrée; et tandis que les campagnes et les villes de France retrouvaient, grâce à lui, le calme et la prospérité, son esprit et son cœur retournaient aux champs de la Syrie, où il y avait tant de chrétiens à consoler et tant d'opprimés à secourir.

Un roi moins pieux que lui se fût peut-être reposé dans le bonheur qu'il donnait à son peuple; mais non, pour son âme chrétienne, il fallait plus encore. On se souvient qu'il n'avait pas cessé de porter sur ses vêtements le signe de la croisade; et ce signe, que les Français voyaient avec une respectueuse crainte sur le manteau royal, était pour le monarque comme un constant appel à une nouvelle guerre sainte. Et puis, pour activer le feu sacré qui brûlait au cœur du royal croisé, il lui venait de Palestine de grands et terribles bruits. Là les choses étaient arrivées à un tel point d'adversité et de désolation, que le pape Alexandre IV se crut obligé d'exhorter au nom de Jésus-Christ tous les rois de l'Europe à reprendre la lance et l'épée, pour sauver des humiliations, des tortures et de la mort nos frères d'outre-mer.

Ces malheurs et ces désastres ne venaient pas tous des musulmans. Entre les chrétiens il s'était élevé de funestes divisions. A Ptolémaïs, les Génois et les Vénitiens avaient eu entre eux de sanglants démêlés au sujet d'une église qu'ils possédaient en commun. Plus d'une fois la basilique de Saint-Sabbas, fortifiée comme une place de guerre, avait retenti du bruit de leurs combats sacriléges.

La discorde ne s'arrêta pas là; elle grandit, prit son vol, et vint jeter des troubles jusqu'en Occident. Les Pisans prirent parti pour Gênes, et allèrent chercher des alliés

jusque chez les Grecs, alors impatients de rentrer en possession de Constantinople. Comme si de telles divisions armées n'étaient point assez pour désoler la Palestine, les mauvaises passions ou l'esprit de jalousie et d'envie parvinrent aussi à se glisser dans les ordres chevaleresques de Saint-Jean et du Temple, et l'on vit alors des chevaliers armés pour combattre les infidèles tourner leurs glaives contre leurs propres frères. A la grande honte du nom chrétien, les hospitaliers et les templiers s'attaquèrent avec fureur, et rougirent de leur sang les villes et châteaux forts qu'ils étaient chargés de défendre. Ces luttes acharnéees en étaient venues à cette déplorable extrémité, que l'on ne se demandait plus en Europe si les Francs avaient vaincu les musulmans, mais si la victoire était restée aux chevaliers du Temple ou à ceux de l'Hôpital. Entre ces deux ordres, qui jadis avaient acquis une si grande et si juste gloire, l'irritation et la haine étaient devenues telles, que Matthieu Paris raconte qu'en 1259 il y eut une bataille si sanglante entre les deux ordres, qu'il n'échappa qu'un seul chevalier du Temple pour porter dans les places de son ordre la nouvelle de cette défaite.

Le brave entre les braves, le prud'homme renommé entre tous les chevaliers, le noble Sargines, que Louis IX, à son départ, avait laissé à Ptolémaïs, n'avait ni assez d'autorité pour rétablir l'ordre, ni assez de troupes pour résister aux attaques des musulmans. Sous un ciel si noir, peu de lueurs de salut brillaient pour les croisés. Cependant un faible rayon d'espérance se montrait à l'horizon : la discorde troublait aussi l'empire des musulmans; chaque jour, parmi les mameluks, il éclatait quelque révolution nouvelle; mais ces divisions de parti, dans des masses qui étaient moins une nation qu'une armée, avaient de bien moins fâcheux résultats que parmi les Francs, dont la reli-

gion avait fait un seul peuple en Palestine. Les colonies chrétiennes, depuis la prise de Jérusalem par Saladin, étaient comme un faisceau dont le lien vient d'être rompu. En perdant leur capitale, les rois de Jérusalem perdirent leur empire : le Calvaire abritait leur trône.

Il n'en était pas de même du parti musulman. Chegger-Eddour avait épousé le Turcoman Aibek, et s'était, comme nous l'avons dit, assise sur le trône de Saladin. Ce règne ne tarda pas à être troublé par les rivalités des émirs, et ce fut une passion de femme qui changea la face de l'empire. Chegger-Eddour ne put pardonner à Aibek d'avoir demandé en mariage une jeune et belle fille du prince de Mossoul. La jalousie couronnée et qui a en main la puissance ne pardonne guère; et l'infidèle époux fut assassiné dans le bain par des esclaves.

La sultane, après avoir satisfait son besoin de vengeance, appela une autre passion à son secours, l'ambition des émirs; elle fit venir en son palais l'émir Saif-Edden, pour prendre ses conseils et lui proposer de s'asseoir auprès d'elle sur le trône. Saif-Edden, obéissant à l'ordre qu'il avait reçu, arriva chez elle : introduit dans la chambre de la sultane, il la trouva tranquillement assise, belle et parée comme aux jours de sa jeunesse, et ayant à ses pieds le corps sanglant de son époux.

« A cet aspect, dit un historien[1], l'émir fut saisi d'horreur, et le calme que Chegger-Eddour faisait paraître, la vue du trône ensanglanté sur lequel elle lui proposait de s'asseoir, ajoutèrent encore à son effroi. La sultane appela encore deux autres émirs, qui ne purent non plus supporter sa présence, et s'enfuirent épouvantés de ce qu'ils venaient de voir et d'entendre. Cette scène s'était passée pendant la

[1] Michaud.

nuit; au lever du jour la nouvelle s'en répandit dans le Caire : l'indignation fut générale dans le peuple et dans l'armée. Chegger-Eddour périt à son tour immolée par ses esclaves, et son corps, jeté nu dans les fossés du château, put apprendre à tous ceux qui se disputaient l'empire que les révolutions ont aussi leur justice. »

Quand les nations viennent d'être témoins des sanglantes horreurs que font commettre les mauvaises passions des ambitieux, elles arrêtent souvent leurs regards et placent leurs espérances sur l'enfance; il leur semble que cet âge d'innocence et de pureté peut attirer sur elles les regards protecteurs de la Divinité. Ainsi ce fut un enfant de quinze ans, un fils d'Aibek, que les musulmans placèrent sur le trône que Chegger-Eddour avait souillé.

Mais si l'enfance a pour elle l'innocence, elle manque d'expérience et de force, et le règne du jeune sultan ne fut que d'une courte durée. Alors de grands événements se préparaient en Asie, et du côté de la Perse il se formait un orage, menaçant à la fois les musulmans et les chrétiens.

Les Mogols, conduits par un puissant chef guerrier qui avait nom Oulagou, avaient roulé leurs hordes armées jusque dans les murs de Bagdad. Ces murailles étaient hautes et auraient pu arrêter les barbares; mais il y avait au dedans de la cité ce qui affaiblit toujours les masses : la population, divisée en plusieurs sectes, était plus occupée à se combattre entre elle qu'à repousser un ennemi formidable. Ajoutez à ces divisions intestines la mollesse et tous les enivrements de la volupté. Le calife, aussi énervé que son peuple, vivait tranquille dans l'orgueil que lui donnaient les vains respects et les bas hommages des musulmans. Se croyant presque un Dieu, il négligea tous les moyens de défense : car sa puissance, on le lui avait répété, était éternelle; le jour où toutes ces illusions devaient finir

s'était levé. Les Tartares prirent la ville d'assaut, la livrèrent à toutes les horreurs de la guerre, et le dernier et trente-septième des successeurs d'Abbas fut précipité de son trône d'or, si resplendissant de diamants et de pierreries, que les poëtes comparaient son éclat à celui du soleil. Le calife, enchaîné et traîné comme un vil esclave, perdit la vie au milieu du tumulte, sous le glaive des Mogols.

A la nouvelle de la prise de Bagdad et de la mort du calife, les mameluks jetèrent un grand cri d'effroi; et dans leur épouvante, convaincus qu'un enfant ne pourrait les défendre, ils élurent, à la place de leur petit souverain, Koutouz, le plus brave et le plus habile des émirs.

De tant d'événements, de toutes ces révolutions se succédant parmi les enfants de l'islamisme, d'après le cours ordinaire des événements de la vie, il aurait dû surgir des chances favorables pour le parti chrétien. Le kan des Tartares venait de promettre au roi d'Arménie de porter ses conquêtes jusqu'aux rives du Nil. Quelques historiens rapportent que les troupes arméniennes s'étaient réunies à l'armée des Mogols pour exterminer les Turcomans.

En attendant leur délivrance, les chrétiens virent les Mogols s'emparer d'Alep, de Damas et des principales villes de la Syrie: c'était là comme une bonne brise, comme un vent favorable pour faire flotter de nouveau l'étendard de la croix. De toutes parts les sectateurs de Mahomet fuyaient devant les Tartares, et, chose inouïe, les disciples du Christ étaient protégés par les hordes idolâtres que la victoire favorisait. Dans ces sauvages et barbares conquérants, les anciens croisés étaient ainsi réduits à voir des libérateurs. Dans les églises, et jusque sur le tombeau même de Jésus-Christ, on fit des prières pour le triomphe des Mogols.

Peut-être qu'alors l'Europe aurait pensé à aller soutenir les espérances des chrétiens d'Orient en formant de nou-

veau une croisade en leur faveur; mais elle aussi était à cette époque en proie à de si grandes terreurs, que des conciles s'étaient assemblés en France, en Angleterre, en Allemagne, et avaient ordonné, au nom du pape Alexandre IV, des jeûnes, des processions et des prières dans tous les diocèses de la chrétienté. Ce fut alors qu'on ajouta de nouveau aux litanies des Saints ces paroles qui étaient comme le signal d'un péril universel : « Seigneur, délivrez-nous de l'invasion des Tartares. »

Pendant que dans les églises on chantait ces prières, les hordes qui désolaient la Pologne et la Hongrie s'éloignèrent d'elles-mêmes, rappelées sans doute par les discordes de leur propre pays.

Cependant Oulagou, obligé de retourner sur les bords du Tigre, avait confié son pouvoir à son lieutenant Ketboga, chargé de poursuivre ses conquêtes : ce pouvait être encore là un sujet d'espérance pour les chrétiens de la Palestine, et peut-être enfin la fortune allait-elle leur sourire, lorsqu'une querelle suscitée par des croisés allemands changea tout à coup l'état des choses, et révéla que les auxiliaires sur lesquels on croyait pouvoir compter n'avaient fait que cacher temporairement leur hostilité contre les défenseurs de la croix. Quelques villages musulmans qui payaient tribut aux Tartares ayant été livrés au pillage, Ketboga prétendit obtenir des chrétiens une réparation. Les chrétiens refusèrent; il s'ensuivit une rixe, une contestation armée, dans laquelle le neveu du commandant mogol fut tué.

Cet événement, peu de chose en lui-même, eut d'immenses et calamiteux résultats. De cet instant le chef tartare déclara une guerre ouverte aux chrétiens. Par son ordre et par ses propres mains, le territoire de Sidon fut ravagé, pillé et incendié. Celui de Ptolémaïs fut aussi

menacé. Alors toutes les illusions des Francs s'évanouirent, et leur désespoir fut aussi profond que leur joie avait été folle.

Comme un torrent qui déborde, l'armée des Mogols avançait toujours, et s'étendait comme de grandes eaux sur les terres de la Palestine. Alors le sultan du Caire se leva et vint au-devant des hordes qui menaçaient l'Égypte. Il resta trois jours avec son armée dans le voisinage de Ptolémaïs, où il renouvela une trève avec les soldats de la croix. Dans cette même plaine de Tibériade, où les croisés avaient fait tant de prodiges de valeur contre les Sarrasins, une bataille sanglante fut livrée entre le sultan égyptien et le chef des Tartares. Ketboga y perdit la vie, et sa nombreuse armée, battue et dispersée, abandonna la Syrie.

Les chrétiens avaient hautement et à la face du soleil fait des vœux pour les Mogols; le sultan allait maintenant leur faire payer chèrement les espérances qu'ils avaient mises dans une alliance avec ses ennemis. Ainsi, de quelque côté que penchât la victoire, les défenseurs du Christ n'avaient rien à espérer du vainqueur. Déjà, à Damas et dans d'autres villes, les musulmans commençaient à démolir les églises où l'on avait prié pour le succès des Mogols. Les sectateurs les plus fervents de Mahomet trouvaient que le sultan du Caire usait encore de trop de tolérance envers les chrétiens, et contre lui il s'élevait déjà des cris de haine et de malédiction. On lui reprochait surtout vivement la dernière trève qu'il venait de conclure avec les croisés. Bibars, dont l'ambition ne dormait jamais, ayant tout écouté et tout vu, profita de cette effervescence des esprits et s'efforça de se former un parti contre Koutouz; il y parvint, et quand la fermentation fut à son comble, ce terrible chef, ayant rassemblé ses complices, marqua la dernière heure du sultan; il alla le trouver à une partie de chasse, lui porta

trois coups de poignard, et l'étendit mort à ses pieds. Puis tout souillé, tout rouge du sang de son maître, il courut à l'armée des mameluks alors réunie à Salehié, et sautant à bas de son cheval, il cria aux lieutenants du prince : « Le sultan Koutouz vient d'être tué.

— *Par qui?* demanda l'atabek.

— *Par moi,* répondit Bibars.

— *En ce cas,* reprit l'atabek Aboul-Fedin, *règne donc à sa place.* »

Il y a dans ces dernières paroles : *Règne donc à sa place,* toute la politique des mameluks.

Bibars fut proclamé sultan d'Égypte, et surnommé la *colonne de la religion musulmane et le père de la victoire.*

Hélas! il ne devait que trop mériter ces deux titres en achevant la ruine des Francs. Une guerre acharnée contre eux commença dès le lendemain de son intronisation au pouvoir.

Ce fut alors que les chrétiens de la Palestine, désabusés des vaines espérances qu'ils avaient mises dans les divisions de leurs ennemis, tournèrent de nouveau leurs yeux vers l'Occident. Leurs plaintes étaient touchantes, et leurs demandes, leurs prières de secours eussent remué toute l'Europe, si l'on eût encore porté aux conquêtes des croisés un intérêt aussi vif que dans les siècles précédents. Cet intérêt pour nos frères d'outre-mer était né du feu sacré, et malheureusement ici-bas tous les feux s'éteignent, même celui qui s'est allumé au ciel. Pour l'Europe chrétienne, c'était une lamentable nouvelle que celle qui arrivait avec cette demande de secours.

Après trente-sept ans de règne dans Byzance, Baudouin II venait d'être obligé de fuir d'une ville que les croisés avaient prise un demi-siècle auparavant. Depuis longtemps ce chef de l'empire latin n'avait plus, pour soute-

nir la haute dignité qui lui avait été conférée, et pour payer le petit nombre de ses soldats, que les aumônes de la chrétienté, qui allaient toujours en s'affaiblissant, et quelques emprunts faits à Venise, si exigeante, qu'elle avait demandé à son impérial débiteur son fils pour otage.

L'histoire l'a redit : la pénurie de Baudouin était devenue telle, que, dans sa capitale, on était réduit à vendre les reliques des saints pour des sommes modiques, et qu'on arrachait le plomb du toit des églises pour en faire une monnaie grossière. Dans ces jours de faiblesse et de misère, on détruisait la charpente des maisons impériales pour fournir du bois aux cuisines de l'empereur. Alors ceux qui avaient vu la superbe Byzance, cette reine de l'Orient, dans ses jours de puissance et de prospérité, en contemplant sa misère, sa désolation et sa ruine, répétaient ce que Jérémie a dit de la cité de David :

Oh! comment cette ville autrefois si animée de peuple est-elle maintenant si déserte et si morne?

Comment la reine des nations, celle que les peuples venaient voir de si loin, a-t-elle été rendue semblable à une veuve désolée?

Les rues pleurent leur solitude; personne n'y vient plus, personne n'accourt plus à ses solennités.

Ses portes sont brisées, ses parvis déserts, ses prêtres dans la douleur, et ses vierges, vêtues de deuil, plongées dans l'amertume, gémissent.

Cependant le souverain, obligé d'abandonner sa ville impériale, avait conclu une trêve avec Michel Paléologue. Cette trêve lui avait été accordée si facilement, qu'elle aurait dû faire naître de la défiance; mais quand approchent les jours de ruine pour un peuple, les vertiges prennent aux rois et aux empereurs. Des paysans enseignèrent à un général de Michel Paléologue une ouverture cachée et

pratiquée sous les remparts de Constantinople, près de la porte Dorée, et par laquelle il était facile d'introduire des troupes dans l'intérieur de la ville. Pour vaincre Baudouin il n'était pas besoin que ces troupes fussent nombreuses; car ce malheureux souverain n'avait plus pour la défendre que des enfants, des vieillards, des femmes et des marchands, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de Génois, partisans des Grecs. Aussi pour Michel Paléologue cette conquête sans gloire fut facile. Une troupe de Comans que l'empereur grec avait à sa solde n'eut qu'à parcourir la ville, l'épée et la torche à la main; et devant elle la foule éperdue des Latins se mit à fuir vers le port, tandis que les habitants grecs de la ville accouraient au-devant du vainqueur en criant : « Vive Michel Paléologue, l'empereur romain! »

Ces cris réveillèrent Baudouin endormi dans son palais, et il n'eut que le temps de se mêler à ses sujets qui se portaient en foule du côté de la mer. Une flotte vénitienne revenant de l'expédition de Daphnusie se trouva bien à propos dans le port pour recueillir l'empereur fugitif et les débris d'un empire qui n'avait duré qu'un demi-siècle. Ainsi fut enlevée aux Latins cette ville dont « la conquête[1] avait « coûté des prodiges de valeur, et dans laquelle les Grecs « rentrèrent sans combat, secondés par la trahison d'un « soldat et par les ombres de la nuit. »

Le pape Urbain IV accueillit avec peu d'intérêt l'empereur latin; mais cependant, dans une lettre adressée à Louis IX, le chef de la chrétienté déplorait amèrement la perte de Constantinople, et exprimait le désir qu'on entreprît une croisade pour reconquérir Byzance. Le pieux monarque français entrait sans doute dans cette pensée; mais

[1] Georges Logothète.

ni le clergé de France ni le clergé d'Angleterre ne furent disposés à soutenir de leur appui et de leur argent cette guerre d'outre-mer, et le pape fut réduit à se contenter des soumissions et des présents de Michel Paléologue, qui promettait, pour apaiser le saint-siége, de reconnaître la suprématie de Rome, et d'aider, les armes à la main, à reconquérir Jérusalem. En attendant, l'infatigable Bibars ravageait la principauté d'Antioche. Son armée nombreuse sillonnait les champs de la terre sainte. Les Francs, épouvantés, envoyèrent plusieurs de leurs plus notables chevaliers pour solliciter la paix. Sa réponse à cette demande fut l'ordre donné à ses hommes de livrer aux flammes l'église de Nazareth, puis d'aller brûler et saccager les maisons et les oliviers de Naïm et sur le mont Thabor. Précédés de ces dévastations, les bataillons du sultan vinrent s'abattre en face de Ptolémaïs, comme des vautours qui ont bu le sang.

C'était ainsi que Bibars punissait les chrétiens d'avoir appelé les Tartares à leur secours. Après avoir menacé Ptolémaïs, dont il n'avait pu s'emparer parce que les Génois et le prince de Tyr, Ibn-Ferat, n'étaient point venus, comme ils le lui avaient promis, assiéger cette ville par mer, tandis que lui et ses mameluks l'attaqueraient du côté de la terre, il se porta avec un redoublement de colère sur Césarée. Cette forteresse ne tint contre lui que quelques jours, et ce fut en face de la ville d'Arsouf que les mameluks victorieux accoururent. Là les chrétiens rappelèrent par leur résistance les beaux jours des croisades. Le siége dura quarante jours. On s'était battu du haut des remparts, dans les souterrains, dans les mines; mais enfin l'étendard du prophète fut arboré par Bibars sur les murs de la ville.

Après cet exploit, le sultan retourna pour quelque temps

au Caire, et là, dit l'auteur des Croisades, il reçut les ambassadeurs de plusieurs rois des Francs, d'Alphonse, roi d'Aragon, du roi d'Arménie et de quelques princes de la Palestine. Tous ces ambassadeurs demandaient la paix pour les chrétiens; mais leurs pressantes sollicitations ne faisaient que fortifier le sultan dans son projet de continuer la guerre. Plus on avait recours à la prière, plus il pouvait croire qu'on n'avait plus d'armées à lui opposer. Il répondit au prince de Joppé : « Le temps est venu où nous ne souffrirons plus d'injures. Lorsqu'on nous enlèvera une chaumière, nous enlèverons un château; lorsque vous prendrez un laboureur, nous donnerons des fers à mille de vos soldats. »

Bibars ne menaçait pas en vain : ses vengeances étaient terribles et promptes comme la foudre. En peu de jours lui et ses rapides mameluks traversèrent le désert et arrivèrent en face de Jérusalem. La cité sainte, faible et désolée, fut contrainte à lui ouvrir ses portes, et l'ennemi entra fièrement dans cette ville dont les voies douloureuses gardaient encore les traces du passage de l'Homme-Dieu. A la face des chrétiens consternés et tout proche du saint tombeau, le musulman rendit grâces à Mahomet de sa victoire, et implora pour ses armes la protection du prophète. De là, comme le tigre qui a dévoré sa proie, il bondit et se remit en campagne, ravageant le territoire de Tyr, de Tripoli et de Ptolémaïs. Alors le butin des musulmans fut si immense, qu'au rapport des auteurs arabes, les bœufs, les moutons et les buffles ne trouvaient plus d'acheteurs. Ses soldats se partagèrent les hameaux, les châteaux et les villes, les filles et les enfants; et il n'y eut pas alors, dit une chronique arabe, un esclave qui n'eût un esclave. De ce territoire ravagé, le sultan conduisit ses troupes sur les bords du Jourdain, et résolut d'assiéger la forteresse de Sephed ou Safad, sur l'emplacement de l'ancienne Béthulie.

Cette forteresse, qui appartenait aux templiers, était assise sur la cime de la plus haute montagne de la Judée. Le riche et guerroyant ordre du Temple avait mis son orgueil à construire Sephed : ses murailles, épaisses et en belles pierres de taille, avaient plus de cent pieds d'élévation; et, comme pour les exhausser, un large et profond fossé, creusé dans le roc, en ceignait les bases. On l'appelait l'imprenable. Elle avait été si solidement bâtie, qu'après tant de siècles et de changements la forteresse des templiers existe encore. Sa forme ovale la fait ressembler de loin à une grande tour.

Les chrétiens s'y défendirent vaillamment, et cette résistance étonna Bibars; car depuis quelque temps les guerriers croisés avaient été gagnés par le découragement. Les soldats du sultan, qui venaient de vaincre en courant, murmuraient d'être si longtemps retenus devant ces murs que les traits lancés par leurs machines ne pouvaient seulement ébrécher.

Ce découragement que nous montrions tout à l'heure dans les rangs chrétiens, passa bientôt dans ceux des assiégeants, et devint tel, que Bibars ordonna qu'on prît des massues pour frapper ceux qui fuyaient; mais ce fut en vain : ni la crainte des châtiments, ni l'espoir des récompenses ne purent relever le courage des musulmans. Le sultan aurait donc été obligé de lever le siége, si la discorde, qui se glisse partout, n'était venue à son secours. Les chrétiens se divisèrent entre eux; et leur habile et infatigable ennemi fit alors parvenir par-dessus les hautes murailles de perfides promesses et d'adroites menaces. Enfin, un vendredi, nous citons une chronique arabe, le cadi de Damas priait pour les combattants, lorsqu'on entendit les Francs crier du haut de leurs tours : « O musulmans! épargnez-nous, épargnez-nous! »

Une capitulation fut accordée aux chrétiens avec la permission de se retirer où ils voudraient, à condition qu'ils n'emporteraient avec eux que leurs vêtements. Trop tôt les soldats de Jésus-Christ purent se convaincre du peu de valeur d'une promesse musulmane. Bibars, en les voyant défiler devant lui, prétendit que les conditions de la capitulation étaient enfreintes, et que plusieurs des chrétiens avaient caché sous leurs habits des pierreries et de l'or. L'ordre est donné de les arrêter. On les conduit ainsi sur une colline où on les parque comme un vil bétail; et là, au nom du chef musulman, on les menace de la mort s'ils n'embrassent l'islamisme. A la gloire des chrétiens, ces propositions furent repoussées. Un commandeur du Temple et deux frères mineurs félicitèrent leurs compagnons d'infortune, et, en les exhortant à persister dans leur foi, leur montrèrent les palmes éternelles que les martyrs récompensés au ciel tendaient du haut des nues à ceux qui allaient être martyrs sur la terre.

Ils étaient là, sur la colline dans le voisinage de Safad, près de deux mille chrétiens; et de ces deux mille, deux hommes seuls conservèrent la vie : l'un était un frère hospitalier que Bibars envoya à Ptolémaïs pour annoncer aux croisés la prise de Safad; l'autre un templier qui s'était fait renégat pour s'attacher au service du sultan.

Quand la nouvelle de cet horrible carnage des chrétiens captifs fut connue en Palestine, des cris d'indignation et de douleur s'élevèrent de toutes parts. A la désolation générale la voix des prêtres se mêla, disant aux chrétiens qui pleuraient les martyrs : « Ce n'est pas sur eux qu'il faut pleurer, c'est sur nous-mêmes. Le bonheur éternel est à eux, et tout près de nous est la désolation et la ruine. » Bientôt il se répandit dans la contrée que la colline sur laquelle le sang des chrétiens avait coulé était chaque nuit rayonnante d'une

divine lumière, qui s'élevait des corps de ceux qui étaient vaillamment et saintement morts pour la foi du Christ. On ajoutait que Bibars lui-même, témoin de ce miracle, avait enfin fait donner la sépulture à ces victimes, et que par son ordre une haute muraille avait été élevée autour du champ où il avait fait creuser leur fosse.

La haine que Bibars portait aux chrétiens l'avait rendu populaire en Égypte. Cependant, malgré sa renommée, il aurait manqué de soldats s'il n'avait établi dans ses États ce que l'on commençait à faire en Occident pour les croisades, une taxe destinée aux frais de la guerre que les musulmans regardaient comme une guerre sainte. Cet impôt, fondé par Bibars, existe encore parmi les sectateurs de Mahomet, et s'appelle le *droit de Dieu*.

Ce fut vers ce temps que onze cents chrétiens tentèrent une expédition vers Tibériade. Cette petite troupe de guerriers ne put ramener la victoire à l'étendard de la croix; elle fut défaite et dispersée par les infidèles.

Le duc de Nevers mourut à Ptolémaïs, où il était à la tête de cinquante chevaliers. Les pauvres gardèrent la mémoire de ses aumônes, et les soldats celle de sa valeur.

L'invincible Bibars avançait toujours, et maintenant il était arrivé en face de Tripoli. Bohémond lui ayant envoyé demander ce qu'il venait y faire : « Je viens, répondit-il, moissonner vos terres; la campagne prochaine, j'assiégerai votre capitale. »

Dans une lettre qu'adressa plus tard le musulman vainqueur de Tripoli, on voit le barbare plaisir qu'il prend à raconter la manière dont il s'est emparé d'Antioche, mal défendue par son patriarche, et qu'une grande partie de ses habitants avait lâchement abandonnée.

Bibars écrit [1] :

[1] Makrizi.

« La mort est venue de tous les côtés et par tous les chemins ; nous avons tué tous ceux que tu avais choisis pour garder la ville et en défendre les approches. Si tu eusses vu tes chevaliers foulés aux pieds des chevaux, tes provinces abandonnées au pillage, tes richesses pesées au canthar, les femmes de tes sujets vendues à l'encan; si tu eusses vu les chaires et les croix renversées, les feuilles de l'Évangile dispersées et jetées au vent, et les sépulcres des patriarches profanés ; si tu eusses vu tes ennemis, les musulmans, marchant sur le tabernacle, immolant dans le sanctuaire le moine, le prêtre et le diacre; si tu eusses vu enfin tes palais livrés aux flammes, les morts dévorés par le feu de ce monde, l'église de Saint-Paul, celle de Saint-Pierre détruites de fond en comble, certes tu te serais écrié : « Plût au Ciel que je fusse devenu poussière ! »

Bibars, l'exterminateur, continuait son œuvre; il avait juré d'effacer, de détruire toutes les villes chrétiennes de la Palestine, et de n'en pas laisser trace. Ptolémaïs surtout était l'objet de son ambition.

Cependant devant cette ville il hésita, car il se souvenait que les dangers que couraient les chrétiens d'Orient avaient fait plus d'une fois se soulever l'Europe. Pendant ce temps d'arrêt dans les dévastations du terrible musulman, l'archevêque de Tyr et quelques autres hommes marquants de la Syrie étaient arrivés en Occident, pour peindre la désolation de la terre sainte, et pour faire entendre les gémissements des serviteurs du Christ, incessamment menacés du fer des infidèles. Alors dans le royaume de France, du pied des autels et du haut des chaires sacrées, les prêtres répétaient aux fidèles rassemblés ce cri qui, s'élevant des villes et des champs désolés de la Syrie, traversait les mers, pour appeler leurs frères à leur secours.

Parmi tous les souverains de l'Europe, il y en avait un

dont ces cris de détresse transperçaient le cœur et navraient l'âme : c'était saint Louis. Aussi il n'hésita plus : le carême arrivé, à l'approche du parlement annuel du 24 mars, il adressa un mandement aux barons de France, leur ordonnant de se rendre sur-le-champ à Paris. Le sénéchal de Champagne fut un des premiers avertis; mais étant alors gravement indisposé d'une fièvre quarte, il s'excusa. Le royal ami de Joinville ne se contenta point de cette excuse, et il lui fit écrire d'arriver sans délai, et qu'à Paris il trouverait *assez bon physicien pour le bien guérir*. Le sire de Joinville se hâta donc de quitter son manoir, et arriva dans la capitale du royaume la veille de l'Annonciation. S'étant rendu aussitôt chez le monarque, il fut étrangement surpris de ne pouvoir apprendre de Louis lui-même, d'ordinaire si confiant avec lui, le motif qui avait exigé sa prompte venue. Préoccupé de ce mystérieux silence, il regagna le logis où il était descendu, et il raconte lui-même qu'accablé de fatigue il s'endormit bientôt; mais à peine le sommeil était-il descendu sur lui, « qu'il vit en songe le roi à genoux devant un autel, entouré de plusieurs prélats et revêtu par eux d'une chasuble vermeille en serge de Reims. » Réveillé aussitôt, et faisant avertir son chapelain, il lui raconta son rêve et lui dit :

« Messire Guillaume, *que pensez de cette vision?*

— Sire sénéchal, répondit l'aumônier, verrez que le roi se croisera demain, à cause de la croix rouge de la chasuble; mais à cause de la serge de Reims, ajouta tristement le saint prêtre, ce sera ung petit exploict. »

Joinville croyait aux songes et aux pressentiments. Il se rendit donc, le cœur gros et l'âme triste, à l'église de la Madeleine, pour y ouïr la messe. De là il se dirigea vers la Sainte-Chapelle, où le roi, ses barons, ses chevaliers et sa cour étaient rassemblés pour vénérer ensemble les pré-

cieuses et saintes reliques. La foule y était donc aussi pressée qu'illustre. Dès le parvis, Joinville fut arrêté par le flot de cette brillante multitude, et là il entendit deux chevaliers devisant ainsi :

« Messire, disait le premier, ne me croyez mie ores « en avant si le roy ne va se croisier.

« — S'il en est ainsi, reprit l'autre baron, ce sera une « des plus funestes pensées venues en France; car si nous « ne nous croisons tous perdrons le roy, et si le suivons « et périssons, ains perdrons Diex; car certes ne nous « serons pas croisés pour l'Esglise, ains bien à cause du « monarque. »

Ces deux chevaliers allaient peut-être continuer leur conversation; mais soudain les chants sacrés s'élevèrent sous les voûtes saintes, et l'on put alors apercevoir le roi se dirigeant vers son trône, tenant entre les mains la couronne d'épines sur un carreau de drap d'or.

Le visage du monarque était alors visiblement ému. La pensée de délivrer la terre sainte, d'où lui était venue la précieuse relique qu'il portait en cet instant, débordait de son âme et révélait à tous qu'il allait se croiser de nouveau et inviter sa chevalerie à se croiser comme lui.

Arrivé sous le dais royal et ayant respectueusement déposé la couronne sacrée du Sauveur sur une crédence placée près du trône :

« Vrais serviteurs du Roi des rois, s'écrie-t-il d'une « voix animée et sans laisser le temps aux auditeurs de « revenir de leur surprise : barons et chevaliers, vous me « suivrez tous pour aller laver les affronts qu'endure depuis « si longtemps le Sauveur des hommes. Oui, vous me sui- « vrez, afin d'arracher pour toujours l'héritage des chré- « tiens de la honteuse servitude des infidèles. »

Ces paroles retentissaient encore, que Louis était déjà

descendu des degrés de son trône, et était allé se jeter à genoux aux pieds du cardinal de Sainte-Cécile en lui disant : « Serviteur du Très-Haut, donnez-moi la croix, et je retour- « nerai outre-mer pour la délivrance du saint tombeau. »

Ce qui va le plus vite en France, c'est l'enthousiasme ; c'est le feu sacré qui brûle et s'étend. Un instant encore avant que le roi se fût prosterné pour demander la croix d'outre-mer, dans un grand nombre d'esprits il ne se trouvait que des préventions contre une nouvelle croisade ; mais maintenant tout s'est subitement changé. Les chevaliers de tout âge se pressent vers le légat. Les trois fils du roi de France sont arrivés des premiers auprès du pontife romain ; Philippe, Jean-Tristan, et Pierre, comte d'Alençon, ont déjà reçu le signe sacré. Le roi de Navarre, Thibaud VI, s'en revêt après eux ; la croix rouge et or brille aussi sur la cotte bardée du jeune Robert d'Artois, qui brûle de venger son vaillant père occis à Mansourah.

Après eux viennent les comtes de Flandre, de Blois, d'Eu ; Jean II, comte de Vendôme ; Renaud de Trie, comte de Dammartin ; le comte de Beaujeu, sire de Montpensier ; Philippe, sire de Ber et d'Auxy, armé chevalier par le roi ; Robert de Courtenay, évêque d'Orléans ; Bouchard de Vendôme ; Alix, dame d'Oudenarde ; Odon Rigault, évêque de Rouen ; le sire de Nemours ; Gui II de Laval ; Matthieu II de Montmorency ; Gilles II de Mailly ; le connétable Gilles le Brun ; Simon de Melun ; les hoirs Saint-Pol, fils de Gui de Chastillon ; Mathurin de Roye, Raoul d'Estrées, Lancelot de Sainte-Maure, maréchal de France ; Gui de Tourneba, etc.

L'enthousiasme qui avait saisi les chevaliers après les paroles royales ne se répandit pas dans le royaume. Généralement, dans les provinces comme à Paris, on savait que les fatigues de la première croisade avaient malheureusement affaibli beaucoup la santé du monarque ; et les

U. O.

Français, qui l'aimaient comme un père, s'effrayaient de le voir, encore faible et souffrant, aller affronter de nouveaux hasards. Ce qui ajoutait à la terreur de plusieurs, c'est que le roi partait avec tous ses enfants. Ce fervent chrétien avait tant de confiance dans le Dieu qu'il adorait et dans la sainteté de sa cause, qu'il emmenait tout avec lui, jusqu'aux jeunes princes, espérances du royaume. Pour concevoir des craintes, n'avait-on pas le récent souvenir de la captivité de la famille royale? Enfin il y avait tant d'effroi dans certains esprits, que Joinville, vaillant et ancien compagnon d'armes du monarque, ne craint pas de dire que « ceulx qui avoient « conseillé au roy le veage d'oultre-mer avoient péché « mortellement. »

Quand la résolution du roi de France fut connue en Europe, elle ranima ce qui restait encore dans les esprits du vieil enthousiasme pour les guerres saintes. Dans sa première croisade, le digne petit-fils de Philippe-Auguste avait déployé une si grande force de caractère, et avait acquis tant de gloire et sur les champs de bataille et dans les fers, qu'il était devenu pour le monde chrétien comme le chef suprême de l'honneur chevaleresque. Les chevaliers ayant droit de porter couronne sur leurs casques faisaient gloire de servir sous ses drapeaux. La confiance que les princes avaient dans sa sagesse, l'espérance qu'ils mettaient dans sa vertu, rassuraient en quelque sorte l'Europe contre les dangers des expéditions lointaines.

Louis, sans cesse préoccupé de son expédition, avait fixé l'époque de son départ à l'année 1270. De longue main et secrètement il s'était adressé aux républiques de Gênes et de Venise afin d'en obtenir les vaisseaux nécessaires pour le transport des nouveaux croisés. Des traités furent passés à cet égard; mais l'exécution des traités contractés avec les nations marchandes est souvent hérissée de difficultés sans

nombre. Quand il fallut que Venise fournît au roi de France les navires promis, elle montra plus de jalousie contre Gènes que de zèle pour la croisade; et ces marchands disaient qu'ils redoutaient plus la colère du sultan égyptien que celle de Louis IX. Ils parlaient ainsi parce qu'ils craignaient que le chef des Sarrasins ne détruisît leur comptoir en Orient. Les nations marchandes mettent l'or avant la croyance et l'honneur.

Lorsque la cour de Rome connut la dernière résolution de Louis IX, lorsque son représentant en France, le légat, eut donné la croix au monarque, à ses fils et à ses chevaliers, elle eut recours aux moyens accoutumés pour prélever sur les gens d'église un décime pendant trois années. Dès la première croisade, l'opinion s'était généralement établie qu'une guerre sainte devait être défrayée en grande partie par les hommes attachés aux sanctuaires et voués aux autels de Jésus-Christ. Sans doute pour une cause si sacrée tout chrétien devait apporter son obole; mais les prêtres devaient venir en première ligne, et, avant tous les autres, déposer leur offrande pour le rachat des saints lieux.

Pour être vrai, il faut dire qu'en 1270 le clergé fit opposition à cet impôt que voulait prélever le saint-siége. Il envoya à Rome des députés chargés d'exposer la profonde misère à laquelle l'Église de France se trouvait réduite par les charges qui pesaient sur elle. Clément IV tint peu de compte de ces représentations, et du haut du trône pontifical reprocha aux représentants du clergé, et à ceux qui les envoyaient, leur indifférence pour la cause chrétienne et une avarice qui leur faisait refuser leur superflu pour une guerre où tant de princes, tant de guerriers illustres et des rois même sacrifiaient leur vie.

De retour de Rome, les envoyés du clergé prêchèrent l'obéissance à la volonté suprême du vicaire de Jésus-Christ.

Par des lettres spéciales, le pape permettait encore aux rois de disposer de toutes les sommes léguées par testament pour le secours de la terre sainte. De son côté, le roi de France ne négligea aucune des ressources que les droits de la couronne mettaient à sa disposition. Alors il n'y avait point d'impôts réguliers, et nos monarques n'avaient pour soutenir l'éclat du trône que les revenus de leurs domaines.

Pour subvenir à toutes les dépenses indispensables en cette occasion, Louis IX se servit de l'impôt de la capitation que les seigneurs suzerains, d'après les coutumes féodales, exigeaient de chacun de leurs vassaux dans les circonstances extraordinaires.

Les bourgeois dans les villes, les paysans dans les campagnes furent soumis à une taxe proportionnelle. Dans les paroisses, les curés choisirent douze notables, gens de bien et de religion, qui, après avoir fait serment sur l'Évangile d'observer l'égalité la plus scrupuleuse, taxèrent chacun selon ses facultés.

Ces taxateurs, comme on le pense bien, auraient rougi de chercher à se soustraire à cet impôt. « Non-seulement, dit Michaud, l'usage autorisait le roi à lever cette contribution par rapport à la croisade; mais il en avait aussi le droit à l'occasion d'une cérémonie alors très-importante, dans laquelle son fils aîné Philippe devait être reçu chevalier. Ainsi l'impôt fut exigé au nom de la chevalerie et au nom de la religion; on le paya sans murmurer, parce que Louis en avait confié la perception à des hommes renommés par leur droiture. »

Depuis plusieurs années les fêtes étaient rares à la cour de France : cependant le roi, sachant l'influence qu'elles avaient sur la jeunesse de son royaume, et combien souvent au milieu de leurs plaisirs l'enthousiasme se ranime, pensa qu'à l'occasion du mariage de son jeune fils Jean-Tristan,

dit de Damiette, avec Yolande, fille d'Eudes, comte de Nevers, de splendides et chevaleresques réjouissances seraient opportunes, et en en commandant les préparatifs, Louis IX se disait : « Le plaisir convoquera les jeunes hommes à la fête, et l'honneur et la religion les enrôleront sous mes drapeaux et sous l'étendard de la croix. »

Peu de temps après le mariage de Tristan avec la fille du comte de Nevers, le 5 juin, veille de la Pentecôte, tous les hauts barons se trouvèrent de nouveau convoqués dans la basilique de Notre-Dame. Après une messe solennelle, Louis descendit de son trône et conféra l'ordre de la chevalerie à son fils aîné Philippe, alors âgé de vingt-trois ans; à son neveu Robert, comte d'Artois, puis à soixante-sept autres jeunes princes grands vassaux ou gentilshommes, entre autres au comte de Dreux, à Jean, fils aîné du duc de Bourgogne, sire de Bourbon par sa femme; à Guillaume de Flandre; à Guillaume II de Brienne; à Robert, baron de Siennes et de Tingri; à Mathieu de Montmorency-Marly; à Renaud de Pons; à Mathieu de Mailly; à Philippe de Nemours; à Odon Poil-de-Chien, neveu du légat; et à Jacques de Foucigny, neveu du sire de Joinville[1].

De brillants tournois complétèrent ces fêtes, qui rendirent pendant quelques jours à Paris une vie et une animation que depuis bien des années la grande ville se plaignait d'avoir perdues.

Pendant ces réjouissances la capitale de la France s'était parée de ses plus beaux atours, et, suivant l'usage d'alors, chacun avait décoré le devant de sa demeure de ses plus riches tapisseries. Les logis des bourgeois comme les hôtels des grands seigneurs, comme les humbles maisons des artisans, témoignaient, selon leurs moyens, de la part qu'ils prenaient à la fête française.

[1] Villeneuve-Trans.

Les gentilshommes de province y étaient accourus, et leurs mères, leurs femmes et leurs filles y avaient apporté leurs plus beaux atours héréditaires. La dépense entière de ces fêtes fut supportée par le monarque; comme on le pense bien, au milieu des tournois et des jeux chevaleresques, où se distinguaient toutes les illustrations de la France, la croisade ne fut point oubliée.

Le matin de l'ouverture de ces fêtes, le légat du pape, du haut d'une estrade érigée sur une place de l'île Saint-Louis, avait prononcé un discours sur les malheurs de la terre sainte. La description que fit le prélat des tourments endurés pas nos frères de l'Orient émut vivement la foule, et des gens du peuple demandaient aussi à partir et à se joindre aux chevaliers qui déjà avaient pris la croix.

Tandis qu'on s'occupait ainsi à Paris de l'expédition d'outre-mer, la croisade était aussi prêchée dans d'autres contrées de l'Europe. Un concile s'était réuni à Northampton, où la plupart des hauts barons d'Angleterre étaient venus entendre l'envoyé de la cour de Rome. Le fils aîné du roi d'Angleterre y avait pris la croix. Ainsi décoré du signe qui plaisait le plus aux yeux et au cœur de Louis IX, le jeune héritier du trône d'Angleterre arriva au Louvre avec son frère le prince Edmond, et tous deux reçurent également de leur oncle le roi de France l'accolade et l'ordre de chevalerie.

Pour l'Angleterre, tourmentée de discordes intestines et livrée dans plusieurs de ses provinces aux horreurs de la guerre civile, la promulgation de la sainte expédition d'outre-mer fut un bienfait. Cette ardeur belliqueuse qui s'était égarée dans de fausses routes, et qui avait fait répandre tant de sang, redoubla d'énergie dès que la religion et la gloire lui eurent offert de meilleurs combats, de plus glorieuses batailles.

Le même enthousiasme gagna l'Écosse, où Jean de Bayeal et plusieurs chevaliers s'enrôlèrent sous la bannière de la guerre d'Orient. En Catalogne, en Castille, en Aragon, en Navarre, en Portugal, les rois, les princes et les grands seigneurs répondaient, en prenant la croix, à la voix du légat de Rome et à celle du roi de France.

Dans ce mouvement presque général où le feu sacré commençait à sortir de dessous les cendres, tous les vrais chrétiens, partisans de la croisade, tournaient leurs yeux vers le royaume de Naples, où Charles d'Anjou, qu'un historien a appelé le tentateur de saint Louis, faisait de grands préparatifs pour accompagner son frère dans l'Orient; mais le caractère de Charles n'était pas de nature à permettre que son départ pour la terre sainte fût prompt et facile. Depuis qu'il était monté sur le trône, beaucoup d'espérances trompées s'étaient changées en haines, et de là mille sujets de mécontentement et mille causes de trouble. Un souverain voisin de Naples, le pape Clément IV, connaissait l'état du royaume de Charles d'Anjou quand il lui écrivait : « Vos États, épuisés d'abord par les agents de votre autorité, sont maintenant déchirés par vos ennemis. Ainsi la chenille détruit ce qui a échappé à la sauterelle. Le royaume de Naples et de Sicile n'a n'a pas manqué de gens qui le désolaient : où sont maintenant ceux qui le défendront? »

En examinant ainsi les choses, on n'osait pas espérer que Charles d'Anjou fût en position de partir pour la guerre sainte en même temps que son frère, qui avait maintenant pris toutes ses mesures pour pouvoir prochainement mettre à la voile avec tous les nobles français qui s'étaient croisés, et dont il ne fallait pas laisser refroidir le zèle.

Le comte de Poitiers, d'un tout autre caractère que Charles, se préparait activement à suivre dans sa nouvelle croisade son sage et vaillant frère. Dans les provinces qui

relevaient de lui, il avait trouvé de grands ferments de discordes, et par sa sagesse il avait apaisé bien des querelles. Une de ses pensées constantes, un des désirs les plus ardents de son cœur était d'abolir la servitude dans ses États, ayant pour maxime que *les hommes naissent libres,* et qu'*il est toujours sage de faire retourner les choses à leur origine.* C'était bien là un digne frère de saint Louis.

Parmi les croisés et les chevaliers qui devaient accompagner Louis IX, j'ai nommé le prince Édouard, fils aîné de Henri III. Ce jeune et vaillant prince avait fait le serment de combattre les infidèles; mais cette Angleterre, si riche, si orgueilleuse aujourd'hui, était pauvre alors et hors d'état de suffire aux dépenses d'une expédition lointaine. Le roi de France, qui estimait la bravoure du fils de Henri III, son beau-frère, et qui tenait à l'avoir pour compagnon d'armes de Philippe, de Tristan et de Pierre, ses fils, dans la guerre sainte, vint à son secours et s'engagea à lui prêter soixante-dix mille livres tournois. Sur cette somme vingt-cinq mille livres devaient être payées à Gaston, vicomte de Béarn, lequel s'était engagé à suivre Édouard à la croisade. Pour garantie de cette avance, l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre engageait les revenus de la Guienne, et donnait de plus son propre fils en otage. Il jurait en même temps que, pendant toute la durée du saint pèlerinage, « il obéiroit au roy de France en bonne foy, ains comme « ung des barons de son royaume. »

Ainsi Louis IX voyait tous les arrangements se prendre, tous les apprêts se terminer pour cette grande expédition, but de ses pensées et de ses désirs. En ce moment solennel, Dieu éprouva encore le saint roi : l'angélique Isabelle, la royale recluse de Longchamps, sa sœur bien-aimée, vint à mourir en odeur de sainteté. Le nom de cette fille de France a été placé par l'Église dans ses légendes ; et à peine la sainte

avait-elle été portée au caveau funèbre que déjà des miracles s'opéraient sur son tombeau. Son frère n'eut que le temps de lui rendre les derniers honneurs, il partait pour la terre sainte, et en quittant la France le saint roi se répétait : La France a aujourd'hui une patronne de plus dans les cieux.

Tous les croisés, avant de quitter le pays natal, avaient coutume de faire leur testament : le fils de Blanche de Castille, qui avait appris de bonne heure que rien n'assure aux rois plus qu'aux autres hommes une longue existence, dans toutes les grandes occasions ne manquait pas d'écrire, de sa propre main, ses désirs et ses volontés.

Par son testament, fait peu de jours avant son départ pour Aigues-Mortes, il laissa à Agnès, la plus jeune de ses filles, dix mille livres[1] pour sa dot, et quatre mille livres[2] à la reine Marguerite.

Avant de quitter la France, Louis IX, qui n'avait plus sa mère pour confier la régence à son habileté pendant son expédition d'outre-mer, après y avoir mûrement réfléchi, après avoir imploré bien des fois les lumières d'en haut, se décida à confier les rênes du royaume à Simon de Clermont, sire de Nesle et Dailly, et à Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis. Par ce choix il ne mécontentait ni les hauts barons ni le clergé. Parmi les plus vaillants chevaliers, Simon de Clermont était reconnu prud'homme d'exécution et de bon conseil; et Mathieu de Vendôme avait parmi les prélats une haute renommée de vertu et de caractère.

Se souvenant des murmures et des malheurs occasionnés par les dernières dispositions de Louis VIII, son père (et cependant Blanche de Castille vivait alors), le monarque ne

[1] 160,500 fr.
[2] 68,000 fr.

voulut point remettre aux mains de Marguerite les soins et les embarras d'une régence. Douce, bonne et vertueuse, il ne la trouva point à la hauteur d'une si grande responsabilité.

Cette princesse, quoiqu'elle fût pleine de grande simplesse, ne laissait pas pourtant d'avoir quelque ambition; et dans les annales de France, il reste un traité [1] par lequel elle avait fait signer à son fils aîné Philippe, qu'il s'engageait à demeurer sous la tutelle de sa mère jusqu'à l'âge de trente ans. Dans cet acte curieux on retrouve toute la jalousie maternelle, et peut-être aussi un peu d'ambition de reine. Elle veut que son fils ne s'engage à ne prendre aucun conseiller contre ses volontés, et s'oblige à lui révéler tous les desseins qui pourraient se former contre elle.

Le 14 mars 1270, Louis IX et ses trois fils, Philippe, Tristan et Pierre de France; son neveu, Robert d'Artois; Amaury de Rochefoucauld, grand commandeur du Temple, se rendirent avec une foule de chevaliers à la royale abbaye de Saint-Denis, pour y prendre la glorieuse oriflamme. Le cardinal légat, évêque d'Albani, remit au royal pèlerin le bourdon, l'écharpe et l'escarcelle. Après avoir reçu ces insignes bénits du saint veage, le monarque, humblement prosterné, implora de nouveau monseigneur sainct Denis, lui demandant de veiller sur le royaume qu'il plaçait en entier sous sa protection.

Le lendemain samedi, 15 mars, il y eut de nouvelles prières à l'église de Notre-Dame, où le roi et sa famille parurent avec leurs habits de croisés. Pendant le trajet du palais à la basilique métropolitaine, le peuple et la bourgeoisie de Paris, sur toute la longueur du trajet, bordaient les rues que suivait le cortége; et à mesure que le roi ap-

[1] Ce traité est rapporté par Dupuis; par le Père Daniel, dans son *Histoire des Princes*.

prochait, on voyait les masses s'agenouiller sur le pavé, priant le Dieu de la France de leur conserver le monarque qui allait une seconde fois s'éloigner de sa grande famille. Parmi ceux qui étaient tombés à genoux, il y en avait un grand nombre qui, regardant le pieux roi déjà comme un saint, lui demandaient de les bénir; et lui de leur répondre : « Priez, priez le Seigneur d'être propice à nos armes. »

Au sortir de la cathédrale, Louis visita d'autres établissements pieux et surtout les hôpitaux et les maisons-Dieu. Au moment de son départ, il était comme un père qui veut voir et embrasser tous ses enfants.

Le soir de cette journée du 14 mars, le roi justicier alla coucher à Vincennes, et revit pour la dernière fois ces beaux vieux chênes à l'ombre desquels il s'était plu à écouter chacun et à lui rendre bonne et loyale justice. Ce fut là que Louis se sépara de la reine Marguerite.

Jamais jusqu'alors ils ne s'étaient quittés. La douce et simple épouse avait toujours et partout suivi celui que lui avaient donné le Ciel et la France. Leur séparation fut douloureuse. Au dedans de lui, sans doute, Louis regrettait que la reine ne l'accompagnât pas cette fois encore; car avec son ardente piété ne devait-il pas regarder comme un refroidissement de zèle sa volonté de demeurer en France? « La despartie, dit un vieux chroniqueur, eust enfin lieu à grands souspirs et grants larmes de part et d'aultre, tellement que Loys desfendit à la royne de l'accompagner hors de Vincennes. »

Épouse toujours dévouée et constamment soumise, Marguerite, étouffant de sanglots, obéit. Ce fut aussi le même jour que le sire de Joinville, l'âme navrée de tristesse, pressa sur ses lèvres la main que lui tendit son royal maître, qu'il couvrait de baisers et de larmes.

Ces larmes, on les conçoit; car le sénéchal, au fond du cœur, devait sentir un poignant regret. Sa conscience de chevalier ne lui disait-elle pas qu'il eût mieux fait de suivre son ancien compagnon d'armes que de demeurer au pays?

Quand les habitants de Paris ne virent plus le monarque au milieu d'eux, leur tristesse fut grande, et ce qui augmentait la désolation de tous, c'était qu'on ne savait pas encore sur quel point le roi allait diriger son expédition. Le lieu du départ était bien fixé, encore Aigues-Mortes; l'endroit du débarquement ne l'était pas. On parlait bien des côtes d'Afrique; mais c'était vaguement. Malgré toutes ses promesses, le roi de Sicile, tout croisé qu'il était, avait témoigné plus d'une fois de l'éloignement pour un débarquement en Asie; et lorsque dans les conseils on délibéra sur l'entreprise, il fit insinuer par ses amis qu'on devait plutôt se diriger vers l'Afrique et attaquer Tunis. Les hommes de Charles d'Anjou répétaient que le royaume de Tunis remplissait la mer de pirates, et fermait tous les passages de la Palestine. Ce royaume tunisien était auxiliaire de l'Égypte et pouvait en devenir le chemin.

Une pensée d'intérêt personnel se cachait sous ces raisonnements spécieux : pour le nouveau souverain de Naples, il était important de conquérir les côtes africaines et de ne pas trop s'éloigner de celles de Sicile. La loyauté a, pour ce monde, une sorte de défaut; elle juge un peu trop d'après elle, et s'expose ainsi à de fréquents mécomptes. Louis IX, n'ayant au fond de son âme chrétienne que l'ambition du triomphe de la croix, pensait qu'il n'y avait pas autre désir au cœur de son frère : il se trompait; moins parfait, il eût été moins confiant, et par suite plus perspicace, plus habile en traitant avec les hommes. Quant à lui, la côte d'Afrique semblait aussi un bon point de débarquement; mais si l'on en croit Geoffroy de Beaulieu, son confesseur, ce qui avait

donné au pieux monarque cette pensée, c'était le désir de convertir à la foi chrétienne le roi de Tunis, et de conquérir à Jésus-Christ ce vaste pays plongé dans l'erreur. Dans l'ardeur de sa foi et de sa charité, Louis répétait souvent « qu'il consentirait à passer toute sa vie dans un cachot, sans apercevoir le soleil, si, à ce prix, le roi de Tunis avec tout son peuple embrassait nos saintes croyances. »

C'est à partir des jours où la foi s'est affaiblie dans les âmes que l'on n'a plus conçu ce désir d'un roi selon le cœur de Dieu.

Pendant que le roi, avec ses fils, son neveu et les plus notables personnages de sa cour, traversait la France pour se rendre à Aigues-Mortes, dans tous les hameaux, dans toutes les villes, dans les plus humbles églises, dans les plus riches cathédrales on priait pour l'auguste croisé, dont l'affaiblissement de santé, visible aux yeux de tous, serrait les cœurs, et répandait de tristes pressentiments dans les esprits. En ce temps-là, la prière publique entrait dans les mœurs des nations : souverains et sujets s'agenouillaient ensemble devant les autels; cette même prière adressée au même Dieu, *notre Père* à tous, devenait comme un lien sacré, qui rapprochait l'humilité de la grandeur et la faiblesse de la puissance. Il y avait grande sagesse en semblable coutume; et l'on s'attriste profondément quand on la voit tomber en désuétude au pays de saint Louis!..... Mais que voulez-vous? les hommes sont devenus si habiles, qu'ils pensent aujourd'hui, dans les plus graves circonstances, pouvoir se passer des lumières divines, et ils ont banni Dieu de leur politique.

Dans ces saintes réunions, après avoir prié pour le roi, on demandait au Seigneur de répandre ses bénédictions sur tous ceux qui le suivaient. On priait à haute voix et nominativement, pour les princes et chevaliers qui avaient

pris la croix et promis de passer en Orient. C'était comme un appel général fait devant le Dieu des armées.

Tous cependant ne tinrent pas leur promesse. Le roi de Castille, qui avait fait attacher sur son manteau royal le signe de la croisade, conservant des prétentions à la couronne impériale, et ne pouvant oublier le supplice de son frère Frédéric, par Charles d'Anjou, ne voulait plus combattre sous les mêmes drapeaux que lui. Un grand nombre de croisés allemands, gardant la même rancune au meurtrier de Conradin et de leur jeune prince, se regardaient comme déliés d'aller guerroyer outre-mer. Ainsi les passions, les haines des hommes se jetaient à la traverse de la grande et sainte entreprise de Louis IX, que rien ne pouvait détourner de son but. Il venait de traverser la France; Mâcon, Lyon, Vienne, Avignon l'avaient reçu dans leurs murs, et enfin *Aigues-Mortes* vit encore une fois l'auguste croisé arriver sur sa plage et au milieu de son enceinte inachevée.

Dans tout ce long trajet à travers le royaume, le pieux monarque avait pu se convaincre que ses soins, ses travaux et ses veilles n'avaient point été vains, et que les Français l'aimaient comme les enfants aiment leur père : de toutes parts il était vénéré et béni, et bien souvent les larmes lui venaient aux yeux, quand au milieu des populations pressées autour de lui, il entendait des voix qui s'élevaient pour le plaindre, pour le blâmer parfois de retourner encore si faible, si pâle et si souffreteux, dans un pays où il avait tant souffert.

Lorsqu'il arriva à Aigues-Mortes, il n'y trouva pas la flotte génoise; cependant la république avait solennellement promis que ses vaisseaux seraient avant tous les autres au rendez-vous général. Ce manque d'exactitude aurait pu décourager les faibles; Louis, qui par expérience connaissait

ses compagnons d'armes, qui savait que lorsqu'ils n'avaient pas de champ de bataille pour récolter de la gloire, il leur fallait des fêtes pour les distraire et les consoler de leur inactivité, ne voulut pas les laisser séjourner longtemps sur la triste et insalubre plage d'Aigues-Mortes, et alla avec toute sa brillante chevalerie s'établir à l'antique et noble abbaye de Saint-Gilles, où il tint une cour plénière, avec cette magnificence qui lui était habituelle dans les occasions d'éclat.

Le prince Édouard, fils de Henri III d'Angleterre, brilla à ces fêtes chevaleresques; beau, jeune et vaillant, il plaisait par sa franchise et sa loyauté à la noblesse française, qui se prenait à l'aimer encore davantage en le voyant obéissant et respectueux envers Louis IX comme un quatrième fils. Ses compagnons d'armes n'oubliaient point qu'il s'était engagé, tant que durerait le saint pèlerinage, *à obéir au roy de France, en bonne foy, ains comme ung des barons de son royaume.*

Le comte-duc de Bretagne, Jean, dit le Roux, devait devancer le prince Édouard à Aigues-Mortes, et ayant quitté ses États avec la duchesse Blanche de Champagne, son fils Jean II et sa belle-fille Béatrix, sœur du prince anglais, il arriva à Marseille, lieu de son débarquement, le 13 avril, jour de Pâques. Avec lui marchaient, bannière et gonfalons déployés, le vicomte Alain, le vicomte de Tonquedec, Guillaume de Loyans, Pierre de Kergolay, Geoffroy de Rostrenem, les trois fils du sire de Quelen et plusieurs autres braves et notables Bretons d'insigne chevalerie [1].

A Aigues-Mortes arrivèrent successivement Mathieu III de Montmorency; Raoul de Sores, dit d'Estrées, maréchal de France; Alphonse de Brienne, dit d'Acre, comte d'Eu,

[1] Villeneuve-Trans.

grand chambrier (fils de Jean de Jérusalem et de Bérengère de Castille, ce noble prince venait de se signaler contre les Maures d'Espagne, en attendant qu'il pût se mesurer avec ceux d'Orient); Jean de Brienne, son frère; Gui de Chastillon, marié à la veuve de Robert d'Artois; Hugues X de Lusignan, comte de la Marche; le jeune comte d'Artois et Amicie de Courtenay, sa femme; Guillaume de Courtenay, sire de Champigneules; Hugues IX, duc de Bourgogne; Thibaud IV, roi de Navarre, et Isabelle de France; Gui de Dampierre, comte de Flandre; Gui de Laval; Guichard de Beaujeu, sire de Montpensier; Louis, son frère, sire de Montferrant; Henri de Beaujeu, sire d'Hermeneuc, maréchal de France; Florent de Varennes, amiral; le chambellan Pierre de Villebeon; Jean III de Nesle; Jean IV et Raoul; Jean Ier d'Harcourt, âgé de soixante-dix ans, et son fils, aussi chevaliers de l'Hôtel; Gui VIII de Montmorency; Lancelot de Saint-Mard, maréchal de France; Thibaut de Montmorency-Marly; Renaud de Preugny, maréchal de France, et ses deux fils, Hugues et Gui de Beaucey; Thibaut de Montléar, grand maître des arbalétriers, ayant aussi le commandement des gens de pied; Mathieu de Roye; Philippe, ber ou baron d'Auxi; Jean II, comte de Vendôme; Gui de Tourneba; le sire de Brissac; Guillaume II de Melun; monseigneur Érard de Valery, revenu de Naples aussitôt après la victoire de Célano; le bouteillier de France, le comte de Dreux; Mahy et Gilles de la Tournelle; Pierre de Villeneuve, sire de Vence, fils du grand sénéchal Romée; Robert de Courtenay, évêque d'Orléans; le connétable Gilles Lebrun; Philippe de Nemours; Maurice de Craon; Gui d'Aspremont; Dreux de Mello; Baudouin de Longueval; Jean de Rochefort; Guillaume de Minières; Guillaume de Fiennes; Hugues de Villiers; Renaud de Précigny; Jean de Chambly; Pierre de Foix, etc.

Alphonse, comte de Poitiers, et la comtesse Jeanne de Toulouse arrivèrent un peu plus tard.

Depuis qu'à Mansourah Robert d'Artois avait payé de sa vie sa désobéissance aux ordres du royal chef de la croisade, Alphonse était devenu le frère favori du roi, et cependant il était moins écouté dans le conseil que Charles d'Anjou ; ce dernier exerçait trop souvent une fâcheuse influence sur les hommes en relation avec lui; et le sage Louis IX lui-même n'avait pu entièrement se soustraire à cet empire. Dans le camp, les barons et les chevaliers murmuraient hautement de retards du roi de Sicile; et tous répétaient, même devant le monarque français, combien ces délais pouvaient être funestes au succès de l'expédition d'outre-mer.

Ces propos allaient au cœur de Louis, et le navraient de douleur; car en ce monde rien de plus triste, rien qui fasse plus de mal, que d'entendre déverser le blâme sur ceux que nous aimons.

Les vaisseaux génois, si longtemps attendus, venaient enfin de se rallier en vue d'Aigues-Mortes, et les nouvelles que les marins de la république de Gênes apportèrent au roi de France lui donnèrent une grande joie, car elles lui apprenaient que le roi de Sicile était sur le point de se mettre en mer avec son armée, et qu'il rejoindrait les croisés en Sardaigne.

« Vous le voyez bien, s'écria Louis en s'adressant aux barons, Charles ne nous fera pas défaut : mon frère adore le même Dieu que moi, et a fait le même serment que nous tous; il le tiendra loyaument. »

Disant ces mots, le bon roi laissait éclater sur ses traits tout son amour fraternel.

N'étant plus retenu par aucun empêchement, le monarque fit ses derniers apprêts pour mettre à la voile, et

même alors, pas un homme dans le camp ne savait d'une manière précise sur quel point devait être dirigée la flotte, et à quel pays aborderaient les soldats de la croix. Avant de s'éloigner du beau royaume de France, Louis voulut encore donner une dernière pensée au bonheur de ses sujets, et sa royale main, avant de tirer l'épée, écrivit aux régents chargés de ses pouvoirs, Simon de Nesle et Mathieu de Vendôme, les conjurant, *au nom de Monseigneur Jésus-Christ et de sa benoiste Mère, d'avoir bon soin de son menu peuple.*

Ce devoir de roi rempli, et ayant ainsi laissé parler sa sollicitude paternelle, le pieux fils de Blanche de Castille alla faire un pèlerinage à Notre-Dame de Vauvert, et à d'autres lieux renommés alors pour leur sainteté; ainsi le noble fils de France voulait emporter du pays natal toute la confiance, toutes les espérances que l'on ne puise nulle part aussi abondamment qu'aux sources de la religion.

Le jour du départ étant venu, le roi manda près de lui ses trois fils, et quand ils furent entrés dans le pavillon royal, d'une voix émue il leur dit : « Vous voyez comment déjà vieux j'entreprends pour la seconde fois le voyage d'outre-mer; comment je laisse votre mère avancée en âge, et mon royaume rempli de prospérités.

« Vous voyez comment, pour la cause du Christ, je n'épargne pas ma vieillesse, et comment j'ai résisté aux prières, à la désolation de tous ceux qui me sont chers et qui voulaient me retenir.

« Je sacrifie pour Dieu, repos, richesses, honneurs, plaisirs; et ce faisant, je ne remplis que mon devoir de roi chrétien.... Je vous emmène avec moi, vous, mes chers fils, ainsi que votre sœur aînée; j'aurais aussi pris avec nous, soldats de Jésus-Christ, mon quatrième fils, s'il avait été plus avancé en âge... »

Puis, s'adressant à l'aîné de ses enfants, à Philippe, qui devait régner après lui, il ajouta : « J'ai voulu vous dire ces choses afin qu'après ma mort, et lorsque vous serez monté sur le trône, vous n'épargniez rien pour le Christ et pour la défense de son Église. Fasse le Ciel que jamais ni votre épouse, ni vos enfants, ni votre royaume ne vous arrêtent dans la voie du salut! J'ai voulu vous donner ce dernier exemple à vous et à vos frères, et j'espère que vous le suivrez, si les circonstances le demandent [1]. »

Profondément émus de ce touchant discours, les trois fils de France tombèrent aux genoux de leur père, qui, étendant ses mains sur leurs jeunes têtes inclinées, les bénit tendrement au nom du Dieu pour lequel ils allaient tous combattre.

Après les prières et les cérémonies d'usage, la flotte mit à la voile le 4 juillet 1270. A bord des vaisseaux ce n'étaient plus parmi les Français les mêmes espérances, les mêmes rêves de conquêtes qu'au départ de la précédente croisade, mais c'était encore un saint et noble enthousiasme de chevalerie. « Nous partons, se disaient tous ces chrétiens armés, nous partons incertains de la victoire, mais certains d'accomplir un grand devoir; nous partons avec notre roi, l'orgueil et l'amour de la France; nous partons avec ses fils, l'espoir de l'avenir; nous partons sous l'oriflamme et sous la bannière de la croix : qui donc pourrait nous faire trembler et contrister nos âmes? »

Quand les croyances religieuses sont enracinées dans les âmes des soldats, elles ennoblissent, elles sanctifient le métier des armes; le porteur de lance ou de mousquet n'est plus une machine soldée qui se meut au gré de tous les ambitieux, n'est plus un mercenaire qui vend son sang à qui

[1] *Vita sancti Ludovici*, par Surius.

veut l'acheter; c'est un *homme convaincu,* qui s'arme et va exposer sa vie pour soutenir et défendre *ses convictions.*

Quatre jours après avoir levé l'ancre, la flotte des croisés arriva dans la rade de Cagliari. Les habitants de l'île de Sardaigne, alliés aux sujets de Pise, s'alarmèrent quand ils aperçurent le pavillon génois déployé auprès de l'étendard de la croisade et des fleurs de lis. La Sardaigne se trouvait alors en guerre avec la république de Gênes. Le commandant de la petite ville de Cagliari refusa donc de recevoir aucun des vaisseaux dans le port, et les messages tout pacifiques de Louis IX ne parvinrent qu'à obtenir la permission de débarquer les malades et d'acheter quelques provisions.

Au bout de quelques jours, il survint entre les croisés malades, auxquels il avait été permis de venir se reposer à terre, et les habitants de la ville basse de Cagliari, des querelles et des rixes; elles avaient pris un tel caractère, que Louis IX se crut obligé d'envoyer vers le gouverneur sarde Pierre de Villebeon, son chambellan, Raoul d'Estrées et Lancelot de Saint-Mard, maréchaux de France, pour lui signifier que, si l'on n'avait pas plus d'égards et de bonne foi envers les défenseurs de la croix, il y pourvoirait par les armes.

Cette menace produisit d'abord un heureux résultat, et les bourgeois de Cagliari se soumirent à tout, pouvu qu'on empêchat les Génois de leur nuire et de les molester; mais c'est au moment où les chevaliers envoyés du roi de France retournaient à l'embarcation qui les avait amenés de la nef royale au rivage, que les mutins troublèrent le marché et arrêtèrent le transport des provisions.

A ce manque de foi, à ce nouvel outrage, les hommes d'armes et les marins, relevés de leur maladie par huit jours de soins et de repos, devinrent furieux, et les Génois les y encourageant, ils voulaient marcher contre la ville,

investir le château, le détruire, n'en pas laisser pierre sur pierre, et juraient déjà d'exterminer par l'épée ces mauvais chrétiens qui refusaient aide, assistance et secours à ceux qui allaient combattre pour le triomphe de la religion du Christ.

Plusieurs hauts barons, partageant cette indignation contre les Cagliariens, allèrent trouver le roi à bord de son vaisseau, et le prièrent *de venir en personne châtier si méchant peuple sans foi et sans pitié envers les souffreteux et les malades.*

A cette invitation le bon roi répondit par ces mots: *Suis-je venu pour combattre des chrétiens? et tout mon vœu n'est-il pas contre les infidèles?* et il ordonna de mettre fin à toute démonstration hostile.

La flotte demeura pendant huit jours dans les eaux de Cagliari, attendant que tous les vaisseaux qui avaient été dispersés par les vents vinssent la rejoindre; la tempête apaisée, la rade fut en quelque sorte couverte de navires pressés les uns contre les autres, et les chefs se hâtèrent de venir rendre hommage au chef couronné de la croisade: Alphonse, frère du roi, son gendre Thibaud VI, le comte-duc de Bretagne, le comte de Flandre, le comte de Saint-Pol et plusieurs autres illustres princes, étaient du nombre des arrivants. Louis les revit avec une grande joie, et après quelques moments de félicitations et quelques instants donnés au plaisir de se retrouver tous ensemble sous la même et sainte bannière, un grand conseil fut ouvert, afin de s'accorder sur le point de l'Afrique le plus avantageux au débarquement général. Sans doute avant ce jour on avait délibéré sur cette question si importante, mais jusqu'alors rien n'avait été positivement résolu.

Les chroniques du temps[1] parlent à peine de cette der-

[1] Michaud, *Histoire des Croisades.*

nière délibération, tant l'indifférence sur ce point était grande. Il est probable que plusieurs chevaliers s'opposèrent au projet de porter la guerre sur les terres d'un prince qui n'avait point fait de mal aux chrétiens, tandis qu'on laissait en paix le souverain de l'Égypte et de la Syrie, le plus cruel oppresseur des colonies chrétiennes.

Quelques-uns des barons, les évêques surtout, durent rappeler à l'assemblée qu'en prenant la croix les pèlerins avaient fait vœu d'aller à la terre sainte, et non aux rivages déserts de l'Afrique. Lors de la cinquième croisade, un grand nombre des plus notables seigneurs et des plus saints prélats s'étaient élevés fortement contre le projet de marcher sur Byzance, et le chef de l'Église les avait approuvés en se montrant sévère envers les croisés *qui, regardant à droite et à gauche, avaient oublié le chemin de Jérusalem.*

C'était *regarder à droite et à gauche,* c'était *se détourner du chemin de Jérusalem,* que de débarquer sur la côte africaine. Pour se rendre compte de cette résolution, il faut donc se ressouvenir que Louis IX, malgré sa haute sagesse, subissait la fâcheuse influence de Charles d'Anjou. Ce prince ambitieux et égoïste avait sans doute dans le conseil du roi de France plusieurs amis; pour complaire à leur ombrageux maître, ces hommes auront entraîné par d'adroites insinuations le pieux monarque à l'avis de prendre terre et de planter la croix sur les ruines de Carthage; de là il pourrait facilement se rendre dans les États du roi de Tunis, pour porter à ce prince musulman et à son peuple les lumières de la foi.

Car c'était là un des ardents, des incessants désirs de saint Louis; ce que voulait avant tout ce grand missionnaire armé, ce qui lui faisait tirer l'épée et déployer sa bannière au vent, c'était toujours la pensée d'étendre le royaume de Jésus-Christ en convertissant les infidèles.

Mohammed avait plusieurs fois témoigné le désir de vivre en bonne intelligence avec les royaumes de France et de Sicile, et des voyageurs, des négociants et des frères prêcheurs qui avaient habité ou traversé ses États, assuraient qu'il était disposé à embrasser le christianisme.

Dans sa charité, dans l'ardeur de sa foi, Louis se serait cru coupable de ne pas tenter la conversion d'un prince qui entraînait celle de toute une nation plongée dans l'erreur. Si le Ciel secondait ses efforts; si les yeux du mahométan venaient à se dessiller; si, dès l'approche de l'armée chrétienne, le monarque infidèle se déclarait son auxiliaire, la route de Jérusalem se trouvait toute tracée à travers son royaume. Si, au contraire, aveuglé par le fanatisme, Mohammed songeait à résister à l'armée des Francs, la barrière qu'il aurait voulu opposer aux chrétiens serait facile à renverser, et après s'être emparés de Tunis, les victorieux marcheraient plus forts et plus redoutés vers la cité sainte.

Ainsi, en adoptant la résolution de débarquer sur un point de la côte occidentale de l'Afrique et touchant aux États tunisiens, Louis IX joignait ensemble un désir religieux et une pensée politique : les contrées auxquelles lui et son armée allaient aborder étaient toutes illustrées de souvenirs chrétiens; c'était la patrie de saint Augustin et de tant d'autres personnages renommés par leur savoir, leurs vertus et leur sainteté. Sur ce sol que la rosée céleste de l'Évangile avait jadis fertilisé, il se trouvait encore quelques chrétiens, quelques successeurs des confesseurs et des martyrs, qui accouraient au-devant des soldats de la croix.

Sous un autre point de vue! « bordée de toutes parts de ports commodes et sûrs, la côte barbaresque [1] offrait les

[1] *Histoire de saint Louis*, par Villeneuve-Trans.

moyens de se procurer des bâtiments, des vivres, des hommes même; et en s'en rendant maître, on arrachait une de ses plus puissantes ressources au sultan d'Égypte, qui y faisait recruter ses soldats. »

Avant que cette résolution fût adoptée dans le conseil, il s'y éleva de vives discussions, et le prince Édouard d'Angleterre s'y opposa fortement, soutenant que ce n'était pas à Tunis qu'il fallait songer, mais bien à Jérusalem; que ce n'était pas en Afrique, mais en Syrie, que l'on devait aller débarquer. Ne pouvant faire prévaloir cet avis, le jeune héritier des Plantagenet se sépara de l'armée, disant « qu'il irait passer l'hiver en Sicile, et y attendrait le résultat d'une tentative imprudente et dont il ne pouvait bien augurer. »

Louis ne vit pas sans chagrin partir son neveu, qui avait montré tant de zèle pour la croisade, et qui, le jour de sa réception comme chevalier, avait fait le serment d'*obéir au roi de France, en bonne foy, ains comme ung des barons de son royaume.*

Strabon a décrit la péninsule où s'élevait Carthage; elle s'avance dans la mer entre deux golfes, dont l'un, à l'occident, offre un port commode; l'autre, entre l'orient et le midi, communique par un canal avec un lac s'étendant à trois lieues dans les sables, et que les géographes modernes appellent *la Goulette*[1]. C'est sur cet emplacement que la superbe rivale de Rome dressait d'une rive à l'autre ses hautes murailles et ses formidables tours, pour former une vaste et sûre enceinte à sa population marchande et guerrière. Là, majestueusement assise, non loin des flots, Carthage s'enorgueillissait du titre de *reine des mers.*

De toute cette grandeur passée il ne restait plus que de rares et misérables vestiges, quand, le 17 juillet 1270, la

[1] Michaud, *Histoire des Croisades.*

flotte chrétienne parvint en vue de la terre d'Afrique; du bord de leurs vaisseaux, les chevaliers n'aperçurent alors qu'une plage plate, jaune et stérile, et d'un aspect triste et désolé... Çà et là, par-dessus des buissons d'aloès et d'autres plantes roides et épineuses, se montraient des blocs rougeâtres, vieux débris de murs de pierres et de briques. Ces ruines attestaient encore plus la puissance du temps que celle des Romains : la main des vainqueurs d'Annibal avait renversé les fortes murailles; mais les siècles, en passant sur ces grands débris, en avaient broyé la plus forte partie sous leurs pieds.

L'œil rencontrait encore, par delà les sables et à l'horizon, des arcades d'aqueducs brisés; ce qui avait conduit les eaux douces à la grande et populeuse cité n'existait plus, et bientôt les soldats de Louis IX allaient se convaincre, par une cruelle expérience, que le temps n'avait pas seulement détruit les monuments élevés par la main des hommes, mais qu'il avait encore tari les sources naturelles d'où découlait jadis la fertilité du pays, qui s'offrait maintenant si ardent, si desséché, à leurs regards avides.

Cependant la flotte des croisés se déployait dans la rade de Tunis, et ces nombreux vaisseaux s'étaient assez approchés de la côte pour que de leurs bords on pût étudier le terrain, et reconnaître les positions dont il serait utile de s'emparer en débarquant. Là où avait été le port, d'où les navires carthaginois partaient pour couvrir toutes les mers, on ne voyait plus qu'une pauvre bourgade appelée Marza, une tour bâtie sur la pointe du cap, et un peu plus loin un château assez fort, assis sur la colline de Byrsa.

« A cinq lieues de là [1], vers l'orient et le midi, un peu au delà du golfe et du lac de la Goulette, s'élevait une ville

[1] Michaud, *Histoire des Croisades*.

nommée dans l'antiquité Tynis ou Tynissa, et aujourd'hui Tunis, dont Scipion se rendit maître avant d'attaquer Carthage. Tunis s'était accrue de la ruine des autres cités dans le XIIIe siècle, et le disputait pour la richesse et la population aux villes les plus florissantes de l'Afrique. On y comptait dix mille maisons, trois grands faubourgs; les dépouilles des nations, les produits d'un commerce immense l'avaient enrichie; tout ce que l'art des fortifications peut inventer avait été employé pour en défendre l'entrée.

« La côte où s'élevait Tunis fut le théâtre de nombreuses révolutions dont les anciens historiens nous ont transmis le récit; mais l'histoire moderne n'a point de même consacré les révolutions des Sarrasins : on peut à peine suivre dans leur marche les barbares qui plantèrent sur tant de ruines l'étendard de l'islamisme. Tout ce que l'on sait de positif, c'est que Tunis, longtemps réunie au royaume de Maroc, s'en était séparée sous un prince belliqueux, dont le troisième successeur régnait au temps de saint Louis.

« A la vue de la flotte formidable des croisés, le souverain de la ville musulmane dépêcha en grande hâte un ambassadeur au roi de France pour lui rappeler le bon accord qui avait toujours existé entre eux, et lui représenter que ces liens, consacrés par le temps et la bonne foi, ne devaient pas être rompus. »

Le royal chef de la croisade, dans sa réponse à l'ambassadeur musulman, fit entendre que ce n'était ni l'amour de la guerre ni la soif des conquêtes qui avaient armé de nouveau tant de princes et de chevaliers chrétiens, et que tous n'avaient traversé les mers que pour apporter aux peuples livrés à l'erreur les vérités de l'Évangile.

Dès le jour même le roi ordonna à Florent de Varennes, remplissant les fonctions d'amiral, d'aller reconnaître le rivage, et de s'assurer s'il n'y avait pas à redouter la subite

arrivée d'une flotte barbaresque. Au bout de quelques heures, l'amiral était de retour et assurait au monarque que la plage était propice à un débarquement, qu'elle n'était aucunement défendue, et qu'en fait de flotte musulmane, il n'avait découvert que deux vaisseaux démontés, presque hors de service, et quelques petits bateaux marchands.

D'après ces avis rassurants, le débarquement fut fixé au lendemain, à la petite pointe du jour.

Quand le lendemain se leva, la côte ne présentait plus le même aspect que la veille ; à la première lueur du crépuscule, les croisés purent distinguer sur les sables de la plage de nombreux bataillons ennemis. Cette vue ne fit qu'augmenter leur ardeur, que redoubler le désir qu'ils avaient tous de sortir de leur longue inaction, en croisant le fer encore une fois avec les Sarrasins, pour la gloire de la croix et des fleurs de lis.

En ce moment on eût pu croire que le roi avait soudainement et miraculeusement recouvré sa jeunesse et sa force. L'air de souffrance depuis plusieurs années répandu sur ses traits ne s'y voyait plus, et ses yeux, redevenus vifs et brillants, étincelaient d'enthousiasme. Ses fils partageaient cette martiale ardeur et se tenaient à ses côtés, l'épée nue à la main, se promettant bien de suivre de près leur père au milieu de la mêlée.

Enfin le signal de prendre terre fut donné, et toute l'impatience française reparut en cet instant, et amena quelque désordre, qui aurait pu être fatal à l'armée, si les Sarrasins n'eussent tout à coup été frappés de terreur et ne se fussent débandés, dès qu'une centaine de chevaliers eurent, de leurs embarcations, sauté sur le rivage.

Lorsque toute l'armée chrétienne eut débarqué, elle se rangea en bataille sur la rive, et alors, suivant l'ancien usage, Pierre de Condet, aumônier du roi, lut à haute

voix une proclamation par laquelle les chrétiens prenaient possession du territoire. Cette proclamation, que Louis IX avait rédigée lui-même, commençait par ces mots :

« *Je vous dis le ban de notre Seigneur Jésus-Christ et de Louis, roi de France, son sergent.* »

Pour entendre promulguer cet *acte de prise de possession*, il n'y avait pas sur toute la plage un seul infidèle; il ne s'y trouvait que des chrétiens, étonnés et presque désolés d'une conquête si facile.

De la pointe de cette vaillante épée qu'il avait fait briller aux journées de Taillebourg, de Damiette et de Mansourah, le chef des croisés traça sur le sable de la rive l'enceinte de son camp; bientôt des retranchements s'élevèrent pour mettre l'armée à l'abri d'une attaque. Pendant que des soldats chrétiens creusaient des fossés et construisaient des bastions, cinq cents matelots, rivalisant de zèle avec les troupes de terre, plantèrent le bel étendard de France sur le château de Carthage. La bourgade de Marza, tombée au pouvoir des Francs, abrita les malades, déjà en assez grand nombre; et l'armée s'établit avec sécurité sous ses nombreuses tentes. Ainsi à l'endroit même où le sol africain avait gémi sous les pas conquérants des légions romaines, là où les échos avaient répété, tant de siècles anparavant, les cris de commandement d'Annibal, de Scipion et de César, maintenant campaient et s'installaient, pour prendre quelques jours de repos avant la bataille, les descendants de ces terribles Gaulois qui avaient pris Rome et fait trembler le monde; et sur ce même rivage, jadis témoin du terrible choc de deux nations armées, et de la destruction d'un grand peuple, ces contrées arrosées de tant de sang et dévastées par tant de barbares, voyaient au XIIIe siècle les hauts barons, les chevaliers et les soldats chrétiens entourer de leur respect, de leur obéissance et

de leur dévouement, un roi de France. Ce roi n'avait point été conduit si loin de son beau royaume par une vulgaire ambition de conquêtes; son dessein, en abordant sur ces plages étrangères, n'était pas d'ajouter des provinces à ses vastes États; non, ce guerrier couronné portait au fond de l'âme un grand amour de la paix, et s'il s'était armé, s'il s'était mis à la tête de tant de vaillants hommes, c'est que des chrétiens opprimés par les infidèles l'avaient appelé à leur secours, et qu'ayant juré devant Dieu de les délivrer, quoique déjà sur l'âge, faible et débile de corps, il venait tenir son serment!

CHAPITRE XXIII

Le lendemain du débarquement, un détachement de croisés s'avança en reconnaissance vers la colline de Byrsa, et jusqu'aux nouvelles constructions que le prince de Tunis faisait élever sur l'emplacement de l'ancienne ville de Carthage. Là se montrèrent quelques Sarrasins, qui payèrent de leur vie le sang qu'ils avaient répandu la veille en égorgeant des matelots envoyés à la recherche de sources d'eau douce, dont le besoin se faisait sentir dans le camp.

Après quelques escarmouches, dans lesquelles les Francs avaient toujours eu l'avantage, Louis résolut de marcher, sans plus de retard, sur le château neuf de Carthage, et d'investir Tunis, où, disait-on, le terrible et infatigable Bibars adressait à Mohammed une proclamation par laquelle il lui annonçait sa prochaine arrivée. « Ayez bon courage, disait-il dans cette missive, ayez bon courage, ce ne sera point en vain que l'on m'aura surnommé l'Ange exterminateur du prophète ; j'exterminerai jusqu'au dernier chrétien. »

Le jeudi 25 juillet, un corps de mariniers qui avaient juré de venger les matelots traîtreusement égorgés aux bords des grandes citernes de l'ancienne Carthage, cinq

cents arbalétriers et quatre bataillons de Carcassonne, de Périgord et de Beaucaire, après avoir été passés en revue par le roi, et avoir incliné devant lui les bannières armoriées de leurs villes respectives, sortirent du camp et prirent le chemin conduisant au fort de Mohammed.

Louis, avec ses barons et ses chevaliers, forma dix-sept détachements pour empêcher l'approche du château et du camp « aux hordes sarrasines, qui accouraient comme en « troupeaux pour défendre le donjon. »

Arrivés le soir même devant l'enceinte du fort, les mariniers et leurs compagnons d'armes prennent à peine quelques instants de repos, et se souvenant de la promesse qu'ils ont faite le matin à leur royal chef, de chasser de leur repaire les ennemis de Dieu, ils montent à l'assaut, et le soleil était à peine couché, que l'étendard des fleurs de lis flottait glorieusement sur les tours blanches des Sarrasins.

Ayant placé dans la citadelle une bonne et vaillante garnison, Louis redescendit vers la ville. Parmi les barons et les chevaliers de son armée, il y en avait sans doute un grand nombre qui foulaient d'un pied indifférent, et comme une terre vulgaire et sans renom, *le sol où fut Carthage;* à ces hommes de fer et de batailles, qui ne savaient guère que les lois de la chevalerie, les enseignements historiques manquaient. Mais le fils de Blanche de Castille, élevé par les plus doctes clercs et les savants les plus illustres de son temps, avait gardé dans sa mémoire cultivée le souvenir de tous les grands événements, de toutes les transformations successives dont avait été témoin la plage africaine où il venait d'aborder pour y planter la croix.

Aussi, nous nous le persuadons, ce n'était qu'avec une profonde émotion que le souverain d'un des plus puissants royaumes du monde avançait au milieu des débris de l'em-

pire carthaginois; avec la pente religieuse de son esprit, alors il se disait sans doute : « O Seigneur, il n'y a de fort et d'immuable que vous ! et ce que sur la terre nous appelons puissance n'est devant vos yeux que vanité, et comme le brin de paille enlevé par le vent de l'aire du laboureur, qui s'en va disparaître au loin. »

Puis sur cette terre où s'étaient agités tour à tour le Gétule, le Tyrien, le Romain, le Vandale, le Grec et l'Arabe, le prince français évoquait dans sa mémoire tous les noms attachés à ces rivages : Didon, Agatocle, Régulus, Xanthippe, Annibal, Scipion, Massinissa, Syphax, Asdrubal, Jugurtha, Marius et César.

Les lectures pieuses du saint roi lui rappelaient encore d'autres noms que ceux des grands guerriers; il se souvenait que c'était dans la nouvelle Carthage, bâtie par l'empereur Auguste et décrite par Strabon, qu'avaient vécu pour la gloire de l'Église saint Cyprien, Arnobe, Lactance et saint Augustin.

C'était aussi de là que le fléau de Dieu, le terrible Genséric, était parti pour aller s'emparer de la ville des Césars, et la livrer pendant quatorze jours et quatorze nuits au pillage de ses soldats.

Dans tous les grands faits de l'histoire, le chrétien voit le doigt de Dieu; et quand le bon droit et la justice lui semblent atteints et froissés par les événements, quand l'impie se dresse comme le cèdre superbe en face de l'innocent renversé sur la poussière du chemin, le véritable serviteur du Christ ne murmure pas : il se soumet, prie et espère.

Après avoir parcouru l'espace où la rivale de Rome avait été assise longtemps dans son orgueil et sa force, Louis IX résolut d'y planter sa tente. Cet espace était une vaste étendue, où les figuiers, les oliviers, les caroubiers, de grandes angéliques et des acanthes formaient çà et là des touffes de

verdure, parmi des débris de marbre de toutes les couleurs. Alors ce fut une bruyante agitation sur la plage. Le roi venait d'expédier à la flotte l'ordre du débarquement de la reine et des princesses ; et, par une de ces révolutions que les siècles amènent, les grandes dames de France vinrent le lendemain s'établir dans les ruines du palais de Didon.

C'est de cette étape bien digne du petit-fils de Philippe-Auguste que le royal chef de la croisade écrivit à Mathieu, abbé de Saint-Denis, pour lui apprendre comment l'armée chrétienne avait pris possession de la côte d'Afrique. Cette lettre est comme toutes les autres du pieux monarque ; on y retrouve son humilité ordinaire, et cet incessant besoin de rendre à Dieu hommage de toutes choses et de tous événements.

Installé dans son camp, et ayant avec lui son frère Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, et ses fils, Philippe, Jean et Pierre ; son neveu Robert, comte d'Artois, et ses autres barons ; sa fille, la reine de Navarre ; les femmes des autres princes ; les enfants de Philippe et du comte d'Artois, le roi de France attendait le retour de son chapelain, Pierre de Condet, qu'il avait envoyé avec plusieurs chevaliers, comme ambassadeur missionnaire, auprès du souverain de Tunis. Avant de marcher en ennemi contre ce prince, Louis voulait savoir s'il persistait dans l'erreur, ou s'il était prêt à l'abjurer pour les lumières de l'Évangile. La réponse à ce message n'arrivait pas, et pendant que les croisés restaient inactifs dans leurs retranchements, ils voyaient de nombreuses hordes d'Arabes parcourir la plage dans tous les sens, et par moments approcher assez du camp pour insulter les chrétiens, leur reprochant de demeurer comme des femmes, immobiles derrière des palissades... Bientôt la patience française fut à bout... Et à peine deux cents chevaliers eurent-ils dépassé le fossé d'enceinte, que

les Sarrasins s'éparpillèrent et disparurent dans l'espace, comme des oiseaux effrayés.

Le jour même où les soldats de Mohammed avaient fait preuve de si peu de courage, vers la tombée de la nuit, deux cavaliers catalans s'avancèrent bride abattue jusqu'à l'entrée du camp, s'annonçant comme disposés à se soumettre aux Français et à leur rendre service. Interrogés séparément, ils montrèrent assez de sincérité pour inspirer de la confiance aux chefs de l'armée : tous deux jurèrent sur leur foi que Mohammed, s'étant fait amener tous les chrétiens de ses États, libres ou esclaves, leur avait dit : « Jusqu'à ce jour je vous ai laissés vivre en paix sur la terre qui est à moi ; toutes vos têtes sont comptées ; eh bien ! je vous le déclare devant Allah et son prophète qui m'écoutent, elles tomberont toutes à l'instant même où le roi de France tirera l'épée contre moi et contre ma ville de Tunis. Jusqu'au moment où je saurai ce que fera le chef chrétien, vous êtes prisonniers ; le jour où il remontera à bord de ses vaisseaux, vous serez libres. »

Cependant le chapelain du bon roi ne revenait point, et parmi les croisés on commençait à craindre qu'il n'eût été mis à mort par le prince infidèle vers lequel il avait été envoyé. Louis lui-même n'était pas sans partager l'inquiétude croissant autour de lui. Quand une réponse parvint, cette réponse n'émanait pas de Mohammed, mais d'un poëte arabe qui avait nom Ismaël-Errion.

« O Français, disait-il en s'adressant au roi, apprends que Tunis est sœur du Caire ; ici, comme là, un lugubre sort t'attend.

« Tunis, comme le Caire, te garde une maison du fils de Lockman pour tombeau, et l'eunuque Sabih y tiendra la place des terribles anges Monhir et Nakir :

« Anges austères, aux ailes noires, anges qui interrogent

les morts descendant aux sépulcres et demandent à chacun : Quel est ton Seigneur? quel est ton prophète? »

Les menaces du poëte furent suivies de près par des députés arrivant au nom de Mohammed : ils vinrent annoncer, au nom de leur maître, que le prince musulman ne tarderait pas à se présenter avec cent mille hommes devant le roi des Francs, et qu'il lui demanderait le baptême sur le champ de bataille. Le roi maure ajoutait qu'il avait fait emprisonner tous les chrétiens de ses États, et qu'ils seraient tous massacrés si l'armée des croisés osait venir insulter sa capitale.

Ce n'étaient ni des injures ni des menaces qui pouvaient changer les résolutions des chefs de la croisade : d'accord avec le roi, ils voulaient marcher sans retard sur Tunis; dans le conseil il fut arrêté que le surlendemain on quitterait le camp de Carthage, et que l'armée irait investir la ville de Mohammed.

Cette décision fut un sujet de joie pour les croisés, condamnés jusqu'alors à regarder par-dessus leurs retranchements les Maures et les Arabes courir par bandes dans les immenses plaines de sable. Cette liberté d'un espace sans bornes faisait envie aux soldats chrétiens; ils étaient las de voir ces *Sarrasins maudits* venir jusqu'à portée de la voix, et là, hurler des malédictions et des blasphèmes contre l'armée de la croix. Ces bandes que Mohammed envoyait pour harceler les chrétiens dans leurs travaux, n'approchaient qu'avec grande circonspection des retranchements; elles étaient plus faites pour inquiéter, pour tenir en éveil, que pour attaquer et se battre; aussi souvent ces hordes se contentaient de sillonner les sables dans toutes les directions en lançant des flèches, en agitant leurs lances, leurs sabres, leurs javelots, et en poussant des hurlements sauvages.

Pour défendre le camp de toutes surprises, le roi avait

ordonné aux princes, bannerets et chevaliers de faire chacun à son tour *la guette* en dehors des palissades, comme de simples hommes d'armes.

Une nuit où Alphonse de Brienne, comte d'Eu, et son frère, Jean dit d'Acre, veillaient ainsi aux deux extrémités du camp, Jean d'Acre vit, à la lueur des torches résineuses qui brûlaient de distance en distance pour éclairer le camp, trois étrangers aux armures riches et brillantes; bientôt ces trois Sarrasins s'inclinèrent en mettant la main à leur turban, puis parvenus plus près firent entendre au chevalier que ce n'était pas en ennemis qu'ils avaient franchi les retranchements des chrétiens, mais bien pour venir implorer du sultan des Français la grâce du saint baptême.

Le noble croisé, sachant d'avance la joie que le pieux monarque ressentirait à cette démarche des trois musulmans, les eût volontiers conduits sur-le-champ à la tente royale, et ce ne fut qu'avec peine qu'il remit au lendemain.

Les heures de sa guette passées, Jean d'Acre faisait les honneurs de sa tente à ceux qu'il regardait comme ses hôtes, quand tout à coup cent autres Sarrasins parurent à l'autre extrémité du camp, et, s'adressant à Alphonse de Brienne, lui firent savoir qu'eux aussi voulaient se faire chrétiens comme leurs chefs.

On les reçut à bras ouverts; mais à peine avaient-ils fait quelques centaines de pas qu'ils tombèrent sur les Français, le glaive à la main. Cette hypocrite et lâche trahison reçut un prompt et juste châtiment : la plupart de ces traîtres furent tués au lieu même où ils avaient lâchement menti; les autres s'enfuirent. Les trois premiers, qu'à leurs riches armures on avait pris pour trois chefs musulmans, se jetant à genoux, implorèrent la compassion des chevaliers de France. Le mépris que ceux-ci ressentaient pour de pareils

ennemis leur fit obtenir grâce; ils furent ignominieusement jetés hors du camp.

La veille du jour où l'on devait marcher sur Tunis, Louis IX reçut avis que son frère, Charles de Sicile, venait de mettre à la voile, et que sous peu lui et ses imposants renforts auraient rejoint l'armée; cette nouvelle annonce d'une arrivée depuis longtemps attendue retint donc encore les croisés dans leur camp. Ce retard fut fatal, et de tous les maux qui vont suivre il faut accuser ce Charles d'Anjou, qu'à juste titre un historien moderne[1] a surnommé *le mauvais génie de Louis IX;* lui qui avait conseillé cette malheureuse expédition, devait achever par ses retards le mal qu'il avait déjà fait par ses conseils[2].

En se souvenant de ce qu'ils avaient lu dans les historiens et les poëtes de l'antiquité, quelques doctes clercs, quelque vieux chevalier érudit, auront-ils indiqué aux chefs de l'armée chrétienne, comme un lieu propice au débarquement, les environs de Carthage? Et pour appuyer leur opinion, ils n'auront point omis de vanter les bocages verdoyants, les limpides ruisseaux et la riante fertilité du pays de Didon... Mais si quelques croisés avaient cru à ces poétiques descriptions, quel ne dut pas être leur désenchantement en abordant la triste réalité! Une contrée jadis si aimée du ciel, alors en semblait maudite, et n'était plus qu'une solitude brûlante sans ombrage, sans sources, sans ruisseaux: aussi, dès les premiers jours de leur arrivée, les croisés manquaient d'eau : pour ajouter aux besoins de l'armée, pour éprouver son héroïque chef, que la prospérité abandonnait dès qu'il avait passé les mers, les hommes d'armes et les chevaliers n'avaient pour leur nourriture que des viandes salées, mal conservées, et avariées par l'eau de

[1] Michelet.
[2] Michaud.

mer, ce qui amenait déjà des maladies dans le camp. Or ce que les chrétiens redoutaient, ce n'étaient ni les épées ni les lances des Sarrasins, mais bien ces affreuses maladies qui avaient décimé leurs devanciers défenseurs de la croix, aux abords de l'Aschmoun, à Minieh et à Mansourah. Le souvenir de la dernière croisade devenait déjà, pour beaucoup de soldats, comme un sombre pressentiment, comme une prophétie de l'avenir.

Le découragement n'arrivait jamais jusqu'à l'âme de Louis IX; mais, avec son expérience des hommes, il le voyait surgir et s'étendre autour de lui; déjà les comtes de Nemours, de Montmorency et de Vendôme venaient de succomber, et leurs funérailles en faisaient pressentir d'autres. L'enthousiasme s'affaiblissait sous les souffrances; les maux du corps énervaient les âmes; il fallait donc arracher l'armée à ces mauvaises dispositions et la retremper par une bataille; il fallait quitter les attristantes ruines de Carthage et courir à l'attaque de Tunis, comme à une victoire... Le départ du camp était devenu d'autant plus urgent, que, pour augmenter les misères des croisés, les Arabes, bien informés et sachant combien les Francs avaient de peine à supporter la chaleur de leur climat, y ajoutaient encore en élevant avec des machines un sable brûlant, et livrant au souffle du midi cette arène embrasée; imitant ainsi pour les chrétiens les effets du kamsin ou du terrible vent du désert. Ingénieuse[1] et épouvantable invention, digne des solitudes qui en firent naître l'idée, et qui montre à quel point l'homme peut porter le génie de la destruction!

Ces nuages de poussière enflammée tombaient sur le camp et en augmentaient horriblement les souffrances...

[1] Chateaubriand.

et le prince que l'on attendait pour marcher sur Tunis, Charles d'Anjou, n'arrivait pas!... Ce qui arrivait pendant cette fatale attente, c'était la peste, qui paraît naître d'elle-même sur ce sable aride, et qui maintenant commençait à répandre sa contagion dans l'armée chrétienne.

Parmi les premières victimes qui suivirent de près les comtes de Nemours, de Montmorency et de Vendôme, il faut citer le comte de la Marche, Hugues X de Lusignan, les sires de Brissac, de Piennes, de Saint-Bricon, Gui d'Aspremont et Raoul de Nesle; comme aux bords de l'Aschmoun, les vivants n'allaient bientôt plus suffire à enterrer les morts, dont on jetait les cadavres dans les fossés du camp. Du sable les recouvrait, mais pas assez pour que de funestes exhalaisons ne s'échappassent de cette vaste tombe commune et ne vinssent encore vicier l'air.

Philippe de France d'abord, puis le roi son père, le roi de Navarre et le jeune et beau comte de Nevers, né à Damiette et surnommé Tristan, furent atteints de la même maladie : cependant Louis IX, puisant dans son courage et son ardente charité une force surnaturelle, ne demeurait pas sous sa tente. Pâle et se soutenant à peine, on le voyait, comme un père de la Merci, ou comme un ange consolateur, allant auprès de ceux qui souffraient davantage, pour leur donner des soins et leur parler de Dieu; « puis passant des œuvres du saint aux devoirs du roi[1], il veillait à la sûreté du camp, montrait à l'ennemi un visage intrépide, ou, assis devant sa tente, rendait la justice à ses sujets, comme sous le chêne de Vincennes. »

Ainsi, on le voit, quand les plus forts étaient abattus, vaincus par le mal, Louis, que les fatigues du corps et les peines de l'esprit avaient usé, portait en lui quelque chose

[1] Chateaubriand.

d'invincible; mais cette fortitude qu'il recevait d'en haut et qui faisait l'admiration et la consolation de toute l'armée chrétienne, un jour vint à lui manquer; son fils, l'enfant de sa prédilection, celui qui était né à Damiette, et qui s'appelait Tristan, fut à son tour atteint de la maladie. Pendant quelque temps le prince demeura dans la tente de son père. Mais, les physiciens pensant que l'air de la mer serait plus salubre au jeune malade, il fut transporté du pavillon paternel à bord du vaisseau royal. Cette séparation causa tant d'angoisses au monarque, qu'à partir de ce cruel moment le mal dont il était atteint redoubla d'intensité, et de nouvelles souffrances et une débilité toujours croissante le clouèrent sur son lit.

Alors le malheureux père demandait sans cesse des nouvelles de ce fils, que la reine Marguerite aimait plus que tous les autres, parce qu'elle l'avait enfanté dans la douleur, et qu'au moment du départ de France elle avait recommandé avec tant de tendresse au royal croisé, fier des trois fils qu'il emmenait outre-mer. Mais à toutes les questions que le roi faisait sur l'état du comte de Nevers, les prélats, les barons, les chevaliers, entourant le lit de leur maître et seigneur, ne répondaient que par un morne silence; car ils savaient que le jeune prince, à peine arrivé à bord du vaisseau *le Paradis*, avait rendu à Dieu son âme douce et pure.

Louis finit par comprendre le silence de ceux qu'il interrogeait; alors il exigea de ces détails dont nous sommes tous avides, quand la mort vient de nous enlever quelqu'un des nôtres. Il voulut tout savoir, et son chagrin paternel fut allégé quand il sut que son fils bien-aimé avait passé de vie à trépas en invoquant Dieu, et en priant pour tous les siens.

Le lendemain du jour où Louis IX avait appris la mort du comte de Nevers, il était tombé dans un tel état de fai-

blesse, que l'on crut dans le camp que le roi touchait à sa dernière heure, et que le père allait rejoindre dans le ciel l'enfant qu'il avait perdu la veille. Dans ce moment d'effroi on courut chez le légat du pape, pour qu'il vînt en grande hâte administrer le fils aîné de l'Église ; mais le saint prélat, aimé du monarque comme de tous les croisés, était lui-même agonisant... Le fléau ne faisait que grandir, et tout ce qu'il dévorait ne pouvait l'apaiser.

Le jeudi 7 août 1270, le cardinal Raoul de Grosparmy succomba en invoquant le Seigneur Dieu des armées, en le suppliant de bénir le pieux et vaillant chef de la croisade, et d'avoir pitié des chrétiens qui s'étaient armés pour sa sainte cause... Dieu a des secrets impénétrables, et il ne faut pas que nous murmurions, quand il semble ne pas écouter les prières des saints.

Alphonse de Brienne, le grand chambrier de France, mourait presque en même temps que le légat de Rome ; tout à côté de la tente royale, Pierre de Villebon, chambellan et ami du roi, gisait agonisant, et ajoutait à son mal par l'impatience qu'il ressentait de ne pas être auprès de son auguste maître pour lui donner des soins.

Jean Pitard, Pierre de la Brosse et le chanoine Dudon ne quittaient pas le monarque, dont les forces déclinaient de plus en plus. Par des sourires tristes et pleins de bonté, de temps à autre par de douces paroles, Louis les remerciait de leurs veilles et de leurs soins empressés. D'autres fois il leur faisait signe que c'était le tour des médecins spirituels. Alors les chapelains du roi approchaient, et *le réconfortaient par de bonnes lectures et de pieuses exhortations*. Dans ces moments donnés à la prière et aux choses éternelles, il revenait sur la figure du moribond une indicible sérénité ; et alors les hommes de Dieu, les prélats, les prêtres, étaient tentés de tomber à genoux auprès du

lit, et de demander au saint, qui semblait déjà entrevoir les joies célestes, de prier pour eux et de les bénir. N'étaient-ce pas eux en effet qui allaient avoir besoin d'être consolés?

Cependant la fièvre redoublait et l'anéantissement semblait presque parvenu à ses dernières limites, quand on signala le débarquement au cap de Carthage des ambassadeurs de Michel Paléologue. Les recevoir était un devoir : Louis, tout faible qu'il était alors, voulut le remplir; pour les entendre, le roi de France ne siégeait plus dans sa majesté sur le trône de ses pères; il était humblement, chrétiennement étendu sur de la paille et de la cendre, avec une croix plantée dans le sol et étendant ses bras sur lui comme pour le protéger. Cette pompe lugubre avait sa majesté; aussi les ambassadeurs impériaux, en pénétrant dans le pavillon fleurdelisé, furent saisis d'un sentiment religieux et se prosternèrent. Louis leur fit signe de se relever, et les invita à remplir auprès de lui la mission dont ils étaient chargés: « Hâtez-vous, leur dit-il, car le temps presse. »

Alors ces envoyés grecs, parmi lesquels se trouvaient Vecchus, chancelier de l'empire d'Occident, et Constantin Meliteneote, archidiacre de la chapelle impériale, expliquèrent au roi, à demi soulevé sur son humble couche, qu'étant à Capo-Passaro en Sicile, ils avaient appris le débarquement de l'armée chrétienne en face de Tunis, et que ne doutant pas de la victoire des Francs, ils étaient venus supplier le monarque chef de la croisade d'intercéder en leur faveur auprès du roi de Sicile, son frère, pour qu'après l'expédition d'outre-mer il ne tournât pas ses redoutables armes contre leur empereur Michel Paléologue, comme il en avait manifesté l'intention.

Louis, touchant à son moment suprême, rassembla encore assez de force pour les rassurer, leur témoignant son vif désir du maintien de la paix... « Oui, ajouta-t-il, je

vous promets, si je vis, de concourir de tous mes moyens à ce que votre maître et seigneur réclame de moi... En attendant ayez bon courage, et priez pour le triomphe de la croix et l'union de l'Église. »

Après cette audience grandement solennelle, Louis laissa retomber sa tête sur son oreiller de paille, et s'endormit d'un si tranquille et si profond sommeil, que sa fille Isabelle de France, son neveu Robert d'Artois, Amicie de Courtenay, Isabelle d'Aragon et plusieurs barons et chevaliers que la maladie n'avait point encore atteints, et qui ne sortaient plus de la tente royale, éclatèrent en sanglots, croyant que le bon roi venait de passer des épreuves de la vie aux joies du ciel.

Mais non, l'heure de la délivrance n'était pas encore venue. Après deux heures de repos, Louis rouvrit les yeux, et demanda que Philippe, son fils aîné, tout souffrant qu'il était encore, fût amené auprès de lui.

C'était le 24 août : le pavillon écarlate fleurdelisé, sous lequel se passait cette mémorable scène, était rempli par la famille royale, par des évêques, des prêtres, des frères prêcheurs, des princes bannerets, des chevaliers et de vieux serviteurs de la maison du roi. Le saint monarque, voyant le fils qui devait lui succéder agenouillé près du chevet de son lit, étendit la main sur sa tête, et lui ayant commandé de s'asseoir, à cause de la faiblesse que lui avait laissée la maladie, lui parla de la sorte :

« Beau et cher fils, la première chose que je t'enseigne « et commande à garder, si est que de tout ton cœur tu « aimes Dieu ; car sans ce, nul homme ne peut être sauvé. « Et garde bien de faire chose qui lui déplaise ; car tu de- « vrois plutôt désirer à souffrir toutes manières de tour- « ments que de pécher mortellement.

« Si Dieu t'envoie adversité, reçois-la bénignement, et

« lui rends grâce : et pense que tu l'as bien desservi, et « que le tout te tournera à ton preu.

« S'il te donne la prospérité, si l'en remercie très-hum- « blement, et garde que pour ce tu n'en sois pas pire par « orgueil, ne autrement, car on ne doit pas guerroyer « Dieu de ses dons.

« Prends-toi bien garde que tu aies dans ta compagnie « prudes gens et loyaux, qui ne soient pas pleins de « convoitises, soit gens d'Église, de religion, séculiers ou « autres. Fuis la compagnie des mauvais, et t'efforce d'é- « couter les paroles de Dieu, et les retiens en ton cœur.

« Aussi fais droicture et justice à chacun, tant aux pau- « vres comme aux riches, et à tes serviteurs; sois loyal, « libéral et roide de paroles, à ce qu'ils te craignent et « aiment comme leur maître; et si aucune controversité ou « action se meut, enquiers-toi jusqu'à la vérité, soit tant « pour toi que contre toi; si tu es averti d'avoir aucune « chose d'autrui, qui soit certaine, soit par toi, soit par « tes prédécesseurs, fais-la rendre incontinent.

« Regarde en toute diligence comment tes gens et sujets « vivent en paix et en droicture dessous toi, par espécial ès « bonnes villes, et cités et ailleurs. Maintiens tes franchises « et libertés, esquelles tes anciens les ont maintenues et « gardées, et les tiens en faveur et amour.

« Garde-toi d'émouvoir guerre contre les hommes chré- « tiens, sans grand conseil, et qu'autrement tu n'y puisses « obvier. Si guerre et débats y a entre tes sujets, apaise- « les plus tôt que tu pourras.

« Prends garde souvent à tes baillifs, prévôts et officiers, « et t'enquiers de leur gouvernement, afin que si chose y « a en eux à reprendre, que tu le fasses.

« Et te supplie, mon cher enfant, que en ma fin tu aies « de moi souvenance et de ma pauvre âme, et me secoures

« par messes, oraisons, prières, aumônes et bienfaits par « tout ton royaume, et m'octroie partage et portion en tous « tes bienfaits que tu feras.

« Et beau fils, je te donne toute bénédiction que jamais « père peut donner à enfant, priant à toute la Trinité du « paradis, Père, Fils, et le Saint-Esprit, qu'ils te gardent « et défendent de tous maux; à ce que nous puissions une « fois, après cette mortelle vie, être devant Dieu ensemble, « et lui rendre grâce et louange sans fin. »

Dieu, qui voulait que ces admirables enseignements d'un roi mourant à son successeur ne fussent pas perdus pour la postérité, donna à Louis IX agonisant la force de les dire d'une voix encore ferme, et qui alla non-seulement au cœur de Philippe de France à qui ils étaient adressés, mais à tous les témoins de cette agonie chrétienne, la plus belle, la plus sublime que l'histoire ait jamais inscrite dans ses annales.

« Tout homme près de mourir[1], détrompé sur les choses du monde, peut adresser de sages instructions à ses enfants; mais quand ces instructions sont appuyées sur toute une vie d'innocence, quand elles sortent de la bouche d'un grand prince, d'un guerrier intrépide et du cœur le plus simple qui fut jamais; quand elles sont les dernières expressions d'une âme divine qui rentre aux éternelles demeures, alors heureux le peuple qui peut se glorifier en disant : « L'homme qui a écrit ces instructions était le roi de mes pères! »

Ducange parle d'un manuscrit qui paraît avoir été l'original de cette immortelle instruction : « L'écriture en était grande, mais altérée; elle annonçait la défaillance de la main qui avait tracé l'expression d'une âme forte. »

Quand ces conseils eurent été si paternellement, si royalement donnés à Philippe de France, Louis fit approcher à

[1] Chateaubriand.

son tour sa fille Isabelle, et lui remit un écrit qu'il avait fait pour elle, et un autre pour la plus jeune de ses sœurs, Agnès, fiancée du duc de Bourgogne; ces dernières recommandations adressées à ses filles respirent encore tout son ardent amour de Dieu : « Très-chère fille, dit-il à la reine de Navarre, pensez bien que moult de gens se sont aulcunes fois endormis en folles pensées, et se sont réveillés dans l'éternité!... La meilleure manière d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. »

Tant que sa mission de père et de roi ne lui semblait pas terminée, Louis avait pour ainsi dire demandé du répit à ses souffrances et un peu de délai à la mort qu'il voyait avancer à grands pas; mais dès qu'il crut qu'il n'avait plus d'ordres comme roi, plus de conseils comme père à donner, il ne voulut plus détourner du ciel ni ses pensées, ni ses regards. Étendu sur sa couche de cendres, avec une touchante et merveilleuse résignation, il tendait au prêtre qui l'administrait, ses mains, ses pieds, et présentait sa poitrine, pour être oints de cette huile qui fortifie le chrétien mourant. Puis, ainsi préparé pour le grand voyage, il reçut le saint viatique à genoux, soutenu sous les bras par deux vieux serviteurs fondant en larmes, pendant qu'il souriait aux anges, et aurait voulu pouvoir s'élancer au-devant du Dieu qui daignait venir à lui.

Le saint ne tenait presque plus à la terre; immobile, les bras croisés sur la poitrine, le grand roi se reposait, comme le laboureur arrivé au bout de son sillon, ou comme le voyageur qui s'assied encore une fois au seuil de sa demeure, avant de partir pour des régions lointaines. Sa famille, ses amis, ses compagnons d'armes, ses serviteurs, admis sous sa tente, n'entendaient plus sa voix; mais au mouvement de ses lèvres ils voyaient qu'il priait toujours. Par moments, le silence solennel gardé autour du mori-

bond était interrompu par quelques paroles partant de ce royal cœur qui allait bientôt cesser de battre... Une fois l'agonisant s'écria : « Beau sire Dieu, aye merci de ce peuple « qui icy demeure et m'a suivi sur ce rivage ! O conduis-le « en son pays, afin que ne soit contraint de renier ton « sainct nom ! »

A un autre instant, on l'entendit dire en joignant les mains : « Faictes, Seigneur, que nous puissions dédaigner « les prospérités de ce monde et accepter bénignement ses « adversités. »

Puis ses lèvres murmurèrent des paroles qu'on avait peine à entendre, tant sa voix faiblissait ; mais on distingua celles-ci : « O mon Dieu, sanctifie ton peuple et veille sur lui ! »

Des mots incohérents, des sons vagues, des phrases incomplètes et comme adressées à des êtres invisibles, sortaient encore de sa bouche ; et son confesseur, penché sur lui, écoutait, pour qu'un seul désir du moribond ne fût pas perdu, pour que toutes ses volontés fussent religieusement recueillies et exécutées ; et le saint prêtre, en prêtant ainsi l'oreille, acquit la preuve que l'esprit de son royal pénitent se préoccupait encore de la conversion des infidèles ; touchant à son heure suprême, Louis répétait ce qu'on lui avait souvent entendu dire dans son conseil :

« Pour Dieu, taschons d'étendre le royaume de Jésus-« Christ, et faisons prescher son sainct Évangile dans Tunis. »

La pensée dominante de la vie se trouve presque toujours sur les lèvres des mourants.

Par intervalles, la parole du saint roi reprenait de la force, et alors il invoquait la sainte Vierge, mère du Sauveur, et les bienheureux habitants du ciel envers lesquels il avait eu le plus de dévotion ; c'étaient les patrons de la France, saint Denis et sainte Geneviève.

Blanche de Castille lui avait aussi enseigné dans son en-

fance à mettre une grande confiance dans saint Jacques de Compostelle; et comme, alors que notre âme est près de s'envoler vers un monde meilleur, elle rassemble avant le départ les premiers souvenirs qu'elle a eus ici-bas, souvenirs du berceau et des soins maternels, le fils de la pieuse reine Blanche joignait, dans ses dernières prières, le patron de l'Espagne aux célestes protecteurs de son royaume.

Le nom de JÉRUSALEM s'échappait aussi de sa bouche et surtout de son cœur. Dès son enfance, le petit-fils de Philippe-Auguste avait entendu répéter dans ses leçons, dans sa vie de famille, dans les affaires politiques de son temps, ce grand nom, qui réveille tant de souvenirs. JÉRUSALEM, cité de David et des prophètes! JÉRUSALEM, témoin de la passion du Christ, et arrosée du sang rédempteur! JÉRUSALEM de Godefroy de Bouillon et des premiers croisés! JÉRUSALEM qui aurait dû être la capitale du monde chrétien!... Oh oui! à ses derniers moments, Louis IX devait revenir à ce but de tous ses désirs et de sa constante ambition.

Dans la pensée chrétienne il y a deux JÉRUSALEM, celle de la terre et celle du ciel : saint Louis aspirait à toutes les deux.

« Entre heure de tierce et de midi, fit aussi comme « semblant de dormir, et fut bien les yeux clos l'espace « d'une demi-heure et plus. »

Puis tout à coup il se ranima, rouvrit les yeux, se souleva sur sa couche, étendit les bras vers le ciel, et jetant un grand soupir s'écria :

« SEIGNEUR, J'ENTRERAI DANS VOTRE MAISON, ET JE VOUS « ADORERAI DANS VOTRE SAINT TEMPLE! »

Après cet élan, après cet essor de l'âme chrétienne, la dépouille mortelle de Louis, usée par la fatigue et la maladie, retomba sur la cendre. Et les portes du royaume éternel s'ouvrirent pour recevoir parmi les bienheureux le modèle des rois.

Dès le matin de cette néfaste journée du 25 août, la nouvelle de l'agonie du roi s'était répandue dans tout le camp: aussi toutes ses nombreuses tentes demeuraient vides: princes, barons, chevaliers, soldats que la peste et la dyssenterie n'avaient pas atteints, s'étaient empressés d'aller prier pour leur vaillant compagnon d'armes. Les malades, les moribonds enveloppés de leurs draps et de leurs couvertures, avaient aussi voulu contempler encore une fois leur royal consolateur, et comme de pâles fantômes s'étaient traînés près du pavillon écarlate à fleurs de lis d'or, se rapprochant autant qu'on le leur permettait de la couche de cendres, afin que le saint qui y gisait pût les bénir et les guérir, pour qu'il fût ainsi à même de se convaincre, en voyant leurs larmes, en entendant leurs vœux, de tout l'amour que lui portait son peuple... N'en doutons pas, avant de clore pour jamais les yeux, Louis agonisant aura reçu dans son âme cette douce conviction. Dieu la lui devait, et la lui aura donnée; car, dès ce monde, le Seigneur a des grâces pour le juste qui va mourir.

La douleur causée par la mort du roi fut telle, que plusieurs croisés convalescents furent, par suite du grand chagrin qu'ils en éprouvèrent, repris de leur mal et moururent presque en même temps que le monarque; le fidèle Villebon, agonisant lui-même, s'était fait porter dans la tente royale et déposer aux pieds de l'auguste chef de la croisade; quand de cette humble place le loyal et dévoué gentilhomme eut vu expirer son seigneur et maître, n'ayant plus à le servir ici-bas, il demanda à Dieu de le rappeler à lui, et le jour même trépassa.

Thibaud, roi de Navarre, présent à la mort de son beau-père, dans une lettre que l'on croit adressée à l'évêque de Tunis, a écrit : « Sa mort fut douce, et son visaige resta beau et aussi vermeil comme s'il estoit en sa pleine santé, et sembloit à moult genz qu'il vossit soubrire. »

Aussi toute sa famille, toute sa maison, les chevaliers bannerets, les prélats, les clercs, les hommes d'armes ne pouvaient se résoudre à s'éloigner du pavillon royal, dont on venait de relever les courtines, afin que la foule pût contempler le roi qui avait guerroyé et souffert avec elle, le roi qui l'avait consolée sur la terre, et qui maintenant allait la protéger du haut des cieux !

De toute cette multitude immense il ne s'élevait aucun bruit ; le camp tout entier, comme une chambre mortuaire, faisait silence autour du lit funèbre de l'illustre trépassé, quand soudainement le son éclatant des trompettes retentit du côté de la mer... Pour un instant les yeux en larmes se détournent du mort, et regardent dans la direction d'où le signal est parti... C'est la flotte des croisés de Sicile, déployant joyeusement au rivage africain ses bannières et ses pavillons... C'est Charles d'Anjou, arrivant enfin, coupable retardataire, mauvais soldat de la croix, car il a fait passer ses propres intérêts avant ceux de la grande et sainte expédition d'outre-mer.

Au signal des arrivants le camp ne répond pas; le frère de Louis IX commence à craindre quelque malheur... il a mis pied à terre, il se hâte dans les sables, et parvenu aux retranchements de l'armée chrétienne, il voit les sentinelles, la pique renversée, exprimant encore moins leur douleur par ce signe de deuil militaire que par l'abattement de leur visage. Alors, une vive inquiétude au cœur, une sueur froide au front, Charles vole à la tente du roi... Le silence qui régnait tout à l'heure dans la vaste enceinte du camp, se rompt sur son passage, et à mesure que le prince avance, il peut entendre les malédictions d'un grand nombre de chefs et de soldats.

Arrivé près de la couche où son frère semble encore dormir, tant son visage est serein et vermeil, Charles se pré-

cipite à genoux, baise et arrose de ses pleurs ces pieds qui n'ont jamais marché que dans les sentiers de la justice et de la gloire, et ces mains qui ont si bien tenu le sceptre et l'épée, et d'où ne découlaient qu'amour et bienfaits !

Abîmé dans sa douleur et probablement aussi dans l'amertume de ses remords, Charles d'Anjou resta longtemps ainsi prosterné. Quand il se releva, tous purent voir sur son visage brun et sévère les pleurs qui ruisselaient encore. Puis, reprenant son énergie : « Songeons à l'armée ! » dit-il d'une voix ferme ; et, appuyé sur le bras du comte de Poitiers, il alla s'enfermer dans la tente du nouveau roi de France, retombé gravement malade.

L'entretien de cette famille royale et désolée fut long et dura jusqu'à la nuit, et pendant que les rois, les princes et les princesses avaient ainsi confondu ensemble leurs larmes et leurs regrets, sous les tentes des barons et des chevaliers, et dans les quartiers des simples hommes d'armes, on n'avait fait que parler du sang-froid et du courage dans les batailles, de la douceur et de la résignation dans la maladie de ce roi qui venait d'être enlevé à la France, et du vaillant chef que perdait l'armée des chrétiens.

La nuit finit par imposer silence à tous ces entretiens, mais non aux prières et à la psalmodie de l'office des morts ; les chants d'église ne cessèrent pas un instant autour du cercueil royal ; et les Français que le chagrin tenait éveillés, pouvaient les entendre monter vers le firmament étoilé, accompagnés des grands bruits de la mer, dont les lames se brisaient lugubrement sur la grève.

CHAPITRE XXIV

PEINE mort, Louis IX était déjà regardé comme un saint, et les hommes que l'on voyait agenouillés autour de la tente du monarque ne priaient pas pour le repos de l'âme du roi, mais lui demandaient, comme à un bienheureux déjà rendu aux parvis célestes, d'obtenir de Dieu qu'il leur fût accordé de revoir leur patrie. Cependant ces restes que la douleur aimait à contempler furent enlevés aux regards de la foule. « D'après les ordres [1] du comte d'Anjou, les chirurgiens procédèrent à l'embaumement, commencé par l'extraction du cœur et des entrailles, que Charles destinait à l'abbaye sicilienne de Montréal ; puis on plaça le corps dans une énorme chaudière pleine d'eau-de-vie, jusqu'à l'entière séparation des os et de la chair.

« Le cœur et les ossements, ayant été lavés et enveloppés d'une fine toile imprégnée de parfums, furent scellés dans un coffre précieux.

« Le roi de Sicile les confia à Geoffroy de Beaulieu, confident des plus secrètes pensées du royal défunt, en l'engageant à mettre sur-le-champ à la voile pour la France. »

Mais à cette annonce un soulèvement général éclata dans

[1] Villeneuve-Trans.

le camp : « Non, non, » se mirent à crier de toutes parts le peuple armé, et les voix des chevaliers se mêlaient à celles des soldats : « Non, non, les restes de notre roi, le cœur de notre saint et vaillant chef ne nous seront point enlevés ; nous les garderons, nous les emporterons au pays : avec ces reliques nous serons invincibles. »

Philippe, successeur du saint et du héros, et Charles d'Anjou, comprirent le cri de l'armée et y firent droit.

Après plusieurs jours de deuil, après que les hérauts d'armes eurent crié par trois fois : « Le roi est mort, vive le roi ! » Philippe III écrivit à la reine mère et aux régents de France, en leur demandant d'ordonner par tout le royaume des services et des prières « pour le noble mort « aymé de Dieu et des hommes, Loys, de pieuse et vail- « lante mémoire, illustre roy des François, notre seigneur « et père adoré. »

Le nouveau roi n'étant pas encore entré en convalescence, Charles d'Anjou prit le commandement de l'armée chrétienne, avec la résolution de poursuivre activement la guerre. Les troupes qu'il avait amenées de son royaume se montraient impatientes de combattre, et parmi les croisés débarqués en même temps que Louis IX et que la maladie ne retenait pas couchés et énervés, la même ardeur belliqueuse existait, et pour se distraire de leur douleur, barons, chevaliers et hommes d'armes demandaient à grands cris les batailles.

Plusieurs combats furent donc livrés autour du lac de la Goulette, dont le roi de Sicile voulait s'emparer pour approcher de Tunis. Les Maures, si insolents et si hardis quand ils avaient eu pour auxiliaire l'impitoyable et dévorante peste, n'osaient plus défier les chrétiens, depuis qu'une température moins ardente était venue diminuer les ravages du fléau. Du moment que les soldats de la croix

faisaient des sorties de leur camp, les hordes musulmanes s'éparpillaient comme des troupes d'oiseaux effrayés, et couraient chercher leur salut dans les profondeurs de leurs sables sans fin. Cependant en plusieurs rencontres ils furent atteints dans la plaine, et y laissèrent une grande quantité de blessés et de morts; une autre fois, leur camp fut enlevé et livré au pillage. De la forfanterie au découragement, de l'orgueil à l'abaissement il n'y a qu'un pas chez les barbares; le roi de Tunis, qui naguère avait si superbement insulté aux croisés, à présent, au lieu de se lever pour venir à leur rencontre, vivait caché dans des grottes souterraines, pour se dérober aux périls des combats.

La peur le poursuivant et descendant avec lui dans ses demeures obscures, il ne vit plus de salut pour lui et pour sa famille que dans la paix, et il résolut de l'acheter au prix de ses immenses trésors. Peut-être Mohammed avait-il entendu parler de la cupidité de certains hommes qui, depuis la mort de Louis IX, exerçaient une puissante influence dans les conseils des croisés; toujours est-il qu'à plusieurs reprises il envoya au camp chrétien des ambassadeurs porteurs de propositions toutes pacifiques.

Quand le bruit de ces négociations se fut répandu, les soldats témoignèrent un grand mécontentement. Depuis leur débarquement sur la stérile plage africaine, ils avaient sans cesse entendu faire de fabuleuses descriptions de la ville de Tunis, poétiques récits qui montraient la cité musulmane toute resplendissante d'argent, d'or et de pierreries. « Non-seulement toutes ces richesses brillent au-dessus du sol, leur avaient dit les narrateurs, mais des trésors d'une valeur indicible sont encore enfouis sous les mosquées et les palais. »

Le pillage d'une ville si opulente avait été promis à l'armée par ses chefs, afin de lutter contre le découra-

gement qu'amenaient la maladie et les lenteurs de l'attente : les négociations ouvertes enlevaient aux soldats ce dédommagement à leurs pertes et à leurs souffrances ; aussi murmuraient-ils hautement.

Parmi les plus notables et les plus illustres personnages du camp chrétien, on aurait pu soupçonner que d'autres espérances avaient été semées ; car l'ardeur pour les batailles venait tout à coup de se refroidir, et ce n'était plus de s'emparer de Tunis que l'on parlait sous les tentes les plus splendides, mais bien de la paix avec les infidèles.

Si Louis IX eût encore vécu, ce soudain changement n'aurait pas eu lieu ; mais quand un roi comme lui vient à disparaître de la scène politique, le vide qu'il laisse ouvre passage à de mauvaises et cupides passions ; alors elles viennent, elles grandissent, elles se montrent, parce que l'homme de bien n'est pas là pour les réprimer et les bannir de ses conseils.

Un prélat aimé et vénéré, le légat apostolique manquait aussi maintenant à l'armée chrétienne : de concert avec le pieux monarque, il avait toujours su contenir l'esprit des croisés dans les voies de la justice et du devoir ; depuis cette double perte, chefs et soldats flottaient dans l'incertitude, et cette incertitude devait à la fin retenir l'armée dans l'inaction et faire abandonner la pensée de poursuivre la guerre.

Le nouveau roi de France, encore affaibli par la maladie qui l'avait mis sur le bord de la tombe, avait au fond du cœur le désir de retourner en France ; plusieurs barons et chevaliers aspiraient également au repos et à la patrie : on consentit donc à délibérer sur les propositions pacifiques du roi de Tunis. « Dans le conseil, dit l'historien des croisades, ceux à qui l'on n'avait fait aucune promesse et qui n'étaient pas aussi impatients que les autres de quitter les côtes d'A-

frique, furent d'avis qu'il fallait poursuivre la guerre. C'était, disaient-ils, pour la conquête de Tunis que Louis IX avait débarqué à Carthage et que l'armée chrétienne avait souffert tant de maux. Que restait-il à faire pour honorer la mémoire de Louis et de tant de Français martyrs comme lui de leur zèle et de leur foi, que de continuer et d'achever leur ouvrage? Toute la chrétienté savait que les croisés menaçaient Tunis, que les Maures fuyaient à leur aspect, et que la ville musulmane s'apprêtait à leur ouvrir ses portes. Que dirait-elle en apprenant que les croisés avaient fui devant les vaincus et s'étaient dérobés à leur propre victoire?

« Ceux qui étaient d'avis de conclure la paix répondaient qu'il ne s'agissait pas seulement d'entrer dans Tunis, mais aussi de conquérir le pays, ce qui ne se pouvait faire qu'en exterminant la population. D'ailleurs, ajoutaient-ils, les longueurs d'un siége affaibliraient beaucoup l'armée chrétienne. On approchait de l'hiver, on ne pourrait se procurer de vivres, et les pluies continuelles causeraient plus de maladies que l'excessive chaleur. La prise de Tunis n'était point le principal but de la croisade ; il fallait faire la paix à des conditions avantageuses, pour avoir les moyens de porter ensuite la guerre où l'exigeraient les circonstances. »

Parmi les chefs influents qui parlaient ainsi, se trouvait l'homme de malheur, Charles d'Anjou ; et cependant, qui avait conseillé, qui avait voulu l'expédition de Tunis, si ce n'était lui? Comment si soudainement, lui et ceux qui suivaient ses inspirations avaient-ils changé de politique? Comment ne reconnaissaient-ils plus la nécessité de délivrer la Méditerranée des pirates qui l'infestaient, et qui sans cesse faisaient captifs et jetaient dans les fers les pèlerins se rendant aux saints lieux? Comment renonçaient-ils si vite à leur résolution d'enlever au soudan d'Égypte son plus puissant auxiliaire?

Quand on va au fond de ces questions, on s'afflige ; car on découvre que la passion de l'or se cache sous les plus nobles armures et sous les manteaux de pourpre : Louis IX vivant, ce sordide amour ne se serait pas montré.

Le 31 octobre 1270, une trêve de quinze années fut conclue entre le calife, l'*iman commandant des croyants*, Abou Abdallah Mohammed, d'une part ; et de l'autre le prince illustre Philippe, roi de France ; le prince illustre Charles, roi de Sicile ; le prince illustre Thibaud, roi de Navarre. Ce traité portait que les prisonniers des deux côtés seraient mis en liberté ; les chefs chrétiens s'engageaient ensuite à protéger les sujets de Mohammed habitant leurs États. Le prince musulman promettait à son tour d'accorder justice et protection aux chrétiens établis dans son royaume. Le troisième article du traité autorisait les moines et les prêtres du Christ à vivre et à pratiquer leur religion dans les États du commandeur des croyants. Une clause spécifiait qu'il leur serait donné à Tunis un lieu où ils pourraient bâtir des maisons, construire des chapelles, enterrer leurs morts ; ils auraient la liberté de prêcher dans leurs églises, de réciter à haute voix leurs offices ; en un mot, de servir Dieu conformément à leur culte, et de faire tout ce qu'ils faisaient dans leur pays [1].

Quand les chefs des croisés avaient stipulé ces clauses, ils s'étaient ressouvenus des vœux du roi qui manquait maintenant à leurs conseils.

Tout ce que je viens d'extraire de ce traité passé entre les Francs et les musulmans, en est la partie pure, la partie chrétienne : il y en a une autre, qui sonne trop l'argent pour être honorable, et que le monarque dont les restes étaient encore au milieu de l'armée chrétienne n'aurait

[1] Michaud, *Histoire des Croisades*.

pas signée. Le roi de Tunis prenait l'engagement de payer aux princes chrétiens deux cent mille onces d'or, moitié comptant, le reste dans l'espace de deux années; il se soumettait en outre au tribut *que Tunis payait précédemment aux rois de Sicile, promettant de plus de solder les arrérages et de doubler les tributs de l'avenir.*

Cette dernière clause nous révèle pourquoi Charles d'Anjou avait conseillé avec tant de persistance le point de Tunis comme le plus important, et celui vers lequel l'expédition sainte devait se porter.

Ce traité, une fois connu en France, fut loin de satisfaire l'opinion chrétienne; Louis IX n'avait point accoutumé ses peuples à ces transactions d'argent qui arrêtent la victoire; l'Angleterre et l'Italie blâmèrent avec amertume la trêve qui termina cette guerre malheureuse.

A peine cette trêve venait-elle de recevoir les signatures des parties contractantes, que le prince Édouard débarqua sur la côte de Carthage avec les croisés d'Écosse et d'Angleterre : plein d'ardeur, il se dirigeait vers la Palestine. Dans l'armée on savait ce que valait le fils de Henri III, on connaissait son courage et sa résolution; on le reçut donc avec de grands honneurs. Mais quand il apprit quelle trêve venait d'être signée avec les infidèles, quand il vit qu'il n'y avait plus à les combattre, il entra dans une grande colère, courut se renfermer dans sa tente, et ne voulut assister à aucun conseil des princes français[1]. Il manifesta surtout un vif ressentiment contre le roi Charles, son oncle, l'accusant, non sans de grandes probabilités, d'avoir été l'instigateur d'un traité tout à fait à son avantage et contre l'honneur de la croix. Peu de jours après avoir pris terre, Édouard Plan-

[1] Le mémorial des podestats de Reggio nous dit qu'à l'arrivée du prince Édouard, l'armée des croisés aurait pu résister à deux cent mille combattants.

tagenet remit à la voile, résolu à continuer seul avec les siens une expédition à laquelle il s'était dévoué.

Le 29 novembre, le roi Philippe, le roi Charles de Sicile, les autres princes, les barons, les chevaliers s'embarquèrent sur leurs galères; et le reste de l'armée les suivit sur les vaisseaux génois et vénitiens. A bord du plus grand et du meilleur de ces navires était déposée dans une chapelle ardente, où se récitaient incessamment, comme à terre, les offices sacrés, la châsse précieuse renfermant les ossements du saint et tant regretté monarque. Le cercueil du jeune prince, dont on avait vingt-deux ans auparavant deviné la destinée quand on lui avait donné à Damiette le nom de Tristan, était placé tout à côté de celui de son royal père, et un peu plus bas, sous un drap mortuaire plus humble, dormait aux pieds de son maître, comme il le faisait pendant sa vie, le vénérable et fidèle Pierre de Villebon, le chambellan.

Toute la nombreuse flotte des croisés prit la direction des côtes de Sicile; ceux qui commandaient ce retour vers l'Europe, dans leur empressement de s'éloigner de l'Afrique, avaient méprisé les conseils de l'expérience. De vieux et habiles marins leur avaient prédit, dans cette saison avancée, de terribles tempêtes : l'impatience se fait sourde aux bons avis, et Charles d'Anjou avait, en dépit de tout, décidé le départ. Ce qu'avaient annoncé les hommes de mer ne tarda pas à se réaliser : une tourmente, un coup de vent terrible assaillit la flotte, près d'entrer dans le port de Trapani; dix-huit grands vaisseaux et quatre mille croisés furent submergés et périrent dans les flots; armes, équipements, chevaux, furent aussi perdus, et un historien raconte que dans ce grand naufrage les monceaux d'or que l'on avait reçus du roi de Tunis furent également engloutis dans l'abîme.

« A la suite d'un si grand désastre, dit un historien des croisades [1], le roi de Sicile ne négligea rien pour secourir les croisés dans leur malheur. On doit croire aux sentiments généreux qu'il montra dans cette occasion; mais à ces sentiments se mêlait sans doute quelque espoir de tirer parti pour ses projets d'une circonstance déplorable. Quand tous les chefs furent arrivés, on tint plusieurs conseils pour savoir ce qu'il restait à faire. Comme chacun déplorait ses infortunes, Charles proposa un moyen sûr de les réparer : c'était la conquête de la Grèce. Voici le plan qu'il avait arrangé. D'abord toute l'armée passait l'hiver en Sicile; au printemps le comte de Poitiers partait pour la Palestine, avec une partie des forces chrétiennes; le reste devait suivre le roi Charles en Épire, et de là vers Byzance. »

Ce projet avait quelque chose d'aventureux et de chevaleresque qui aurait pu séduire les barons et les seigneurs français; peut-être allaient-ils céder à cette tentation de gloire; mais au moment où commençaient ces beaux rêves, arrivèrent à Palerme des lettres de France; dans ces lettres les régents du royaume suppliaient le nouveau roi de revenir sans délai dans ses États alarmés. Philippe, se souvenant alors des conseils de sagesse et d'amour pour son peuple que son noble père lui avait donnés sur son lit de mort, déclara au roi son oncle, et aux barons et chevaliers, qu'il ne pouvait pas demeurer en Sicile, et qu'il lui fallait tout de suite retourner en France. Cette détermination déplut vivement au fougueux Charles d'Anjou, d'autant plus que les seigneurs français ne voulurent point abandonner leur jeune monarque. Avant de se séparer et de quitter la croix, les rois, princes, barons et chevaliers, dans une assemblée solennelle, jurèrent que dans quatre ans ils s'embarque-

[1] Michaud.

raient pour la Syrie, et y conduiraient leurs troupes pour la délivrance des saints lieux.

Toutes les afflictions tombaient sans relâche sur le fils de Louis IX; il aimait de cœur son beau-frère le roi Thibaud, et ce prince en arrivant à Trapani mourut entre ses bras et ceux d'Isabelle de France. Il adorait sa belle et pieuse compagne, Isabelle d'Aragon; la mort la lui enleva d'une manière cruelle : en traversant la Calabre, comme elle passait à gué une rivière, sa haquenée toucha un bateau de passage et se renversa; la reine, qui était alors enceinte, tomba, et, retirée de l'eau, fut transportée au château de Cozance, où elle rendit son âme à Dieu. D'un autre côté, et presque en même temps, le comte et la comtesse de Poitiers mouraient en Toscane, des suites de la maladie de Carthage. A Viterbe, Philippe vit périr sous le poignard des fils de Leicester son ami et compagnon d'armes, Henri d'Allemagne, poursuivi par eux jusque dans une église et massacré au pied des autels.

Cependant, gardien et conducteur de tant de cercueils, Philippe traversait l'Italie et s'avançait vers la France; sur son passage, la foule qui voulait vénérer les reliques de saint Louis obstruait souvent les chemins; car l'admiration publique avait devancé les jugements de l'Église et avait déjà canonisé Louis IX. Cette fois, la voix du peuple était bien celle de Dieu. Arrivé à Lyon, le roi y séjourna une semaine, et dans sa profonde douleur y goûta la *joie triste* de voir les populations des villes et des campagnes avoisinantes se joindre aux Lyonnais pour honorer la mémoire de son père. Le huitième jour, Philippe prit le chemin de sa capitale, où il parvint, à travers des flots de Français, le 21 mai 1271.

A son arrivée à Paris, le nouveau monarque, qui venait d'être salué des acclamations de ses sujets, acclamations mêlées de regrets et de larmes, fit déposer les ossements.

le cœur de son père et les cercueils de tant d'être chéris, dans l'église Notre-Dame.

La veuve de Louis IX, la malheureuse Marguerite, avait quitté sa demeure solitaire de Vincennes, pour venir au-devant des reliques de son tendre et pieux époux, et des cercueils de ses chers enfants moissonnés si jeunes! Tous les sinistres présages qu'elle avait eus au début de cette seconde croisade de Louis, étaient, hélas! plus que réalisés. Le malheur avait dépassé toutes ses craintes d'épouse, de mère et de reine!

Le lendemain 22 mai, Philippe se rendit à Notre-Dame, cette vieille confidente des joies et des douleurs de l'empire français. Le jeune roi y revint avec les deux frères qui lui restaient, tous les trois vêtus de longs habits de deuil et marchant pieds nus. Après avoir prié le front courbé sur les dalles du sanctuaire, après avoir mouillé de leurs larmes la châsse de bois de cèdre renfermant les dépouilles mortelles de leur père, les trois fils de France se levèrent, et l'aîné d'entre eux, le roi Philippe III, prit sur ses épaules le coffre qui contenait les reliques de son saint prédécesseur. Sur la route de Paris à Saint-Denis, ses deux frères, Pierre d'Alençon et Robert de Clermont, devaient tour à tour partager avec lui ce pieux devoir.

Sous ce fardeau sacré, les enfants de Louis IX furent plusieurs fois obligés de se reposer. En mémoire de ces différentes pauses, on avait autrefois élevé autant de croix qu'il y avait eu de repos sur la route mortuaire. Ces pierres de souvenir ont été abattues il y a soixante ans, pendant nos jours de fièvre et de délire révolutionnaire. Eh! mon Dieu! c'est à grand tort que l'on a fait disparaître ces croix attestant l'amour et le respect filial, sentiment pieux qu'il est bon de conserver et de perpétuer dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt du républicain comme du monarchiste!

Le corps de Louis IX, descendu dans les caveaux de la royale abbaye de Saint-Denis, fut placé près de son aïeul Philippe-Auguste, et de son père Louis VIII, surnommé le Lion. La modestie et l'humilité du roi défunt avaient défendu d'orner son tombeau; cependant, par respect pour ses cendres vénérées, on lui désobéit, et son sarcophage fut recouvert de lames d'argent.

Dans le même caveau, les enfants reposèrent auprès de leur père: Tristan de Damiette, comte de Nevers, et Isabelle de France furent mis, pour dormir leur sommeil, dans le caveau de famille. Plus tard y furent également déposés les cercueils d'Isabelle d'Aragon, du comte Alphonse II de Brienne, du comte et de la comtesse de Toulouse.

Un autre corps obtint les honneurs de ce caveau royal: ce fut celui de Pierre de Villebon, le fidèle et vaillant chambellan; il fut mis aux pieds du roi qu'il avait si loyalement servi. De nos jours, Cléry n'a point été couché aux pieds de Louis XVI, le second saint Louis!

Quand, il y a plus d'un demi-siècle, une terrible tempête s'éleva; quand on vit les petits enfants jouer avec les ossements des plus puissants monarques; quand les grands vassaux de la mort, les majestés des tombeaux furent chassés de leurs sépultures, on jeta au vent les cendres de Louis IX et de sa famille! Ce sacrilége a scandalisé le monde, mais n'a rien pu faire à la renommée du saint roi; glorieuse et vénérée elle vit, elle vivra toujours; car le Seigneur a dit : La mémoire du juste ne périra pas et durera dans les siècles :

IN MEMORIA ÆTERNA ERIT JUSTUS.

CHAPITRE XXV

CONTEMPORAINS DE SAINT LOUIS

Il est bon, il est salutaire d'enseigner aux hommes que la prospérité et la bonne fortune sont impuissantes à fonder un grand nom, à établir dans l'histoire une haute et durable renommée.

Pour vivre à toujours dans les siècles, il faut avoir eu pour soi un autre auxiliaire que le bonheur.

Ainsi la vie de saint Louis que je viens de dérouler aux yeux de la jeunesse, quand on en passe en revue les jours et les années, offre plus d'épreuves que de calme, plus de troubles que de paix, plus d'adversités que d'événements heureux! Dans cette admirable vie, ce qui brille le plus c'est le malheur... le malheur noblement, chrétiennement porté! Louis IX a fait de ses infortunes de glorieuses grandeurs pour la France : grandeur dont le temps n'a point effacé l'éclat, et qui se retrouvent aujourd'hui parmi ses descendants [1].

[1] Chateaubriand a dit, en parlant de l'auguste fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette : *Ses hautes infortunes sont devenues des grandeurs pour la France,*

Nous le disons, parce que pour nous c'est une profonde conviction : l'énergique, l'inaltérable, la majestueuse résignation, la fortitude de caractère, que le héros de Mansourah a déployées dans ses revers, dans ses souffrances et dans son cachot, l'ont plus grandi aux yeux de ses contemporains et de la postérité que n'auraient pu le faire toutes les faveurs de la fortune..... En un mot, LE SAINT a eu sur son siècle une influence que l'Europe n'aurait pas laissé prendre AU CONQUÉRANT : cette influence, celui qui en jouissait ne l'avait pas cherchée; Louis IX, dans toute sa vie, n'a eu qu'une ambition, celle de faire le bonheur de son peuple, en le conduisant avec son sceptre paternel dans les voies de la religion et de l'honneur.

La France et la terre sainte furent toujours les deux grandes préoccupations de son esprit; rendre les Français heureux par de sages lois, et par ses armes délivrer les chrétiens du joug des infidèles, l'incessant désir de son royal cœur.

En marchant à ce double but, le fils de Blanche de Castille s'était toujours appuyé sur tant de sagesse et de droiture; l'épée à la main, il s'était montré si vaillant; sous le chêne de Vincennes, si juste; après la victoire, si clément; après les revers, si fort, que le monde se mit à regarder ce jeune monarque avec admiration.

L'admiration amène la confiance, et bientôt les souverains de divers États prirent le ROI JUSTICIER pour arbitre, les étrangers ne se fiant pas moins à lui que ses propres sujets.

Ainsi, au XIIIe siècle, saint Louis est le centre autour duquel non-seulement la France, mais l'Occident tout entier gravitent pendant un demi-siècle; et cette belle autorité, ce n'est pas l'ambition qui l'a donnée au monarque français, c'est la vertu.

Ce siècle, qui regardait, qui écoutait, qui estimait ce roi

selon le cœur de Dieu, était loin d'être une époque vulgaire. « Ce qui la caractérise entre tous les siècles qui la précèdent en remontant à plus de mille ans, et entre tous ceux qui la suivent en descendant jusqu'à Léon X, ce qui la caractérise, c'est le grand nombre de ses hommes éminents [1]. »

Alors les illustrations resplendissent de toutes parts : dans les cloîtres, dans les camps, dans les cours et dans les universités. A cette époque privilégiée apparaissent une foule d'hommes fortement trempés, de puissantes intelligences, et de grands et nobles courages.

Dans le cours des siècles découlant de l'éternité, il y en a que Dieu dote plus richement que les autres : le treizième a été riche de ces dons d'en haut.

Sur le point éminent qui domine tous les autres, sur le siége de saint Pierre, c'est Innocent III, si bien inspiré de l'Esprit saint, si infatigable dans ses travaux apostoliques, et qui, en donnant aux fidèles l'exemple des vertus de son divin Maître, exerçait une si salutaire influence sur les études et sur les mœurs de son temps.

Puis quand ce pontife va rendre compte au Juge suprême des actes de son règne, c'est Grégoire IX qui vient s'asseoir à sa place, et dont l'âme comprendra si bien celle de saint Louis, de ce prince dont se sert la Providence pour mener les peuples à la voie de la civilisation chrétienne. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans avant d'avoir ceint la tiare, Grégoire IX la porta quatorze ans, et la vieillesse ne ralentit pas un seul jour son zèle pour le bien de l'Église et la gloire de Dieu.

Après lui, Innocent IV, souverain habile, lutteur infatigable contre l'adversité, mais trop rancunier dans sa haine

[1] Armand Bischi.

contre un prince dont jadis il avait été l'ami. Certes Frédéric d'Hohenstauffen, petit-fils de Frédéric Barberousse, avait été ingrat envers Rome, sa nourrice et sa mère ; mais ne se trouvait-il pas dans ce prince des qualités qui auraient dû désarmer le vicaire d'un Dieu de mansuétude et de merci?

Frédéric II, élu roi des Romains, avait vaillamment guerroyé en terre sainte; mais là, si l'on en croit certains historiens, il aurait honteusement abjuré la foi du Christ, et au fond de l'âme se serait fait musulman. « Cet empereur, dit un des premiers écrivains de nos jours[1], vivait au milieu d'un cortége de légistes bolonais et de docteurs arabes : bel esprit sanguinaire qui faisait des vers comme un jongleur du Midi, et qui enterrait ses ennemis sous des chapes de plomb. Il avait des gardes sarrasines, une université sarrasine, des concubines arabes. Le sultan d'Égypte était son meilleur ami; il avait, disait-on, écrit ce livre abominable, dont on parlait tant : *De tribus impostoribus*. Son impiété était allée si loin, que de son temps beaucoup de gens soupçonnaient que Frédéric II pouvait fort bien être l'Antechrist. »

A côté de ce portrait peu flatteur, en voici un autre du même prince : « On peut dire que Frédéric II était supérieur à son siècle; courageux, prudent, fier, généreux, instruit, ce prince, sans ses démêlés continuels avec la cour de Rome et les malheurs d'une vie agitée, eût rendu ses peuples heureux. Il dressa un plan de législation, fonda les écoles de Padoue, protégea celles de Bologne, et maintint à Salerne le crédit de celle de médecine. Poëte, naturaliste, astronome, il jeta les fondements de l'université de Vienne, et établit une espèce d'académie de belles-lettres à Palerme. Il apporta de l'Orient une grande quantité de ma-

[1] Michelet.

nuscrits précieux, fit traduire en latin les œuvres d'Aristote, l'Almageste de Ptolémée et les principaux traités de Galien. Il fit ses délices de la poésie romane ou vulgaire.

« On ne peut compter le nombre de villes, de forteresses, de châteaux, de maisons de plaisance bâtis par lui ; en Calabre, dans la Pouille, en Sicile, ses palais étaient remplis de statues et de colonnes de marbre, et des trophées guerriers les décoraient encore davantage [1]. »

« Le séjour de Frédéric en Italie accéléra les progrès des arts, dont les premières étincelles jaillirent à la suite des croisades, après un sommeil de dix siècles [2]. »

Cet homme extraordinaire, loué et blâmé à outrance, inclinait son turbulent génie devant la vertu et la sagesse de Louis IX. Souvent l'empereur allemand supplia le roi de France de plaider sa cause auprès de l'implacable Innocent IV, et ce fut toujours avec une noble et respectueuse liberté que le fils aîné de l'Église parla au père commun des fidèles, de son frère en royauté.

Pendant que le pontife romain poursuivait de ses foudres l'empereur d'Allemagne, dans le royaume de Hongrie croissait, comme un beau lis parmi les épines, une jeune sainte; ce pays, affligé par la famine, trouvait un ange secourable et consolateur dans l'impératrice Élisabeth.

Cette sainte couronnée, veuve à vingt ans, se vit chassée avec ses enfants de l'héritage de leur père, et fut réduite pendant quelque temps aux dernières angoisses de la misère; ces cruelles épreuves ne furent pas au-dessus de son courage et de sa résignation. Dieu, touché de tant de piété et de tant de patience, mit un terme à l'usurpation du beau-frère d'Élisabeth, et quand cette tendre mère vit les injustices faites à ses enfants réparées, elle descendit du trône et entra

1 Villeneuve-Trans.
2 Sismondi.

dans le cloître où elle se consacra au soulagement des pauvres et des malades. Par tant de vertus, Élisabeth avait acquis bien des titres au royaume céleste; aussi le Roi des rois l'y appela comme elle venait d'atteindre sa vingt-quatrième année... N'était-ce pas là une digne contemporaine de Louis IX?

Dans ces mêmes jours de foi, une autre femme, née parmi les grandeurs de la société, place aussi par ses vertus son nom sur la glorieuse liste des bienheureux habitants du ciel. Sainte Roselyne, sœur d'Helion de Villeneuve, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, naquit à Rhodes, vers l'an 1263, et dut le jour à Arnaud II, dit le Grand, sire de Trans, et à Sibile de Sabran. Elle se trouvait cousine de saint Elzéar de Sabran et de sainte Delphine de Signe. Elle entra bien jeune dans le couvent des chartreux de la Celle-Roubaud, près de Trans, fondé par Diane de Villeneuve, sa tante. Elle y mourut en 1329 : un grand nombre de miracles attestèrent sa sainteté. Cette douce et pieuse vierge, embrasée du feu de la charité, donnait tout ce qu'elle possédait aux nécessiteux et aux orphelins. Pendant une partie de sa vie elle s'était appelée Jeanne; mais un jour, les pains qu'elle portait aux pauvres furent changés en lis et en roses, et depuis ce miracle elle eut nom Roselyne.

Le vent du ciel soufflait alors sur les âmes, et poussait à la sainteté. Antoine de Padoue édifiait à cette époque le monde chrétien par ses vertus; dès l'âge de quinze ans il s'était entièrement consacré à Dieu. Ayant vu rapporter en Portugal les reliques de cinq missionnaires qui avaient confessé la foi dans l'empire du Maroc, et qui avaient scellé leur croyance de leur sang, il s'était dit : « Et moi aussi je serai martyr! » Et brûlant de cette ambition il s'embarqua pour l'Afrique. Mais le Seigneur, n'ayant pas accepté son sacrifice, ne permit pas que le vaisseau qui l'emportait loin

de la terre natale abordât à la côte africaine; une tempête le poussa sur une plage d'Italie. Regrettant les palmes du martyre, Antoine se soumit aux volontés de Dieu et se livra à la prédication; après avoir vu l'effet de ses paroles et en avoir remercié celui qui l'inspirait, il se retira dans une grotte près de Padoue, où les anges venaient parfois le visiter; et un jour, le trouvant couché sur le rocher, les messagers du ciel s'arrêtèrent autour du saint expirant, et quand il eut exhalé son dernier souffle, emportèrent son âme aux régions éternelles.

C'est vers cette même époque que fut fondé l'ordre de Notre-Dame-de-Merci, pour le rachat des chrétiens captifs des musulmans. C'est à un Languedocien, Pierre Nolasque, que la religion et la chevalerie ont dû cette généreuse institution. Son saint fondateur, riche de mérites et de vertus, après avoir contribué de sa personne à la délivrance de plusieurs milliers de chrétiens esclaves, mourut en 1250. Louis IX aimait de prédilection les pères de la Merci.

Tout à l'heure je citais comme digne contemporaine de saint Louis, sainte Élisabeth de Hongrie. Voici un autre juste couronné qui va de ses palais monter au ciel : Ferdinand III, roi de Léon et de Castille, cousin et émule du pieux fils de Blanche, sœur de Bérengère. Quoique fort jeune quand il monta sur le trône, Ferdinand sut défendre son cœur des séductions et des voluptés du monde; portant sans cesse dans son esprit la pensée de glorifier Dieu et de secourir les pauvres, il dota ses royaumes de Castille et de Léon d'un grand nombre d'églises, de monastères et d'hôpitaux, bien qu'il fît en même temps une guerre active aux Maures. Malgré tant de dépenses, il ne voulut jamais consentir aux demandes de ses ministres qui sollicitaient d'être autorisés par lui à établir de nouveaux impôts. « A Dieu ne plaise, leur répondit-il, que j'agisse ainsi;

je crains plus les malédictions d'une pauvre femme que toute une armée de Maures. »

Comme Louis IX, Ferdinand III attribuait à Dieu tout ce qu'il amassait de gloire, et ne se regardait que comme un instrument dans les mains de l'éternel Seigneur. La veille d'une bataille, il redoublait de bienfaits et d'aumônes, et répétait : *Mettons Dieu pour nous par nos œuvres.* Il arracha Séville aux musulmans ; mais sa plus belle conquête fut celle de Cordoue, qu'il prit sur eux en 1236 ; cette ville était en leur pouvoir depuis 524, et avait été longtemps la capitale de leur empire en Espagne [1]. Il y trouva les cloches de Saint-Jacques de Compostelle, que le sultan Almansor y avait fait apporter sur les épaules des chrétiens. Le monarque vainqueur, par un acte de justice qui ressemble à celle de notre roi justicier, les fit reporter à la métropole de la Galice, sur les épaules des Maures à leur tour vaincus.

Pour faire parvenir au roi tous les gémissements des pauvres, pour exposer les besoins de la population de Paris au père du peuple, pour aider le monarque à faire le bien dans le sanctuaire comme ailleurs, c'était une vraie bénédiction de Dieu que le pieux prélat qui occupa le siége de Paris depuis 1228 jusqu'en 1249. Guillaume d'Auvergne, aussi renommé par son savoir que par sa haute piété et sa *compatissance envers les nécessiteux*, a publié plusieurs écrits remplis de bonnes et saines doctrines. L'université aimait à le consulter et à suivre ses sages et paternels avis. Louis IX disait du saint évêque : *Dieu l'écoute, écoutons-le.*

Le XIIIe siècle a vu plus de conciles que la plupart des âges qui l'ont précédé et suivi. Il y en eut quarante particuliers et trois généraux : deux à Lyon et un à Latran ; parmi les conciles particuliers, cinq furent tenus à Paris, en 1212, 1222, 1226, 1256, 1264.

[1] Fichi, *Siècle de saint Louis.*

Ce besoin que l'Église éprouvait de réunir si souvent les aînés de ses enfants, les pasteurs des fidèles, atteste l'esprit chrétien de l'époque : alors les affaires religieuses, ces attaches sacrées qui relient les intérêts de ce monde avec ceux du ciel, loin d'être dédaignées, passaient en première ligne. C'est heureux quand il en est ainsi ; car la politique qui découle de Dieu n'est-elle pas la meilleure, celle qui donne le plus de garantie aux peuples?

Le XIIe siècle avait vu naître l'*hérésie des Albigeois*, et le siècle qui lui succéda souffrait encore de ses funestes suites ; les hommes infectés de cette erreur si sévèrement condamnée par l'Église, et contre laquelle nos rois avaient tiré le glaive de leur puissance temporelle, se présentaient aux nations comme devant ramener sur la terre la pureté primitive, et leur air d'austérité leur donnait une infernale influence sur les masses ; ils se réunissaient par bandes, parcouraient les campagnes, pénétraient dans les villes, profanaient, pillaient, démolissaient les églises et les monastères, massacrant les prêtres dans le sanctuaire, les solitaires dans leurs cellules, et les vierges vouées au Seigneur dans leurs retraites cloîtrées.

Pour réprimer ces crimes, il avait fallu lever et faire marcher contre ceux qui les commettaient de puissantes armées, livrer de sanglantes batailles, assiéger des villes, et pendant plusieurs années arroser le sol de France du sang de ses enfants, dans tout ce vaste espace qui s'étend du Rhône aux Pyrénées.

L'orgueil de la pensée humaine, les mauvaises doctrines avaient fait tout le mal ; il fallait que le baume de l'Évangile fût versé sur tant de plaies pour les guérir. L'hérésie courait le monde, la foi et la piété durent en faire autant : c'était le moment de lever une milice sainte, et de descendre sur le chemin, pour opposer résistance à l'impiété et la faire

rebrousser vers l'abîme d'où elle s'était élancée pour faire pleurer et saigner l'Église de Jésus-Christ.

Alors furent créés des ordres religieux, avec la mission spéciale de prêcher la parole de Dieu, non-seulement du haut de la chaire, dans les maisons de prière et dans les cloîtres, mais sur la voie et sur les places publiques. Saint Dominique et saint François d'Assise furent les deux chefs de ces nouveaux soldats, pacifiques missionnaires, pour la plupart enfants du peuple, et qui, au nom du Christ, avaient droit de parler tête levée aux grands et aux rois.

Louis IX requit souvent leur zèle : leur humilité, leur amour du prochain, leur chrétienne indépendance plaisaient au pieux monarque, et bien souvent il se dérobait à ses hauts barons, à ses chevaliers, aux princesses, à la reine et aux grandes dames de la cour, pour aller causer familièrement, *avec ses pauvres frères prêcheurs,* de tout ce qui devait concourir à la gloire de Dieu et au bien de son peuple.

Dominique était né en Castille, au diocèse d'Osma : dès son enfance il a dû faire pressentir sa destinée ; son amour de Dieu et du prochain, sa pureté d'âme se révélaient dans toutes ses actions ; à peine avait-il terminé ses études, à dix-huit ans, qu'il dut suivre son évêque dans un voyage que celui-ci fit en France. A Toulouse il fut logé dans la maison d'un hérétique ; il y avait dans le jeune Dominique tant de douceur, tant de grâce et de séduction de beau langage, que dès son début, et, pour ainsi dire, à sa première étape dans le monde, il convertit son hôte, albigeois forcené.

Depuis que le fervent chrétien a vu que sa parole bénie de Dieu peut ramener de l'erreur à la vérité, il se voue corps et âme à la prédication ; il n'a plus de repos, plus de demeure fixe ; nuit et jour il va évangélisant par toute la France ; son zèle grandissant l'entraîne : nouveau conquérant, n'ayant pour arme qu'une croix, il passe les Alpes.....

le voici en Italie, et bientôt à Rome! La ville éternelle l'écoute; le pape Honorius III l'interroge, étudie les statuts de l'ordre qu'il veut fonder, les approuve, les admire, et crée, en faveur du pauvre frère prêcheur, l'office de maître du sacré palais. Mais ce n'est pas pour recevoir des récompenses ici-bas qu'il est venu dans la capitale de la chrétienté, Dominique en repart bientôt; les hérétiques courent le monde, il courra comme eux, pour semer partout à pleines mains la foi, la charité et l'espérancé.

Dominique était gentilhomme espagnol de vieille race; mais voici le fils d'un petit marchand de la ville d'Assise, un jeune colporteur qui a senti passer sur lui le même souffle du ciel, et dont le cœur a grandi tout à coup sous la rosée de la grâce.

On appelait cet Italien *François*, parce qu'en effet il ne parlait guère que *français*. Sa jeunesse avait été folle, dissipée, mêlée de plaisirs et d'inquiétudes, de joies éphémères et de longs ennuis. Maintenant cette vie futile et légère laissait son âme vide et froide; il lui fallait mieux que ces jours sans but.

Un soir, il entre dans une vieille église de Saint-Damien, près d'Assise, son berceau; là, prosterné, abîmé dans son adoration du souverain maître de toutes choses, il lui demandait un peu de quiétude pour son cœur fatigué..... Dans le silence du lieu saint, le jeune marchand ambulant entendit par trois fois une voix qui lui semblait descendre du ciel, et qui lui ordonnait de réparer cette église en ruines. Sorti de la maison de prière, et continuant son négoce à travers les campagnes, François ne pouvait distraire sa pensée; la voix qui avait retenti dans l'église de Saint-Damien, il l'entendait toujours... c'était donc bien la voix de Dieu! Il y obéit : arrivé chez lui, il vendit ce qu'il avait de marchandises, et en apporta le prix au prêtre qui desser-

vait la pauvre église. Celui-ci refusant cet argent, François le reprit et le jeta par la croisée. S'étant ainsi fait pauvre, il veut rester avec le prêtre; mais son père le poursuit pour le punir. Il se sauve, se cache dans une fosse, et y demeure près d'un mois. Son père l'y découvre, le maltraite, le frappe; le peuple le hue, le pourchasse à coups de pierres; les siens l'obligent à renoncer juridiquement à tout ce qu'il possède, en présence de l'évêque. Devenir pauvre pour Jésus-Christ, ç'a toujours été son plus grand désir; souffrir pour lui, c'est maintenant sa plus grande joie. Il rend à son père tous ses habits, il se dépouille de tous vêtements, et l'évêque, autant par décence que par charité, lui jette son manteau.

« Le voilà lancé sur la terre [1], il parcourt les forêts en chantant les louanges du Créateur; des voleurs l'arrêtent et lui demandent qui il est. « Je suis, dit-il, le héraut qui proclame le grand Roi. » Ils le jettent dans une fondrière pleine de neige; nouvelle joie pour le saint. Il s'en tire, et poursuit sa route; les oiseaux chantent avec lui, il les prêche, ils l'écoutent : « Oiseaux, mes frères, disait-il, n'aimez-vous pas le Créateur qui vous donne des plumes, des ailes et la nourriture de vos petits? » D'autres fois il impose silence aux hirondelles qui troublent sa méditation, et, satisfait de leur docilité, il les bénit, et elles s'envolent.

« Il exhortait ainsi toutes les créatures à louer et à remercier Dieu; il les aimait, sympathisait avec elles; il suivait le chevreuil et le lièvre poursuivis par les chasseurs, et vendait son manteau pour racheter un agneau de la boucherie. La nature morte elle-même : il embrassait dans son immense charité moissons, vignes, fleurs, bois, pierres, et fraternisait avec eux tous, et les appelait à l'amour divin. »

[1] Michelet

Un pauvre d'esprit, puis un riche marchand d'Assise, furent ses deux premiers disciples : ils quittèrent tout pour le suivre. Combattre et mortifier leurs passions, méditer, prier, prêcher, donner le pain du corps aux nécessiteux, et le pain de la parole sainte aux petits et aux grands : telle était la vie que François d'Assise offrait aux hommes qui s'attachaient à lui; mais dans ce temps-là il y avait tant de pieuses tentations dans les choses religieuses, que, dès l'année 1219, le tiers ordre des Franciscains réunissait cinq mille frères prêcheurs dans la seule Italie, et cependant il y en avait déjà de répandus par tout le monde.

L'Europe est bientôt trop petite pour le zèle de saint François; il s'élance vers la terre sainte, et y arrive au moment où les croisés entrent victorieux dans Damiette; là il baise la main armée de Louis IX, se rend au Caire, se présente au sultan d'Égypte, et cherche à lui faire adorer Dieu. D'ardents sectaires de Mahomet conseillèrent au sultan de faire jeter le missionnaire chrétien dans les fers. Mais le chef musulman, plus tolérant que ses flatteurs, leur répondit : « Non, je n'attenterai ni à la liberté, ni à la vie de cet homme; dites-lui qu'il n'a qu'à prier son Dieu pour moi; moi, de mon côté, je demanderai à Allah et à son prophète de me faire connaître la vraie religion; et, dès qu'elle me sera révélée, je l'embrasserai. »

De retour en Europe, un jour, François d'Assise priait sur le mont Alverne, où il s'était retiré, sur les confins de la Toscane. Il eut une vision céleste : un chérubin porté sur six ailes ardentes et lumineuses, entre lesquelles apparaissait la figure de Jésus-Christ crucifié, descendit vers lui. Mais à mesure qu'il se rapprochait de la terre, son éclat s'affaiblissait, jusqu'à ce que l'image divine s'évanouit.

Pendant cette vision, l'âme du saint s'était tellement pénétrée des tourments, des tortures, de la passion du

Rédempteur, que son corps en reçut et en porta les marques miraculeuses. Saint François, revenu de son extase, vit sur ses mains et sur ses pieds des traces de perforation de clous, et sur son côté une cicatrice rouge, comme s'il avait été percé d'un fer de lance.

Quelques jours après, François d'Assise quitta sa retraite, en conservant toujours ses stigmates douloureux, et à mesure que ses souffrances augmentaient, sa patience croissait aussi; il expira au bout de quelques semaines, et le Seigneur ne tarda pas à honorer par d'éclatants miracles la tombe de son zélé et infatigable serviteur[1].

Les femmes du XIIIe siècle furent touchées de la même grâce céleste, et sainte Clarisse, disciple de saint François, fonda un ordre qui compta parmi ses religieuses une fille de France, Isabelle, sœur de saint Louis. Les clarisses joignaient à la prière, à la méditation, l'éducation des pauvres jeunes filles et toutes les œuvres de la charité.

La piété se retirait dans les cloîtres; elle y était plus à l'aise que dans le tourbillon d'une société incessamment agitée; c'était aussi dans ces tranquilles solitudes que se trouvaient souvent les personnages les plus éminents par leur mérite et leur savoir. Ce fut sous les voûtes de l'abbaye de Saint-Denis, dans la sainte maison fondée par l'abbé Suger, que Louis IX alla choisir Macy ou Matthieu de Vendôme, pour l'établir, avec Simon de Nesle, régent de France pendant sa seconde croisade. La bibliothèque royale a plusieurs écrits de lui, et l'on trouve de ses lettres dans les recueils politiques de ce temps.

Au XIIIe siècle comme aujourd'hui, l'Europe tournait souvent ses regards vers Paris : la capitale du royaume étendait son influence religieuse, politique et littéraire, chez les dif-

[1] *Vita sancti Francisci*, par Villanus

férents peuples. Alors son université passait pour la première du monde; elle était déjà célèbre en 1231 par plusieurs hommes qui y avaient enseigné, et d'autres qui s'illustrèrent après en être sortis. De ses bancs il y en eut qui allèrent s'asseoir sur le trône pontifical : Innocent II, Célestin II, Adrien IV, Alexandre III, Urbain III, et enfin Innocent III.

Pierre Lombard, le premier théologien de son temps, y professa et publia son *Livre des Sentences*. On traitait alors sérieusement la grande science de l'enseignement, et avant qu'un professeur élevât la voix avec quelque autorité, il lui fallait avoir étudié à Paris, à Oxford, à Mayence, à Padoue, à Salamanque et à Cordoue. Ces universités [1] étaient autant de foyers où s'allumèrent, comme des flambeaux, les génies dont la lumière pénétra les ténèbres du moyen âge, nuit féconde, puissant chaos dont les flancs portaient un nouvel univers.

Alors la soif de savoir était si ardente, qu'on ne trouvait pas dans tout Paris un local assez vaste pour pouvoir contenir les jeunes hommes là où Albert le Grand professait, et c'était sur la place publique que ce savant renommé donnait ses leçons. Lors des fêtes solennelles, la procession composée des maîtres et des écoliers de l'université était si longue, que les premiers rangs du cortége entraient dans la basilique de Saint-Denis lorsque les derniers sortaient de l'église des Mathurins de Paris. Quand une grande illustration venait à tomber des hauteurs et des lumières de la science dans la nuit du cercueil, vingt-cinq mille écoliers augmentaient la pompe de ses funérailles.

La principale faculté de l'université parisienne était alors celle de théologie : Robert de Sorbon, chapelain et ami

[1] Chateaubriand.

de Louis IX, y brilla et lui laissa son nom. Il fut le fondateur de la Sorbonne.

Albert le Grand, dont nous venons d'écrire le nom, issu de la noble famille de Bollstaedt, était né à Lavingen en Souabe. Il avait commencé ses études à Pavie, sous le célèbre Jordanus, et à leur tour plusieurs de ses élèves acquirent un grand renom. Parmi eux il faut compter saint Thomas d'Aquin, surnommé, à cause de sa piété et de la pureté de son enseignement, *l'Ange de l'école, Docteur angélique* (*Doctor angelicus*) : homme bon à consulter en matières politiques comme en choses religieuses, Louis IX le faisait venir souvent dans son conseil, et le recevait avec de grands égards dans son intimité.

L'université de Paris, ayant appris la mort de Thomas d'Aquin, qui s'était fait transporter dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, à Fossa-Nova près de Terracine, *afin d'y rendre au milieu des saints son âme au Créateur*, avait écrit aux religieux de cette abbaye pour leur demander d'accorder les restes du grand docteur à la ville où il avait puisé sa science, et dans laquelle il restait tant de souvenirs de ses vertus; cette prière ne fut point accordée. L'ordre des Dominicains ne put non plus obtenir ce corps qui faisait des miracles; ce ne fut qu'en 1369 que les *frères prêcheurs* le recouvrèrent et lui élevèrent un tombeau à Toulouse, dans l'église de leur ordre.

Un ami de saint Thomas d'Aquin a aussi laissé un nom que la religion s'est chargée de faire passer aux siècles les plus reculés. Jean Fidenza, né en 1221, allait mourir au berceau : sa mère inquiète, alarmée de l'état de son enfant, courut se jeter aux genoux de saint François d'Assise, en lui criant avec larmes : « Sauvez, sauvez mon fils par vos puissantes prières. » François tomba à genoux avec la mère désolée, et tous les deux invoquèrent celui qui guérit

et qui ressuscite. La prière fut exaucée, et quand François d'Assise apprit cette soudaine guérison, il s'écria en italien : *O bona ventura!*... C'est depuis ce cri de joie d'un saint que le petit Fidenza fut appelé Bonaventure.

Bonaventure se lia d'une étroite amitié avec Thomas d'Aquin; ils avaient même amour de Dieu, même amour de l'étude, même amour des pauvres. En ce temps-là, temps de foi, de charité et d'espérance, on se liait ainsi sous les regards du Seigneur; on marchait ensemble dans la vie, pour arriver au ciel ensemble, dans ces régions bienheureuses où l'on s'aime toujours, sans se séparer jamais.

Le cardinal Pierre de Tarentaise, qui fut depuis pape sous le nom d'Innocent V, prononça l'oraison funèbre de Bonaventure, évêque d'Albano, et membre du sacré collége des cardinaux. Bonaventure fut proclamé *docteur de l'Église* et canonisé en 1482.

A ces noms que l'Église a inscrits dans ses impérissables annales, nous pourrions en ajouter un grand nombre d'autres qui ont jeté de l'éclat sur le XIIIe siècle; mais l'espace nous manque. Citons cependant encore Jean de Parme, théologien de l'université et grand réformateur des ordres monastiques. Du temps de sa prospérité il s'était montré doux et humble; quand l'adversité lui vint, elle le trouva résigné et fort : c'étaient là de bonnes dispositions pour être heureux dans une autre vie; aussi Dieu l'appela à lui, pour lui donner, après une existence agitée, le repos des jours éternels, au moment où il se disposait à partir pour la Grèce afin d'y éteindre le schisme qui désolait l'Église.

Scott et Bacon, tous deux Anglais, doivent être rangés parmi les hommes du XIIIe siècle qui ont grandement aidé au développement de l'esprit humain. Dom Scott s'occupa de démontrer par une argumentation méthodique le dogme

de l'immaculée conception de la sainte Vierge, dogme aujourd'hui établi dans toute la chrétienté : ce religieux franciscain reçut le surnom de *Docteur subtil*. Roger Bacon, qui s'était voué à l'étude des sciences et des langues, s'entendit saluer dans les universités du titre de *Doctor admirabilis;* alors on recevait, on ne se donnait pas les appellations honorifiques attachées à son nom.

Les titres de gloire de Bacon ne se trouvent pas seulement dans ses livres; ils sont joints à des découvertes dont ont profité les siècles successeurs du sien. Par la connaissance approfondie des lois de la lumière, Bacon en était venu à l'invention des télescopes, avec lesquels l'œil va fouiller dans le ciel, parmi ces étoiles qui racontent au firmament la gloire du Très-Haut.

Une découverte d'un autre genre, et qui ne semble pas venir d'une inspiration d'en haut, celle de la poudre à canon, pourrait être attribuée à Bacon : plusieurs passages de ses écrits donnent lieu de le penser. Enfin cet actif et infatigable génie reconnut, chose prodigieuse pour ce siècle où la science astronomique était si peu avancée, le vice du calendrier alors suivi, et proposa, mais en vain, une méthode pour le rectifier. Toute gloire humaine a son nuage. Bacon ne sut pas se faire aimer de ses contemporains, que son orgueil froissait sans cesse; et ils l'accusèrent d'un commerce infâme avec les esprits infernaux. Cette accusation, terrible alors, le fit condamner à une longue et dure captivité. Un instant, grâce à l'influence du pape Clément IV, ses fers furent brisés; mais après la mort de ce grand protecteur, Bacon fut de nouveau jeté en prison, où il mourut en 1292.

Raymond Lulle, *Doctor illuminatus, magnus inventor artis*, a droit aussi à être cité parmi les illustrations du temps de saint Louis; il avait inventé une *machine à raisonne-*

ment[1], nommée par lui *Art universel*, où toutes les idées étaient distribuées et classées sur un arbre dont le tronc représentait la pensée ; les branches, les opérations de la pensée, telles que le raisonnement, la mémoire, etc.; les fleurs, les fruits, les résultats de ces opérations, les connaissances. Lulle termina cette vie de science par la fin d'un martyr, et fut lapidé par les Maures, en confessant la foi de Jésus-Christ. Heureux les temps où les savants sont des saints!

J'ai parlé ailleurs de Vincent Beauvais, ami de Louis IX, mais je dois inscrire son nom dans cette imparfaite et rapide récapitulation des hommes célèbres du moyen âge. Son savant biographe, M. Parisot, dit avec justesse : « Vincent Beauvais a rendu de grands services et prouvé un grand génie; il a commencé la classification véritable des sciences; il a légué au monde un des plus gigantesques monuments que nous montrent les fastes de la littérature, et ce monument, il l'a élevé seul. Le *Miroir général* a été imprimé plusieurs fois; il forme dans la première édition dix volumes grand in-folio. La logique, la philosophie, la science, la religion, ont leur part bonne dans le XIIIe siècle; mais ce qui lui manque, c'est l'observation. » Alors on raisonnait beaucoup, prodigieusement, avec un art et une subtilité extrêmes; mais on observait peu. Ce défaut est surtout saillant lorsqu'on étudie l'état des sciences naturelles à cette époque : telle était, par exemple, la médecine. Après s'être presque entièrement perdue après les invasions des barbares, cette science fut ramenée en Europe par les Arabes. Longtemps les hommes qui l'étudièrent et la pratiquèrent, n'eurent pour toute science qu'une routine et des conjectures qui n'étaient fondées sur aucune expérience réelle. Avant le XIIIe siècle on n'avait aucune

1 Armand Biechi.

2 Armand Biechi, *Saint Louis, ou la France au XIIIe siècle.*

connaissance sérieuse en anatomie et en physiologie, jusqu'à ce que ces deux sciences se fussent introduites dans les universités. Il y avait des écoles de médecine à Montpellier et à Paris : l'Italie aussi en possédait quelques-unes. Les travaux les plus remarquables dans cette partie, sont : Le *Trésor des pauvres,* ou *Manuel de l'art de guérir,* par Jean Pierre d'Espagne, qui devint cardinal, et enfin pape sous le nom de Jean XXI; deux traités en vers latins, publiés par Gilles de Corbeil, chanoine de Paris; et un poëme en quatre chants, sur les vertus des médicaments. On cite parmi les médecins les plus célèbres de ce temps, Rigord, attaché à la personne de Philippe-Auguste; Roger de Fournival, d'Amiens, médecin de Louis VIII; Dudon, médecin de saint Louis.

Aujourd'hui, ce que nous demandons à la médecine c'est de soulager nos maux, et de nous guérir de nos maladies. Autrefois nos devanciers exigeaient davantage de leurs physiciens; ils voulaient vivre autant que les patriarches dont ils avaient lu l'histoire dans la Bible; c'était presque ne pas vouloir mourir : aussi le grand problème que se proposait la médecine d'alors, ce n'était point celui du rétablissement de la santé, mais celui de prolonger la vie. En ce temps-là, le dégoût de l'existence n'était pas venu inoculer aux populations la passion de la mort, et les pousser sur le chemin du suicide. Il y avait cependant alors, comme de nos jours, des malheureux vivant dans l'amertume du cœur, et demandant, comme Job, *pourquoi la vie leur avait été donnée.* Mais la religion leur enseignait à souffrir, et quand un médecin approchait de leur pauvre couche, ils lui disaient : « Faites-nous vivre encore, pour que nous puissions mériter le ciel par notre soumission aux volontés de Dieu. »

La chirurgie était encore plus arriérée que la médecine;

elle était laissée aux barbiers; aussi les blessures les moins graves devenaient souvent mortelles. *Richard Cœur-de-Lion* est un grand exemple de l'ignorance profonde des opérateurs de son temps : blessé au bras, il périt par le défaut de connaissance de celui qui avait répondu de le guérir.

Dans ce siècle, avec le mouvement général des esprits, l'astronomie aurait fait de grands progrès, mais l'astrologie l'étouffait; on étudiait plus l'influence des astres sur l'homme, que leur marche dans le ciel. Connaître sa destinée, trouver la pierre philosophale, c'étaient les deux grands désirs du moyen âge. Depuis la coupable curiosité d'Ève, les folles pensées se sont glissées dans l'esprit humain, et elles ont beau vieillir, elles ne meurent pas; chaque siècle, en passant, ramasse la sienne, qui sera remplacée par une autre.

Nous avons dit qu'il y avait sujet de croire que l'invention de la poudre à canon datait du XIIIe siècle; il paraît qu'il faut faire honneur à la même époque de la découverte de la boussole. La plus ancienne description qu'on en connaisse se trouve dans les œuvres d'Albert le Grand; un chroniqueur du temps des croisades en parle également, et Brunetto Latini dit à ce sujet : « Si prenez une pierre « d'aimant, vous trouverez qu'elle a deux faces, dont l'une « gist vers *tramontaine* (l'étoile polaire), et l'autre gist vers « l'autre bord. »

Un Anglais fit faire quelques pas à l'arithmétique; il se nommait Holiwood. L'algèbre et la géométrie progressèrent aussi, et l'*automate* parlant du grand Albert, et le *pigeon volant* de Bacon prouvent à quel point était parvenue la mécanique.

Le goût des voyages fut vivement excité par les récits de plusieurs missionnaires, qui, pour porter les lumières de l'Évangile aux nations idolâtres, avaient parcouru l'Asie,

l'Afrique et le nord de l'Europe. Le plus célèbre voyageur de ce temps fut Marco Paolo [1], que l'on peut regarder comme le créateur de la géographie de l'Asie : on lit dans l'histoire de Philippe-Auguste que le clergé d'Angleterre avait, dès ce temps, fait faire le tableau cadastral de ses terres; à la même époque parurent des cartes détaillées de l'Irlande, du pays de Galles et du Danemark.

Ces fleurs, ces fruits de l'étude et de la science étaient éclos au lent soleil des siècles; mais la poésie de la France était née avec elle, et avait amusé et embelli ses premiers jours. Du temps de saint Louis, les hommes qui s'étaient voués à son culte et qui en entretenaient le feu sacré, s'appelaient *troubadours*, *trouvères* et *ménestrels*. Grâce à ces *fils de la gaie science*, les demeures sévères et féodales des hauts barons et des chevaliers perdaient de leurs ennuis : c'était avec liesse et honneurs qu'ils y étaient toujours accueillis.

Le troubadour ne cheminait presque jamais seul, un ou deux écuyers le suivaient; à ces derniers on avait donné le nom de *jongleurs*, et leur emploi était souvent d'égayer les soirées de l'hôte qui les recevait sous son toit, par des récits plaisants, des fabliaux ou des tours d'adresse.

D'autres fois un de ces écuyers accompagnait sur sa mandore ou sur sa harpe le troubadour chantant les hauts faits d'armes, la gloire des batailles, et les enchantements chevaleresques des carrousels et des tournois présidés par des reines de beauté.

D'autres fois encore leurs chants devenaient plus graves et presque saints : c'était lorsque quelque grande et héroïque expédition guerrière s'apprêtait. Alors le troubadour empruntait à la patrie, au roi, à l'honneur, à la religion,

[1] Armand Bicchi.

une autorité qui agissait sur le monde des châteaux et sur les hommes des camps. Dans ces circonstances, la poésie, fille inspirée du ciel, ressaisissant sa haute mission, remuait tous les cœurs, élevait toutes les âmes, et les entraînait aux grandes et héroïques choses, en leur criant : DIEX EL VOLT ! DIEU LE VEUT !

Les princes de l'Église eux-mêmes ne dédaignaient pas d'accueillir les enfants de la lyre, qui ne chantaient pas seulement des refrains profanes ; et ces graves et pieux personnages prenaient plaisir à écouter les fils de *la gaie science*, pendant les quelques instants de loisir que leur laissait leur ministère sacré. Quand l'harmonieux et poétique visiteur avait dignement célébré dans ses vers ce qu'il est bon et utile de faire aimer aux hommes, quand de bons enseignements s'étaient mêlés à ses chants mélodieux, de riches présents étaient sa récompense. En ces jours d'hospitalité et de sagesse, on a vu plus d'une fois des rois et des châtelains détacher de leurs épaules le manteau de velours somptueusement brodé d'or, et le jeter sur celles du poëte.

En racontant la vie d'intérieur de Louis IX, j'ai redit les noms des hommes qui marquèrent le plus dans ces jeux pacifiques; je ne les répèterai pas ici : j'ajouterai seulement que le royal chef des croisades s'est plusieurs fois servi de l'influence de ces bardes du moyen âge, pour réchauffer les cœurs, exalter les esprits, et faire prendre la croix d'outre-mer..... Il nous faut envier les siècles où la poésie, où les refrains nobles et guerriers avaient le pouvoir de réveiller la mollesse, et de faire rougir l'inertie.

Les scribes en copiant, les clercs en traduisant, les moines en étudiant les œuvres des grands poëtes de l'antiquité, s'étaient épris de tant d'amour pour ces beaux génies, qu'ils ne faisaient plus aucun cas de la langue de leur pays natal; et l'un des torts du XIIIe siècle est d'avoir trop écrit

en latin et pas assez en français. Les savants, les hommes notables, les illustrations d'alors ne revenaient à cette langue vulgaire, à cette langue du peuple, que dans les grandes occasions, alors qu'il s'agissait de remuer les masses populaires dans l'intérêt de la religion ou de la politique. Les croisades furent donc sous ce rapport utiles à la *langue romane* (celle qui était parlée par tous); leur mouvement lui fit faire des progrès; l'homme qui cherche à toucher, à persuader, à décider la foule, a recours aux paroles qui plaisent le plus à l'oreille, et qui vont le mieux au cœur... Aussi, à dater de cette époque, on s'aperçoit que le langage commun s'épure, s'élève et s'enrichit.

L'art dramatique du XIIIe siècle était surtout cultivé dans les cloîtres; aussi le fond en est tout religieux. La représentation des mystères était un moyen de plus de faire aimer au peuple les grandes et belles actions. Les nobles abnégations et les héroïques sacrifices, la religion s'en était emparée; et dans les maisons confiées à sa garde elle encourageait cette branche de littérature, appelée à des destinées qui ne sont pas sans gloire. Ce sont, comme tout le monde sait, des pièces dialoguées en vers, et dans lesquelles on mettait en scène quelques événements de la Bible ou de l'Évangile. Les hommes qui, pour émouvoir et toucher la multitude, allaient ainsi chercher leurs sujets de drame dans les livres connus de tous, étaient bien inspirés; le meilleur théâtre est celui qui est le plus national. Or, dans les siècles de foi, ce qu'il y avait de plus national, c'était la religion chrétienne; n'est-elle pas une grande, une commune patrie pour tous les hommes?

Sous le règne de saint Louis, les représentations scéniques n'eurent plus lieu dans les églises. Avant le XIIIe siècle, elles s'intercalaient dans les offices des fêtes les plus solennelles : Louis IX mit fin à cet usage.

Adam de la Hale, connu sous le nom d'*Adam le Bossu*, et *Jean Bodel* furent célèbres parmi les poëtes dramatiques contemporains du bon roi. Adam de la Hale suivit à Naples Robert d'Artois; et dans cette poétique contrée, où tout le monde chante juste, il composa une pastourelle, *Robin et Marion*, qui peut être regardée comme notre premier opéra-comique; cette pastorale eut un prodigieux succès. Bodel, devenu lépreux, chercha des consolations dans le travail; obligé de quitter Arras, sa ville nátale, il alla, pauvre ladre, cacher son affreux mal dans une profonde solitude, où il mit en scène un *miracle de saint Nicolas*. Cette pièce, dans laquelle perce déjà quelque mérite d'invention, contient de touchantes allusions aux désastres de la première croisade en Égypte; pareil sujet a dû plaire aux frères, aux femmes, aux enfants des chevaliers croisés, et saint Louis y aura applaudi de ses royales mains.

Des poëtes passons aux chroniqueurs, historiens d'alors. La plupart appartiennent aux ordres religieux, et on le conçoit facilement : de leurs tranquilles retraites, les hommes qui avaient quitté le monde le regardaient encore parfois, comme le matelot échappé aux dangers de la mer tourne souvent encore, du port où il est arrivé, ses yeux vers l'Océan; ayant le loisir de rechercher le souvenir de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, ils sentaient le besoin d'écrire le récit des événements passés. Ces moines contre lesquels on a tant déclamé, ces *fainéants du cloître*, il faut bien le reconnaître, avaient sauvé de la destruction les œuvres de Cicéron, de Virgile et de Tacite, et je me persuade qu'un manuscrit de ce grand historien, déroulé sous les yeux d'un solitaire chrétien, nous aura valu notre première histoire : la patience se sera inspirée au contact du génie.

Sans les couvents, sans les monastères, nous devons le répéter (dût le philosophisme y trouver à redire), nous

n'aurions plus aujourd'hui aucun moyen de pénétrer dans le secret des âges précédents [1], et nous en serions réduits pour tous documents aux traditions populaires, aux chansons de Rolland, de Guillaume au court nez, et de Renaud de Montauban.

La France, en vieillissant, finit par s'ennuyer des contes d'enfants, et par éprouver la faim d'enseignements sérieux; et ce fut vers le XIIe siècle que l'on commença à découvrir que dans les abbayes les plus célèbres existaient des trésors historiques, des chroniques composées par des hommes graves, instruits et consciencieux, et écrites dans la langue des clercs (en latin). Or ce n'était pas seulement ceux qui comprenaient la langue de Tacite et de Cicéron qui voulaient savoir les faits du passé, c'était tout le monde. Il fallut donc songer à des traductions; le XIIIe siècle les vit commencer.

Les chroniques par excellence, celles qu'on appelait les *grandes chroniques*, étaient celles de Saint-Denis, et se composaient des œuvres de Grégoire de Tours, de Frédégaire, d'Eginhard, et de l'histoire fabuleuse de Charlemagne, attribuée à l'archevêque Turpin. « On le voit, dit un écrivain que j'ai déjà cité, ces documents n'étaient pas tous de la même valeur; cependant, quand il s'agit de les traduire pour les mettre à la portée du public, ce fut précisément celui qui était le moins authentique qui fut choisi, *translaté en biau parlier* et publié. La chronique de Charlemagne par l'archevêque Turpin fut donc mise en français. Par là, il est vrai, le passage de la fable à l'histoire réelle fut moins brusque et mieux ménagé. »

Cet exemple donné, un bourgeois de Senlis, nommé Nicolas, rédigea en mauvais français un abrégé de l'histoire

[1] Armand Bichi, *Histoire de saint Louis*.

de France. Cinquante ans plus tard, *le ménestrel anonyme du comte Alphonse de Poitiers*, frère de Louis IX, ajouta aux *grandes et incomparables chroniques de Saint-Denis en France*. Son récit s'arrête au commencement du royal frère du comte Alphonse.

Le goût des Français pour l'histoire de leur glorieux pays s'accrut encore, quand, d'après le désir de Louis IX, les religieux de Saint-Denis eurent ouvert leurs riches archives fondées par Suger aux clercs et aux traducteurs. Cette illustre abbaye, qui gardait religieusement dans ses caveaux funèbres les ossements de nos rois, gardait avec soin dans ses archives l'histoire de tous ces monarques qui, des hauteurs du trône, étaient tombés dans la profondeur de la tombe, passant ainsi de grandeur à poussière.

Un religieux de l'ordre de Cluny, et qui en prit l'habit en 1217, au couvent de Saint-Alban, homme de beaucoup d'imagination, et qui était à la fois poëte, orateur, théologien et artiste, publia une histoire d'Angleterre, qui lui valut la faveur du roi Henri III, beau-frère de saint Louis. Matthieu Paris, malgré sa grande partialité pour son pays, a semé dans ses œuvres de précieux renseignements sur le règne du monarque français.

Des histoires générales nous arrivons aux monographies, et en tête de tous les Français qui se sont livrés à ce genre d'écrits, se placent Ville-Hardouin, l'historien de la conquête de Constantinople par les Latins, en 1204; et le sire de Joinville, sénéchal de Champagne, compagnon d'armes, ami de cœur et biographe véridique de saint Louis.

En 1160, Ville-Hardouin prit la croix d'outre-mer et alla guerroyer en Palestine. Ce seigneur tenait la plume aussi bien que l'épée, et passait parmi ses contemporains pour l'*homme le mieux disant, le plus éloquent et le plus judicieux*. On le chargeait presque toujours des missions

les plus délicates; ce fut lui qu'on envoya au doge de Venise, afin d'obtenir des vaisseaux pour le transport de l'armée chrétienne. Il réussit dans cette ambassade; mais ne se contentant pas de ce triomphe diplomatique, il suivit l'armée des Francs, et plus d'une fois déploya autant d'habileté que de courage. On ne sait s'il a écrit ou s'il a dicté ses mémoires; si à cet égard il y a eu du vague et de l'incertain, il n'y en a pas sur la valeur de l'homme d'État et du guerrier qui a conçu cette histoire : à chaque ligne le chevalier se révèle dans toute sa noblesse. Fait-il le récit d'une bataille où il a *besoigné* et frappé d'estoc et de taille comme ses compagnons d'armes, il parle plus des autres que de lui. Souvent sa narration est interrompue par un combat; mais une fois sa bonne épée remise dans le fourreau, tout chaud, tout haletant de la mêlée, le maréchal de la Romanie revient rattacher le fil rompu de son histoire, et se montre constamment, par la noblesse de ses pensées et de son style, à la hauteur des anciens : quelques critiques l'ont comparé à Xénophon.

Un autre grand seigneur écrivain, qui reste inimité parmi les chroniqueurs, c'est sans contredit le sire de Joinville. Cherchez dans tous les récits que vous aurez lus, et dites si dans la foule des narrateurs que votre mémoire évoque, il s'en trouve un seul qui vous ait inspiré autant de confiance, qui vous ait aussi souvent ému, qui vous ait si bien fait sourire et pleurer que le bon et naïf sénéchal de Champagne? Dans la *manière*, ou plutôt dans le *naturel* de Joinville, on retrouve une originalité de langage et une physionomie à lui toute particulière; il ne cherche jamais de grands mots pour émouvoir, et il s'émeut toujours lorsqu'il raconte quelques douloureuses scènes, quelques grands événements. Cette sensibilité sans affectation qui imprègne son style ne nuit point à sa gaieté native; elle se montre

dans l'intimité de Louis IX, comme un doux allégement aux nombreux chagrins du bon roi.

Dès le début de sa chronique, on se prend à aimer le gentilhomme de Champagne, quand il nous dit avec tant de simplesse et de naturel : *Et ainsi que allois à Bleicourt et à Sainct-Urban, et qu'il me failloit passer auprès du chastel de Joinville, je n'ozé onques tourner la face devers ce côté, de paeur d'avoir trop gran regret, et que le cueur me attendrist de ce que laissois mes deux enfans et mon bel chastel;* et dans toutes les autres parties de son *Histoire de sainct Loys, neuvième du nom, roy de France,* on retrouve le noble et vaillant croisé, avec l'amour du pays natal. Il y pense tellement, qu'il regarde à peine les contrées étrangères qu'il traverse; aussi ne cherchez dans ses récits, ni descriptions de monuments, ni détails de mœurs : pour lui la vieille Égypte offre peu d'intérêt; ce qui l'y frappe le plus, c'est le Nil; il vous redit *que ce grand fleuve prend sa source dans le paradis terrestre, et que la cannelle et les autres épiceries croissent sur ses bords fortunés.*

En ce temps d'action et d'énergie, les compagnons d'armes de Joinville, et Joinville lui-même, étaient trop préoccupés du triomphe de la cause sainte qui les avait entraînés si loin de chez eux, pour se laisser distraire par les choses nouvelles qu'ils rencontraient sur leur chemin ; grâce à l'imagination, grâce aux souvenirs, ils revoyaient leurs manoirs de France, et cette vision à travers les distances leur faisait négliger l'étude du pays étranger et curieux qu'ils foulaient de leurs pieds chaussés de fer.

Tout homme qui a médité sur la vie de saint Louis, et dont l'âme, attachée à ce modèle des rois, l'a suivi depuis le pont de Taillebourg jusqu'au cachot de Mansourah, et depuis les ombrages de Vincennes jusqu'aux ruines de Car-

thage, a dû s'éprendre d'estime et d'admiration pour cette race d'hommes forts, compagnons d'armes du petit-fils de Philippe-Auguste, chevaliers intrépides dans les batailles, inflexibles dans les revers, immuables dans leur honneur, inébranlables dans leur foi, et sans tache dans leur gloire. Le sire de Joinville est le vrai type de cette héroïque noblesse chrétienne, toujours prête à courir, à voler où elle aura à montrer, au prix de son sang, son dévouement à Dieu et au roi.

Dans ce grand, dans ce généreux mouvement des croisades, je me hâte de le dire, pour être juste, la bourgeoisie, les artisans des villes, les habitants des campagnes partagèrent l'élan des chevaliers et des hauts barons, et rivalisèrent avec eux d'enthousiasme, de courage et de sacrifices. La foi était alors le patrimoine de tous, et cette foi sincère se prouvait par les œuvres.

Pour être émus des lamentables plaintes des chrétiens d'outre-mer, pour s'alarmer de leurs dangers, pour vouloir leur porter secours, il n'y avait pas seulement en 1248 et en 1270 que Louis IX, le légat de Rome, les prélats, les hauts barons et les chevaliers; il y avait de plus les masses populaires; elles aussi avaient entendu le cri de : *Dieu le veut!* et elles s'étaient levées.

L'homme de peine et de labour abandonnant sa charrue, s'éloignant de sa pauvre cabane, et ne laissant pour cultiver le champ héréditaire que son vieux père et sa femme chargée de petits enfants, pour aller, soldat de la croix, aider le roi de France à reconquérir le saint sépulcre; cet homme avait aux yeux de Dieu, et doit avoir aux nôtres, plus de mérite qu'un premier *baron chrétien, issant* de son féodal châtel, bannière déployée, et escorté de ses hommes d'armes, pour aller guerroyer en Palestine.

Le seigneur suzerain, monté sur son palefroi, revêtu

d'une éclatante armure, suivi d'écuyers, part avec toute la magie, tout l'entraînement de sa vie guerrière.

L'homme de la charrue n'a aucune de ces brillantes séductions, mais il a le sens et la conscience de son devoir, et cela lui suffit ; sa foi lui a commandé un grand sacrifice, et sans hésitation il le fait. En allant se battre contre les infidèles, il n'a pas la pensée que son nom soit jamais inscrit dans les fastes de l'histoire, mais il a la certitude d'aller en paradis, et le voici en route ; et comme le sire de Joinville il ne retourne pas la tête du côté de sa demeure, *car il a paeur que le cueur ne luy attendrist :* il fait ce que doit, advienne que pourra. C'est pour Dieu qu'il a quitté sa famille, Dieu en prendra soin, voilà son espérance !

Oh oui ! ce paysan est noble, trois fois noble, noble de cette noblesse qui vivra à toujours, à jamais, et en dépit de tout, parce qu'elle se fait avec de la probité, de la droiture, de l'honneur, de l'abnégation, des sacrifices, et qu'elle vient directement de Dieu.

Cette foi qui commandait de faire passer la morale des devoirs avant la morale des intérêts ; cette foi mise en pratique tout naturellement dans la vie chrétienne, était une des plus grandes gloires du XIIIe siècle. Aussi je n'ai pu omettre de la citer parmi les plus beaux titres que cette époque de notre histoire a légués à notre admiration.

Avec de tels soldats, avec tant de foi, de prud'homie et de courage autour de lui, l'auguste chef de la croisade dut dans ses revers trouver de grandes consolations ; car ce qui fait le plus de bien à notre âme quand l'infortune nous vient, c'est de voir que Dieu n'a pas encore retiré de ce monde tout honneur et toute loyauté.

J'ai cité, dans ces dernières pages de mon livre dédié à la gloire du saint roi, les noms de la plupart de ses contemporains illustres, et cependant je n'ai point encore écrit le

nom de cet Égyptien parti de si bas et parvenu si haut, de ce sultan Bibars, ennemi acharné, habile, infatigable ; se servant de la trahison comme de l'épée, de la ruse comme du courage ; prompt, perspicace, et jugeant vite et bien les hommes qu'il avait à combattre ; profitant de leurs qualités comme de leurs défauts, pour les circonvenir et les vaincre.

Le musulman savait que le roi de France et ses chevaliers tenaient à honneur de demeurer esclaves de leurs promesses, et de garder intacte leur foi jurée ; et lui, retenu par rien, se faisait gloire de passer par-dessus tout engagement qui aurait pu l'arrêter sur le chemin du succès.

Bibars avait reconnu que ce qui manquait au chef des croisés était la rapidité d'action, et aussitôt ce mameluk avait doublé son activité native. Les poëtes qui suivaient ses hordes errantes et légères disaient de lui : *La flèche fendant l'air ne va pas plus vite, le simoun traversant le désert et soulevant ses sables, n'est pas plus prompt, plus terrible que Bibars, l'exterminateur des chrétiens.*

Malgré cette incessante activité, malgré son habileté et son courage, malgré le fanatisme qu'il avait su inspirer à ses innombrables soldats, à Bibars n'appartient que la moitié de la gloire de la délivrance de l'Égypte ; aux terribles alliés du sultan, au scorbut, à la peste, revient la grande part du triomphe des musulmans sur les chrétiens.

L'histoire le prouve : la terreur qu'inspirait Bibars n'était pas assez forte pour faire peur aux chrétiens ; car, en France et dans le reste de l'Europe, on savait que ce n'était pas son épée qui avait mis fin à la première expédition d'outre-mer de Louis IX. Le roi de France et ses chevaliers redoutaient si peu le sultan *exterminateur*, que lorsqu'ils reprirent la croix pour aller guerroyer de nouveau, ils espéraient bien le trouver sur les champs de bataille.

Persistant dans sa résolution, décidé à accomplir son

vœu, le petit-fils de Philippe le Victorieux, loin de se regarder comme vaincu par les soldats du croissant, retourna planter la croix sur des terres relevant de ce souverain qui joignait à ses titres celui de *foudre de l'Orient;* et si le chef royal des croisés, débarqué sur la plage africaine, n'est pas allé de l'avant, est-ce la valeur musulmane qui l'a retenu dans son camp de Carthage? Si alors les plus jeunes, les plus aimés, les plus forts, les plus illustres ont succombé, est-ce le fer des Sarrasins qui les a couchés sur ce sol historique, jadis foulé par Annibal et Scipion?

Si la grande pensée politique et religieuse de Louis IX ne s'est pas réalisée; si l'Égypte n'est pas devenue une colonie française; si l'Asie n'est pas restée une province chrétienne; si Jérusalem n'a pas eu ses portes sacrées ouvertes, larges et libres, à la vénération des pèlerins; si l'Afrique a gardé si longtemps, dans ses sables arides et sur ses côtes battues des tempêtes, des nids de pirates et des repaires de forbans; si des chrétiens captifs y ont gémi pendant plusieurs siècles; si la patrie de saint Cyprien et de saint Augustin n'a pas refleuri sous la bannière du christianisme, est-ce la politique, est-ce le courage des sectaires de Mahomet, qui ont empêché les croisés de 1270 d'accomplir tout ce plan du grand et saint roi?

Non, le monarque des Francs n'a point été vaincu par la force humaine; et l'Orient n'a pas à s'enorgueillir des grands revers de la seconde croisade de Louis IX. Dieu voulut alors montrer au monde jusqu'à quel point l'héroïsme chrétien peut s'élever!... Cet héroïsme s'est révélé dans le camp de Carthage, lors de cette agonie que nous avons cherché à peindre, et à laquelle se trouvaient toutes les grandeurs de la France, agenouillées autour du royal moribond, comme pour y apprendre à passer chrétiennement et héroïquement de vie à trépas.

Un noble Français, un vieux compagnon d'armes du croisé, manquait à cette grande et sublime scène : c'était le sire de Joinville. Mais si ce grand seigneur, allié au sang royal, n'était pas présent au dernier soupir du monarque dont il avait été l'ami, son nom reviendra encore une fois, avant que je close ce livre, se joindre à celui de saint Louis.

Quand le chef de l'Église appellera des témoins pour attester la sainteté du héros couronné, Joinville viendra apporter son témoignage ; écoutons-le.

« Encore escriprai-je quelque chose en l'onneur du bon « roy Loys. C'est à savoir que, moy estant en ma chapelle « de Joinville, il me fust advis à certain jour, qu'il estoit « devant moy tout joieux ; et pareillement estois bien à « mon aise, de le veoir en mon chastel, et lui disois : « Sire, quant vous partirez d'icy, je vous meneray logier « en une autre mienne maison, que j'ay à Chevillon. » « Et il m'estoit advis qu'il m'avoit respondu en riant : « Sire de Joinville, foy que je dois à vous, je ne partiray « pas si toust d'icy, puisque je y sui. » Quand je m'es- « veillay, je pensay à moy, que c'estoit le plaisir de Dieu « et de lui, que je le herbergeasse en ma chapelle..... Ce « que je fis incontinent après. Car j'ay fait faire ung autel « en l'onneur de Dieu et de lui ; et là y ai estably une « messe perpétuelle par chacun jour, bien fondée en l'on- « neur de Dieu et de monseigneur sainct Loys. »

Le 18 août 1297, le vœu du monde chrétien fut réalisé, et le pape Boniface VII signa la bulle qui plaçait Louis IX au nombre des saints.

Ce jour-là, le vicaire de Jésus-Christ, au milieu de toutes les magnificences et de toutes les illustrations de l'Église catholique, apostolique et romaine, s'écria en face du Dieu vivant :

« Maison de France, réjouis-toi d'avoir donné au monde

un si grand prince, et au ciel un si grand saint ! Réjouis-toi, peuple de France, d'avoir eu un si grand roi ! »

Cette déclaration de sainteté, de gloire immortelle, promulguée par le vicaire de Dieu même, fut ratifiée par le monde entier. Alors on faisait tellement passer le devoir avant toute autre chose, que parmi les nombreuses familles qui avaient perdu quelques-uns des leurs dans la première et la seconde croisade de saint Louis, pas une plainte, pas un gémissement, pas une rancune ne vinrent se joindre aux cris d'allégresse qui accueillirent la bulle de canonisation.

Alors l'opinion générale, je dis plus, la croyance de tous, faisait regarder la délivrance des lieux saints comme une chose non-seulement glorieuse sous le rapport humain, mais encore commandée par Dieu même.

Entre la France chrétienne et la terre sainte il y avait une étroite, une naturelle alliance ! C'était notre généreuse patrie qui avait donné la première impulsion de la première croisade. Le nom de la Palestine, le nom de Saint-Jean-d'Acre ou de Ptolémaïs, celui d'Antioche, enfin celui de Jérusalem, ne parlaient pas moins au patriotisme qu'à la piété. C'étaient là des noms que le paysan savait prononcer comme le docte clerc et le lettré, et qui, dans les veillées des pauvres cabanes comme dans celles des châteaux, tenaient en émoi les cœurs et les esprits.

Quoique les deux expéditions de Louis IX eussent été malheureuses, la gloire en avait, pour ainsi dire, voilé l'adversité ; ou, pour mieux parler encore, cette adversité avait été si saintement, si héroïquement portée, qu'à elle seule elle était devenue une illustration nationale.

« L'exemple du saint monarque[1] était une grande autorité pour les princes de sa famille, et reportait souvent leurs pensées vers les lieux où Louis IX avait trouvé deux fois la

[1] Michaud et Poujoulat.

palme du martyre. Le souvenir de ses exploits et même de ses malheurs, le souvenir de tant de héros morts sur les bords du Nil et du Jourdain, intéressait toutes les familles du royaume. La ville où reposaient les cendres de Baudouin et de Godefroy de Bouillon, ces régions lointaines ne pouvaient être oubliées des guerriers français. »

Pour juger les hommes marquants d'une époque quelconque de l'histoire, il faut entrer dans l'esprit du siècle où ces hommes se sont illustrés. Or le XIIIe siècle portait en lui, comme ses devanciers, l'amour du pèlerinage.

« L'homme est pèlerin de sa nature, dit Michelet. Il y a longtemps qu'il est parti, et je ne sais quand il arrivera. Pour le mettre en mouvement il ne faut pas grand'chose; et d'abord la nature le mène comme un enfant en lui montrant une belle place au soleil, en lui offrant un fruit : la vigne d'Italie aux Gaulois, aux Normands l'orange de Sicile.»

Il y avait déjà longtemps que l'ébranlement avait commencé. Depuis l'an 1000 surtout, depuis que l'humanité croyait avoir chance de vivre et espérait un peu, une foule de pèlerins prenaient leurs bâtons et s'acheminaient, les uns à Saint-Jacques, les autres au mont Cassin, aux tombeaux des saints apôtres de Rome, et de là à Jérusalem. Les pieds y portaient d'eux-mêmes. C'était pourtant un dangereux et pénible voyage : heureux qui en revenait ! plus heureux celui qui mourait près du tombeau du Christ et qui pouvait dire, selon l'audacieuse expression d'un contemporain : *Seigneur, vous êtes mort pour moi; je suis mort pour vous!*

Le temps où l'on déclamait contre les croisades est heureusement passé ; mais il y a encore des hommes qui se demandent, en admirant Louis IX, comment ce roi a pu deux fois interrompre le cours de ses bienfaits et quitter son peuple, pour aller guerroyer outre-mer. A ces hommes nous n'avons qu'une chose à répondre.

Le roi justicier, demeurant en France, eût été heureux d'y répandre à pleines mains autour de lui la prospérité et la paix ; mais pour une âme comme la sienne, il fallait plus que la paix et la prospérité : il fallait l'accomplissement du devoir ; et ce devoir c'était la délivrance de la terre sainte.

Qu'on ne s'étonne donc point aujourd'hui que de sincères convictions et de fortes croyances aient eu leurs guerres, quand, de nos jours, nous avons vu des opinions politiques nées de notre éducation soulever toute l'Europe contre les musulmans, pour leur arracher les villes d'Athènes et de Sparte, et le pays poétique des Hellènes.

Ainsi il y a juste vingt ans que la France voyait les disciples les plus ardents de la philosophie moderne faire des vœux pour la délivrance de la Grèce chrétienne.

Notre siècle a donc vu une guerre se déclarer, grandir et vaincre pour le triomphe d'une idée libérale ; et nous devons nous en réjouir, puisqu'elle a fait de la Grèce idolâtre une monarchie chrétienne.

Quelques années après avoir arraché le Péloponèse au despotisme d'Ibrahim, une idée chevaleresque a donné le signal de nouvelles batailles sur le sol africain ; et nous avons vu, en 1830, une grande et vaillante armée française se précipiter sur cette même plage où les soldats de saint Louis avaient débarqué près de six siècles auparavant. La victoire couronna alors le noble drapeau des fleurs de lis, et depuis ce jour Alger *la guerrière*, Alger *l'imprenable* est devenue une ville française.

Ainsi donc, on le voit, les idées grandes et généreuses sont presque toujours fécondes en résultats heureux, et la politique moderne a grand tort quand elle les dédaigne et les rejette de ses voies. Quand on a été témoin de tous ces faits glorieux, comment peut-on faire un tort aux princes du moyen âge et aux peuples chrétiens de s'être émus des

plaintes et des gémissements s'élevant de la Syrie? comment peut-on leur reprocher d'avoir pris la croix et les armes pour aller délivrer leurs frères en Jésus-Christ du joug du croissant?

Lorsqu'en 1830 les bannières françaises furent de nouveau couronnées par la victoire au pays d'Alger, les victorieux se mirent tout de suite à penser que, non loin de la ville nouvellement conquise par leur valeur, un roi chevalier, Louis IX, était mort sur les ruines de Carthage, et que pas une pierre ne disait aux voyageurs l'endroit où le saint monarque avait rendu sa belle âme à Dieu.

Des Français furent donc aussitôt envoyés au bey de Tunis, pour lui demander la liberté d'élever sur cet endroit consacré un monument à la mémoire de saint Louis. Comme on le pense, le chef barbare se garda bien de refuser ce que les vainqueurs d'Alger étaient venus solliciter de lui.

Depuis cette époque, le roi de France qui avait fait faire cette demande au prince musulman, le roi de France qui venait de détruire le nid de la piraterie, banni et dépossédé, est allé mourir sur la terre étrangère avec la résignation, la piété et la foi du grand saint dont il descendait.

Cette pensée était si française qu'elle fut adoptée par le gouvernement qui a succédé à la Restauration; et nous voyons aujourd'hui sur le sol de Tunis le monument qui attestera aux siècles à venir tout ce qu'une âme chrétienne a d'humanité, de force et de grandeur, monument qui, sur cette plage à laquelle se rattachent déjà les grands noms de Scipion et d'Annibal, élèvera un autre nom au-dessus de tous les autres, celui de saint Louis.

FIN

Tours.— Impr. MAME.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

AOUT 2 2 2000
05 sept. 2000
19 sept. 2000
03 oct. 2000
28 nov. 2000

a39003 001382067b

DC 91 .W3 1859
WALSH, JOSEPH ALEXIS,
SAINT LOUIS ET SON SIE

CE DC 0091
.W3 1859
COO WALSH, JOSEP SAINT LOUIS
ACC# 1066217